














LES

SUPERCHERIES LITTÉRAIRES

DÉVOILÉES.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9.

LES

SUPERCHERIES LITTÉRAIRES

DÉVOILÉES.

GALERIE DES AUTEURS

APOCRYPHES, SUPPOSÉS, DÉGUISÉS, PLAGIAIRES, ET DES ÉDITEURS INFIDÈLES

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

PENDANT LES QUATRE DERNIERS SIÈCLES:

Ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque.

PAR M. J.-M. QUÉRARD.

TOME TROISIÈME.



PARIS,

L'ÉDITEUR, RUE DE SEINE, 62.

1850

LES

SUPERCHERIES LITTÉRAIRES

DÉVOILÉES.

L

LOUÉ (Philibert), *pseudonyme* [Almire GANDONNIÈRE, de Loué], aut. d'articles imprimés sous ce pseudonyme dans la « Chronique, revue mensuelle», dont il était le principal rédacteur (1842).

LOUIS, *pseudon.* [Denis-François DONNANT, traducteur, secrétaire de la Société académique des sciences de Paris, membre de plusieurs autres sociétés savantes].

I. Considérations sur les rapports qui lient les hommes en société, ou des Éléments de l'organisation sociale ; trad. de l'angl. de *John Brown*, sur la 3e édit., avec un Discours préliminaire et des notes. Paris, Obré, 1800, in-8. [4287]

II. Théorie élémentaire de Statistique ; trad. de l'angl. de *Williams Playfair*. Paris, Valade, 1802, 1805, in-8, 1 fr. 50 c. [4288]

III. Abrégé de l'Histoire des Empereurs romains, grecs et allemands, depuis Jules-César jusqu'à François II, empereur actuel. Ouvrage classique qui peut faire suite aux « Révolutions romaines » de Vertot. Paris, Pillot, 1803, in-12 de 400 pag., 2 fr. 50 c. [4289]

Réimprimé sous ce titre :

Abrégé de l'Histoire des Empereurs qui ont régné en Europe depuis *Jules-César* jusqu'à *Napoléon*. Seconde édition, comprenant l'histoire des Empereurs romains, grecs et allemands, et augmentée des Empereurs turcs et russes : ouvrage classique qui peut faire suite aux « Révolutions romaines », de Vertot. Paris, Pillot jeune, 1804, in-12, 2 fr. 50 c.

Cet « Abrégé » est un manuel historique, indispensable à tous les jeunes gens qui étudient les belles-lettres. L'auteur donne des extraits fort intéressants des vies des Empereurs et des grands personnages qui ont joué un rôle dans le monde.

IV. Contemplatif (le), ou Pensées libres sur la morale, la politique et la philosophie. Paris, Batillot, 1803, in-12 de 190 pag., 1 fr. 50 c. [4290]

V. Contes de famille, ou les Soirées de ma grand' mère; trad. de l'angl. de miss *Gunning*. Paris, Ancelle, an XI (1803), 2 vol. in-18, fig., 1 fr. 80 c. [4291]

VI. Contes de la chaumière, ou Histoires morales et amusantes, à l'usage de la jeunesse; trad. de l'angl. de mistr. *Mary Pilkington*. Paris, 1803, 2 vol. in-18, 2 fr. [4292]

VII. Contes du château, ou la Famille émigrée; trad. de l'anglais de mistr. *Mary Pilkington*. Paris, 1803, 2 vol. in-18, 2 fr. [4293]

VIII. Éléments de Cosmographie, ou Introduction à la Géographie universelle, exposés dans une suite de lettres adressées à une jeune élève; trad. de l'angl. de *R. Turner*, sur la 9e édit. Paris, Genest jeune, 1803, in-12, orné de sept cartes, d'une nouvelle montre géographique, et de quatre tableaux, 3 fr.; — ou Paris, madame Aumont, veuve Nyon, 1822, in-12, 3 fr. [4294]

Ces Éléments contiennent la description de la figure, des mouvements et des dimensions de la terre; les causes des différentes saisons de l'année suivant le climat; les grandes divisions du globe en terre, eau, etc.; la situation, étendue des républiques, royaumes, etc.; un aperçu du gouvernement, des costumes, de la religion des différents peuples, et une courte notice sur les souverains régnants. La population de la France par département; leur distance de Paris; leur commerce, etc., etc.; et la table chronologique des événements, découvertes les plus remarquables.

IX. Éléments de Géographie, de *R. Turner*; trad. de l'angl., sur la neuvième édition. Paris, Genest, 1803, in-12. [4295]

X. Manuel des classes, ou Introduction aux sciences et aux arts, de *R. Turner*; trad. de l'angl., sur la 8e édit. Paris, Duponcel, 1803, in-12, 1 fr. 50 c. [4296]

XI. Vallée (la) heureuse, ou le Prince mécontent de son sort, histoire philosophique, trad. de l'angl. de *Johnson*. Paris, Marchand, an XI (1803), in-12, fig., 1 fr. 80 c. [4297]

XII. Enfant (l') converti et la Chaumière galloise, ou les Enfants reconnus; trad. de l'angl. d'*Elis. Sommerville.* Paris, Pigoreau, an XII (1804), 2 vol. in-12, 3 fr. [4298]

XIII. Veillées (les) de la pension, ouvrage dédié à la jeunesse des deux sexes, et trad. de l'angl. Paris, 1804, 2 vol. in-18, 2 fr. [4299]

XIV. Introduction à la science de la Statistique, suivie d'un Coup d'œil sur l'étude entière de la politique, sur sa marche et ses divisions; trad. de l'allem. de *Schlœtzer*, professeur de l'Université de Gottingue, avec un Discours préliminaire, des additions et des remarques. Dédié à S. A. S. Mgr l'archi-chancelier de l'Empire. (De l'impr. impériale, à Paris). Paris, Galland, an XIII (1805), in-8, 3 fr., et sur pap. vél., 5 fr. [4300]

Quelques uns des ouvrages que nous venons de citer portent néanmoins le véritable nom de l'auteur.

LOUIS, nom sous lequel plusieurs auteurs dramatiques ont caché leur participation à des pièces de théâtre, et parmi lesquels nous citerons MM. le baron de Bilderbeck, L. Couailhac, Domergue, H. Duffaud, Tavernier et Viardot. Pour la distinction de leurs parts respectives, voy. ces divers noms dans la « France littéraire».

LOUIS, *auteur déguisé.*

Apparitions lyriques. 1er cahier. Paris, Ladvocat; Delaunay; Mongie; Béchet, 1824, in-8 de 40 pag. [4301]

LOUIS (Charles-Auguste), roi de Bavière, *semi apocryphe.*

Poésies de —, traduites par *W. Duckett.* Paris, Dureuil, 1829-30, 2 vol. in-18, 9 fr. [4302]

Nous tenons d'une personne que nous devons croire, de M. W. Duckett lui-même, que sur les pièces qui composent ces deux volumes, trois ou quatre sont véritablement du roi de Bavière; mais que le reste a été fabriqué par les rédacteurs du premier «Figaro».

N. B. Un quatrième volume des Poésies authentiques du roi de Bavière a paru en 1842.

LOUIS ***, docteur médecin de la faculté de médecine de Perpignan, *pseudon.* [Adrien de LA CROIX].

Lettre raisonnée de —, écrite à un fameux médecin de Montpellier. Mai 1743, in-4. [4303]

LOUIS *******, *auteur déguisé* [Louis VIARDOT].

Laure d'Arezzo, anecdote du seizième siècle. Paris, Mongie aîné, 1824, in-12, 2 fr. 50 c. [4304]

LOUIS XIII (le roi très chrétien) *apocr.* [Denis RIVAULT, sieur de Flurance, précepteur de Louis XIII].

Préceptes d'*Agapetus* à Justinian, mis en français par —, en ses leçons ordinaires. Paris, Pierre Le Court, 1612, in-8 de 23 pag. [4305]

« Cette traduction, faite sur une version latine, est moins de Louis XIII que de Rivault ». *Nicéron*, tom. XXXVII, pag. 321.

LOUIS XIV, roi de France. *Ouvrages qui lui sont faussement attribués :*

I. Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur. Paris, Thiéry, 1692, in-fol., avec trois cartes gravées par ordre du roi. [4306]

Réimprimée à la suite des « Mémoires sur la vie de Jean Racine ». 1747.

Louis Racine a inséré ce morceau à la suite des Mémoires sur la vie de son père, par déférence pour l'opinion de quelques personnes, qui prétendirent que le public, trompé par un style qu'il n'attendait pas d'une plume poétique, n'en soupçonna pas l'auteur, et parut même goûter davantage l'histoire du même événement, faite dans un style très différent, par de Vizé.

Le général Grimoard, qui a inséré cette Relation dans les « Œuvres de Louis XIV », ne croit pas que Racine y ait coopéré ; mais il pense que Pellisson en a revu le style.

Dans le Catalogue de Bellanger, rédigé avec un soin particulier, cette Relation est attribuée au fameux de VIZÉ. A. A. B-R.

II. Discours de Louis XIV au Dauphin (rédigé par *Pellisson*). [4307]

Imprimé dans un « Recueil d'opuscules littéraires » tirés d'un cabinet d'Orléans, et publiés par un anonyme (l'abbé d'OLIVET). Amsterdam, Harrevelt, 1767, in-12.

III. Lettre de Louis XIV à Louis XV (par *Claude-Guillaume-Robert d'Espevils*). 1733, in-4. [4308]

Cet écrit, où l'on donne une juste idée des Jésuites, avait été faussement attribué aux appelants ; il a été condamné par arrêt du parlement de Paris.

Il existe une volumineuse collection des « Œuvres de Louis XIV », publiées par le général Grimoard et Grouvelle, Paris, 1806, 6 gros vol. in-8. Nous pensons que plus d'un écrit qu'elle renferme pourraient être contestés à Louis XIV. Si ce grand roi n'avait pas toujours le temps de gagner des batailles par lui-même, et se reposait sur ses généraux pour lui

moissonner de la gloire, comment ses nombreuses occupations de galanteries lui eussent-elles laissé le loisir d'écrire : les ministres célèbres, ainsi que les grands écrivains qui l'entouraient, ont dû faire pour sa réputation littéraire ce que les généraux ont fait pour illustrer ses armes.

LOUIS XVI, roi de France, *apocr.* [Fr. BABIÉ DE BERCENAY et Sulpice IMBERT, comte DE LA PLATIÈRE].

I. Correspondance politique et confidentielle inédite de Louis XVI avec ses frères et plusieurs personnages célèbres pendant les dernières années de son règne, et jusqu'à sa mort; composée par *F. Babié de Bercenay* et *Sulpice Imbert*, comte *de La Platière*, avec des notes, par Mlle *Hélène-Maria Williams*. Paris, Debray, 1803, 2 vol. in-8, 7 fr. 50 c. [4309]

II. Louis XVI peint par lui-même, ou Correspondance et autres écrits de ce monarque, précédés d'une Notice sur la vie de ce prince, avec des Notes historiques sur sa Correspondance et ses autres écrits (par *J.-B. Pujoulx*). Paris, Gide fils, 1817, in-8, 7 fr. [4310]

Voici ce que A. A. Barbier, sous le nº 3033 de son « Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes », 2e édit., nous apprend sur cette Correspondance :

En 1809, lorsque je faisais imprimer le troisième volume de ce dictionnaire, M. Babié m'a avoué qu'il avait composé le plus grand nombre de ces lettres en société avec M. de La Platière; dans ces derniers temps, il a répété le même aveu à M. Beuchot, qui l'a consigné dans le « Journal général de la librairie », et à M. Eckart, auteur des « Mémoires historiques sur Louis XVII », lequel s'en est servi pour se justifier d'avoir avancé que la « Lettre à M. l'abbé .... sur l'éducation du Dauphin » était supposée. La fausse Correspondance de Louis XVI a trouvé quelques faibles défenseurs; un ministre du roi l'a citée comme authentique dans la chambre des députés en 1817. Un homme de lettres très estimé, M. Alexandre Soumet, dans son « Oraison funèbre de Louis XVI », Toulouse, 1817, in-8, pag. 39, l'a aussi alléguée en faveur de cet infortuné monarque. Les preuves de supposition n'en sont pas moins convaincantes (1).

La publication, en 1817, de *Louis XVI peint par lui-même*, détermina M. Beuchot à donner à la « Bibliographie de la France » des éclaircissements sur un point d'histoire littéraire d'un haut intérêt pour nous. Ils furent révoqués en doute, et il en résulta une discussion qui fit gagner à M. Beuchot les plus crédules. Voici les trois articles qui furent publiés à

---

(1) On les trouve réunies dans l'opuscule de M. Eckart, intitulé : « Une Lettre sur l'éducation du Dauphin, attribuée à Louis XVI, est-elle authentique? Et Observations sur les recueils de Lettres publiées en 1803 et en 1817, sous le nom de ce prince ». Paris, Nicolle, 1819, in-8 de 56 pag. Le faux-titre porte : « Lettres attribuées à Louis XVI ».

cette occasion, et dans l'ordre où ils ont paru dans la « Bibliographie de la France »:

Les deux volumes in-8, intitulés « Correspondance de Louis XVI », avec des notes par mademoiselle Williams, Paris, G.-A. Debray, 1803, ont été fortement mis à contribution par l'auteur du livre ayant pour titre : « Louis XVI peint par lui-même » ou « Correspondance et autres écrits de ce monarque ». Paris, Gide fils, 1817, in-8. Les journaux ont fait un pompeux éloge des « Lettres de Louis XVI ». Des souverains même ont écrit à l'éditeur des lettres de félicitation. Eh bien ! toute la « Correspondance de Louis XVI » publiée par mademoiselle Williams et reproduite en partie dans « Louis XVI peint par lui-même » est ce qu'on appelle apocryphe ; les auteurs sont M. le comte Sulpice de La Platière, mort aux îles il y a plusieurs années, et M. B..., qui existe encore, et de qui je tiens les détails que voici :

« J'étais un jour chez Sulpice de La Platière, me dit-il; nous cherchions « ensemble le titre ou le sujet d'un livre. L'idée nous vint de faire des « Lettres de Louis XVI »; et sur-le-champ nous nous mîmes à l'œuvre. « Tous les matins, continua-t-il, je me rendais chez Sulpice de La Platière, « et là, en prenant du thé, et après l'avoir pris, nous fabriquions quelques « lettres; quand nous en eûmes une quantité suffisante, nous vendîmes « notre travail à M. L......., qui nous en donna cent louis, que mon colla- « borateur partagea avec moi ».

Comment ce manuscrit est-il ensuite tombé entre les mains de mademoiselle Williams, qui a donné la première ces lettres comme authentiques? C'est ce que j'ignore.

Au surplus, le nom de M. B.... comme auteur de la « Correspondance de Louis XVI n'était pas inconnu à M. Barbier. (Voy. le « Dictionnaire des ouvrages anonymes », etc., nº 9352). (BEUCHOT).

(13 Juin 1818).

A MM. les rédacteurs de la « Bibliographie de la France ». Messieurs, permettez-moi quelques observations sur l'article relatif à la « Correspondance de Louis XVI,» inséré dans le « Journal de la librairie» du 13 de ce mois.

Je ne conteste point que M. B.... vous ait dit avoir composé une « Correspondance de Louis XVI», conjointement avec M. Sulpice de La Platière. Celui-ci est mort, comme vous l'observez fort bien, et il n'est pas possible de l'appeler en témoignage; mais ceux qui l'ont connu pourront bien attester qu'il était hors d'état de composer une seule des lettres de la collection de mademoiselle Williams. Reste ce mystérieux M. B.... Ne serait-il pas possible qu'il ait avancé un fait inexact? Quand on sait que c'est M. (Bar..... Bertrand Barère, de Vieuzac), membre de la Convention et du trop fameux comité de salut public, qui a vendu la Correspondance de Louis XVI à mademoiselle Williams; quand on pense qu'à l'époque où elle a paru pour la première fois, le gouvernement consulaire, au lieu d'en nier l'authenticité, préféra y faire ajouter des notes où respirent le fiel et la mauvaise foi, pour en diminuer l'effet sur le public; enfin, quand on

réfléchit qu'un ministre du roi a cité ce recueil à la chambre des députés en 1817, au sujet des administrations provinciales, on est convaincu qu'il faut des renseignements plus certains pour révoquer en doute l'authenticité de ces lettres, où respire d'ailleurs un si grand caractère de vérité.

Veuillez, Messieurs, agréer, etc. GIDE.

Note du Rédacteur. C'est avec plaisir que j'ai inséré cette lettre qui contredit, sans détruire, ce que j'ai avancé pag. 351-352. Mais en la publiant, je crois devoir mettre à la suite quelques observations.

Je remarquerai d'abord que la signature de cette lettre est celle du libraire qui a publié « Louis XVI peint par lui-même », etc., volume pour lequel on a, ainsi que je l'ai dit, mis à contribution la « Correspondance de Louis XVI » publiée par mademoiselle Williams; et c'est cette « Correspondance » seule, et ce qui en a été extrait, que j'attaque. Or, peu de jours avant la mise en vente de « Louis XVI peint par lui-même », ayant eu occasion de voir M. Gide, et ayant appris de lui que l'on avait, pour ce volume, puisé dans la « Correspondance » publiée par mademoiselle Williams, je lui racontai ce que je savais; et ce fut d'après cet entretien que M. Gide fit ôter du frontispice de son livre les initiales des noms de l'homme de lettres qui y avait donné des soins. Comment se fait-il qu'après avoir cru ce que je lui disais chez moi, confidentiellement, sans témoins, conséquemment sans avoir à redouter aucune discussion, M. Gide révoque en doute ces mêmes faits quand je les fais imprimer dans un journal, au risque d'être convaincu d'imposture?

Je passe à l'examen de sa lettre.

1° *Tous les gens qui ont connu M. Sulpice de La Platière peuvent attester qu'il était hors d'état de composer une seule de ces lettres.* Dans ce cas tout l'honneur en reviendrait à son collaborateur. Mais sans faire la part de personne, sans rien prononcer sur le mérite de M. Sulpice de La Platière, je rappellerai qu'un homme dont la médiocrité est incontestée, le marquis de Caraccioli fabriqua des « Lettres de Ganganelli » (Clément XIV), publiées en 1775, et qui eurent une vogue extraordinaire. Tout le monde en fut longtemps la dupe.

2° *Reste le mystérieux M. B...* Il est vrai que M. B..., étant vivant, je n'ai pas voulu imprimer à son insu, son nom dans ma note. Mais pour ne rien laisser à désirer aux curieux, j'ai dit que M. B... était nommé en toutes lettres dans le « Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes », par M. Barbier, au n° 9352; j'ai mis en cela de la discrétion, mais point de mystère.

3° *On sait que c'est M. Bar..., membre de la Convention et du trop fameux comité de salut public, qui a vendu la* « Correspondance de Louis XVI » *à mademoiselle Williams* ». C'est m'apprendre ce que j'ai dit ne pas savoir, comment ces lettres étaient tombées entre les mains de mademoiselle Williams. Mais comment étaient-elles parvenues dans celles de M. Bar....? J'avais donné l'historique jusqu'à M. L.......; il y a toujours lacune entre M. L....... et M. Bar...; mais de ce qu'elles ont passé par les mains de ce dernier, je ne vois pas comment on pourrait en conclure qu'elles sont de Louis XVI.

4° *A l'époque où elle* (la « Correspondance » publiée par mademoiselle Williams) *parut pour la première fois, le gouvernement consulaire au lieu d'en nier l'authenticité, préféra y faire ajouter des notes pour en diminuer l'effet sur le public.* Le gouvernement consulaire, que le gouvernement impérial a tant fait regretter, s'est contenté de laisser faire, et personne n'a fait attention au livre qui a été imprimé à la fois dans les formats in-12 et in-8, mais qui n'a point été réimprimé en France, qu'on n'a exhumé ni à la première ni à la seconde restauration, et que la discussion même que j'ai élevée ne fera peut-être pas rechercher davantage.

5° *Un ministre du roi a cité ce recueil à la chambre des députés en* 1817, *au sujet des administrations provinciales.* Il ne s'imaginait pas que ces lettres fussent apocryphes ; il ne s'est pas rendu garant de leur authenticité. Il les a citées comme mademoiselle Williams les avait publiées, comme l'au teur de « Louis XVI peint par lui-même » les a employées, de bonne foi ; mais la bonne foi n'exclut pas l'erreur ; et l'autorité d'un grand nom pouvant consacrer cette erreur, j'ai d'autant mieux fait de la signaler : je devais dire la vérité que je savais.

6° *Il faut des renseignements plus certains pour révoquer en doute l'authenticité de ces lettres, où respire d'ailleurs un si grand caractère de vérité.* Ce caractère de vérité ne paraît pas évident, il s'en faut ; et je ne suis pas le seul de cet avis. Lorsqu'à l'occasion du volume publié chez M. Gide, la « Gazette de France » du 31 mai 1817 cita quelques phrases de lettres qui avaient été prises dans le recueil de mademoiselle Williams, M. Feydel écrivit au rédacteur du « Journal de Paris » une lettre qui fut mise au rebut et cependant réfutée indirectement le 9 juin, mais qui vient d'être imprimée pag. 34-35 de l'opuscule intitulé : *Un cahier d'histoire littéraire.* M. Feydel conclut avec raison, de l'emploi de quelques expressions, que ces lettres ne peuvent être de Louis XVI.

Les renseignements, au reste, que j'ai donnés, sont certains, et cela est superflu dans la position avantageuse où je me trouve. Car les raisonnements (indépendamment de la vérité de mon récit), me suffiraient pour attaquer l'authenticité des lettres en question. Les raisonnements ne suffisent pas à mes adversaires pour l'établir ; il faut qu'ils produisent leurs preuves. Ils disent que ces lettres sont de Louis XVI, je le nie. *Et incumbit probatio qui dicit, non qui negat.*

Mais comme je désire ne plus revenir sur cette question, quelque grave et intéressante qu'elle soit, j'ajouterai encore quelques mots.

Si ces lettres étaient vraies, on les aurait eues en minute ou en original. Dans l'un ou l'autre cas, il est bien facile de m'éclairer, de me convaincre. Mais Louis XVI gardait-il, faisait-il des minutes de ses lettres ? Quant aux originaux, ils ne pourraient, ce me semble, avoir été remis que par les personnes à qui ces lettres étaient adressées. Mais comment tant de personnes auraient-elles consenti à se dessaisir de papiers aussi précieux, et se seraient-elles entendues pour s'en dessaisir en faveur d'un même personnage qu'on peut bien cette fois appeler mystérieux ? Mais si toutes celles de ces personnes auprès desquelles ont été pris des rensei-

gnements s'accordaient à dire qu'elles N'ONT PAS REÇU ces lettres, elles ne pourraient les avoir remises. Voilà pourtant ce qui est.

Qu'une seule personne à qui les lettres (publiées par mademoiselle Williams) sont adressées, dise : *Je les ai reçues* ; c'est ce que je ne crains pas plus que de voir représenter les originaux, qui sont indispensables pour convaincre le public de leur authenticité. BEUCHOT.

11 Juillet 1818.

Nouvelle note sur la « Correspondance (apocryphe) de Louis XVI », publiée par miss Williams.

Depuis ce que j'ai écrit en 1818, il a paru quelques écrits où l'on combat mon opinion, mais où l'on ne détruit pas mes raisonnements, et où l'on n'apporte aucune preuve de l'authenticité de ces lettres. On se contente de dire qu'on y croit et qu'il faut y croire.

Ces écrits n'ont donc rien changé à l'état de la question, si l'on peut faire une question de ce qui est hors de doute.

Trois choses, toutefois, m'ont frappé dans ces écrits.

1° Une grande attention à détourner l'attention du lecteur de ce qui est l'objet de la difficulté ; une grande obscurité dans les explications qu'on croit donner. Pour mon compte, j'avoue n'y avoir rien compris.

2° Un singulier anachronisme qu'on lit à la pag. 60 de la brochure publiée cette année (1); on y lit textuellement : « Je baisai ce dépôt sacré « avec le respect religieux qu'un militaire éprouvera à la vue de l'épée « de Duguesclin qui accola François Ier en le faisant chevalier».

Quand on prend Duguesclin pour Bayard, on peut bien prendre l'œuvre de MM. Sulpice de La Platière et B... pour l'œuvre de Louis XVI.

Cependant, de la première méprise, qui n'est probablement qu'un *lapsus calami*, ne dérive pas la seconde; je m'empresse de le déclarer, afin que l'on ne croie pas que je veuille raisonner sur de risibles inductions, et produire d'autres arguments que ceux qui sont clairs et forts. Duguesclin et Bayard n'ont ici rien à faire; et si j'ai indiqué le quiproquo, c'est pour prouver que j'ai lu les écrits que j'ai dit ne pas comprendre.

3° Et c'est ce qui ne me permet pas de me taire, on a bien voulu parler de moi dans plusieurs de ces écrits, et l'on y dit du ton le plus affirmatif m'avoir envoyé LOYALEMENT, par la poste et franches de port, des copies de pièces relatives à l'authenticité des lettres de Louis XVI.

Comme je n'ai fait aucune réponse à ces pièces qu'on dit m'avoir été envoyées, et qu'on pourrait un jour arguer de mon silence que l'on m'a convaincu et converti, je dois expliquer ce silence ; rien n'est plus facile. N'ayant rien reçu, je n'avais aucune réponse à faire :

On ne peut *réfuter* ce qu'on ne connaît pas.

---

(1) De l'authenticité des « Lettres de Louis XVI », par J.-B.-G. Drappeau. Des « Notices » du chevalier de Foulaines sur le duc de Penthièvre et sur lord Dormer, par R. de Carondeley. « Correspondance du roi martyr », dédié à P.-P. Guelon-Marc, défenseur et ôtage de Louis XVI; par J.-B. Bourcier (de Nantes). Paris, Migneret, 1819, in-8 de 44 pag.

Je déclare donc qu'*aucun des paquets* qu'on dit m'avoir été adressés au sujet des Lettres prétendues de Louis XVI, publiées par miss Williams, ne m'est *parvenu*.

L'auteur des « Mémoires historiques sur Louis XVII », dont le nom se trouve sur la liste de ceux à qui l'on prétend avoir aussi envoyé des copies de pièces relatives à l'authenticité des lettres de Louis XVI, n'en a pas reçu plus que moi. C'est M. Eckard qui le dit lui-même, pag. 46 d'un opuscule qu'il vient de publier (1), et dont je ne puis faire l'éloge puisqu'on y fait le mien.

Je soutiens toujours que les lettres publiées sous le nom de Louis XVI par miss Williams sont apocryphes; que ces lettres sont l'ouvrage de MM. Sulpice de La Platière et B....; et je le soutiendrai jusqu'à ce que le contraire m'ait été démontré.

Comme je n'ai dans tout ceci d'autre passion que celle de la vérité, que ce n'est pour moi affaire ni de vanité, ni de calcul, ni de fanatisme, je suis prêt à renoncer à mon opinion quand on m'aura PROUVÉ qu'elle est une erreur. Mais ce sont des *preuves* que je veux; et, je le répète, je ne crains pas qu'on en produise.

Qu'on ne s'imagine pas toutefois que je demande des preuves d'une espèce extraordinaire. Sans doute, le public (et j'en fais partie) a le droit, si l'on veut qu'il croie, d'exiger la représentation des autographes. Pour mon compte, je serai plus accommodant.

Plusieurs des personnes à qui sont adressées ces « Lettres » prétendues « de Louis XVI » existent encore. Eh bien! Qu'une seule dise avoir reçu l'une de celles que contient le recueil de miss Williams, voilà tout ce qu'il me faut.

C'est faire de bien fortes concessions, je le sais. Peut-être même, en me les voyant faire, quelques personnes qui s'intéressent à la cause que je défends ont-elles conçu quelque inquiétude. Qu'elles se rassurent; ce que je demande est bien peu de chose, mais ce peu de chose est impossible.

BEUCHOT.

31 Juillet 1819.

Une *Lettre secrète de Louis XVI à Frédéric-Guillaume, roi de Prusse*, réimprimée, en 1833, à la tête de « l'Opinion de Georges Couton, membre de la Convention nationale, sur le jugement de Louis XVI; précédée de quelques réflexions par A. Havard, et d'une lettre ... ». (Paris, Prévost, Olivier, Rouanet, Grimpelle, in-8 de 32 pag.), a été l'occasion d'un nouvel écrit de M. Eckard, intitulé : « Au nouvel éditeur d'une lettre attribuée à Louis XVI ». (Versailles, de l'impr. de Dufaure, 1834, in 8), qui établit la fausseté de la « Correspondance politique et confidentielle de Louis XVI », publiée par mademoiselle Williams; et reproduit ou cite les articles imprimés au sujet de cette Correspondance, dans la « Bibliographie de la France ».

---

(1) Une Lettre sur l'éducation du Dauphin, attribuée à Louis XVI,.. déjà citée dans une précédente note.

LOUIS XVIII, roi de France, *apocr.* **[M. le baron de LAMOTHE-LANGON].**

Mémoires de Louis XVIII, recueillis et mis en ordre par M. le duc de D*. Paris, Mame-Delaunay; Thoisnier-Desplaces, 1832-33, 12 vol. in-8, 90 fr. [4311]**

L'ouvrage ne devait former primitivement que six volumes.

Ces Mémoires offrent une lecture intéressante. Les auteurs ont su reproduire, d'une manière assez fidèle, le style de Louis XVIII. Nous ignorons les noms des littérateurs qui ont refait le livre du baron de Lamothe-Langon, comme cela est arrivé pour maintes publications de ce trop fécond écrivain.

Louis XVIII était un homme d'esprit. Non seulement nous avons plusieurs opuscules qui portent justement son nom (Voy. la France littéraire à Louis XVIII), mais encore on lui a attribué la meilleure part dans quelques compositions dramatiques dont il a abandonné la paternité à d'autres. Nous ne connaissons d'ouvrages qui aient été faussement publiés sous son nom, que les Mémoires que nous venons de citer, et encore plusieurs imitations d'HORACE, imprimées, publiées et répétées dans les Keepsakes et les Almanachs littéraires de la Restauration, et qui sont dues au bibliophile Paul LACROIX.

Nous en reproduisons une ici, qui a été imprimée dans le n° du 4 octobre 1829, du « Cabinet de lecture, » paraissant alors in-folio.

Voici sous quel titre a été donnée cette pièce apocryphe: *Manuscrits Ode d'Horace. Avec cette épigraphe* : Pastor cum traheret per freta navibus Ode XX, liv. 1, *Traduction par Louis-Stanislas-Xavier de France, décédé Louis XVIII. (Extrait de la traduction sous presse).*

Quand, parjure à la foi de l'hospitalité,
Le berger phrygien sur l'orageuse plaine
Entraînait avec lui cette fière beauté,
L'orgueil de Sparte et de Mycène,
Des aquilons Nérée enchaînant la fureur
De ce terrible arrêt frappa le ravisseur.

Sous quel auspice affreux conduis-tu cette proie,
Que les Grecs conjurés, sous les remparts de Troie,
Viendront chercher armés du glaive et du flambeau,
Résolus à briser de ton hymen infâme
Et du monarque de Pergame
Le trône antique et le berceau?

Dieu! quels flots de sueur coulent dans les batailles!
Que de larmes de sang, combien de funérailles
Va coûter aux Troyens ta criminelle erreur!

Déjà, le cœur brûlant d'une joie homicide,
Pallas prépare son égide,
Son char, son casque et sa fureur.

L'intrépide Teucer et t'appelle et te presse ;
Au fort de ces périls, au fort de ta détresse,
Tu connaîtras aussi le fougeux Mérion,
Vois-tu pas accourir, tout bouillant de colère,
Ce fils plus vaillant que son père.
Diomède, effroi d'Ilion ?

Et toi, comme à l'aspect d'un loup dans la prairie
Fuit le cerf, oubliant l'herbe tendre et fleurie,
On te verra, fuyant un farouche agresseur,
Accourir éperdu, tout pâle, hors d'haleine,
Pour désabuser ton Hélène
Des serments de son défenseur.

L'inflexible courroux de la flotte d'Achille
Retardera la mort d'une superbe ville
Et le deuil éternel des mères des Troyens.
Mais, les temps accomplis, par les mains de la Grèce
La flamme ardente et vengeresse
Détruira les murs phrygiens.

De l'appui de Vénus en vain tirant ta gloire,
Sur tes chevaux dorés tu promènes l'ivoire;
Vainement, au milieu d'un essaim de beautés,
Ta faveur tour à tour leur accorde un sourire,
Ou leur partage sur la lyre
Le plus doux chant des voluptés;

Vainement, dans ta couche à l'amour consacrée,
Tu fuiras les Crétois et leur flèche acérée,
Ou le rapide Ajax et son dard menaçant :
Ton front (trop tard hélas!) viendra baiser la terre;
Et ta chevelure adultère
Se parfumera dans le sang.

Tourne les yeux; voici les fléaux de ta race,
Ulysse avec Nestor, son émule d'audace;
Pour te frapper, Ajax devance ces guerriers;
Près de lui Sthénélus, également habile
A lancer la flèche docile,
A modérer de fiers coursiers.

LOUIS-CHARLES, Dauphin de France, nom pris par deux des derniers imposteurs des plus remuants, se disant fils de Louis XVI (1).

> C'est un délit que d'obtenir, en usurpant un faux nom et une fausse qualité, un intérêt qui s'exprime en numéraire.

AVANT-PROPOS.

§ 1° *De quelques imposteurs politiques de ce siècle.*

« Tous les peuples ont vu des imposteurs revendiquant l'honneur d'une illustre origine, et les droits qui pouvaient y être attachés. Un grand nom s'éteint rarement sans devenir l'objet d'une spéculation pour quelque ambitieux obscur. Combien de fourbes n'ont pas réclamé la succession d'un conquérant mort sans postérité! Combien n'ont pas essayé de faire revivre à leur profit l'héritier d'un empire ! »

Avant le dix-neuvième siècle, on n'avait pas heureusement vu en France de ces hommes audacieux qui, profitant de quelque ressemblance avec un prince enlevé par une mort tragique, se soient présentés comme y ayant échappé, et favorisés par des mécontents et par l'amour des peuples pour la nouveauté, prolonger les troubles qui les avaient vu naître, ensanglanter la terre et expier sur l'échafaud leurs tentatives criminelles.

Toutefois, en 1596, on arrêta un jeune homme de 22 à 23 ans, qui se disait fils de Charles IX et qui était allé à Reims pour être sacré roi. Il faisait beaucoup valoir certaines révélations que lui et un laboureur de Vaux, en Champagne, prétendaient avoir eues, circonstance que Thomas Martin et le nouveau prophète Pierre-Michel on fait revivre en faveur d'un imposteur récent. Quelques seigneurs donnaient ou feignaient de donner dans ces chimères, et fournissaient libéralement, par compassion, disaient-ils, à son entretien, ainsi que cela est arrivé plus particulièrement pour deux autres imposteurs de ce siècle. Dans les conjonctures critiques où se trouvait l'État, le parlement de Paris confirma la sentence du juge royal de

(1) L'un de ces imposteurs ne connaissant pas bien l'ordre des noms de baptême du fils de Louis XVI, signait *Charles-Louis*.

Reims par laquelle Laramée, c'était le nom de cet imposteur, avait été condamné à être pendu. Il fut exécuté sur la place de Grève.

Pendant plus de deux siècles, aucune fourberie de ce genre n'avait eu l'occasion de se produire. Mais notre siècle nous en réservait toute une série.

A côté des mémorables événements, si divers, des grands faits et des folies qui, en France, ont marqué la première moitié du XIXe siècle, il faut donc placer, comme une autre teinte du tableau, les tentatives, parfois criminelles, le plus souvent insensées, d'hommes qui, par imposture, ont voulu s'approprier d'illustres noms et les plus hautes positions qui ne leur appartenaient point. La France, terre classiques des choses extraordinaires et incroyables, devait voir naître le plus grand nombre de ces excentricités, qui n'ont pour résultat que de semer le trouble dans la Société ou d'exploiter la crédulité publique, au profit des monomanes et des charlatans qui se rendent coupables d'impostures. Aussi la France, seulement depuis le commencement de ce siècle, a-t-elle vu surgir un assez bon nombre de ces prétendants fous ou fripons.

Le premier fourbe dans l'ordre des dates, qui a paru, est un personnage qui se faisait appeler *Louis-Joseph Xavier* (Voy. ce nom). Il prétendait être le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, père de Louis XVI. Sa mère, disait-il, ayant consacré son premier né à Dieu, l'avait fait sortir secrètement de France, pendant qu'il était encore au maillot, avant même qu'il eût reçu le baptême. Ceux qui avaient été chargés de cette mission l'avaient amené au village de Frapecu, près de Namur, où ils l'avaient abandonné. Heureusement pour la réputation de la Dauphine, les documents plus officiels que la parole du sieur d'Aché ou Dachet, ainsi se nommait ce personnage, prouvent qu'il était né à Namur, en 1748. Ce prétendant se fit religieux. C'est alors que sa folie paraît avoir commencé. Ce que voulait le sieur d'Aché, c'était moins le trône de France encore que le baptême ; il demandait le baptême à tous ceux qu'il rencontrait, et on ne sait comment il s'est fait que personne n'ait entrepris de le guérir en feignant de le lui administrer. D'Aché doit être mort dans un hôpital d'insensés.

De tous les princes qui disparurent dans une tourmente révolutionnaire, aucun n'eut autant de sosies que le fils de Louis XVI. On en compte jusqu'à quatorze ou quinze ! et c'est d'eux plus particulièrement que nous allons avoir à nous occuper, tout en signalant

néanmoins plusieurs autres fourbes, d'espèces différentes, appartenant à notre époque.

En 1800, un écrivain, M. Regnault-Varin, s'empare d'événements récents, il y entremêle des aventures romanesques, et l'ouvrage est lu avec intérêt parce qu'on y retrouve quelques traits des hautes infortunes de Louis XVI et de la famille royale. Bientôt ce roman, « le Cimetière de la Madeleine », devient la source à laquelle une foule de personnages puisent, le plus grand nombre, des connaissances *historiques*, et les autres, les moyens d'abuser et d'exploiter à leur profit les esprits faibles et crédules, en s'emparant, à leur tour, d'un prétendu enlèvement et en affirmant l'existence de Louis XVII.

Le premier faux dauphin qui parut remonte au temps du Consulat. Ce fut *Jean-Marie Hervagault*, fils d'un tailleur à Saint-Lô (Manche), en 1802. Il était âgé d'environ vingt ans; doué d'une figure intéressante, d'un son de voix persuasif, il joua son rôle avec assez d'intelligence. Convaincu de s'être, à l'aide de faux noms, procuré de l'argent, des vêtements et des égards qui ne lui appartenaient pas, *Hervagault* fut condamné par jugement du tribunal criminel séant à Melun, le 3 avril 1802, à quatre années d'emprisonnement. Il est mort à Bicêtre, le 8 mai 1812.

Dans un autre ordre de fourbes, nous trouvons le forçat évadé *Cogniard*, transformé en comte Pontis de Sainte-Hélène, qui faisait le wisth de Louis XVIII et prenait les empreintes des serrures. Ce lieutenant-colonel, de si haut nom, avait eu le malheur d'habiter un peu le bagne dans sa jeunesse, et là on voit, en général, assez mauvaise compagnie. On se trouve *lié* avec des personnes dont la moralité n'est pas toujours irréprochable; on est souvent *attaché* à quelqu'un qui vous rappelle plus tard cette intimité, souvent fort gênante. Voilà précisément ce qui perdit M. le comte de Sainte-Hélène. Il avait quitté le bagne sans dire adieu à personne, pas même à MM. les directeurs et greffiers de l'établissement. C'était un homme ingénieux pour ces sortes de choses, que M. Pontis de Sainte-Hélène. Il était sorti en costume d'abbé, donnant sa bénédiction à tout le monde. Le garde-chiourme, qui n'est jamais béni par personne, même par ses pensionnaires, baissait la tête devant l'homme évangélique qui lui imposait les mains. Or, un garde-chiourme qui baisse sa tête ne regarde pas, et l'œil vaut autant que le bras pour cette profession; enfin, bénissant, bénissant toujours et

partout, M. Cogniard prit la clef des champs, et, toujours abbé, trouva le moyen de s'embarquer pour une sainte mission. Arrivé à la Martinique, il devint le directeur spirituel de la cuisinière de M. le comte Pontis de Sainte-Hélène. La condition était bonne. Il vivait comme un chanoine. Une cuisinière qui a des velléités pieuses et qui ne sépare pas la créature du Créateur, a toujours des consommés et autres fortifiants au service de son directeur. Cogniard était donc comme Tartuffe,

> Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille,

quand arriva presque subitement la mort de M. le comte de Pontis de Sainte-Hélène. La pieuse cuisinière et son respectable directeur firent main basse sur tout ce qu'il y avait de valeurs empochables et même sur les titres de famille du comte. La justice vint ensuite, il ne restait plus que ce qu'on n'avait pu prendre.

Par un singulier hasard, l'ancien forçat ressemblait à peu près à M. le comte de Sainte-Hélène; il revint en France, où avait servi celui dont il portait le nom; il fut admis dans un régiment en Espagne, s'y conduisit avec une sorte d'énergie, et obtint le grade de lieutenant-colonel. La Restauration le trouva dans cette position. C'était un adroit personnage, qui se mit bien en Cour en trouvant beaucoup d'esprit à Louis XVIII; il répétait ses mots et lui attribuait tous ceux qu'on disait alors, et on en disait beaucoup. C'était là un temps spirituel; on s'occupait peu d'affaires publiques; l'opposition se bornait à quelques traits malins, on n'en était pas arrivé à faire, de la conversation des salons devant les femmes, une déclamation de lieux communs politiques. Avec cinq ou six idées qui forment le fond des choses aujourd'hui, on parle, pendant six heures, depuis l'Assemblée nationale jusqu'aux boudoirs des lorettes. Enfin il paraît que nous sommes des hommes sérieux! A la bonne heure!

Tant est que Louis XVIII, qui aimait qu'on le trouvât l'homme le plus piquant de son royaume, prit beaucoup de goût pour le comte Pontis de Sainte-Hélène, qui fut admis au jeu de S. M. Tout allait pour le mieux du monde, honneurs, argent, réception à la Cour et à la Ville, c'était pour l'ancien forçat un rêve doré qui devait pourtant bientôt s'évanouir. Dans les revues, dans les visites officielles, il avait été reconnu par d'anciens camarades de Toulon. On vint chez lui, il donna d'abord quelques secours. Des exigences, accompagnées

de grossières menaces, survinrent ensuite. Le comte était dans l'Enfer. Enfin, par une transaction qui prouve qu'il y avait encore du sang de voleur mêlé aux habitudes aristocratiques, Cogniard consentit à faire une société en participation pour l'exploitation des serrures du faubourg Saint-Germain, et comme disent ces messieurs, *il préparait les affaires.*

Un ancien ami, qui n'était pas entré dans l'association et qui trouvait la chose injuste, dénonça cette commandite à M. le préfet de police. A une revue de la place Vendôme, où défilaient des condamnés, on arrêta M. le comte de Sainte-Hélène, qui fut confronté avec ses dénonciateurs. Il fut bien démontré qu'on avait affaire à Cogniard, qui s'était évadé du bagne de Toulon. Lui seul n'en voulut pas convenir. A Toulon, il était encore dans l'impénitence, et ses nouveaux camarades l'appelaient ironiquement M. le comte (1).

Au commencent du règne de Louis-Philippe, une aberration d'esprit fit descendre dans l'arène des imposteurs jusqu'à une noble dame. Nous voulons parler de la dame que nous avons connue en France sous le nom de *Maria Stella, née de Joinville* (voy. ce nom), presqu'aussitôt après la Révolution de juillet. On a fait justice de la fable ridicule de lady Maria Stella Newborough, baronne de Steinberg, sur la substitution du fils d'un geolier de la petite ville de Modigliana, nommé Chiappiu (depuis Louis-Philippe), à la fille du duc et de la duchesse de Chartres. Le procès d'Affenaer, jugé en 1845, a fourni la preuve que les bons Pères jésuites faisaient leurs délices de cette Maria Stella. Le parti prêtre, les grands et petits séminaires, ennemis nés du gouvernement de Juillet, recherchaient beaucoup la lecture de ce roman.

Un autre imposteur, dont le nom se rattache à l'histoire militaire de la France par la lutte qu'il voulut soutenir contre nos armes

---

(1) C'est avec cette singulière existence d'homme que le théâtre de la Gaîté a fait un drame représenté pour la première fois le 24 mars 1849, et imprimé sous le titre de *le Comte de Sainte-Hélène*, drame en cinq actes et sept tableaux, par MM. Charles Desnoyer et Eugène Nus. Les auteurs ont illustré cette déjà vieille anecdote de tout ce que le mélodrame a de plus usuel en combinaisons, depuis *le Faux Martinguerre*, que l'on jouait il y a quelque trente ans, jusqu'au *Manoir de Montlouvier*, ainsi que *Fualdès*, qu'on joue encore quelquefois. Il nous semble qu'on devrait chercher ailleurs que dans les greffes de la Cour d'assises pour divertir ou intéresser le public, dans un temps comme celui où nous vivons.

victorieuses en Afrique, est un Arabe. Tandis que le véritable Bou-Maza expiait au Ham, comme prisonnier de guerre, la faute de s'être fait chef de fanatiques qui avaient proclamé la guerre sainte contre les Français, un autre Bou-Maza, un faux *Bou-Maza* surgissait pour continuer l'œuvre commencée par celui dont il usurpait le nom. Le chérif Si-Boucif commençait à acquérir sous ce surnom une énorme influence parmi les tribus du Jurjura. Mais ses succès ne furent pas de longue durée. Le mardi 2 octobre 1849, cet imposteur étant descendu dans la vallée de l'oued-Sahel, à la tête de 4 à 5 mille kabiles, fut attaqué, mis en déroute et tué par M. Beauprêtre, sous-lieutenant de Zouaves, adjoint au bureau arabe d'Aumale, qui n'avait avec lui qu'environ mille cavaliers indigènes.

D'après le calcul des probabilités, l'avenir nous tient en réserve plus d'un visionnaire qui se prétendra le duc de Reischtadt, échappé au joug de l'Autriche, à la surveillance de ses gardiens, au moment où l'on faisait pour lui le simulacre d'un enterrement. Les journaux de Paris, du lundi 23 et mardi 24 juillet 1849 (1), ne nous ont-ils pas déjà fait connaître que le 23, à midi et demi, un individu en uniforme de lieutenant-général, avec le grand cordon de la Légion-d'Honneur, s'est présenté chez M. le général Changarnier. La figure de ce général étant inconnue aux officiers d'état-major de service, on l'a prié de vouloir bien écrire le motif de sa visite pour qu'on pût le transmettre à M. le général Changarnier, qui était occupé dans ce moment. « Annoncez S. M. l'empereur des Français, roi de Rome, protecteur de la Confédération germanique ». A ces titres pompeux, on a bientôt reconnu qu'on n'avait affaire qu'à un fou. Il a été arrêté et mis à la disposition de M. le préfet de police. Si le duc de Bordeaux mourait jeune, nous aurions à choisir entre une douzaine de Henri V, rançonnant les âmes charitables en attendant la vacance, la restitution ou la restauration du trône de ses aïeux.

Les races d'imposteurs et de conspirateurs ne peuvent hélas s'éteindre tant que les mauvaises passions parleront à l'ambition de certains hommes.

Nous nous apercevons que nous nous sommes éloignés de notre sujet principal, qui est de passer en revue les imposteurs qui ont

(1) Voyez particulièrement le journal *le Droit*, des 23 et 24 juillet 1849.

pris les titres de *duc de Normandie* et de *Dauphin de France*, mais c'est que tous les fourbes dont nous venons parler, se rattachent à notre histoire d'une manière très directe. Pourtant, nous allons rentrer dans notre sujet.

Lors de la chute du glorieux empire de Napoléon, il surgit tout à coup plusieurs Louis XVII, il en parut encore avant la mort de Louis XVIII, comme au temps de Charles X, et personne n'a encore oublié le sabotier *Mathurin Bruneau* (né à Vézins, Maine-et-Loire, le 10 mai 1784). Les fauteurs et les dupes de ce grossier personnage, auquel la malignité affecta de donner de l'éclat, publièrent des *Mémoires*, dignes d'eux et de lui. Il fut condamné à cinq années d'emprisonnement, etc., par le tribunal de police correctionnelle, à Rouen, le 19 février 1818, pour avoir, en faisant usage de faux noms et de fausses qualités, escroqué des effets et des sommes considérables (1).

D'autres individus, à force de songer sans doute que le dauphin existait, se sont détraqué le cerveau au point de se considérer eux-mêmes comme étant ce prince. Le 18 février 1818, un homme se présente aux Tuileries, et demande à parler au roi, qui, disait-il, le reconnaîtrait pour Charles de Navarre à une marque particulière, à une cicatrice qu'il lui montrerait. On le conduit à l'état-major du maréchal de service, où se rend M. le comte de Montsoreau, grand prévôt de la maison du roi, et l'on découvre que le prétendu

---

(1) Sur les deux premiers faux dauphins Hervagault et Mathurin Bruneau, il existe :

1° *Faux (le) Dauphin* (Jean-Marie Hervagault), *actuellement en France* (rédigé sur pièces officielles); par Alph. DE BEAUCHAMP. Paris, Lerouge, an XI (1803), 2 vol. in-12, avec un portr.

2° *Histoire et procès complet du faux Dauphin. — Mathurin Bruneau*, prévenu de vagabondage, d'escroquerie et d'usurpation de nom. Paris, Pillet 1818, in-8 de 128 pages, avec le portr. de Math. Bruneau, représenté devant la Cour de Rouen, coiffé d'un bonnet de coton en pain de sucre, et un bras allongé.

3° *Histoire des deux faux Dauphins* (Hervagault et Math. Bruneau; par M. Alphonse DE BEAUCHAMP. Paris, Germ. Mathiot, 1818, 2 vol. in-12 ou 1 vol. in-8 de 546 pages, 6 fr.

4° *Notices sur Hervagault*, sous le Consulat, et sur *Math. Bruneau*, sous la Restauration ; par A.-F.-V. THOMAS.

Imprimées dans le livre de l'auteur, intitulé : « Naündorff, ou Mémoire à consulter sur l'intrigue du dernier faux Louis XVII ». Paris, 1837, in-8, pag. 259 à 300.

Louis XVII est *Jean-François Dufresne*, le neveu de M. Dufresne de Saint-Léon, sujet à des accès d'aliénation mentale.

Deux ans après, et encore dans le mois de février, un sieur *R*..., huissier de la ville d'Uzès, se trouvant à Paris, fut de même arrêté aux Tuileries. Cet autre fou se disait aussi le fils de Louis XVI; mais il prétendait être envoyé du firmament pour se faire reconnaître. Il avait demandé dans quelle partie du château était logé son oncle Louis XVIII, et il débitait mille extravagances.

En 1824, on vit paraître aux États-Unis *Victor Persat*, ancien militaire (1). Une balle reçue à la tête, d'autres blessures et le froid excessif dans la retraite de Moscou avaient causé un dérangement sensible dans les facultés de ce brave. Il lança des proclamations répétées dans quelques journaux français et promettait ses *Mémoires*. Sa respectable famille s'empressa d'éclairer le public.

Un des plus récents prétendants, juge compétent en matière d'imposture, le soi-disant baron de Richemont dans les Mémoires qu'il a fait paraître en juillet 1831, nous révèle le nom d'un nouveau fourbe nommé *Fontolive*, qui surgit à Lyon, vers 1830. Ce doit être le personnage dont parle l'ancien préfet de police de la Seine, M. Gisquet, dans les piquants Mémoires qu'il a publiés sur la bohême politique au temps de son administration.

« Un sixième Dauphin arrive fort à propos pour nous tirer « d'embarras; quel bonheur si c'était le véritable frère de la du- « chesse d'Angoulême ! Voyons ! Nous sommes à la fin d'octobre « 1831; nous assistons à une audience du tribunal de police cor- « rectionnelle de Pontarlier ; on amène Louis XVII; mais ô abomi- « nation des abominations ! on le condamne à quatre mois de prison « pour *vagabondage*, et l'on prouve qu'il a été tour à tour *dragon*, « *maçon* et *garçon de salle à l'hospice de Bicêtre*. Si ce pauvre « homme était chargé d'un service quelconque dans le quartier des « fous, là sans doute il aura gagné leur maladie ».

« Nous voilà retombés dans le doute ».

Il faut qu'un voile longtemps impénétrable ait caché l'origine du comte *Diebitsch Sabalkanski*, feld-maréchal des armées russes, puisque la politique a cru possible d'accréditer l'opinion qu'il était

---

(1) Sur cet autre faux dauphin, voyez dans « Paris révolutionnaire, » édition in-8, tome IV, le chapitre intitulé : « les Proscrits de la Restauration, » par M. Fréd. de Degeorge.

Louis XVII ; croyance que des gazettes étrangères ont répandue et que des rêveurs en France ont accueillie. Il était du même âge que le prince, puisqu'il naquit le 13 mai 1785, au village de Gross-Lews (Silésie), d'une des plus anciennes familles de cette province.

Vraiment, il vient autant de ducs de Normandie que de véritables chapons du Maine... il en pleut des Louis XVII depuis trente ans... Nous nous croyions délivrés de ces apprentis qui arrivent trop tard, et quand la place est occupée. Mais pas du tout ! en voici encore un qui ne sera peut-être pas le dernier; celui-ci est le bon, le véritable duc de Normandie. Il a bien soin de vous prévenir qu'il ne faut pas le prendre comme ses confrères ou prédécesseurs pour un faussaire, un charlatan ou une bête. Allons donc !

A la suite de la révolution de juillet qui substituait sur le trône un prince de la branche cadette à un roi de la branche aîné, nous pouvions du moins croire que les prétendus fils du roi martyr renonceraient à leurs espérances. Il en fut autrement.

Louis-Philippe était à peine parvenu au trône, que surgissaient à la fois deux nouveaux fourbes réclamant au même titre que le sabotier Mathurin Bruneau, le nom et l'héritage du père qu'ils s'étaient choisi : l'horloger allemand *Naündorff* et le soi-disant baron *de Richemont*. Ces nouveaux prétendants publièrent leurs *Mémoires* avant d'oser se mettre eux-mêmes en évidence, et des journaux annoncèrent qu'en France et en Allemagne, d'autres étaient sous presse. Chacun d'eux avait eu le temps d'étudier son rôle, de s'approprier les événements et de prévoir les objections des incrédules.

N'allez pas croire que les personnages dont nous venons de parler soient les derniers candidats à la royauté ! Ce serait une grave erreur. La France est assurée contre cette disparition. Il n'est pas une de nos provinces qui ne soit assez heureuse de posséder une apparence quelconque de rejeton de l'ancienne famille de nos rois. Marseille en possède deux pour son compte, qui en attendant que la providence veuille bien leur mettre le trône sous le nez, daignent extorquer à la crédulité des femmes de marchés de cette ville, des moyens d'existence. Lyon en possède un autre. Enfin, Paris où la place est assez grande pour contenir au moins un autre prétendant à côté du trop remuant baron de Richemont, le possède effectivement; moins ambitieux que son confrère de la capitale, ce dernier est au demeurant bon prince, ne demandant à son peuple que de lui laisser la liberté de se croire le véritable fils de Louis XVI,

Cet homme long, manchot, à face enluminée et qui est l'effroi de toutes les belles promeneuses du jardin du Luxembourg, à cause de l'expression luxurieuse de son regard, est un ancien professeur du nom de Varney, et qui demeure rue de Seine, n. 60 (1).

Jusqu'alors la France et l'Allemagne avaient joui du triste privilége de nous fournir de ces pauvres fous et de ces dangereux saltimbanques politiques; mais voici que l'Amérique veut avoir son tour dans l'exhibition des pseudo-dauphins. Quelques journaux de Paris, de la première huitaine de février 1850, nous ont donné la traduction d'un article d'un journal paraissant à Philadelphie, qui annonce la découverte d'un nouveau fils de Louis XVI. Que va devenir le remuant Richemont à cette nouvelle, lui qui avait poussé ses affaires assez loin, jusqu'à l'impudence de faire assigner la duchesse d'Angoulême devant les tribunaux du département de la Seine, pour que la princesse eût à le reconnaître pour son frère! Evidemment, aux yeux de Richemont le prétendant d'Amérique ne peut être qu'un imposteur! Mais au moins ce dernier a un nom unique qu'il avoue, et une belle position qui nous rassure contre les démarches qu'il pourrait faire en France, pour la revendication, au moyen d'intrigues, du trône de son père. Voici la traduction de l'article du journal de Philadelphie que nous empruntons au « Constitutionnel » du 8 février, colonnes 9 et 10 :

PHILADELPHIE. — Il paraît ici un journal quaker intitulé : *The Friend* (l'Ami). Ce journal a rendu compte, dans ses derniers numéros, d'une visite faite par quelques quakers aux Indiens ménomines, chez lesquels ils ont trouvé, disent-ils, le fils de Louis XVI, chef indien et missionnaire. M. T. Wistar avait été chargé, par le président, de tenir conseil avec les Indiens ménomines sur le mode le plus équitable de distribution d'une somme d'argent entre leurs cousins les ménomines mélangés. M. A. Cope, négociant estimé à Philadelphie, obtint la permission d'accompagner M. Wistar. Ses amis eurent à cette occasion une entrevue avec un personnage mystérieux qu'on suppose, par divers motifs, être le dauphin de France. Il est dépeint comme un homme petit et fort, ayant l'air franc et ouvert, annonçant beaucoup d'intelligence et de bonté, avec cette affabilité qui caractérise le prêtre catholique européen. On lui don-

(1) Auteur de deux articles de critique philosophique dans la Revue encyclopédique : 1° sur les Études de l'Homme, par Bonstetten (t. XIII) et sur le Rapport de la Nature à l'Homme, par le baron Massias (t. XVIII).

nait le nom d'*Eliezer Williams*, et ce qui était plus étonnant, le titre de chef des Indiens Saint-Régis et de ministre de l'église épiscopale. On disait que c'était un homme très versé dans les lettres et les sciences, qu'il avait formé une bibliothèque précieuse contenant beaucoup de volumes des missionnaires jésuites et des voyageurs qui ont les premiers visité la contrée du Lac. Il avait fait longtemps des recherches se rattachant à l'histoire ancienne des nations indiennes du N.-O., et confia à ses amis qu'il avait formé le projet de composer un ouvrage historique sur cette matière. Il avait déjà publié quelques essais; des journaux les avaient imprimés, et l'on ne pouvait plus se les procurer.

Quelques circonstances nouvelles augmentent l'intérêt qui s'attache à ce personnage remarquable, sans lever le mystère qui plane sur sa vie. Cette entrevue inspira le plus vif intérêt aux deux quakers. Le journal ajoute qu'il y a quelques années, un Français âgé, mourut à la Nouvelle-Orléans, et fit, en présence de témoins dignes de foi, la déclaration singulière qui suit: « J'étais en France à l'époque de la première révolution et en rapport avec quelques chefs éminents du parti populaire. On n'a jamais pu savoir positivement ce qu'était devenu le dauphin de France : on croyait généralement qu'il était mort; mais des personnes, indignées du traitement cruel qu'éprouvait le malheureux enfant, l'arrachèrent des mains de Simon, et le lui confièrent, à lui, sous la promesse solennelle de le conduire hors de France, de l'établir dans un pays où l'on n'entendrait plus parler de lui, et de garder le secret. En conséquence, il avait conduit le dauphin en Amérique, et l'avait remis à une tribu d'Indiens, en le confiant à la sollicitude spéciale d'un chef, qui l'avait adopté pour fils. L'enfant était devenu homme, et était alors missionnaire chez les Indiens Oneida. Il se nomme Eliezer Williams ».

Voici une autre version : « Un Français, M. Belanger, récemment décédé à la Nouvelle-Orléans, a déclaré au moment de sa mort que dans l'année 1795 il conduisit de Paris le dauphin de France, fils de Louis XVI, par la Hollande et l'Angleterre, aux Etat-Unis, et le confia aux soins d'un chef iroquois, nommé Thomas Williams, du Canada. Eliezer Williams parait avoir maintenant de soixante-trois à soixante-cinq ans, il a cinq pieds neuf pouces (cinq pieds trois pouces français), et paraît pencher vers l'embonpoint. Il a le teint brun, mais pas autant que beaucoup d'Américains, et surtout d'Eu-

ropéens du continent; ses yeux sont d'une couleur foncée, mais non pas noirs, au-dessus du sourcil gauche il a une cicatrice. Il a le nez aquilin et la lèvre supérieure saillante : c'est le caractère distinctif de la maison d'Autriche ».

« C'est remplir un devoir d'honnête homme en faisant voir clair, une fois pour toutes, dans les manœuvres de ces prétendus Dauphins de France, qui abusent des souvenirs les plus sacrés et insultent les noms les plus respectables. La morale publique ne peut souffrir plus longtemps la coupable industrie de quelques spéculateurs qui se livrent impunément à une fourberie qui cherche encore à multiplier le nombre des personnes abusées, parce qu'elle vit de leur crédulité ; à un genre d'escroquerie politique que les lois ont prévue et que le pouvoir devrait réprimer. Puisque l'autorité, dans cette circonstance, est restée inactive, puisqu'elle n'a pas cru qu'il lui appartenait de faire cesser le scandale, il est bon qu'à son défaut, on puisse s'adresser à la presse ».

« On s'est trop fié jusqu'ici au ridicule pour faire justice de cette œuvre de mensonge. Sans doute l'intrigue des faux Louis XVII ne peut s'étendre à de vastes proportions, ni devenir un danger pour l'État, parce que de semblables manœuvres sont un danger pour les intérêts particuliers, et une insulte pour la conscience publique. Quand le nombre des personnes abusées serait encore plus restreint, quand il n'y aurait qu'un seul individu, en France, qui pût croire à l'existence d'un fils de Louis XVI, méconnu par les siens, repoussé par ceux qui devraient l'accueillir, ce serait trop encore. Il faut, sur ce point, ne laisser aucun refuge à l'erreur, aucun prétexte à l'incertitude et au doute, pour les esprits prévenus ».

« On est indigné en lisant les mensonges, que les pamphlétaires de ces intrigues ont fait circuler, parmi ceux qu'ils trompent, et ont cherché à accréditer dans les classes populaires. Telle est, en effet, la triste condition de ces imposteurs qui, pour soutenir leur fable, sont obligés d'attaquer tous les princes de la branche aînée, dont la loyauté est respectée par les plus ardents ennemis de la maison de Bourbon, et de calomnier, dans la personne de la fille de Louis XVI, la vertu elle-même. Certes les noms que nous venons de prononcer sont trop haut placés pour être atteints par des allégations qui partent de si bas, et ces princes sont assez défendus par la vénération qui les entoure, contre les libelles clandestins de semblables aventuriers.... Pour croire que Louis XVII existe, il faut

oser croire que la fille de Louis XVI est une sœur dénaturée. Or, c'est un horrible malheur, presque une impiété que de soupçonner madame la Dauphine » (1).

Louis XVIII et Charles X étaient, aux yeux de tous ces dauphins, des usurpateurs. La France, disaient-ils, avait détrôné celui-ci pour rétablir la ligne de Louis XVI. Aussi le prince Louis-Charles de Bourbon, dauphin de France (le soi-disant baron de *Richemont*), se hâte-t-il de protester contre l'élection du roi Louis-Philippe. Un autre prince qui signe Charles-Louis de Bourbon, dauphin de France (Naündorff), et dont les droits ne sont pas moins incontestables, protesta à son tour contre la monstruosité de la séance du 7 août 1830; puis on nous fait distribuer une proclamation signée par le duc de Normandie, autre dauphin, datée de Bruxelles, 25 mars 1831, accompagnée d'une précédente, imprimée à Luxembourg, le 6 janvier 1830.

Enfin, l'on adresse aux fidèles sujets de Louis XVII, vingt mille exemplaires d'une constitution libérale qu'il daigne octroyer à la nation francaise. Ce dernier document est précédé d'un colloque entre deux personnes, dans lequel l'un des interlocuteurs démontre l'existence de Louis XVII, et raconte comment il s'était évadé du Temple. On colporte ces imprimés dans nos départements, on en dépose secrètement des paquets aux bureaux des journalistes, pour leur satisfaction personnelle, et pour qu'ils ne manquent pas d'éclairer leurs concitoyens.

Si les prétendants au titre de dauphin s'étaient bornés à leurs innocentes protestations; s'ils se fussent du moins contentés de publier des chartes, des proclamations; s'ils n'avaient pas voulu nous apporter le trouble, l'anarchie, ils auraient pu jouir paisiblement de leurs succès auprès des crédules et se complaire dans leurs illusions. Mais en attendant le vote d'un budget légal, tous ces Louis XVII se composaient une espèce de liste civile à l'aide d'escroqueries. C'était lever par anticipation des impôts, avec une irrégularité que l'administration et la justice ne pouvaient tolérer.

En outre, ils employaient fort mal l'argent de leurs contribuables : un de ces Louis XVII (Naündorff) se trouvait mêlé quelquefois aux mouvements du parti carliste et soudoyait un journal de cette

(1) A. F. V. Thomas. « Naündorff, ou Mémoire à consulter... » Paris, 1837, n-8, p. 2 et suiv.

couleur, tandis qu'un autre (Richemont) se faisait, successivement légitimiste et républicain, suivant l'intérêt qu'il pouvait trouver à prendre tel ou tel masque pour formenter la discorde.

Dans plusieurs circonstances où les désordres avaient pris un caractère sérieux, la coopération mystérieuse de ces personnages compliquait la difficulté de remonter à la cause première.

Les instruments qu'ils faisaient agir n'étaient ni franchement républicains, ni ouvertement légitimistes; l'on ne pouvait expliquer leur conduite en prenant comme point de départ des opinions indéterminées; il y avait là du louche, des doutes, bien difficiles à résoudre. Il restait toujours une lacune dans les investigations de la justice, comme dans l'ensemble des propres connaissances du préfet de police sur les éléments constitutifs des parties.

Les manœuvres de ces conspirations amphibies étaient parvenues à créer une coterie incolore, qui prêtait son appui à toutes les factions, et salariait la révolte sous toutes les formes (1).

§ II. *Du Dauphin et des Pseudo-Dauphins.*

Le dauphin est-il mort au Temple ou bien est-il parvenu à s'en évader? C'est là une question qui ne sera probablement jamais tranchée et qui pourra servir de pendant au mystère impénétrable du Masque de fer. En effet, d'un côté on trouve un acte de décès, un procès-verbal d'autopsie signé par MM. les docteurs Pelletan et Dumangin ; en outre le geôlier du Temple, Lasne, a déclaré devant la justice, le 30 octobre 1834, qu'il avait conduit au cimetière et vu, de ses yeux, mettre en terre le cadavre du dauphin (2). M. le docteur Pelletan a fait plus ; il a conservé le cœur du fils de Louis XVI,

---

(1) *Gisquet*, ses Mémoires, t. III, ch. II, pag. 29 a 59 (1840).

(2) Un fait jusqu'à ce jour inconnu, c'est que le prêtre chargé de l'inhumation était un génovéfain du nom de Renard, qui ne tarda pas à quitter les ordres et à se marier. Renard établit une maison de librairie dans la rue Caumartin, et parvint par son esprit et ses manières à se former la plus belle clientèle que jamais libraire de Paris ait possédée. Non-seulement il fournissait tous les membres de la famille impériale, mais encore les ministres de Napoléon, et les seigneurs de la Cour. La première restauration lui fit perdre cette belle clientèle, mais ce qui le désespéra davantage, et qui lui fit perdre presque la raison, ce fut la crainte qu'on ne découvrît que c'était lui qui avait inhumé le Dauphin : il redoutait les persécutions des Bourbons. Si Renard avait cru n'avoir mis mettre en terre qu'un simulacre de dauphin, il n'eût pas été aussi tourmenté. Sa veuve vit encore.

l'a mis dans l'esprit-de-vin, et après la restauration il en a fait hommage à madame la duchesse d'Angoulême. La mort du duc de Normandie serait donc indubitable.

Mais les partisans de Louis XVII répondent que le dauphin serait mort le 8 prairial et que cependant on trouve à la date du 14 du même mois, dans les actes de la Convention, un décret qui ordonne de poursuivre, sur toutes les routes de France, le fils de Capet; ils montrent un discours adressé, sous les murs des Sables d'Olonne, par Charette à son armée; le général vendéen dit à ses soldats : « Voulez-vous laisser périr l'enfant miraculeusement sauvé du Temple comme ont péri ses augustes parents ». Enfin le procès-verbal d'autopsie dressé par MM. Pelletan et Dumangin contient cette phrase : « On nous a représenté un cadavre qu'ON NOUS A DIT ÊTRE celui de Charles-Louis, duc de Normandie. » Ainsi les médecins ont bien réellement fait au Temple l'autopsie d'un enfant, mais ils ne constatent nullement l'identité de cet enfant avec le dauphin, et de plus une discussion fort vive, et qui a amené la publication de plusieurs brochures, s'est engagée entre M. Pelletan et Dumangin. M. Pelletan, qui conservait le cœur de Louis XVII dans l'esprit-de-vin et qui devait l'offrir un jour à madame la duchesse d'Angoulême, soutenait naturellement l'identité, M. Dumangin la niait énergiquement. Un enfant d'une dizaine d'année aurait donc été substitué au dauphin, et c'est le cadavre substitué que M. Lasne, gardien du Temple, aurait accompagné à sa dernière demeure.

Voici les principaux arguments donnés à l'appui de chaque opinion; nous le répétons, que faudrait-il donc penser? Dans ce monde tout est possible; mais quelque intérêt qui puisse s'attacher à la question considérée au point de vue historique, les lecteurs des *Supercheries* pensent bien que nous ne voulons pas la traiter (1). Des écrivains honorables et bien informés ont éclairci ce qu'il y a d'obscur sur la fin du malheureux fils de l'infortuné Louis XVI, et nous croyons devoir rappeler ici les écrits qu'ils ont publiés afin que l'on puisse bien étudier cette page de nos néfastes annales.

---

(1) Illustration, n° du 30 août 1845.

NOTICE DES OUVRAGES

où les preuves de la mort de Louis XVII sont démontrées.

I. Derniers (les) régicides, ou Madame Elisabeth et Louis XVII. Londres, 1796, in-8.

II. Vie du jeune Louis XVII; par *A. Antoine* (de Saint-Gervais). Paris, Blanchard et Chanson, 1815, in-18. — III° édit. Paris, les mêmes, 1824, in-18 orné d'un portr. et d'un frontispice gravé.

III. Louis XVII, roi de France, sa vie et ses infortunes; par M. *Ch.* Paris, Tiger, 1816, in-18 de 60 pages, 50 c.

IV. Louis XVII. Ouvrage fait sur des arrêtés originaux, des procès-verbaux, et les dépositions des témoins oculaires; par *Simien Despréaux*, ancien professeur de belles-lettres au collège royal de Louis-le-Grand, et auteur des « Annales historiques de la maison de France ». Paris, Larnault; Rousseau, 1846, in-12; 2 fr. 50 c.

V. Mémoires historiques sur Louis XVII, roi de France et de Navarre, avec des Notes et des Pièces justificatives; par M. *Eckard*, ancien avocat, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur. Paris, Nicolle, 1816, 1817, in-8 de xvj de 343 pages, avec portrait, d'après Kucharskj gravé par Manceau; et sur pap. vélin, portrait double au bistre et en noir.

Il existe un second portrait du jeune prince peint par le même artiste, et gravé par C. Hourdain; on les trouve souvent tous deux en tête de l'ouvrage de M. Eckard.

VI. Ange (l') des prisons (Louis XVII), élégide; par M. *Regnault de Warin*; avec le portrait du jeune roi, dessiné sur le buste du cabinet de Madame, et des romances en musique. Paris, L'Huillier; Delaunay; Pillet, 1817, in-12 de xxj et 249 pages, avec 4 romances gravées.

Dans treize des pages préliminaires, l'auteur a défini : *Qu'est-ce que l'élégide* : vient ensuite : *l'Ange des prisons*, divisé en vingt chapitres qu'il nomme *nocturnes*. Le volume est terminé par de nombreuses *Notes historiques* qui remplissent les pages 172 à 249.

VII. Enlèvement (l') et l'existence actuelle de Louis XVII, démontrés chimériques; par M. *Eckard*, auteur des « Mémoires historiques sur ce prince ». Paris, Ducollet, 1831, in-8 de 60 pages.

Il faut joindre à cette brochure deux autres petits écrits qui y font suite : *Sur une honnêteté littéraire* (novembre 1831), in-8 de 3 pages; et *Réplique à une réponse évasive* (décembre 1831).

VIII. Preuves authentiques de la mort du jeune Louis XVII; détails sur ses derniers moments, pièces justificatives, documents inédits, et Réfutation des Mémoires du soi-disant duc de Normandie, fils de Louis XVI; par *A. Antoine* (de Saint-Gervais). Paris, L.-F. Hivert, 1831, in-8 de 48 pages. — Seconde édition, revue et augmentée de documents nouveaux. Paris, le même, novembre 1831, in-8 de 66 pages.

Le *soi-disant duc de Normandie, fils de Louis XVI*, que M. Antoine réfute par cet écrit, est l'imposteur soi-disant baron de Richemont, dont les Mémoires avaient été publiés en juillet 1831.

Les fauteurs ou dupes de Naündorff ont essayé de réfuter ces deux derniers écrits, sous le titre de : « l'Existence de Louis XVII prouvée par les faits et par les prophéties »...

IX. Un dernier mot sur Louis XVII, et Observations en ce qui concerne ce prince, sur un ouvrage intitulé le Passé et l'Avenir; par M. *Eckard*. Paris, Ducollet, 1832, in-8 de 64 pages.

Le Passé et l'Avenir, etc., que réfute cet écrit, n'est autre que « la Relation des événements arrivés à Thomas Martin, laboreur à Gaillardon, en Beauce, en 1816 », mais considérablement augmentée par les soins de pauvres dupes pour appuyer les prétentions de l'autre imposteur, l'horloger Naündorff.

X. Ombre (l') du baron de Batz à M. P......... de M.......... (Proustau de Mont-Louis) au sujet de la brochure intitulée : Quelques Souvenirs, etc., du fils de Louis XVI (et Réponse de l'auteur des Mémoires historiques. Le tout par M. *Eckard*). Paris, Ducollet, 1833, in-8 de 33 pages.

Signé Eckard.

XI. Recherches pour l'exhumation du corps de Louis XVII. Ouvrage posthume de *Peuchet*.

Impr. dans le tome II des « Mémoires de tous, » 1835.

XII. Remarques sur un écrit posthume de Peuchet, intitulé : Recherches pour l'exhumation du corps de Louis XVII. On y joint, comme preuve historique, un portrait de ce prince; par M. *Eckard*. Paris, Delaunay, 1835, in-8 de 24 pages, avec un portr.

Tirées à 100 exemplaires.

XIII. Histoire du véritable Louis XVII, suivie de preuves morales et historiques de la mort de Louis XVII; par *A.-F.-V. Thomas*, ex-inspecteur de l'approvisionnement des combustibles de la ville de Paris, etc. 1827.

Imprimées pages 23 à 56 de l'ouvrage de l'auteur, intitulé : « Naündorff ou Mémoire à consulter..... »

L'auteur déroule, devant les yeux de ses lecteurs, cette longue suite de preuves qui établissent d'une manière irrécusable que Louis XVII est mort au Temple.

XIV. Mensonges (les) politiques, ou Révélation des mystères du Masque de fer et de Louis XVII ; par *Paul Lecointe*. Paris, de l'impr. de Frey 1847, in-8 de 120 pages.

XV. Procès-verbal de l'ouverture du corps du fils du défunt Louis Capet, dressé à la tour du Temple, à onze heures du matin. Signé : *Dumangin*, *Pelletan*, *Lassus* et *Jeanroy*. — Impr. dans « le Moniteur », du 23 prairial an III (11 juin 1795).

L'histoire de l'infortuné Louis XVII se résume toute entière par ces paroles d'une admirable simplicité : *Né à Versailles, mort au Temple.* Le dauphin est bien mort au Temple. Si quelque incertitude, quelques contradictions ont pu naître à ce sujet, elles viennent de ce que les hommes de 1795 étaient plus aptes aux promptes et terribles exécutions qu'aux choses régulières et aux formalités. On n'en était pas encore venu, comme après février 1848, à tenter de faire de l'ordre avec du désordre : en tout et partout régnait alors le désordre.

D'ailleurs, supposé même la vérité de l'existence de Louis XVII, conte absurbe s'il en fut jamais, ce jeune prince ne devait-il pas se montrer et se présenter en 1814, époque où les puissances réunies dans Paris, s'occupaient de donner ou de faire nommer un roi pour la France ? Or, dans une occasion si décisive pour le maintien de ses droits, Louis XVII n'a donné ni de près, ni de loin, le moindre signe qui ait pu faire croire à son existence. En 1815, quand les mêmes puissances sont entrées de nouveau dans notre capitale, il n'est venu dans l'esprit de personne de s'occuper d'un prince qui, loin d'élever une réclamation, ne se montrait pas plus qu'il n'avait fait en 1814. Donc la mort de Louis XVII n'est que trop certaine, donc son existence n'a pas pu, comme l'ont avancé les partisans de Louis XVII, être l'objet du secret que Martin, ce cultivateur de la Beauce, a révélé à Louis XVIII, en 1816 ; et c'est ainsi une fin de non-recevoir qui ne souffre pas de réplique. Si néanmoins l'on s'obstinait à prétendre que l'objet *direct*, le but *principal* de la mission de Martin était de reconnaître les droits d'un prince invisible à nos yeux, disons vrai, d'un être chimérique, bon tout au plus à faire un héros de roman après trente-sept ans de disparition, il en ré-

sulterait une conséquence bien peu honorable pour Martin ; car il a écrit et signé un acte authentique de ce qu'il avait répété au roi : sa mission était toute spirituelle et nullement politique (1).

Quoi qu'il en soit, cette faible incertitude, ces quelques contradictions apparentes expliquent l'apparition de ces nombreux prétendants venant réclamer, devant la Cour d'assises, la couronne de France ; on en a fait le compte, et depuis Hervagault leur nombre s'est élevé jusqu'à quatorze ou quinze.

Outre les écrits que nous venons de rappeler tout-à-l'heure, il existe encore des attestations de contemporains sur la mort du dauphin de haute importance : celle de Lasne, devant la justice criminelle de la Seine, le 3 octobre 1834, et celle faite par Barras à M. P. Grand.

On ne saurait maintenant, sans une grain de folie, ou du moins sans faire preuve d'ignorance, mettre en doute la mort de Louis XVII dans les murs du Temple. Ce n'est donc pas pour confirmer cette opinion, pour attester un fait incontestable, que nous reproduisons la pièce suivante ; mais elle nous semble contenir des détails susceptibles d'intéresser les personnes qui ne l'auraient point encore lue (2).

Mézières, 11 novembre 1834.

« Monsieur le rédacteur. Je voyageais dans le midi de la France, « lorsque commençaient à la Cour d'assises de Paris, les curieux « débats de l'affaire du baron de Richemont, se disant Louis XVII ; « aussi ce n'est que tout récemment que je viens de les lire dans « votre journal. Je m'empresse aussitôt de vous communiquer sur « la mort du véritable Louis XVII un document qui aura tout l'in- « térêt de l'Histoire, et qui contribuera sans doute à dessiller les « yeux de la crédulité même la plus opiniâtre.

« Tout le monde sait que, comme ami et avocat de l'ex directeur « Barras, j'ai été en position de recevoir de cet ancien gouvernant « des renseignements intéressants sur beaucoup de faits qui appar- « tiennent à l'époque de la Révolution. Or, la mort de Louis XVII « est l'un de ces faits dont il m'a souvent parlé. Ce qu'il m'en a dit et « les paragraphes qu'il m'a dictés à cet égard sont en harmonie par-

---

(1) M. S** (*Silvy*), ancien magistrat, à l'auteur de l'écrit intitulé : le Passé et l'Avenir, etc. (Paris, 1832, in-8), p. 5.

(2) GISQUET, Mémoires (1840), t. III, chap II.

« faite avec la déposition du sieur Lasnes, qui fut chargé de garder
« au Temple le Dauphin, fils de Louis XVI et entre les bras du-
« quel cet enfant a rendu le dernier soupir.

« Ainsi que M. Lasnes, qui en a fait la déposition à l'audience
« de la Cour d'assises de la Seine, le 30 octobre dernier, Barras
« était bien convaincu que le véritable Louis XVII était mort au
« Temple, et que des intrigants seuls pouvaient se parer de son
« nom. Voici sur quelles circonstances était basée l'opinion de l'ex-
« directeur.

« En l'an VIII, Barras, alors membre de la Convention, reçut du
« gouvernement la mission de visiter Louis XVII détenu au Temple,
« et de veiller à ce qu'il fût traité avec humanité. Aussitôt que
« Barras le vit, il le reconnut parfaitement pour être le jeune Dau-
« phin qu'il avait vu autrefois aux Tuileries. Personne ne s'éton-
« nera que Barras, qui appartenait à la noblesse la plus ancienne,
« puisque, suivant un vieux dicton bien connu dans le midi, la fa-
« mille Barras était réputée aussi ancienne que les rochers de la
« Provence ; personne, dis-je, ne s'étonnera que Barras ait vu sou-
« vent le Dauphin, antérieurement aux graves évènements qui se
« passaient alors. Barras interrogea le jeune enfant avec beaucoup
« de douceur sur l'état de sa santé. Celui-ci se plaignit d'éprouver
« de très vives douleurs au genou, et de ne pouvoir plus le plier...
« Barras reconnut en effet qu'une tumeur y avait produit de très
« grands ravages, et que la situation de l'enfant était réellement
« désespérée. Il ne se trompait pas, car, malgré les soins les plus
« empressés, le jeune Dauphin mourut bientôt.

« M. Lasnes, comme on le voit par ce court exposé, n'est donc
« pas le seul qui puisse établir l'identité de l'enfant mort au Temple
« et du dauphin Louis XVII.

« J'ai été frappé de la coïncidence parfaite qui existe entre la dé-
« position circonstanciée de l'ancien gardien du jeune Louis XVII
« et les souvenirs historiques de Barras ; et c'est afin que chacun
« puisse l'apprécier comme moi, que je vous prie de vouloir bien
« publier cette lettre dans votre intéressant journal (1).

« Agréez, etc.,

« P. GRAND,

« Substitut du Procureur du Roi de Charleville ».

---

(1) *Gazette des tribunaux.*

Les attestations que nous venons de rappeler n'existeraient-elles [illegible], qu'il reste toujours l'acte officiel du décès du prince, du 24 prairial an III (12 juin 1795). C'est une pièce sur laquelle on ne peut revenir et que pourtant les nouveaux fourbes qui ont surgi depuis Hervagault, en 1802, jusqu'à Henri Hébert, le prétendant actuel, ont essayé d'arguer de faux.

Tous ces imposteurs n'ont donc pas eu connaissance d'une affaire célèbre dans les fastes judiciaires, à l'occasion d'un faux acte de décès, et qui prouve qu'il n'est point aussi facile que les plus impudents l'ont pensé, de faire annuler un acte de cette nature.

Avant la Révolution, vivait une marquise très riche. Sa fortune était convoitée par des collatéraux pressés d'en jouir. Ils s'ingénièrent à trouver un moyen de réussir au plus vite. Un breuvage narcotique, d'un effet prolongé, fut administré à la marquise. Pendant son long sommeil, ils firent entrer sous son nom, dans un hospice d'Orléans, une femme qu'ils savaient n'avoir plus que quelques jours à vivre, et qui ne tarda pas à mourir : son acte de décès fut fait aux nom et qualités de la marquise. Cette dernière, revenue de sa longue léthargie, fut singulièrement surprise d'être traitée chez elle en intruse. L'acte de décès à la main, non seulement on la traita de folle, la marquise était morte, mais encore les collatéraux criminels eurent le crédit de la faire enfermer à ce titre à la Salpêtrière, malgré ses vives réclamations, et la claire démonstration de son identité. Ceci se passait en 1788. Plusieurs fois pendant la révolution, elle réclama et perdit. Sous l'Empire, elle réclama et son nom et revendication d'état : la Cour de Bourges fut saisie de cette affaire en 1808; la marquise perdit. Enfin, peu de mois après l'avènement de Louis-Philippe, un noble avocat, qui était au monde le seul appui de cette marquise, tenta un nouvel essai, qui fut tout aussi infructueux que les précédents. L'acte de décès de cette infortunée fut considéré comme réel. Et ceci n'est point un conte, comme en ont tant brodé les prétendus fils de Louis XVI. L'infortunée victime de cette étrange spoliation était Adélaïde-Marie Rogres-Lusignan de Champignelles, veuve de Louis-Joseph, marquis de Douhault, née à Champignelles, le 7 octobre 1741, supposée morte à Orléans, ou le 17, ou le 18, ou le 19 janvier 1788, le doute sur le décès naît de la déclaration des trois témoins qui en ont indiqué l'époque, mais morte en réalité, à Paris, le 16 février 1832, 44 ans après sa mort supposée !

Quand cette malheureuse marquise est morte, sans avoir pu recouvrer son nom, quatre de nos pseudo-dauphins, ces saltimbanques politiques, n'ont-ils pas eu bonne grâce à venir demander aux tribunaux des revendications d'état auxquelles nul d'eux n'avait le droit de prétendre !

La magistrature française est trop haut placée dans l'estime de l'Europe pour craindre qu'elle prenne jamais au sérieux les audacieuses prétentions de l'un ou de l'autre de ces imposteurs. Le Dauphin est bien mort, ne le fût-il pas, et ce serait un malheur pour lui, la magistrature ne doit voir que l'acte authentique du décès du jeune prince, comme elle n'a vu précédemment que celui de la marquise de Douhault, et avec d'autant plus de raison que Louis XVI n'a laissé qu'un seul fils, et que quinze individus se sont successivement présentés pour réclamer ce titre : en les repoussant tous et en faisant condamner quelques-uns, les tribunaux n'ont commis légalement aucune de ces déplorables erreurs qui se sont commises de loin en loin. Que fût-il arrivé si les tribunaux, moins prudents, eussent reconnu Hervagault, le premier pseudo-dauphin qui s'est présenté ? Quatorze autres eussent pu successivement protester et crier à l'usurpation.

Hervagault et le sabotier Mathurin Bruneau avaient réclamé des reconnaissances d'état comme l'a fait depuis l'horloger Naündorff ; c'est aujourd'hui le tour de Henri Hébert, plus connu sous le nom de baron de Richemont, et pourtant on vient de découvrir en Amérique un nouveau Dauphin, qui, lui, peut-être, est le véritable ; et s'il lui prenait un jour la fantaisie de venir en France, pour revendiquer aussi ses droits? L'acte du 12 juin 1795 est article qui fait loi et qui ne peut être annulé. La famille du malheureux Lesurques a-t-elle pu réussir, malgré ses nombreuses démarches, à faire supprimer le jugement portant condamnation à la peine capitale contre son chef; et pourtant, il est mieux établi que la condamnation du courrier de la malle fut une erreur de justice qu'on ne pourra jamais établir l'identité des dauphins présents et à venir.

I.

CHARLES-GUILLAUME NAUNDORFF.

Les faux dauphins qui ont paru en France peuvent se classer en deux catégories : les fous et les exploiteurs de la crédulité.

Dans la première catégorie, on doit ranger : J.-F. Dufresne, l'huissier d'Uzès, Persat et l'ancien professeur *Varney*.

Dans la seconde : le tailleur Hervagault, le sabotier Bruneau, le vagabond Fontolive, l'horloger allemand Naündorff, puis enfin Henri Hébert, le soi-disant baron de Richemont.

Parmi ces derniers, Naündorff, dont on a annoncé la mort à Delft, en 1845, et Henri Hébert sont les plus célèbres par leurs intrigues. Naündorff eut des partisans dévoués, même dans les grandes familles; des prophètes (Martin et Pierre-Michel), des écrivains, parmi lesquels beaucoup étaient de bonne foi, tant cet homme avait su les égarer.

La véritable biographie de ce fourbe est loin de ressembler à celle qu'il s'est fabriquée, laquelle lui a servi à se créer une si brillante clientèle de dupes.

Charles-Guillaume Naündorff est signalé comme issu d'une famille de juifs établie dans la Prusse polonaise, et né à Postdam. Il vint à Berlin en 1810, et y demeura deux ans; il logeait alors dans la maison d'un tonnelier et gagnait son pain en colportant des horloges en bois. Il annonçait être marié; cette déclaration fut reconnue mensongère. Il faisait passer pour sa femme la nommée Christine Hasfert, veuve d'un soldat. En 1812, il partit pour Spandau. Il déclara devant le magistrat de cette ville, le 25 novembre, qu'il désirait s'y établir comme horloger et obtenir les droits de bourgeoisie. Mais pour jouir de ces droits en Prusse, il faut prêter serment de fidélité et de soumission à son souverain. Or, voici la formule du serment que prêta Naündorff, le 10 décembre 1812, pardevant le magistrat de Spandau : « Je, Charles-Guillaume Naündorff, proteste et jure que j'ai « été reçu comme bourgeois de cette ville par le magistrat d'icelle, « *que je serai fidèle et soumis à S. M. le roi de Prusse*, MON TRÈS « BIEN AIMÉ SEIGNEUR ET MAÎTRE, et que je serai obéissant à l'il- « lustre magistrat de cette ville; je jure en outre de coopérer de « tout mon pouvoir au bien et à la prospérité de cette ville et de la « bourgeoisie, de remplir consciencieusement toutes les obligations « qui me sont imposées comme bourgeois, et particulièrement de « me soumettre sans restriction aucune aux articles de l'ordonnance « générale pour les villes, du 19 novembre 1807, de les maintenir, « et enfin de me conduire en toutes circonstances de la manière « convenable à un citoyen zélé et fidèle, aussi vrai que *Dieu me* « *soit en aide par son fils Jésus-Christ* ». Délivré pour lui servir

« de document authentique et scellé du sceau de la ville de Span-
« dau, le 10 décembre 1812. Le magistrat de la ville, signé : Koh-
« fress ». En 1818, Naündorff se maria avec la fille d'un nommé Einers, fabricant de pipes à Havelberg. Suivant les registres de l'état civil, il aurait déclaré être protestant de la confession d'Augsbourg et avoir quarante-trois ans ; d'après cette déclaration, il serait né en 1775, c'est-à-dire dix ans avant le Dauphin, fils de Louis XVI. De son mariage, il naquit à Spandau deux enfants qui furent baptisés par le pasteur luthérien Nicolas. En 1822, Naündorff vendit son atelier, et alla s'établir à Brandebourg. Il y continua son métier et fit de mauvaises affaires. En 1824, il fut traduit devant les tribunaux sous l'accusation d'incendie. Il fut acquitté faute de preuves. En septembre 1824, il fut accusé du crime de fausse monnaie. A cette époque, pour donner le change sur ses antécédents, il imagina un roman d'après lequel il serait né à Paris et fils d'un prince. Convaincu de complicité de fabrication de fausse monnaie, il fut condamné à trois ans de travaux forcés dans une maison de détention, et il subit sa peine, de 1825 à 1828, dans l'établissement pénitentiaire de Brandebourg. Plus tard, se trouvant à Crossen, il publia qu'il était le fils de Louis XVI, se donna le titre de prince, et fit imprimer un gros livre à l'appui de cette fable. Pour échapper aux poursuites des tribunaux, il se réfugia d'abord à Dresde, puis en Suisse, et ensuite à Paris (1).

Nous allons maintenant suivre ce fourbe obscur dans ses intrigues et jongleries depuis son arrivée à Paris jusqu'à son expulsion de France, et depuis son arrivée en Angleterre jusqu'à l'annonce de sa mort, à Delft, en Hollande, en 1845. Pour notre récit nous suivrons, en grande partie, la notice sur Naündorff imprimée dans le journal « l'Illustration » en 1845.

« Dans les premiers jours du mois de mai 1832, vers la fin d'une journée dont la chaleur avait été étouffante, un homme paraissant âgé de quarante-huit ans à peu près, couvert de poussière, accablé de fatigue, à l'air noble et fier cependant, et portant la tête haute et

(1) Ces détails sont tirés d'un écrit intitulé « Cinq années d'Intrigues dévoilées, » par M. Morin de Guérivière père, 15 août 1839. Quoique son auteur soit l'écrivain officiel du confrère Henri Hébert, on doit y ajouter foi, car ils émanent du ministère de l'Intérieur, direction de la police générale du royaume et sont signés : pour le ministre et par son autorisation, le conseiller d'État, B. Dejean.

pour ainsi dire renversée en arrière, venait d'entrer à Paris par la barrière d'Italie; il suivait d'un pas ferme le boulevard de l'Hôpital, et s'engagea bientôt sur le pont d'Austerlitz, qu'il traversa d'un bout à l'autre; mais, arrivé à l'extrémité, l'invalide de service courut après lui, et lui demanda la rétribution exigée. L'inconnu lui fit signe qu'il ne comprenait pas le français; l'invalide lui répondit par gestes; il tira un sou de sa poche, et compléta facilement sa démonstration. L'embarras de l'étranger devint visible; un profond soupir s'échappa de sa poitrine; enfin, après une longue hésitation, il prit dans la poche de son habit un mouchoir de fine batiste, le jeta à son interlocuteur, et se mit à courir dans la direction du boulevard Bourdon. Bientôt il était arrivé à la place de la Bastille, qu'il traversa, et on put le voir s'enfoncer dans la rue de la Roquette. Quelques instans après, l'étranger entrait dans le cimetière du père La Chaise, peu de moments avant la fermeture des portes, il se perdait au milieu des ifs et des cyprès. Le soir, couché près d'une dalle de marbre, il échappait à la visite des gardiens. C'est ainsi qu'il passa sa première nuit au milieu des tombeaux.

« Le lendemain, le malheureux, épuisé par la fatigue et par la faim, était encore étendu sur la terre quand un promeneur s'approcha de lui, eut pitié de sa misère, lui procura quelques aliments et le conduisit rue Richer, 16, chez madamr la comtesse de R... dont la générosité et la charité lui étaient connues.

« Cet homme était Naündorff; la dame généreuse et respectable chez laquelle le *hasard* l'avait conduit, c'était l'ancienne femme de chambre du fils de Louis XVI. On demanda à l'inconnu qui il était; il répondit allemand : « Je suis Charles-Louis, duc de Normandie, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette ». Madame de R... avait conservé un attachement religieux pour ses anciens maîtres, dont elle avait partagé les infortunes; elle perdit connaissance à cette réponse inattendue. Quand elle revint à elle, ses yeux se fixèrent profondément sur l'étranger et elle s'écria : « Oh! mon Dieu, c'est tout le portrait de sa malheureuse mère ».

« La bonne madame de R... était à moitié convaincue; elle avait conservé un habit que le dauphin avait porté à Versailles : c'était un petit frac d'enfant, en drap bleu, avec des boutons de métal. Elle alla le chercher : « Mon habit, » s'écria Naündorff. La conviction de madame de R... devint complète; elle serait montée sur l'échafaud, elle aurait subi le martyre sans renier sa foi.

« Naündorff fut donc installé chez son ancienne femme de chambre. On doit penser si le fils de Louis XVI fut fêté ! la maison de madame de R... devint la sienne. Madame de R... supplia le prince (c'est le seul nom qu'il fût permis de donner à l'inconnu) d'accepter les débris de sa fortune ; il eut la loyauté ou l'esprit de refuser, et se borna à demander un tailleur qui l'équipa de la tête aux pieds.

« Sous ce nouveau costume, les traits naturellement nobles et fiers de l'inconnu se développèrent ; il prit une pose et des gestes véritablement empreints d'une dignité royale; on lui fit la surprise d'attacher un immense crachat sur le revers de son habit. Bientôt madame de R... parla de l'illustre revenant à ses amis. Quelques vieux royalistes s'émurent. M. S... de L... voulut voir le rejeton si miraculeusement sauvé de ses anciens maîtres, et il ne tarda pas à proclamer le miracle ; il proposa de partir pour Prague. L'horizon politique se dora à ses yeux des plus douces illusions. La révolution de Juillet ne lui apparut plus que comme une justice du ciel. La France avait chassé des maîtres illégitimes; mais elle devait s'incliner devant l'innocente victime du Temple, qui ne lui avait jamais fait aucun mal. Le roi Louis-Philippe serait heureux de cette circonstance providentielle, qui lui permettait de se décharger du fardeau de la royauté sans trahir le vœu de la nation. On alla jusqu'à en parler à M. de Talleyrand, qui répondit : « Il y a des gens qui naissent avec deux mains gauches; ce pauvre S... est venu au monde avec deux mains gauches dans l'esprit ».

« Après M. S..., ce fut M. de Forbin Janson, le fougueux évêque de Nanci, qui se présenta ; ses illusions furent d'un autre ordre ; il ne crut pas à la démission du roi Louis-Philippe ; il se borna à proposer au prince (textuel) de s'engager dans les ordres sacrés ; il fit luire à ses yeux, dans un avenir très prochain, la tiare du souverain pontife. Naündorff, qui ne se sentait probablement pas une vocation suffisante, discuta longtemps et refusa un peu brutalement cette brillante perspective ; il ajouta, après trois jours de réflexion, qu'il était marié et père de six enfants.

« Cependant Naündorff avait pris un maître de français ; en peu de temps il fit de notables progrès, et il arriva à parler d'une façon assez intelligible sa langue *paternelle* et à l'écrire très suffisamment pour un prince de droit divin.

A cette époque, juillet 1832, vivait au fond d'un village de la Beauce, à Gallardon, près Chartres, un cultivateur nommé Mar-

tin ; le père Martin passait dans tout le pays pour recevoir des révélations du ciel ; une circonstance curieuse avait servi à propager cette réputation de visionnaire dont jouissait l'humble paysan.

En 1816, un dimanche pendant la grand'messe, le père Martin, dont la dévotion était bien connue, vit le ciel s'entr'ouvrir devant ses yeux ; il aperçut un immense faisceau de gerbes ardentes du milieu desquelles sortit un ange qui lui ordonna d'aller à Paris et de voir le roi Louis XVIII ; des ordres ultérieurs devaient lui être donnés. Une heure après, Martin après avoir embrassé sa femme et ses enfants, endossa sa veste la plus neuve, prit son bâton et sa besace, et suivit à pied la route de la capitale. Le cinquième jour, il arrivait aux Tuileries. Vers deux heures de l'après-midi, il entrait dans la cour du Carrousel, et arrivé sous le pavillon de l'horloge, il demandait à être introduit auprès du roi.

A ce même instant, un des ministres de cette époque se rendait au conseil ; il fut témoin des explications échangées entre Martin et l'adjudant de service ; Martin s'adressa à lui, lui fit part de la mission céleste qu'il avait reçue ; une heure après, le pauvre Martin était enfermé à Bicêtre, au milieu des fous.

Sa piété, son calme, la simplicité touchante de ses paroles, furent bientôt remarquées dans le triste asile où il était renfermé ; l'aumônier de la maison le prit en affection ; chaque soir il venait passer une heure avec le pauvre fou qui ne manquait ni d'esprit, ni de bon sens ; Martin lui raconta la vision qu'il avait eue et son triste résultat ; cependant les jours se passaient, Martin était toujours le même, et sa confiance dans son guide céleste augmentait chaque jour ; le digne aumônier parla à tout le monde du pensionnaire qu'on lui avait donné ; l'affaire fit quelque bruit ; enfin, après deux mois de détention, une voiture bourgeoise vint un matin prendre le paysan de Gallardon et le déposa à la porte des Tuileries ; cette fois les huissiers le laissèrent passer, on le conduisit dans le cabinet du roi qui fit fermer les portes et resta enfermé pendant plus de trois heures avec le simple cultivateur de la Beauce.

Ce qui se passa dans cette longue entrevue, il n'en fut jamais question au château. A Gallardon, Martin raconta qu'à peine introduit dans le cabinet du roi, il avait eu de nouveau sa vision et que l'ange lui avait soufflé les paroles qu'il avait prononcées ; « J'ai dit au roi, répétait souvent le père Martin, qu'il n'était pas le roi légitime de la France, que le fils de Louis XVI existait, que lui, le

roi, le savait bien, qu'il reviendrait un jour, mais qu'en attendant il était interdit à Louis XVIII de se faire sacrer à Reims ; que toute tentative à cet égard serait suivie des plus grands malheurs ; que la coupole de l'antique cathédrale s'écrouleraient sur les assistants et les écraserait... et le roi m'a répondu avec une vive émotion qu'il ne se ferait pas sacrer, qu'il en avait eu l'intention, mais qu'il y renonçait à tout jamais » (1).

« Cette version, vraie ou fausse, trouva dans la Beauce de nombreux incrédules ; l'entrevue de Martin et du vieux roi seule était incontestable ; les incrédulités ne devaient pas durer longtemps : on sut que, par ordre du roi, la maison que louait Martin venait d'être achetée et donnée au pauvre visionnaire ; dans la campagne comme partout, l'argent est le seul argument sans réplique ; il il n'y eut plus de doutes, et le père Martin fut élevé à l'état de prophète ».

En 1832, Martin jouissait, à dix lieues à la ronde, d'une réputation de sainteté ; on faisait des pèlerinages pour aller le consulter ; une secte s'était sourdement formée, et ses membres avaient pris la dénomination des Martinistes ; les amis de Naündorff comprirent le parti qu'on pouvait tirer des visions du cultivateur de la Beauce ; on lui demanda une entrevue qui eut lieu en septembre au presbytère de Saint-Arnould, petit village près Dourdan.

Le prétendu fils de Louis XVI fut présenté à Martin, qui, disait-on, ne savait pas quel personnage devait paraître devant lui ; dès le commencement de l'entrevue, il reconnut le duc de Normandie, déclara qu'il était bien le dauphin, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette ; l'enthousiasme des affiliés n'eut plus de bornes ; on versait des larmes, on s'embrassait, et le soir, le prince, le prophète et tous les témoins communiaient dans la modeste église du village.

Une scène touchante vint augmenter encore la foi des séides du futur roi de France ; Martin déclara que son existence était terminée, qu'un ange venait de lui apparaître et de lui annoncer qu'il

(1) Cette version qui a tant servi à l'imposture de Naündorff, est entièrement fausse. Nous avons dit dans le chapitre sur le Dauphin et les pseudo-dauphins que Martin pendant son entrevue avec Louis XVIII ne lui parla que de chose spirituelles et non de politique, et que du reste, il a écrit et signé une pièce qui l'atteste. Voyez sur ses révélations à Louis XVIII deux écrits publiés par M. Silvy, ancien magistrat.

n'avait plus que huit jours à passer sur la terre; et en effet le prophète, de retour à Gallardon, assembla sa famile, fit ses dispositions testamentaires. Huit jours après l'entrevue, Martin alla à la messe, rentra chez lui, fit connaître à ses enfants qu'un envoyé céleste lui avait ordonné de se rendre à Chartres, mais qu'il n'en reviendrait pas vivant, et que son cadavre serait rapporté dans une charrette. A midi, le prophète partit, et à huit heures du soir, comme il l'avait annoncé, on rapportait son cadavre dans une voiture de paysan; une information sur cette mort étrange fut commencée par M. le procureur du roi. Mais elle ne produisit aucun résultat, et les médecins déclarèrent que Martin était mort d'un apoplexie foudroyante, comme un simple mortel; les prêtres affirmèrent que son corps exhalait une excellente odeur de sainteté.

« Le bruit de ces faits se répandant dans toute la Beauce, l'existence et le retour du duc de Normandie s'y accréditèrent généralement; des souscriptions s'organisèrent; les curés de village mirent leurs noms en tête des listes et ils décidèrent que la moitié de leurs modestes appointements serait remise à l'innocente victime de la révolution française; sous l'influence des curés, les fermiers, les dévotes apportèrent leur offrande à la quête, et on n'estime pas à moins de quatre millions les sommes qui en l'espace de quatre mois, furent remises à Naündorff! Ce fut un fermier de Saint-Arnould, nommé Noël Paquet, qui fut chargé d'apporter les fonds au dauphin si miraculeusement retrouvé; tous les samedis, Noël arrivait à Paris, avec un énorme panier couvert suspendu à son bras; il en tirait les légumes les plus excellents, les fruits les plus beaux, et les doubles louis les plus vieux qu'il fût possible de trouver; un jour, il pliait sous le fardeau, son vaste panier contenait plusieurs centaines de mille francs en or et en billets de banque.

Un honnête homme, qui de très bonne foi croyait en Naündorff, et s'était constitué l'un de ses plus vigoureux soutiens, M. A. Gozzoli, que nous aurons occasion de citer plusieurs fois dans cette notice, a parfaitement expliqué l'engouement des légitimistes pour ce fourbe. Un homme, dit-il, se présente à des royalistes et leur dit : « Je suis le martyr vivant que vous cherchez; je suis ce dernier « descendant de soixante monarques, que la République déclara « mort en le voyant soustrait à ses fers; je suis cette victime d'une « politique cruelle et d'une famille sans entrailles, qui erra depuis « quarante ans sans famille et sans patrie; je suis ce paria que les

« rois de l'Europe repoussent à l'envi l'un de l'autre, moi leur
« égal par la naissance, moi qu'ils devraient traiter comme frère;
« je suis cet infortuné à qui la providence semble n'avoir laissé pour
« asile que la pitié de quelques Français généreux et pauvres ; je
« suis le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette ».

Cet homme les intéressa, il les émut : il y avait quelque chose de si persuasif dans son accent, de si simple dans ses récits ; il savait si bien appeler les larmes à l'appui de sa véracité, qu'ils se sentirent disposés à l'écouter favorablement. Il les initia à une vie passée de douleurs et de misère; il dévoila devant eux une longue et lamentable histoire. Le gouvernement prussien, qui connaissait son origine, l'avait persécuté d'une manière atroce; il l'avait fait trainer devant sa justice criminelle, tantôt comme incendiaire, tantôt comme faux monnayeur, pour déshonorer le fils de Louis XVI dans sa personne. Et lui, toujours innocent, toujours vertueux, il s'était vu condamner comme le dernier des malfaiteurs; il en avait subi la peine et forcément accepté l'opprobre.

D'anciens serviteurs du roi-martyr déclarèrent que ce nouveau venu n'était pas un fourbe comme ses prédécesseurs, ils se portèrent garants de son identité : leur conviction précéda et détermina les autres (1).

« Naündorff alors prit maison, il eut des chevaux, une voiture de Thomas Baptiste, une livrée; sur les boutons dorés de ses valets on avait gravée une couronne brisée. Le dauphin fit plus; grâce à son argent il eut une Cour, des aides de camp, des officiers d'ordonnance; il se composa un ministère, et on remarqua qu'il distribuait généreusement ses portefeuilles à des femmes jeunes et jolies; l'héritier de soixante rois de droit divin alla plus loin, il créa un journal (*la Justice*) chargé de défendre ses intérêts. Par une étrange coïncidence. le gérant responsable de cette feuille s'appelait Widerkeer; « la Quotidienne » découvrit qu'en allemand le mot *Widerkeer* signifiait *revenant*, et elle en conclut que ce gérant n'était autre que le duc de Normandie lui-même. La conséquence était fausse; car le dauphin ayant oublié de verser le cautionnement exigé par la loi, le malheureux Widerkeer fut traduit à plusieurs reprises devant les tribunaux et y encourut des condamnations dont le résultat fut

(1) A. Gozzoli, Quelques mots aux anciens abonnés et lecteurs de « la Voix d'un Proscrit ». Londres, 12 février 1841.

soixante quatre mois de prison qu'il subit à Sainte-Pélagie; il ne parvint même à recouvrer sa liberté qu'à l'aide d'un certificat d'indigence. Quand on parlait de cet infortuné, Louis XVII avait coutume de répondre : « Il est à la Bastille pour le service du roi ».

« Cependant la présence à Paris d'un prétendant à la couronne commençait à faire quelque bruit; une circonstance que ses amis appellèrent providentielle vint mettre le comble à cette émotion. Un jour (c'était le 28 janvier 1834) (1), Naündorff avait déclaré vouloir être seul; il avait poussé une reconnaissance dans plusieurs rues de sa capitale, et il avait daigné dîner chez Véfour, comme un simple bourgeois. Le soir, il revenait (rue de Bourgogne, n. 12), au faubourg Saint-Germain, où il avait établi sa demeure; il faisait nuit close; Naündorff venait de traverser la place du Carrousel, et il s'était engagé sous le guichet qui conduit au quai, et qui à cette époque, on peut s'en souvenir, n'était pas illustré d'un factionnaire. Tout à coup, un homme s'approche du représentant de la monarchie, lui pose la main gauche sur l'épaule, et de la droite lui porte cinq coups de poignard dans la poitrine, en lui disant : « Meurs, Capet ! » Heureusement, Louis XVII, portait suspendue à un cordon de soie, une petite médaille représentant la Sainte-Vierge, qu'il tenait, disait-il, de la reine-mère; la pointe du poignard frappa sur cette relique qu'elle perça; mais, grâce à cet obstacle, elle ne put qu'effleurer les chairs, sans attaquer aucun organe essentiel. L'assassin prit la fuite; Naündorff, n'osant pas crier dans la crainte d'être arrêté et conduit au corps-de-garde, où il aurait fallu décliner ses noms, prénoms et qualités, parvint à grand'peine à regagner sa demeure, où il fut obligé de garder le lit pendant plusieurs semaines (2).

La confiance des fidèles prit de nouvelles forces; le *Meurs, Capet !* dissipa les derniers doutes, et, il faut le dire, les discours du prince étaient assez habilement arrangés pour capter la crédulité de gens qui ne demandaient qu'à être abusés.

Voici comment il racontait lui-même ses infortunes.

---

(1) Et non au mois de novembre comme le dit par erreur l'auteur de la notice dans l'Illustration.

(2) C'était une première jonglerie destinée à frapper des imaginations catholiques, aussi fut-elle signalée par des faits calculés pour atteindre ce but. A. Gozzoli.

Je ne me suis pas évadé du Temple, disait-il, j'en suis sorti le plus naturellement du monde. Un comité royaliste s'était organisé; son but était de me sauver; M. de Frotté, un de ses membres, se présenta à M. Dussault, mon médecin, devint son élève et eut ainsi ses entrées au Temple; un jour il me prit, me conduisit dans un cabinet placé sous la flèche de la tour, et me recommanda le plus profond silence; on me substitua un enfant malade, condamné par la faculté; deux jours après, cet enfant mourut et on l'enterra comme le dauphin; après ma mort, il n'y avait plus de prisonniers au Temple; toute surveillance cessa donc, et je sortis sans rencontrer le moindre municipal; cependant le bruit de cette ruse se répandit dans un certain monde; il fallait dépister les recherches de la police; le comité royaliste imagina alors d'envoyer des faux dauphins sur toutes les routes du royaume, on prit une douzaine d'enfants de mon âge; on leur confia une partie de mes secrets de famille, et on les expédia, l'un à Bordeaux, l'autre en Vendée, le troisième en Allemagne, etc. Ce sont ces enfants qui, devenus hommes plus tard, ont essayé de continuer le rôle qu'ils avaient été chargés de jouer; c'est là l'explication du nombre incroyable de faux dauphins.

L'histoire n'était pas mal trouvée; Naündorff la complétait en disant qu'en 1814, les rois alliés connaissaient parfaitement son existence et que les sacrifices imposés à la France furent d'autant plus grands, que Louis XVIII n'était pas l'héritier légitime de la couronne et qu'il avait étouffé les scrupules des souverains coalisés sous l'or de la nation.

Parlait-on du duc de Berry devant Naündorff, il répondait intrépidement que ce prince avait voulu plusieurs fois lui faire rendre la couronne et qu'il était mort victime de sa loyauté.

Un jour, dans le journal qu'il publiait, en 1835, Naündorff fit insérer une lettre adressée au roi Louis-Philippe et portant ces deux mots : MON COUSIN. Dans cette lettre, Naündorff disait que dans la nuit du 10 août, le roi son père avait caché des sommes considérables et des diamants d'un grand prix dans une des caves des Tuileries, et il se faisait fort de retrouver ce trésor. Sans contredit, le roi Louis-Philippe n'eut aucune connaissance de cette lettre et de cette offre; mais le soir même, M. Alexandre de Laborde, aide-de-camp du roi, vint trouver Naündorff dans son hôtel, rue de Bourgogne, n. 12, resta plusieurs heures enfermé avec lui; la conversation eut lieu en allemand, langue que M. de Laborde parlait fort bien; ces messieurs

paraissaient être parfaitement d'accord, et, au moment où ils se séparèrent, on entendit l'aide de champ du château dire *en bon français* à Naündorff qu'il viendrait très-incessamment le chercher pour le conduire aux Tuileries.

Il est inutile de dire que M. de Laborde ne revit plus Naündorff.

A ces circonstances s'en joignirent d'autres, dont l'auteur de la Notice sur ce personnage dans « l'Illustration » a été le témoin, et qui méritent d'être rapportées :

Naündorff était à table ; il dînait en compagnie de plusieurs personnes ; une dame, la mère de l'un des convives, qui arrivait de la province, et qui n'avait jamais vu le prétendu duc de Normandie, fut fort étonnée d'apprendre qu'elle se trouvait en présence du roi légitime de France.

« Monsieur, lui dit-elle, je n'ai jamais vu le dauphin ; mais une dame de mes amies m'a raconté qu'elle avait eu l'occasion d'approcher plusieurs fois de lui, dans son enfance, et qu'elle avait remarqué qu'il avait, au milieu de la machoire inférieure, deux dents, deux incisives aussi étroites et aussi pointues que des dents de lapin ».

Naündorff abaissa immédiatement sa lèvre inférieure, et montra à la société ébahie les deux dents de lapin demandées.

A quelques jours de là, une autre dame fort riche, madame la comtesse de ***, voulut voir le duc de Normandie ; elle lui fut présentée et lui dit qu'elle avait souvent joué, à Versailles, avec le dauphin ; Naündorff répondit aussitôt qu'il la reconnaissait ; mais cette reconnaissance fit peu d'impression sur la visiteuse. « Si vous êtes le fils de Marie-Antoinette, répliqua-t-elle, vous devez vous rappeler un petit nom d'amitié que vous me donniez dans nos jeux d'enfants ». Le royal rejeton hésita quelques minutes ; madame *** riait de son embarras. « Ce petit nom, disait-elle, il est impossible que vous l'ayez oublié.

— Attendez, attendez, je me rappelle, je crois me rappeler.

— Vous croyez ?...

— Oh ! ma mémoire, non ; je ne trouve rien... Ce nom !... mais vous y tenez donc beaucoup !

— Oh ! essentiellement...

— Que sais-je, moi ! je vous appelais ma petite amie ?...

— Non, ce n'est pas cela.

— Mon cœur?...

— Vous n'y êtes pas, fit en riant la comtesse, tenez, voulez-vous m'en croire, changeons de conversation ».

Et en effet, on parla de toute autre chose, de la pluie, du beau temps; cependant Naündorff ne se mêlait pas à l'entretien; ordinairement il avait une paresse de vrai prince, et on voyait ce soir-là que son esprit suait sang et eau ; sa bouche marmottait des syllabes inintelligibles; ce fut une soirée très maussade ; enfin, madame la comtesse *** se leva, prit son chapeau et se disposa à partir ; on entendit avancer sa voiture, déjà elle avait descendu quelques marches ; tout à coup Naündorff se précipite sur l'escalier, il arrête cavalièrement la dame par le bras... « Ce nom, je le sais, » lui dit-il.

Un sourire d'incrédulité effleura les lèvres de la comtesse.

« Rentrez un instant, » dit avec autorité le prétendant.

Madame *** rentra ; on ferma les portes et on ouvrit les oreilles.

« Voyons, j'écoute, dit-elle, il est tard, dépêchez-vous ».

Alors le prince, avec tout le flegme allemand, articula quatre syllabes dont la réunion produisit un mot qui n'était pas dans le dictionnaire, mais qui traduisait très clairement une idée fort étrange. Ce mot, nous regrettons de ne pouvoir le reproduire ici ; deux raisons s'y opposent : la première c'est qu'il est devenu un secret que Naündorff nous fit jurer de conserver ; la seconde raison, je la tais, elle est d'ailleurs très clairement exprimée dans un refrain célèbre de Béranger.

Cependant, à la prononciation, un peu accentuée, il est vrai, de ce nom, madame *** était tombée sur une chaise, elle suffoquait, il fallut couper les lacets de sa robe, il fallut lui faire respirer des sels ; enfin, après vingt minutes à peu près, elle reprit connaissance, plongea ses grands yeux fixes sur le prétendant, prit sa main qu'elle baisa, puis elle partit sans dire un mot.

Le lendemain, Naündorff reçut une lettre qui contenait un bon de 150,000 francs sur un banquier; le soir, madame la comtesse *** était partie pour l'Allemagne ; Naündorff ne la revit plus.

A la suite de ces divers incidents, Naündorff prit un aplomb royal ; il écrivit à madame la duchesse de Berry qu'il avait découvert un moyen de sauver la dynastie exilée, et de rendre en même temps hommage à la vérité si longtemps méconnue. Il s'agissait tout simplement d'un mariage solennellement contracté entre la prin-

cesse exilée et l'héritier légitime des rois de France. Naündorff proposait donc sa main à madame la duchesse de Berry, et il s'engageait à adopter le duc de Bordeaux et à le reconnaître pour le dauphin de France. On fit observer au prétendant que madame de Berry avait épousé, trois ans auparavant, M. de Lucchesi-Palli, et qu'il avait lui-même une femme légitime au fond de l'Allemagne. Il répondit que Napoléon avait bien divorcé pour épouser Marie-Louise, et il envoya M. le marquis de S***, chargé de ses pleins pouvoirs, porter sa lettre à Madame.

« Le plénipotentiaire revint, mais ne rapporta pas l'ombre d'une réponse.

« Naündorff s'adressa alors à madame d'Angoulème, en 1834.

« Vous irez à Prague, dit-il à l'un de ses agents (M. A. Morel de Saint-Didier), vous verrez ma sœur, vous lui direz que j'existe et que je suis décidé à me faire reconnaître par elle; vous lui direz que dans le voyage à Varennes elle était habillée en petit garçon, et moi en petite fille, que je n'ai pas oublié les faux noms que nous prîmes l'un et l'autre pendant le trajet; et que je suis prêt à lui faire connaître ces noms ; vous ajouterez qu'au Temple, la reine notre mère et Madame royale notre tante écrivirent quelques lignes sur un papier, que ce papier fut coupé en feston par le milieu, qu'une moitié de cette pièce lui fut donnée, et que l'autre me fut remise ; que celle-ci ne m'a jamais quitté, que je l'ai encore et que je suis tout disposé à opérer un rapprochement ; et si tout cela ne suffit pas, vous ferez savoir à madame d'Angoulême que je porte un signe de naissance, un pigeon bleu formé par un bizarre assemblage de veines et de nerfs ; qu'elle porte, elle, un signe pareil sur la même partie du corps, mais à droite chez elle, et chez moi, à gauche.

« Le diplomate, porteur de ces étranges paroles, partit pour Prague ; il affirma avoir complètement rempli sa délicate mission, mais n'avoir pu obtenir de réponse.

« Cependant, les dépenses de Naündorff, ses démarches, les visites trop fréquentes de ses partisans commençaient à faire quelque bruit. On sut que la police allait s'émouvoir ; le roi de France courait le risque d'être jeté dans une prison et traduit devant une cour d'assises : il fallut le cacher. On loua secrètement un hôtel rue Saint-Guillaume, 34, dans le faubourg St-Germain, et l'on ne donna la nouvelle adresse du prince qu'à ses amis les plus dévoués. On leur

livra en même temps les signes de reconnaissance à l'aide desquels il était possible de parvenir dans l'intérieur de l'hôtel. Il fallait pour cela porter des habits couleur muraille et frapper d'une certaine façon à la loge du concierge. Le propriétaire de la maison, M. le comte de L... fut informé de ces précautions extraordinaires exigées pour être introduit auprès de son locataire. Il crut que Mgr de Quélen, archevêque de Paris, redoutant un désastre pareil à celui qui avait détruit en deux heures son palais archiépiscopal et sa villa de Conflans, s'était logé incognito dans ses appartements. M. le comte de L... conçut des craintes fort vives pour la solidité de sa maison, et il donna ordre à son intendant de le débarrasser de son vénéré, mais trop dangereux locataire.

Naündorff allait grand train; aussi commençait-il à avoir besoin d'une reconnaissance d'état, et au plus vite, afin de refaire sa caisse. Conséquemment, il en forma la demande par devant les tribunaux, au commencement de 1836, bien que M. Morel de Saint-Didier n'ait, en 1834, obtenu aucune réponse de la duchesse d'Angoulême. Voilà comme la « Gazette de France », dans son numéro du 16 janvier apprécie cette impertinente demande.

Ce compétiteur au trône n'a pas peur de la *justice*, lui. Au contraire il l'invoque si bien et si haut, qu'il a fait paraître un journal sous ce nom, dans le seul but de mettre tous ses droits en lumière, d'appeler tous les témoignages, de lever tous les doutes...

Nous voulons être justes, nous qui ne faisons pas la *justice*; en conséquence, nous déclarons que si M. Naündorff prétend aux titres et qualités de duc de Normandie, ce n'est pas pour ravir la couronne de France à celui qui la possède, il ne se soucie pas d'être Louis XVII, il se contente d'être Charles-Louis, duc de Normandie; et c'est devant les tribunaux, qu'aux termes des art. 78, 84 et autres du Code civil, il réclame purement et simplement la qualité de fils aîné de Louis XVI. Excusez du peu...

Mais à la place du gouvernement, je ne me laisserais pas endormir par la feinte humilité du véritable duc de Normandie. Si une fois il avait repris judiciairement ce titre là, qui sait jusqu'où il mènerait les doctrinaires? à moins pourtant que la police ne se trouve derrière l'horloger prussien, et qu'elle fasse agir dans un intérêt si absurde et si sale que nous ne voulons pas nous y arrêter un instant. Mais alors, et s'il n'en est rien, comment elle, cette police qui se montre si active, si prévoyante, si soupçonneuse, si brutale dans

beaucoup d'occasions, ne pense-t-elle pas aux conséquences du procès du véritable duc de Normandie, lequel avec tous les moyens de séductions imaginables de Générès et de Rambaud, pourrait finir par faire un parti politique dans le royaume des Français? Nous n'y concevons rien, et nous disons comme le Léandre des Plaideurs: « Ma foi, horloger, police, séducteurs, doctrinaires, il faudrait tout lier ».

Le gouvernement, ainsi que l'on va le voir, ne fut point la dupe de Naüodorff.

Dans les piquants Mémoires que M. Gisquet a publiés sur le temps de son administration à la police, il y a un chapitre particulier aux deux pseudo-dauphins qui se partageaient alors les sympathies des royalistes; Henri Hébert et Naündorff : il renferme des détails très curieux sur les dernières années d'intrigues du fourbe qui nous occupe.

Hébert avait été condamné le 5 novembre 1834, à douze années de détention. Débarrassé de ce dangereux compétiteur, l'autre Louis XVII dont M. Morel de Saint-Didier nous révéla l'existence, lors du procès d'Hébert, audience du 31 octobre 1834, devient plus entreprenant : le voilà seul maître du terrain, il l'exploite de son mieux. Entouré de quelques légitimistes, qui font confidence à leurs amis de la miraculeuse conservation du dauphin, il ne tarda pas à se voir l'objet des attentions, des respects d'un grand nombre de fidèles.

C'est Joas échappé au poignard d'Athalie. On s'impose des sacrifices pécuniaires pour lui rendre la vie aussi douce que possible; son entourage veille jour et nuit sur le précieux dépôt de sa personne, et ne permet qu'à fort peu d'élus d'arriver jusqu'à leur auguste maître.

Jusque-là le pouvoir se bornait à lever les épaules, et je présume que le nouveau duc de Normandie eût été bien aise lui-même de prolonger la durée de ce rôle, sans lui donner un caractère plus décidé; mais ses amis ne veulent pas le laisser croupir dans cette honteuse obscurité. On commence à compromettre les succès de son agréable industrie, à troubler le repos de son heureuse position en lançant, peut-être malgré lui, notre prince débonnaire dans quelques machinations qui ne pouvaient pas manquer de le compromettre.

Telle est la destinée des grands; ils deviennent quelquefois les

jouets de leurs courtisans. Ceux-ci, pour servir leur ambition personnelle, leur créent des embarras imprévus et peuvent les conduire à leur perte sous une apparence de zèle et de dévoûment.

L'autorité est donc encore obligée de sévir contre cet héritier du trône. On apprend qu'il s'appelle *Naündorff*, qu'il est d'origine allemande; ce qui, d'ailleurs, ne pouvait pas être douteux quand on avait l'honneur de l'entendre parler; car l'éducation du prince n'avait point corrigé un accent germanique des plus prononcés.

Pendant sa courte détention au dépôt de la préfecture de police, M. Dutilleul, avoué, et M. Garnier, huissier, agissant au nom du duc de Normandie, font signifier à la duchesse d'Angoulême et déposent au parquet du procureur du roi des actes par lesquels leur client faisait sommation à sa sœur (madame la duchesse d'Angoulême) de lui rendre bon et fidèle compte de la moitié de tout ce qu'elle a recueilli de la fortune paternelle et maternelle.

En même temps M. le garde-des-sceaux était saisi d'une réclamation adressée par les *membres du conseil judiciaire de M. le duc de Normandie*, savoir : MM. Gruau, ancien procureur du roi; Briquet, avocat à la Cour royale, et Bourbon-Leblanc, avocat consultant.

Ces trois messieurs vinrent me voir pour obtenir la permission de communiquer avec leur illustre mandant, et je me rappelle leur foi inébranlable dans l'origine et les droits de celui qu'ils éclairaient de leurs lumières. A leurs yeux, M. Naündorff, malgré son baragouin franco-allemand, était sans aucun doute *monseigneur le duc de Normandie*. Je ne sais vraiment si l'effronterie des imposteurs doit plus étonner que la facilité avec laquelle des hommes éclairés et honorables deviennent les dupes de leurs mensonges.

Pour couper court aux erreurs ou aux mystifications, l'on fit partir Naündorff pour Calais, accompagné de quelques agents de police qui le déposèrent à bord d'un paquebot anglais. Avant l'époque de cette expulsion qui eut lieu le 16 juillet 1836, la *Gazette d'État de Prusse*, avait annoncé que ce Naündorff était un horloger fort connu à Berlin, lequel avait été plusieurs fois entre les mains de la justice, et avait subi un emprisonnement dans la maison correctionnelle de Brandebourg.

Par cette expulsion, le gouvernement mit un terme aux escroqueries de Naündorff et à ses manœuvres, quoique plus ridicules en-

core que dangereuses, en usant des pouvoirs que la loi lui accorde *de faire sortir de France tout étranger qui trouble l'ordre.*

Mais cette expulsion opérée sur l'ordre du ministère français indigna les croyants en Naündorff. A l'aspect de cet acte illégal et violemment hostile en apparence, on s'écria : « Oh ! c'est bien le « fils de Louis XVI ! A quel autre que lui oserait-on interdire l'en- « trée du sanctuaire de la justice par la force ? Pourquoi l'expul- « serait-on s'il n'était pas celui qu'il affirme être ? » Voilà ce qui fut dit, un peu légèrement peut-être ; il ne vint à l'esprit de personne que ce coup d'état administratif qu'on prenait pour une mesure dictée par la crainte et pour aveu d'identité, pourrait bien n'être au fond qu'une adroite rouerie politique concertée entre les persécuteurs et la victime, un brandon de discorde à l'adresse d'un parti, un drapeau jeté dans son camp pour diviser ses forces.

Ce nouveau Joas, éprouvé par tant d'adversités, sauvé miraculeusement deux fois, ne parut pas avoir été conservé sans un but providentiel. Égarés par son artificieuse hypocrisie, ses amis l'avaient doué sur sa parole des qualités les plus touchantes et du cœur le plus noble. Qui ne comprendra pas ces illusions que se font des âmes généreuses ? Il s'était offert à eux ceint de la double auréole du malheur et de la vertu ; bientôt il en vint à leur tenir ce langage : — « Vous voyez en moi l'instrument choisi par la Provi- « dence pour pacifier la France divisée par les factions, et pour « consolider la paix de l'Europe. Vous voyez le Messie que l'Uni- « vers attend, que les oracles annoncent comme devant rétablir la « vérité et la justice de Dieu sur terre. Telle est la grande mission « politique et religieuse que le Tout-Puissant a réservée au fils de « Louis XVI ». Voilà ce qu'il a dit à ceux qui l'avaient reconnu, et presque tous les crurent (1).

Les yeux des fidèles de Naündorff étaient loin d'être dessillés lors·

---

(1) On sait que des prophéties plus ou moins authentiques (et particulièrement celles du laboureur Martin et de l'ouvrier Pierre-Michel Vintras), furent exploitées par ce jongleur sacré, et l'aidèrent puissamment à jouer son rôle. J'ignore, dit M. Gozzoli, s'il doit apparaître prochainement un grand monarque destiné par la Providence à pacifier l'Europe et à faire refleurir la religion et la morale. Mais ce que je ne crois pas du tout, ce que personne ne croira, c'est que Dieu, pour préparer un homme à remplir cette haute mission, commence par le flétrir aux yeux du monde, en permettant qu'il foule aux pieds tous les préceptes de la morale et toutes les lois de l'honneur.

qu'advint l'expulsion de ce fourbe. Aussi vit-on encore paraître divers écrits pour le soutien de sa cause, et un journal qui succéda à « la Justice » : il était intitulé « la Voix d'un Proscrit ». Le fondateur et le principal rédacteur de ce nouveau journal Naündorffiste, était M. A. Gozzoli, alors encore l'un des croyants les plus fermes de l'imposteur, mais qui depuis, en février 1841, a noblement reconnu son erreur, dans son opuscule intitulé : « Quelques mots aux anciens abonnés et lecteurs de la Voix d'un Proscrit » : « Il est des « devoirs, dit l'auteur de cet opuscule, dont l'accomplissement est « on ne peut plus pénible à ceux auxquels ils sont imposés. Mais « quand on a contribué à entraîner dans une voie de mensonge des « gens de bonne foi qu'on croyait conduire à la vérité; quand on a « provoqué l'intérêt, l'estime, les sympathies les plus généreuses, « les dévoûments et les sacrifices les plus touchants en faveur d'un « personnage méprisable et d'une cause abjecte, il y aurait plus « que de la faiblesse, il y aurait complicité morale à ne pas avouer « tout haut son erreur. Ce devoir qu'une probité sévère impose, « je viens le remplir au grand jour de la presse ». Et il l'a rempli de façon à démasquer complètement l'imposture de Naündorff. Disons-le en passant, la source de l'erreur de M. Gozzoli est dans son opinion, que partagent encore quelques personnes, que le fils de Louis XVI a été enlevé et que l'acte qui constitue son décès est faux.

En arrivant en Angleterre, Naündorff alla se fixer à Camberwell, près de Londres et y continua son rôle. Pour accroître le nombre de ses partisans, il imagina des communications avec les esprits célestes, à la suite desquelles il mit le comble à ses intrigues en se déclarant le chef d'une secte nouvelle, vraisemblablement de l'Œuvre de la Miséricorde, dont l'ouvrier Vintras est l'un des prophètes.

« Quant au personnage politique, dit M. Gozzoli, il s'est suicidé de gaîté de cœur. L'immoralité du messie de Camberwell, les désordres de sa vie, ses habitudes et ses allures de faussaire, le mensonge évident de ses deux assassinats (nous parlerons du dernier tout à l'heure), autorisent à regarder comme plus que suspectes celles des preuves d'identité qu'on avait acceptées bénévolement sans autre témoignage que le sien. Or, ces preuves-là sont assez nombreuses pour justifier les défiances et l'incrédulité actuelles de la plupart de ses anciens amis. Ils se figuraient les tenir

d'un honnête homme; l'honnête homme s'est évanoui à leurs yeux, et leur confiance a disparu avec lui. Oui, il faut que vous le sachiez, vous qui profanez un nom auquel vous n'avez peut-être aucun droit, vous qui fûtes aimé et honoré autant qu'on vous méprise aujourd'hui, si quelques-uns de ceux qui reconnurent votre identité avec l'orphelin du Temple la rejette comme impossible à cette heure, l'objection la plus décisive qu'ils lui opposent, c'est votre infâmie.

On se rappelle la première jonglerie de Naündorff: c'est l'assassinat supposé sous le guichet des Tuileries, le 28 janvier 1834. Une jonglerie semblable a eu lieu à Londres, le 16 novembre 1838. Lors de l'assassinat de Londres, les lieux et les circonstances étaient changés; il y avait un *ange* qui insultait cette même Vierge dont l'intercession l'avait précédemment sauvé, et fulminait contre le catholicisme. Cet attentat avait été annoncé prophétiquement par le révélateur peu de jours auparavant, et donné comme une preuve de la vérité de sa mission et de la protection toute spéciale de Dieu. Or, pour apprécier la valeur de ce témoignage, il est important de savoir que, peu de moments après l'événement, le blessé envoyait secrètement sur le lieu de la scène son fils aîné, pour y ramasser les pistolets et les faire disparaître. Cette circonstance, restée ignorée jusqu'à présent fut soigneusement soustraite à l'investigation des magistrats et à la connaissance des amis qui l'entouraient.

« La famille du nouveau Messie habitait Camberwell; mais dès avant 1840 son chef vivait séparé d'elle. Il venait la visiter une ou deux fois par semaine pendant quelques heures, puis il disparaissait en prenant des précautions incroyables pour dérober la connaissance de sa retraite, et pour dépister ceux qui essaieraient de le suivre. Et où allait-il de la sorte, ce père de sept enfants, ce mari presque sexagénaire, ce révélateur d'un nouvel Évangile? Où allait-il? Il fallait le demander à la réputation dont il jouissait. Je veux bien n'en pas pas dire davantage. Toujours habile à couvrir ses désordres d'un manteau sacré, cet imposteur a imaginé de se faire ordonner la vie qu'il mène par le ciel. — « Mon guide céleste, écrivait il le 5 février 1840, m'a prescrit de sortir de ma maison et d'aller m'enfermer dans une retraite, afin d'y exécuter religieusement la sainte volonté du Tout-Puissant (1). »

(1) A. Gozzoli. « Quelques mots aux anciens abonnés et lecteurs de « la Voix

Et voilà pourtant l'homme, dont un avocat de talent et un homme d'honneur devaient faire l'apologie devant le tribunal de première instance de Caen, en 1842, à l'occasion du prophète de Vintras. Mais si son plaidoyer n'a pas été prononcé en entier, M. Bérard, de Pont-Lieue, a eu le triste courage de le faire imprimer, et les Naündorffistes n'ont rien perdu : ils ont pu pleurer sur les infortunes de leur fétiche.

Dans le mois d'oût 1845, les journaux de Paris publièrent une note ainsi conçue :

Le soi-disant comte de Normandie, forcé de quitter l'Angleterre, s'était retiré à Delft, en Hollande; il y est mort le 10 de ce mois. Il était âgé de soixante-dix ans; sa ressemblance avec le roi Louis XVI était grande, et pouvait expliquer l'obstination de quelques personnes à le prendre pour le dauphin mort au Temple. Lui-même paraissait croire de bonne foi à son identité.

Dans ces derniers temps, il s'était occupé d'expériences pyrotechniques concernant l'art militaire, et comme il lui était arrivé divers accidents dans ses expériences, ses partisans voulaient y voir des complots tramés contre ses jours. On ne voit pas qui aurait eu intérêt à se débarrasser de ce personnage tout-à-fait inoffensif.

Cette nouvelle n'est-elle pas controuvée? Il paraîtrait que les affiliés de l'œuvre de la miséricorde auraient obtenu de leur idole que, pour échapper aux réclamations de toute nature qui l'accablaient, il fît le mort pour un certain temps. L'instant convenable venu, il reparaîtrait plus glorieux que jamais. Dieu avait promis au prophète Vintras qu'il ressusciterait des personnages de hautes qualités pour prouver aux plus incrédules l'identité de Naündorff avec le fils de Louis XVI, le Messie que les royalistes attendent. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un Français, M. Watripont, se trouvant au commencement de cette année à Londres, affirme y avoir rencontré Naündorff.

Quelques jours après la publication de la note annonçant la mort

---

d'un Proscrit. » — Je dois déclarer, dit M. Gozzoli, que je ne suis pas allé à Londres une seule fois pendant la durée de la publication de « la Voix d'un Proscrit; » ce n'est que longtemps après que j'ai pu juger par moi-même l'homme de Camberwell. Si j'avais eu plus tôt l'expérience que j'acquis alors, le dégoût m'eût arraché la plume des mains bien avant l'époque où « la Voix d'un Proscrit » termina sa carrière.

de Naündorff, M. Hébert, ex-directeur des postes de l'armée d'Italie, écrivait une lettre dans laquelle on lit :

« Si le duc de Normandie est le même personnage que j'ai vu à Rome dans les premiers jours de mai 1810, en état d'arrestation, subissant un interrogatoire dans le cabinet de M. le général Radet, général de gendarmerie, il serait effectivement le fils de Louis XVI. Cette conviction je l'ai puisée dans celle de M. Radet qui venait d'interroger le prétendant, de lire les pièces dont il était porteur ».

Cette déclaration est extraordinaire; elle est grave, car, d'un côté, M. Hébert est loin d'être un légitimiste; en 1830, il a été décoré de la croix de juillet; il n'a pu, par conséquent, être poussé par aucune passion de parti; et de l'autre, M. le général Radet, dont M. Hébert cite l'opinion, est précisément une des cinq personnes qui arrêtèrent la voiture dans laquelle se trouvaient Louis XVI et ses enfants, lors de la fuite Varennes.

Non Naündorff n'est point ce fils du vertueux Louis XVI. L'est-il? alors il est bon que l'on connaisse l'appréciation qu'en a faite un homme qui a été l'un de ses plus chauds partisans, M. A. Gozzoli, dans l'écrit que nous avons déjà cité.

« J'avais cru me dévouer à une infortune sacrée, à une cause noble et sainte; j'ai regardé de près celui que mes respects lointains élevaient sur un piédestal, et bientôt il ne m'a inspiré qu'un dégoût inexprimable. Quel est-il, cet aventurier mystérieux, s'il n'est pas en effet le fils dégradé de Louis XVI ? Je l'ignore, et je n'ai pas besoin de connaître son origine pour l'estimer à sa juste valeur. Est-il l'instrument d'une de ces sociétés souterraines qui attaquent l'existence des gouvernements dans l'ombre et minent le sol sous leurs pas? Est-il l'agent de quelque police immonde? peu m'importe ! Ce que je ne sais que trop, c'est que cet homme est un fourbe aussi dangereux que fécond en ressources; c'est qu'il est familiarisé de longue main avec la perversité la plus profonde. De loyaux défenseurs ont uni leur voix à la mienne pour le recommander à l'opinion ; nos écrits lui ont fait des partisans et des admirateurs : que ceux de nos concitoyens qui furent entraînés par nous dans cette cause nous le pardonnent. Abusés nous-mêmes, égarés de bonne foi, il nous restait un devoir de conscience à remplir, celui de les éclairer, et nous prenons l'engagement de le remplir jusqu'au bout ».

L'écrit dont nous venons de donner un passage est terminé par une *déclaration relative au personnage se prétendant duc de Nor-*

mandie, fils de Louis XVI, connu sous *le nom de Naündorff, résidant à Camberwell, près de Londres*, déclaration, datée de Paris, le 16 février 1841, et signée de sept légitimistes trompés par ce fourbe : MM. le chevalier A. de Cosson, Hugon Roydor, J.-B. Laprade, Ch. de Cosson, Chabron de Jussac, Xav. Laprade, avocat, A. Gozzoli, rédacteur-gérant du journal «la Voix du Proscrit ». Elle confirme entièrement l'écrit particulier de M. Gozzoli *Quelques mots*, etc. et est ainsi terminée : Quant à l'auteur de cette vaste intrigue, nous n'entreprendrons pas, pour le moment, de rechercher ce qui se rapporte à ses mystérieux antécédents et aux droits sur lesquels il fonde ses prétentions, qu'il soit le fils dégradé de Louis XVI ou bien un criminel obscur, comme l'ont considéré les tribunaux de Prusse, ou bien encore l'agent de quelque parti ténébreux, peu importe.

En résumé, tous les faits que nous avons été à même d'approfondir, ne nous ont découvert qu'une hypocrisie consommée jointe à l'astuce et au mensonge le plus effronté.

Ce n'est qu'après un examen mûr et consciencieux et sur des preuves incontestables que nous nous sommes décidés à faire la présente déclaration.

OUVRAGES PUBLIÉS

POUR APUYER ET COMBATTRE L'IMPOSTURE DE NAUNDORFF.

I. Révélation sur l'existence de Louis XVII, duc de Normandie; par M. *Labreli de Fontaine*, bibliothécaire de S. A. S. madame la duchesse douairière d'Orléans. (Première partie). Paris, de l'impr. de Carpentier-Méricourt, 1831, in-8 de 28 pages.

II. Nouvelles Révélations sur l'enlèvement et l'existence du duc de Normandie, fils de Louis XVI ; par M. *Labreli de Fontaine*, bibliothécaire de S. A. S. la duchesse d'Orléans douairière. Seconde partie. Paris, de l'imp. du même, 1832, in-8 de 20 pages.

A la page 10 du premier écrit, Marat est qualifié de médecin du comte de Provence (depuis Louis XVIII) ; il était médecin des gardes du corps du comte d'Artois (depuis Charles X). Les pages 17-20 contiennent une *Proclamation du général Charette à son armée*, lorsque, travaillée à la fin de 1795 par les agents corrupteurs du Directoire, elle se disposait à mettre bas les armes et à accepter les indemnités qu'on lui offrait.

Page 16 de son premier écrit, l'auteur promettait un ouvrage de plus longue haleine sur Louis XVII qui n'a pas paru.

Les *Nouvelles Révélations* sont l'un des deux écrits que M. Eckard a réfutés par *Un dernier mot sur Louis XVII*, etc.

III. Apparition d'un nouveau prétendu Dauphin, se disant fils de Louis XVI. Paris, rue Dauphine, n. 24, 1831, in-8 de 4 pag.

IV. Existence (l') de Louis XVII, prouvée par les faits et par les prophéties, et réponse aux brochures de MM. (A. Antoine) de St-Gervais et Eckard, intitulées; l'une « Pièces authentiques de la mort du jeune Louis XVII, détails sur ses derniers moments, pièces justificatives, documents inédits, et réfutation des mémoires du soi-disant duc de Normandie, fils de Louis XVI; » l'autre : l'Enlèvement et l'existence actuelle de Louis XVII démontrés chimériques »; par M. *Fortin*. Paris, Mme Goullet, 1832, in-8 de 32 pages.

V. Passé (le) et l'avenir expliqués par des événements extraordinaires arrivés à Thomas Martin, laboureur de la Beauce; avec des notes curieuses sur quelques personnages qui ont figuré dans ces événements : quelques mots sur les révélations publiées à ce sujet par M. S*** (*L. Silvy*, ancien magistrat). On y a joint une Dissertation sur le procès-verbal de la mort de Louis XVII, sur les Mémoires dits du duc de Normandie et sur divers ouvrages récemment publiés touchant le même sujet. Cette édition est la seule qui soit revêtue de l'attestation de M. Th.-Ign. Martin. (Le tout publié aux frais de M. *Eug. de Montmorency*). Paris, Bricon, 1832, in-8 de 308 pag.

C'est, ainsi que nous l'avons dit précédemment, une nouvelle éditionde la Relation des événements arrivés à Thomas Martin, altérée et considérablement augmentée (de plus de 50 pages). Les fauteurs et les dupes de Naündorff circonvinrent ce laboureur visionnaire, qui eut alors de plus fréquentes révélations toutes favorables à la cause de l'imposteur. On est affligé de voir le nom d'un Montmorency compté au nombre des dupes de Naündorff.

C'est à cet ouvrage qu'a répondu M. Eckard, par un écrit intitulé : *Un dernier mot sur Louis XVII*, etc.

VI. M. S** (*Louis Silvy*), ancien magistrat, à l'auteur de l'écrit intitulé : « le Passé et l'avenir expliqués par des événements extraordinaire arrivés à Thomas Martin, laboureur de la Beauce ». Paris, de l'imp. de A. Pihan Delaforêt (1832), in-8 de 28 pages.

Cet écrit a pour but de prouver la fausseté d'un dire avancé par l'auteur de « le Passé et l'avenir » que lors de son entrevue avec Louis XVIII Thomas Martin lui aurait révélé l'existence de Louis XVII, et aurait dit au roi de descendre de son trône pour y laisser monter son neveu.

VII. Quelques Souvenirs destinés à servir de complément aux preuves de l'existence du duc de Normandie, fils de Louis XVI ; par *A.-J. Morin de Guérivière*. Paris, de l'impr. d'Herhan, 1832, in-8 de 36 pages, 50 c.

Ecrit d'un fauteur de Henri Hébert, soi disant baron de Richemont, contre les prétentions de l'autre candidat au trône de Louis XVI (Naündorff.)

VIII. Duc (le) de Normandie. Paris, de l'imp. de Balary, 1832, in-8 de 8 pag.

IX. Lettre de *Charles-Louis, duc de Normandie*, à Louis-Philippe, roi des Français. Paris, de l'impr. de Bacquenois, 1834, in-8 de 4 de pag.

X. A la France et à l'Europe ; par *Charles-Louis duc de Normandie*. Paris, de l'imp. d'Herhan, 1835, in-8 de 2 pag.

XI. Justice (la). Journal quotidien, politique et littéraire. (Rédacteur-gérant : M. *A. Gozzoli*, avocat). Paris, r. de Bourgogne, n. 12, 19 février 1835, environ 62 numéros in-fol.

XII. Véritable (le) duc de Normandie, ou Réfutation de bien des impostures. Paris, de l'imp. de Pihan Delaforest (M.), 1835, in-8.

Cet ouvrage était promis en 4 volumes, qui devaient être publiés par livraisons de 2 à 3 feuilles ; mais il n'a paru que la première de 56 pages.

XIII. Croix (la) de grâce. (Paris, de l'imp. de Pihan Delaforest, mars 1836), in-32 de 8 pages.

En faveur du duc de Normandie (Naündorff).

XIV. Lettre adressée à S. M. le roi des Français, par M. *le duc de Normandie*, et protestation de ses avocats, 26 juin 1836. Paris, de l'impr. de Poussielgue, 1836, in-4 de 2 pages.

XV. Vie (la) du véritable fils de Louis XVI, duc de Normandie, écrite par lui-même. Juillet 1836. Paris, Montmaur, r. de Seine, n. 54, etc. 1836, in-8, de 47 pages.

Quatre pages de prélimaires sont signées : les avocats membres du conseil judiciaire du prince : *Gruau*, avocat, ancien procureur du roi ; *Bourbon-Leblanc*, avocat-consultant ; *Xavier Laprade*, avocat ; *Briquet*, avocat à la Cour royale. « La Vie du duc de Normandie » ne remplit que les pages 7 à 35, et est signée : *Charles-Louis, duc de Normandie*. Viennent ensuite deux autres notes signées : les membres du conseil judiciaire du prince. La première nous apprend que si sa biographie n'est pas plus volumineuse, c'est que la police a saisi le surplus de son manuscrit avec tous ses autres papiers au moment de son arrestation (en juin 1836). La seconde se termine ainsi : « Au nombre des pièces justificatives qui forme- « ront le complément de la vie du prince, se trouvent plusieurs lettres « écrites, en 1833 et 1834, à madame la duchesse d'Angoulême. Nous don-

« nous aujourd'hui, par anticipation, celles qui furent adressées à Prague, « pour déterminer Son Altesse Royale à accorder une entrevue à son « frère ». Effectivement la brochure est terminée par deux lettres à madame la duchesse d'Angoulême, mais elles sont sans date.

XVI. Oui, c'est le fils de Louis XVI; par *A. Gozzoli.* (Suivi d'une lettre adressée à S. M. le roi des Français par le duc de Normandie et de protestations de ses avocats). Paris, les principaux libraires, juillet 1836, in-8 de 52 pages.

Cette brochure renferme deux lettres de l'horloger Naündorff à son cousin Louis-Philippe, roi des Français, l'une du 5 avril 1835, et l'autre ainsi datée : Ecrit dans le cachot de la police de Paris, le onzième jour de mon emprisonnement illégal, le 26 juin 1836.

Il y avait plus de trois ans que Naundorf s'était posé en prétendant à Paris, lorsqu'il fut arrêté à son domicile, deux jours après avoir eu l'impudence d'adresser au tribunal de première instance de la Seine une requête en reconnaissance d'état! Son expulsion de France suivit de près son arrestation.

XVII. Motifs de conviction sur l'existence du duc de Normandie; par MM. *Gruau* et *Xavier Laprade.* Paris, Mme Goullet; Montmaur, 1836, in-8 de 46 pages.

XVIII. Dernier (le) fils de Louis XVI; par *A. Morel de Saint-Didier*, commissaire du prince en 1834, auprès de S. A R. Madame, duchesse d'Angoulême. Paris, Mme Ve Goullet, Montmaur; Krabbe, 1836, in-8 de 126 pages.

XIX. Abrégé de l'histoire des infortunes du Dauphin, depuis l'époque où il a été enlevé du Temple, jusqu'au moment de son arrestation par le gouvernement de Louis-Philippe, et de son expulsion en Angleterre; suivi de quelques documents à l'appui des faits racontés par le prince, et des incidents qui ont si péniblement traversé sa vie ; avec son portrait, et les fac-simile de son écriture, de celle de la reine et de la signature de Louis XVI. (Publié par *M. Gruau*, avocat, ancien procureur du roi). Novembre 1836. Londres, chez C. Armand, impr., Rathbonne. Place, 1836, in-8 de xij, IV et 400 pages, plus un portrait gravé sur acier et deux facsimile sur la même planche.

Ce volume est présenté comme écrit par *le prince*, aussi le narré est-il à la première personne. Mais Naündorff parlait incorrectement le français et ne l'écrivait point. L'éditeur et l'auteur sont donc le même personnage, *M. Gruau*, qui, dix ans après la publication de cette biographie, a fait paraître un pamphlet sur le même aventurier. (Voy. plus bas).

M. Laprade, avocat, et M. Briquet, autre avocat, n'ont participé à cet ouvrage que pour une consultation préliminaire faite avec M. Gruau.

L'abbé Appert, ancien curé de Saint-Arnoult, a fait un avant-propos, où il déshonore le caractère ecclésiastique, par le peu de jugement qu'il y fait paraître en défendant et protégeant son héros, à peu près comme certain butord défendit un jour son ami contre une mouche qui s'était placée sur son nez.

L'Abrégé de ladite histoire, au reste, n'est qu'un tissu d'impostures, où tous les collaborateurs ont été abusés. Aussi ont-ils tous reconnu leur erreur dans une déclaration relative au personnage se prétendant duc de Normandie, fils de Louis XVI, connu sous le nom de Naündorff résidant à Camberwell, près Londres, imprimé à la fin de « Quelques Mots aux anciens abonnés et lecteurs de *la Voix d'un proscrit*, excepté M. Gruau et M. Appert ».

XX. Naündorff, ou Mémoire à consulter sur l'intrigue du dernier des faux Louis XVII; suivi des jugements et condamnations d'Hervagault, sous le Consulat; de Mathurin Bruneau, sous la Restauration; et du baron de Richemont, sous le gouvernement actuel; par *A.-F.-V. Thomas*, ex-inspecteur-général de l'approvisionnement des combustibles de la ville de Paris, etc. Paris, Dentu; Delaunay, 1837, in-8 de 333 pages.

Cette publication est l'œuvre du père de l'une des nombreuses dupes de Naündorff.

Ce volume est divisé en plusieurs parties. Dans la première, l'auteur, après avoir dit quelques mots sur l'ensemble des intrigues et sur les causes générales qui ont favorisé la spéculation des faux Dauphins, et celle de M. Naündorff en particulier, déroule, devant les yeux de ses lecteurs, cette longue suite de preuves qui établissent, d'une manière irréfragable, que Louis XVII est mort au Temple. Dans la seconde partie, intitulée : *le Roman de M. Naündorff* et *Parallèle de l'Histoire et du Roman*, il oppose à la triste et simple majesté de l'histoire, le roman rempli d'absurdes inventions et d'incidents fabuleux, que M. Naündorff prétend faire préférer à la vérité historique. Dans la troisième partie, il dit les rapports que son fils eut avec ce personnage, les suites fatales qu'ils entraînèrent, les occasions qu'il eut lui-même de se rencontrer avec lui, pendant qu'il cherchait à défendre la jeunesse inexpérimentée de l'aîné de ses enfants contre les piéges qui lui étaient tendus; la proposition loyale et franche qu'il fit au prétendu Louis XVII, et la manière dont il se démasqua en reculant devant cette proposition ; enfin le procès que son fils soutint contre cet imposteur, et comment l'auteur contribua à le faire sortir de France. Le volume est terminé par des notices sur les trois principaux prétendants au nom de Louis XVII, et leurs procès : 1° Hervagault, sous le Consulat; 2° Mathurin Bruneau, sous la Restauration; 3° et le baron de Richemont, sous le gouvernement de Louis-Philippe, en 1834, d'où surgissent encore les preuves de toute nature éparpillées ailleurs, qui établissent d'une manière irrécusable la mort de l'infortuné duc de Normandie au Temple.

XXI. Doctrine céleste, ou l'Évangile de N. S. Jésus-Christ dans toute sa pureté primitive. Genève, 1839, in-12.

Ouvrage imprimé sous le nom de *Charles-Louis, duc de Normandie*, mais il doit être d'un de ses *fidèles*, car c'est ainsi que Naündorff et le soi-disant baron de Richemont ont qualifié leurs dupes. Cet ouvrage doit avoir été écrit par un membre de « l'Œuvre de la Miséricorde », toute dévouée à la cause de Naündorff.

XXII. Voix (la) d'un proscrit, mémoire historique et judiciaire rédigé par MM. *A. Gozzoli*, *Gruau*, avocat, ancien procureur du roi; *Morel de Saint-Didier*, *Xavier Laprade*, avocat. (Rédacteur-gérant; M. *A. Gozzoli*). Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, mars 1839 à avril 1840, 14 livraisons formant un vol. in-8.

XXIII. Cinq années d'intrigues dévoilées; par M. *Morin de Guérivière* père, auteur de la brochure intitulée : Quelques Souvenirs sur l'existence du duc de Normandie, publiée en 1832. Réponse à MM. Gozzoli, Morel de Saint-Didier, Gruau, Xavier Laprade et autres. 15 août 1839. (Paris, de l'imp. de Pollet, Soupe et Guillois), 1839, in-8 de 6 pages.

Écrit d'un hébertiste contre les prétentions de l'autre candidat.

XXIV. Mémoire présenté par M. *Gruau de la Barre* au soutien de la plainte en diffamation portée contre le gérant responsable du journal « le Capitole » (article du 29 mars 1839) par son altesse royale le duc de Normandie, connu sous le nom de Naündorff, et ledit Me Gruau. Police correctionnelle, 6e chambre. Paris, de l'imp. de Mme Delacombe, 1840, in-4 de 264 pages.

Une brochure (*Quelques Mots aux anciens abonnés de... la Voix d'un Proscrit*) d'une des dupes de Naündorff, qui avait rendu le plus de services à sa cause par ses publications, mais dont les yeux ont été enfin dessillés, M. A. Gozzoli, nous fait connaître, par une de ses notes, que voici, ce qu'était ce M. Gruau de la Barre.

« Tous ceux qui se dévouèrent à cette cause (celle du faux duc de Nor-
« mandie) m'ont paru de bonne foi. Je n'en excepte qu'un certain *comte*
« de la fabrique de Camberwell (près de Londres, lieu où Naündorff s'était
« retiré), qui est, depuis l'origine de la fourberie religieuse, le confident
« intime et l'âme damnée de celui qui lui a délivré ses lettres de no-
« blesse ».

Immédiatement après cette note vient une réclamation adressée par M. A. Gozzoli à un journal de Paris, qui donne encore des renseignements plus précis sur M. Gruau de la Barre et sur le Mémoire qu'il venait de faire imprimer.

« M. le rédacteur, votre numéro du 15 janvier (1841), que je n'avais pas lu et qui vient de m'être envoyé, contient une inexactitude qui pourrait m'être

préjudiciable, et dont vous me permettrez de réclamer la rectification auprès de vous. »

Un sieur Modeste Gruau, se faisant appeler faussement *comte de la Barre*, a porté plainte en diffamation contre le gérant responsable « du Capitole », devant le tribunal de police correctionnelle de la Seine, et vous laissez croire à vos lecteurs, dans votre compte-rendu des débats de cette affaire, que c'est comme rédacteur de l'ex-journal mensuel *la Voix d'un proscrit*, que ce monsieur s'est prétendu diffamé par « le Capitole ».

Permettez-moi, monsieur, de vous dire que seul rédacteur, seul gérant et seul propriétaire de « la Voix d'un proscrit » pendant toute la durée de son existence, je n'ai autorisé personne à prendre devant la justice une qualité qui n'appartient qu'à moi, aux termes des lois sur la presse.

« Ceux qui ont approfondi l'affaire dont le sieur Modeste Gruau reste *aujourd'hui l'agent isolé*, et au sujet de laquelle il a attaqué judiciairement « le Capitole », comprendront que j'aie à cœur de repousser toute solidarité entre lui et moi.

« Agréez, etc. »

XXV. Réponse à M. Gruau de la Barre ; par M. *Morin de Guérivière*, père. 15 février 1841. (Paris, de l'impr. de Pollet, Soupe et Guillois), 1841, in-8 de 7 pages.

XXVI. Quelques mots aux anciens abonnés et lecteurs de « la Voix d'un proscrit » ; par *A. Gozzoli*, rédacteur-gérant de la Voix d'un proscrit. Londres, 12 février 1841.—Déclaration relative au personnage se prétendant duc de Normandie, fils de Louis XVI, connu sous le nom de Naündorff, résidant à Camberwell, près de Londres. Paris, le 16 février 1841. Paris, de l'impr. de Pollet, Soupe et Guillois, 1841, in-8 de 8 pages.

Le signataire confesse être revenu de l'opinion soutenue par lui, que le fils de Louis XVI existait encore.

XXVII. Aveu d'une erreur ; par *A. Gozzoli*, rédacteur-gérant de l'ex-journal mensuel « la Voix d'un proscrit ». Boulogne-sur-Mer, impr. de Birlé, 1841, in-8 de 40 pages.

XXVIII. Déclaration relative au personnage se prétendant duc de Normandie, fils de Louis XVI, connu sous le nom de Naündorff, résidant à Londres. (Paris, de l'imprimerie de Poussielgue), 1841, in-4 de 2 pages.

Déclaration de plusieurs crédules, qui affirment et signent qu'ils n'ont découvert dans Naündorff qu'une hypocrisie consommée, jointe à l'astuce et au mensonge le plus effronté.

Cette déclaration est signée : le chev. *A. de Cosson*, *Hugon Reydor*, *J.-B. Laprade*, *Charles de Cosson*, *Charles de Jussac*, *Xavier Laprade*, avocat, et *A. Gozzoli*, rédacteur gérant du journal « la Voix d'un proscrit. » Cette

déclaration a été réimprimée à la fin de l'écrit intitulé : « Quelques mots aux anciens abonnés et lecteurs de « la Voix d'un proscrit ».

XXIX. Citation à toute la race bourbonienne et à tous les chefs des peuples de la terre, pour venir assister le jeudi 6 juin 1841, en la métropole de Paris, au témoignage rendu par le saint roi martyr, en faveur du Dauphin son fils, Charles-Louis, duc de Normandie, connu sous le nom de Naündorff ; donnée au nom de très-haut ; par *Demonville*. Paris, Demonville, 1841, in-8 de 8 pages.

XXX. Douze petits Chapitres à l'occasion d'une nouvelle à la main qu'on publie, imprimée sous ce titre : Déclaration relative au personnage se prétendant duc de Normandie, fils de Louis XVI, connu sous le nom de Naündorff, résidant à Londres ; par le docteur *Le Cabel*. Paris, Carpentier, au Palais-Royal, 1841, in-8 de 16 pages.

XXXI. Au gouvernement Français. Offre d'un instrument de guerre nouvellement inventé, qui se compose d'un feu tellement puissant, tellement destructif, qu'un seul homme peut faire sauter toute une flotte ou la brûler, miner une forteresse ou incendier une ville ; le gouvernement qui la possédera obtiendra sur les autres nations la même supériorité qu'eût assurée la poudre à canon à celui qui en aurait eu la connaissance et l'usage exclusifs. La réalité de cette puissance a été démontrée à l'arsenal de Woolwich en Angleterre. Paris, de l'impr. de Mme Delacombe, 1841, in-4 de 16 pages.

Signé : *Gruau de la Barre*, ancien procureur du roi. L'inventeur est le prétendu duc de Normandie.

XXXII. Plaidoyer (non prononcé), pour Pierre-Michel Vintras, par M. *Bérard*, de Pont-Lieue, avocat du barreau de Paris. Caen, 1842, in-8.

Dans ce plaidoyer, M. Bérard a encadré des analyses de toutes les opinions erronées émises en faveur de Naündorff par ses fauteurs et ses dupes.

XXXIII. Prophète (le) Vintras et Charles-Guillaume Naündorff, duc de Normandie ; par M. *Barthélemy Pont*, rédacteur en chef du Haro de Caen. — Impr. dans le Haro, n^{os} des 1er 3, 6, 8 et 10 décembre 1842.

C'est une analyse critique fort bien faite du plaidoyer de M. Bérard. L'auteur l'a fait précéder de judicieuses réflexions sur Naündorff et son prophète Pierre-Michel Vintras, que nous allons reproduire.

« Tous les feuilletons et les comptes rendus qui ont été publiés jusqu'à présent sur le prophète Vintras et ses adeptes, ne les présentent que comme une association formée dans le but unique de faire prévaloir des

idées religieuses; cependant il n'en est pas tout-à-fait ainsi : leur but principal, au contraire, paraît être politique. La religion, dans la pensée d'un grand nombre des sectateurs de Vintras, ne serait qu'un moyen employé pour arriver à la reconnaissance de Charles-Guillaume Naündorff comme duc de Normandie et fils de Louis XVI.

« Il est très vraisemblable que l'idée politique et l'idée religieuse même ne sont, pour beaucoup, qu'un prétexte d'exploitation, mais il est certain aussi qu'elles sont devenues pour d'autres une voie qui conduit à la reconnaissance de Naündorff comme duc de Normandie et fils de Louis XVI; ils sont d'autant plus portés à se faire illusion sur la possibilité de l'avènement de ce prétendu prince, qu'ils sont persuadés qu'ils y trouveraient une position sociale qui leur est refusée dans tout autre ordre de choses.

« Leur intérêt les rend très peu difficiles sur la nature et la force des preuves avec lesquelles on prétend établir que Naündorff est véritablement l'*orphelin du Temple, le duc de Normandie, fils de Louis XVI, Louis XVII, roi de France et de Navarre.* Il faut qu'il fasse prévaloir cette idée par tous les moyens; si la terre leur manque, le ciel est là pour y suppléer; ils regardent même comme très permises *les fraudes*, qu'au besoin, ils appelleront *pieuses*, pour faire triompher ce qu'ils ont intérêt à croire la vérité, et des hommes parfaitement honorables pour toute autre chose ne se feront aucun scrupule de donner la main à des *mensonges utiles*, à des *impostures* qui leur paraîtront parfaitement *innocentes.* Cela vous explique l'intérêt qu'un grand nombre de personnes, très honnêtes d'ailleurs, portent à Vintras, quoiqu'elles sachent très bien à quoi s'en tenir sur la divinité de sa mission. Ils croient ce qu'ont dit en théorie certains publicistes, et que mettent en pratique merveilleusement, de nos jours, certains hommes d'État, *que pour gouverner les hommes il faut les tromper*, et les Vintrassiens essaient de tromper toute conscience pour arriver à gouverner, en tout profit pour eux; mais ils ont le malheur de détrousser des gens en possession depuis longtemps de toutes leurs recettes. Ce qui leur manque en tout, c'est le *brevet d'invention*, c'est la priorité du perfectionnement; car, hélas! comme l'a dit spirituellement M. Sorbier, *il n'y a plus d'originalité même dans l'absurde.*

« Cependant, il y a parmi ces sectaires politico-religieux quelques hommes excentriques, qui sont dominés par la passion de ce qu'ils croient être la justice et la vérité; ils veulent faire triompher cette passion à tout prix; c'est parmi ceux-là qu'il faut ranger M. Bérard, de Pont-Lieue. Les efforts qu'il a faits en faveur de Naündorff sont inconcevables et vraiment dignes d'une meilleure cause, car Naündorff, fût-il fils de roi, ne vaudrait pas la peine qu'un homme comme M. Bérard s'occupât de lui; l'avilissement moral dans lequel cet homme est tombé, avilissement avoué par ses plus chauds partisans, le rend indigne de tous intérêts.

« En première instance, M. Bérard, de Pont-Lieue, s'était chargé de la défense du prophète Vintras. Soit qu'il n'ait pas une habitude suffisante de la parole, soit qu'il ait été interrompu, il ne dit dans sa plaidoirie que quelques mots de Naündorff. Pour réparer cette lacune, il a fait impri-

mer son plaidoyer tel qu'il avait eu l'intention de le prononcer, et alors Naündorff a repris dans le procès la place qu'il voulait qu'il occupât.

« Chacun sait que ce personnage a encore un grand nombre de partisans, mais peu de personnes savent sur quels documents ces partisans s'appuient pour motiver l'intérêt qu'ils lui portent.

« M. Bérard, de Pont-Lieue, a rassemblé ces documents avec une assez grande habileté. »

Suit l'analyse critique du plaidoyer de M. Bérard, par M. Barth. Pont.

XXXIV. Notice sur le duc de Normandie (mort à Delft, le 10 août 1845).

Impr. dans « l'Illustration. » Notice très exacte sur ce fameux imposteur.

XXXV. Intrigues dévoilées de Louis XVII, dernier roi légitime de la France, mort à Delft, le 10 août 1845; par *Gruau de la Barre*, ancien procureur du roi. Tome 1er, 8 livraisons; tome II, livraisons 1 à 4. Rotterdam, 1846-47, gr. in-8 ensemble de 973 pag.

L'ouvrage était promis en seize livraisons : nous ne savons si les quatre dernières ont été publiées.

Ainsi que nous l'avons dit sous le n° XXIV, M. Modeste Gruau fut le confident intime et l'âme damnée de Naündorff. S'il est curieux de le compter plus tard au nombre de ses détracteurs, il ne l'est pas moins de voir cet avocat conserver le nom nobiliaire de comte *de La Barre* que cet imposteur lui avait concédé.

XXXVI. Livre d'or (le). Révélation de l'archange Saint-Michel (du 6 août 1839 au 10 juin 1840). Publié par M. *Alexandre Ch.* (*Charvoz*), l'un des nombreux témoins. Paris, Ledoyen, au Palais-National; Dumineray, 1849, in-8 de 440 pages.

Ouvrage d'un membre de l'OEuvre de la Miséricorde ou des Vintrassiens. Les Vintrassiens disent que Naündorff n'est pas mort ; que ses fidèles ont obtenu de lui qu'il se dissimulât pendant quelque temps, afin d'échapper aux réclamants de toute espèce qui tourmentaient ce Messie, mais qu'il reparaîtra en temps opportun et que Dieu ressuscitera des personnages vénérables pour établir la vérité sur son illustre naissance.

II.

HENRI-ETHELBERT-LOUIS-HECTOR HÉBERT

SE DISANT BARON DE RICHEMONT.

Et d'abord pourquoi donnons-nous à cet imposteur le nom d'Hébert plutôt qu'un autre, lui qui en a eu tant de rechange? C'est que celui-là paraît être véritablement celui de cet individu. C'est sous ce

nom qu'il a été condamné par la Cour d'assises de la Seine, en 1844; c'est, de son propre aveu (1), celui-là qu'il portait à Toulon de 1826 à 1827.

L'origine de tous les pseudo-dauphins qui ont paru en France a bientôt été connue : elle a été pour presque tous la même : le bas de l'échelle de la Société. Un sabotier, un tailleur, un maçon, un pauvre horloger, voilà les gens qui ont eu l'effronterie de se présenter pour réclamer la succession de Louis XVI. L'origine de M. Henri Hébert est-elle plus relevée? Comment donc! Lui seul est le véritable Louis XVII, sauvé miraculeusement du Temple *dans un cheval de carton*, et placé sous la protection des généraux de la République qui l'ont conduit partout, même en Égypte! Or, voulez-vous avoir une preuve, entre cent autres, des mensonges accumulés dans les autobiographies de notre imposteur, allez-vous-en au petit cabinet de lecture du passage du Pont-Neuf, tenu par M. Barbedor, l'on vous y racontera que M. le baron de Richemont, en société de M. Chamblant, l'un des principaux compères de notre imposteur (2), se présentèrent un jour ensemble pour emprunter les « Mémoires de la Contemporaine en Égypte », qui furent gardés trois mois, et que c'est à l'aide de cet ouvrage qu'a été arrangée la fable du séjour en Égypte. Là, comme partout, il a été pris note de noms dont on devait s'appuyer pour des preuves à fournir, mais on a eu soin de ne prendre que ceux de personnages morts, afin d'éviter les démentis. L'accent méridional fortement prononcé de M. Hébert indique suffisamment qu'il n'est pas né à Versailles, et sa figure qui n'a rien de bourbonnien, qu'il n'est point le fils de Louis XVI. Nous serions tenté de croire à une assurance qui nous a été donnée, qu'il est le fils d'un boucher de l'une de nos villes du midi.

Après des positions et des aventures très diverses, M. Henri Hébert se posa très résolument en histrion politique après l'avènement de Louis-Philippe au trône, contre lequel il protesta. Sa coterie de fauteurs et de dupes se forma de gens sans aucune valeur, tandis que son compétiteur, l'horloger Naündorff, attirait à lui l'élite de la société légitimiste. Ces deux jongleurs exploitaient concurremment la Société d'après leurs capacités : l'un, l'aristocratie, et l'autre, la partie

---

(1) Lettre du duc de Normandie au F.·. Dechevaux-Dumesnil, du 16 mai 1849, imprimée dans le Franc-Maçon, revue mensuelle », mai 1849.

(2) Alors opticien, rue Mazarine, passage du Pont-Neuf.

des rangs inférieurs. Bobèche et Galimafré politiques, ils avaient l'un et l'autre leur public de crédules qui remplissait leurs escarcelles, et ils ne se trouvaient pas mal des résultats de leurs parades.

Il existe deux autobiographies de ce personnage imprimées sous le titre de *Mémoires*, et publiées en 1831 et 1843 (Voy. les n^{os} I et XXI de la Notice bibliographique à la fin de cet article); mais ce sont des romans comme en ont fabriqué les devanciers et le compétiteur de M. Henri Hébert, l'horloger Naündorff, qui entre autres défauts en ont un qui n'est pas léger : celui de ne pas présenter un seul fait même vraisemblable. L'historien naturel de gens de la sorte de MM. Hervagault, Bruneau, Fontolive, Naündorff et Hébert, c'est le chef supérieur de la police, parce qu'il a pu faire surveiller leurs menées par ses agents, et parvenir ainsi à la connaissance de faits, que tous ces héros d'imposture avaient tant d'intérêt à cacher. Aussi la biographie la plus véridique que nous ayons de M. Henri Hébert, est-elle celle que M. Gisquet, ancien préfet de police, a insérée dans ses propres Mémoires, t. III, chapitre II. Il prend notre histrion politique à l'époque où il commença à monter sur les tréteaux, c'est-à-dire quelques années avant 1830 et le suit jusqu'à l'époque de sa dernière condamnation par la Cour d'Assises de la Seine, le 4 novembre 1834. Aussi suivrons-nous cette dernière biographie en la complétant par quelques faits qui sont venus à notre connaissance et en la continuant jusqu'à ce jour.

« Pendant l'année 1832, j'avais déjà reconnu, dit M. Gisquet, qu'une main ennemie donnait aux séditieux une impulsion étrangère à l'influence des légitimistes comme à celle des républicains. Mais ce fut principalement dans les huit premiers mois de 1833 que les manœuvres de ces histrions politiques devinrent actives et dangereuses au sein de la capitale. Un écrit infâme se publiait clandestinement et reproduisait toutes les saletés littéraires de l'époque contre les membres du gouvernement. On distribuait de l'argent avec profusion, on embauchait des hommes capables de se porter à tous les excès.

« En juillet 1833, tandis que les sectionnaires des « Droits de l'Homme » se préparaient, comme on le verra bientôt, à un soulèvement pour l'anniversaire des trois jours, un des Louis XVII qui nous occupe voulait jouer un grand rôle dans l'insurrection projetée. Ses intrigues me furent enfin connues d'une manière positive, et malgré les précautions inouïes dont il s'entourait, malgré ses dé-

guisements journaliers, malgré les sept ou huit noms d'emprunt sous lesquels il se cachait dans les divers appartements loués et alternativement occupés par lui, je mis quelques agents sur ses traces et je le fis arrêter le 29 août 1833. On trouva sur lui un carnet rempli de chiffres, dont il fut d'abord impossible d'avoir la clef, mais qui ne tardèrent pas à être traduits par un jeune savant, M. Saint-Omer; ces chiffres apprenaient les faits et gestes de ce prétendu dauphin, annotés jour par jour avec une minutieuse exactitude. Il indiquait ce que le *prince* mangeait à chacun de ses repas, les personnes reçues ou visitées, les courses faites, l'argent dépensé; souvent même il révélait les actes les plus secrets de la vie, les noms des acteurs, des scènes privées, les jours, les heures, le local, tout était scrupuleusement décrit, et je puis, sans effaroucher les oreilles, rappeler le nom sous lequel notre grand personnage enregistrait ses fréquents tête-à-tête : *Ririté tel jour* avec..... *ririté chez*..... *ririté* une seconde fois pour plaire à..... *ririté avec la tante* en pensant *à la nièce*. Ce verbe mignon *ririter*, dont M. dauphin voulait sans doute enrichir notre dictionnaire, revenait périodiquement sous sa plume.

« Mais si les petites choses figuraient sur l'agenda, les faits graves s'y trouvaient également reproduits avec fidélité, et ceux-là donnèrent une force irrésistible aux arguments sous laquelle le *duc de Normandie* se vit écroué à Sainte-Pélagie.

« Comment avait-il pu s'assujettir à tant de soins fastidieux? comment au milieu des embarras, des soucis qui doivent accabler un conspirateur, et surtout un conspirateur qui prétend revendiquer un trône, s'astreindre à conserver le souvenir des actions les plus insignifiantes? C'est une bizarrerie sans doute, mais peut-être notre Louis XVII improvisé préparait-il les documents pour écrire l'histoire de son règne, et pensait-il que la postérité apprendrait avec satisfaction comment il buvait, mangeait et dormait. J'ai connu d'ailleurs plus d'une personne, et même des hommes d'esprit, affligés de cette monomanie, passant la moitié de leur temps à noter ce qu'ils ont vu, dit et fait dans l'autre moitié.

« Du reste, le personnage dont il est ici question devait présumer que lui seul était capable de traduire son mémorial; il y avait une grande complication dans les chiffres; plusieurs nombres représentaient quelquefois une même lettre, puis au moyen d'une transposition fréquente, d'un changement de clef, les chiffres correspon-

daient à d'autres lettres; de plus, une grande partie des mots étaient anagrammatisés, précaution extraordinaire employée principalement pour les choses essentielles; ajoutons que les phrases se composaient d'un mélange de mots appartenant à cinq ou six langues. Ainsi qu'on se représente un paragraphe composé de mots français, anglais, allemands, russes, italiens et latins, tous anagrammatisés, tous écrits en chiffres souvent mal formés, ayant une clef multiple, et l'on comprendra les difficultés extrêmes qu'il fallait vaincre pour saisir le sens de ces hiéroglyphes.

« Persuadé que la science ne parviendrait jamais à la solution de ce problème, notre intrigant avait soutenu que ses chiffres n'offraient aucun sens, qu'il les avait tracés au hasard, sans suite, sans but, en manière de passe-temps. C'est la seule explication qu'il voulut me donner, ou plutôt la seule réponse qu'il voulut me faire, lorsque, après son arrestation, on l'eut amené dans mon cabinet. J'étais curieux de voir cet habile fripon, caché si longtemps aux regards de la justice; je l'interrogeai moi-même sur tous les points, sur son origine, sur l'emploi de son temps; je lui demandai sur quoi il fondait ses prétentions au trône, en un mot, je lui fis subir un interrogatoire détaillé, complet, sans obtenir aucun éclaircissement.

« C'était un homme d'une cinquante d'années, taille moyenne, ayant des cheveux d'un blond hasardé; mais je ne saurais garantir que ce fût leur couleur naturelle, car il les faisait teindre fréquemment et se montrait sur un point de la ville avec une belle chevelure noire, tandis que peu de jours après, on le voyait dans un autre domicile ayant le chef couvert de tresses blondes, ondulées, soyeuses, ou d'une vénérable perruque blanche, ou bien encore d'un vilain gazon rouge et crêpu.

« Il avait les yeux petits, le regard oblique, les traits fins et réguliers; mais rien en lui ne rappelait le caractère des figures bourbonniennes ». Il avait d'ailleurs dans son organe un accent méridional très prononcé.

« Trois appartements occupés par lui furent immédiatement fouillés; on y découvrit la presse clandestine servant à ses abominables pamphlets (1), on y saisit également des proclamations, des exem-

---

(1) Rappelés sous les nos IV à IX de la Notice des ouvrages publiés pour appuyer et combattre l'imposture de Henri Hébert, imprimée à la fin de cet article.

plaires de sa charte libérale (voy. le n° 11 de la Notice bibliographique à la fin de cet article) et d'autres papiers qui jetèrent un nouveau jour sur les intrigues de ce mystérieux individu.

« Connaissant déjà les noms d'une partie de ses émissaires, j'ordonnai des perquisitions aux domiles de plusieurs d'entre eux, notamment chez les sieurs Morin (1), Oursel, Boucher-Lemaître (2), Dandurand, Asselin, Colliaud, et chez la femme Durut, pour laquelle le *duc de Normandie* avait acheté un mobilier, et qui, depuis longtemps, colportait les écrits imprimés et la correspondance de ce *dauphin*. Il dépensait beaucoup d'argent pour cette femme déjà âgée, dépositaire de sa confiance, et qui, dans sa personne, ne ressemblait pas mal à une énorme citrouille, couronnée d'un melon. Elle était en possession de lettres en chiffres écrites par son illustre patron ; mais pour se mettre au niveau de l'intelligence de son agent, le noble auteur de cette correspondance avait adopté un moyen simple de communiquer ses idées. Les lettres de l'alphabet étaient tout bonnement figurées par des numéros suivant l'ordre de leur classement : le n° 1er représentait l'A, le n° 2 le B, et ainsi de suite.

« On m'apporta ces lettres, je les fis immédiatement traduire. Quelques unes d'entre elles développaient un plan pour l'assassinat de la famille royale ! Louis XVII voulait que *toute la nichée tombât sous le même coup ;* il s'opposait à ce qu'on en laissât échapper un seul. Une autre parlait de son entrée triomphale à Paris, escorté par le peuple vainqueur de *l'usurpation*, telle qu'il espérait la faire à la suite de la révolte projetée pour le 28 juillet 1833. Une autre disait qu'après avoir relevé le trône de saint Louis, il abdiquerait en accordant à la France une Constitution républicaine, car, disait ce bon prince : « Je veux être le dernier de ma race, le meilleur n'en *vaut rien* ! »

« Il ne doutait pas du succès de la conspiration ourdie par les ré-

(1) M. Morin de Guerivière, ancien marchand de tableaux et *autres objets*, au coin de la rue du Pont-aux-Choux, n° 85, joue dans l'intrigue du soi-disant baron de Richemont le même rôle qu'a joué M. Gruau de la Barre dans celle de Naündorff. Outre sa coopération avec MM. Ch. de Tenper et l'ancien ingénieur-opticien Chamblant dans l'invention de cet autre dauphin, il est encore le rédacteur officiel de S. A. et son agent le plus dévoué.

(2) M. Boucher-Lemaître, rue Neuve-Saint-Merry, n° 36, est à la fois marchand papetier et libraire chargé de la vente ou des distributions des élucubrations de Louis-Charles de France.

publicains; elle devait renverser a royauté de 1830 avant la fin de juillet 1833, et croyait recueillir le fruit de la victoire. Cette circonstance explique pourquoi le sieur Boucher-Lemaître, agent de cet héritier du trône, figura dans le procès des *vingt-sept*, intenté à l'occasion de ce même complot. Je l'avais fait arrêter dans les rangs de la garde nationale, au moment où le roi passait la revue du 28 juillet. Dès le 25 de ce mois, le prétendant avait acheté une riche épée et un superbe uniforme militaire.

« Il avait écrit circulairement à beaucoup de gardes nationaux, qu'il présumait disposés à soutenir ses droits. Dix à douze de ces lettres, toutes adressées à des citoyens du 7e arrondissement, furent jointes au dossier.

« En visitant un de ses meubles, on trouva deux cachets sur lesquels étaient gravés les insignes de la royauté; l'un avait pour armes, au milieu de l'écusson, un aigle, l'autre des fleurs de lis; il employait l'un et l'autre dans sa correspondance, suivant les opinions des personnes à qui il écrivait. Les recherches assidues auxquelles je me suis livré pour démasquer complètement cet audacieux imposteur, apprirent à la justice qu'il s'appelait Henri-Ethelbert-Louis-Hector Hébert, qu'il s'était attribué le titre de *baron de Richemont*; le gouvernement autrichien l'avait fait enfermer temporairement dans la prison de Milan, à l'époque où notre compatriote Andryane y subissait une cruelle détention; mais cet emprisonnement de *Hébert* paraissait dérisoire, puisqu'il circulait librement dans toutes les localités.

« Dès cette époque (c'est-à-dire dès 1818), il prenait le titre de *duc de Normandie;* on le considérait non comme prisonnier d'État, mais comme détenu par mesure de police. On le relaxa vers la fin de 1825.

« Il vint ensuite à Toulon et déposa une somme de 50,000 francs entre les mains d'un négociant ». Henri Hébert habita Toulon plusieurs années, car il nous apprend lui-même (1) que ce fut là, de 1826 à 1827, et sous ce nom de Henri Hébert, qu'il reçut tous les grades maçonniques, jusqu'à celui de Sublime prince du royal secret (32e) inclusivement, et que le diplôme lui en fut délivré par le Grand Orient. Brillante acquisition pour la Franche-Maçonnerie, si cela est vrai! mais c'est un nouveau mensonge, car il est établi par

(1) Lettre du duc de Normandie au F.·. Dechevaux-Dumesnil, du 16 mai 1849. — Impr. dans « le Franc-Maçon, revue mensuelle, 12e livr. (mai 1849).

son procès devant la cour d'assises de la Seine en 1834, qu'à cette époque, il habitait Rouen. « H. Hébert alla ensuite habiter Rouen pendant plusieurs années. Après avoir été admis comme employé surnuméraire dans les bureaux de la préfecture, il entreprit le commerce et fit exploiter une verrerie. Le tout sous le nom de *Henri Hébert.* »

« Disparu de Rouen avant 1830, il est condamné par défaut à trois mois de prison comme banqueroutier. Reçu à deux époques rapprochées chez M. de Malard, à Montigny, arrondissement de Dreux, il s'était annoncé comme le fils de Louis XVI. On affirmait que madame de Malard avait fait élever dans le parc de son château un monument pour consacrer le souvenir de ces visites; mais appelés comme témoins au procès, M. et madame de Malard, tout en reconnaissant la vérité des autres faits, démentent celui-ci et déposent de manière à prouver que, dans toute la sincérité de leur âme, ils croient Louis XVII encore vivant.

« Depuis la révolution de 1830, Henri Hébert s'était successivement rendu à Lyon pendant la révolte de novembre 1831; à Grenoble, lors des événements de mars 1832; à Marseille, quand la duchesse de Berry descendait sur les côtes de Provence, puis encore deux fois à Lyon pendant cette même année; il s'y faisait appeler le colonel *Saint-Julien*, et cependant plusieurs personnes ne le désignaient que sous le nom de *Legros*. Il y fit la connaissance d'une dame Louvat, dont il essaya d'escamoter la fortune. Mesdames de Grigny, avec lesquelles il se lia également dans les environs de Lyon, le traitaient avec une bienveillance toute particulière et lui donnaient évidemment des sommes considérables.

« A la suite de toutes ces courses, Henri Hébert se décide à fixer dans la capitale le siége principal de ses opérations.

« Il se fait connaître aux uns sous le nom de *Henri Hébert*, à d'autres sous le nom de *Bénard*, d'autres ne voient en lui que M. *Picted*, d'autres M. *le colonel Lemaître*, d'autres encore M. *le baron de Richemont.* Il en est qui lui donnent le titre de prince *Gustave.* Enfin il n'était connu que sous le nom de *Henri de Transtamare* dans une maison du quai de la Cité, n° 27, où il avait loué un appartement (1). Au surplus, tous ces pseudonymes reproduisaient en par-

(1) Il a pris encore bien d'autres noms. Avant de se donner publiquement comme le dauphin, il se faisait appeler M. *de France*, et sous ce nom, il avait un logement rue de Tournon, n° 4, en 1849.

tie les noms de ses principaux agents. Les hommes qu'il employait et dont il payait chèrement les services, le reconnaissaient pour le dauphin, le duc de Normandie, Louis XVII, mais ne lui donnaient pas ces titres ostensiblement pour ne point le compromettre; il fallait pourtant le désigner d'une manière quelconque, c'est ce qui décida les affidés à le gratifier de toutes ces appellations empruntées aux noms des plus notables instruments de ses volontés.

« Au nombre des agents qui le servaient d'une manière active et dévouée, figuraient un sieur *Givor*, auquel le baron de Richemont donnait 3,000 francs par année, et un sieur *Berger*, qui échappèrent à mes recherches. Je ne doute pas que *Givor* et *Berger* ne fussent des pseudonymes sous lesquels se cachaient deux émissaires habiles, mais j'ignore à quels individus ils s'appliquent. Le faux duc de Normandie a néanmoins prétendu que *Berger* était M. Carlier, chef de la police municipale depuis le mois de mars 1831 jusqu'en février 1834, époque où M. d'Argout le fit révoquer, parce qu'on le lui signala comme faisant des communications dangereuses aux chefs du parti républicain. Est-il croyable qu'un homme doué de bon sens, occupant une place qui lui valait comme traitement et gratifications plus de 20,000 francs par année, se soit avili jusqu'à trahir ses devoirs pour se mettre aux gages d'un escroc? Je ne le pense pas, et je dois dire que M. Carlier démentit cette allégation avec autant de chaleur que Henri Hébert, baron de Richemont, mettait de persévérance à la soutenir.

« Cet Henri Hébert, pendant qu'il dirigeait tant d'intrigues à Paris, avait des fonds assez considérables placés à Toulon, à Calais, à Lyon et à Paris, et recevait, on ne sait d'où, de fortes sommes toujours en pièces de vingt et quarante francs » : sa bourse qu'il laissait voir assez volontiers en était toujours remplie (1).

« Les faits dont je viens d'offrir le tableau sommaire étaient sans

---

(1) L'argent des contribuables du prince, il faut être vrai, n'était pas dépensé en bonne chère : les *traiteurs* les plus modestes étaient ceux que S. A. préférait. N'était-ce pas par ladrerie? Il a longtemps dîné chez Mme Lescopby, rue de Beaune, n° 4, ensuite chez Gratiot, à la petite Tempête, rue Mazarine, n° 19, et ses dîners ne montaient jamais plus haut que vingt à vingt-deux sous, quoiqu'ayant sa bourse pleine d'or. L'éditeur des « Supercheries littéraires » a cinquante fois dîné coude à coude avec ce prince de par MM. Morin, Tenper, Chamblant, etc., et l'a entendu souvent parler avec un grand aplomb de ses visites à ses cousins les rois de... et de...

doute plus que suffisants pour justifier l'arrestation de l'imposteur Henri Hébert. Certes, on voit peu d'accusés sur qui, dès le principe, pèsent autant de charges certaines, accablantes, et dont la détention soit plus légitime, plus nécessaire. Cependant un journal républicain en fit l'objet d'une censure amère. J'ignore si la libéralité du fameux prince avait égaré la plume du journaliste, ou si l'habitude fâcheuse de blâmer tous les actes du pouvoir ne permettait jamais une approbation ou du moins le silence ; toujours est-il que la feuille démagogique s'exprimait de la manière suivante dans son numéro du 18 septembre 1833 : « On sait avec quelle impru-« dente légèreté la police se joue de la liberté individuelle. Si nous « voulions signaler tous les actes arbitraires qui se commettent tous « les jours, nos colonnes n'y suffiraient pas. Aujourd'hui encore, « nous recevons deux réclamations, l'une de M. le baron de Riche-« mont, qui a été arrêté, le 29 août dernier, comme prévenu d'un « complot dans lequel il aurait un puissant intérêt, puisque la po-« lice veut à toute force lui faire jouer le rôle d'un des nombreux « Louis XVII qui réclament par circulaire la couronne de France ; « l'autre réclamation nous est adressée par M. Danduran, arrêté « d'abord comme complice de M. de Richemont...... En présence « de pareils actes, on se demande jusques à quand *les citoyens les* « *plus honorables* pourront être saisis et jetés dans les cachots *sous* « *les prétextes les plus futiles* (1) ».

« Je pourrais demander à mon tour *jusques à quand l'auteur* de ces lignes *se livrera-t-il à une polémique aussi dévergondée ;* mais je me borne à le prier de nous dire ce qu'il avait fait de sa raison quand il déraisonnait de la sorte ? Quoi ! cet aristarque sévère ne veut pas qu'on livre à la justice un intrigant qui commet chaque jour des escroqueries, un artisan de troubles qui conspire et soudoie la révolte, un imposteur qui se pare d'un grand nom, qui ose avouer des prétentions au trône, un malfaiteur qui complote l'assassinat de la famille régnante !!! Serait-ce par hasard l'argent distribué à cinquante actionnaires des « Droits de l'Homme », l'appui accordé aux séditieux de toutes les classes, et le désir d'étouffer *la nichée* qui vous rendaient si indulgent pour les actes de votre protégé ? Je ne saurais le croire. Il me faut donc répéter : qu'aviez-vous fait de votre raison ?

(1) *Tribune*, 18 septembre 1833.

« Malheureusement la *distraction* du publiciste ne fut pas de courte durée ; sa bienveillance pour *la noble victime de l'arbitraire* ne se refroidit pas. Le journaliste voulut lui donner de nouvelles preuves de sympathie.

« Le sieur *Henri Hébert*, baron *de Richemont*, colonel *de Saint-Julien*, colonel *Lemaître*, *Picted*, *Legros*, *Bénard*, *Henri de Transtamare*, prince *Gustave*, etc., fut conduit à Lyon, pendant qu'on instruisait son procès, pour y être confronté avec les personnes qui l'avaient connu dans cette ville, et pour y voir constater son identité aussi bien que les crimes et délits dont il s'était rendu coupable.

« Au moment de partir dans une voiture commode, suivie d'une bonne escorte, notre illustre captif adresse une requête à ses proteurs de *la Tribune*.

« Monsieur, quelque répugnance que j'éprouve à occuper le pu-
« blic de moi, je me vois forcé d'appeler son attention sur les ri-
« gueurs que l'on me fait éprouver.

« La réclamation que j'ai adressée il y a quelques jours par la
« voie des journaux, relativement au voyage que le juge d'instruc-
« tion Perrot me fait entreprendre, n'a pas été sans effet, car, mal-
« gré des ordres sévères, le temps nécessaire au rétablissement de
« ma santé m'a été accordé, et de plus, j'ai la certitude d'être trans-
« porté à Lyon en voiture, accompagné de l'escorte d'usage ; c'est
« une modification à l'arbitraire, et voilà tout. Le voyage aura lieu
« contrairement à la loi ; je serai torturé en tout sens pour avoir
« consigné sur un carnet le nom de quelques personnes qui habi-
« tent Lyon ; je subirai ce pénible et coûteux voyage pour aller à la
« rencontre d'un prétendu complot, sans que la justice ait cherché
« à s'éclairer sur ce point. Aucune recherche n'y a été faite, aucun
« interrogatoire n'a eu lieu, si ce n'est pas de l'arbitraire, il n'en
« existe jamais.

« Il est bon que l'on sache que le prétendu complot n'est qu'un
« prétexte pour colorer des turpitudes ; tout mon crime est *ma res-*
« *semblance avec un parent, d'un haut et puissant* dont la conscience
« parle quelquefois trop haut, et, sans égard pour un acte, sans
« égard pour mes déclarations, on s'obstine à me persécuter.

« Cette persévérance à retrouver en moi une *ombre accusatrice*
« est loin de m'inspirer de la confiance : une idée fixe de cette im-

« portance n'est pas sans danger pour moi. L'expérience du passé « est là.

« J'ai l'ai l'honneur d'être, etc.

« Baron DE RICHEMONT ».

Sainte-Pélagie, 3 novembre 1833.

« Monsieur *le duc de Normandie* avait ses raisons pour refuser d'aller à Lyon ; il lui répugnait de subir des confrontations propres à constater maintes filouteries ; c'était là qu'il voyait de l'arbitraire. Il y a de l'arbitraire dans tout, si l'on en croit des gens qui ont des comptes à régler avec la justice : on les arrête en flagrant délit, c'est de l'arbitraire; on compulse leurs papiers, on y trouve les preuves de leurs crimes ou délits, c'est de l'arbitraire ; on empêche qu'ils volent les citoyens ou qu'ils attaquent le gouvernement à main armée, c'est de l'arbitraire; on refuse de les mettre en liberté tant que la justice du pays n'a pas statué, c'est encore de l'arbitraire ! ce mot est vraiment d'une élasticité admirable..... il revient à tout propos, il s'applique à tout, il prend toutes les acceptions sous la plume des gens qui en oublient le sens réel.

« Au surplus, les accents de *l'infortuné captif* arrivent au cœur de ses fiers champions de « la Tribune » ; ils prennent fait et cause pour M. *le baron*, et s'apitoyent sur le sort que les sicaires du pouvoir réservent sans doute à cet illustre compétiteur. « On ne sau-« rait, disent-ils, on ne saurait *se défendre d'idées sinistres* toutes « les fois qu'on se trouve placé en présence de violations aussi ma-« nifestes de la loi. Est-ce qu'on prétendrait se débarrasser de la « personne d'un citoyen français par une sorte d'extradiction ? Ou « bien *nourrirait-on secrètement un plus odieux projet ? Depuis le « mystère du pont d'Arcole, on est malheureusement en droit de « tout supposer* ».

« Ce chaleureux plaidoyer se termine ainsi : « La nation res-« tera-t-elle donc froide et impassible en présence de tant d'atten-« tats ? Eh ! non sans doute : toutes ces blessures faites à chacun de « ses membres, elle les ressent et les enregistre ; elle en fera rendre « bon compte un jour, nous l'espérons bien ».

« Rassurez-vous, généreux défenseurs de l'innocence persécutée ! le pouvoir sait que vous veillez sur les jours du prince Gustave, duc de Normandie ; il n'osera pas consommer *secrètement son odieux projet*. Cette fois, du moins on reculera devant l'hor-

reur des exécutions occultes, on cachera les instruments de torture, on fermera la trappe des oubliettes, et votre ami sera préservé. Mais veuillez-nous faire grâce des *crimes*, des *affreux mystères*, des *sanglantes noyades*, des *assassinats*, des *massacres*, des *égorgements du pont d'Arcole*! J'en suis pour ma part assez repentant, et puisque, grâce au ciel, les victimes de tous ces forfaits se portent bien, puisque tous les citoyens immolés en cachette, empoisonnés, étranglés, enterrés vifs, peuvent, comme les cadavres exposés à nos regards dans vos mélodrammes, sortir de la coulisse à la fin de la pièce et vous serrer la main, ne nous faites pas assister tous les jours à leurs funérailles.

Henri Hébert, baron de Richemont, etc., parut enfin devant la cour d'assises de la Seine, du 30 octobre au 5 novembre 1834. Avant d'entrer à l'audience, il avait dit : « L'agitation qui règne au « sein du gouvernement, les assemblées continuelles des ministres, « les mouvements de télégraphe, vous disent assez qui je suis ».

Il est défendu par Me Piston, avocat, qui, de la meilleure foi du monde, voyait dans ce personnage le fils de Louis XVI.

Plusieurs de ses compères furent mis en cause, mais faute de preuves suffisantes, ils furent acquittés.

Nous donnerons ici la substance de ce curieux procès pour la plus grande glorification de ce quinzième fils de Louis XVI.

Henri Hébert ne veut d'abord répondre à aucune question; il se renferme dans la dignité de son rôle. On lui rappelle tous les faits que nous avons déjà retracés : silence absolu, impassibilité complète.

M. le président, à l'accusé (Profond silence.) : Votre nom?

— *R.* Je ne peux pas en dire davantage.

— *D.* Vous n'avez rien dit. (Silence de l'accusé et rires dans l'auditoire.)

— *D.* Refusez-vous de dire votre nom, votre âge, le lieu de votre naissance et le lieu où vous demeurez? (Silence de l'accusé.) La procédure que vous avez suivie vous donne le nom de baron de Richemont? (L'accusé ne répond rien.)

Le sieur Boucher-Lemaistre se dit âgé de quarante ans, et régleur de papier.

M. le président, à Asselin : Comment vous nommez-vous?

— *R.* Asselin (Laurent-Joachim), âgé de cinquante ans, ex-cultivateur.

M. le président, à Colliard : Et vous ?

— *R.* Nicolas-Claude Colliard, écrivain autographe, âgé de trente-sept ans.

M. le président, au baron de Richemont : Vous avez été arrêté le 29 août 1833 ?

(L'accusé ne répond pas, et reste les yeux attachés sur le parquet.)

M. le président : Je vous engage à répondre. Quel que soit le rôle que vous voulez jouer aujourd'hui, vous avez été arrêté ; lors de votre arrestation vous avez pris le nom de baron de Richemont; vous avez refusé de répondre, et vous vous êtes contenté de dire que vous étiez enfant naturel appartenant à une famille distinguée et étrangère, et que l'honneur vous défendait d'en dire davantage.

(Silence de l'accusé.)

M. le président : On remarque, dans l'instruction, que vous avez successivement pris huit ou dix noms différents ; cela est-il vrai ? L'accusation doit soutenir que vous avez voulu vous environner de mystère.

(L'accusé ne répond pas davantage.)

M. le président : Il paraît que vous avez pris le parti de ne pas répondre ; mais tout à l'heure des pièces pourront répondre pour vous. L'accusation vous assignerait le nom d'Hébert, et elle paraît très fondée à croire que c'est là votre nom, parce que, dans presque toutes les affaires d'intérêt qui vous ont concerné, vous avez pris ce nom ; et c'est le nom que porte un acte que vous aviez sur vous lorsque vous avez été arrêté. Vous l'avez déchiré, il est vrai ; mais la justice en a recueilli les morceaux. Cela est-il vrai ?

(L'accusé ne répond pas. Rires dans l'auditoire.)

M. le président : Est-ce que vous n'avez pas habité Rouen pendant quelques années ? Il est constant que vous êtes resté à Rouen en 1826 ; vous y êtes arrivé avec un passeport sous le nom d'Hébert ; alors vous y avez déposé dans une maison une somme de 30,000 francs, et vous avez réclamé de l'emploi de la préfecture ; vous en avez obtenu ; vous avez fait beaucoup de dépense ; vous vous êtes lié avec un sieur Julienne ; vous avez acquis judiciairement ses biens ; vous n'avez pas pu payer ; vous avez fait des affaires commerciales ; vous avez fui, et vous avez été condamné à trois

mois de prison comme banqueroutier simple. Cela est-il vrai? (Silence absolu.) Voici une lettre de vous, évidemment de vous, adressée au procureur du Roi de Rouen; elle prouve ce que j'avance.

(M. le président en donne lecture : c'est une plainte contre M. Julienne. Il la fait ensuite représenter à l'accusé, qui la regarde attentivement et la rend sans rien dire.)

M. le président : Boucher-Lemaistre, regardez cette pièce.

Boucher-Lemaistre : Les affaires de mon coaccusé ne me regardent pas.

M. le président, à l'accusé : Vous refusez de dire si cette lettre est de vous? (L'accusé reste immobile.) Il est arrivé, en 1829 et en 1830, des proclamations signées le duc de Normandie; elles sont de vous; les voilà, elles sont là, signées à la main. (L'accusé ne répond rien.)

M. le président : A ces écrits se joint un billet daté de Bruxelles, qui contient une réclamation aux Chambres sous le titre du duc de Normandie, et d'autres billets adressés à des individus de la 7e légion, portant la signature du duc de Normandie. En êtes-vous l'auteur? Vous ne répondez pas. Alors je vous rappellerai qu'un expert-écrivain a été appelé, qu'il a rapproché le corps de votre écriture de ces signatures, et qu'il a dit que ces signatures étaient de vous. Ainsi, en 1830 et 1831, vous vous êtes présenté comme duc de Normandie, et vous avez fait des démarches en cette qualité. On remarque dans ces proclamations ces mots :

« Je vous déclare que je suis vivant, et je viens réclamer au sein de la grande nation ma place et mon rang. Nous sommes en 1830, je viens d'apprendre le résultat de la séance du 7 août, qui appelle Louis-Philippe au trône sans l'intervention du peuple, seul compétent. Mes ennemis seuls ont pu me ravir les droits que j'ai à la couronne de France.

« Comme prince et chef de la branche aînée des Bourbons, je proteste contre l'élection de Louis-Philippe ».

M. le président : Ces protestations sont adressées à M. le duc de Choiseul, qui les a transmises à M. le préfet de police. (L'accusé se tait.) Ce qui prouverait encore que vous vous nommez Hébert, c'est un mandat de 1827, signé Hébert. Vous l'avez d'abord repoussé, et vous avez fini par dire qu'il était de vous. Quand on vous a arrêté, on a saisi sur vous un agenda dans lequel vous avez écrit jour par jour vos actions, même les moins importantes, et celles sur les-

quelles quelquefois on appelle le mystère : l'a-t-on pris sur vous? Vous le savez bien! vous l'avez reconnu ; vous avez même dit que seul vous en aviez la clé; on a trouvé dans cet agenda des indications annonçant que, sous le nom du duc de Normandie, vous aviez comploté et escroqué, ainsi qu'on vous en accuse.

Cet agenda porte l'indication de plusieurs in ividus qui auraient été inquiétés lors de l'enlèvement du Temple. En plusieurs endroits vous parlez d'un avocat que vous auriez consulté sur une demande en réclamation d'état que vous auriez voulu former. Vous parlez du général Kléber en beaucoup d'endroits. Vous parlez aussi des affidés que vous aviez dans les faubourgs de Paris, et qui devaient défendre votre candidature. Dans une autre circonstance, vous racontez que la femme Morin est allée chez vous pour vous demander de placer quelques individus, et que vous avez dit que, dans un *commencement de règne* (on rit), il n'était pas politique de les placer.

Vous êtes allé chez la famille de Molard, où vous vous êtes fait passer pour le duc de Normandie, et vous avez même daigné permettre qu'on élevât dans le parc un monument pour perpétuer le souvenir de votre passage. (Rires dans l'auditoire.) Vous avez même, dans un second voyage, présidé à la pose de la première pierre. (Nouveaux rires.) Dans les environs de Lyon, vous avez pris également le nom de duc de Normandie, et le bruit a couru de votre présence. Le mystère dont vous vous enveloppez, vos refus de répondre, vos changements de noms attestent de vos manœuvres.

L'accusation vous reproche d'abord d'avoir formé un complot contre l'État... Répondez-vous? (Silence absolu.) Vous cherchez partout des instruments de vos manœuvres dans tous les partis. Ainsi vous avez pour partisan Morin, qui croyait à l'existence de Louis XVII. Vous êtes allé à Lyon en 1831 à l'époque des troubles : vous l'avez d'abord nié, et vous avez fini par avouer y être allé. Vous y êtes retourné en 1832. Vous avez encore nié d'abord et avoué ensuite cette seconde apparition ; enfin en 1832, pendant l'été, vous y êtes retourné; vous avez connu madame Louvat ; puis vous vous êtes encore rendu à Lyon en 1833, où vous avez alors connu M. Vallon. Est-ce vrai? (L'accusé se tait.) Votre agenda le dit; ment-il ou non? me trompé-je ou non? Allons, je continue. Comment se fait-il que, dans vos trois apparitions à Lyon, le bruit se soit répandu de la présence de Louis XVII, et pourquoi avez-vous chaque fois changé de nom? Vous avez vu à Lyon des person-

nes qui vous reconnaissent. L'agenda établit que vous avez une correspondance avec le nommé Berger.

N'avez-vous pas connu, en 1832, la femme Durut? N'y a-t-il pas eu un dîner où d'autres individus se sont réunis, et où vous avez figuré sous le nom de Bénard? N'avez-vous pas dit à la femme Durut que vous étiez le duc de Normandie, et ne lui avez-vous pas montré un portrait de vous décoré des insignes de la royauté? Ne l'avez-vous pas regardée comme utile à vos intérêts? Vous l'avez envoyée au mois de juin en voyage dans divers départements de l'Est, avec des proclamations ou constitutions dont vous êtes l'auteur. Pour ce voyage, elle a reçu de vous une somme de 1,000 fr.; vous avez même dépensé pour elle de 5 à 6,000 fr. : est-ce qu'elle n'était pas votre intermédiaire entre vous et Berger, qui était votre agent? C'est sur les lettres que vous lui avez écrites que se fonde l'accusation de complot. Les reconnaissez-vous?

L'accusé les regarde et les rend sans rien dire; puis il les reprend, en indique deux et dit : « C'est admirablement bien contrefait, mais ce n'est pas de moi ». (Mouvement prolongé.)

Voix dans l'auditoire : Ah! enfin ce n'est pas malheureux!

M. le président : Indiquez-les.

M. de Richemont : C'est ce que je fais. En voici encore une qui n'est pas de moi. (Cet effort paraît l'avoir fatigué, car il se rasseoit sur-le-champ en mettant sa tête dans sa main.)

M. le président croit devoir profiter de la bonne disposition où il paraît être pour lui demander s'il reconnaît l'agenda.

M. de Richemont : Je remarque qu'il y a des noms surchargés; pourquoi les a-t-on surchargés? Il y en a des 15, 17, 20, 21, 23 janvier.

M. Aylies : L'accusation ne se sert que des notes du 4 janvier.

M. de Richemont : Il y en a au 24, au 26, au 31, au 1er février.

M. le président : On verra cela avec l'expert.

M. de Richemont : Je vois encore d'autres surcharges à plusieurs reprises au mois de février et mois suivants. (L'accusé les signale par dates. M. le président est à plusieurs reprises obligé de l'engager à élever la voix.)

M. le président : Voilà une autre note saisie sur vous à Sainte-Pélagie; est-elle de vous?

L'accusé : Je l'ai rédigée à la préfecture de police.

M. le président : Ainsi elle est de vous. En voici une autre. (L'accusé la rend sans rien dire.) Pourquoi dans vos interrogatoires n'avez-vous pas dit que certaines lettres n'étaient pas de vous?

M. de Richemont : On ne m'a pas seulement donné le temps de les examiner.

M. le président : Cependant l'expert déclare que toutes les lettres sont de vous. Pourquoi n'avoir pas signalé plus tôt les surcharges de l'agenda?

— *R.* On ne m'a pas montré l'agenda.

— *D.* Si, vous avez répondu que c'était un guet-apens de la police, et qu'elle avait inventé un système d'agenda; c'était le cas de parler des surcharges. (Silence de l'accusé; il tient la tête haute et semble ne pas daigner s'expliquer.)

M. le président : Nous nous expliquerons avec l'expert. Revenons à la correspondance; vous dites que la première lettre n'est pas de vous, pourquoi ne l'avoir pas dit plus tôt?

— *R.* Je ne l'avais pas vue.

M. le président : On lit dans cette lettre :

« Je vois que vous agissez vigoureusement, que vous êtes bien secondé par nos frères du Nord et de l'Occident. Courage, tout va bien ici. J'ai donné mes ordres à mes gens pour que personne ne bouge sans mon avis ».

M. le président : Qu'entendez-vous par là? (Silence de l'accusé.) De quels gens voulez-vous parler? On devait donc exécuter vos ordres? (L'accusé ne répond rien.)

M. le président : Dans une deuxième lettre, vous parlez de la femme Durut; elle est donc de vous? (Pas de réponse.) Vous y mentionnez le voyage que cette femme a fait, et le nom de la femme Roussel, qui figure dans votre agenda. Répondez-moi. (L'accusé se penche négligemment sur la barre.)

M. le président : Voici la lettre 235; on y lit :

« Les rois sont des monstres, et quelle que soit ma destinée, je serai le dernier de ma race; le meilleur n'en vaut rien ». (Rires dans l'auditoire.)

Plus loin :

« Si vous avez des motifs pour détester le..........., j'en ai de bien plus puissants........... Si jamais ce............ tombe sous mes mains, je n'hésiterai pas à faire rouler............ sur l'échafaud, après avoir fait l'opération à toute la progéniture ».

M. le président : Que dites-vous? (L'accusé sourit.)

Dans un autre passage, il est question d'une décoration de juillet que l'accusé aurait obtenue sous deux noms différents. (On rit.)

M. le président : Vous ne déniez pas cette lettre, et elle vous accuse. Que dites-vous? répondez donc. Si vous êtes fatigué, asseyez-vous. (L'accusé s'asseoit et met son mouchoir sur ses yeux.)

M. le président : On lit sur votre agenda : « J'ai toujours sur moi un poignard ». Et en effet, quand on vous a arrêté, on a trouvé sur vous ce poignard.

Je lis dans une autre lettre à Berger votre agent : « Je suis content de vos opérations ». Lesquelles? (Silence de l'accusé.) Vous ajoutez :

« Courage, le dénoûment approche, le triomphe est certain; j'ai vu à Lyon le grand meneur, tout est prêt. On attend, pour le 25, les députés des 75 départements voisins. (Rires.) C'est à Paris que se préparent les brandons qui doivent incendier l'Univers. J'ai l'intention de faire à Lyon une levée de boucliers et de marcher sur Paris pour secourir nos frères ». (Nouveaux rires.)

« J'ai l'assurance de ne pas être repoussé, car ils ont confiance en moi. Je n'ai pas d'égal. Mes gens ont de l'estime pour moi! Ils se déferont d'abord de toute la couvée, sauf à voir après ».

M. le président : Vous avez donc des gens? (Pas de réponse.) Décidément vous ne voulez pas répondre à ces questions? (Silence.)

M. le président donne lecture d'autres lettres rapportées dans l'acte d'accusation. Pendant cette lecture, l'accusé paraît fort distrait. Il ne prend la parole que pour demander quelques numéros de lettres. Dans une de ces lettres, on lit :

« Prenez garde, vous êtes surveillé; vous avez au moins cent mille mouchards autour de vous. (Rires.) Tout est prêt : on n'attend que le signal. A mon signal, tout marchera, il ne nous manque plus que les fonds ». (Hilarité bruyante.)

M. le président : Qui que vous soyez ou que vous vouliez être, vous devez répondre, fussiez-vous l'être dont vous parlez. Vous ne deviez pas conspirer contre l'État.

Me Piston : Je crois que le prévenu répondra....

M. le président : Il ferait bien de répondre, lui, et non vous. Nous jugerons sa réponse. Qu'il dise qui il est.

Me Piston : Il s'agit de choisir le moment favorable.

M. le président : C'est à moi à le choisir; il est arrivé.

Me Piston : Je prends l'engagement qu'il sera répondu à la question que vous adressez. (Mouvement prolongé.)

M. le président, à l'accusé : Vous prétendez qu'une note que je vous ai présentée a été faite à la préfecture de police?

— *R.* Oui.

— *D.* Cependant je trouve sur votre agenda, au 20 juillet : *Fait une note ;* c'est celle-là, et vous n'avez pas fait votre agenda à la préfecture.

— *R.* Ce que je dis est vrai.

M. le président : Il fallait le dire lors de votre interrogatoire. On lit dans votre note :

« Oui, j'ai conspiré contre l'ordre de choses actuel, et je n'étais pas le seul. Toutes les lettres que vous me présentez sont de moi, et vous ne me les présentez pas toutes ».

M. le président donne lecture de cette note, dans laquelle il est question de combinaisons de loterie; cette note a été faite en chiffres et traduite ensuite. Il y est dit :

« Acharné à ce maudit jeu de la loterie, j'ai perdu mon temps à combiner des quaternes et des quines; mon pauvre Dumas y a perdu son temps et son talent ».

M. de Richemont : Je crois qu'il y a quelque chose de passé.

M. le président : Je ne crois pas. (Ce magistrat donne de nouveau lecture de la note); puis il continue : Plus loin, il est dit :

« Le fils de Louis XVI existe; il est connu avantageusement ». (Hilarité.)

M. de Richemont : C'est écrit de dessous les verroux.

M. le président : Oui, mais cela prouve que vous prenez le titre de duc de Normandie.

Après avoir terminé la lecture de la note, qui contient à peu près le détail des faits relatés plus haut, M. le président demande à l'accusé si cette traduction est conforme à l'original qu'il a fait en chiffres? Il n'obtient pas de réponse.

M. le président : Nous en sommes restés à la lecture de la note qui vous concerne et trouvée sur vous dans la prison; on a également saisi sur vous divers objets. N'avez-vous pas répandu des écrits et proclamations à l'approche de juillet 1833? (Silence.) C'est ce que l'accusation vous reproche; ces proclamations étaient de nature

à seconder vos projets. On trouve dans votre agenda, que vous déclarez que Berger viendrait, le 26 juillet, *pour le grand banquet.* Qu'entendez-vous par là? L'accusation dit que cela signifie le grand projet. N'avez-vous pas fait faire, à cette époque, deux habits militaires, et acheté une épée? Étiez-vous militaire...... de la garde nationale.... que faisiez-vous de ces uniformes, de cette épée? (Même silence de l'accusé.) Vous avez répondu que cette épée vous venait d'un Anglais, Williams, qui l'avait laissée chez vous. Vous avez aussi commandé un chapeau monté avec des plumes noires, et on a trouvé chez vous deux cachets, l'un à l'aigle, l'autre aux fleurs de lis. Pourquoi ces cachets? Il est bien singulier que vous en ayez deux si différents. Vous avez, à l'approche du signal, fait une distribution de papiers. N'avez-vous pas eu ou dû avoir un rendez-vous avec Berger, près du 28 juillet? N'avez-vous pas écrit à Lyon? N'avez-vous pas fait faire plusieurs fois votre portrait avec des insignes particuliers, et de différentes manières? Le coup projeté n'a pas pu avoir lieu; n'avez-vous pas alors été habiter hors barrière? (Au lieu de répondre, l'accusé prend des notes.)

M. le président : On vous reproche d'avoir eu des liaisons avec des journaux d'une couleur opposée à la vôtre. (Signe négatif de l'accusé.) On a saisi chez vous une presse; qu'en faisiez-vous? Vous avez déclaré que ce n'était pas une presse; il est vrai que ce n'est pas une presse complète; mais elle peut servir et vous avez dû en user; c'est ce qui a été reconnu. On a saisi un poignard.

M. de Richemont : Je voudrais voir le procès-verbal de la saisie du poignard; car on a saisi en même temps une main-courante qui explique la note; on l'a supprimée, et on a gardé le poignard qui pouvait me compromettre.

M. le président : Vous serez satisfait; la pièce que vous demandez vous sera remise.

M. le président adresse encore quelques questions à l'accusé sur sa coopération aux écrits incriminés; il déclare ne connaître que le manuscrit.

M. le président : Eh bien! dites la vérité relativement à ce manuscrit.

M. de Richemont : Je vous en parlerai dans ma défense.

M. le président : Vous êtes l'auteur de la pièce *Jean Bonhomme* (*la Pastorale*), et c'est Boucher-Lemaistre qui l'a fait imprimer : elle a été distribuée, et on en a trouvé un grand nombre chez Asselin.

Cette pièce est incriminée comme contenant une offense à la personne du Roi.

M. Aylies : Nous ferons remarquer que les indications de l'agenda, relatives à la distribution de la pièce, n'ont pas été désavouées par l'accusé dans l'examen qu'il a fait tout-à-l'heure.

M. de Richemont : Je n'ai rien désavoué, je n'ai signalé que des surcharges : je m'expliquerai dans ma défense.

M[e] *Piston :* Nous n'avouons pas l'identité.

M. le président interpelle l'accusé relativement aux autres pièces également incriminées. (L'accusé se tait.)

M. le président : Ces écrits ont été aussi distribués et envoyés à M. le préfet de police avec des mots insultants au bas; ils partent de la même source que la Pastorale dont vous ne pouvez pas nier être l'auteur.

Indépendamment de ces délits on vous reproche des escroqueries. Connaissez-vous depuis longtemps M[me] de Grigny et sa nièce; sous quel nom êtes-vous entré chez elles? Elles ont dit que vous étiez connu sous celui de colonel; mais vous y preniez celui de comte de Saint-Julien. N'a-t-on pas, lors de votre arrivée, fait répandre le bruit de la présence de Louis XVII? N'avez-vous pas, à l'aide de votre faux nom, escroqué une partie de la fortune de ces dames? D'où tirez-vous l'argent que vous dépensez? Vous viviez très largement. Qui vous procurait ces ressources? Votre agenda prouve que vous avez fait de très fortes dépenses pour la femme Durut, et que vous receviez des sommes de Lyon? (L'accusé, pressé de répondre, ne dit rien.) Comment se fait-il que le bruit s'est répandu à Lyon que vous viviez aux dépens de M[me] de Grigny? Un individu, votre homme d'affaires, a fait à Lyon des placements pour vous; d'où cela vient-il? De tout cela, la prévention tire la conséquence que vous avez commis des escroqueries.

M. le président, à Boucher-Lemaistre : N'avez-vous pas coopéré à l'impression et à la distribution de la Pastorale?

M. Boucher-Lemaistre : M. de Richemont a pu dire ce qu'il voulait. Son agenda est surchargé, il est donc possible que mon nom ait été ajouté. En outre on n'y trouve que le nom de Boucher, et moi je me nomme Boucher-Lemaistre.

— *D.* Mais vous connaissez M. de Richemont?

— *R.* Cela n'est pas un motif. La perquisition a été faite chez moi avec beaucoup d'illégalité : on l'a faite en mon absence, et on

n'a pas dressé d'inventaire régulier. On a très bien pu ajouter des pièces reprochables aux pièces qui ont été saisies chez moi.

M. Aylies. Avez-vous eu occasion de faire imprimer les *Mémoires du duc de Normandie?*

— *R.* Oui.

— *D.* De qui les teniez-vous?

— *R.* D'un inconnu.

— *D.* Avez-vous fait faire son portrait?

— *R.* Oui.

— *D.* Qui vous en avait chargé?

— *R.* Le même inconnu.

M. le président, à Asselin : On a saisi chez vous 60 exemplaires de *Jean Bonhomme ?*

Asselin : Ils m'ont été donnés dans la rue Dauphine par un homme qui les distribuait dans la rue.

— *D.* Pourquoi en aviez-vous mis quatre dans votre portefeuille?

— *R.* Je ne peux pas dire cela devant Messieurs les jurés. Je voulais en faire servir quelques-uns pour les papillotes de ma femme.

M. le président, à Colliard : Avez-vous fait autographier les écrits?

— *R.* Non, jamais; je ne me suis jamais occupé d'écrits politiques. Je ne connaissais pas M. de Richemont. Je déclare que mes opinions sont telles qu'on ne peut me soupçonner.

— *D.* On a cru reconnaître la main....

— *R.* Cela est impossible; on ne peut à coup sûr, après autographie, reconnaître la main qui a écrit le papier préparé.

M. Aylies : Avez-vous travaillé pour M. Hullin en 1830?

— *R.* Oui.

Après cet interrogatoire, M. le président est passé à l'audition des témoins. Plusieurs d'entre eux sont persuadés, et le disent franchement, que Louis XVII n'est pas mort. M. Andryanne est également appelé; sa présence et sa déposition éveillent une touchante sympathie, M. Andryanne auquel le soi-disant baron de Richemont s'était présenté comme le duc de Normandie, et comme un ancien compagnon de captivité dans la prison de Milan. Nous ne transcrirons pas ces dépositions ni les interpellations faites à M. le baron de Richemont, auxquelles elles ont donné lieu; parce que l'interrogatoire précité,

le discours de M. le procureur-général et le jugement, suffiront pour faire connaître l'affaire de ce faux Louis XVII. Cependant, quoique nous ayons déjà fait connaître les dépositions si intéressantes du principal témoin, M. Lasne ou Lashn, en terminant ce que nous avons écrit sur l'autre faux Louis XVII, Naündorff, nous croyons devoir la rapporter encore ici, et les paroles qu'elle a provoquées, parce que nous pensons que l'on ne saurait trop répéter tout ce qui se rattache au fait, malheureusement que trop vrai, de la mort de Louis XVII au Temple.

On appelle M. Lasne. L'émotion la plus vive est excitée par ce vieillard, peintre en bâtiments, ancien soldat aux gardes françaises. C'est la personne qui a été chargée de garder au Temple le Dauphin, fils de Louis XVI, et entre les bras duquel cet enfant a rendu le dernier soupir. (Mouvement général d'intérêt.)

M. Lasne paraît avoir maintenant de 75 à 80 ans. Il dépose ainsi, au milieu du plus profond silence :

« Deux individus se sont présentés chez moi en me parlant du Dauphin ; l'un s'est assis d'un air délibéré ; ils ont voulu me persuader que le Dauphin avait été enlevé dans un cheval de carton ; mais moi je leur ai bien démontré que le Dauphin était mort entre mes bras ». (Mouvement.)

M. le président : A quelle époque avez-vous été préposé à la garde du Dauphin ?

— *R.* En fructidor an III (août et septembre 1795).

— *D.* Était-il malade quand vous êtes arrivé?

— *R.* Depuis deux mois. Un nommé Laurent avait gardé le prince, et, sans pourtant le frapper, il le négligeait, le laissait sans soins et dans un état de saleté extraordinaire. Le Dauphin est resté dans un état bien grave quelque temps. Plus tard, j'ai averti le gouverneur que l'Enfant était très malade ; alors on envoya un médecin pour le voir. On me disait que si je donnais des soins au Dauphin, on me considérerait comme un royaliste ; mais moi je répondis : « On fera ce que l'on voudra, on me renverra si l'on veut : je fais le bien, ça m'est égal ».

Le médecin qui vint commanda un traitement ; il consistait dans des gouttes de potion. Le premier jour l'Enfant repoussa cette potion à trois reprises différentes, alors le médecin lui dit : « Vous croyez donc cette potion empoisonnée ? Eh bien ! je vais la boire », et il la but. L'enfant lui dit : « On a donc juré que je la boirais

aussi » ; ce qu'il fit. Il n'y avait que le Dauphin qui pût faire une réponse pareille. (Nouveau mouvement.)

Le système du médecin a duré pendant huit jours; au bout de ce temps ce médecin est mort; M. Pelletan fut appelé, on suivit le même régime, et l'Enfant au bout de neuf mois est mort sur ces bras..... (Sensation prolongée.)

M. le président : Arrivait-on facilement jusqu'au prince ?

— *R.* Il fallait monter trois étages; il était au troisième dans la cour; il fallait passer par les cours et par un guichet; je n'ouvrais pas avant d'avoir reconnu les personnes qui venaient : il y avait un poste de trente hommes.

— *D.* Avez-vous causé avec l'enfant ?

— *R.* Tous les jours.

— *D.* Sur quels objets ?

— *R.* Jamais que sur des sujets sérieux et graves. Ces conversations ont laissé des souvenirs profonds chez moi. Jamais il n'entamait la conversation. Il avait beaucoup d'intelligence; je surprendrais l'auditoire si je voulais dire ce qu'il me disait. Je le promenais tous les matins sur la terrasse, et je le tenais par le bras parce qu'il avait une tumeur au genou.

M. le président : On prétend que c'était un enfant changé, et qu'on avait apporté l'enfant que vous avez soigné, dans un cheval de carton dans lequel on avait remporté l'autre.

— *R.* Tout cela est faux, je le déclare. J'avais été à même de connaître le Dauphin ; j'étais soldat dans les gardes françaises, je faisais partie de la 4ᵉ compagnie; je fus nommé capitaine, et quand je montais aux Tuileries je voyais M. le Dauphin, que je connaissais parfaitement ; ainsi je ne pouvais pas être trompé. J'ai été condamné à mort par MM. Robespierre, Saint-Just et autres, et le 9 thermidor m'a sauvé la vie.

— *D.* Quand vous êtes entré au Temple avez-vous reconnu le prince ?

— *R.* Oui, celui que je voyais aux Tuileries, j'en suis certain.

M. Aylies : Cette déclaration est trop importante pour que nous ne vous demandions pas d'en contrôler toutes les dépositions.

Ce magistrat donne lecture des actes officiels qui, en raison du caractère et du patriotisme de Lasne, le chargent de la garde du jeune Dauphin, et des actes qui ont suivi. Tous ces actes se trouvent en concordance parfaite avec tous les détails que le témoin a donnés.

« Ainsi, dit M. Aylies, les souvenirs du témoin sont d'une exactitude remarquable ».

Me Piston : Est-ce avant ou après Simon que le témoin a été gardien ?

M. le président : C'est après.

Me Piston : Des témoins déposeront que Simon a favorisé l'évasion. La femme Simon en a déposé.

M. le président : Elle n'a rien déposé.

Me Piston : M. Remusat le dira. (Mouvement.) Ensuite le médecin qui le premier a soigné l'enfant, n'est pas mort huit jours après, mais le lendemain de son entrée au Temple.

Le témoin : Huit jours, j'en réponds.

Me Piston : On cite la maison où ont été déposés les deux millions donnés pour l'évasion.

M. le président : On ne cite rien du tout.

Me Piston : Avant d'entrer au Temple, M. Lasne avait-il vu le prince ?

— *R.* Oui.

— *D.* De très près ?

— *R.* Assez pour le reconnaître parfaitement.

Me Piston : Il est évident, d'après les pièces, que le médecin est mort le lendemain et non huit jours après.

M. Aylies : Les pièces sont officielles.

M. le président : Vous avez été visité, et on vous a promis de vous faire voir le Dauphin dans trois jours ; reconnaissez-vous quelqu'un ?

Le témoin, s'approchant de Richemont, dit : « C'est celui que j'ai vu chez M. le juge d'instruction ».

M. le président : Oui, mais chez vous ?

— *R.* Je ne sais trop, c'est cela pour la taille ; il était accompagné d'un grand monsieur maigre qui se disait son avocat.

M. le président : Le témoin aurait peut-être chez le juge d'instruction reconnu l'accusé à la voix, mais il a refusé de parler.

M. de Richemont : J'avais une extinction de voix. (On rit.)

M. le président, au témoin : A quelle époque est-on allé chez vous ?

Le témoin : Il y aura un an au mois de décembre.

M. de Richemont : Ce n'est pas moi, puisque j'étais en prison.

M. Aylies : N'équivoquons pas sur les époques ; la visite est constatée par trois témoignages.

M. Lasne : Quand j'ai déclaré à ces deux Messieurs ce que je savais, ils ont dit : « Le brave homme, il dit ce qu'il pense, mais il a été trompé ».

M. le président : C'est au mois de septembre qu'a eu lieu la comparution devant le juge d'instruction, mais la visite avait eu lieu avant.

M. de Richemont : Pourquoi serais-je allé chez Monsieur ?

M. le président : Cela se rapporte parfaitement avec vos notes, qui démontrent que vous faisiez des recherches sur tous ceux qui avaient pu connaître le Dauphin.

Me Piston : Comment le véritable Dauphin, qui se serait enfui avec Simon, aurait-il été s'adresser à Lasne ?

M. le président : Pour lui faire changer de langage.

Me Piston : Cela n'est pas possible.

M. le président : Vous plaiderez cela.

Un Juré : Quel âge aurait le Dauphin ?

M. le président : Il est né en 1785. Il est mort à dix ans et quelques mois.

L'accent de ce vieillard, son émotion lorsqu'il rappelle les soins prodigués par lui au jeune prince, et sa triste fin, portent le cachet de la vérité, il excite au plus haut point l'intérêt de tous ceux qui l'ont écouté.

Un incident burlesque interrompit momentanément le cours des débats : dans l'audience du 31 octobre, M. Morel de Saint-Didier, demeurant rue du Bac, passage de l'Industrie, se présente à la Cour d'assises ; il insiste vivement pour être admis à déposer, et vient, dit-il, en vertu de pouvoirs spéciaux, réclamer et protester contre le titre de duc de Normandie usurpé par M. Henri Hébert. M. Morel de Saint-Didier agit au nom de son client, *Charles-Louis de Bourbon*, *véritable et seul duc de Normandie* (connu sous le nom de Naündorff) ; l'accusé Henri Hébert *est donc un fourbe*, *un imposteur.*

On fait remarquer à M. Morel de Saint-Didier que, puisque son client revendiquait un nom, il devrait au moins le connaître ; or, le fils de Louis XVI s'appelait *Louis-Charles* et non pas *Charles-Louis.*

Après cet épisode, l'accusé devient plus explicite ; il avoue son identité avec l'homme connu à Rouen sous le nom d'Hébert, récite

longuement la fable imaginée pour faire croire à l'enlèvement du dauphin *dans un cheval de carton.* Depuis cinquante ans, il est persuadé, dit-il, que Louis XVII n'est pas mort. Il ne dit plus *je suis*, mais il dit : *je crois être le Dauphin*, et proteste de sa bonne foi.

Ces incidents vidés, M. Aylies, avocat-général, a la parole :

« Messieurs, la patience, vous a-t-on dit, est un des premiers devoirs du juge ; vous l'avez bien compris, car vous venez d'en donner un grand exemple par l'attention soutenue que vous avez prêtée à tous ces débats. Grâces vous en soient rendues, car notre tâche devient plus facile ; elle se simplifie encore quand nous songeons que nous ne pouvons éprouver aucune inquiétude sur l'impression générale que vous avez éprouvée. Hommes de bon sens, d'expérience et de probité, vous aurez réduit à leur juste valeur toutes les extravagances qui forment le fond de cette affaire. Que penser, en effet, de la grande pensée qui soutient l'accusé, pensée maintenant avouée, et plus digne, il faut le dire, de pitié que de colère !

« Et à côté de cette prétention dérisoire, que penser de ces divers dévoûments qui sont venus se produire devant vous ! Les uns prouvent jusqu'où peut aller la crédulité la plus simple et la plus ridicule ; les autres vérifient cette leçon de l'expérience, qu'il n'y a pas d'intrigues odieuses qui ne puissent trouver de partisans.

« Et au milieu de tout cela, un homme, dont nous ignorons la mission, soufflant à plaisir le feu de la discorde, et répandant avec une incroyable persévérance le brandon de la guerre civile !

« Et puis au bout de ce rôle si odieux, de honteuses spéculations !

« Voilà, Messieurs, cette affaire sous l'aspect général ; mais si grave que puisse être l'impression qui résulte des faits qui se sont déroulés devant vous, il faut vous reporter aux points de vue spéciaux qui forment le procès ».

Après cet exorde, M. l'avocat-général entre dans la discussion des divers chefs d'accusation dirigés contre chacun des accusés. Il commence par repousser l'idée que l'accusé puisse, même de bonne foi, se croire le fis de l'infortuné Louis XVI.

« Dans le principe, dit-il, l'accusé avait voulu, pour donner sans doute plus de poids à sa singulière prétention, se retrancher dans une espèce de dignité affectée ; mais depuis, nous l'avons vu se défendre avec beaucoup de sens et d'habileté ; c'est un homme ca-

pable que l'accusé, il n'a pas pu être dupe de lui-même. (Sensation) ».

M. l'avocat-général soutient que l'accusation de complot est démontrée autant que possible par la présence de l'accusé Richemont à Paris dans le mois de Juillet 1833, à Lyon, à l'époque de l'insurrection, par la correspondance et l'agenda, et par les proclamations qui, on ne peut plus en douter, sont évidemment son œuvre ; l'épisode de Berger est une fable : Berger existe, l'accusé le sait, et c'est en vain qu'il a voulu reporter sur la police une provocation dont il n'a jamais été l'objet.

M. Aylies passe ensuite aux délits de presse ; il donne lecture des écrits dont nous avons déjà fait mention ; il appuie notamment sur une pastorale intitulée : *Jean Bonhomme*, et sur une pièce dans laquelle on remarque cette phrase, qui excite une grande hilarité dans l'auditoire, notamment au banc des avocats :

« Il n'y a rien d'égoïste comme les épiciers, les marchands d'huile, les gardes nationaux, le bétail législatif et les *avocats* ».
M. l'avocat-général soutient que Boucher-Lemaistre et Asselin sont coupables de distribution, mais il abandonne l'accusation à l'égard de Colliard.

Passant au chef d'escroquerie, M. l'avocat-général en puise les éléments dans les profusions de l'accusé, quand rien n'en révèle la source ; dans les manœuvres de l'accusé pour captiver la crédulité de ses dupes, de l'accusé se parant du titre mensonger de duc de Normandie, et exploitant habilement, pour colorer cette fable grossière, les indices les plus minutieux et les circonstances les plus minimes. Il les puise enfin dans sa présence au château de Lafrétat et dans les sommes d'argent qu'il aurait soutirées aux dames de Grigny et de Louvat qui l'habitaient, en se donnant pour Louis XVII.

Il n'y a pas eu d'escroquerie, dit-on, parce que personne ne se plaint? Qu'importe s'il y eu manœuvre frauduleuse. Le ministère public doit agir au nom de la Société.

« Voilà les faits, ajoute M. l'avocat-général. Mais, dira l'accusé si je suis Louis XVII il n'y a plus escroquerie. Cela est vrai, aussi est-ce là le dernier asile, l'asile suprême où la défense pourra se réfugier ! Mais s'y réfugiera-t-elle victorieusement ? Ah ! Messieurs, faut-il examiner ces preuves dont on avait tant parlé : quelles sont-elles ? La lettre de Chazal ? Mais cette lettre, ainsi que nous l'avons fait

remarquer dans le cours des débats, ne signifie rien ; disons mieux, elle prouve une seule chose, c'est qu'à cette époque il y avait comme aujourd'hui, des intrigants qui voulaient exploiter le nom de Louis XVII.

« La conviction tenace de M. Morin, qui lui-même dans un temps a passé pour Louis XVII? (On rit.) Le témoignage de la femme Simon? Mais qui ne sait que cette femme, dans les dernières années de son existence, n'était presque plus en possession de ses facultés intellectuelles? Il y a plus : ce qui prouve la fausseté des fables qu'on invente, c'est la conduite du duc de Bourbon, qui, s'il eût facilité l'évasion du prince, n'eût pas manqué de réclamer ses droits en 1814.

« Et maintenant faudra-t-il vous dire qu'au moment où le Dauphin expirait au Temple, à côté de Lasne, se trouvait le commissaire Damon; qu'il y fut retenu jusqu'à l'arrivée d'un autre commissaire qui, comme Damon, l'avait vu antérieurement aux Tuileries; qu'ils constatèrent son identité; qu'il en fut de même des docteurs Pelletan et Lassus, Lassus qui avait été le médecin des dames Elisabeth et Victoire, tantes du Dauphin. En voilà assez pour démontrer tout ce qu'il y a de grossier et de ridicule dans la prétention de l'accusé.

M. l'avocat-général termine en disant qu'il persiste dans toute l'accusation, et notamment sur les délits de presse.

Résumé de M. le Président.

« Messieurs, quel est l'accusé qui se trouve aujourd'hui devant « vous? Quel est son véritable nom, son origine, sa famille, sa « conduite, ses antécédents, sa vie tout entière? Serait-ce un de « ces artisans de discorde, ardent à jeter le trouble pour en tirer « parti, s'adressant aux sentiments religieux des uns, aux sympa- « thies politiques des autres? Serait-ce un instrument des ennemis « de la France, cherchant à porter partout la guerre civile, dans le « dessein de favoriser de honteuses spéculations?

« Ne serait-ce qu'un infortuné sauvé comme par miracle des hor- « reurs d'une sanglante révolution, proscrit, frappé d'anathème par « sa naissance elle-même, ne trouvant plus de nom, ni d'asile pour « reposer sa tête? ou ne serait-ce qu'un homme placé sous une

« préoccupation fâcheuse? C'est un point, Messieurs, sur lequel « nous appellerons votre attention ».

Ensuite, dans un résumé qui a duré plus de deux heures, M. le Président a reproduit avec la plus grande impartialité les moyens de l'accusation et de la défense. Ce résumé a été, d'un bout à l'autre, écouté avec la plus scrupuleuse attention et le plus vif intérêt.

A trois heures moins un quart le jury est entré dans la chambre de ses délibérations.

Après trois heures de délibération, le jury est rentré en séance et a déclaré l'accusé principalement coupable sur tous les points, excepté sur le chef de complot contre la vie du roi et sur celui d'escroquerie.

La Cour l'a condamné le 5 novembre 1834, en conséquence, à douze années de détention.

L'accusé, qui était un petit homme, d'une figure et d'une tournure assez communes, n'ayant aucun rapport de ressemblance avec la famille des Bourbons, a, pendant toute la durée de son procès, montré du calme, de l'adresse, de la sensibilité, et persisté dans son dire de se croire fils de Louis XVI, et il a écouté sa condamnation sans proférer un seul mot. Seulement en se retirant il a dit : « Celui qui ne sait pas souffrir n'est pas digne des honneurs de la persécution ».

On n'a pu connaître, comme on a dû le remarquer, le véritable nom de Richemont et la famille à laquelle il appartient; il profitait de cela pour dire à ceux qui le repoussaient pour fils de Louis XVI : « Si je ne le suis pas, dites donc qui je suis? » C'est le même langage que l'on a entendu sortir de la bouche de son concurrent et successeur en imposture, M. Naündorff, langage bien digne d'aventuriers de ce genre.

« Si l'on désire connaître mon opinion sur cet homme, dit « M. Gisquet, je dirai que c'était un adroit coquin, un hypocrite « fieffé, jouant avec habileté le rôle qu'il s'attribue pour jeter la di- « vision dans le pays, créer des embarras au gouvernement fran- « çais, s'enrichir des libéralités de ses dupes, et gagner les fonds « secrets de la puissance quelconque dont je le crois l'instru- « ment ».

M. Henri Hébert subissait sa peine à Sainte-Pélagie. Ses manières toujours polies, sa docilité, son apparente résignation avaient

un peu relâché la surveillance dont il était l'objet. Il occupait, avec d'autres détenus les plus dignes de ménagement, un petit corps de logis distinct, lorsque, le 19 août 1835, la négligence d'un gardien ou la corruption lui permit de s'évader avec un carliste condamné dans l'affaire des Prouvaires et un républicain condamné de juin; ils se rendirent en Belgique. Ses compagnons de voyage sont rentrés en France comme amnistiés : j'ignore ce qu'est devenu le prétendant au trône de saint Louis.

Ici s'arrête la biographie de M. Henri Hébert que nous a donnée M. Gisquet; nous allons la continuer.

M. Henri Hébert s'évada donc de Sainte-Pélagie, avec deux autres prisonniers politiques MM. Rossignol, condamné dans l'affaire de juin, et Couder, condamné dans l'affaire de la rue des Prouvaires (1), le 19 août 1835, à huit heures du soir : et s'enfuit à l'étranger : « Je passai à l'étranger, dit-il, dans une retraite absolue, les années « 1836 et 1837, et dans l'année 1838, je me rendis à Lyon. « A peine y étais-je arrivé qu'un fonctionnaire m'y reconnut et en « fit son rapport au procureur-général. Ce magistrat qui était le pré- « sident des assises de la Seine, lors de mon procès (en 1834), « crut devoir faire connaître ma présence à Lyon au garde-des- « sceaux, qui répondit de la manière suivante : « Quant au baron « de Richemont, *tant qu'il ne réclamera rien*, *tant qu'il n'écrira* « *rien dans les journaux*, *et qu'il ne bougera pas*, laissez-le tran- « quille ». Ayant été informé de cette réponse, je me rendis à « Paris, et m'y établis comme par le passé » (2).

Le héros de cette Notice nous apprend, dans son *Mémoire* (*sic*) *d'un contemporain*, qu'en 1839, il fit la connaissance de M. le comte de Bruges, ancien aide-de-camp de Charles X, ancien chancelier de la Légion-d'Honneur et lieutenant-général en retraite. Il le mit au courant de quelques particularités qu'il ignorait, et écrivit à M. de Blacas, attaché aux princes exilés; M. de Blacas lui enjoignit alors, d'après les ordres de la duchesse d'Angoulême, d'avoir à faire procéder à une enquête, pour s'assurer si la personne dont

---

(1) C'est ce dernier qui, s'étant emparé d'une clef de porte principale, hors de service, et qui la répara, offrit aux trois prisonniers les moyens de s'évader. Voyez l'explication curieuse qu'en donne M. Henri Hébert, dans son *Mémoire d'un contemporain*, p. 116-17.

(2) Mémoire d'un contemporain, p. 119-20.

il parlait était bien le fils de Louis XVI, et en rendre compte à S. A. R. L'autobiographe ne veut pas avoir connaissance, qu'après plusieurs autres imposteurs qui avaient déjà essayé de se faire reconnaître par la fille de Louis XVI, un compétiteur de M. Henri Hébert, l'horloger Naündorff, avait déjà envoyé, en 1834, M. Morel de Saint-Didier, comme son commissaire près de cette princesse, qui n'avait eu d'autre réponse à lui faire, qu'à hausser les épaules sur le dire de cet audacieux fourbe. Et la princesse aurait eu plus de croyance dans le fils du boucher! Quoi qu'il en soit, l'enquête eut lieu, affirme notre héros, et elle eut pour commissaires, du côté de la princesse: M. le comte de Bruges et M. le vicomte Bourchenu, maréchal des camps et armées du roi...; et du côté de S. A. R. Monseigneur Henri Hébert, le condamné de 1834 : 1° M. le chevalier d'Auriol, ancien introducteur des ambassadeurs et des princes étrangers près du comte d'Artois, avant la Révolution et depuis l'élévation de ce prince au trône, sous le nom de Charles. M. d'Auriol, dont nous aurons l'occasion de reparler plus tard, homme d'esprit, mais légitimiste de cœur et facile à entraîner par suite de ses convictions, avait dans cette intrigue, et de la meilleure foi du monde, accepté le rôle de dupe, ainsi qu'il l'a reconnu plus tard; 2° M. Morin de Guerivière; 3° M. Chamblant, opticien : ces deux derniers, compères ou fauteurs de M. Henri Hébert. Des témoins furent entendus; le pseudo-dauphin répondit, dit-il, à toutes les questions qui lui furent adressées à ce sujet; des certificats furent produits. L'enquête, ainsi composée, ne pouvait qu'être favorable au demandeur. Le travail allait être clos et promptement expédié à Goritz, lorsque la mort du duc de Blacas et les ordres de la duchesse d'Angoulême vinrent suspendre cette opération (1). M. de Blacas a ainsi emporté au tombeau l'avenir de M. Henri Hébert. C'est la manière habituelle de tous les imposteurs d'en appeler aux témoignages de personnes qui n'existent plus : il n'y a plus de démentis possibles, croient-ils, et leurs dires doivent faire foi.

M. Henri Hébert, intriguait toujours, mais dans l'ombre, et quoique l'ombre soit plus favorable aux coupables menées que le grand jour, son action était amoindrie. Aussi vit-il paraître avec joie l'ordonnance royale d'amnistie, du 27 avril 1840, conçue en ces termes : « Louis-Philippe, roi des Français, etc.: — « Art. 1er. L'am-

(1) Mémoire d'un Contemporain, p. 120.

l'homme dont vous me parlez n'est qu'un imposteur de plus à ajouter à ceux qui ont déjà paru. (HISTORIQUE). Soit que M. le chevalier d'Auriol ne fût pas aussi convaincu que la princesse, ou qu'il voulût s'acquitter loyalement de la mission extravagante dont il s'était chargé, il insista près de la fille de de Louis XVI, et cela dans la crainte d'un remords possible pour elle, pour qu'elle choisît des commissaires qui iraient sur un terrain neutre conférer avec son mandant. La Suisse fut proposée par M. le chevalier d'Auriol; mais la princesse, qui savait à quoi s'en tenir, trouva l'entrevue demandée parfaitement inutile. (HISTORIQUE). Les tentatives de notre imposteur, en 1840, ne se bornèrent pas à la visite de M. le chevalier d'Auriol à la duchesse d'Angoulême. Le 2 septembre de la même année, M. le chevalier d'Auriol adressa encore à M. le comte de Montbel une lettre qu'il avait reçue la veille du soi-disant Dauphin. Cette lettre renfermait le résumé de sa vie depuis son évasion du Temple jusqu'en 1830. Elle fut reçue par le comte au château de Kirschberg le 11 septembre, et remise immédiatement à la duchesse d'Angoulême qui, après l'avoir lue, nous apprend M. Henri Hébert, partit aussitôt pour Vienne, où elle conféra de son contenu avec le prince de Metternich (1).

Après son retour à Paris, M. le chevalier d'Auriol eut besoin d'écrire à M. le baron de Montbel, à Kirchsberg, pour une affaire personnelle. La réponse se fit attendre, le comte était en voyage: enfin elle arriva. Soit le hasard, ou la curiosité de voir le personnage dont il avait été question à Kirchsberg, quelques mois auparavant, M. le comte de Montbel était en Suisse, lieu que M. le chevalier d'Auriol avait indiqué pour l'entrevue entre le Dauphin et un commissaire de sa sœur. M. le chevalier d'Auriol engagea son futur maître à s'y rendre immédiatement; mais celui-ci auquel l'audace faisait défaut pour le moment, se dissimula en se drapant superbement et en lui répondant : *que ce n'était pas à lui à aller au devant de ces gens-là, que c'était à eux à venir à lui.* (HISTORIQUE). Poussa-t-on jamais plus loin l'impudence!

A la fin de 1842, dix-huit mois après la double démarche qu'il avait fait faire en août et septembre 1840, par l'intermédiaire de M. le chevalier d'Auriol, il remit à M. le duc de..... une note détaillée qu'il adressa également à la duchesse d'Angoulême, qui lui fit

(1) Mémoire d'un Contemporain, p. 140.

répondre par M. le comte de Montbel ce qu'elle avait dit en 1840 à M. le chevalier d'Auriol (1).

Enfin, et pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir négligé un seul moyen de faire connaître son existence à sa famille, il crut devoir adresser le 15 novembre 1842 une lettre au duc de Bordeaux, et il avait tout lieu d'espérer que sa loyauté bien connue le déterminerait à lui faire une réponse (2).

De 1843 à 1847 nous perdons de vue M. Henri Hébert. Qu'a-t-il fait pendant ces années, sinon cherché à rendre son roman plus vraisemblable, en se faisant de nouveaux croyants, et tout à la fois de nouvelles dupes, de nouveaux contribuables!

Nous le retrouvons dès le commencement de 1848 animé d'une prodigieuse activité. Le 22 mars il se met sur les rangs pour la représentation nationale, et voilà la profession de foi qu'à cette occasion il fait imprimer :

« Plusieurs électeurs m'engagent à me présenter comme candidat aux prochaines élections, et m'offrent, pour cet effet, leur concours et leurs voix. Sensible à cette marque de leur estime, j'accepte avec gratitude, dans la conviction que je ne resterai pas au-dessous de mon mandat.

« J'ai servi ma patrie, sous la République, jusqu'au jour où celle-ci fut sabrée par qui lui devait tout... Depuis cette époque, j'ai vécu dans la retraite et l'oubli. Homme de Juillet 1830 et de Février 1848, je suis fier d'appartenir à la nation héroïque qui vient d'obtenir la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, que le législateur des Chrétiens avait prêchées et sanctifiées.

« Je voterai pour les membres du Gouvernement provisoire. La France, et la capitale en particulier, leur doivent la plus grande reconnaissance pour les prodiges qu'ils ont opérés en faveur de l'État, évidemment préservé, par leurs soins et leur énergie, de l'anarchie et de la guerre civile.

« Indépendant par position, je consacrerai l'allocation accordée pour frais de représentation, à l'acquit de la dette contractée envers les Caisses d'épargne, fonds que le pouvoir immoral, cupide et déprédateur qui vient d'être ignominieusement expulsé, avait, au mépris de tout ce qu'il y a des exigences coupables, toujours crois-

(1) Mémoire d'un Contemporain.

(2) *Ibid*, p. 140.

santes, et qui avaient justement alarmé la conscience et la probité publiques.

L'ex-baron DE RICHEMONT,
Condamné politique en 1834.

Par le temps d'élection qui court, nous n'eussions pas trouvé extraordinaire qu'un condamné à douze années de détention pour conspiration et manœuvres frauduleuses fût élu à la représentation. Pourtant, notre prince de comédie en fut pour ses frais de profession de foi.

Deux mois plus tard, il faisait imprimer une pièce curieuse, une pétition aux représentants, pour qu'il leur plût de déclarer qu'il est plutôt le fils d'un roi que celui d'un boucher. Cette pièce résumait en même temps la fable sur laquelle il appuie ses prétentions, et à cause de cela, nous croyons devoir la reproduire ici.

Citoyens représentants,

Le 12 juin 1795, un acte irrégulier en la forme, et notoirement frauduleux au fond, raya le fils de Louis XVI du nombre des vivants. L'autorité, qui commit cette audacieuse iniquité, fournit elle-même, *et le même jour*, une preuve flagrante de son mensonge et de sa complicité, par ses ordres écrits à des délégués de la Convention dans les départements, et par l'envoi extraordinaire de commissaires chargés de faire arrêter un enfant enlevé de Paris la veille, et qu'elle désignait clairement *comme étant le même que celui dont elle publiait officiellement la mort.*

Depuis ce moment, la victime d'un forfait sans exemple s'est trouvée dans l'impossibilité absolue de protester d'une manière efficace et régulière.

Pour le soustraire aux recherches actives et incessantes de ceux qui paraissaient avoir tant d'intérêt à s'en emparer, celui qui avait fait enlever le fils de Louis XVI, le fit entrer, secrètement et sous un nom modeste, dans les rangs de l'armée française, dont il partagea les travaux en Allemagne, en Égypte et en Italie, de 1797 à 1805 (1).

---

(1) Pour être cru, il faut être vraisemblable et conséquent, deux choses que l'on ne rencontre jamais dans les assertions de M. Henri Hébert. Nous allons en fournir des preuves. On fit entrer secrètement le Dauphin, et sous un nom modeste, dans les rangs de l'armée française. Mais pour rendre toute vé-

Le 12 décembre 1800, fut signé le fameux traité dans lequel les rois, tout en recevant le comte de Provence comme partie intervenante, ne voulurent cependant le reconnaître qu'en qualité de *régent*, attendu, y est-il expressément stipulé, *qu'ils savaient que le fils de son frère aîné avait été enlevé par fraude des prisons du Temple*, ET QU'IL EXISTAIT. Où sont les preuves que ce neveu soit mort depuis?...

Forcé de quitter la France après la chute de la République, le fils de Louis XVI se retira dans les Amériques, où il résida jusqu'en 1815.

Rentré dans sa patrie, et présenté à sa famille par celui qui l'avait sauvé, il eut, en mai 1816, à Versailles, une entrevue avec sa sœur, en présence du prince de Condé, des ducs de Berry et de Mouchy, de la marquise d'Agout et de quatre pages encore vivants. *Reconnu*, mais repoussé par cette princesse, qui ne put tolérer en lui des principes totalement en désaccord avec les siens, ceux de sa famille et des alliés qu'il avait combattus, le fils de Louis XVI se vit contraint de s'expatrier de nouveau, après avoir, toutefois, protesté contre les traités de 1814 et de 1815.

Arrêté le 12 avril 1818, dans les États Autrichiens, sur les instances de son oncle, Louis XVIII, le fils de Louis XVI fut retenu, *plus de sept ans*, au secret le plus rigoureux, dans les prisons d'Autriche, réclamant en vain sa liberté ou des juges, crime inouï, et qui suffit à lui seul pour mettre sur la trace de tant d'autres.

Mis en liberté après la mort de Louis XVIII, et sur l'ordre ex-

---

rification impossible, on tait ce nom modeste. A quel titre peut-on être admis dans l'armée à l'âge de douze ans (en 1797), sinon comme tambour, fifre ou timbalier ? Le Dauphin partagea les travaux de l'armée 1797 à 1805 ! Mais sa mémoire lui fait défaut, car, en 1843, pages 124 à 125 de son « Mémoire d'un contemporain », il nous dit, qu'en 1797, il entra dans les rangs de l'armée française, et fit la campagne d'Égypte. Il assista, en 1800, à la bataille de Marengo. Reçu froidement par Buonaparte, qui le connaissait, au moment où, en compagnie de Savary et de Rapp, il se présenta pour lui annoncer la mort de Desaix tué à ses côtés, il fut obligé de quitter l'armée, et se rendit à Paris auprès de Fouché à qui il avait été très particulièrement recommandé ». Son arrivée à Paris eut lieu en 1800, et toujours d'après le Contemporain, il s'embarqua en avril 1804 pour l'Amérique. Voilà donc les services du Dauphin réduit de huit années à trois, et l'âge de quinze ans, non comme tambour ni timbalier, mais comme ancien aide-de-camp de Kléber en Égypte, ainsi qu'il l'a avancé quelque part ! aide-de-camp à moins de quinze ans !

près de l'empereur d'Autriche, le fils de Louis XVI parvint à pénétrer en France, malgré les obstacles opposés à son entrée et les mesures prises par son oncle, Charles X, pour s'assurer de sa personne.

Aussitôt après son arrivée, il adressa à la chambre des pairs, le 2 février 1828, une demande aux fins d'être admis à fournir ses preuves. Au lieu de permettre cette enquête, sa famille ordonna de le poursuivre, suivant les précédents employés à son égard.

Lors des journées de juillet 1830, il se trouvait à Paris, où il a été vu, soit parmi les opposants, soit à l'Hôtel-de-Ville, soit à la Chambre des députés, lors de la manifestation du 6 août, et le 12 du même mois, il protesta contre l'acte du 9 et tout ce qui s'en suivrait.

En 1833, au moment où le fils de Louis XVI saisissait les tribunaux de sa demande en réclamation d'état civil, il fut arrêté pour le crime imaginaire *de complot*, et remis à la disposition de l'autorité judiciaire, qui, après plus de *quatorze mois* de détention préventive, le renvoya devant la cour d'assises de la Seine, où il fut condamné, le 4 novembre 1834, *à douze années de détention, non pour être ou n'être pas le fils de Louis XVI,* question qu'on ne voulut jamais aborder (1), malgré ses instances réitérées, mais bien pour l'étrange motif *d'avoir, pendant quatre ans, tramé un complot tendant au renversement du gouvernement, avec des complices restés inconnus*!... S'étant évadé de Sainte-Pélagie, le 19 août 1835, il passa à l'étranger, et ne revit sa patrie qu'après l'amnistie de 1840 (2).

Le 1er novembre 1846, le fils de Louis XVI publia les *Mémoires*

---

(1) Ce n'est que mauvaise foi. M. Henri Hébert n'a pas oublié le démenti formel que le respectable Lasne lui a donné sur sa prétendue filiation lors de son procès en 1834, ni les flétrissantes paroles prononcées par M. Aylies, avocat-général, et par le président de la Cour d'assises; qu'au commencement de ce siècle, il y avait eu comme aujourd'hui, *des intrigants qui voulaient exploiter le nom de Louis XVII.* Sur qui retombaient donc ces paroles?

(2) Il y a encore ici une contradiction. M. Henri Hébert dans ses « Mémoires d'un contemporain », page 119, ne nous a-t-il pas lui-même appris que, dans l'année 1838, il se rendit à Lyon, et vint presqu'aussitôt, à Paris, et que, dès 1839, il organisa dans cette dernière ville, une commission d'enquête pour établir son identité avec le fils de Louis XVII.

Pour expurger des libelles de M. Henri Hébert tous les mensonges qu'ils renferment, il y aurait trop à faire : le mieux serait d'anéantir ces libelles.

d'un contemporain, dont il dépose un exemplaire sur le bureau du président de l'Assemblée nationale, et dans lesquels sont relatés tous les faits qui le concernent, ainsi que les preuves à l'appui. Nul n'a encore osé démentir un seul de ces faits, ni aucune des terribles révélations qu'ils contiennent.

Le 29 février 1848, il envoya son adhésion à la République qui venait d'être proclamée.

Le 2 mars suivant, il adressa au gouvernement provisoire une réclamation pour lui rappeler que, s'il avait eu la puissance d'abolir la royauté, la noblesse, les priviléges et les titres, il devait avoir aussi celle de rétablir chacun dans ses droits civils et politiques. Il paraît que cette logique ne fut pas agréée par les membres de ce gouvernement, puisqu'ils crurent devoir faire une exception à ce sujet en gardant le silence.

Le fils de Louis XVI était personnellement connu de quelques uns d'entre eux; ceux-ci n'ignoraient ni les persécutions atroces qu'il avait eu à supporter, ni comment il avait été traité chaque fois qu'il avait élevé la voix pour réclamer son état civil... Tout le portait donc à croire qu'ils répondraient avec sympathie, et prendraient souci de lui indiquer la marche à suivre; il n'en a rien été!... Il semble, en vérité, que le pouvoir soit destiné à tarir chez les hommes la source de tous sentiments généreux!...

Représentants de la nation! le fils de Louis XVI ne vient rien réclamer auprès de vous en vertu de droits surannés et de prétentions absurdes... Sa foi politique fut toujours telle à cet égard, qu'elle lui a valu la haine des rois et de sa famille elle-même... Mais en sa qualité de Français, de citoyen, d'homme libre, il a droit à un nom et à une patrie : pouvez-vous les lui refuser? Souffririez-vous qu'il y ait un paria dans notre République?

Il compte parmi vous plusieurs de ses connaissances ; y trouvera-t-il un ami, au moins un courageux défenseur de la justice et de l'innocence opprimée? Y trouvera-t-il quelqu'un assez grand et assez ferme pour s'élever au-dessus des préjugés de la peur ou du ridicule, pour réclamer hautement une enquête sur l'ordre des faits qui viennent d'être signalés, et faire procéder régulièrement à l'examen des pièces qu'il produit pour revendiquer son nom, ainsi que ses droits civils et politiques.

Le repousserez-vous parce qu'il est fils de roi? mais serait-ce juste, serait-ce raisonnnable de lui faire encore aujourd'hui un

crime de son origine, crime qu'il a déjà si cruellement expié par plus de 50 ans de vicissitudes et de maux de toute espèce? Songez qu'il ne demande que l'autorisation de porter le nom de son père, seul héritage qu'il lui ait laissé en mourant.

Osera-t-on accuser de folie celui qui réclame depuis près d'un demi-siècle le nom de son père?

Mais remarquez que cette folie, qui aurait dû simplement exciter l'intérêt ou la compassion à son égard, lui a, au contraire, mérité des persécutions continuelles, des haines profondes, des piéges perfides, des poursuites incessantes, des calomnies horribles, des propositions outrageantes, une proscription sans fin.

Donc on ne peut admettre qu'il ait jamais été considéré comme fou.

Osera-t-on l'accuser d'ambition? Mais, simple particulier, il était sur la route des honneurs; le grand homme qui a, pendant tant d'années, conduit les Français à la victoire, et qui se connaissait en mérite et en bravoure, se fût certainement souvenu de son jeune compagnon d'Egypte et d'Italie, et l'eût traité avec sa bonté et son équité ordinaires (1), malgré la médiocrité de son talent, s'il avait eu quelque velléité d'ambition. D'ailleurs ne pouvait-il pas, depuis 1815, rentrer dans les bonnes grâces des rois, qui n'exigeaient, pour lui rendre le rang qui lui appartenait, qu'une simple adhésion à tout ce qu'ils avaient fait, et qu'il partageât leurs principes et leurs vues? Il refusa; il ne voulut point mentir à sa conscience; il préféra l'obscurité au parjure. Verrez-vous là la conduite d'un ambitieux?

Osera-t-on enfin l'accuser d'intérêt? Mais il est notoire qu'il n'a rien demandé, rien reçu et rien voulu recevoir de qui que ce soit; qu'il a refusé et refuse journellement les offres qui lui sont faites; il a été en outre bien prouvé, lors du scandaleux procès qu'on a

(1) On remarquera que, dans ses opinions sur les hommes aussi bien que dans ses assertions, M. Henri Hébert est rarement logique. Sollicite-t-il les suffrages des électeurs: « il a servi sa patrie, sous la République, jusqu'au jour où celle-ci fut sabrée par celui qui lui devait tout.... ». Sollicite-t-il ceux des élus: le sabreur est le grand homme qui a, pendant tant d'années, conduit les Français à la victoire; il parle de sa bonté et de son équité ordinaires. On se rappelle que, lors de son arrestation, on saisit chez lui deux cachets, l'un aux fleurs de lis, et l'autre à l'aigle! Ah! paillasse maladroit!

osé lui intenter, qu'il avait donné de l'argent, fait du bien, et jamais de mal à personne.

Si aucune de ces trois passions n'a pu guider le fils de Louis XVI, à quel motif attribuer la persistance, pour ne pas dire l'obstination, qu'il met à réclamer un nom qui ne lui a valu jusqu'ici que la haine, l'exil, la prison et tout le cortége obligé des souffrances et des peines qu'il a endurées partout et toujours?

Représentants de la nation! l'Europe vous contemple avec admiration et anxiété. Vous êtes investis de pouvoirs immenses, je suis certain que vous en ferez un noble usage à l'égard de l'homme qui s'adresse à vous; que vous le placerez sous votre protection directe; que vous ne permettrez point qu'il soit maltraité pour avoir le courage de protester contre la plus grande iniquité des temps modernes, et que vous prendrez à son sujet telle détermination que vous dicteront votre justice et votre impartialité.

Le prisonnier du Temple et de Milan, condamné politique de 1834,

L'ex-baron DE RICHEMONT.

Paris, le 25 mai 1848.

Ce roman, si habilement échafaudé qu'il fut, n'obtint point le succès favorable que son auteur en espérait, en d'autres mots, M. Henri Hébert n'obtint pas satisfaction de la Chambre, ainsi que le prouve la note finale d'un libelle destiné à égarer l'opinion publique à son sujet, que peu de temps après sa pétition, il fit imprimer sous le titre de *Biographie de Louis-Charles de France, ex-duc de Normandie, fils de Louis XVI, connu sous le nom de l'ex-baron de Richemont. Tirée des Mémoires d'un Contemporain* (1848, in-12 de 24 pages). Voilà cette note :

L'ex-baron de Richemont attendait, avec sa patience ordinaire, que l'Assemblée nationale statuât sur le mérite de sa demande, qu'il savait avoir été renvoyée au comité de justice, et qui était enregistrée sous le n° 674; il avait confiance dans le seul pouvoir que la révolution de février avait laissé debout : il s'occupait de réunir tous les matériaux nécessaires pour saisir les tribunaux compétents de sa réclamation d'état civil, lorsqu'il fut informé que l'Assemblée nationale et le gouvernement, *quoiqu'ils fussent bien persuadés qu'il était le fils de l'infortuné Louis XVI* (1), ne prendraient aucune dé-

(1) Nous reproduisons fidèlement.

termination à son sujet, attendu, disaient-ils, *qu'il avait voulu faire de sa position une affaire d'État*...

L'ex-baron de Richemont, qui, depuis plus de cinquante ans, lutte, à ses risques et périls, contre tous les pouvoirs, afin d'obtenir justice, étrangement surpris qu'on ait si mal interprété ses intentions, se fait un devoir de déclarer que son seul but, son unique ambition ont été et seront toujours d'obtenir par les voies légales et régulières, l'autorisation de porter le nom de son père et de recouvrer sa qualité de citoyen français, qui lui a été enlevée par l'acte irrégulier et frauduleux du 12 juin 1795.

En août 1840, Mme la duchesse d'Angoulême a dit à M. le chevalier d'Auriol, alors commissaire du prétendant près d'elle, que *son frère était mort au Temple*, *qu'elle en avait la certitude*, et que le soi-disant baron de Richemont n'était qu'un *imposteur à ajouter à ceux qui avaient déjà paru.* Qu'est-ce que cela fait? Raison de plus pour persister à se faire reconnaître comme son frère. L'autorité de la princesse est-elle plus valable que celles réunies de MM. Labreli de Fontaine et le chevalier d'Auriol; ceux-ci ont prouvé jusqu'où peut aller la crédulité la plus simple et la plus ridicule; de MM. Morin de Guerivière, de Tenper et Chamblant qui vérifient cette leçon de l'expérience, qu'il n'y a pas d'intrigues odieuses qui ne puissent trouver des partisans. Ces derniers persistent à reconnaître dans le soi-disant baron de Richemont, le Dauphin, quand Lasne, par sa déclaration devant la justice criminelle de la Seine, le 3 octobre 1844, a dit solennellement avoir reçu son dernier soupir. Qui a connu le début de toutes les fourberies de faux dauphins, a pu en deviner la fin : le but, c'est la reconnaissance; Naündorf a voulu y arriver, c'est au tour de M. Henri Hébert. Les excellents frères de la duchesse d'Angoulême ne la demandent point pour aller porter des consolations à l'exilée, ou partager les malheurs de leur sœur : c'est à la dépouiller qu'a tendu leur coupable industrie.

Voici la copie d'un acte judiciaire qui a été déposé au parquet :

L'an mil huit cent quarante-neuf, le vingt-sept mars;

A la requête de Louis-Charles de France, ci-devant duc de Normandie, connu dans le monde, par le fait de circonstances indépendantes de son acte de naissance, sous les prénoms et nom de Ethelbert-Louis-Hector-Albert, ex-baron de Richemont, demeurant à Paris;

Assignation a été donnée à dame Marie-Thérèse-Charlotte de France, ex-duchesse d'Angoulême, demeurant à Frohsdorf, près Vienne (Autriche),

A comparaître devant le tribunal civil de première instance du département de la Seine, pour :

« Attendu que le requérant n'est autre, ainsi qu'il en sera justifié tant par titres que par témoins, que Louis-Charles de France, ex-duc de Normandie, né à Versailles, département de Seine-et-Oise, le 27 mars 1785, de feu Louis-Auguste, roi de France et de Navarre, et de feue dame Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne, archiduchesse d'Autriche, reine de France et de Navarre, son épouse;

Attendu que c'est faussement qu'un acte inscrit sur les registres de l'état civil de la municipalité de Paris, le 24 prairial an III (12 juin 1795), a constaté le décès du requérant, sous les noms de Louis-Charles Capet, à la date du 20 prairial (8 juin) même année;

Qu'il est en mesure d'établir que l'enfant auquel se rapporte l'acte de décès ci-dessus relaté, avait été mis à sa place dans la prison du Temple pour cacher l'évasion du requérant, laquelle a été facilitée et exécutée par des hommes dévoués à sa famille;

Voir dire et ordonner que ledit acte et décès sera déclaré nul comme attestant faussement le décès de Louis-Charles de France, ex-duc de Normandie;

Voir dire que le requérant est la personne dudit Louis-Charles de France, issu du mariage de feu Louis-Auguste, roi de France et de Navare, et de feue dame Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne, archiduchesse d'Autriche, reine de France et de Navarre, son épouse;

Voir déclarer, en conséquence, le requérant rétabli dans tous les droits et actions résultant pour lui de son acte de naissance et de la filiation ci-dessus indiquée, aux offres de faire, au besoin, les preuves, tant par titres que par témoins, de sa filiation et de son identité (1) ».

Enregistré, le 28 du même mois, par M. Duchêne, receveur, qui a perçu les droits.

En attendant que les tribunaux statuent sur l'outrecuidante prétention de notre héros, il ne discontinue pas ses audacieuses intri-

(1) Cette pièce a été reproduite par les journaux « le Droit » et la « Démocratie pacifique » du 12 avril 1849.

gues. En 1849, il a poussé l'impudence jusqu'à aller à Gaëte, pour que le Pape le reconnût pour le fils de Louis XVI. Et les rédacteurs d'un journal religieux, *la Revue catholique*, n° du 15 mars 1849, n'ont pas rougi d'admettre les contes de cet homme dans leur recueil. De cette insertion, qui a été faite aux frais du prétendant, il a été tiré des exemplaires à part, pour jeter parmi le peuple et le tromper ; ils sont intitulés : *Extrait de la Revue catholique, du 15 mars 1849, contenant des lettres sur l'ex-baron de Richemont, la Relation de son voyage à Naples et à Gaëte, et la copie de la demande en réclamation d'état civil, dûment enregistrée, etc.* (in-8 de 15 pages). Le dernier trait de fourberie du soi-disant baron de Richemont est un puff perfide, supposé tiré d'un journal anglais, où il l'a fait insérer lui-même, afin de le faire reproduire plus tard par un journal de Paris. Ce puff, qui a été imprimé dans « l'Estafette, » n° du 2 juin 1849, est ainsi conçu :

L'*Atlas*, journal de Londres, publie une lettre de son correspondant de Paris, qui mentionne un fait trop curieux pour ne pas être rapporté, et que nous reproduisons, en en laissant la responsabilité au journal anglais :

« Il paraît que la duchesse d'Angoulême a résolu de reconnaître pour son frère le baron de Richemont, qui serait réellement ce fils de Louis XVI, si longtemps méconnu et regretté. On tient cette nouvelle aussi secrète que possible. L'agent des Bourbons, qui arrive de Frohsdorff, est chargé d'un message verbal de la duchesse pour le baron; elle le prie de formuler ses exigences, et demande dans quelles formes doit être faite la reconaissance publique. Pas un mot de tendresse, d'affection, ni de regret dans le message de la dauphine; mais elle se résigne à la force des circonstances et aux conseils et à la direction du Pape, qui l'a relevée de l'effrayant serment en vertu duquel elle s'était engagée à nier l'existence de son frère, contrainte à cela par la politique de Louis XVIII et des souverains alliés.

« Le baron a obtenu quelques jours pour réfléchir. On croit que sa réponse sera d'accord avec les principes nobles et libéraux qu'il a toujours professés. Mais il n'acceptera rien de mystérieux. La reconnaissance de son nom et de son titre, comme Bourbon, doit avoir lieu à la face de l'Europe. L'empereur d'Autriche a, dit-on, eu des renseignements précis sur l'emprisonnement du baron, pendant sept années, dans la citadelle de Spielberg. La menace faite par le baron

à la duchesse de tout rendre public l'a, enfin, décidée à faire justice.

« Le baron attend patiemment depuis cinquante années, et il ne paraît pas étonné de ce qui arrive, sachant bien qu'à la fin cela devait être ainsi. Les principes d'ultra-républicanisme professés par le baron étaient, disait-on, la cause que ses prétentions ont toujours été rejetées par la sainte-alliance. La vérité est, au contraire, que l'ambition de Louis XVIII a tout fait. Ce dernier avait arraché à la duchesse d'Angoulême le serment de garder le secret, comme étant la condition moyennant laquelle il lui livrerait une correspondance de Marie-Antoinette, dont la publication pouvait jeter des doutes sur la légitimité de ses deux enfants. Quelle immoralité profonde! Il n'est pas étonnant que la malédiction de Dieu ait frappé cette famille ».

Et voilà l'homme qui revendique, même judiciairement, le nom du fils de l'infortuné Louis XVI! Cet ignoble libelle ne peut avoir été communiqué que par lui.

Il serait bien temps que la justice mît fin aux odieuses menées de cet imposteur. Heureusement il en fournit lui-même l'occasion par l'action qu'il intente à la duchesse d'Angoulême. Nous verrons si la justice reconnaîtra en lui un dauphin plus véritable que ne l'a été son compétiteur, l'horloger Naündorff, et avant d'avoir fait faire une enquête sur le nouveau, Eliezer Williams, qui vit chez les Indiens Oneida (Voyez les pages 26-28). Ce qui nous rassure, c'est l'acte officiel du décès du Dauphin; il doit avoir la même force qu'a eue celui de la mort de la marquise de Douhault, qui, lui, pourtant était faux.

Nous terminerons cet article en reproduisant l'épigraphe de notre série d'articles sur les faux dauphins.

« C'est un délit que d'obtenir, en usurpant un faux nom et une fausse qualité, un intérêt qui s'exprime en numéraire ».

OUVRAGES PUBLIÉS

POUR APPUYER ET COMBATTRE L'IMPOSTURE DE HENRI HÉBERT.

I. Révélation sur l'existence de Louis XVII, duc de Normandie; par M. *Labreli de Fontaine*, bibliothécaire de S. A. S. madame la duchesse douairière d'Orléans. (Première partie). Paris, de l'impr. de Carpentier-Méricourt, 1831, in-8 de 28 pages. — Nouvelles Révé-

lations sur l'enlèvement et l'existence du duc de Normandie, fils de Louis XVI ; par M. *Labreli de Fontaine*, bibliothécaire de S. A. S. la duchesse d'Orléans douairière. Seconde partie. Paris, de l'imp. du même, 1832, in-8 de 20 pages.

C'est par erreur qu'à la page 60 nous avons compris les deux écrits de M. Labreli de Fontaine parmi ceux des Naündorffistes. M. Henri Hébert, page 124 de son « Mémoire d'un contemporain » nous apprend qu'en 1801, il fit la connaissance de M. Labreli de Fontaine. Ce dernier peut donc être rangé parmi les premiers fauteurs de M. Henri Hébert.

A la page 10 du premier écrit, Marat est qualifié de médecin du comte de Provence (depuis Louis XVIII) ; il était médecin des gardes du corps du comte d'Artois (depuis Charles X). Les pages 17-20 contiennent une *Proclamation du général Charette à son armée*, lorsque, travaillée à la fin de 1795 par les agents corrupteurs du Directoire, elle se disposait à mettre bas les armes et à accepter les indemnités qu'on lui offrait.

Page 16 de son premier écrit, l'auteur promettait un ouvrage de plus longue haleine sur Louis XVII qui n'a pas paru.

Les *Nouvelles Révélations* sont l'un des deux écrits que M. Eckard a réfutés par *Un dernier mot sur Louis XVII*, etc.

II. Mémoires du *duc de Normandie*, fils de Louis XVI, écrits et publiées par lui-même. Paris, de l'imprimerie de David, 1831, in-8, de 248 pag. avec un portr. du duc de Normandie en costume d'officier supérieur, chamarré d'ordres.

La préface est signée : le duc de Normandie. Au verso du faux-titre est la même signature à la main. Ces Mémoires ont été rédigés, sur les notes du soi-disant baron de Richemont, par M. *B. Saint-Edme*.

III. Droit public des Français. (Projet de Constitution), rédigé à Paris, le 31 juillet 1830, signé le duc de Normandie.

Impr. pages 213 à 236 du précédent volume.

IV. Quelques Souvenirs destinés à servir de complément aux preuves de l'existence du duc de Normandie, fils de Louis XVI, par *A.-J. Morin de Guérivière*. Paris, de l'impr. de Herhan, 1832, in-8 de 36 pages.

M. Eckard a réfuté une assertion de cet écrit dans un autre, intitulé : l'Ombre du baron de Batz à M. P........ de M........ (Prousteau de Mont-Louis), etc. Paris, Ducollet, 1833, in-8 de 32 pages.

V. Plaidoyer de Mᵉ Jean Bonhomme en faveur du pouvoir absolu, dédié aux très-honorables milord Polignac, Ibrahim La Bourdonnaye, et Judas Bourmont. Paris, de l'impr. de Selligue,...., in-8 de 16 pages.

VI. Lettre de Jean Bonhomme à MM. les députés de la remontrance. Paris, 25 mai 1832.

VII. A la France de juillet. Lis, juge et agis si tu peux. Paris, 6 sept. 1832. Autographie.

VIII. A la France de juillet, et à tous les généreux défenseurs de la liberté des peuples. Paris, 30 sept. 1832. Autographie.

IX. A la France de juillet. Lis, juge et agis. Paris, 5 octobre 1832. Autographie.

X. Une pastorale. Paris, 21 février 1833. Autographie.

Ces cinq derniers libelles ont été répandus sous le nom de Jean Bonhomme.

Tous ces écrits ont été poursuivis et condamnés à la destruction par jugement de la Cour d'assises de la Seine, du 4 novembre 1834. La Lettre adressée aux députés signataires du compte-rendu, a été poursuivie comme renfermant les délits d'offenses envers la personne du roi, et d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Elle présente le roi comme n'étant que le gérant de Charles X, et l'agent le plus actif de la contre-révolution dont elle cherche à faire croire que nous sommes menacés.

Les délits que les trois autographies renferment, sont ceux d'offenses envers la personne du roi, d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, et de provocation à la destruction du gouvernement. Elles roulent presque en entier sur la révélation d'un prétendu traité, conclu entre le roi des Français et les ministres de la Sainte-Alliance, pour une troisième Restauration, avec démembrement et occupation de la France. Elles donnent neuf articles secrets de ce traité, auquel elles assignent la date du 31 mars 1832. Leur conclusion est un appel aux armes contre l'autorité royale : Debout ! hommes de Juillet, si vous voulez échapper à la clémence « du pacificateur de la Pologne. Debout ! et toi, France trop généreuse, « sauras-tu enfin punir ».

L'une de ces autographies a été envoyé au préfet de police, avec ces mots à la main : *A toi, Gisquet, lâche seïde de l'infâme régicide assassin.* Cette locution était familière au soi-disant baron de Richemont.

La Pastorale renferme les mêmes délits d'offenses envers la personne du roi, et d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, et de plus celui de trouble à la paix publique, en excitant le mépris et la haine contre une classe de personnes, cette classe est la garde nationale parisienne. L'auteur dit au roi, en parlant des 5 et 6 juin : « Vous avez fait là « du Tibère à plaisir, parce que vous étiez appuyé sur la masse compacte « des boutiquiers, dont une partie est encore à vos gages, en lui per- « suadant qu'elle serait pillée, si elle ne vous prêtait pas son héroïsme, « La boutique s'est levée tout d'une pièce à votre appel, elle est devenue « terrible, etc. ».

Une note qui se rapporte à ce passage est ainsi conçue : « Personne

« n'ignore qu'il y au moins quinze mille boutiquiers, gardes nationaux à
« Paris, qui sont salariés par Louis-Philippe, pour espionner d'abord et
« égorger ensuite. On le prouvera au besoin, car ils sont en partie
« connus ».

XI. A MM. les jurés appelés à juger le sieur Richemont, soi-disant duc de Normandie. Paris, de l'impr. de Bacquenois, 1834, in-4, de 4 pages.

Signé : *Charles-Louis, duc de Normandie.*

Cet écrit du compétiteur de M. Henri Hébert a été composé à l'occasion du procès instruit devant la Cour d'assises de la Seine, et qui a duré six jours (30 et 31 octobre au 4 novembre).

L'écrit : *A Messieurs les jurés*, etc., est reproduit dans « la Gazette des tribunaux », du 1er novembre de la même année.

XII. Procès de M. le baron de Richemont, devant la Cour d'assises de la Seine en 1834.

Imprimé à la fin du n° XXII.

M. H. Hébert fut condamné à douze années de détention, et la Cour ordonna la destruction de la presse clandestine qui avait servi pour les écrits cités sous les nos V à X, et des écrits eux-mêmes.

XIII. Particularités sur le baron de Richemont; par M. *Gisquet*, ex-préfet de police, ex-conseiller d'État.

Impr. dans le tome III, pages 30 à 53 des Mémoires de l'auteur (Paris, 1834, 4 vol. in-8.).

Notre faux dauphin fut furieux des révélations du magistrat qui avait pris sur lui de démasquer cet imposteur; aussi ce dernier chercha-t-il deux fois à se justifier par deux libelles rappelés sous le n° XX. Il a eu beau faire, le chapitre des Mémoires de M. Gisquet qui le concerne est la biographie la plus véridique de cet homme.

XIV. Lettre de M. *Ch. de Tenper* à Mme la baronne de *. (Paris, de l'imp. de Herhan, 1836), in-8, de 16 pages.—Deuxième Lettre... (Paris, de l'impr. de Herhan, 1837), in-8 de 8 pages.**

Sur les deux confrères en fourberies. En faveur de celui qui signe : *Louis-Charles* (le soi-disant baron de Richemont), et contre celui prôné dans le journal « la Justice », et dans l'opuscule intitulé « le Véritable duc de Normandie » (Naündorff).

XV. Naündorff, ou Mémoire à consulter sur l'intrigue du dernier des faux Louis XVII; suivi des jugements et condamnations d'Hervagault, sous le Consulat; de Mathurin Bruneau, sous la Restauration; et du baron de Richemont (Henri Hébert), sous le gouvernement actuel; par *A.-F.-V. Thomas*, ex-inspecteur-général

de l'approvisionnement des combustibles de la ville de Paris, etc. Paris, Dentu ; Delaunay, 1837, in-8 de 333 pages.

Dans le précédent article, celui de Naüdorff (page 64), nous avons indiqué la composition de ce volume.

XVI. Réponse au pamphlet intitulé : Mémoire à consulter, de M. A.-F.-V. Thomas, ex-inspecteur général, etc. ; par M. *Ch. de Tenper*. (Paris, de l'impr. de Pollet, Soupe et Guillois), 1832, in-8 de 7 pages.

M. Ch. de Tenper est l'un des principaux fauteurs du soi-disant baron de Richemont. Il n'a point répondu au *Mémoire à consulter* de M. Thomas, qui n'est point un pamphlet, mais un livre historique, très sérieux, qui ne peut être réfuté que par la mauvaise foi.

XVII. Cinq années d'intrigues dévoilées ; par M. *Morin de Guérivière* père. Réponse à MM. Gozzoli, Morel de Saint-Didier, Gruau, Xavier Laprade et autres. Paris, ce 15 août 1839. (Paris, de l'impr. de Pollet, 1839), in-8 de 6 pages.

M. Morin de Guérivière, se fait le champion d'un imposteur contre un autre que la police venait d'expulser de France (Naündorff).

XVIII. Déclaration de M. *Chamblant*, ingénieur-opticien, demeurant à Paris, rue Mazarine, n. 48, par laquelle il reconnaît le fils de Louis XVI dans la personne de M. le baron de Richemont. 1er sept. 1839. (Paris, de l'imp. de Pollet), 1839, in-8 de 8 pages.

MM. Morin de Guérivière, M. Ch. de Tenper et quelques autres personnages encore moins connus, M. Chamblant, ingénieur-opticien, voilà pourtant les principaux promoteurs de cette ridicule fable, sur laquelle le soi-disant baron de Richemont appuie ses prétentions au titre de duc de Normandie ! M. Chamblant raconte une niaise aventure qu'il prétend lui être arrivée lorsqu'il était en bas-âge, et à la suite de laquelle lui, Chamblant, aurait été conduit devant le Dauphin et le duc de Normandie, les deux fils de Louis XVI, et qu'il a reconnu ce dernier, en 1834, dans le soi-disant baron de Richemont. Malheureusement les anciens voisins de M. Chamblant connaissent le conciliabule où cette fabuleuse histoire a été fabriquée et les fauteurs qui ont participé à cette fourberie.

XIX. Réponse à M. Gruau de la Barre ; par M. *Morin de Guérivière* père. Paris, le 15 février 1841. (Paris, de l'imp. de Pollet, Soupe et Guillois, 1841), in-8 de 7 pages.

Querelle de champion à champion de deux confrères en imposture.

XX. Indignement et outrageusement calomnié par l'ex-préfet

de police Gisquet. Paris, de l'impr. de Pollet (mars) 1841, in-8 de 4 pages.

Écrit sans titre. Ce que nous donnons est la transcription de ses premiers mots. Il est signé : l'*ex-baron de Richemont*, condamné le 4 novembre 1834, par la Cour d'assises de la Seine, à douze années de détention, pour complot et délit de presse.

Un autre libelle dans la même occasion, daté de Paris, le 15 mai 1841, et signé de l'ex-baron de Richemont, commence par ces mots : Après avoir fait toutes les tentatives possibles pour attaquer devant les tribunaux l'ex-préfet de police Gisquet, qui m'a si lâchement diffamé dans le pamphlet qu'il a publié sous le titre de *Mémoires*...... A la suite est un extrait des minutes du greffe de la Cour royale de Paris. En tout 3 pages, de l'impr. de Pollet, Soupe et Guillois.

XXI. Lettre à M. Gozzoli, avocat; par M. *Morin de Guérivière* père. 4 juillet 1841. (Paris, de l'imp. de Pollet, etc.), 1841, in-8 de 16 pages.

XXII. Mémoire (*sic*) d'un Contemporain (*Louis-Charles de France*) que la révolution française fit orphelin en 1793 et qu'elle raya du nombre des vivants en 1795; pour servir de pièce à l'appui de la demande en reconnaissance d'état qu'il se propose de présenter. Paris (de l'imp. de Vassal frères), 1843, in-8 de IV et 232 pages.

Ouvrage différent de celui publié en 1831, sous le titre de *Mémoires du duc de Normandie* (Voy. le n° II).

Dans son roman, M. Henri Hébert invoque le témoignage d'un grand nombre de personnages de toutes les conditions sur son identité avec le fils de Louis XVI; mais il a la prudence de n'invoquer presque toujours que ceux des personnes mortes depuis longtemps; puis viennent les attestations des complices de la fourberie et des crédules. Le volume est terminé par le *Procès de M. le baron de Richemont devant la Cour d'assise de la Seine, en* 1834, qui remplit les pages 161 à 232.

XXIII. Biographie de *Louis-Charles de France*, ex-duc de Normandie, fils de Louis XVI, connu sous le nom de l'ex-baron de Richemont, tirée des « Mémoires d'un Contemporain », qui se trouvent chez Boucher-Lemaistre, marchand papetier, rue Neuve Saint-Méry, n. 35. Paris, 1848, 1849, in-18 de 24 pages.

La première de ces éditions est imprimée à Saint-Denis, par Prevot et Drouard; et la seconde à Paris, par Lacour.

XXIV. Extrait de la « Revue catholique » du 15 mars 1849, contenant des lettres de l'ex-baron de Richemont, la Relation de son voyage à Naples et à Gaëte, et la copie de la demande en réclamation d'état civil dûment enregistrée, et qui a été déposée au parquet

du procureur de la République, à Paris, le 27 mars 1849. Paris, de l'impr. de Lacour, avril 1849, in-8 de 16 pages.

XXV. Adresse aux représentants de la Convention. 25 mai 1848. Paris, de l'imp. de Soupe, 1848, in-4 de 2 pages.

Signée : *le prisonnier du Temple et de Milan*, condamné politique de 1834, l'ex-baron de Richemont.

XXVI. Vérité (la) sur le fils de Louis XVI, connu sous le nom de M. l'ex-baron de Richemont, etc. Grenoble, Baratier, 1849, in-18 de 54 pages.

XXVII. Lettre du *duc de Normandie* au F.·. Dechevaux-Dumesnil (horloger-bijoutier, quai des Orfèvres, n. 58, à Paris). Paris, le 16e j.·. du 5 M.·. de la lune ab 1849.

Imprimée pages 354 et 355 du « Franc-Maçon », revue mensuelle. Nouvelle imposture du soi-disant duc de Normandie en avançant, dans cette lettre, avoir été admis au premier grade maçonique, avec dispense d'âge, à quatorze ans, lorsqu'il était en Égypte! où, nous l'avons déjà dit, il n'a jamais été.

XXVIII. Ex-baron (l') de Richemont, fils de Louis XVI. A M. le rédacteur de « l'Inflexible » ; par *J. Arnold.*

Impr. dans le journal « l'Inflexible, journal des intérêts de tous », n° 2 (novembre 1849). Cet article, sans nul doute, a été écrit pour provoquer une polémique en faveur de M. Henri Hébert, et doit être d'un de ses partisans, où peut-être de lui-même.

LOUIS-JOSEPH-XAVIER, frère aîné de Louis XVI, *pseudon* [D. d'ACHÉ, pauvre fou].

I. Tableau historique des malheurs de la substitution; par M. d'*Aché*. Avec cette épigraphe : *Abominabiles reges qui agunt impiè, quoniam justitiâ firmatur solium*. Prov. 16, v. 12. Voroux-Goreux (village près de Liège), chez l'Auteur, 1809-11, 5 vol. in-8, en six tomes, plus deux feuilles du septième. [4314]

M. Charles Nodier écrivait en 1842, dans l'excellent *Bulletin du bibliophile* de Techener, une de ces charmantes esquisses dont lui seul, hélas, avait le secret. Par un contraste assez bizarre, il déployait toutes les ressources de son esprit fin et délicat, dans le dessein de nous montrer à quel degré de faiblesse peut quelquefois descendre l'intelligence humaine, et nous racontait, à sa manière, la *bibliographie des fous*. C'est bien dommage qu'il n'ait pas connu le livre dont nous venons de transcrire le titre; le célèbre bibliographe français n'eut pas manqué d'en faire une mention toute par-

ticulière. L'auteur avait des droits incontestables à entrer dans cette piquante galerie d'originaux ; plus fou que le célèbre comte de *Permission* lui-même (Voy. ce nom), il aspirait à un rang plus élevé encore et ne réclamait rien moins que le trône de France. La chose, croyons-nous, vaut bien la peine qu'on la raconte.

En 1809, vivait à Voroux-Goreux, dans les environs de Liége, un personnage de bien haute distinction, si nous devons l'en croire ; c'était le duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin père de Louis XVI, et, par conséquent, le véritable successeur de Louis XV enfin, le *frère aîné de Louis XVI*, qu'il n'appelait que le duc de Berry, le regardant comme un usurpateur. Nous savons bien que c'est là une assertion contraire à ce que l'Histoire nous apprend, mais comment se fier à l'Histoire ; on la fait si souvent mentir. D'ailleurs le personnage dont il s'agit ici, ne manquait pas de preuves pour établir sa prétendue origine : sa mère, disait-il, ayant consacré son premier né à Dieu, l'avait fait sortir secrètement de France, pendant qu'il était encore au maillot, avant même qu'il eût reçu le baptême. Ceux qui avaient été chargés de cette mission l'avaient amené au village de Frappeçu, près de Namur, où ils l'avaient abandonné.

Heureusement pour la réputation de la Dauphine, des documents plus officiels que la parole du sieur d'Aché ou Dachet, prouvent qu'il naquit à Namur, en 1748. Dans les commencements de l'année 1760, il entra au collège des jésuites de cette ville, et, huit ans plus tard, il fut reçu à l'abbaye de Floreffes, de l'ordre des prémontrés, où il accomplit ses vœux monastiques. C'est alors que sa folie paraît avoir commencé. Ce que voulait le sieur d'Aché, c'était moins le trône de France encore que le baptême ; il demandait le baptême à tous ceux qu'il rencontrait, et nous ne savons comment il s'est fait que personne n'ait entrepris de le guérir en feignant de le lui administrer. — Il finit pourtant par l'obtenir d'un vicaire, etc. Il a raconté son mariage avec sa *nièce*, fille de Louis XVI, etc., etc.

Nous ne suivrons pas notre auteur dans sa carrière aventureuse ; il a eu soin d'ailleurs de nous la raconter lui-même, mais de manière à n'y rien laisser comprendre ; en 1809 et 1810 nous le retrouvons à Voroux-Goreux, imprimant lui-même ses mémoires qui sont dédiés *aux Indiens*. Comme le pays de Liége faisait alors partie de l'empire français, et que nous jouissions, par conséquent, de toute la liberté de la presse qu'avait bien voulu nous laisser l'Empereur, on prouva au sieur d'Aché qu'en vertu d'un décret de novembre

1810, il n'avait pas le droit d'imprimer des absurdités, même pour lui seul, et sans avoir dessein de les vendre. On saisit sa presse, les quatre cents exemplaires de son livre, et l'on expédia le tout vers Liége sous l'escorte d'un gendarme.

Lorsqu'on demanda au frère du malheureux Louis XVI de faire connaître les motifs qui l'avaient engagé à imprimer ces six gros volumes in-8, dont un exemplaire avait été envoyé à M. le conseiller d'État Réal, à Paris, un autre à M. de Pommereul, directeur de la librairie, et le troisième réservé au préfet, d'Aché répondit que ces motifs étaient « *le désir et le besoin d'imprimer pour sa propre utilité, afin de démontrer qu'il avait droit au sacrement de baptême et que l'abbaye de Floreffes l'ayant tenu en prison pendant dix-huit cent quatre-vingt-quatre jours et demi, il a cru pouvoir revendiquer, à la charge de ladite abbaye une somme de cent quatre-vingt huit mille quatre cent cinquante florins, argent du pays, à raison de cent florins par jour d'emprisonnement* (1).

Le synode de Liège avait déclaré quelque temps auparavant que d'Aché *était un fou parfaitement caractérisé*; nous pensons que le synode ne s'était pas trop hasardé dans son assertion; mais on n'était pas d'une croyance aussi facile à Paris; on s'obstinait presque à voir dans l'ancien moine défroqué un conspirateur habile, un ennemi acharné de la dynastie régnante. M. Réal ordonna de surveiller attentivement cet effronté visionnaire. Il ne fut pas difficile de se convaincre de la justesse des observations du synode (2).

Quant aux 400 exemplaires de l'ouvrage intitulé les *malheurs de la substitution*, on les transporta à la manufacture de papier de M. Renoz à la Boverie, où ils furent pilonnés le 17 et le 18 février 1812. Les exemplaires de M. Réal, de M. de Pommereul et du préfet de l'Ourthe, plus deux autres laissés à l'auteur, échappèrent seuls à cet immense désastre. Aux yeux des bibliomanes le livre de d'Aché a donc aujourd'hui un fort grand mérite, celui de la rareté; il n'a guère que celui-là.

Nous ne savons si d'Aché fit de nouveau valoir ses prétentions au trône de France pendant les premières années de la Restauration; mais nous le retrouvons vers cette époque à Paris, publiant une

---

(1) Procès-verbal de saisie, aux *Archives de la province de Liége.*

(2) Correspondance de M. Réal, dans le dossier relatif à cette affaire. *Archives de la province de Liége.*

brochure que nous n'avons jamais pu nous procurer, et dont nous n'avons eu connaissance que par le journal de la librairie de M. Beuchot.

Alph. POLAIN, *Supplément à la Bibliographie des fous* (1).

II. Réclamation de Louis-Joseph-Xavier (*D. d'Aché*) contre la spoliation de ses biens. Paris, de l'imprimerie de Dentu, 1817, in-8 de 58 pages, plus le faux titre. [4315]

Cet opuscule n'est pas moins rare que le *Tableau historique.*

« Si je suis bien informé, dit M. Beuchot (*Bibliographie de la France*, année 1849), l'imprimeur ne voulut, dans le temps, se dessaisir d'aucun exemplaire. J'en possède un ; c'est un des cinq du dépôt légal. L'auteur dit que, lors de la saisie de son *Tableau historique,* etc., « le citoyen inspecteur *lui* a laissé deux exemplaires de *son* ouvrage ». C'est peut-être un de ces deux qui est tombé en ma possession. La Bibliothèque nationale en possède un autre, auquel est joint le procès-verbal constatant que toute l'édition a été détruite, sauf ledit exemplaire. Pourtant nous avons vu plus haut que cinq exemplaires échappèrent au pilon.

Les amateurs de livres et d'autographes ont eu de bonnes fortunes à faire dans les grandes commotions politiques; mais ce n'est pas une raison pour les désirer.

M. Beuchot pensait, en 1839, que cet écrivain, resté inconnu à tous nos biographes et bibliographes, pouvait vivre dans les environs de Liège; mais M. Alphonse Polain croit plutôt qu'il est mort à Charenton. D'Aché méritait bien du reste d'avoir une place dans ce grand hôpital des fous.

M. Hippolyte Bonnelier a publié, en 1839, un roman intitulé : *Le vicomte d'Aché*, 2 vol. in-8; mais ce n'est point le prétendu frère de Louis XVI qu'il a pris pour le héros de son livre.

LOUIS-PHILIPPE Ier, roi des Français, du 7 août 1830 au 24 février 1848.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

de ses ouvrages anonymes et pseudonymes et des écrits qui lui sont faussement attribués.

AVANT-PROPOS.

Si jamais un écrivain devait s'occuper, au seul point de vue de l'histoire littéraire, des potentats lettrés de l'Europe, ce qui certes

(1) Catalogue d'Alphonse Polain, Liége, 1842, in-8, pages 14-16.

ne rehausserait guère la gloire des littératures nationales, il aurait à enregistrer, parmi beaucoup d'autres noms de rois, de reines, de princes et de princesses, ceux de Catherine de Russie, de Frédéric de Prusse, de Stanislas de Pologne, de Gustave III de Suède, de Louis de Bavière, actuellement régnant, etc. Mais, de ces chefs de nations, aucun n'a pu parvenir à la royauté de l'intelligence. Est-il un de leurs noms qui puisse traverser les siècles, laissant après lui la réputation de grand philosophe, de grand historien, ou de grand poète ? Quoi qu'il en soit, il a existé et il existe encore des souverains lettrés, souverains spirituels, mais non grands écrivains.

Dans un semblable ouvrage, la France n'y occuperait pas la moindre place; car, sans remonter trop haut vers ces bons temps de la monarchie, on trouve depuis moins d'un siècle et demi beaucoup de noms pour grossir la liste des *royaux écrivains*. Ce sont ceux de Louis XIV, du Régent, de Louis XV, de Louis XVI, de Napoléon, de Louis XVIII. Après ce dernier, il y eut un intervalle dans les *royales lettres*. Son successeur passa le temps de l'âge mûr à faire pénitence de son excentrique jeunesse : il mourut sans avoir rien écrit. Mais vint Louis-Philippe qui écrivit, et qui écrivit beaucoup pour dédommager les *royales lettres* de la paresse de celui qu'il avait culbuté par son argent et par ses menées. Il est à craindre que les ouvrages de ce *Napoléon de la paix*, ainsi que l'ont surnommé ses courtisans, vivent moins longtemps que le souvenir de sa couardise, de sa cupidité, et de la corruption mise à l'ordre du jour sous son règne; mais enfin il a écrit. La bibliographie s'occupant des plus inconnus comme des plus illustres écrivains, voilà pourquoi l'archiviste de la république des lettres françaises a détaché de son grand livre le feuillet peu connu de ce roi lettré.

I.

PREMIÈRE ÉPOQUE. 1790-1830.

I. Extrait du Journal du fils aîné du duc d'Orléans, écrit jour par jour par lui-même. Publié par L. C. R. (*L.-C. Roussel*, avocat). An VIII (1800). [4315]

Imprimé pages 220 à 282 de l'ouvrage intitulé : « Correspondance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans avec Louis XVI, la reine, Montmorin, Liancourt, Biron, Lafayette, etc. Avec des détails sur son exil à Villers-Cotterets, et sur la conduite qu'il a tenue au 5 et 6 octobre, écrite par lui; suivie des lettres de sa femme à ses enfants, et de celles de madame de

Genlis..... » publiée par le même L.-C. R. Maradan, an VIII (1800), in-8 de xxxij et 282, plus 6 pages de tables non paginées et le portrait de d'Orléans.

De la lecture de ce journal, il résulte que, par reflet de cette époque, le jeune prince était tout à la fois bon républicain, bon hospitalier de l'Hôtel-Dieu, pensant et soignant, et pourtant colonel de dragons, qui, en bon chrétien, disait ses offices et ses prières avant de se coucher.

Ce journal nous apprend aussi qu'une Phrynée, contre laquelle le comte de Rivarol a fait une si sanglante épigramme, Phrynée qui, sous la restauration, s'est posée. sans rire, en *mère de l'Église*, après avoir débauché Louis-Philippe-Joseph d'Orléans n'avait pas reculé devant l'idée de débaucher le fils. Lisez ces extraits, et vous verrez que chaque jour le jeune prince parle avec enthousiasme de cette corruptrice, qu'il nomme son *amie :* Parmi les nombreux exemples qu'offrent ces extraits, nous n'en choisirons que deux, assez significatifs. Le 25 décembre 1790, il écrit : « Édouard « m'apporta un billet de mon amie, qui, pour me consoler de ce qu'elle « m'avait renvoyé de Belle-Chasse, me promettait qu'elle me garderait « dans sa chambre les soirs qu'elle n'aurait pas de monde, et que je n'irais « pas le lendemain à l'Hôtel-Dieu. Cette promesse et les expressions ten- « dres de son billet m'ont comblé de joie ». — Une autre fois (le 22 mai 1791), il écrit : « O ma mère que je vous bénis de m'avoir préservé de « tous ces maux, en m'inspirant des sentiments de religion qui font ma « force, si je n'avais pas la certitude d'une seconde vie, et si je ne savais « que, de ma part, une faute de ce genre serait un coup de poignard.... » Ainsi, luxure et dévotion. Cette Phrynée était la gouvernante des enfants de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, désignée dans les Extraits du journal du jeune prince sous le nom de madame de Sillery, et qui n'était autre que la célèbre madame Sillery de Genlis. Sa correspondance avec le jeune prince serait une lecture bien édifiante, mais cette *digne mère de l'Église* a eu le soin de la détruire de bonne heure.

L'*Extrait du Journal* que nous venons de citer a été réimprimé peu après 1830, sous ce titre : « Un an de la vie de Louis-Philippe Ier, écrit par lui-même, ou Journal authentique du duc de Chartres (1). » 1790-91. Paris, Perrotin, 1831, in-8 de 123 pages, 2 fr., et des fragments très curieux de ce volume ont été reproduits par le *National*, numéro du 13 août 1847.

II. Apologie de la Révolution française et de ses admirateurs anglais, en réponse aux attaques d'Edmond Burke, avec quelques remarques sur le dernier ouvrage de M. de Calonne ; par *Jacques Mackintosh.* Ouvrage traduit de l'anglais sur la 3e édition (littéralement par le *duc de Chartres*, revu et corrigé par *A. Pieyre*). Paris,

---

(1) En venant au monde, le fils aîné de Louis-Philippe Egalité fut nommé *duc de Valois ;* en octobre 1785, on lui donna le titre de *duc de Chartres ;* après la mort de son père, il prit celui de *duc d'Orléans.*

F. Buisson, 1792, in-8 de 362 pages y compris la table des matières. [4316]

Ce livre est la traduction de celui qui parut en anglais, sous le titre de « Vindiciæ Gallicæ, or a Defence of the french revolution and its english admirers, against the accusation of Edmund Burke, including some strictures on the late productions of Calonne ». London, 1791, in-8.

La traduction de cet ouvrage dans notre langue, valut à son auteur, de la part de l'Assemblée nationale, le titre honorifique de citoyen français.

Une circonstance curieuse se rattache à la traduction de cet ouvrage. On lit à la page 341 du second volume des « Memoirs of sir James Makintosh », publiés par son fils, qui est *fellow* dans un des collèges d'Oxford, un extrait de son journal, qui dit « qu'ayant été invité à diner en 1806 chez le duc d'Orléans, qui alors habitait Twickenham, ce prince lui apprit qu'il avait autrefois traduit une grande partie de sa réfutation de Burke ». Or, voici ce que nous a appris Louis-Philippe lui-même sur la part qu'il a eue à la traduction de l'ouvrage de Mackintosh. Ces renseignements sont tirés de l'extrait du journal du duc de Chartres, cité précédemment.

8 *janvier* (1790). « J'ai été hier matin à l'Assemblée, aux Jacobins, à six heures. M. de Noailles a présenté un ouvrage sur la Révolution de M. Joseph Tower (lisez Jacques Mackintosh), en réponse à celui de M. Burke; il en a fait un grand éloge et a proposé de m'en nommer traducteur. Cette proposition a été accueillie par de nombreux applaudissements; j'ai accepté, comme un nigaud, en témoignant la crainte que j'avais de ne pas pouvoir parvenir à remplir leurs vues. Je suis rentré à sept heures un quart. Le soir, mon père m'a dit qu'il ne le voulait point, et que je me dégageasse dimanche aux Jacobins : j'exécuterai ses ordres ».

10 *janvier*. « J'ai diné à Belle-Chasse avec les députés ordinaires, et de plus M. de la Touche. Le soir, j'ai été aux Jacobins avec MM. de Sillery et Voidel : j'ai dit (par ordre de mon père) *que n'étant pas en état de faire un ouvrage, je ne me chargerais que de la traduction littérale, et M. Pieyre la rédigerait et y mettrait son nom*. Cette proposition a été adoptée ».

12 *janvier*. « J'ai passé hier toute la journée à Belle-Chasse *à faire ma traduction* ».

Dans un exemplaire que nous avons tenu entre les mains et que l'on suppose avoir appartenu au duc de Chartres, au bas de la première page de l'introduction de l'auteur anglais (qui en forme douze), nous avons trouvé un paraphe manuscrit qui, nous a-t-on assuré, malgré la différence des époques, a encore de l'analogie avec les paraphes de l'ex-roi, dans la signature des lettres closes qu'il adressait aux chambres.

La traduction fidèle de l'introduction de l'auteur anglais a dû porter le prince, après 1814, à ne pas s'avouer pour le traducteur du livre de Mackintosh, surtout par rapport à ce paragraphe par lequel finit l'introduction :

« Le comte d'Artois (1), ce digne rejeton du grand Henri, émule des

(1) Ce digne rejeton du grand Henri, Calonne, page 413; — Un nouveau modèle de la chevalerie française, *Ibid.*, page 114.

« Bayard et des Sidney, nouveau modèle de la chevalerie française, doit
« partir de Turin avec dix mille chevaliers, pour délivrer la sans-pareille
« et immaculée Antoinette d'Autriche de la dure captivité où elle a été si
« longtemps tenue dans les murs des Tuileries, et pour la soustraire aux
« armes des chevaliers peu courtois de Paris, et aux enchantements de ces
« sombres magiciens de la démocratie ».

III. Mémoires du général *Dumouriez*; écrits par lui-même. (Livres VII et VIII.) Hambourg, 1794, 2 vol. in-8, et Londres (Paris), 1794, 2 vol. in-8. [4317]

On assure que le duc d'Orléans a été pour beaucoup dans la rédaction de ces Mémoires, et c'est très vraisemblable : les deux transfuges ont dû s'entendre pour leur justification commune. Les deux éditions que nous citons diffèrent beaucoup de la réimpression de 1822, en 4 vol. in-8, augmentée et singulièrement corrigée par le général.

IV. Lettres (deux) à la duchesse d'Orléans, sa mère. [4318]

Imprimées l'une et l'autre, pages 152 à 157 de l'Explication de l'énigme du roman (de Montjoie) intitulé : « Histoire de la conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans » (par Rouzet de Folmont, ex-conventionnel). Veredisthal (Paris), s. d., 4 part. in-8. Très rare (1).

La première lettre est datée de Fréderickstadt, le 15 août 1796; la seconde est datée de Hambourg, à bord d'un bâtiment en partance pour l'Amérique, le 15 septembre de la même année.

Dans la première des ces lettres (15 août 1796)., le duc d'Orléans écrivait à sa mère, qu'il allait faire imprimer un *petit écrit* dans lequel il se proposait de rétablir dans leur intégrité une partie des faits, que Mme de Genlis avait tronqués dans le « Précis de sa conduite pendant la Révolution » (Hambourg, 1796, in-8 et in-12). Dans la seconde lettre, du 15 septembre, le duc dit à sa mère, qu'il joint à sa lettre son *petit écrit*.

Cet écrit imprimé soit à Fréderickstadt, ou à Hambourg, n'est pas venu à notre connaissance.

V. Lettre adressée par M. le duc d'Orléans à l'évêque de Landaff (Richard Watson), à l'occasion de l'Oraison funèbre du duc d'Enghien, prononcée à Londres. Datée de Twickenham, ce 28 juillet 1804. [4319]

Cette lettre a été imprimée d'abord dans le tome I, page 279, de la Bibliothèque historique, ou Recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps (Paris, 1818), et reproduite ensuite par les principales feuilles

---

(1) On ne connait à Paris que trois exemplaires de cet ouvrage, qui a été écrit sur la demande de la famille d'Orléans. Le premier est à la bibliothèque du Louvre; le second à l'ancienne bibliothèque de la Chambre des députés; le troisième dans la bibliothèque particulière de M. Beuchot, ancien bibliothécaire de la Chambre.

quotidiennes de la capitale, et aussi dans « le Livre terrible », de M. Martin du Theil.

C'est une lettre politique à propos d'une oraison funèbre. On y trouve ces deux singuliers passages :

... « J'ai quitté ma patrie de si bonne heure, que j'ai à peine les habi-
« tudes d'un Français, et je puis dire avec vérité, que je suis attaché à
« l'Angleterre, non seulement par la reconnaissance, mais aussi par goût
« et par inclination. C'est bien dans la sincérité de mon cœur que je dis :
« puissé-je ne jamais quitter cette terre hospitalière ».

... « *Des réformes faites à propos peuvent être sans danger ; mais la résistance*
« *aux réformes se termine le plus souvent par des révolutions* ».

Quarante-quatre ans plus tard le roi des Français se faisait chasser de son trône pour avoir oublié l'opinion très judicieuse d'un jeune prétendant, alors très peu probable, au trône de France.

Pendant la Restauration il avait entendu de perfides flatteurs de la royauté, les ultramontains, qui la poussaient à une forte résistance, répéter que : le souverain qui laisse mettre son autorité en litige, l'abandonne. — Que les souverains en abandonnant une partie de leur pouvoir, ne réussissent qu'à irriter des désirs à demi satisfaits, et à ligitimer les factions.... (1). Il voulut faire l'application de ces préceptes ; mais les temps étaient changés; les flatteurs n'encourageaient que le chef de la ligitimité, ils se firent *basiléophages* pour celui qui n'était qu'un usurpateur : ils conspirèrent contre lui pour rétablir la légitimité chassée de France, et retrouver leur ancienne puissance. Le 24 février 1848, ils furent très étonnés d'avoir travaillé pour d'autres.

Ce n'est pas du reste la seule fois que les opinions du jeune homme se soient trouvées en contradiction avec celles du vieux roi parjure. On lit dans l'Extrait de son journal (cité sous le no 1), à la date du 20 juin 1791 : « Je vous déclare qu'autant je respecte un ancien militaire
« qui porte la marque des services qu'il a rendus à sa patrie, autant je
« méprise celui qui passe sa vie dans les antichambres pour obtenir un
« ruban bleu. Voilà mon opinion sur les distinctions honorifiques ». — On n'a point oublié les noms des militaires qui ont gagné leurs épaulettes dans les antichambres de l'ex-roi.

VII. Documents historiques. Lettres écrites pendant l'émigration par le duc d'Orléans. Paris, de l'imprimerie de Vrayet de Surcy, 1841, in-8 de 16 pages. [4320]

Extrait de la « Gazette de France » du 1er janvier 1841, et paginé 179-194.

VIII. Correspondance d'un prince émigré. (Lettres adressées au comte d'Entraigues.) Londres, 1835, 28 pages autogr. [4321]

Ce sont les lettres publiées à Londres par la « Contemporaine » dans le

(1) L'abbé de La Mennais, dans le Drapeau blanc, en 1825, article à l'occasion du 21 Janvier.

journal intitulé « le Portefeuille français », et qui furent reproduites à Paris, d'abord par la « Gazette de France » le 15 janvier 1841, et par la « France » le 24 du même mois, ensuite par le « National, la Quotidienne, le Commerce et l'Echo français. »

L'une de ces lettres est datée de Palerme, le 17 avril 1808, une autre, de Cagliari, du 20 mai 1809 : l'une et l'autre sont indignes d'un Français, ne fût-il pas même prince. Il est bien certain que, si, en 1830, ces lettres eussent été connues, le duc d'Orléans n'eût point été élevé sur le pavois, malgré la recommandation d'une poignée de députés présents à Paris à l'époque de la Révolution de Juillet, et dont la plus grande partie trouvait son intérêt à cette élévation, ce qui n'a pas empêché cet Harpagon-roi de faire sonner bien haut qu'il tenait son pouvoir de la nation.

La reproduction de ces lettres dans les journaux de Paris fut attaquée par le ministère public, qui voulait les faire passer comme fausses; les gérants de la « France » et de la « Gazette de France » furent traduits devant les tribunaux.

Sur ces débats, voyez la brochure intitulée : Procès réunis de la « France » et de la « Gazette de France », recueillis et mis en ordre par un avocat à la cour royale de Paris (*M. Auguste Johannet*). Affaires des lettres. Audiences de la cour d'assises de la Seine, des 24 avril et 21 mai 1841. Paris, Th. Pitrat, 1841, in-8 de 36 et 31 pages.

De son côté, « l'Aigle, journal du peuple et de l'armée, » dans son numéro de mars 1841 (première année, pag. 69 et suiv.), nous a donné, sous le titre : « Histoire du correspondant de Louis-Philippe », des particularités très curieuses sur le *cher comte* auquel les lettres reproduites par les journaux de Paris, en 1841, étaient adressées. Nous en extrairons seulement une note qui fait connaître l'origine de ce *cher comte*.

« Né dans l'ancienne province de Rouergue, de parents roturiers, il « travestit son véritable nom d'Audenel en celui d'Audainel, anagramme « de celui de De Launay, petite propriété qui appartenait à sa mère. Sa « famille, ayant acquis par succession une autre propriété appelée Entre-« Aigues, le jeune Audenel, suivant l'exemple d'une foule d'hommes obs-« curs, s'affubla lui-même d'un titre féodal, et parut dans le monde sous « le nom du comte d'Entraigues. Mais alors il existait encore des mem-« bres d'une famille noble qui pouvaient disputer justement ce nom au « comte de nouvelle fabrique; il craignit le ridicule d'une réclamation et « d'un procès, et supprima la première lettre du nom qu'il avait usurpé « Il devint et resta comte d'Antraigues ».

IX. Mémoire sur la défense de l'île de Léon, en Espagne, en 1810. [4322]

Voir le « Messager », 10 avril 1848.

X. Réflexions sur le meilleur usage que l'Angleterre puisse faire de son armée de Sicile dans le moment actuel. Palerme, ce 30 octobre 1812. [4323]

Impr. dans le « Messager », nos des 5, 9 et 13 avril 1848.

XI. Mon Journal. Evénements de 1815; par *Louis-Philippe d'Orléans*, ex-roi des Français. Paris, Michel Lévy, 1848, 2 vol. in-18, format anglais, 4 fr. [4324]

Le premier volume renferme le *Journal*, du 5 au 24 mars 1815; le second, une *Correspondance* appartenant à la même époque, et un *Appendice*. La correspondance contient vingt-deux lettres, savoir :

1. Lettre de Louis XVIII au duc d'Orléans. — 2. Lettre du duc d'Orléans à Louis XVIII. — 3. Lettre du duc d'Orléans au comte de Blacas. — 4. Lettre du duc d'Orléans au prince de Talleyrand. — 5. Lettre du comte de Blacas au duc d'Orléans. — 6. Lettre de Louis XVIII au duc d'Orléans. — 7. Lettre du duc d'Orléans à Louis XVIII. — 8. Lettre du duc d'Orléans au prince de Talleyrand. — 9. Lettre du duc d'Orléans au comte de Blacas.— 10. Lettre du comte de Lally-Tollendal au duc d'Orléans. — 11. Lettre du duc d'Orléans au comte de Lally-Tollendal. — 12. Lettre du duc d'Orléans à sir Charles Stuart. — 13. Lettre du duc d'Orléans au duc de Wellington. — 14. Lettre de sir Charles Stuart au duc d'Orléans. — 15. Lettre du duc d'Orléans à sir Charles Stuart. — 16. The duke of Wellington to the duke of Orléans. — 16. Traduction de la susdite lettre. — 17. Lettre du duc d'Orléans au duc de Wellington. — 18. Lettre de sir Charles Stuart au duc d'Orléans. — 19. Lettre du duc d'Orléans à sir Charles Stuart. — 20. Lettre du comte Thibault de Montmorency au duc d'Orléans. — 21. Lettre du duc d'Orléans au comte de Montmorency. — 22. Lettre du duc d'Orléans à Louis XVIII. L'*Appendice* est composé des pièces suivantes : 1. Avertissement. — 2. Déclaration du congrès de Vienne, en date du 13 mars 1815. — 3. Ordonnance du roi de France. — 4. Note sur ces ordonnances. — 5. Relation des événements qui se sont passés avant et depuis le 20 mars 1815, publiées à Gand le 14 avril, même année. — 6. Note sur cette relation.

Plusieurs feuilles quotidiennes de Paris donnèrent de longs fragments de ce *Journal*, « le Siècle », entre autres, dans son no du 9 décembre 1848. Un ancien familier des Tuileries, un professeur des jeunes princes, un membre de la camarilla, M. Cuvillier-Fleury en un mot, a publié dans le « Journal des Débats », feuilleton du 25 novembre, une apologie complète de l'ouvrage de son ancien maître, et des *incontestables témoignages d'abnégation patriotique* qu'il renferme!

« Ce livre, d'une sincérité si attachante, et qui n'est offensant pour per-
« sonne, jette, sans y prétendre, une éclatante lueur de dévouement pa-
« triotique sur le noble chef de la maison d'Orléans. Il révèle, dès 1815,
« cette alliance du prince et du citoyen, cette rare union des vertus ac-
« quises et des aptitudes héréditaires que la nation a couronnées librement
« en 1830, qu'elle a délaissées en 1848. N'importe! C'est là un caractère
« inaltérable; et ni la main violente d'une révolution, ni les injures des
« romanciers, ni l'exil, ni le prestige d'une voix éloquente, n'auront la puis-
« sance de l'effacer! »

Qui croirait que M. Cuvillier-Fleury parle du même prince citoyen auteur des lettres deshonorantes écrites pendant l'émigration, et adressées à ce misérable de d'Antragues, et pourtant *cher comte* de l'écrivain princier.

Quoi qu'il en soit, le critique du Journal des Débats nous donne un renseignement pour l'histoire littéraire de Louis-Philippe, et nous allons le reproduire.

« Le *Journal de* 1815 avait été déjà imprimé, mais il était resté inédit. Voici comment : le duc d'Orléans, se trouvant à Twickenham à cette époque, eut l'idée d'écrire un exposé de sa conduite avant et pendant les Cent-Jours. Tout le monde sait que la réaction qui avait succédé à l'éphémère triomphe de Napoléon n'avait pas épargné le duc d'Orléans. On aurait bien voulu mettre sur son compte quelques-uns des griefs qu'on avait contre le parti libéral tout entier. On parlait de la tiédeur du prince quand il avait fallu résister à Bonaparte, de sa lenteur quand il avait fallu rentrer à la suite d'une invasion. Peu s'en fallait qu'on ne l'accusât de trahison. Le duc d'Orléans songea à se défendre. Un de ses aides-de-camp prit un brevet d'imprimeur à Londres. La défense du prince, écrite de sa main, fut imprimée sous ses yeux. L'édition tout entière fut enfermée dans une malle pour être publiée en France si le soin de son honneur l'exigeait, pour rester secrète si les circonstances rendaient la publication inutile. C'est, en effet ce qui arriva. On s'arrêta prudemment sur la pente qui conduisait aux abîmes. Le duc d'Orléans revint en France, et le *Journal de* 1815 ne sortit pas de sa cachette. Il fallait la main violente et l'indiscrète curiosité d'une révolution pour l'en tirer.

Ce livre a été publié sans la permission de son auteur. La raison en est bien simple : l'auteur avait été roi des Français et il ne l'était plus. Tout était permis contre lui dans ce généreux pays de France, même de publier ses manuscrits sans son aveu. Cela s'appelle le droit des barricades. J'ignore quel était celui des éditeurs sur le *Journal* du roi Louis-Philippe. Quoi qu'il en soit, on a fait pis depuis la révolution de Février : publier des livres, cela vaut mieux, après tout, que de les brûler ».

XII. Notices historiques sur les tableaux appartenant à S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans. Paris, de l'impr. de Gaultier-Laguionie, 1823-26, 4 vol. in-8. [4325]

Le premier volume porte pour titre : *Catalogue historique et descriptif.*

Ce livre publié sous le nom de M. Vatout, est du duc d'Orléans, ou du moins parait-il y avoir eu grande part : il est certain que ces quatre volumes contiennent plusieurs morceaux de poésie (1) et des notices historiques

(1) On a dit précisément que ces morceaux de poésie ne pouvaient être du duc d'Orléans ; la note finale de cette première époque établit pourtant que, jeune encore, le duc d'Orléans faisait des vers. Il y a plus, nous sommes porté à croire que les deux chansons érotiques *le Maire d'Eu* et *l'Ecu de France*, attribuées, dans ces derniers temps, à M. Vatout, frère de bricole de Louis-Philippe, pourraient être du dernier. Le fameux Rousselin, depuis comte (Corbeau) de Saint-Albin, avait épousé en secondes noces la fille du docteur Marc, médecin de Louis-Philippe, et l'ancien membre du Comité de Salut public nous a affirmé que, lorsque son beau-père se trouvait en tête-à-tête avec son royal client, ce dernier oubliait quelquefois sa sordidité pour s'entretenir avec son médecin de sujets assez érotiques.



qui ont le duc d'Orléans pour auteur. Pour appuyer cette opinion, nous ajouterons que, dans un de ses voyages en France, le roi l'a donné à l'un de nos plus savants bibliothécaires (Ch. Weiss, de Besançon), comme son ouvrage : antérieurement à ce voyage, nous avions eu sous les yeux des feuillets du manuscrit qui étaient en la possession du chimiste Julia Fontenelle, et étaient longuement annotées de la main propre du duc d'Orléans.

Il en a été tiré quinze exemplaires sur format in-folio écu, lesquels ont été destinés, aussi bien que ceux in-8, à des présents.

XIII. Catalogue général des portraits formant la collection de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans au 1er mai 1829. Paris, de l'impr. de A. Guyot et Scribe, 1830, 4 vol. in-8. [4326]

Le duc d'Orléans possédait une très considérable collection de portraits; pourtant celle de l'un des célèbres libraires frères De Bure la surpassait en nombre.

Louis-Philippe eut, fort jeune, la passion d'écrire. L'Extrait de son journal que nous avons cité sous le no 1, suffirait pour l'attester, quand lui-même ne se serait pas révélé comme écrivain dans ledit extrait. Le 27 février, il dit : hier matin, j'ai été chez M. Millin, l'auteur de « la Chronique : » je voulais le prier de mettre dans son journal un article *sur la résidence des fonctionnaires publics*; il y a consenti. — Le 4 août 1791, il dit : j'ai été au club (des Jacobins) où j'ai lu un *discours sur l'abolition des ordres* : on en a ordonné l'impression. Lors de l'émigration, n'a-t-il écrit que ce que nous avons cité. Le maître de langues et de mathématiques du collège de Reichenau, dans les Grisons, n'a-t-il pas fait imprimer quelques récriminations contre la France et ses hommes : ce n'est pas vraisemblable. Ce qu'il y a de certain, c'est que pendant l'émigration le duc d'Orléans écrivit ses *Mémoires*, dont un exemplaire a été découvert aux Tuileries par le peuple, le 24 février, et un second, le 25 à Neuilly, l'un et l'autre ont été mis en lieu de sûreté. Si ces Mémoires ont été écrits avec la franchise de Rousseau dans ses Confessions, ils doivent être bien dégoûtants à lire. Espérons que pour l'édification des partisans à une monarchie quelconque, on les fera imprimer un jour. — Le 11 mars 1845, feu Berriat-Saint-Prix, doyen de l'École de droit, remis à Louis-Philippe, au nom de la Société des Antiquaires de France, les Mémoires composant la nouvelle série des travaux de cette société. Dans cette entrevue, Louis-Philippe dit à l'académicien, que l'étude des antiquités avait quelquefois aussi occupé ses loisirs, que dans les lointains voyages de sa jeunesse, il avait trouvé une inscription portant les célèbres initiales S. P. Q. R. ce qui semblait indiquer que les Romains avaient pénétré dans une partie du nord de l'Europe, que l'on ne croyait pas qu'ils eussent visitée. « J'ai dessiné cette inscription, continua Louis-Philippe, et je dois l'avoir encore quelque part avec les observations qu'elle m'a suggérées (1) ». — En 1846, Louis-Philippe avait à sa table un prélat de

(1) Notice sur la vie et les travaux de M. Berriat-Saint-Prix, par M. Taillandier, député (Paris, 1846), in-8, pages 28-29.

province qui sollicita son appui pour un jeune homme de son diocèse qui voulait présenter au Théâtre-Francais une tragédie de sa composition. Quel est le sujet, dit Louis-Philippe? — *Le comte Julien* (ou le roi Rodrigue); — j'acquiesce avec d'autant plus de plaisir, que dans ma jeunesse j'ai traité le même sujet. Louis-Philippe, comme l'huissier Jovial, avait fait des chansons sur tout.

II.

DEUXIÈME ÉPOQUE. 1830-1848.

XIV. Lettre de Louis-Philippe à Nicolas. Paris, 19 août 1830. [4327]

Imprimée dans l'ouvrage intitulé: « Les Grandeurs de la patrie et de ses destinées en présence des révolutions et des puissances en 1840 »; par A. Madrolle. 2e édition. Paris, Delloye, 1840, in-8, pages 106-08. A sa suite est la Réponse à S. M. le roi des Français, en date du 18 septembre 1830.

XV. De l'Opposition en 1832; par *Alphonse Pepin*, avocat. Paris, de l'imprimerie de Barbier, 1832, in-8 de 96 pages. — Seconde édition, revue et augmentée. Paris, Dezauche; Delaunay; Planche, 1832, in-8 de 132 pages. [4328]

Alph. Pepin, avocat, fut un scribe de Louis-Philippe; des personnes bien informées le savent: il a rédigé sur les notes de son maître non-seulement cet ouvrage, mais encore tous ceux qui portent son nom, et soumis ensuite sa rédaction au *roi des barricades*. Pepin, ayant un collaborateur royal, pensait devenir un jour ministre d'État; on le fit bibliothécaire de madame Adélaïde. Il a pu dire avec Béranger: Ah! monseigneur, quel honneur! L'infortuné collaborateur du roi du juste-milieu mourut en décembre 1842, d'une ambition de portefeuille rentrée.

XVI. Barricades (les) en 1832; par *Alphonse Pepin*, avocat. Paris, Delaunay; Planche, 1832, in-8 de 78 pages. [4329]

Autre production du scribe du château.

XVII. Notes de la Correspondance secrète de Louis-Philippe avec Talleyrand. 9 pages authogr. [4330]

Publiées à Londres, en 1839, par les soins de la Contemporaine, dans le journal anti-philippiste qui paraissait dans cette capitale sous le titre de « Portefeuille français ».

Ces notes remontent aux premières années de la révolution de 1830, et montrent que dès cette époque l'avenir était engagé, imprudemment peut-être, sur les points suivants:

Les traités de 1815 déclarés inviolables.

La fortification de Paris comme moyen de contenir la capitale.

L'abandon d'Alger promis à l'Angleterre.

L'alliance anglaise comme prix de cet abandon.

L'abandon de la Pologne.

Ces notes ont été publiées dans le nº du 24 janvier 1841 de « la France » en même temps que les lettres citées sous le nº VIII. Les éditeurs avaient intitulé les fragments qu'ils publiaient : *La politique personnelle de Louis-Philippe expliquée par lui-même.*

XVIII. Un Electeur de Paris (*Louis-Philippe*) au général Lafayette (sur le programme de l'Hôtel-de-Ville). (De l'imprimerie de Paul Renouard). Paris, tous les libraires, 30 juin 1832, in-8 de 19 pages. [4331]

Lettre peu digne contre le général Lafayette, qui, dupe comme tant d'autres, avait présenté en 1830, au peuple parisien, le duc d'Orléans comme la meilleure des républiques.

Nos « Supercheries littéraires dévoilées », sous le nº 2181, ont reproduit en grande partie cette Lettre où toute pudeur est entièrement bannie.

XIX. Deux ans de règne. 1830-1833 ; par *Alphonse Pepin*, avocat. Paris, Alex. Mesnier, 1833, in-8. — Seconde édition, revue et augmentée de documents nouveaux. Paris, le même, 1833, in-8 de 1488 pages, 7 fr. 50 c. [4332]

« C'est une réfutation semi-officielle du livre de M. Sarrans, sur la révolution de 1830. L'auteur, si nous ne nous trompons, a publié, en 1832, une brochure pour démontrer la parfaite légalité de l'état de siége. M. Pépin a été, nous assure-t-on, aidé dans son travail par quelques-uns des ministres actuels et par S. M. Louis-Philippe, et il est difficile, en effet, de supposer qu'une autre personne que S. M. Louis-Philippe ait fourni les notes sur lesquelles ont été écrites quelques scènes de Neuilly, quelques conversations de l'Hôtel-de-Ville, en 1830, et surtout la fameuse entrevue du 6 juin, entre les députés du Compte-rendu et le roi vainqueur de l'insurrection de Saint-Méry. Malgré cette royale collaboration, le livre de M. Pépin est loin d'offrir l'intérêt des divers ouvrages qu'il a pour objet de réfuter, etc., etc. — Il y a de très clair et de très facile à saisir dans cette obscure et vulgaire compilation du palais, des calomnies contre les adversaires de la royauté du 7 août, etc., etc. »

(*National*, 16 août 1833.)

Le *National*, d'après ce que nous avons dit, nº XV, était à demi informé : aujourd'hui, c'est un secret de comédie.

XX. Discours, allocutions et réponses de S. M. Louis-Philippe, roi des Français, avec un sommaire des circonstances qui s'y rapportent. Extraits du *Moniteur* (1830-47). Paris, de l'impr. de Madame Agasse, 1833-47, 17 vol. in-8. [4333]

Un recueil de maximes extraites de ces Discours, Allocutions, etc., a été imprimé sous ce titre :

Code des rois. Pensées et opinions d'un prince souverain sur les affaires de

l'État, publiées par E. Paignon. Paris, Cotillon, 1848, in-12 de VIII et 247 pages.

XXI. Adresse d'un Constitutionnel aux Constitutionnels. Paris, de l'imprimerie de F. Didot, 1835, in-8 de 56 pages. — Seconde édition. Paris, Firmin Didot, 1835, in-8 de 56 pages, 1 fr. 50 c. [4334]

La première édition est anonyme; la seconde a paru sous le nom de M. le comte *de Rœderer*, pair de France; mais des personnes qui se prétendent bien informées affirment que le comte de Rœderer n'a été que le prête-nom de Louis-Philippe pour la publication de cet écrit.

Cet opuscule a donné lieu à la publication du suivant. « Adresse d'un vrai constitutionnel aux vrais constitutionnels ». Paris, Guillaumin, mars 1835, in-8 de 32 pages. — Réimprimé dans la même année.

XXII. Études législatives; par M. *G. N.* (*Navaro*). Paris, Mme Arthus-Bertrand, 1836, in-8 de 336 pages, 7 fr. [4335]

M. Navaro, ainsi que Pepin, avait obtenu une place au château pour prix de sa plume dévouée.

XXIII. Notice des peintures et sculptures du Palais de Versailles. (Par *Louis-Philippe.*) Paris; de l'imprimerie de Crapelet, 1837, grand in-12 de 460 et 80 pages, plus 3 plans lithographiés. [4336]

Les 80 dernières pages sont consacrées à la sculpture.

Ce livre a été réimprimé avec des additions et des augmentations, sous les deux titres suivants :

1° *Notice historique des peintures et sculptures du palais de Versailles.* (Avec des notices historiques sur chaque sujet.) Paris, de l'imprimerie de L.-B. Thomassin et Cie, 1832, grand in-12 de XX et 638 pages avec 3 plans.

2° *Galeries historiques du palais de Versailles.* (Avec des notices plus amples que dans les précédentes éditions.) Paris, de l'imprimerie de Fain et Thunot, 1842, grand in-12 de XVI et 1018 pages avec 3 plans.

Depuis 1830, Louis-Philippe, dans l'intérêt de la liste civile, avait déjà revu tous les livrets du Musée du Louvre, et Dieu sait ce que ces livrets rapportaient annuellement à la liste civile! Quoi d'extraordinaire qu'il ait composé après les Notices de la Galerie d'Orléans, les livrets du Musée de Versailles fondé par lui.

XXIV. Royauté (la) de Juillet et la Révolution; par l'auteur de « Deux ans de règne ». Paris, Dezauche; Delaunay, 1837, 2 vol. in-8, 15 fr. [4337]

XXV. De la Prérogative royale; par l'auteur de « Deux ans de règne ». Paris, de l'imprimerie de Guiraudet, 1838, in-8 de 64 pages. [4338]

Il n'est pas vraisemblable que Louis-Philippe, l'auteur présumé du *Maire d'Eu* et de l'*Ecu de France* ait eu part à un autre ouvrage d'Alphonse

Pepin, intitulé : État du Catholicisme en France, 1830-1840, où le Catholicisme mis à la portée de toutes les doctrines philosophiques, religieuses et sociales, qui ont surgi et se sont développées en France depuis dix ans. (De l'impr. de Vatar, à Rennes.) Paris, Olivier Fulgence, 1841, in-8 de 432 pages.

XXVI. Russie (la) envahie par les Allemands. Notes recueillies par un vieux Soldat, qui n'est ni pair de France, ni diplomate, ni député. Leipzig, Michelsen, 1844, in-8 de XIV et 138 pages. [4339]

Une personne appartenant au corps diplomatique, nous a affirmé savoir de source certaine que le *vieux soldat* était Louis-Philippe.

Dans la dernière époque de sa vie, Louis-Philippe n'a pas été sans écrire beaucoup dans les feuilles quotidiennes, stipendiées par ses ministres. Depuis 1830, il avait aussi commencé une seconde série de ses *Mémoires*, écrits, dit-on, sous sa dictée, par un général. Lors de sa fuite des Tuileries, au 24 février 1848, la reine recommandait vivement aux gens qui restèrent après la famille royale, de sauver les Mémoires du roi. Que sont-ils devenus dans le sac du Palais.

Peu de jours après la surprise de Février 1848, ainsi que l'ont dit des journaux de l'époque, on voyait entrer dans la cour des Archives nationales deux vastes voitures de déménagement renfermant un grand nombre de coffres, de caisses, de paniers, de portefeuilles rouges et noirs, ficelés, scellés avec le plus grand soin. Ce convoi était composé de papiers venant des Tuileries, et appartenant au roi, à la reine des Français, aux princes et princesses de la famille royale.

Dans les vingt-quatre premières heures de l'occupation du palais des Tuileries, les papiers de toutes sortes jonchaient les tapis, les parquets des appartements. Une grande quantité fut jetée dans la cour, dans le jardin, et brûlée ; d'autres furent enlevés. Mais aussitôt qu'il leur fut possible de faire respecter leur autorité, le commandant militaire du palais et le délégué du ministère de l'intérieur, réunirent leurs efforts, et parvinrent à préserver tout ce qui demeurait intact de ces correspondances intimes. Les salles qui les contenaient furent d'abord fermées avec soin ; plus tard, quelques élèves de l'École Polytechnique et de Saint-Cyr s'offrirent obligeamment pour aider à les relever, à les classer ; enfin ils furent rassemblés dans tous les coffres que l'on put se procurer, et arrachés par conséquent aux mains avides et curieuses qui tentaient de s'en emparer.

Le ministre de l'intérieur fut prévenu de l'importance de ce dépôt, et, après s'en être entendu avec le liquidateur de l'ancienne liste civile, il décida que tous les papiers rassemblés aux Tuileries seraient déposés aux Archives nationales, avec invitation de ne lever les scellés qui les protègent que si la nécessité en était sentie plus tard.

Le 19 ou 20 septembre 1848, l'une des chambres du tribunal de la Seine, statuait en ces termes sur une affaire de détournement de manuscrits de Louis-Philippe :

« Attendu qu'il est établi par les débats que M. de Pontécoulant étant dépositaire public a détourné, et se les est appropriés, un certain nombre de pièces offrant un intérêt historique et politique, entre autres : la minute d'une *Lettre de l'ex-roi Louis-Philippe au Pape*; une *Note sur les lieutenants-généraux;* une *Réponse du duc de Nemours à son frère le duc de Joinville*; pièces qui se trouvaient entre les mains de M. de Pontécoulant, en vertu des fonctions dont il avait été investi le premier mars dernier;

« Ce qui constitue le délit prévu par l'article 171 du code pénal modifié par l'art. 463;

« Condamne M. de Pontécoulant à 500 fr. d'amende et aux dépens ».

ÉCRITS FAUSSEMENT ATTRIBUÉS A LOUIS-PHILIPPE.

Peu après les journées de février, on vit paraître un débordement de pamphlets politiques qui portent le nom de l'ex-roi. Nous n'avons pu parvenir à la connaissance de tous ces écrits apocryphes; mais nous citerons les suivants :

1° *Lettres de Louis-Philippe aux membres du gouvernement provisoire et aux souverains étrangers.* (Composées par M. Achille PHILIPPE.) Paris, rue de Sorbonne, n° 1, 1848, in-8 de 8 pages.

2° *Lettres secrètes de Louis-Philippe*, trouvées au château des Tuileries, le 24 février 1848. Paris, Thuvien, passage de l'Opéra, n° 30, 1848, in-8 de 16 pages. — Cet écrit a obtenu trois éditions dans la même année.

3° *Lettre confidentielle de Louis-Philippe à l'Assemblée nationale.* — Impr. dans une feuille in-fol., qui a paru sous le titre : « Manifeste de la ligue sociale ».

4° Guillotine (la). (Composé par M. Achille PHILIPPE.) Demi-feuille in-fol. ayant en tête un portrait de Louis-Philippe découvrant sa poitrine, et y laissant voir une guillotine tatouée. — C'est une histoire de la guillotine et des principales victimes qu'elle a faite.

5° *Lettre écrite par Louis-Philippe sur les événements du 15 mai.* (Composée par M. Gaëtan DELMAS.) In-4, d'une page à deux colonnes.

LOUIS DE LÉON (Maître Frère), *nom de religion.*

Epouse (l') parfaite; par —. Traduit pour la première fois de l'espagnol par *Philippe Guignard.* Paris, Waille, 1845, in-18 sur gr. raisin, 1 fr. 20 c. [4340]

LOUIS-MARIE, *auteur déguisé.*

Diable (le) de l'époque. Histoire fantastique. Paris, Martinon, 1847, in-8 de 24 pag. [4341]

LOUISIANAIS (UN), *auteur déguisé* [ALLARD, de la Louisiane].

Epaves. Paris, Hect. Bossange, et Nouvelle-Orléans, Lelièvre, 1847, grand in-8 de VIII-388 pages, avec une gravure, 10 fr. [4342]

Recueil de poésies, divisé en deux parties : la première contenant des

poésies originales, et la seconde : Quelques Épigrammes de **Martial**, traduction libre. Le tout formant XIV livres.

LOUVETEAU (D.), *pseudon.* [DARTHENAY, ancien rédacteur de la *Gazette des Tribunaux*] auteur de quelques articles sous ce pseudonyme.

LOUVOIS (le marquis de), *apocr.* [SANDRAS DE COURTILZ].

Testament politique du —. 1695, in-12. [4343]

Réimprimé dans le « Recueil des testaments politiques, etc. », Amsterdam, Changuion (Paris), 1749, 4 vol. in-12.

LOY (V.), *pseudon.* [Victor JOLY].

Humble allocution à nos hommes d'État; par un Belge, qui a pris la Révolution au sérieux. Bruxelles, Berthot, 1832, in-8 de 36 pag. [4344]

La dédicace de cet écrit à M. Gendebien est signée : V. Loy.

LOYAU DE LACY, et d'abord LOYAU D'AMBOISE, *noms anoblis* (1) [A. LOYAU, d'Amboise, successivement écrivain mystique, hagiographe, directeur de spectacle et poète tragique]. Né de petits marchands de la ville d'Amboise, qui n'avaient nulle prétention à la noblesse, M. Loyau faisait ses études ecclésiastiques pour se faire prêtre, lorsque survint la Révolution de juillet : il quitta alors le séminaire, se fit professeur particulier et cultiva les lettres. M. Loyau n'était pas sans avenir en littérature, et son premier ouvrage « le Prêtre », qui sont ses souvenirs de séminaire, est écrit avec une certaine élégance. De maladroits amis gâtèrent son talent en le flattant trop. M. Loyau eut alors de la vanité, et elle fut poussée très loin. L'auteur de ces lignes se trouvant en soirée chez de ses voisins, y rencontra M. Loyau, qui y était comme ami de la maison. On causa littérature, et l'auteur du « Prêtre » arriva à lui dire : *Il n'y a dans la littérature, à notre époque, que deux hommes : moi, et Châteaubriand* (HISTORIQUE). On conçoit combien la vanité de M. Loyau dut le rendre insupportable à ses collègues et à ses éditeurs. Il écrivit des livres religieux, et, par une contradiction assez bizarre, il succéda à M. Déaddé dans la direction du petit théâtre de la porte Saint-Antoine. Plus tard, il voulut aborder la scène tragique; mais

(1) Lacy est le nom d'un relieur, rue du Chevalier-du-Guet, n° 3, dont M. Loyau, en secondes noces, a épousé la sœur. Notre écrivain eût donc pu prendre le nom de Loyau-Lacy, mais il pensa que, dans son aristocratique clientèle, la particule qualificative produirait un bon effet, et il se l'adjugea!

ses débuts ne furent pas heureux, et il s'en vengea sur les critiques qui avaient rendu compte du seul ouvrage de lui qui ait été représenté, en leur intentant un procès ridicule, que pourtant il gagna!

I. Prêtre (le). Paris, Igonette, 1830, in-12, 3 fr. — Deuxième édition, sous ce titre : *La vie d'un bon Prêtre* (en 38 lettres), avec des changements et augmentations, suivie de « la Mendiante » et de « la Pauvre Mère ». Paris, Angé; Cherest, 1837, in-12 de IV et 312 pages, 2 fr. 50 c. [4345]

La première édition est anonyme; la seconde porte le nom de M. Loyau d'Amboise.

II. Henri de France. Paris, Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22, 1831, in-18 de 266 pages, 3 fr. [4346]

III. Vie de saint François de Salles, évêque et prince de Genève, ornée de son portrait et d'un modèle de son écriture. Paris, J.-J. Blaise, 1837, in-8. [4347]

Formant aussi le tome Ier de la bonne édition des Œuvres de saint François de Sales, 16 vol., publiée en 1833, par le même libraire.

Ces deux derniers ouvrages ont encore été imprimés sous le nom de Loyau d'Amboise.

IV. A MM. les membres de la Chambre des Députés. Paris, de l'imprimerie de Cordier, 1835, in-4 de 4 pages. [4348]

Signé Loyau d'Amboise. Relativement à sa *Cour de Charles d'Anjou*, pièce qui était sur le point d'être jouée sur le théâtre Dorsay. C'est vraisemblablement au public de ce théâtre qu'était destinée une autre œuvre dramatique du même auteur, *le Lys d'Évreux*, représentée dix ans plus tard à l'Odéon.

V. Morale en action du Christianisme. Journal des beaux traits inspirés par la religion, où les faits viennent seuls démontrer la précieuse influence de la foi sur la conduite des hommes et sur le bonheur de la Société. Paris, passage Dauphine, n. 22, 1835, in 8. Anon. [4349]

Ouvrage périodique qui paraissait mensuellement, et dont le prix de l'abonnement annuel était de 10 fr.

M. Loyau a été pendant six mois au moins, le directeur, le rédacteur en chef et le propriétaire de ce recueil.

VI. Anges (des) de la Terre. Paris, Jeanthon, 1836, in-8, 2 fr. 75 c. [4350]

Un autre écrivain, M. A. E. de Saintes [M. Alexis Eymery, de Saintes] a publié de 1843 à 1845 un ouvrage sous un titre à peu près semblable :

« Les Anges de la terre personnifiés par leurs vertus ou leurs belles actions », 2 vol. gr. in-8 avec gravures.

VII. Nouvelle (la) Antigone. Paris, Angé; Cherest, 1837, in-8, 5 fr. [4351]

Le faux titre porte : *Le Vœu des familles, ou une Digue aux mauvais romans.* Collection en 20 volumes. Premier de la collection.

VIII. Œuvres (ses) dramatiques : les Français à Naples, tragédie en 5 actes et en vers, précédée d'un prologue ; — Une invasion de Normands, drame en 5 actes et en prose. Lagny, de l'imprimerie de Leboyer, 1837, in-18. [4352]

IX. Ma défense au conseil de famille. Paris, de l'impr. de Maulde et Renou, 1842, in-8 de 20 pag. [4353]

A partir de cet écrit l'auteur ne signe plus *Loyau d'Amboise,* comme il l'avait fait jusqu'alors, mais *Loyau de Lacy.*

X. Lys (le) d'Evreux, tragédie en 5 actes et en vers, représentée au théâtre de l'Odéon, le 19 janvier 1845. Paris, de l'imprimerie de Maulde et Renou, 1845, in-8 de 212 pag. [4354]

Pièce représentée et imprimée aux frais de l'auteur et de ses protecteurs; sitôt qu'ils ne voulurent plus acheter de billets au directeur de l'Odéon d'alors, c'est-à-dire après la 3e ou la 4e représentation, cette œuvre que son auteur trouvait admirable, contre l'opinion de tous les critiques compétents qui ne l'avaient pas trouvée bonne, ne fut plus jouée.

Le compte-rendu de cette pièce par le spirituel et consciencieux M. Rolle, imprimé dans *le Constitutionnel* du 27 du même mois, fut la source d'un procès très singulier dans nos fastes littéraires. Si *le Lys d'Evreux* ne mérite pas qu'on garde un souvenir de lui, il n'en est pas ainsi du procès dont il a été l'occasion, et il faut le conserver, comme preuve des influences déplorables qui pèsent quelquefois sur les tribunaux. Nous le donnerons donc ici en entier, avec les réflexions des journaux sur la jurisprudence singulière qui a été introduite à l'occasion d'une critique littéraire, jurisprudence à laquelle M. de Ségur d'Aguesseau n'a pas rougi de faire appel à la fin de 1849, à l'occasion d'un discours de lui à la Chambre des représentants.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS (7e chambre).

Présidence de M. Lepeltier-d'Aulnay.

Audience du 6 mars.

REFUS D'INSERTION. — L'AUTEUR DU *Lys d'Evreux* CONTRE LE GÉRANT DU *Constitutionnel.*

M. Loyau de Lacy est auteur du *Lys d'Evreux,* tragédie représentée à l'Odéon dans le courant de janvier dernier. Le 27 du même mois, M. Rolle,

dans le feuilleton du *Constitutionnel*, appréciait à son point de vue l'œuvre dramatique du jeune auteur. Suivant pas à pas la marche de la pièce, il a fait de nombreuses citations. Le feuilleton de M. Rolle consacré à la critique du *Lys d'Evreux* n'avait pas moins de huit colonnes.

Dans une réponse adressée au gérant du *Constitutionnel*, M. Loyau de Lacy s'est plaint de ces citations, comme étant inexactes et mutilées à plaisir, et il rétablissait les vers de sa tragédie en regard des vers imprimés par M. Rolle.

Le gérant du *Constitutionnel* refusa l'insertion de cette réponse, qui fut publiée, à la date du 16 février, par la *Revue et Gazette des Théâtres*.

Ce refus a motivé la plainte portée aujourd'hui contre M. Charles Merruau, gérant du *Constitutionnel*.

Me Johannet, chargé de soutenir la plainte, a pris la parole en ces termes :

Au premier bruit de ce procès, à la premiere nouvelle que M. Loyau de Lacy intentait une action contre *le Constitutionnel* pour refus d'insertion de sa réponse au feuilleton du 27 janvier, une même idée s'est offerte à tous les esprits. On a pensé que l'auteur du *Lys d'Evreux*, en demandant justice aux Tribunaux, n'agissait pas seulement dans son intérêt personnel, mais avant tout dans celui de la dignité littéraire, de la loyauté de la critique.

Cette cause est donc, aux yeux de tous, dominée par un noble, un généreux sentiment, elle a un but sérieux, utile; elle est, en un mot, digne d'être soumise à votre appréciation.

M. Loyau de Lacy l'a si bien comprise, qu'afin de la dégager de toute préoccupation pécuniaire, il s'empresse de renoncer aux dommages-intérêts qu'un instant on avait songé à réclamer pour lui (1).

Vous avez donc aujourd'hui pour mission de juger si le feuilleton du *Constitutionnel*, en dénaturant d'une manière quelconque l'œuvre de M. Loyau de Lacy, n'a pas oublié les devoirs imposés par la vérité et la justice, et si le journal ne lui doit pas une réparation.

Au point de vue littéraire, vous examinerez si dans le fond, et surtout dans la forme, la critique n'a pas abusé de son droit, et si, pour le bon plaisir, pour le triste besoin de raillerie, il lui était permis d'altérer le sens, de tronquer, de falsifier les vers de M. Loyau de Lacy.

Depuis quelques années surtout, cette outrecuidance a fatalement progressé, et si on ne s'opposait pas à ses efforts, chaque jour plus actifs, elle amènerait une complète désorganisation.

Je ne ferai pas toutefois au feuilleton du *Constitutionnel* l'honneur de le reconnaître si dangereux. Le lundi 27 janvier, il a manqué pour cela à son auteur deux choses essentielles : le bon goût, qui sert toujours; puis la vérité, qui ne nuit jamais. Emporté par une ardeur quelque peu jalouse, dont j'aurai plus tard à dire les motifs, il est à la fois sorti de ses habitudes graves et de cette verve pleine d'éclat et de saillie qui lui est

(1) Il n'en a pas moins réclamé plus tard 50,000 fr. de dommages-intérêts, ainsi qu'on le verra plus loin.

familière. Les feuilletonistes apparemment sont hommes; j'allais presque dire que, pour avoir quelque chose de commun avec un autre sexe, ils sont journaliers parfois. Ce jour-là, celui du *Constitutionnel* était mal disposé : il a voulu immolé M. Loyau de Lacy, et il s'est mis à l'œuvre.

Après quelques explications données sur les vicissitudes éprouvées par *le Lys d'Evreux* avant d'arriver au grand jour de la représentation, l'avocat passe à l'appréciation du feuilleton de M. Rolle, dont il donne préalablement lecture. Le feuilleton commence ainsi :

LE LYS D'ÉVREUX.

Tragédie en cinq actes de M. Loyau de Lacy.

« M. Loyau de Lacy est ce même auteur tragique qui a rempli longtemps la *Gazette des Tribunaux* du bruit de ses querelles avec l'Odéon, et *le Lys d'Evreux* est cette même tragédie, ballottée d'audiences en audiences et d'assignations en assignations, qui a fini par trouver un allié dans le Tribunal de commerce, par s'ouvrir les portes du Second-Théâtre-Français, et par s'y faire un passage à grands coups d'un jugement en bonne forme, redoutable bélier. Nous aimions cette humeur tenace et belliqueuse de M. Loyau de Lacy, et nous en aurions volontiers fait l'essai pour nous mêmes; c'était dans cette intention guerroyante que nous avions écrit ces lignes, lundi dernier, en forme de manifeste : « J'ai bien encore là une tragédie en cinq actes, *le Lys d'Evreux*, qui me sollicite; mais cette tragédie vient d'être jouée par arrêt du Tribunal de commerce, et je me défie des *tragédies judiciaires;* je ne parlerai donc pas du *Lys d'Evreux*, à moins que l'auteur ne m'assigne à comparoir par devant MM. les président et juges, et que de même qu'il a fait représenter sa pièce, il ne m'oblige à la voir par autorité de justice.

« La déclaration était positive ; M. Loyau de Lacy ne pouvait pas s'y tromper ; quant à moi, le passé de M. Loyau de Lacy m'annonçait suffisamment ce que je devais attendre, pour le présent, de ses goûts militaires ; je me préparais donc à voir ma citadelle vigoureusement attaquée par le corps d'armée de M. Loyau de Lacy, commandé par un huissier, et je comptais sur un bombardement de papier timbré : mes mesures étaient bien prises ; mon portier, — sentinelle avancée, — était sur le qui-vive, et devait faire feu à l'approche de l'ennemi ; mes magasins se trouvaient en bon état; j'avais des vivres et des munitions pour plus d'un an ; mes portes étaient crénelées, barricadées, casematées, et mon escalier miné. Que vous dirai-je ? J'étais résolu à organiser une défense désespérée, et à me faire sauter moi et les miens, à la dernière extrémité, après les prodiges inouïs d'une lutte héroïque, plutôt que d'assister volontairement à la représentation du *Lys d'Evreux ;* on ne m'aurait porté à l'Odéon qu'en lambeaux, tout sanglant, à l'agonie, et j'ose croire que Dieu, qui a quelquefois pitié des pauvres mortels, m'aurait permis de ne pas arriver vivant au Second-Théâtre-Français, et de mourir en route de mes larges blessures. Il y a des malheurs qu'on ne peut éviter que par la mort. Plutôt la mort que l'Odéon ! c'est la devise des Français.

Mais M. Loyau de Lacy n'est pas seulement un grand homme de guerre,

c'est encore un fin diplomate; et non seulement l'Odéon sonne la charge et descend dans la mêlée, mais il exerce aussi l'art subtil de la plus insidieuse politique. Je m'attendais à trouver deux Napoléon dans mes deux adversaires; je n'y ai trouvé que deux Talleyrand. Je comptais sur des lions, ce sont des serpents que j'ai eu à combattre. Convaincus qu'ils n'auraient pas bon marché de ma personne par la force, ils ont eu recours à l'adresse; désespérant de vaincre, ils ont séduit. Séduit qui, quand, comment? Je l'ignore. Toujours est-il qu'un des miens m'a trahi, et a laissé l'ennemi pénétrer dans la place, sans que j'en fusse averti, sans qu'il me fût possible de me mettre en garde! — Un matin, — l'avenir tressaillera au récit de cette douloureuse histoire, — je goûtais les douceurs d'une sécurité parfaite : mille pensées riantes voltigeaient devant moi, il me semblait que le ciel m'inondait de délices et me libérait de l'Odéon pour toujours, quand tout à coup mon regard, poursuivant joyeusement un pâle rayon de soleil qui perçait les nuages sombres, — inestimable trésor dans l'hiver indigent, — mon regard charmé s'attrista soudainement; il venait de rencontrer, dans sa course errante, un obstacle inattendu. C'était un corps quelconque, revêtu d'un habit couleur café au lait, et qui s'était placé devant lui. En examinant de plus près, je reconnus que j'avais affaire à une brochure de la couleur que je vous ai dite, s'étalant fièrement sur papier satiné. Une forte odeur d'Odéon, mêlée à une odeur de tragédie, s'en exhalait. Joignez-y le parfum du lys.... d'Évreux. C'était bien le *Lys d'Évreux*, en effet : il n'y avait pas à s'y tromper. M. Loyau de Lacy lui-même, qui l'a planté et l'a vu naître, ne l'eût pas renié. Ainsi, ce produit végétal, ce lys, que l'Odéon cultive depuis huit jours, et qui semblait n'avoir poussé et fleuri que pour l'Odéon, est arrivé jusque sur ma terre, et y a pris racine malgré moi. Quel vent m'en a envoyé la graine?

« Mon premier mouvement, je ne le dissimulerai pas, fut un mouvement de désespoir : d'abord mon amour-propre de César fut horriblement blessé de voir l'armée ennemie entrer si facilement dans mes redoutes, malgré l'appareil menaçant d'une formidable résistance; je fus effrayé ensuite de ces secrètes intelligences que l'Odéon entretenait parmi mes serviteurs les plus dévoués, et je me considérai comme un homme perdu et qui n'en réchapperait pas; peu s'en fallut donc que, dans le premier entraînement de ma rancune, je ne misse le feu à la brochure café au lait, m'ensevelissant, comme une veuve du Malabar, dans la cendre et dans la flamme du *Lys d'Evreux*.

« Cependant, avant d'accomplir ce double sacrifice, — on renonce difficilement à la vie, même à la plus amère, — l'idée me vint de faire connaissance avec le *Lys d'Evreux*, et de me rendre par là l'existence plus insupportable et la mort plus nécessaire. Soulevant alors du doigt la couverture café au lait, je plongeai courageusement le regard dans les profondeurs de la tragédie de M. Loyau de Lacy, comme une victime sur le point de se précipiter, mesure de l'œil les replis de l'abîme. Mais, — ô prodige! — peu à peu le nuage sombre qui obscurcissait mon visage se dissipa; mon sourcil olympien adoucit son froncement terrible; mon œil perdit sa mélancolie; ma lèvre rigide sourit agréablement; ma rate se dilata, et

j'éprouvai une émotion de joie indicible qui m'enleva toute idée de suicide, et me procura un chatouillement intérieur que je veux te faire partager, ô mon cher et bien-aimé lecteur, en te conviant à ton tour aux délassements du *Lys d'Évreux* ».

Ici le feuilletoniste commence une série de citations de la tragédie du *Lys d'Evreux*. Ces citations étant reproduites avec les rectifications de M. Loyau de Lacy dans la réponse insérée dans la *Revue et Gazette des Théâtres*, nous en produisons quelques-unes. Leur rapprochement du texte fera mieux comprendre la différence.

Les citations relevées par M. Loyau de Lacy étaient précédées, dans sa réponse, de ce préambule :

« A Monsieur le feuilletoniste du *Constitutionnel*, l'auteur du *Lys d'Evreux*.

« Vous me rendez fier, Monsieur, moi, pauvre débutant dans la carrière des lettres dramatiques : obtenir du premier, du plus austère de nos critiques une attention aussi bienveillante..... un feuilleton de huit colonnes, et quel feuilleton!..... J'en ai gravé dans ma mémoire jusqu'au dernier mot. Il recevra de moi l'honneur qu'Horace veut que nous fassions aux écrits des maîtres :

Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Mais, tout remarquable que soit cet article, vous l'avez écrit trop vite. Il est besoin de porter la lime sur quelques passages. Je m'adresse à un homme qui sait ce qu'il vaut, qui a le sentiment de son mérite et de sa gloire. Corrigez ce feuilleton, Monsieur; élevez à la dignité de chef-d'œuvre ces pages qui seront votre premier titre à l'estime. Vous me permettrez d'être votre guide ; j'ai votre feuilleton sous les yeux, et j'en entame l'examen.

« Le préambule pétille d'esprit ; c'est un défaut : la vérité n'aurait pas autant de malice. Pourquoi ces fables? Je suis allé vous voir, et ne me suis point aperçu que votre Olympe fût inaccessible. Je n'eus point affaire à un Jupiter, mais à un homme fort simple, fort terrestre, qui accepta de ma part une loge, avec la condition de venir à l'Odéon entendre ma pièce, qui n'y vint pas, qui disposa de la loge en faveur de ses amis, qui fit sa critique sans connaître l'œuvre.....

—« Sans connaître l'œuvre; vous m'aviez présenté votre pièce ». — En vous prévenant, Monsieur, que le « Lys d'Évreux » imprimé ressemblait fort peu au « Lys d'Évreux » représenté. J'avais fait tirer, pendant la répétition, une vingtaine d'exemplaires de ma tragédie. On m'indiqua des fautes, des longueurs; de là des corrections. Vous les auriez appréciées, s'il vous eût été possible de vaincre votre répugnance pour un voyage à l'Odéon. D'ailleurs, un Aristarque aussi instruit peut-il ignorer qu'une pièce se juge à la scène, et non dans un livre?

— « Dans un livre, répondez-vous, les vers paraissent tels qu'ils sont, et la déclamation est un prestige dont je me défie ». — Tels qu'ils sont! je pouvais le croire jusqu'ici; mais en lisant votre feuilleton, Monsieur,

je vois au contraire que les vers dans un livre paraissent ce qu'ils ne sont pas. Allons aux preuves.

« Je suis l'auteur de ces vers :

> Mon cœur comprend le vôtre et s'unit à *vos* larmes ;
> Mais au livre du sort l'instinct de *nos* alarmes
> Ne sait pas toujours lire, et souvent *notre* esprit
> S'accable d'un malheur qui n'y fut pas écrit.

« Et voici ceux que vous m'imputez :

> Mais au livre du sort l'instinct de nos alarmes
> Ne sait pas toujours lire, et souvent *votre* esprit
> S'accable d'un malheur qui n'y fut pas écrit.

« Remarquez ce changement d'un N en V, changement qui transforme une maxime au moins passable en ce qu'il y a de plus inepte comme pensée, de plus déplorable comme poésie.

— « Tant de bruit pour une couronne! c'est une faute d'attention ». — Je suis heureux que vous me fournissiez ce terme ; j'aurais été on ne peut plus embarrassé pour caractériser ce genre d'erreurs.

« Passons outre et calculons :

SECONDE FAUTE D'ATTENTION. — Vous avez lu :

> La mère a survécu, mais en rouvrant les yeux,
> De les rouvrir, hélas ! elle accusait les cieux.

« *La mère a survécu*. C'est le style d'une portière. Aussi avais-je écrit ces vers :

> Sa mère survécut, mais en rouvrant les yeux, etc.

TROISIÈME FAUTE D'ATTENTION. — Celle-ci est plus sérieuse ; et je pense même qu'elle paraîtrait difficilement digne d'indulgence. Mais pour en faire comprendre la gravité, je suis forcé de citer plus de vers que votre plume n'en défigure.

ROGER.

> Rollon, ce conducteur de pirates farouches,
> Rollon, dont l'anathème est dans toutes les bouches,
> Persécuteur de Dieu, fléau du genre humain,
> Rollon, aimer ma sœur, et demander sa main !

HAROLD.

> Qu'entends-je ?

ROGER.

> Il me rendra raison de cette insulte.

HAROLD.

> De tes esprits, jeune homme, apaise le tumulte.
> Songe...

ROGER.

Chassez d'ici cet importun frêlon.

HAROLD.

O rage!

ROGER.

Va porter ma réponse à Rollon;
Va d'un défi mortel lui présenter ce gage.

(*Il jette son gantelet.*)

Demain nous nous verrons.

« Or, Monsieur, voici comment vous rendez compte de ce passage, que le public a eu la sottise de trouver fort à son goût :

« L'orgueil d'Harold gâte tout. L'offre conjugale de Rollon est rejetée par le comte et par son fils. Chassez! s'écrie Roger, en désignant Harold,

Chassez, chassez d'ici cet importun frêlon.
Va porter de ce pas ma réponse à Rollon.
O rage! — réplique Harold.

« Admirons ces trois *chassez*, le *de ce pas!* Il faut bien des ressources dans l'esprit pour faire le métier de critique. Ces deux vers sont parfaitement ridicules; je suis de votre avis; mais c'est vous, Monsieur, qui en êtes le père.

QUATRIÈME FAUTE D'ATTENTION. — Harold dit à Roger :

Vois des Français combien nous différons!
Le titre de hérault, toujours nous l'honorons;
Vous, dont la nation inscrit sur ses bannières :
« J'ai le sceptre des mœurs et celui des lumières... »

« Lisons votre version :

« Eux dont la nation inscrit sur ses bannières
« J'ai le sceptre, etc. »

Comme cet *eux* est aimable!

CINQUIÈME FAUTE D'ATTENTION. — En citant simplement ces vers, que le comte adresse à sa fille :

De tes charmes, tu sais quel éloge on publie?
Par ta pudeur encor ces charmes embellis
T'ont jusqu'ici d'Évreux fait surnommer le *lys*,

vous n'auriez déridé le front de pas un de vos abonnés; or, il faut que l'abonné s'égaie; donc cette citation :

« Vous êtes impatient de voir Gyselle, et je le comprends, Gyselle que :

« . . . . Ses charmes embellis
« Ont jusqu'ici d'Évreux fait surnommer le lys ».

« On ne saurait vous rendre trop de grâces pour la délicatesse de cette réticence ».

L'auteur, dans sa réponse, signale encore sept autres fautes d'attention, et termine ainsi :

« Vous avez, il faut l'avouer, d'étranges confrères. Le jour même où paraissait votre article, plusieurs journaux à grand format (je sais que vous tenez fort peu de compte des sentiments de la petite presse) parlaient du *Lys d'Évreux* comme d'une œuvre sérieuse; en faisaient l'examen, employaient, pour blâmer, un ton calme et digne, et plaçaient l'éloge à côté du blâme. Voilà bien des gens qui vont s'accuser de ne pas s'y connaître. Mais quel embarras pour le public! comment s'y prendra-t-il pour concilier leur approbation et vos railleries! Fi donc? Vous l'avez habitué à ne jamais douter ni de votre impartialité, ni de l'équité de vos décisions. Je voudrais voir que vos paroles ne fussent pas reçues avec le même respect que des oracles!

« Est-ce que je ne donne pas l'exemple? Sur votre affirmation, je me considère déjà comme un crétin littéraire; j'ai honte d'avoir écrit une pièce qu'on a applaudie, mais par pitié, par ignorance; je me crois indigne de prétendre aux lauriers poétiques; je me condamne au simple labeur de la prose, et, renonçant à feuilleter Corneille et Racine, je me bornerai à étudier vos ouvrages... pourvu que vous consentiez à m'indiquer, Monsieur, chez quel libraire on se les procure.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

« Loyau de Lacy. »

Après avoir donné lecture de ces deux pièces, Me Johannet reprend :

En vérité, je ne puis comprendre le langage du feuilletoniste, et d'abord je proteste contre au nom de la vérité. M. Loyau de Lacy est allé lui-même chez le feuilletoniste du *Constitutionnel*; il lui a offert une loge que celui-ci a acceptée, et, de plus, il lui a remis un exemplaire de sa tragédie, en l'avertissant qu'un grand nombre de changements importants avaient été faits à la représentation...

Le feuilletoniste du *Constitutionnel* était donc bien prévenu, et n'a pas péché par ignorance. C'est avec toute connaissance de cause qu'il a ridiculisé deux héros, Gysèle et Rollon, lequel, à titre de quasi-homonyme, aurait dû obtenir de lui plus d'égards.

M. Loyau de Lacy ne s'est pas borné à couvrir son manuscrit d'un papier *café au lait*, dont la couleur a tant déplu au feuilletoniste du *Constitutionnel;* il a donné à son œuvre le nom de *Lys d'Évreux.*

Le *Lys!*... mais rien que cela a dû faire hurler *le Constitutionnel.* Le *Lys* et lui, c'est tout un contraste : le feu et l'eau, le blanc et le noir. Donc la tragédie de M. de Lacy a été jugée, que dis-je? condamnée sur son seul titre.

Enfin, M. Loyau de Lacy est un jeune homme aux mœurs austères, aux convictions monarchiques et religieuses; son œuvre est empreinte de toutes les pensées et de tous les sentiments que les bons principes peuvent inspirer. Or, il faut bien le reconnaître, *le Constitutionnel* n'a pas précisé-

ment été fondé pour soutenir ceux qui, comme M. Loyau de Lacy, marchent invariables dans cette voie.

Une tragédie en cinq actes et en vers, du genre du *Lys d'Evreux*, est une œuvre qui, certes, méritait au moins d'être jugée après une représentation, ainsi qu'elle l'a été par les critiques les plus distingués, entre autres MM. Merle, Hippolyte Lucas, qui se sont plu à y reconnaître de grandes beautés et à donner à l'auteur d'excellents conseils dont il profitera.

Le *Constitutionnel* avoue qu'il a commis des fautes d'attention! Mais son orgueil, son autorité, auraient mieux aimé donner le prix de cinq cents de ses lecteurs à M. Loyau de Lacy, si ce dernier eût pu accepter un pareil marché!

En indemnisant, par votre arrêt, M. Loyau de Lacy des tribulations dont il a été assailli, vous comprendrez la situation que je viens de vous signaler, et vous donnerez à certains feuilletonistes une utile leçon. Vous leur prouverez que la justice est là pour délimiter les pouvoirs qu'ils s'arrogent, et les forcer, quand ils s'écartent des bornes, à leur dire : « Vous n'irez pas plus loin ! » à réparer le tort de leur coupable conduite.

Vous condamnerez donc *le Constitutionnel*, non pas à aller voir *le Lys d'Évreux*, car cela lui donnerait des remords qui ressembleraient trop aux dommages auxquels M. Loyau de Lacy renonce, mais à insérer la réponse que dès l'origine il aurait dû s'empresser d'accueillir.

La parole est donnée à Me Philippe Dupin, défenseur de M. Charles Merruau, gérant du *Constitutionnel*.

Messieurs, dit le défenseur, *le Constitutionnel* devait s'attendre à ce qui lui arrive ; M. Loyau de Lacy est un poète infatigable, mais c'est en même temps un infatigable plaideur ; il a trouvé le secret d'allier deux choses bien opposées, la poésie et la prose ; il a fait de la justice une annexe à la poésie ; il passe avec une licence très peu poétique du papier libre au papier timbré, du rhythme sonore et majestueux de l'alexandrin à la prose lourde et diffuse de l'exploit ; il a fait une première pièce dont le dénoûment a été un procès avec le théâtre Beaumarchais, et c'est par autorité de justice que son *Lys d'Évreux* a vu le jour de la rampe de l'Odéon.

M. Rolle, qui savait le mode d'éclosion du *Lys d'Évreux*, qui n'aime pas ces fleurs du Parnasse, mûries par la froide chaleur d'un jugement, M. Rolle ne voulait pas savourer les premiers parfums du *Lys d'Évreux* ; il ne voulait pas aller à l'Odéon ; il ne le voulait pas, et voilà que M. Loyau de Lacy le cherche, le guette, l'appréhende, et lui plonge un billet dans le sein. La blessure ne fut pas mortelle, M. Rolle n'en alla pas plus à l'Odéon. On ne lui tint pas compte de sa mauvaise grâce ; il n'a pas vu *le Lys d'Évreux*, il le lira, et on lui fait remettre à domicile, dans sa chambre, sur sa table de nuit, un exemplaire de la tragédie.

M. Rolle la lut, car les gens d'esprit ne tiennent pas longtemps rigueur ; il la lut, et en fit la critique. Il dit qu'il n'a pas parodié, qu'il n'a fait que l'analyse de l'ouvrage, qu'il a cité sans vouloir commettre d'erreurs, et, ce qui le prouve, c'est que, sur 86 vers cités, il y en a 74 déclarés irréprochables, innocentés par M. Loyau de Lacy, qui les reconnaît comme ses fils, les enfants de son sang le plus pur.

Le défenseur passe en revue les douze vers rétablis dans la réponse, les met en comparaison de ceux du feuilleton, et soutient que, s'il y a eu des interpositions, quelques légers changements, d'une syllabe, d'une lettre, d'un jambage, cela doit être attribué à des fautes d'impression. C'est ainsi, dit l'avocat, qu'on a vu sans malveillance aucune, dans des ouvrages bien connus, un *chako* remplacer le *chaos*, et un *poulet à la marigoul* mis à la place de *Desaix mort à Marengo*.

Abordant la question de principes, Me Philippe Dupin soutient que, pour des erreurs très légères de typographie, le *Constitutionnel* ne pouvait admettre la réponse de M. Loyau de Lacy, réponse beaucoup plus longue que le feuilleton entier. Il a dû résister, et il a pour appui de sa résistance l'article 11 lui-même de la loi de 1822 qu'on invoque contre lui. Toute personne, dit-on, nommée dans un article de journal, a le droit d'y répondre. Dans un feuilleton, on a le droit de parler de tous ceux qui concourent à la représentation dramatique, des auteurs, des musiciens, des machinistes, des comparses, des décorateurs, du souffleur ; et parce que le feuilleton aura nommé toute cette armée, généraux, soldats et tambours, il faudra qu'il subisse les réclamations de tous ! Cela ne peut être admis : autant proclamer la mort des journaux.

M. de Lacy, en faisant jouer sa pièce, l'a livrée à la critique ; il n'a pas plus le droit d'attaquer l'écrivain qui l'a critiquée, qu'il n'aurait celui d'attaquer les spectateurs qui auraient sifflé sa pièce. Ce n'est pas lui qu'on a critiqué, c'est son œuvre, œuvre publiquement représentée, abandonnée au jugement de tous, qu'ils aient à la main un sifflet ou une plume. C'est donc un mauvais procès que nous a fait M. de Lacy, et le tribunal, je suis loin d'en douter, se hâtera de le lui prouver.

M. de Royer, avocat du roi : Messieurs, ce procès a son importance ; il n'est pas indifférent pour l'homme de lettres, qui vit de sa renommée, de savoir jusqu'où va la limite de la critique et où s'arrête ce qu'on appelle des fautes d'attention dans la reproduction, par courts fragments, d'une œuvre littéraire. On vous a lu le feuilleton ; on vous a lu la réponse. Vous avez à décider si, aux yeux de la loi, l'un a justement provoqué l'autre.

M. l'avocat du roi se livre à l'appréciation des citations incriminées. Quelques-unes des variantes lui paraissent légères et cependant peu capables soit de défigurer l'œuvre, soit de provoquer la susceptibilité de l'auteur ; mais d'autres lui semblent plus graves, et ne pouvoir être mises sur le compte de l'erreur ou d'un défaut d'attention. Il faut ajouter que, dans son feuilleton, l'auteur a le soin de dire lui-même, avec son esprit habituel, qu'il a lu la pièce, mais qu'il ne l'a pas vu représenter, ce qui exclut l'idée que son oreille ait pu prendre un mot pour un autre.

Il faut tout de suite, dit M. l'avocat du roi, faire à la cause la part qui lui appartient. La pièce a été reçue, elle a été jouée. Les feuilletonistes ont eu le droit de l'apprécier, mais à leurs risques et périls. La critique peut être sévère, amère même, mais elle ne peut devenir tellement cruelle qu'elle entame la vie privée. Alors l'auteur a le droit de recourir à la loi sur la diffamation ; mais il ne s'agit pas, dans la cause, de diffamation, il

s'agit d'un autre droit écrit dans l'article 11 de la loi de 1822, étendu dans la loi du 9 septembre 1835. D'après ces lois, il faut avoir été nommé, désigné, pour avoir le droit de réponse. En conclura-t-on que ce droit doit s'appliquer aveuglément, d'une manière absolue ? Non, il faut un lien entre l'article et la réponse, et ce lien se trouve lorsque l'article a dépassé certaines bornes.

Or, lorsqu'un homme a été nommé, apprécié, discuté dans son œuvre, comment pourrait-on dire, quand il a à signaler des erreurs, des fautes volontaires, des actes de mauvais vouloir, qu'il n'a pas intérêt à répondre?

Dans l'espèce, nous disons que M. de Lacy avait intérêt à répondre. C'est l'homme attaqué qui peut seul apprécier le degré d'intérêt qu'il doit attacher à sa réponse. Vous, messieurs, vous n'êtes pas juges de ce point, mais vous êtes juges de la question de savoir si cette réponse ne contient rien d'injurieux pour la personne à qui elle s'adresse ni pour des tiers, et si elle se lie essentiellement à l'article dont on se plaint.

M. l'avocat du Roi invoque à l'appui de sa doctrine l'opinion de M. Chassan, et conclut contre M. Charles Merruau, gérant du *Constitutionnel*, à l'application de l'article 11 de la loi du 15 mars 1822, et de l'article 17 de la loi du 9 septembre 1835.

Après une réplique de Me Dupin, le tribunal remet à huitaine pour prononcer le jugement (1). Le 13 mars, le Tribunal condamna *le Constitutionnel* à insérer la réponse de M. Loyau. Un nouveau feuilleton du 17 donna naissance à une nouvelle lettre, qui fut aussi refusée, et fut le sujet d'une nouvelle instance de la part du processif auteur du *Lys d'Évreux*.

XI. Lettre de l'auteur du « Lys d'Évreux » au gérant du « Constitutionnel ». — Imprimée dans la « Revue et Gazette des théâtres », du 16 février 1845. [4355]

XII. Lys (le) d'Évreux contre les tempêtes de M. Rolle. Paris, de l'imprimerie de Maulde et Renou, 1845, in-8 de 36 pages. [4356]

Le Constitutionnel, ayant rappelé du jugement du 13 mars, près de la Cour de cassation, l'affaire fut renvoyée devant la cour d'Orléans, qui confirma la singulière juridiction de celle de Paris. Quelques jours après le prononcé de ce jugement, *le National*, dans le feuilleton de son numéro du 15 juin, donnait la critique suivante sur les conséquences des arrêts des deux tribunaux, qui parut sous le titre de *la Jurisprudence Loyau*.

« Nous voici morts ou à peu près : la justice de province nous immole décidément à nos mortels ennemis, les auteurs sifflés, et vous allez voir s'exercer d'affreuses représailles...

La Cour, *considérant* qu'aux termes de la loi toute personne nommée dans un journal a le droit de répondre dans les termes et de la façon qu'il lui plait, *considérant* encore qu'il n'y a point lieu de faire une exception

---

(1) *Gazette des Tribunaux*, no du 7 mars 1845.

pour la critique littéraire; et que, s'il en était ainsi, « les auteurs pourraient être livrés sans défense suffisante aux appréciations d'une critique qui ne blesserait pas seulement leur amour-propre, mais qui pourrait nuire *à leur considération et aux avantages matériels de la propriété littéraire ou scientifique...* » accorde à tout auteur critiqué par un journal le droit de répondre à cette critique, et dans ce journal même, — le laissant seul « *juge de l'opportunité, de la nécessité et de la forme de sa réponse* ».

On savait, depuis qu'il est de méchants écrivains, que la critique a toujours causé à ces gens-là une foule de préjudices et de chagrins *domestiques*, prêtant des armes contre eux à la malice de leurs voisins, les empêchant de marier leurs filles, nuisant à la location de leurs maisons, etc. — Vraiment donc il est bien juste que les tribunaux interviennent pour réparer un peu tous ces dommages, et que désormais les auteurs de mauvais vers ou de détestable prose ne soient plus troublés dans la jouissance de leurs œuvres.

Nous respectons fort ce qu'on appelle la *chose jugée;* mais le bon sens aussi a bien quelque droit à nos respects. Avec la permission de messieurs de la cour d'Orléans, voici une petite suite de raisonnements, qui nous semble découler de l'arrêt qu'ils viennent de rendre : — Plus une pièce est mauvaise, plus la critique la doit traiter sévèrement, plus alors l'auteur se trouve lésé dans sa considération ou dans sa fortune, et plus fort est son droit de réponse. Or, la critique étant ainsi sous le coup de la jurisprudence-Loyau, plus une pièce sera mauvaise, plus il faudra prendre de précaution pour en parler, plus il faudra ménager ses termes, adoucir son blâme, — de peur de s'exposer à la *réponse;* — donc, quand sera jouée une mauvaise pièce, la critique se verra dans l'alternative fâcheuse ou de dire le bien au lieu du mal, ou de ne rien dire du tout, — auquel cas il n'est pas bien sûr encore que les Loyau de demain n'intentent un procès au silence même de la critique, comme en recevant préjudice dans leur *considération* ou dans les *avantages matériels de leur propriété littéraire!*

Que les choses suivent leur cours naturel, et le public lui-même perdra, vous le verrez, le droit, qu'il achète à la porte, de siffler et de huer les mauvais ouvrages. — M. Loyau est bien homme à obtenir de la cour royale du Loiret l'autorisation de siffler à son tour les siffleurs.

La question pourtant serait de savoir si l'œuvre d'art n'est rien autre chose qu'une propriété privée, comme la pièce de drap appartient au drapier, ou bien si, dès que l'auteur l'a mise au jour, elle ne fait pas aussitôt partie de la chose publique, justiciable de tous parce qu'elle est possédée par tous. On aura beau faire, il s'attachera toujours aux productions de l'esprit je ne sais quoi d'impersonnel que l'égoïsme jaloux des auteurs ne pourra détruire : un mauvais livre, à notre sens, est presque une sottise publique, de même qu'une belle œuvre semble faite de ce que chacun de nous a de meilleur dans l'esprit et dans le cœur; et voilà pourquoi la critique n'est pas seulement un droit, mais une faculté même de l'esprit, un sens intellectuel pour ainsi dire.

Jusqu'ici du moins cela ne faisait point de doute. Pendant les deux siècles qui nous ont précédés, quoique le respect de la *communauté* ne fût

certainément pas poussé aussi loin qu'il l'est aujourd'hui, on ignorait ces mots étrangement personnels de *propriété littéraire :* surtout il ne pouvait tomber dans l'esprit de personne qu'une pièce de théâtre, qu'un livre, qu'un tableau, appartinssent si proprement, si exclusivement à l'auteur, qu'en faire la critique, ce fût porter atteinte à cette propriété. On sifflait, on bernait les grimauds, barbouilleurs de papier, les gredins reliés en veau, comme dit Molière; on exécutait sans pitié les Trissotin et les Vadius. — Et c'était vraiment une des gloires de l'esprit français que cette belle façon dont il faisait justice lui-même de ses méchantes productions. La critique alors semblait être comme la lumière du goût public, et aussi comme la part de possession que chacun revendiquait à bon droit sur l'œuvre individuelle.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Une mauvaise pièce se produit devant le public, et n'appartient pas au public, et vos sifflets vont être considérés par les juges comme une dépréciation de la marchandise de votre voisin! Et le plat écrivain aura le droit de monter à votre fenêtre, pour chanter de là son éloge à la foule et se moquer de vous chez vous-même? Alors pourquoi des Vadius, ridiculisés à la scène, ne seraient-ils pas autorisés à faire le lendemain représenter sur le même théâtre une pièce de leur façon où ils joueraient leur propre panégyrique? Pourquoi les Cottin, les Pradon, trésors de la satire, ne contraindraient-ils pas le satirique à faire une nouvelle édition de son livre et à y placer leurs récriminations en vers ou en prose? Faut-il donc à présent que tous aient à souffrir de la vanité et de la sottise d'un seul? Si la critique porte atteinte à l'œuvre, l'œuvre elle-même n'est-elle pas une pire atteinte portée au plaisir et au bon goût du public?

De quel droit enfin cette tyrannie de la médiocrité, cette inviolabilité de la sottise, cette intrusion triomphante du ridicule et de l'insipide?..... Je ne dis pas ça pour M. Loyau.

Espérons que, le cas échéant, la cour suprême réformera cette jurisprudence mortelle, et ne voudra pas donner la presse en proie aux vaudevillistes sifflés, aux poètes pour rire, aux écrivains que la boutique réclame. L'art se plaint souvent de la critique; mais si on l'a rend muette, — et le moyen est infaillible, — l'art n'est-il pas privé de son plus vif aiguillon?.....

Orléans nous condamne..... Nous ne demandons qu'une chose au Ciel, c'est que désormais M. Loyau de Lacy aille faire représenter à Orléans ses autres tragédies, sœurs cadettes du *Lys d'Évreux*.

Le *Constitutionnel* avait fait aussi ses réflexions sur l'issue de son procès, mais en des termes qui piquèrent de nouveau la vanité si irritable de M. Loyau : nouvelles poursuites de sa part. Le *Constitutionnel* publia alors cette note :

« Nous avons rendu un compte parfaitement sincère et fidèle des débats du procès que nous avons soutenu devant la cour royale d'Orléans contre M. Loyau de Lacy. Nous avons dit notre avis sur le droit et sur le fait en peu de mots, en distinguant chez M. Loyau de Lacy « l'homme d'honneur du poète, en persistant à trouver sa tragédie mauvaise et la nouvelle ju-

risprudence contraire à la raison. Or, voici que M. Loyau de Lacy nous adresse à ce propos la plus plaisante assignation pour comparaître devant la 6e chambre, afin de nous voir condamner à trouver ses vers excellents par autorité de justice. Il nous demande 50,000 francs en réparation du tort que nous avons fait à sa tragédie et à sa renommée littéraire. 50,000 francs ! quelle ressource que les tribunaux pour un auteur malheureux ! Il n'y a pas de représentation qui vaille un bon procès ».

C'était en juin 1846 que cette nouvelle poursuite eut lieu. Le 24 du même mois, le *Charivari* donnait un article intitulé : « Cinquante mille francs, s'il vous plaît ! » dans lequel il s'amuse de la prétention ridicule du père du *Lys d'Évreux*. Nous reproduisons cet article :

Hier un monsieur, que je qualifierais de jeune homme s'il n'était pas auteur tragique, se présentait dans les bureaux du *Constitutionnel*, et, parlant au caissier, le priait de vouloir bien lui payer la somme de cinquante mille francs.

Cet auteur n'était pas M. Eugène Sue, attendu que M. Eugène Sue ne ne procède que par cent mille francs, ce qui est un compte encore infiniment plus rond, ou du moins qui arrondit parfaitement un homme.

Le personnage aux cinquante mille francs était M. Loyau de Lacy, qui aspire décidément à prendre vis-à-vis du *Constitutionnel* la position prise à la Chambre des Pairs par M. de Boissy vis-à-vis de M. Pasquier.

C'est-à-dire qu'il semble avoir juré de le faire mourir à coups d'épingles. — Il est vrai que cette fois un coup d'épingle de cinquante mille francs équivaut à un coup de poignard.

On ne sait pas dans le public que ce brave *Constitutionnel* n'avait déménagé que pour éviter les visites de son éternel ennemi. En allant rue de Valois, il avait bien recommandé au portier de la rue Montmartre de ne pas donner sa nouvelle adresse, et voici que huit jours se sont à peine écoulés, et déjà M. Loyau de Lacy vient recommencer sa même plaisanterie.

Notez que M. Loyau ne se borne pas à harceler ce malheureux *Constitutionnel*, en lui répétant invariablement : « *Constitutionnel*, je veux de tes cheveux ! »

Il lui crie : *Constitutionnel*, je veux de tes écus ! » ce qui est bien autrement terrible.

Il est vrai que demander cinquante mille francs au *Constitutionnel*, c'est aussi lui demander ses cheveux, car il est impossible qu'il ne se les arrache pas tous de désespoir en recevant une pareille assignation.

J'oubliais de vous dire à quel titre M. Loyau réclame cette légère somme.

Il ne s'agit plus de l'insertion de sa fameuse lettre, l'affaire arrivera en cour de cassation, — puis quand la cour de cassation aura prononcé, en cas de condamnation, le *Constitutionnel* est décidé à avoir recours à l'appel au peuple.

Ainsi les abonnés du *Constitutionnel* peuvent se tranquilliser, ils ne seront pas encore exposés de sitôt à la prose de l'auteur du *Lys d'Évreux*.

M. Loyau qui, avant de se faire auteur tragique, a dû travailler long

temps chez un avoué, réclame cinquante mille francs au *Constitutionnel* pour le tort que lui a causé la critique de sa pièce.

Sans le *Constitutionnel* le *Lys d'Évreux* aurait obtenu un immense succès, et aurait valu à son auteur de superbes droits, du moins telle est l'opinion consciencieuse de M. Loyau qui estime lesdits droits à la somme de cinquante mille francs.

Il paraît que c'est la moyenne de ce que rapporte à son auteur une tragédie représentée au théâtre de l'Odéon.

J'ai consulté plusieurs tragiques de ce théâtre qui m'ont certifié qu'effectivement les droits d'auteurs rapportaient, à l'Odéon, de cinquante mille à deux cent vingt-sept francs.

Comme ce n'est pas le *Constitutionnel* seul qui a critiqué le *Lys d'Évreux* et que, par conséquent, M. Loyau a le même procès à intenter à quinze ou vingt autres journaux de Paris, il s'ensuit que le *Lys d'Évreux* rapportera bien de six ou sept cent mille francs à son auteur.

En admettant toutefois que le tribunal ait absolument la même manière de voir que M. Loyau.

Si l'auteur du *Lys d'Évreux* empoche les cinquante mille francs de ce pauvre *Constitutionnel*, il ne se doute guère de ce qui le menace, et l'argent qui viendra de la flûte s'en retournera au.... sifflet.

Je connais un des habitués (l'Odéon a quelques habitués, parole d'honneur), et cet indigène du pays latin a un plan que j'oserai appeler satanique.

Cet homme, fort honorable du reste, parfaitement placé dans la société, puisqu'il est électeur, vacciné et voltigeur dans la 11e légion, a dépensé trois francs pour assister à la première représentation du *Lys d'Évreux*.

En donnant ses trois francs pour voir la pièce de M. Loyau, c'était à condition que ladite pièce allait lui procurer de l'agrément pendant toute une soirée.

Personne, pas même un Anglais, n'aurait des idées assez baroques pour donner trois francs pour bâiller pendant trois heures.

Or, le *Lys d'Évreux* ayant prodigieusement ennuyé notre homme, ce qu'il peut prouver par témoin, il se propose d'intenter un procès à l'auteur et de lui demander trois mille francs de dommages-intérêts pour soirée perdue et mâchoire démantibulée.

Ça vaut bien cette somme, surtout au prix où sont les osanores.

Pour peu qu'il y ait cinq ou six cents spectateurs qui imitent l'exemple de ce courageux citoyen, M. Loyau de Lacy maudira les huissiers et les papiers timbrés!

XIII. Petite Chronique sur «le Lys d'Evreux». A M. le comte de Montalembert. Paris, de l'impr. de Maulde et Renou, s. d. gr. in-8 de 16 pag. [4357]

Cet opuscule, paginé en chiffres romains, a été imprimé pour être mis à la tête du *Lys d'Évreux* qui n'a été tiré qu'à 30 exemplaires (avant la représentation), et n'a pas été publié.

Invectives pour tous ceux qui n'ont pas admiré sa pièce ou qui l'ont cri-

tiquée et éloges quand même du talent du poète, par lui-même : voilà la dédicace à M. le comte de Montalembert, auquel M. Loyau dit (page XIII) : « Je suppose que *le Lys d'Évreux* soit un ouvrage digne des applaudisse-« ments du public ; se plaindrait-on de l'acte d'autorité qui lui réouvri-« rait les portes de la scène ? Le public, dont le sens est ordinairement si « droit (chaque fois du moins qu'il est rassemblé), ne serait-il pas recon-« naissant de cette sollicitude éclairée pour la cause des lettres ? N'au-« rait-il pas quelque plaisir à voir l'humiliation de mes détracteurs, et la « leçon que recevraient les journalistes qui les imitent, ne profiterait-elle « pas à la presse ?..... J'ai recours à vous, Monsieur ; c'est vous que je « conjure de tendre à mes espérances une main amie. N'oubliez pas qu'en « cherchant à tuer *le Lys d'Évreux*, le *Constitutionnel* a voulu tuer un ave-« nir ». — « Le *Constitutionnel* avait reconnu en frémissant qu'un poète « religieux osait aborder la scène, et chose inconcevable ! osait s'y faire « applaudir. Le *Constitutionnel* pouvait-il décemment supporter un tel « scandale, en plein dix-neuvième siècle et sous le régime de la « Charte !..... »

L'on a ici un échantillon de la constante modestie de M. Loyau.

XIV. Sous-Diacre (le). Impr. de Saillot, aux Andelys. — A Paris, chez tous les libraires, 1849, in-8. [4358]

Ce volume doit faire partie de la collection mentionnée sous le n° VII.

Le rédacteur du Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne a attribué à M. Loyau deux ouvrages qui ont été imprimés sous le nom de Léon d'Amboise : 1° (Avec M. A. Decomberousse) « le Cheval de Créqui », comédie en deux actes et trois parties, mêlée de chants. Représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 26 octobre 1839 ; 2° la Physiologie du parterre, types du spectateur... (Paris, 1841, in-32) ; mais nous pensons qu'il y a erreur dans cette attribution, et que l'on doit rendre ces deux ouvrages à M. Léon Guillemin, leur auteur.

M. Loyau a dû écrire dans des journaux de religion et de pédagogie.

LOYSEAU (Charles), *apocr.* [BRISSON, conseiller au Parlement de Paris].

Œuvres de Charles Loyseau. Genève, 1636, 2 vol. in-fol. [4359]

Réimprimées plusieurs fois en un seul volume. La dernière édition est la quatrième (1701, in-fol.)

Il existe sur le déguerpissement un traité fort célèbre et fort savant, qui fait partie du recueil des Œuvres de cet auteur. Cependant, dit Brillon dans son *Dictionnaire des arrêts*, au mot *Déguerpissement*, n° 1 : Bien des personnes croient que Loyseau n'en est point l'auteur, et que tout ce qui a paru sous son nom est de M. BRISSON (conseiller au parlement de Paris), qui périt au milieu des fureurs de la Ligue. Sa veuve se réfugia chez M. Loyseau, qui était son voisin, et auquel elle confia ces beaux manuscrits que M. Loyseau mit au jour, et dont il eut tout l'honneur dans le public. Ce trait fut remarqué dans une assemblée tenue chez M. Arrault, ancien avocat, le 11 avril 1721. M. Bouchevret dit avoir vu des écritures

de M. Loyseau sur une matière de déguerpissement, où il le trouvait fort au-dessous de ses traités». A. A. B—R.

LOZET, *pseudon.* [Jules VERNET, frère de l'artiste dramatique des Variétés]. On le dit auteur d'une pièce imprimée sous ce pseudonyme.

L. P. A. Voyez G. D. M.

L. P. C. J. D. T. P. C., *auteur déguisé* [le P. CHARLES-JOSEPH, de Troyes, provincial capucin].

Saint-Augustin, de la Grâce et du Libre arbitre, traduit en français. Paris, Cailloué, 1683, in-12. [4360]

L. P. D. C. (M.), *auteur déguisé* (Mme la princesse de CONTI].

Grand (le) Alcandre, ou les Amours du roy Henri-le-Grand. Paris, 1651. [4361]

Réimpr. dans les diverses éditions du « Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III », etc. Cologne, 1662, 1 vol. in-12; *Ibid.* 1663, 2 vol. in-12; *Ibid.*, 1666, 1 vol. in-12; *Ibid.* 1693, et 1699, 2 vol. in-12.

Il existe une édition in-4 du Recueil de 1663, dans laquelle l'Alcandre porte ce titre : « Histoire des amours du roi Henri IV, écrite par la princesse de CONTI ». Les noms réels y ont été substitués aux noms masqués de l'Alcandre, ce qui en rend la lecture plus commode.

Il ne faut pas confondre ces éditions des « Amours du Grand Alcandre » avec celle qui a pour titre, « les Amours de Henri IV, roi de France, » avec ses « Lettres galantes à la duchesse de Beaufort et à la marquise de Verneuil», Amsterdam, 1695,» in-12, réimprimée dans le neuvième volume de la « Bibliothèque de Campagne», La Haye et Genève, 1749, et séparément en 1754, 2 vol. in-12. Le nouvel éditeur a retouché l'ouvrage et rajeuni le style de la princesse de Conti ; il y a même ajouté des anecdotes, parmi lesquelles se trouve la suite des amours de mademoiselle d'Entragues. A. A. B—R.

L. P. F. J., *auteur déguisé* [le P. FOLARD, jésuite].

Thémistocle, tragédie. Lyon, 1729, in-8; — La Haye, Van Dolle, 1733, in-8, avec la Lettre à M. Dulien, chevalier d'honneur, etc. [4362]

Sobry a réimprimé cette pièce en l'an V (1797), avec des changements et une dédicace à Bonaparte.

L. P. G. F. D. L. C. D. J., *auteur dég.* [le P. Georges FOURNIER, de la compagnie de Jésus].

Traité des fortifications, ov Architectvre militaire, tiré des places les plus estimées de ce temps, pour leurs fortifications. Divisé en deux parties : la première vous met en mains les plans, coupes et élévations de quantité de places fort estimées, et tenuës pour très

bien fortifiées; la seconde vous fournit des pratiques faciles pour en faire de semblables. IVe édit. Paris, Jean Henavlt, 1668, in-18. [4363]

La dédicace de ce petit volume est signée des lettres que nous donnons.

Extrait du Priuilege du Roy.

PAR Grace et Priuilege du Roy. Donné à Compiegne le 6 Iuin 1667. Signé MABOVL. Il est permis à IEAN HENAVLT, Maistre Imprimeur Libraire-Iuré à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre et debiter deux Liures, intitulez : « Georgij Fornerij, è Societatis IESV, Orbis notitia, per littora et ripas; Et l'autre Liure, intitulé : « L'Architectvre Militaire, tirée des Places les plus estimées de ce temps pour leurs Fortifications, composé par ledit Père FOVRNIER, » enrichies de cent onze Plans, tous différents, grauez au burin, pour en iouyr pendant le temps et espace de cinq ans. Et deffences sont faites à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ny debiter aucuns desdits Liures, sans le consentement dudit Exposant, pendant ledit temps, à peine de trois mille liures d'amende, et de tous despens, dommages et interests, comme il est plus amplement porté ausdites Lettres.

Acheué d'imprimer le 3 septembre 1667.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Enregistré sur le Liure de la Communauté.

L. P. J., *auteur déguisé* [Laurent-Pierre de JUSSIEU].

Village (le) de Valdoré, ou Sagesse et Prospérité; imité de l'allemand. Paris, L. Colas, 1820, et 1829, in-18. [4364]

L. P. L. C. C., *auteur déguisé* [le P. LE COMTE, célestin].

Relation nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao;... trad. de l'italien du P. *Marini*, Romain. Paris, 1666, in-4. [4365]

Quelques exemplaires portent le titre suivant : « Histoire nouvelle et curieuse des royaumes, etc. »

L. P. L. C. R., *pseudon.* [Philippe LE FÈVRE, de Rouen].

Mélange de différentes pièces de littérature, en vers et en prose, avec l'histoire de Mlle de Cerni; trad. de l'allemand. Chambéri et Lyon, Réguillat, 1761, in-8. [4366]

L. P. M., *auteur déguisé* [le P. MAROIS, de l'ordre des frères prescheurs de Troyes].

Triomphe de la vraie noblesse et le gentilhomme parfait, ou Tableau des excellences de la vraye noblesse. Troyes et Paris, 1631, in-8. [4367]

L. P. M. M., *auteur déguisé* [le P. Marin MERSENNE, minime].

Préludes (les) de l'harmonie universelle, ou Questions curieuses, etc., composées par —. Paris, Henry Guenon, 1634, in-8. [4368]

L. P. R., *pseudon.* [Nic. JOHANNÈS, sieur DU PORTAIL].

Histoire du temps, ou le Véritable récit de ce qui s'est passé dans le Parlement, depuis le mois d'août 1647 jusqu'au mois de novembre 1648. (Paris), 1649, in-4 et in-8. [4369]

L. R., *pseudonyme* [Claude-Marin SAUGRAIN].

Nouveau Voyage de France, géographique et curieux. Paris, Saugrain, 1718, 1730, in-12. [4370]

L. R. D. B., *auteur déguisé* [le résident de Brandebourg, c'est-à-dire de WICQUEFORT].

Relation du voyage de Moscovie, Tartarie et Perse, traduite de l'allemand d'*Oléarius*. Paris, 1656, in-4. [4371]

L. R. F., *aut. déguisé* [LESNÉ, relieur français].

Esther, ou l'Éducation paternelle, poème en six chants (en vers). Dédié aux demoiselles à marier. (Suivi de Lycas et Stylla, idylle en vers.) Paris, Lesné, 1839, in-18 de 144 pages. [4372]

Le faux titre porte : « Étrennes aux demoiselles à marier».

L'idylle commence avec la page 135 et finit le volume. A la tête de ce dernier morceau on lit l'avis suivant :

L'idylle que je joins ici fut composée durant une longue convalescence que je passai, en 1800, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris. Or, cette idylle et ce petit poème ont été composés à plus de trente ans l'un de l'autre (la dédicace du poème, à la fille de l'auteur, Esther Lesné, est datée du 26 novembre 1831.) « Je ne les joins ici que pour te prouver, mon enfant, que jamais je ne changeai de façon de penser, et que, constant dans mes principes, j'ai toujours regardé la vertu et surtout le bon témoignage de soi-même comme les premières bases du bonheur».

L. S. C. S. S. Voy. LAS CASAS.

L. S.... D........, *auteur déguisé* [P. LE SUEUR DESTOURETS, littérateur belge].

Avec M. L. C.... [*Le Cerf*] : Bastido et Jaussioni, ou les Criminels de Tortosa, tragi-comédie en trois actes en prose. Liége, Teichmann, 1818, in-8. [4373]

L. S... DESTOURETS, *auteur déguisé* [P. LE SUEUR DESTOURETS, littérateur belge].

Spectateur (le) européen, journal philosophique, politique, litté-

raire et commercial. Verviers, de l'impr. de L. Depouille, 15 septembre 1823 au 7 février 1824, in-fol. [4374]

M. Le Sueur Destourets était l'éditeur principal et le rédacteur en chef de cette feuille, qui a reparu à Bruxelles, le 3 octobre 1829, sous le titre de « l'Ermite des Pays-Bas, journal philosophique, politique et littéraire ».

WARZÉE, *Essai sur les journaux belges.*

L. S. D. B. (le sieur de Bonair), *pseudonyme* [Henri STUART].

Panégyrique pour le duc de Beaufort, pair de France, adressé à M. de Palleteau, par —. Paris, 1649, in-4. [4375]

Le Long, t. II, n° 22786.

L. S. D. L. A. M. Voy. BERÉE (Th. de).

L. S. D. L. B., *auteur déguisé* [L.-S.-D. LE BRUN, médecin de Meaux].

Observations critiques sur un ouvrage intitulé : « Examen de la houille, etc. », par M. Raulin; Instruction sur l'usage des houilles d'engrais.... Première partie. Amsterdam et Meaux, Charle, 1777. — Seconde, troisième et quatrième parties. La Haye et Paris, Clousier et Jombert, 1780 et 1781, in-8. [4376]

L. S. D. S., *pseudon.* [Théodore-Agrippa d'AUBIGNÉ].

Confession (la) de M. de Sancy. [4377]

Impr. dans les diverses éditions du « Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III, etc. » Les éditions de Cologne, 1693 et 1699, sont augmentées de remarques sur la Confession de Sancy (par Jacob Le Duchat).

L. S. D. T. R. de Paris, *aut. dég.* [Edmond DE PRESSENSÉ, secrétaire de la Société des traités religieux de Paris].

Almanachs des bons conseils. Paris, 1824-49, 25 années, in-18. [4378]

Ces initiales n'indiquent pas le nom de l'auteur de « l'Almanach des bons Conseils, » mais bien celui de « La Société des Traités Religieux de Paris ». C'est le secrétaire de cette société, M. Edmond de Pressensé qui l'a fait.

L. S. G. L. A. C. Voyez G. L. A. C.

L. S. S. (Leo Suavius Solitarius), *pseudon.* [Jacques GOHORY].

Discours responsif à celui d'Alexandre de la Tourrette, sur les secrets de l'art chimique. Paris, Jean de la Astre, 1579, in-8. [4379]

L..... T. (Al.), *aut. déguisé* [Al. LAMBERT-BOUQUIER].

I. Poste royale (la), ou la Prévoyance en défaut, à-propos-vaudeville avec un prologue. Rouen, Émile Périaux, 1826, in-8. [4380]

II. Deux (les) Albums, ou Un jour à Dieppe, à-propos en prose, mêlé de vaudevilles. Rouen, Émile Périaux, 1826, in-8. [4381]

III. Une visite aux ruines du château d'Arques, à-propos représenté par les artistes du Vaudeville devant S. A. R. Madame, duchesse de Berry, le 19 août 1826. Rouen, de l'impr. de Périaux fils aîné, 1826, in-8 de 32 pages. [4382]

Tiré à 100 exemplaires.

L*. T. J. D. E. (Mr*), *pseudonyme* [Gabriel PEIGNOT].

Relation des deux missions de Dijon, l'une en 1737, l'autre en 1824. Dijon, de l'impr. de Frantin, 3 mai 1824, in-12 de IV et 75 pages. — Nouvelle édition, corrigée et augmentée d'une Notice sur l'origine des missions en France. Dijon, V. Lagier, 20 mai 1820, in-12 de 96 pages. [4383]

LUBIZE, *pseudonyme* [Pierre-Henri MARTIN, auteur dramatique, auteur sous ce pseudonyme d'un assez grand nombre de pièces de théâtre].

LUC (le sieur), *pseudon.* [MM. CAVÉ et DITMER].

Une commission de censure, scènes non historiques (huit scènes en prose). 2e édition, publiée, revue et augmentée par E. C... et C. F. D. (deux autres masques des mêmes auteurs), avec la relation du procès qui fut intenté au sieur Luc. Paris, Brière, décembre 1827, in-8 de 328 pages. [4384]

LUC-ÉRIAB, *auteur supposé* [Pierre-Siméon CARON].

Chute de la médecine et de la chirurgie, ou le Monde revenu dans son premier âge, traduit du chinois par le Bonze—. Emeluogna (Angoulême), la présente année 00000000, pet. in-8. [4385]

LUCAS (le sieur Paul), voyageur, *écrivain supposé.*

Voyage du sieur Paul Lucas au Levant (rédigé par *Baudelot-Dairval*). Paris, 1704, 1731, 2 vol. in-12. — (Second) Voyage du même, fait par ordre du roy, dans la Grèce, etc. (rédigé par *Fourmont* l'aîné). Paris, Simart, 1712, 2 vol. in-12. — Troisième Voyage du sieur Paul Lucas, fait en 1714, par ordre de Louis XIV, en Tur-

quie, Asie, Palestine, etc. (rédigé par l'abbé *Banier*). Rouen, Robert Machuel, 1719, 3 vol. in-12. [4386]

Il existe une édition du troisième voyage, imprimée à Amsterdam, Steenhouwen et Uytwerf, 1720, qui ne forme que 2 vol. in-12.

Ces trois Voyages ont été souvent réimprimés à Paris, à Rouen et à Amsterdam.

LUCHADOS (Jourdan), *pseudon.* [P. CUSSON, médecin].

Proctostenià (de) dissertatio. Monspeliensis, ex typogr. J. Martel, 1777, in-4. [4387]

Cette dissertation, qui renferme beaucoup d'observations nouvelles et très précieuses, jouit d'une grande célébrité auprès des savants.

LUCHET (de), *nom nobiliaire* [Jean-Pierre-Louis de LA ROCHE DU MAINE, marquis de LUCHET]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome V de « la France littéraire » à *Luchet*.

LUCIFER, *pseudonyme*.

Épître de — à l'auteur des « Paroles d'un croyant » (M. de La Mennais). Paris, de l'impr. de Decourchant, 1834, in-8 de 8 pag. [4388]

LUCIO, *pseudon.* [RAPETTI, professeur suppléant au collége de France, auteur d'articles sous ce pseudonyme dans « le Génie des Femmes »].

LUCY (de), *pseudon.* [FROMAGE-CHAPELLE, auteur dramatique]. Nous avons trouvé que M. Fromage-Chapelle, dit Chapelle, était auteur de quoi que ce soit sous ce pseudonyme; nous pensons que c'est plutôt d'une pièce de théâtre que de l'ouvrage intitulé : « Écrivains et artistes vivants, français et étrangers. Biographies avec leurs portraits »; par X. Eyma et A. de Lucy (1840).

LUDOVIC ***, *pseudonyme* [Louis GUILLEAU].

Aimer, prier, chanter, ou Études poétiques et religieuses. Paris, Dupont, 1838, in-8. [4389]

LUDOVIC, *pseudon.* [Édouard WACKEN, littérateur belge].

Abbé (l') de Rancé, drame en trois actes et en vers. 1841. [4390]

Ce drame n'a encore été monté jusqu'ici sur aucune scène. Le jeune poète confirme, dans cet ouvrage, les espérances que ses premiers essais insérés dans la « Revue belge » avaient fait concevoir.

F. DELHASSE, *Ann. dramatique belge.*

LUDOVIC, *pseudon.* [Henri-Louis DUFFAUD, auteur dramatique]. On dit que, sous ce pseudonyme, il a eu part à une pièce de théâtre que nous ne connaissons pas; mais nous en connaissons une qui porte ce prénom en français (Louis), intitulée : *Un premier pas dans le monde*, vaudeville en trois actes (1842).

LUDWIG, *auteur déguisé* [ISNARD DE SAINTE-LORETTE, ancien major d'infanterie].

I. Avec M. Philadelphe [*Maur. Alhoy*] : les Visites au Louvre, pièce mêlée de couplets. Paris, Quoy, 1823, in-8. [4391]

II. Vivandière (la), mimo-drame militaire en un acte. Paris, Quoy; Barba, 1824, in-8. [4392]

LUIGI, *pseudon.* [DURAND DE BEAUREGARD, auditeur au conseil d'État].

Avec M. *Masselin :* les trois Lièvres, vaudeville en un acte. Représenté sur le théâtre des Variétés, le 19 mai 1839. Paris, Michaud, 1839, in-8 de 16 pag., 20 c. [4393]

Formant la 144e livraison du « Musée dramatique ».

LUNEAU DE BOISJERMAIN, *éditeur apocryphe* [BLIN DE SAINMORE].

Œuvres de *Jean Racine*, avec des commentaires, par —. Paris, 1768, 7 vol. in-8. [4394]

Jusqu'à présent on avait cru que ce commentaire était de Luneau de Boisjermain, mais il est réellement de Blin de Sainmore, qui le lui vendit, avec le droit de propriété, 2,400 liv. Nous garantissons, dit M. Fournier, l'authenticité de cette anecdote.

« Nouveau Dictionnaire portatif de Bibliographie », 2e édit. Paris, 1809, in-8.

LUREAU, *pseudon.* [Xavier VERAT, dit VEYRAT]. On a dit qu'il existait une pièce de cet auteur imprimée sous ce pseudonyme. Nous ne la connaissons pas.

LUSSAN (Mlle Marguerite de). *Ouvrages qui lui sont faussement attribués.*

I. Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste (composées en grande partie par l'abbé *Claude-Joseph Chéron de Boismorand*). Paris, veuve Pissot, 1733, 1748, 6 vol. in-12. — Nouv. édition. Paris, Lebègue, 1820, 6 vol. in-12. [4395]

C'est le meilleur des ouvrages portant le nom de mademoiselle de Lussan.

II. Marie d'Angleterre, reine-duchesse. (Par le même.) Paris, 1749, in-12. [4396]

Cette anecdote historique, qui parut sous les auspices de madame de Pompadour, est intéressante et bien écrite.

III. Histoire de la vie et du règne de Charles VI. (Par *Baudot de Juilly*]. Paris, 1753, 9 vol. in-12. [4397]

IV. Histoire du règne de Louis XI. (Par *le même*). Paris, 1757, 6 vol. in-12. [4398]

V. Histoire de la révolution du royaume de Naples dans les années 1647 et 1648. (Par *le même*). Paris, 1757, 4 vol. in-12. [4399]

LUSSAN (Paul de), *pseudon.* [A. PITAUD, de Forges, auteur dramatique, plus connu sous le nom de *Deforges*].

I. Avec M. *Eug. Sue :* le Fils de l'Homme, souvenirs de 1814 (en un acte et en prose). Paris, R. Riga, 1831, in-8, 1 fr. 50 c. [4400]

II. Avec M. Ad. de Leuven [*Ad. de Ribbing*] : le Guérillas, épisode des dernières révolutions d'Espagne, en un acte, mêlé de couplets. Paris, Barba, 1831, in-8. [4401]

LUSSINI, *plagiaire pseudonyme* [Charles DELACROIX, jadis artiste du Panthéon, aujourd'hui directeur du théâtre des Nouveautés de Bruxelles].

Briseurs (les) d'images, drame en trois actes; par M. Lussini. Représenté sur le théâtre du Panthéon, le 28 avril 1840. [4402]

Cette pièce qui n'a pas été imprimée n'est autre que le « Ferdinand Alvarez de Tolède », par M. Félix Bogaerts, représenté à Bruxelles, le 28 évrier 1835. C'était la seconde fois que M. Delacroix se rendait coupable de la même faute. Voy. le nº 1502.

LUSSY (le chevalier de), *pseudon.* [le baron de TSCHOUDY].

I. Étrenne au Pape, ou les Francs-Maçons vengés; réponse à la bulle du pape Benoît XIV, lancée l'an 1751. La Haye, Saurel, 1752, in-8. [4403]

II. Folle (la) sensée, ou Histoire de mademoiselle F***, dédiée à madame la marquise de V....; par le chevalier D. L. Londres, 1752, in-8. [4404]

Cet ouvrage devait avoir une suite, qui n'a point été donnée. Voy. « le Vatican vengé », par le même auteur, p. 117.

III. Vatican (le) vengé, apologie ironique pour servir de pendant

à « l'Étrenne au Pape », ou Lettre d'un père à son fils, à l'occasion de la bulle de Benoît XIV, avec les notes et les commentaires. La Haye, Van Cleef, **1752, in-8.** [4405]

IV. Philosophe (le) au Parnasse français, ou le Moraliste enjoué; lettres du chevalier de L* et de M. de M*** (dédiées au comte de Chouvalof). Amsterdam, Buyn, 1754, in-8.** [4406]

Cette correspondance est remplie de citations tirées de nos poètes. Il n'y a dans tout le volume qu'une lettre de M. de M***.

Est-il vrai que le baron de Tschoudy soit l'auteur de « Thérèse philosophe », et que ce soit pour complaire à l'impératrice Elisabeth dont il osait se vanter d'avoir obtenu les faveurs, qu'il ait composé cet ouvrage? Le baron de Tschoudy eut dans sa jeunesse des aventures dont le récit n'est pas sans une espèce d'intérêt. Il ne faut pas le confondre avec le baron de Tschoudy, ancien bailly de Metz, auteur de l'opéra « d'Echo et Narcisse » ; son père était conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz; il fut pourvu lui-même, étant encore fort jeune, d'une place de conseiller au même parlement; il voyagea avec la permission du roi, permission dont les magistrats de la Cour souveraine avaient besoin pour sortir du royaume. Étant en Italie, il se fit de fâcheuses affaires pour avoir publié une apologie des francs-maçons contre une bulle du Pape qui venait de les condamner. Cet ouvrage est intitulé : *le Vatican vengé*, apologie ironique pour servir de pendant à l'*Etrenne au pape*, ou Lettre d'un père à son fils, à l'occasion de la bulle de Benoît XIV, avec les notes et commentaires, par le chevalier D. L. La Haye, Van Cleef, 1752, in-8. Les lettres initiales D. L. désignent le chevalier de Lussy, nom sous lequel voyageait notre jeune baron. Il est probable que Tschoudy ne fut que l'éditeur de cet ouvrage, ou que même il n'ait fait que lui prêter les initiales du nom qu'il portait alors; il était trop ignorant par lui-même pour composer cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, le chevalier de Lussy quitta l'Italie pour se rendre en Russie, où le besoin le força d'entrer dans la troupe des comédiens de l'impératrice Elisabeth. Ses talents et la facilité avec laquelle il parlait plusieurs langues, l'ayant fait connaître d'Ivan Chouvalof, ce favori le tira de la comédie, lui fit donner la place de secrétaire de l'académie de Moscou, et le prit en même temps pour le sien sous le nom de comte de Putelange. En 1755, le prétendu chevalier de Lussy ou comte de Putelange, rédigeait, ou pour mieux dire, dirigeait et faisait rédiger le journal français intitulé « le Caméléon littéraire », par l'auteur du « Philosophe au Parnasse ». C'était lui qu'il entendait désigner par cette périphrase. Le Philosophe au Parnasse avait paru à Amsterdam, en 1754, in-8 : c'est sans doute l'ouvrage que Duclos, dans ses « Mémoires secrets », appelle le « Parnasse français » ; en voici le titre exact : le « Philosophe au Parnasse français, ou le Moraliste enjoué » ; lettres du chevalier de L** et de M. de M***, dédiées au comte Chevalow (Chouvalof). Parmi les treize lettres qui composent ce volume, une est de M. de

M***, deux n'ont pas de signature; c'est-à-dire qu'il y a peu de chose de Tschoudy, qui avait sans doute acheté ce manuscrit de quelque malheureux réfugié pour quelque argent, ainsi que fit, quelques années après, Maubert de Gouvest pour le manuscrit du « Testament politique du cardinal Alberoni ». J'en dirai autant des romans que, selon Duclos, Tschoudy aurait composés. Je ne puis voir en lui que l'auteur de « Thérèse philosophe », si toutefois encore il en fut autre chose que l'éditeur. C'est à cette production qu'il dut la faveur qui le porta à la place de gouverneur des pages de l'impératrice Élisabeth. Mais le comte Chouvalof ne tarda pas à s'apercevoir que le comte de Putelange n'avait déserté sa protection que pour en épouser une plus élevée. Mais comment reprocher son ingratitude à un homme qui avait pris sa place dans le cœur de sa souveraine, et qui, après avoir joué pendant longtemps le rôle de protégé, pouvait prendre un moment celui de protecteur? Il était plus simple de faire pratiquer secrètement par d'autres la voie de la disgrâce; de soulever doucement le voile qui devait tenir caché à tous les yeux le mystère de sa faveur, et de jeter d'une main légère, sur le théâtre de son bonheur, cet imperceptible réseau que Vulcain fabriqua jadis pour rendre tout l'Olympe témoin de sa honte et des douces étreintes d'un rival heureux. Conduit à la disgrâce par la jalousie, Tschoudy, plus heureux qu'Ixion, paya cher le bonheur d'un moment. Ses ennemis le poursuivirent jusqu'en France. A son arrivée à Paris, la Cour le fit mettre à la Bastille. Sa mère écrivit à l'impératrice Elisabeth et au grand duc, qui a été depuis l'empereur Pierre III. Quoique ce prince eût été l'un des instruments dont l'intrigue s'était servie pour arracher le baron de Tschoudy des bras de son auguste amie, il fit une réponse que sans doute on lui dicta, dans laquelle il disait sèchement à madame de Tschoudy que son cher fils lui serait rendu. Cependant l'impératrice Elisabeth se servit de l'ascendant qu'elle avait conservé sur l'esprit du grand duc, pour qu'il fît instruire les ministres de Louis XV de l'intérêt que la Cour de Russie conservait au baron de Tschoudy. Chacun vit d'où partait cet intérêt; Tschoudy sortit de la Bastille, et revint à Metz où il parut uniquement occupé de la franc-maçonnerie; il aida Bardou-Duhamel, fils de l'auteur du « Traité de la manière de lire les auteurs avec utilité », Paris, 1747 et 1751, 3 vol. in-12, dans la composition du livre qui fut publié en 1766, sous le titre de « l'Etoile flamboyante ». Du reste, le baron de Tschoudy était un homme très aimable, très spirituel; il mourut à Paris, âgé d'environ 45 ans, vers 1767.

P.-A. AUGUIS, *Préface envoyée de Berlin.*

LUSTIÈRES (de), *pseudon.* [Théodore TOUCHARD-LAFOSSE, neveu du romancier].

I. Caporal (le) Verner, par —, et le général Garnison, par *G. Touchard-Lafosse.* Paris, Lachapelle, 1839, 2 vol. in-8. [4407]

II. Avec M. *Boulé :* le Bourreau des crânes, vaud. en deux actes. Paris, rue d'Enghien, n° 10; Tresse, 1841, in-8. [4408]

Faisant partie de la collection dramatique intitulée « la Mosaïque ».

III. Avec M. *Dutertre :* Monsieur Mezière, ou Mon drame et ma future, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Gallet; Quoy; Vert, 1841, in-8. [4409]

Faisant partie de « Paris dramatique ».

IV. Trompettes (les) de Chamboran, vaudeville en trois actes et quatre tableaux. Paris, Marchant, 1847, in-8, 50 c. [4410]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

LUSTUCRU (le sieur), natif du village de Counieu, résidant à Verdun, *pseudon.*

Secret de ne jamais payer, tiré du trésorier de l'épargne, par le chevalier de l'industrie; composé par —. (En vers). Lyon, 1760, in-12. [4411]

LUTRIN, attaché, depuis 25 ans, à la paroisse Saint-Étienne, *pseudonyme* [Vincent RASPAIL].

Missionnaires (les) en opposition avec les bonnes mœurs et avec les lois de la religion. Paris, les march. de nouveautés, 1821, in-8 de 44 pages. [4412]

LUXEMBOURGEOIS (UN) de la partie cédée, *pseudonyme* [le baron F. de REIFFENBERG].

Honneur (de l') national à propos des vingt-quatre articles. Bruxelles, Muquardt, févr. 1839, in-8 de 15 pag. [4413]

LUYNES (de), *nom nobiliaire* [Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT, duc DE LUYNES, membre de l'Académie nationale des inscriptions et belles-lettres et de la Chambre des représentants].

I. Avec M. *F.-J. Debacq :* Métaponte. Paris, Maze, 1833, in-fol. de 28 feuilles dont deux frontispices, plus de dix planches, 60 fr. [4414]

II. Avec M. *Bouchardat :* Mémoire sur la panification de la fécule et de la pomme de terre. Paris, de l'impr. de Fain, 1833, in-8 de 16 pages. [4415]

III. Commentaire historique et chronologique sur les éphémérides, intitulées « Diurnali di messer Matteo de Giovenazzo ». Paris, F. Didot, 1838, in-4. [4416]

L'ancienne chronique attribuée à Matteo Spinello de Giovenazzo contient d'importants détails sur les événements qui se passèrent dans le royaume de Naples depuis les dernières années du règne de Frédéric II jusqu'au règne de Charles d'Anjou.

IV. Choix de médailles grecques. Paris, de l'impr. de F. Didot, 1840, in-fol. de 8 pages et 17 planches. [4417]

V. Description de quelques vases peints, étrusques, italiotes, siciliens et grecs. Paris, de l'impr. de F. Didot, 1840, in-fol. de 32 pag., plus 44 planches. [4418]

VI. Introduction de la « Grande Chronique de *Matthieu Pâris* », traduite en français, par *A. Huillard-Bréholles* (1840, in-8 de 64 pages). — Imprimée avec cette traduction (1840-41, 9 vol.). [4419]

VII. Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale, publiées par les soins de M. le duc de Luynes. Texte, par *A. Huillard-Bréholles*; dessins par *Victor Baltard.* Paris, de l'impr. de Panckoucke, 1844, in-fol. de 176 pages avec 35 planches. [4420]

VIII. Mémoire sur la fabrication de l'acier fondu et damassé. Paris, de l'impr. de F. Didot, 1844, in-8 de 24 pages avec une planche. [4421]

IX. Essai sur la numismatique des Satrapies et de la Phénicie sous les rois achœménides. Paris, F. Didot, 1846, in-4 de 108 pag. [4422]

LUZANCY (le sieur de), *pseudon.* [Hippolyte de BEAUCHASTEAUX].

Sermon du —, licencié en théologie, prononcé dans l'église de la Savoie, le 11 juillet, jour de son abjuration, 1675. Londres, 1675, in-4; 1676, in-8. [4423]

L. V. D. F., *pseudon.* [la comtesse de LUDRE, de Nanci].

Études sur les idées et sur leur union au sein du Catholicisme. Paris, Debécourt, 1842, 2 vol. in-8, 12 fr. [4424]

L. V. D. P., *auteur déguisé* [le vicomte de PUIBUSQUE].

Lettres sur la guerre de Russie en 1812, sur la ville de Saint-Pétersbourg, les mœurs et les usages des habitants de la Russie et de la Pologne. Paris, Magimel, Anselin et Pochard, 1816, in-8. [4425]

Réimprimé, en 1817, avec le nom de l'auteur.

LYNX MAGICIEN (UN), *pseudon.* [J.-P.-R. CUISIN].

Peintre (le) des coulisses, salons, mansardes, boudoirs, mœurs et

mystères nocturnes de la capitale, ou Paris en miniature. Petite Galerie aussi instructive qu'amusante et sous les formes allégoriques, d'esquisses philosophiques, sombres, gaies et sentimentales, de secrets et usages inconnus de la première ville du monde. Paris, François, 1822, in-18, avec une grav. lithogr. [4426]

LYONNAIS (UN), qui n'est rien, n'a rien été et ne peut être rien.

Du nouvel ordre de choses. Du Roi. De la Noblesse. Essai politique et moral, dédié aux amis du Roi et de la France. Lyon, chez les march. de nouv., 14 mai 1814, in-8 de 55 pag. [4427]

Signé A.-C.-F. Dev., négociant.
On a prétendu que cet écrit était d'Aimé MARTIN.

LYONNAIS (UN), *auteur déguisé* **[Claudius BILLIET].**

Stances sur la mort du général Foy. Lyon, de l'impr. de Brunet, 1826, in-8 de 4 pages. [4428]

LYONNAIS (UN) de la fin du XVIIIe siècle, *aut. dég.* **[RICARD-CHARBONNET].**

Mémoires d' —. Précis de la vie de l'auteur. Par R. C. Première et deuxième parties. Lyon, de l'impr. de Deleuze, 1838, 2 part. in-8 ensemble de 19 feuilles. [4429]

On a broché dans le second volume la *Liste générale des victimes et martyrs* mis à mort à Lyon, pendant le règne de l'anarchie, d'après les jugements rendus par le tribunal révolutionnaire, depuis le 26 octobre 1793 jusqu'au 22 mai 1794, in-12 de 5 feuilles, et qui est la réimpression de la *Liste* imprimée en l'an II chez Destefanis, à Lyon.

L'auteur des *Mémoires* est né à Lyon en 1777 sur la paroisse de Saint-Georges, le dernier de onze enfants dont sept ont atteint leur majorité. Son père fut trésorier de section pendant le siége de Lyon en 1793. Un des frères de l'auteur, après avoir été vicaire de Vaize sous M. de Salicis, est mort curé de Grigny.

En parcourant l'ouvrage, j'ai remarqué quelques incorrections ou inexactitudes. Première partie; l'un des professeurs nommé *Pugès* (page 5) s'appelle *Pagès*. (Page 6.) Le *Foudras*, élevé au collége de l'Oratoire à Lyon, est autre que celui qui a occupé une haute place au ministère de la police; ce n'est pas *Bubuton* et *Ripout*, mais *Bubaton* et *Ripoud* que s'appelaient les camarades de collége, nommés pages 7.

Ce fut le grand-duc de Russie (et non le roi de Suède, page 18), qui voyagea en France sous le titre de comte du Nord. Le roi de Suède avait pris le nom de comte de Haga.

BEUCHOT, *Bibl. de la France*, 1838, no 795.

LYSIAS, *pseudonyme* [P.-Sam. DUPONT, de Nemours].

Plaidoyer de — (contre les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale). Paris, 1794, in-8. [4430]

Ce plaidoyer a été aussi attribué à madame de SAINT-AIGNAN.

M

M., *pseudon.* [Du Hamel, de Milly, près Mortain (Orne).] Auteur de divers articles signés de cette initiale, dans les journaux légitimistes de Caen : 1° « l'Ami de la Vérité » (1831-1835), 2° « l'Ordre et la Liberté » (1848-1849). [4431]

M***, bachelier de Sorbonne, *pseudon.* [le P. François de Montauzan, jésuite].

Journal du concile d'Embrun. 1727, 2 vol. in-12. [4432]

M*** (le chev. de), *pseudon.* [Meusnier de Querlon].

Réfutation (ironique) d'un écrit intitulé : « Lettre (de Fréron) sur l'Oraison funèbre du cardinal de Fleury », ou Défense du P. de Neuville, adressée à Mme la marquise de B... 3e édition, revue et corrigée sur le manuscrit de l'auteur. Issy, 1743, in-4 de 12 pages. [4433]

La préface de cet écrit est signée : le chevalier de M***.

M***, D. D. L. F. D. T. D. P., *auteur déguisé* [l'abbé Le Grand, docteur de la Faculté de théologie de Paris].

Observations sur quelques articles de la censure de la Faculté de théologie de Paris, contre le livre intitulé : « Émile, ou de l'Education », ou (six) Lettres de —, à M***, M. D, C., à l'occasion de la feuille du 16 mai dernier des N. N. E. E. (des « Nouvelles ecclésiastiques »). (1763), in-4 et in-12. [4434]

Le même ouvrage a reparu sous le titre de « Lettres intéressantes aux amis de la Vérité ». 1763, in-12.

La première lettre est de l'abbé Gervaise, alors syndic de Sorbonne, qui déféra l'*Émile* à la Faculté de théologie. Les six suivantes sont de l'abbé Le Grand ; la huitième et dernière est d'un anonyme.

M***, *auteur déguisé* [Marc-Antoine Eidous].

Aventures (les) de M. Loville, entremêlées de plusieurs intrigues galantes et véritables, arrivées parmi des personnes du beau monde (par sir *John Hill*), traduites sur la seconde édition anglaise, par —. Amsterdam et Paris, Robin, 1765, 4 vol. in-12. [4435]

M***, *auteur déguisé* [le P. Lambert, dominicain].

Lettre de — à M. l'abbé A. (Asseline), censeur et approbateur

du libelle intitulé : « Discours à lire au conseil »... (du P. Bonnaud, jésuite). Sans date (1787), in-8. [4436]

M***, *pseudon.* [Mlle Virginie PILLET].

Réconciliation (la). Paris, Pillet aîné, 1822, 2 vol. in-12. [4437]

M***, *auteur déguisé* [le marquis Georges de CHAMBRAY, ex-colonel d'artillerie].

Histoire de l'expédition de Russie, avec un atlas, un plan de la bataille de la Moskowa, et une vue du passage du Niémen. Paris, Pillet aîné, Anselin et Pochard, 1823, 2 vol. in-8, plus l'Atlas in-4. — Seconde édition (augmentée). Paris, les mêmes, 1825, 3 vol. in-8, ornés de 3 vignettes, et un Atlas de 9 cartes et un plan de Moscou. [4438]

La seconde édition est précédée d'une *Introduction* qui est un Précis de l'Histoire de l'Europe en ce qui a rapport à la guerre et à la politique depuis l'époque où Napoléon prit les rênes du gouvernement de la France jusqu'à celle où il entreprit l'expédition de Russie.

M***, *pseudonyme* [J.-F. CAZE].

Réfutation de la « Vie de Napoléon », de sir Walter Scott. Paris, Baudouin frères, 1827, 2 vol. in-12. [4439]

M***, *pseudonyme* [Michel YERMOLOFF].

Encore quelques mots sur l'ouvrage de M. de Custine. Paris, Ferra, 1843, in-8 de 40 pages. [4440]

MABLY (de), *nom nobiliaire* [l'abbé Gabriel BONNOT DE MABLY frère de (Bonnot de) Condillac]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez le t. V de « la France littéraire » à *Mably*.

MACÉ DESCARTES, *pseudon.* [Henry DESCAMP, employé au ministère de la marine].

Histoire et Géographie de Madagascar depuis la découverte de l'île, en 1506, jusqu'au récit des derniers événements de Tamatave. Paris, Garnier frères, 1846, in-8. [4441]

MACER (Jean). Voyez HÉTROPOLITAIN (L').

MACHET (Paul), *pseudonyme* [Arthur PONROY].

Avec M. *Armand*, ancien régisseur de l'Odéon : la Recluse, drame en trois actes. [4442]

Joué sur le théâtre du Luxembourg dans la première quinzaine de mars 1846.

MACKENZIE (Henri), *apocryphe* [Robert BAGE].

Anna Bella, ou les Dunes de Barham; trad. de l'angl. par *Griffet de La Baume*. Paris, 1810, 4 vol. in-12. [4443]

D'après A.-A. Barbier, ce serait le traducteur qui aurait faussement mis le nom de Mackenzie à ce roman.

MAÇON LIBRE (UN), *pseudon.* [de SAINT-DENIS, avocat aux conseils du roi].

Lettre et Discours d' —, servant de réponse, etc. Paris, 1749, in-12. [4444]

MAÇONNAIS (Ferdinand), *pseudon.* [Ferdinand VAUCHER, de Mâcon].

Grisettes (les) vengées, par —, précédées d'une préface, par *Auguste Luchet*. Paris, Souverain, 1838, in-8, 7 fr. 50 c. [4445]

MAESTRO DI SCUOLA (UN), *pseudon.* [le comte BALBO].

Quattro Novelle narrate da —. III[e] edizione. Parigi, Baudry, 1839, in-18, 2 fr. [4446]

La première édition originale est de Turin, 1819, in-12.

— Quatre Nouvelles racontées par un maître d'école, traduites de l'italien, par M. *L. de Villeneuve*. Paris, Eymery et Fruger; Pigoreau, 1830, 2 vol. in-12.

MAGISTER (A.), *nom latinisé* [Amable LE MAITRE].

Sur l'étiquette des mariages des princes. — Dans la *Presse*.
Quatrain (le) de roses de Provins. — Impr. dans la *Patrie*, en mai 1847.

MAGISTRAT (UN), *auteur déguisé* [le président ROLLAND].

Lettres d' — à Morénas, sur son Abrégé de l'Histoire ecclésiastique. 1754, in-12. [4447]

Ces lettres ont été désavouées par l'auteur, à cause des altérations faites dans son manuscrit. Dom Tassin, dans « l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur », p. 636, et, d'après lui, les auteurs de la « Biographie universelle », ont eu tort d'attribuer ces lettres à dom Clémencet.

MAGISTRAT (UN), *auteur déguisé* [MUYART DE VOUGLANS].

Motifs de ma foi en Jésus-Christ. Paris, veuve Hérissant, 1776, in-12. [4448]

MAGISTRAT (UN), *pseudon.* [Jacques-Nicolas MOREAU].

Lettre d' —, dans laquelle on examine également ce que la jus-

tice du roi doit aux protestants, et ce que l'intérêt de son peuple ne lui permet pas d'accorder. Avignon et Paris, Gattey, 1787, in-8. [4449]

MAGISTRAT (UN), *auteur déguisé* [J.-J. DUVAL D'ÉPRÉMÉNIL le fils].

Réflexions d' — sur la question du nombre et celle de l'opinion par ordre ou par tête. 1789, in-8 de 7 pages. [4450]

MAGISTRAT (UN), *auteur déguisé* [Fr.-Ant. BAVOUX].

Cour (de la) de cassation et du ministère public, avec quelques considérations générales. Paris, Antoine Bavoux, 1814, in-8 de 116 pages, 2 fr. 25 c. [4451]

MAGISTRAT (UN), *auteur déguisé* [Alex.-Jacq.-Denis GACHON DE MOLÈNES, anc. procureur du roi].

Liberté (de la) individuelle des pauvres gens. Avallon, de l'imp. de Comynet, 1829, in-8. [4452]

MAGISTRAT (UN), *auteur déguisé* [Jos.-Théoph. FOISSET, juge au tribunal civil de Dijon].

De la nomination des évêques. [4453]

Impr. dans « le Correspondant », 3e ann. (1830), p. 132.

MAGISTRAT (UN), *auteur déguisé* [MASSON, substitut du procureur-général de Nanci, et depuis conseiller à la Cour royale de la même ville].

Considérations sur le respect légal qui appartient aux déclarations du jury, suivies de quelques réflexions sur l'indivisibilité de ses pouvoirs concernant l'appréciation des faits. Nanci, George Grimblot, et Paris, A. André, 1837, in-8 de 208 pag., 2 fr. 50 c. [4454]

MAGISTRAT (UN), anc. élève de la compagnie de Jésus, *auteur déguisé* [Nic.-Jean-Bapt. BOYARD, anc. président de la Cour d'Orléans, anc. député].

Religion (de la), du Clergé et des Jésuites. Paris, Roret, 1842, in-8 de 48 pages. [4455]

MAGISTRAT (UN), *auteur déguisé* [DUBOIS, procureur de la République au Mans, auteur d'un travail sur Tacite].

Considérations sur l'organisation judiciaire dans la démocratie française. Le Mans et Paris, Lanier, 1848, gr. in-8 de 32 pages, 1 fr. 50 c. [4456]

Tirées à 300 exemplaires. 150 portent le nom de M. Dubois.

MACKENZIE (Henri), *apocryphe* [Robert BAGE].

Anna Bella, ou les Dunes de Barham; trad. de l'angl. par *Griffet de La Baume.* Paris, 1810, 4 vol. in-12. [4443]

D'après A.-A. Barbier, ce serait le traducteur qui aurait faussement mis le nom de Mackenzie à ce roman.

MAÇON LIBRE (UN), *pseudon.* [de SAINT-DENIS, avocat aux conseils du roi].

Lettre et Discours d' —, servant de réponse, etc. Paris, 1749, in-12. [4444]

MACONNAIS (Ferdinand), *pseudon.* [Ferdinand VAUCHER, de Mâcon].

Grisettes (les) vengées, par —, précédées d'une préface, par *Auguste Luchet.* Paris, Souverain, 1838, in-8, 7 fr. 50 c. [4445]

MAESTRO DI SCUOLA (UN), *pseudon.* [le comte BALBO].

Quattro Novelle narrate da —. III^a edizione. Parigi, Baudry, 1839, in-18, 2 fr. [4446]

La première édition originale est de Turin, 1819, in-12.

— Quatre Nouvelles racontées par un maître d'école, traduites de l'italien, par M. *L. de Villeneuve.* Paris, Eymery et Fruger; Pigoreau, 1830, 2 vol. in-12.

MAGISTER (A.), *nom latinisé* [Amable LE MAITRE].

Sur l'étiquette des mariages des princes. — Dans la *Presse.* Quatrain (le) de roses de Provins. — Impr. dans la *Patrie*, en mai 1847.

MAGISTRAT (UN), *auteur déguisé* [le président ROLLAND].

Lettres d' — à Morénas, sur son Abrégé de l'Histoire ecclésiastique. 1754, in-12. [4447]

Ces lettres ont été désavouées par l'auteur, à cause des altérations faites dans son manuscrit. Dom Tassin, dans « l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur », p. 636, et, d'après lui, les auteurs de la « Biographie universelle », ont eu tort d'attribuer ces lettres à dom Clémencet.

MAGISTRAT (UN), *auteur déguisé* [MUYART DE VOUGLANS].

Motifs de ma foi en Jésus-Christ. Paris, veuve Hérissant, 1776, in-12. [4448]

MAGISTRAT (UN), *pseudon.* [Jacques-Nicolas MOREAU].

Lettre d' —, dans laquelle on examine également ce que la jus-

II. Archives nobiliaires et universelles. Bulletin du collége archéologique et héraldique de France, publié sous la direction de M. de Magny. Paris, rue des Moulins, n° 10, 1843, in-8 avec une planche, 12 fr. [4464]

III. Vraie (la) et parfaite science des armoiries. Tome Ier. Paris, rue des Moulins, n° 10, 1844, in-4 avec planches, blasons coloriés et un frontispice gravé. [4465]

Cet ouvrage devait former 2 vol. ornés de 200 planches et devait être publié en 100 livraisons à 1 fr. 75 c., mais nous croyons que le premier volume seulement a paru.

IV. Collége héraldique de France. Premier au troisième registre du Livre d'or de la noblesse de France. Publié sous la direction de M. de Magny. Paris, rue des Moulins, n° 10, 1845-47, 3 vol. in-4 avec planches, 180 fr. [4466]

Les planches détachées sont coloriées et relevées d'or. D'autres armoiries non coloriées sont répandues dans le texte.

V. Canalisation des isthmes de Suez et de Panama par les frères de la compagnie maritime de Saint-Pie, ordre religieux, militaire et industriel. Paris, de l'impr. de Schneider, 1848 (1847), in-8 de 72 pages. [4467]

Plan de l'entreprise. La dédicace est signée des initiales M. D. M., de l'ordre militaire de Saint-Etienne.

Ce généalogiste a commencé d'abord par faire un peu de littérature: de 1827 à 1829 il a composé plusieurs pièces en vers et en prose qui ont paru sans signature.

MAGUE DE SAINT-AUBIN, *pseudon.* [M.-C. CAMMAILLE], ancien acteur de l'Ambigu-Comique et auteur dramatique. Pour la liste de ses pièces, voy. « la France littéraire » à *Mague de Saint-Aubin.*

MAHMOUD (le sultan), *apocryphe* [Hippolyte-Louis de PRADEVILLE].

Ode sur la pipe, composée par —, à l'occasion de l'infidélité d'une de ses esclaves; trad. du turc. Vevey, 1830, broch. in-8. [4468]

Composée en français par le prétendu traducteur.

MAI (l'abbé), *pseudon.* [le P. AVRIL, ex-jésuite].

I. Recherches historiques et critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart, traduites de l'anglais (de *Will. Titlard*). Paris, Edme, 1772, in-12. [4469]

II. Temples anciens et modernes, etc., par M. L. M. Paris, Musier fils, 1774, in-8. [4470]

MAIGRET (Francisque), de Bordeaux, *pseudon.* [J.-G.-A. LUTHEREAU], l'un des auteurs de la « Revue de Province ».

MAILLAC (de), *nom nobiliaire* [le P. Jos.-Anne-Marie MOYRIA DE MAILLAC, missionnaire]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez « la France littéraire » à *Maillac.*

MAILLARD (F.), *pseudon.* [Frédéric PRIEUR, auteur dramatique, employé au ministère de l'instruction publique].

I. Avec M. Lubize [*P.-H. Martin*] : le Fils aîné de la veuve, drame-vaudeville en un acte. Représenté sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 21 octobre 1836. Paris, boul. Saint-Martin, n° 12, 1836, in-32, 15 c. [4471]

Faisant partie d'un « Nouveau Répertoire dramatique ».

II. Avec MM. *Cagnard* et *Poujol* : Micaela, ou Princesse et Favorite, drame en trois actes, mêlé de chants. Représenté sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 6 avril 1837. Paris, Nobis, 1837, in-8, 40 c. [4472]

III. Avec M. Lajariette [*Aristide Letorzec*] : Allons à la Chaumière, vaudeville en un acte. Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 1er décembre 1839. Paris, Gallet, 1839, in-8, 15 c. [4473]

Faisant partie d'une collection intitulée : « Paris dramatique ».

IV. Avec MM. *Poujol* et *Neuville* : Un service d'ami, vaudeville en un acte. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 19 avril 1840. Paris, Henriot; Mifliez, 1840, in-8. [4474]

Faisant partie du « Répertoire dramatique ».

MAILLOT. Voy. DESMAILLOT.

MAILLEFINE (Nicolas), *pseudon.* [Geo. MANCEL, bibliothécaire de la ville de Caen].

Lettre au rédacteur du « Haro de Caen » (à l'occasion de la candidature de M. le comte Borgarelli d'Ison). Bourguébus, 20 avril 1849. [4475]

Imprimée dans le « Haro de Caen », 21 avril 1849.

Cette Lettre, qui rappelle la manière de Courier, est trop courte pour que nous ne la reproduisions pas ici; d'ailleurs elle renferme quelques renseignements littéraires.

Citoyen Rédacteur,

Nous sommes ici un tas de gens dans la jubilation. Les amis s'embrassent, les ennemis se réconcilient; on danse en rond sur la place comme au bon temps de 1815; un vieillard même, emporté par ses souvenirs, a

entonné la chanson populaire, *Bonaparte est en cage;* mais on l'a fait taire, et il s'est excusé en disant que c'était *la Marseillaise* de ce temps-là.

Cette joie universelle ne vous étonnera pas, quand vous apprendrez qu'elle est causée par la profession de foi de notre compatriote le comte Borgarelli d'Ison, ancien soldat piémontais au service de tous les régimes, naturalisé Bourguébusien.

M. le comte, depuis qu'il n'est plus Piémontais, est la gloire de la France en général et de Bourguébus en particulier. Aussitôt qu'il a été mis à la retraite, il s'est consacré au bien-être de sa patrie d'adoption, d'abord en acceptant toutes les fonctions qu'on a bien voulu lui donner, puis en mettant au jour une foule de brochures pour le plus grand avantage des citoyens et des chevaux. Dans ses publications, il n'a pas été par quatre chemins vicinaux; ah mais non! Il s'est occupé en même temps de cinq voies de communication. Depuis cette époque, nos voisins font sur nous des calembourgs détestables; ils disent que nos vicinaux sont des *conservateurs,* puisqu'ils gardent leurs boues, été comme hiver, que nous ne pouvons être *au net* pas plus que *modérés,* puisqu'en notre qualité de charretiers embourbés nous devons jurer sans cesse. Ils blaguent, ils dégoisent tant à notre endroit qu'en revenant du marché nous n'osons plus entrer pour nous rafraîchir à l'auberge des Quatre-Colonnes. Mais nous espérons bien que l'élection de M. le comte marchant seule, tout pourra après aller comme sur des roulettes dans notre endroit.

M. d'Ison, officier d'infanterie, s'est ensuite occupé de l'amélioration des races chevalines, ce qui peut être fort utile dans une plaine où on ne fait pas d'élèves; mais on en pourra faire plus tard : notre militaire bien-aimé travaille pour l'avenir. C'est un homme de précaution.

Maintenant M. le colonel nous promet l'abolition de la loi sur les filets ou au moins des améliorations dans l'application. Il a, par Dieu, bien raison! car, il y a un an, quand il fit la candidature de M. Bocher, l'ex-préfet, il sut bien reconnaître qu'il ne faisait pas bon soutenir chez nous un homme qui faisait exécuter rigoureusement cette loi. M. Bocher était en abomination. Souvenez-vous qu'il envoyait trois et quatre fois par semaine des gendarmes qui fouillaient partout, même dans des cachettes... très cachées, et qui saisissaient à droite, qui saisissaient à gauche, et, quand nous avions payé l'amende, qui venaient ressaisir le lendemain. J'y ai mangé, pour ma part, tout mon avoir; le voisin Jacques, lui, en a fait une maladie, et le voisin René a trouvé du grabuge dans le ménage après la détention. Enfin, c'était un tremblement. Aussi, M. Bocher n'a pas eu de voix. Voyant cela, M. d'Ison s'est ravisé, et il nous promet pour son compte que le pauvre peuple pourra dorénavant fileter pour gagner son pain; par exemple, comme les porteurs de ports-d'armes crieraient et seraient tentés de chasser M. le comte, on ne filetera qu'à jour fixe. Ainsi donc, nous pourrons manger des alouettes comme autrefois.

Voilà pourquoi nous sommes contents.

Il y en a, c'est vrai, qui rient de cela, mais ce sont des rouges. Le grand Pierre, qui fait le malin, a voulu gausser notre brave vieux grognard et lui a demandé si nous ne prendrions point les alouettes toutes rôties; mais

le militaire l'a regardé d'un air digne, et lui a répondu avec cette fierté qui caractérise ses semblables : « Ce que vous me demandez changerait « l'ordre de la nature, et j'aime la nature, comme Dieu la fait (1) ».

Je termine ma lettre, citoyen rédacteur, en vous priant d'employer votre influence pour faire voter pour M. Borgarelli d'Ison, Piémontais de Bourguébus. Je vous engage à ne point dire mon nom, parce que, comme je me déclare ici filetier, je pourrais bien être réprimé, vu que les amendements à la loi sur la chasse, promis par notre candidat, ne sont pas encore passés.

Nicolas MAILLEFINE.

MAILLOTIN (Jacques), *pseudon.* [Achille PHILIPPE].

Sens commun (le) de — à propos des élections générales de la République française. Paris, rue de Sorbonne, n° 1, 1848, in-8 de 13 pages, 10 c. [4476]

MAIN DE MAITRE, *auteur déguisé* [FRÉDÉRIC II, roi de Prusse].

I. Lettre au public. 1753, in-12. [4477]

Il y a une seconde Lettre.

II. Esprit du chevalier *Folard*, tiré de ses commentaires sur l'Histoire de Polybe, pour l'usage d'un officier. Paris (Berlin), 1760; Leipzig, 1761, in-8. — Nouvelle édition, corrigée et plus ample d'un tiers que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. Berlin, Woss; et Lyon, Bruysset, 1761, in-8. [4478]

Il existe encore une autre édition de cet ouvrage, qui a été publiée sous le titre de « Principes de l'Art militaire, extraits des meilleurs ouvrages des auteurs modernes ». Berlin, Haude et Spener (Lyon), 1763, in-8.

III. Éloge du prince Henri de Prusse. La Haye, Gibert, 1768, in-8. [4479]

IV. Analyse de la bulle de Clément XIV sur l'extinction de la société de Jésus. Berlin, 1774, in-8. [4480]

V. Réflexions sur les talents militaires et sur le caractère de Charles XII, roi de Suède, in-8; 1787. In-18. [4481]

Insérées dans le 3e volume des Œuvres de Frédéric II, publiées du vivant de l'auteur. Berlin, 1789, 4 vol. in-8.

MAIN DE MAITRE, *auteur déguisé* [Denis DIDEROT].

Article « Jésuite », tiré de l'Encyclopédie, suivi de l'article

---

(1) Allusion à la maîtresse d'alors du comte dont le nom était Dieulafait ou Diouloufet.

« Peuple » (par le chevalier de *Jeaucourt*). Londres, 1766, in-12. [4482]

MAIN IMPÉRIALE ET MAITRESSE, *auteur déguisé* [CATHERINE II].

Czarewitz Chlore, conte moral de — (traduit par *Formey*). Berlin, Nicolaï, 1782, in-8. [4483]

Cet ouvrage est indiqué dans le Catalogue très curieux des livres du cabinet d'Ant.-Bern. Caillard (ci-devant chargé des affaires de France à Copenhague, Pétersbourg, La Haye, et ministre plénipotentiaire de la République française à Ratisbonne et à Berlin). Imprimé à Paris (par Crapelet), 1805, in-4.

MAIRAN, *nom nobiliaire* [Jean-Jacques DORTOUS DE MAIRAN]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Mairan*.

MAIRE DE CAMPAGNE DESTITUÉ (UN), *auteur déguisé*.

Plan de constitution pour la France, suivi de quelques réflexions sur les questions à l'ordre du jour. Rouen, Fleury fils aîné, 1848, in-8 de 16 pages. [4484]

MAIRE DE TAVERNY (le), *auteur déguisé* [DUBOST].

Comparaison de la morale et des maximes de l'Évangile et des Apôtres avec la conduite du clergé depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'à nos jours. Paris, Gueffier, 1792, in-8. [4485]

Voyez pour le nom de l'auteur, « l'Almanach de Versailles et du département de Seine-et-Oise », année 1791, p. 201.

Cet ouvrage a reparu sous ce titre : « Comparaison de la morale et des maximes de l'Évangile et des Apôtres avec celle des prêtres restés soumis à l'Église », par le M. de T***. Paris, Poncelin, an IX (1801), in-8 de 399 pages, avec un avertissement de deux pages.

MAIRE DE VILLAGE (UN), *auteur déguisé* [CHAMPSAUD, avocat de Coutances, maire du village de Montmartin].

I. Lettre d'— à M. Félix Pyat. Paris, Ledoyen, 1849, in-18. [4486]

II. Lettre d' — à ses administrés, à l'occasion des élections de 1849. Paris, Ledoyen, 1849, in-18 de 36 pages, 5 c. [4487]

MAIRET (Jean), poète français du XVIIe siècle.

Sophonisbe, tragédie (en cinq actes). 1633. [4488]

Cette pièce est la première où la règle des *vingt-quatre heures* fut observée; elle eut un succès prodigieux. On la trouve imprimée dans le recueil des meilleures pièces des anciens auteurs. On l'attribue à MAIRET, mais s'il faut en croire Desbarreaux, elle ne serait pas de cet écrivain, mais

bien de *Théophile (Viaud)*. Voyez ce que dit à ce sujet le « Menagiana » de La Monnoye, t. Ier, p. 245.

Sophonisbe, tragédie (en cinq actes), de M. Mairet, réparée à neuf (par *Voltaire*). Paris, veuve Duchesne, 1770, in-8. [4489]

Représentée le 15 janvier 1774 avec peu de succès.

« Cette tragédie fut imprimée d'abord à Lausanne, en 1769, sous le nom de M. Lantin, et on la donna comme la tragédie de Mairet, « refaite ».

« La Sophonisbe de Mairet est la première pièce régulière qu'on ait vue en France, et même longtemps avant Corneille ».

« C'est par là qu'elle est précieuse, et qu'on a voulu la rajeunir. Il n'y a pas, à la vérité, un seul vers de Mairet dans la pièce; mais on a suivi sa marche autant que l'on a pu, surtout dans la première et la dernière scène. C'est un hommage qu'on rend au berceau de la tragédie française, lorsqu'elle est sur le bord de son tombeau ».

« Nous imprimons cette pièce, disent ses éditeurs de Lausanne, sur le propre manuscrit de l'auteur, soigneusement revu et corrigé par lui; et c'est jusqu'ici la seule édition à laquelle on doive avoir égard ».

Les éditeurs de Lausanne ont supprimé une « Épître dédicatoire à M. le duc de La Vallière », signée LANTIN, neveu de feu M. Lantin et de feu l'abbé Bazin, sans doute parce que l'auteur y supposait que cette pièce était la tragédie de Mairet, refaite par M. Lantin, et que leur avertissement qui précède détruit cette supposition.

MAITRE D'ÉCOLE (UN). Voyez MAESTRO DI SCUOLA (UN).

MAITRE D'ENSEIGNEMENT (UN), *auteur déguisé* [JACOTOT fils].

Manuel de l'enseignement universel, extrait de l'ouvrage du fondateur sur la langue maternelle. Paris, l'Éditeur, 1829, in-8 de 40 pages. [4490]

MAITRE D'ÉTUDES DE L'UNIVERSITÉ (UN), *auteur déguisé* [Adolphe OUDOT, alors maître d'études au collége de Bourges].

Deux Nouvelles du Berry. Paris, Bohaire, 1833, in-12, 1 fr. 50 c. [4491]

MAITRE DE LANGUES (UN), *auteur déguisé* [J.-Charles LAVEAUX].

Leçons de langue française données à quelques académiciens et autres auteurs français de Berlin. Francfort, 1782, in-12. [4492]

MAISTRE DE MUSIQUE (UN), *auteur déguisé* [DU REN-NAU].

Secret pour composer en musique par un art nouveau, si facile, que ceux mêmes qui ne savent pas chanter pourront en moins d'un jour composer à quatre parties sur toutes sortes de basses; donné au public par —. Paris, Jacq. de Sanlecque, 1658, in-4 de 46 pages. [4493]

MAITRES-ÈS-ARTS (les)....., *pseudon.*

Requeste des maîtres-ès-arts, professeurs et régents de l'Université de Paris, présentée à la Cour souveraine du Parnasse (composée par *François Bernier*, d'Angers), ensemble l'Arrêt intervenu sur ladite requeste, contre tous ceux qui prétendent faire enseigner ou croire à de nouvelles découvertes qui ne soient pas dans Aristote (composé par *Boileau-Despréaux*). A Libreville, chez Jacques Le Franc, 1702, in-12 de 24 pages. [4494]

Lefèvre de Saint-Marc n'a pas connu ce recueil. V. son édition de Boileau, 1747. Il n'a pas même été connu de M. de Saint-Surin, l'un des derniers commentateurs de Boileau.

MAJOR DE CAVALERIE (UN), *auteur déguisé* [le vicomte de TOUSTAIN DE RICHEBOURG].

Précis historique sur le comte de La Noue de Vair. Rennes, 1782, in-8. [4495]

Réimprimé dans le « Journal militaire ». Paris, Valleyre, 1784, in-12, t. Ier, p. 361 et suiv.

MALCRAIS DE LA VIGNE (Mlle), *pseudon.* [DESFORGES-MAILLARD].

Poésies de —. Paris, veuve Pissot, 1735, in-12. [4496]

Réimpr. en 1750 sous le vrai nom de l'auteur.

Voyez sous le no 2355 ce que nous avons dit sur ce pseudonyme à l'occasion d'une supercherie semblable.

MALDAMNAT (Pierre), *pseudon.* [Pierre BENOIST, seigneur de Compregnac, dans la Basse-Marche, Creuse].

I. Remarques et Mémoires pour l'Histoire du Limousin. Lyon, 1164, in-4. [4497]

II. Remarques sur la Table chronologique et historique du Limousin. Lyon, 1668, in-4. [4498]

La *Table* critiquée a pour auteur Jean Collin, prêtre.

MALDIGNY (de), *nom nobiliaire* [Charles-Auguste CLEVER, baron de MALDIGNY, D. M., fils d'un officier supérieur], auteur d'un recueil de Poésies lyriques et de quelques pièces de théâtre. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome V de « la France littéraire », à *Maldigny*.

MALEBRANCHE (le P.), *apocr.* [le comte de BOULAINVILLIERS].

Traité de l'infini créé, avec l'Explication de la possibilité de la transsubstantiation, et un Traité de la confession et de la communion. Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1769, in-12 de LVII et 213 pages. [4499]

Les pièces préliminaires de ce volume sont ainsi composées : 1° Préface de l'Éditeur, pages i à xiij ; 2° Précis de la Vie du P. Malebranche (composé par L.-Th. HÉRISSANT), pages xiv à xxxvj ; 3° Catalogue des ouvrages du P. Malebranche, pages xxxviij à lvij.

Il y a une autre édition sous la même date, et parfaitement semblable, sinon qu'on lit MALEBRANCHE au lieu de Malebranche. Le corps de l'ouvrage fut imprimé en France, et les pièces liminaires en Hollande.

Sur cet ouvrage que, tour à tour, l'on donne et l'on conteste au P. Malebranche, nous donnerons ici deux notes se réfutant l'une par l'autre : la première, que nous devons à M. Mathon, bibliothécaire de la ville de Neufchâtel (Seine-Inférieure) ; la seconde, empruntée au Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de A.-A. Barbier, 2e édition, n° 18114.

Note manuscrite sur un exemplaire ayant appartenu à M. Blondel, avocat à Dieppe, parent d'un sieur Desmarquets, auteur des Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la navigation française. Paris, 1785, 2 vol. in-12.

En l'année 1721, temps auquel je demeurais à Rouen, M. Louis Constantin, prêtre de l'Oratoire et qui demeurait alors dans la maison de la congrégation de la même ville, me prêta un manuscrit intitulé *l'Infini créé*, dont il me parut faire beaucoup d'estime et qu'il me recommandait de tenir secret.

Environ un mois après avoir lu le manuscrit, je le lui rendis en lui avouant que j'en avais tiré une copie, mais que je la lui apportais pour en disposer à sa volonté. Cette franchise de ma part le toucha, et il consentit à me laisser cette copie sous la condition expresse qu'elle ne paraîtrait point pendant sa vie, ce que je lui promis. Dégagé de ma promesse par l'événement de sa mort, arrivée vers l'année 1729, je prêtai ma copie à M. Gosse, célèbre avocat à Dieppe, qui me dit depuis, avec le témoignage d'un sensible regret, qu'il l'avait perdue. Je fus moi-même d'autant plus sensible à cette perte, que je la crus irréparable ; mais un heureux hasard me la fit recouvrer. Un M. Cloutier vint alors demeurer à Dieppe en qualité d'ingénieur en chef ; il y connut M. Gosse, auquel il communiqua un autre manuscrit semblable à celui que j'avais perdu et dont M. Gosse

me remit, peu de temps après, une copie qu'il en fit tirer ; c'est cette copie qui m'est restée, mais peu exacte par la faute du copiste.

Les premiers faits de ce récit joints à la ressemblance qui se trouve entre cet ouvrage imprimé et cette copie, donnent lieu à des conjectures qu'il est réellement du P. Malebranche, quoique l'impression n'en ait paru que 54 ans après sa mort.

Les faits suivants fortifient cette opinion. Le P. Malebranche était intime ami du P. Constantin, qui était bien digne de cette amitié et qui était aussi un grand métaphysicien ; ils avaient les mêmes sentiments et ils avaient vécu très longtemps ensemble à Paris dans la même congrégation.

Il est donc jusqu'à présent plus que vraisemblable :

1° Que le manuscrit qui m'avait été prêté mystérieusement en 1721 était le manuscrit ou une copie du manuscrit du P. Malebranche ;

2° Qu'il en avait confié le dépôt au P. Constantin, soit pour y donner la perfection dont il le croirait susceptible (et en effet, cet ouvrage paraît plus étendu dans une copie qu'il ne l'est dans cet original imprimé), soit à la condition de tenir le dépôt secret, parce que le P. Malebranche ne voulut pas qu'il devînt public pour éviter les clameurs des préjugés si souvent contraires à la nouveauté qui tend à en abuser ;

3° Que par quelque motif que ce fût, le P. Constantin n'aura point jugé à propos de faire imprimer cet ouvrage, mais qu'il s'en sera échappé (soit après sa mort ou même dès après celle du P. Malebranche arrivée en 1715) quelques copies qui seront tombées dans des mains moins scrupuleuses que les miennes et qui en auront fait faire en 1769 la présente édition.

Enfin, l'opinion que l'auteur de cet ouvrage est le P. Malebranche se change en certitude par les raisons qu'en donne l'auteur du *Journal Encyclopédique* dans les extraits ci-après copiés de ce journal du mois de janvier 1770, pages 147 et 148, et dans celui du mois de mars de la même année, depuis la page 180 jusqu'à la page 194, où il reconnaît, dit le journaliste en parlant de cet ouvrage, l'éloquence du style et la sublimité des idées du P. Malebranche.

On peut encore ajouter à ce témoignage celui des auteurs du *Nouveau Dictionnaire Historique*, etc., qui (tome IV à l'article Malebranche, page 299 et suivante de l'édition de 1772) finissent par mettre au nombre des ouvrages du P. Malebranche ce *Traité de l'Infini créé*, imprimé en 1769, qu'ils disent être un ouvrage posthume.

(*Note de M. Mathon.*)

Dans une longue lettre insérée au *Journal de Verdun*, juin 1772, p. 43, on prouve que ce Traité n'est point et ne peut être du P. Malebranche. On assure qu'on a découvert qu'il était du sieur Pierre Faydit. La lettre est datée de Marseille, le 28 mars 1772.

Je ne reconnais cependant point le style de Faydit dans cet ouvrage, que j'attribuerais plutôt à un autre auteur que je ne nomme point, n'ayant pas de preuves suffisantes pour l'assurer. « Note communiquée par M. Adry, ancien bibliothécaire de l'Oratoire ».

Ce livre ne fut jamais du P. Malebranche. Pour peu qu'on soit familier avec ses ouvrages, on n'y reconnaîtra ni ses sentiments ni son style.

On s'y est trompé : 1° parce que ce système paraît d'abord n'être qu'une extension de l'opinion du P. Malebranche sur le meilleur des mondes possibles. Mais de ce qu'un homme aurait dit, par exemple, « Dieu est tout-puissant », pourrait-on lui attribuer la conséquence extravagante, « donc il peut faire ce qui implique contradiction », etc.?

2° L'ouvrage renferme une métaphysique profonde, et cependant très claire; mais qu'on y fasse attention, cette clarté n'est que dans la suite fort bien développée de corollaires tirés de plusieurs faux principes, et l'erreur peut très bien se trouver avec cette clarté.

Comment n'a-t-on pas plutôt reconnu ici la main du comte de Boulainvilliers, grand métaphysicien, écrivant très bien, d'abord élève du P. Malebranche, et ensuite voulant se donner lui-même pour maître, mais élevant des édifices dont certainement le P. Malebranche ne lui avait point donné le plan? Je ne parle pas d'expressions qui n'ont commencé à être connues en France que depuis la Régence. Le P. Malebranche, de plus, n'aurait jamais cité à l'appui de ce qu'il disait un auteur très moderne et très inconnu, comme on le fait ici.

Le P. Malebranche n'aurait jamais répondu à des objections de la manière dont on le fait dans ce livre : « On m'objectera », etc.; et sa réponse consiste à apprendre un nouveau principe qui entre dans son système. « Nouvelle objection. — Autre principe encore plus monstrueux »; et ainsi de suite.

J'atteste, de plus, qu'ayant lu tous les manuscrits du P. Malebranche, non seulement je n'y ai point trouvé l'ouvrage de « l'Infini créé », dont on dit pourtant qu'il y avait plusieurs copies, mais que je n'y ai rien trouvé qui approchât ni de près ni de loin d'un seul des principes qu'on y avance. Il est bien évident que les deux autres Traités ne peuvent être de la même main.

Il y a bien des fautes dans la « Liste des ouvrages du P. Malebranche », placée à la suite de la « Vie de Malebranche. » Seconde note communiquée par M. Adry. (*Note de A.-A. Barbier.*)

MALFILLATRE (de), *nom seigneurial* [Jacques-Charles-Louis CLINCHAMP DE MALFILLATRE], poète. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Malfillatre*.

MALHERBE, *nom abrév.* [Jean-François BOURSAULT-MALHERBE, littérateur sous le dernier de ces noms, et fermier des jeux sous le premier]. Il a traduit et composé des pièces de théâtre et écrit sur les jeux de hasard. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Boursault-Malherbe*.

MALICOURT, *pseudon.* [VOLTAIRE].

A M***, sur le Mémoire de Desfontaines. Février 1739. [4500]

Le Mémoire de Desfontaines, qui fut l'objet de cet écrit signé MALI-

COURT, fut sans doute publié dans le procès commencé à l'occasion de la « Voltairomanie », mais qui ne fut pas continué. L'écrit de Voltaire avait été placé dans la Correspondance jusqu'à M. Beuchot; mais celui-ci l'a inséré au tome II des Mélanges.

MALTE-BRUN (Conrad), géographe danois, *plagiaire.*

Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde, rédigée d'après ce qui a été publié d'exact et de plus nouveau par les géographes, les naturalistes, les voyageurs et les auteurs de statistiques des nations les plus éclairées, destinée principalement aux maisons d'éducation, aux professeurs de géographie, aux négociants et aux bibliothèques des hommes d'État; publiée par *Edme Mentelle*, de l'Institut national; *Malte-Brun*, géographe danois; les détails sur la France, par *Herbin*, employé au ministère du grand-juge et membre de la société de statistique de Paris. Paris, H. Tardieu, 1803-07, 16 vol. in-8, avec un Atlas, composé d'un Discours préliminaire et de 43 cartes dessinées par *J.-B. Poirson*, et gravées par *Tardieu* aîné. [4501]

Environ le tiers de cette Géographie appartient à Malte-Brun, et notamment le volume fort remarquable qui comprend la géographie mathématique. Cet ouvrage eut un brillant succès; outre l'emploi judicieux d'une immense quantité de matériaux, on y remarqua un perfectionnement qui tendait à élever ce genre d'étude à la hauteur de nos connaissances.

Malte-Brun fut néanmoins, dans le temps, accusé de plagiat, et il fut publié contre lui :

Moyen de parvenir en littérature, ou Mémoire à consulter, sur une question de propriété littéraire, dans lequel on prouve que le sieur Malte-Brun, se disant géographe danois, a copié littéralement une grande partie des Œuvres de M. Gossellin, ainsi que de celles de MM. Lacroix, Walckenaer, Pinkerton, Puissant, etc., etc., et les a fait imprimer et débiter sous son nom, et dans lequel on discute cette question importante pour le commerce de la librairie : « Qu'est-ce qui distingue le *plagiaire-copiste* du simple *contrefacteur*, et jusqu'à quel point le premier peut-il être regardé comme devant encourir la peine portée par la loi contre le dernier? » Par Jean-Gabriel DENTU, impr.-libr., éditeur de la Géographie de Pinkerton. Paris, J.-G. Dentu, 1811, in-8 de iij et 140 pages.

Dans sa brochure, J.-G. Dentu donne effectivement, sur deux colonnes, de nombreuses copies textuelles faites par Malte-Brun dans les ouvrages des géographes français rappelés sur le frontispice de cet écrit, ainsi que dans la traduction de celui du géographe anglais Pinkerton.

Malte-Brun répondit par l'écrit suivant, mais il ne put détruire ce que Dentu avait établi si évidemment.

Analyse fidèle d'une diatribe de Jean-Gabriel Dentu, se disant éditeur de la

Géographie de Pinkerton; contenant des lettres de désaveu contre J.-G. Dentu, et des témoignages de plusieurs savants illustres, entre autres de M. Banks, président de la Société royale de Londres; de M. le sénateur comte François de Neufchâteau; de MM. Biot, de Châteaubriand, de Humboldt, Langlès, P.-C. Lévesque, Mentelle, membres de l'Institut de France, etc. Paris, * F. Buisson, etc., 1811, in-8 de 31 pages.

MALVIN DE MONTAZET (Ant. de), archevêque de Lyon, *apocryphe* [le P. BERNARD, religieux dominicain].

Instruction pastorale de monseigneur l'archevêque de Lyon sur les sources de l'incrédulité et les fondements de la religion. Paris, P.-G. Simon, 1776, in-12. [4502]

Il existe contre cette Instruction un écrit intitulé : Plagiats de l'écrivain de Mgr l'archevêque de Lyon, dans son Instruction pastorale; avec deux Lettres relatives à celles du docteur en droit canon. In-12 de 17 pages.

MALVINS, *pseudon.* [le marquis A. de CHESNEL].

Erreurs des médecins, ou Système chrono-thermal; trad. de l'angl. du doct. *Dickson*. Paris, Amyot, 1842, in-8. [4503]

MALVOISINE, *pseudon.* [François GRILLE].

I. Itinéraires : de Dijon à Genève; 2° de Paris à Bordeaux; 3° de Paris à Dijon; 4° de Paris à Genève; 5° de Paris à Rouen par les routes d'en haut; 6° de Paris à Rouen par Mantes; 7° de Paris à Saint-Germain-en-Laye; 8° de Rouen à Dieppe; 9° de Rouen au Havre. Paris, H. Bossange, 1828, 9 vol. in-18, avec 9 cartes. [4504]

II. Philosophie de la guerre, ou les Français en Catalogne, sous le règne de l'empereur Napoléon. Angers, Cosnier, et Paris, d'Uturbie et Worms, 1839, in-8 de 88 pages. [4505]

III. Ver (le) rongeur, comédie en trois journées, en 5 actes et en vers. Angers, Launay-Gagnot, et Paris, Delloye, 1840, in-18 de 168 pages. [4506]

Non représentée.

IV. Siége (le) d'Angers, précédé et suivi de différents morceaux biographiques et littéraires. Angers, Pavie, et Paris, Techener, 1843, in-8 de 300 pages, 20 fr. [4507]

Sous ce pseudonyme, M. Grille est encore auteur de poésies légères, et a été aussi l'éditeur des « Lettres inédites de madame de LONGUEVILLE », publiées avec des notes (1844, in-8 de 48 pages).

MAMAKI, *traducteur supposé* [VOLTAIRE].

Taureau (le) blanc, traduit du syriaque, par M. Mamaki, inter-

prète du roi d'Angleterre pour les langues orientales. Memphis, 1774, in-12; et Londres, 1776, in-8. [4508]

Le Taureau blanc, écrit en 1773 (voy. la lettre à La Harpe, du 20 sept.), circulait encore en manuscrit en février 1774. M. Beuchot en a vu six éditions de la même année : trois sont sans nom d'auteur; une porte celui de M. Mamaki; deux celui de Dom Calmet. Les dernières présentent quelques légères différences.

Le Taureau blanc a été réimprimé parmi les « Romans et Contes de Voltaire ».

MAMAN (UNE), *auteur déguisé* [Mme Marie-Pauline-Zulma JARRE, née Le Tierce, à Paris, le 18 avril 1799].

Alphabet nouveau, ou Livre élémentaire du premier âge. Bourges, Vermeil, 1830, in-12 de 89 p. [4509]

Par exception, nous avons admis ce petit livre, parce qu'il se distingue singulièrement de la foule de ceux qui existent. En effet, il a servi et sert encore très-utilement à la première instruction des cinq enfants de son auteur.

Dès que l'enfant sait parler, il lui faut une méthode simple et parfaitement à sa portée. Je n'ai pas trouvé cette méthode dans les Alphabets dont les enfants font usage. Celle-ci, j'en suis certain, y suppléera; les flatteuses approbations de MM. les Instituteurs, qui, après en avoir pris connaissance, se sont empressés de l'adopter, sont pour moi la garantie la plus sûre de cette réussite.

(*Note de feu M. Lerouge, dont madame Jarre était la nièce.*)

MANCINI (Mme Marie), connétable COLONNA, *apocryphe* [de BRÉMONT].

Apologie, ou les véritables Mémoires de —, écrits par elle-même. Leyde, 1678, in-12. [4510]

Voy. la préface des Œuvres de Saint-Evremond.

MANCY (G. de), *nom anobli* [GINDRE, de Mancy, employé de l'administration des postes, à Paris].

I. Bucoliques (les) de *Virgile*, traduites en vers français avec des notes historiques et littéraires, et enrichies de la Flore virgilienne. Lons-le-Saulnier, de l'impr. de Gauthier, 1828, in-18. [4511]

II. Échos (les) du Jura. Lons-le-Saulnier, de l'impr. de Gauthier, 1841, gr. in-8. [4512]

Poésies dédiées à M. Weiss, le savant bibliothécaire de Besançon, et lui-même poète.

Associé correspondant de l'Académie de Besançon, ce poète a fourni au recueil publié par cette académie, sous le nom de *Gindre* de Mancy : 1° les Pêcheurs, pièce extraite d'une traduction manuscrite de THÉOCRITE (25 août 1834); 2° les Funérailles d'Imogène et de Clothen. Imitation libre

(en vers) de SHAKESPEARE (26 août 1835). Ces deux pièces sont vraisemblablement reproduites dans « les Échos du Jura ».

MANCY (J. de), *nom abréviatif* [Adrien JARRY DE MANCY, anc. élève de l'École normale, professeur d'histoire à l'École des Beaux-Arts et au collége Saint-Louis]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez « la France littéraire » au nom sous lequel il fut d'abord connu, celui de *Jarry de Mancy*.

MANDRIN, *auteur supposé* [le chevalier GOUDARD].

Testament politique de M. —. Genève, 1755, in-12. —VIIe édition. Ibid., 1756, in-12. [4513]

MANDRINY (Sulpice de), sieur de Garzonval, *pseudon.* [le sieur SIRMOND].

Chimère (la) deffectaite, ou Réfutation d'un libelle séditieux tendant à troubler l'État, sous le prétexte d'y prévenir un schisme. Paris, B. Lorge, 1640, in-4. [4514]

Ce livre est contre « l'Optatus Gallus » de Ch. Hersent.

MANGENVILLE (feu le chevalier de), *pseudon.* [Émile-Marco de SAINT-HILAIRE].

Art (l') de ne jamais déjeuner chez soi et de dîner toujours chez les autres, enseigné en huit leçons, indiquant les diverses recettes pour se faire inviter tous les jours, toute l'année, toute la vie; par —, précédé d'une simple notice sur l'auteur et orné de son portrait. Paris, r. Vivienne, n° 2 bis, 1827, in-18. [4515]

MANIBUS (Jos. de), *pseudon.* [J. ARTISIUS].

Satyra diaetetes, sive arbiter rerum. Parisiis, 1614, in-12. [4516]

MANICLER SAVIGNY, professeur de langue française et de langue latine, *plagiaire* [P.-A. LEMARE].

Traité des participes, au moyen duquel on peut résoudre facilement toutes les difficultés que cette matière peut offrir. On a joint à ce Traité des notes dans lesquelles on trouve l'étymologie de plusieurs mots. Paris, l'Auteur; Moronval, etc., 1813, in-18 de 32 pag. [4517]

Cet opuscule est composé, pour la plus grande partie, de paragraphes copiés textuellement du « Cours théorique et pratique de langue latine, ou Abréviateur et Ampliateur latin, par P.-A. LEMARE. Paris, 1804, 2 vol. in-8, sans que le nom du véritable auteur soit rappelé une seule fois. Un ami de Lemare nous a communiqué un exemplaire de l'opuscule de M. Manicler, dans lequel les emprunts de ce dernier ont été indiqués page par page.

MANZON [Marie-Françoise-Clarisse ENJALRAN, dame]. *Ouvrages qui lui sont faussement attribués :*

I. Mémoires de madame Manzon, explicatifs de sa conduite dans le procès de l'assassinat de M. de Fualdès, écrits par elle-même et adressés à madame Enjalran, sa mère. [Rédigés par M. *Amand Rodat*, cousin de madame Manzon, et depuis député, publiés par M. *H. de Latouche*]. Paris, Pillet, 1818, in-8, avec front., vign. et fac-simile, 4 fr. [4518]

Publiés au commencement de janvier 1818, ces Mémoires ont eu une septième édition (ou tirage), en mars de la même année. Ils ont été rédigés par M. Henri de Latouche, sur une lettre de quatre pages écrite par madame Manzon : d'autres personnes disent que cette lettre a été écrite par M. Amand Rodat, cousin de madame Manzon, député de l'Aveyron, depuis le procès.

On se rappelle cette dame, arrachée à son obscurité par un concours de circonstances terribles : compromise dans l'affaire des assassins de Fualdès, témoin d'abord, par suite de sa présence sur le théâtre du crime, placée ensuite sur les bancs des accusés, par suite de ses réponses incohérentes dans les débats : la France entière a suivi cette cause célèbre. Les accusés subirent le châtiment dû à leur crime; et madame Manzon, dont l'innocence n'avait jamais été sérieusement contestée, fut acquittée à l'unanimité par le jury. Pendant la durée du procès, ainsi qu'après son issue, il a été publié, sous le nom de madame Manzon, plusieurs ouvrages tendant à éclaircir la vérité dans cette cause : nous pensons que madame Manzon est restée étrangère à plusieurs d'entre eux, si même elle ne l'a pas été à tous. Voici l'indication de ces divers ouvrages :

II. 1° Mon Plan de défense dans le procès Fualdès, adressée (*sic*) à tous les cœurs sensibles. Alby, Baurens et Rodière, 1818, in-8 de 48 pages; — 2° Mme Manzon aux habitants de Rhodez. Réponses de cette dame au sténographe parisien (M. Henri de Latouche) et à mademoiselle Rose Pierret. Toulouse, F. Vieusseux, 1818, in-8 de 32 pages; — 3° Plaidoyer de M. Esquilat pour Mme Manzon, et Discours composé par cette dame, et prononcé par elle-même à l'audience du 29 avril 1818, Toulouse, Vieusseux, 1818, in-8 de 40 p. ;—4° Lettres inédites de Mme Manzon, publiées par elle-même, contenant sa correspondance depuis le 20 mars 1817 jusqu'au 3 février 1819. Paris, Mme Manzon; Arthus Bertrand, 1819, in-8, 10 fr. 2e édit., augmentée de ses Méditations sur la procédure criminelle. Paris, Béchet aîné, 1819, in-8, 2 fr. 75 c. [4519]

Les Méditations sur la procédure criminelle sont de M. SAUQUAIRE-SOULIGNÉ, qui ne doit pas être étranger à la composition des Mémoires.

Ces nouveaux Mémoires, en forme de lettres, se vendaient chez madame Manzon elle-même, comme pour activer le débit du livre, en y joignant pour les curieux l'attrait de faire la connaissance personnelle de l'auteur. Ceux qui virent, en cette occasion, l'héroïne de Rhodez, assurent que sa conversation et ses manières répondaient jusqu'à un certain point, soit par leur vivacité, soit par leur incohérence, à la réputation aventureuse qu'elle s'était acquise.

III. Veillées (les) d'une captive, publiées par Mme ***. Paris, Pillet jeune, 1818, 2 vol. in-12, 5 fr. [4520]

C'est une suite de Nouvelles. Les journaux donnèrent à entendre que cet ouvrage était de madame Manzon, et A.-A. Barbier a adopté cette opinion (voy. le Diction. des Anon., nº 23512) : c'est une erreur. « Les Veillées d'une captive » ont pour auteurs MM. Antony BÉRAUD, L.-F. L'HÉRITIER et Aug. IMBERT.

Il a été publié dans l'affaire de l'assassinat de Fualdès des écrits de diverses personnes qui s'étaient trouvées à Alby lors de la perpétration du crime. Nous croyons devoir rappeler ici plus particulièrement le suivant :

« L'Intrigue de Rhodez », faisant suite aux Mémoires de madame Manzon; 1 vol. in-8, orné de portraits et d'une gravure représentant l'entrée de madame Manzon à Alby.

Cet ouvrage, puisé aux sources les plus vraies, d'après les renseignements les plus authentiques, offre des circonstances extraordinaires qui n'avaient jamais été mises au jour.

MANZONI (Jules), *ps.* [Philibert AUDEBRAND], auteur de feuilletons littéraires dans l'un ou l'autre des journaux de la capitale.

MARANA (J.-Jean-Paul), *pseudon.* [Jean-Baptiste Primi VISCONTI, comte de Saint-Majole].

Événements (les) les plus considérables du règne de Louis-le-Grand, écrits en italien, par —, et traduits en français par *** (*Pidou de Saint-Olon*). Dédiés à Mgr le cardinal d'Estrées. Paris, Martin Jouvenet, 1690, in-12. [4521]

C'est De Manne, sous le nº 580 de son « Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes », qui nous a fait connaître le véritable auteur du livre publié sous le nom de Marana.

MARANDÉ, *auteur supposé* [le P. DECHAMPS, jésuite].

Secrette (la) politique des jansénistes, et l'état présent de la Sorbonne de Paris, découverts par un docteur, lequel avoit appris le jansénisme lorsqu'il étudioit en théologie sous la conduite d'un professeur qui l'enseignoit publiquement, s'est enfin désabusé et suit

maintenant le parti des catholiques. Troies, Chrestien Romain, à la vraie foi, près la grande église. 1667, in-12. [4522]

Censuré par la faculté de théologie de Caen, le 24 janvier 1668, et flétri par un arrêt du Parlement, le 7 septembre de la même année. La faculté de Caen a cru censurer un ouvrage du fameux MARANDÉ; mais le véritable auteur est le jésuite DECHAMPS, suivant « l'Histoire du collége de Douai », 1762, in-12. A. A. B—R.

MARC-AURÈLE, *pseudon.* [dom Antoine de GUEVARE, évêque de Cadix].

Horloge (l') des princes, avec le très renommé livre de — recueilli (ou plutôt composé) par dom *Antoine de Guevare*, traduit en partie du castillan par feu *Nicolas de Herberay*, et en partie revu et corrigé entre les précédentes éditions. Paris, Guill. Le Noir, 1555, in-fol. [4523]

C'est dans le chapitre III de cet ouvrage que La Fontaine a trouvé le canevas du discours qu'il a mis dans la bouche de son paysan du Danube. M. Guillon a indiqué d'autres ouvrages dans son « La Fontaine et tous les Fabulistes », t. II, p. 328; ce qui a empêché M. Walkenaer de le comprendre. Voyez « l'Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine », par ce dernier. Paris, 1820, in-8.

La Fontaine lui-même indique la source où il a puisé, puisqu'il dit que Marc-Aurèle nous fait un portrait fort fidèle d'un paysan des rives du Danube, et qu'il présentera ce personnage en raccourci. Pour entendre ce passage, il faut savoir que l'évêque de Cadix a publié son ouvrage sous le nom de Marc-Aurèle.

MARC-LUC-ROCH-POLYCARPE, *pseudon.* [Henri-Louis-Nicolas DUVAL].

Mes Contes et ceux de ma gouvernante, par —, autrefois militaire, actuellement maître d'école et chantre du village de Tonquebec, publiés par *H. Duval.* Paris, Mongie jeune, 1820, 3 vol. in-12. [4524]

MARC-MICHEL, *nom déguisé* [Marc-Antoine-Amédée MICHEL], auteur de plusieurs pièces de théâtre, seul ou en société.

MARCANDIER (le P.), *pseudon.* [J.-Fr.-Félix DORIVAL].

Lettre du —, sans-culotte déterminé, à M. Weissenbruck. Bouillon, an III (1795), in-4. [4525]

MARCEL (Paul), *ps.* [Madame la baronne BRUCHEZ DE L'ÉPINAY, fille de madame la comtesse de Bradi, auteur de la Chronique de Paris, dans le journal le « Commerce », de 1841 à 1845].

MARCELLIN (le frère), secrétaire des Ermites, *pseudonyme.*

Réponse au frère Lazare sur les antiquités de Montmartre. (Auxerre), 1827, in-8 de 20 pag. [4526]

MARCELLIN (E.), *auteur déguisé* [E. MARCELLA], conseiller de collége.

Quelques mots sur les crimes de l'Asie; ouvrage publié au profit de l'agriculture en Grèce. Paris, F. Didot; J. Renouard, 1828, in-8. [4527]

L'auteur s'est proposé de tracer rapidement le tableau des injustices que des puissances asiatiques ont commises, et dont les Européens, particulièrement les Grecs, ont été victimes.

Le frontispice de cet écrit porte le nom de Marcellin, tandis que l'auteur a signé le verso du faux-titre Marcella, son véritable nom. Il dit dans sa préface être né sous le joug musulman.

Page 109 de leur cat. de 1830, MM. Didot citent trois ouvr. de M. Marcella, en russe et en moldave.

MARCELLUS, *nom patrimonial* [Marie-Louis-Auguste DEMARTIN DU TYRAC, comte de MARCELLUS]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Marcellus.*

MARCELLUS ANCYRANUS, théol., *pseudon.* [Jac. BOILEAU].

I. Decretalem (ad) super specula de magistris. Honorii III, summ. pont. ex lib. V. decret. Gregorii IX, opus —. Lutetiæ Parisiorum, 1667, in-8. [4528]

II. Marcelli Ancyrani disquisitiones duæ de residentiâ canonicorum, quibus accessit tertia de tactibus impudicis, an sint peccata mortalia, vel venialia, cum colloquio critico de sphalmatis virorum in re litterariâ illustrium. Parisiis, 1695, in-8. [4529]

Voy. une première Lettre de M*** à un de ses amis, chanoine de l'église de Chartres, touchant les dissertations de Marcel d'Ancyre (par SALMON, docteur et professeur en théologie). Paris, 1695, in-12 de 26 pages.

MARCHAL (Mlle Félicité), *auteur supposé* [Charles MARCHAL, fils naturel de Philippe Dupin et de Mlle Marchal].

Une mère et la Famille Dupin. Arras, de l'impr. de Corrilliot aîné, et Paris, tous les libraires, juin 1847, in-8 de 29 pages, 1 fr. [4530]

Réclamation d'une position pour la mère et le fils.

MARCHAND DE PARIS (UN), *pseudon.* [F.-A. CHEVRIER].

Lettre d' — à un docteur de Sorbonne. In-12. [4531]

L'auteur a eu, en 1752, une permission tacite pour faire imprimer cette lettre. V. T.

Registre de la police, manuscrit 42.

MARCHANDS (DEUX) DE TABAC QUI ONT MANGÉ LEUR FONDS, *pseudon.* [Émile-Marco SAINT-HILAIRE].

Art (l') de fumer et de priser sans déplaire aux belles, enseigné en quatorze leçons, avec une notice étymologique, historique, dogmatique, philosophique, politique, hygiénique, scientifique et lyrique, sur le tabac, la tabatière, la pipe et le cigare. Paris, de l'impr. d'Aug. Barthélemy, 1827, in-18 de 123 pag. [4532]

MARCILLAC, *nom nobiliaire* [Pierre-Louis-Auguste de CRUSY, marquis de MARCILLAC]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Marcillac.*

MARCONAY (de), *nom abrév.* [LEBLANC DE MARCONAY].

Avec M. [*Leblanc*] *de Ferrière :* l'Hôtel des Princes, opéra comique en un acte. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 23 avril 1831. Paris, les march. de nouv.; Martinet, 1831, in-8, 75 c. [4533]

MARCOUVILLE (de), *nom nobiliaire* [Pierre-Augustin LEFÈVRE DE MARCOUVILLE], auteur dramatique. Pour la liste de ses pièces, voy. la « France littéraire », à *Marcouville.*

MARCUS, *pseudon.* [TRUFORT, Anglais].

On population. (Moyens de limiter la population). Br. in-8, 50 c. [4534]

MARESCOT (Michel), *apocryphe* [Simon PIETRE, gendre de P. Marescot, docteur en médecine].

Traité des marques des possédés, et la preuve de la véritable possession des religieuses de Louviers; par P. M. D. en M. Rouen, 1644, in-4. [4535]

MARFORIO, *pseudon.* [GUÉNOT-LECOINTE], auteur de quelque écrit sous ce pseudonyme dont nous n'avons pu trouver le titre.

MARGON (l'abbé), *nom de bénéfice* [Guillaume PLANTAVIT DE LA PAUSE, abbé de Margon]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Margon.*

MARGOTTET (mademoiselle Virginie), *pseudon.* [l'abbé *BU-RAT].

Manuel géographique. Paris, A. Lanoë (vers 1810), in-12. [4536]

L'auteur enseignait alors la géographie à mademoiselle Margottet.

MARGUERITE (mademoiselle), *pseudon.* [Horace RAISSON].

Cordon bleu (le), ou Nouvelle Cuisinière bourgeoise, rédigée et mise en ordre alphabétique. Paris, Baudouin frères, 1827, in-32, figures. — Deuxième édition, augmentée de plusieurs menus appropriés aux diverses saisons de l'année, etc. Paris, les mêmes, 1828, in-32, 75 c. [4537]

Réimprimée plusieurs autres fois depuis: la dernière est Paris, Roret, 1847, in-18.

MARGUERITTES (de), *nom patrimonial* [Jean-Antoine TEISSIER, baron de MARGUERITTES]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Teissier*.

MARGUILLIER (LE), *pseudon.* [F.-J. SARAZIN].

Lettre du — à son curé, sur la conduite de M. le coadjuteur. Paris, 1651, in-4. V. T. [4538]

MARGUILLIER (UN), *pseudon.* [Jean RONDELET, architecte].

Doutes raisonnables d' — sur le problème de M. Patte, concernant la coupole de Sainte-Geneviève. Amsterdam et Paris, Jombert fils aîné, 1770, in-12. [4539]

Réimprimés dans un volume intitulé : « Mémoires en réponse à celui de M. Patte, relativement à la construction de la coupole de Sainte-Geneviève, savoir : Doutes raisonnables d'un marguillier; Lettres du R. P. Radical; Lettres d'un graveur en architecture ». Paris, Jombert fils, 1772, in-8.

Ces trois opuscules paraissent être de Rondelet.

MARGUILLIER DE LA PAROISSE DE FONTENOY (LE PREMIER), *pseudon.* [LINDET DE SEMONVILLE, avocat].

Épître au roi. Vis-à-vis Fontenoy, 1745, in-4 de 14 pages. [4540]

MARI TROMPÉ (UN), *auteur déguisé.*

École (l') des célibataires. Histoire complétement vraie de la conduite réciproque de deux époux, suivie de considérations importantes sur les effets du mariage civil à l'égard de l'homme, sur le caractère des femmes, etc., etc. Le tout destiné à l'instruction de

ceux qui songent au mariage. Paris, A. René et compagnie, 1844, in-18 de 127 pages. [4541]

Une courte dédicace, aux hommes mariés de tout âge, est signée J***.

MARIAKER (Élie), *auteur supposé* [Évariste BOULAY-PATY].

Élie Mariaker. Paris, Dupuy, 1834, in-8, avec une vignette. [4542]

Pièces de vers, précédées d'une longue notice sur le personnage imaginaire d'Élie Mariaker.

MARIA-STELLA, *auteur déguisé* [lady Maria-Stella NEWBOROUGH, baronne de STERNBERG], d'après elle, née de Joinville.

Maria Stella, ou Échange criminel d'une demoiselle du plus haut rang contre un garçon de la conduite la plus vile. De l'impr. de Pihan Delaforest Morinval, à Paris. Se vend au profit des pauvres, à Paris et dans tous les départements, chez les principaux libraires, 1830, in-8, avec un portrait. — IVe édition. Paris, de l'impr. de Guiraudet, 1839, in-8. [4543]

Insipide roman auquel les passions politiques ont pu seules donner quelque intérêt et qui deviendra peut-être un jour une *rareté* bibliologique. On veut y prouver, chose absurde, que Louis-Philippe, alors l'un des premiers souverains du monde était le fils d'un nommé Chiappiu, geôlier de la petite ville de Modigliana, en Toscane, et qu'il fut substitué à une fille légitime du duc et de la duchesse de Chartres. Il est difficile d'arriver d'une manière plus plate à un résultat plus ridicule. Le procès d'Affenaër, jugé en 1845, a fourni la preuve que les bons pères jésuites de la rue des Postes, nº 12, à Paris, faisaient leurs délices de cette *Maria-Stella*. Le parti prêtre, les grands et petits séminaires, ennemis nés du gouvernement de Juillet, recherchaient beaucoup la lecture de ce roman.

MARIBAROU (de), *pseudon.* [de CUBIÈRES].

Confession (la) du comte Grifolin (de Rivarol), facétie en dialogue. (1788), petit in-12. [4544]

Réimprimée dans le tome v des « Œuvres de Rivarol ». Paris, Léop. Collin, 1808, 6 vol. in-8.

MARIBERT DE COURTENAY, *pseudon.* [Madame RESTIF DE LA BRETONNE, née Agnès Le Bègue].

Femme (la) infidèle. Neufchâtel, 1785, 4 vol. in-12. [4545]

Réimprimée en 1788.

MARIE, prénom qui a servi de masque à deux auteurs dramatiques contemporains : MM. Aycard et Loignon.

MARIE (Anna). Voy. ANNA-MARIE.

MARIE-ARSÈNE, supérieure de la congrégation de la Présentation, *pseud.* [l'abbé DABERT, prêtre à Viviers].

Vie de M. Vernet, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du grand séminaire de Viviers, grand vicaire du diocèse, fondateur et supérieur de la congrégation des sœurs de la Présentation de sainte Marie. Lyon et Paris, Périsse, 1848, in-8, avec portrait, 3 fr. 50 c. [4546]

La dédicace est signée Marie ARSÈNE; mais l'ouvrage n'en a pas moins été écrit par l'abbé DABERT.

MARIE-EUSTELLE, *auteur déguisé* [Marie-Eustelle HERPAIN].

Recueil des écrits de Marie-Eustelle, née à Saint-Pallais de Saintes, le 19 juin (avril) 1814, morte le 29 juin 1842. La Rochelle, F. Boutet, 1843, 2 vol. in-8, avec un portrait. [4547]

MARIE-LAURE, *auteur déguisé* [ ].

I. Eglantines (les). Paris, Coquebert, 1843, in-18, 4 fr. 50 c. [4548]

II. Marie-Laure. Essais en prose et poésies, recueillis et publiés, et précédés d'une Notice biographique, par M. *Théodore de Banville*, etc. Paris, Jules Labitte, 1844, in-12, orné du portrait de l'auteur, 3 fr. 50 c. [4549]

La notice dit que Marie-Laure est née en Normandie et morte poitrinaire à Paris, le 8 juin 1843 à 21 ans.

MARIE-REINE, *auteur déguisé*, saint-simonienne.

Avec mesdames *Jeanne-Désirée* et *Suzanne*, autres saint-simoniennes : la Femme nouvelle. Apostolat des femmes. De l'impr. d'Auffray, à Paris. Paris, au bureau de l'Apostolat, 1832-33, in-8. [4550]

Journal dont il a paru au moins huit numéros. L'une des directrices de ce journal, digne sœur de Jeanne Derouin, se nommait Mme VOILQUIN, et demeurait alors rue Cadet, n. 26 et 28.

MARIENBERG (la comtesse de), *auteur supposé* [mademoiselle Suzanne BODIN DE BOISMORTIER].

Mémoires historiques de —. Amsterdam (Paris), 1751, 2 vol. in-12. [4551]

MARIGNAC (de), *nom nobiliaire* [Pierre GALISSARD DE MARIGNAC]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Marignac*.

MARIGNIER D'LA GUERNOUILLÈRE (l'), *pseudon.*

Marignier (l') d'la Guernouillère, aux aristocrates passés, présents et à venir. Avec cette épigraphe : *Pauperi dat cornua Bacchus.* Horace. Paris, les march. de nouv., 1790, in-8 de 24 pages. [4552]

Diatribe contre le Châtelet et le premier ministre des finances, dont l'auteur noircit également les opérations. Ce qu'il y a de moins mauvais dans cet ouvrage, est le quatrain suivant que le marinier attribue à l'auteur du « Tableau de Paris ».

Vous qui lavez Broglie, Augeard,
Qui lavez Bezenval, qui laveriez la peste,
Vous êtes le papier brouillard,
Vous enlevez la tache, et la tache vous reste.

La difficulté de lire ce baragouinage marinier fait du reste le principal mérite de cette feuille.

Note du temps.

MARIGNY (de), *nom patrimonial* [Jacques CHARPENTIER DE MARIGNY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Marigny*.

MARIGNY (de), *nom nobiliaire* [l'abbé AUGIER DE MARIGNY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Marigny*.

MARIN (UN), *pseudon.* [Fr.-Eug. GARAY DE MONGLAVE].

Histoire des missionnaires dans le Midi de la France. Lettres d' — à un hussard. Paris, Plancher, 1819, in-8 de 120 pages, avec une gravure. [4553]

Ce volume ayant obtenu du succès, le libraire Plancher fit faire un deuxième et un troisième volumes, qui parurent sous le titre d'*Histoire des missionnaires dans le Midi et l'Ouest de la France; Lettres d'un marin à un hussard* (1820, 2 vol. in-8). Mais M. Garay de Monglave, parti pour le Portugal à la fin de 1819, est étranger à ces deux derniers volumes.

MARIOLLES (le sieur de), docteur en théologie, *pseudonyme* [le P. CHADUC, de l'Oratoire].

Traité de la nature de l'usure, où est réfuté le titre du sieur Du Tertre [Jacques Thorentier, de l'Oratoire]. Avignon, 1675, in-12. [4554]

Voy. le n° 2123.

MARION DE LORME. Voy. LORME (Marion de).

MARIVAUX (de), *nom nobiliaire* [Pierre CARLET DE CHAM-

BLAIN DE MARIVAUX]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Marivaux.*

MARLÈS, *nom abrév.* (1). [LACROIX DE MARLÈS] C'est sous le nom de *Lacroix de Marlès* que cet écrivain débuta en littérature, en 1824, nom qu'il conserva jusqu'en 1830. Depuis il n'a rien fait imprimer qui ne portât le simple nom de *Marlès*. Pour la liste de ses ouvrages, antérieurs à 1830, voy. « la France littéraire » à *Lacroix de Marlès*. Dans notre supplément nous aurons occasion de parler d'un livre traduit de l'espagnol par lui, celui de Jos. de Condé, « l'Histoire de la domination des Maures en Espagne et en Portugal », véritable mystification historique comme celle de l'un de ses compatriotes Michel de LUNA. (Voy. le n. 12.)

MARLINSKY, *pseudon.* [Alexandre BEZTOUGEF, littérateur russe, tué en duel, au Caucase, en 1837].

Ammalat Beg. Histoire caucasienne (Traduit du russe). Paris, Lecointe et Pougin; Legrand et Bergounioux, 1836, in-8. [4555]

Faisant partie d'une « collection de romans russes ». S. P. de M.

MARMONTEL, *apocryphe* [Mme de MARNÉSIA].

« Lettres amoureuses de Julie et d'Ovide, par —, et les Réponses d'Ovide à Julie (par *Cailleau*). Paris, an V (1797), in-12. [4556]

Les *Lettres de Julie à Ovide*, avant d'être imprimées sous le nom de Marmontel, l'avaient déjà été sous le voile de l'anonyme. Rome (Paris), 1753, in-12, et dans différents recueils, notamment dans celui de Cailleau, intitulé : *Lettres de tendresse*, etc., et sous le titre de *Lettres galantes de Julie à Ovide*, par M. M***. Paris, Bastien, 1774, in-12.

MAROT (Clément), *pseudonyme* (2) [de SENECÉ].

Lettre de — à M. de ***, touchant l'arrivée de Lully aux Champs-Élysées. Cologne, Marteau, 1688, in-12. [4557]

MAROTTE (Siméon), *pseudonyme* [MUYS, chanoine de Soissons et professeur d'hébreu au collége royal, né en 1587, mort en 1644]. On ne cite aucun ouvrage imprimé de ce savant.

VERGNIAUD-ROMAGNESI, *Indicateur Orléanais.*

---

(1) Ou peut-être anobli. Le nom de *Marlès* ne serait-il pas une corruption de *Marle* (Aisne), ou de *Marlhès* (Loire)? et notre auteur ne se nommerait-il pas tout *vilainement*, *Lacroix*.

(2) Cl. Marot est mort dans l'indigence, en 1544, à 50 ans; donc il ne peut être l'auteur d'un écrit imprimé en 1688.

MARS (mademoiselle), l'une des gloires de la Comédie-Française, *nom théatral* [mademoiselle SALVETAT, fille naturelle de Jeanne-Marguerite Salvetat et de Jacques-Marie Boutet (depuis artiste dramatique sous le nom de Monvel].

Ces renseignements sont établis dans un procès dont les journaux d'avril 1849 ont rendu compte, et que nous résumons ici d'après l'un d'eux.

Le tribunal civil de la Seine était saisi ces jours derniers d'une demande des héritiers Salvetat contre M. Bronner, fils naturel et héritier de mademoiselle Mars. La célèbre actrice avait été baptisée à la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, le 10 février 1779, sous les noms d'Anne-Françoise-Hippolyte, fille du sieur Jacques-Marie Boutet, bourgeois de Paris, et de Jeanne-Marguerite Salvetat, son épouse. L'avocat de M. Bronner a produit un acte de mariage contracté à Stockholm, en 1786, entre Boutet de Monvel et une demoiselle Leriche de Cléricourt. Il a dit qu'il y avait eu, en effet, un projet de mariage entre le tragédien Monvel et mademoiselle Salvetat, mais qu'il n'avait pas été donné suite à ce projet; qu'aucun doute ne pouvait s'élever à cet égard, puisque, à la requête du fils de mademoiselle Mars, un jugement avait rectifié l'acte de naissance de sa mère, et lui avait fait restituer la qualité d'enfant naturel de la dame Salvetat et de Monvel.

Le tribunal a débouté les héritiers Salvetat de leur demande.

MARSAY (L. de), *pseudonyme* [Albert-André de LA FIZELIÈRE], auteur d'articles dans « la Tribune dramatique ».

MARSEILLAIS (UN), *auteur déguisé* [le marquis de MONTGRAND, maire de Marseille].

Lettre au maréchal Masséna. Marseille, de l'impr. de Ricard, 1816, in-8 de 36 pages. [4558]

C'est une réplique à un mémoire justificatif publié par le maréchal à l'occasion d'une dénonciation contre lui, faite à la chambre, en 1815, par le parti de l'ancien régime.

Le mémoire du maréchal avait été publié sous ce titre : *Mémoire sur les évènements qui ont eu lieu en Provence pendant les mois de mars et d'avril* 1815, suivi de pièces justificatives et d'une carte géographique. 1re et 2e édit. Paris, de l'impr. de Fain, 1816, in-8 de 96 pages. — La première édition ne fut pas destinée au commerce.

La *Lettre d'un Marseillais* ne fut pas la seule pièce publiée contre le maréchal par le parti de l'ancien régime. Nous connaissons encore :

1° « Réponse des Marseillais au Mémoire prétendu justificatif de M. le maréchal de Masséna ». Marseille, de l'impr. de Dubié, 1816, in-8 de 140 pages.

2° « Première, seconde et dernière Massénaire, servant de réplique au Mémoire justificatif du prince d'Essling, maréchal Masséna. Paris, de l'impr. de Ricard, 1816, 2 parties in-8. — Nous ne connaissons que la seconde et dernière « Massénaire », formant 52 pages.

MARSEILLE-CIVRY (le comte de) (1).

I. Bruxelles et la Belgique à propos des fêtes de septembre 1848., (Poème). Bruxelles, C. Muquardt, 1849, in-8 de 16 pages, 50 c. [4559]

II. Premier (le) roi des Belges, poème historique, dédié à la garde civique et à l'armée. Bruxelles, Ch. Muquardt, 1849, in-8 de 32 pages, 60 c. [4560]

MARSEILLE-CIVRY (madame la comtesse de), femme du précédent.

Salon belge (le), journal des dames et des demoiselles, publié sous la direction de madame la comtesse de M... C... Première année 1849. Bruxelles, Ch. Muquardt, 1849, 12 numéros de 32 pages in-8 avec lithogr., gravures de modes et modèles. [4561]

MARSILIUS BRUNCK, docteur en philosophie de l'université de Heidelberg, *auteur supposé* [le baron Fr.-Aug-Fréd.-Thom. de REIFFENBERG].

Dimanche (le), récits de — recueillis par le baron de *Reiffenberg*. Bruxelles, Hauman et Comp., 1834, 2 vol. in-18 [6 fr.] — Le Lundi, nouveaux récits de —. Bruxelles, les mêmes, 1835, in-18 [3 fr.]. [4562]

MARSILLY (Paul-Antoine de), *traducteur pseudonyme.*

I. Homélies ou Sermons de saint *Jean-Chrysostôme* sur l'évangile de saint Mathieu, traduites du grec (par *Le Maître de Sacy* et *Nic. Fontaine*). Paris, 1665, 3 vol. in-4; 1693, 3 vol. in-8. [4563]

II. Abrégé de saint *Jean Chrysostôme*, sur le Nouveau Testament (par *Le Maître de Sacy* et *Nicolas Fontaine*) avec le texte du Nouveau Testament, de la traduction de Mons. Paris, Pierre Le Petit, 1670, 2 vol. in-8. [4564]

III. Imitation (de l') de J.-C., traduction nouvelle (par l'abbé *Prévost*, chanoine de Melun). Paris, André Pralard, 1694, in-12; 1706, pet. in-12. [4565]

L'abbé de Saint-Léger a trouvé le nom de Prévost écrit par un contem-

---

(1) On prétend que c'est le nom de sa mère qui épousa un médecin appelé BERTRAND, dont elle est veuve, et qui donna le jour à monsieur le comte. Il a épousé une jeune dame qui se fait appeler *Son Altesse royale la princesse Wilhelmine de Brunswick*, et qui est fille d'une actrice de Londres. Ces jeunes gens, d'ailleurs fort estimables, publièrent à Bruxelles, où ils se sont réfugiés après Février 1848, le « Salon belge, journal des dames et des demoiselles » (mensuel), gr. in-8 à 2 col., fig. DE RG.

porain sur l'ouvrage de Jacques Boileau, intitulé : *Marcelli Ancyrani Disquisitiones duæ de residentiâ canonicorum*, etc. Paris. 1695, in-8.

IV. Pastoral (le) de saint *Grégoire-le-Grand*, du ministère et des devoirs des pasteurs, traduction nouvelle (par l'abbé *Prévost*). Paris, Pralard, 1694, et Paris, Savoye, 1739, in-12. [4566]

MARTANGES (de), *nom nobiliaire* [BONNET DE MARTANGES]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Martanges*.

MARTEL, *pseudonyme* [L.-Stan. FRÉRON fils].

Orateur (l') du peuple. In-8. [4567]

Ce journal commença vers le mois de décembre 1789, et a été continué jusqu'au n° 15 du tome 7. L'auteur, ayant été décrété de prise de corps par suite de la fameuse journée du 17 juillet 1791, fut obligé de se cacher. Alors la rédaction de son journal fut confiée à M. Jean-Baptiste LABENETTE, qui n'a cessé d'y travailler qu'au n° 18 du tome 14. Quelque temps après la mort de Robespierre, Fréron reprit son journal, qu'il cota tome 7, ayant ainsi l'air de désavouer ce qu'avait fait son continuateur. Cette reprise a cessé avec les premiers numéros du tome 8. On attribue à M. DUSSAULT la presque totalité des articles qui la composent.

A. A. B—R.

MARTIGNAC (de), *nom nobiliaire* [ALGAY DE MARTIGNAC], l'un des ministres les plus distingués du règne de Charles X.

Esope chez Xantus, comédie-vaudeville en un acte. Paris, au magasin de pièces de théâtre, 1801, in-8. [4568]

Cette pièce n'est point de M. de Martignac, quoiqu'il fût dans le cas de la faire, et qu'il en ait fait une autre treize ans plus tard. Il avait été presque obligé de donner son nom à *Esope chez Xantus* que son auteur avait abandonnée immédiatement après sa réception au théâtre, par suite d'un départ précipité de Paris : Le véritable auteur de cette pièce est G.-P. TARENNE DE LAVAL, ancien collègue de Napoléon à l'école de Brienne, plus tard, ingénieur du roi. Il avait voulu mettre sur la scène française les mœurs domestiques des Grecs. Nous tenons ces détails de M. Tarenne de Laval lui-même, qui n'a jamais songé à réclamer la paternité de sa pièce.

L'auteur d'*Ésope chez Xantus* entra dans les ordres à un âge avancé, fut nommé aumônier des carabiniers de la garde sous Charles X, et est mort prêtre habitué de Saint-Louis en l'Ile, le 7 juin 1847.

MARTIN (J.), *auteur déguisé* [J.-Martin BAROUILLET].

Avec *Cuvelier de Trie* : le Faux ami, comédie en un acte et en vers. Paris, Barba, 1810, in-8. [4569]

Barouillet est encore de trois ou quatre autres pièces composées en société du même collaborateur, mais elles portent son véritable nom.

MARTIN, *pseudon.* (1) [Charles LUCAS], l'un des rédacteurs du journal « la Presse ».

MARTINELLI, *auteur fictif* d'un nouveau Dictionnaire de poche français-italien, etc., abrégé de celui d'Alberti, plusieurs fois réimprimé depuis la fin du XVIIIe siècle (Voy. la « France littéraire » à *Martinelli*). Le libraire possesseur d'un manuscrit, M. Bossange père, n'y voyant point de nom d'auteur, et voulant en mettre un, trouva plaisant de lui donner l'un des siens, et de Martin il forma Martinelli.

MARTINEY (Léon), *pseudon.* [Victor LEFLOCQ], l'un des rédacteurs du « Journal du Notariat ».

I. Une coquette. Paris, Hipp. Souverain, 1836, in-8, avec une gravure, 7 fr. 50 c. [4570]

II. Mort (la) du duc d'Orléans (13 juillet 1842), dithyrambe. Paris, Pinard, 1842, in-8 de 16 pages. [4571]

III. Caboche, ou le Peuple sous Charles VI, poëme tragique en cinq actes, avec prologue; suivi d'Études historiques sur le règne de Charles VI, sur les mœurs, les coutumes, les usages, etc., et sur les actions du peuple de 1793, rapprochées des actions du peuple du XVe siècle. Paris, Potelet, 1842, in-8, 7 fr. 50 c. [4572]

MARTINI, *pseudon.* [J.-P.-E. SCHWARTZENDORF], célèbre compositeur allemand, mort le 14 février 1816. Il était fixé à Paris depuis 1764.

MARVIELLES (de), chevalier de l'ordre de Saint-Louis, *pseudon.* [l'abbé Claude de MAROLLES, ex-jésuite].

Mélanges et Fragments poétiques, en français et en latin (publiés par l'abbé de *Grillemont*, prieur de Noizai). Paris, Berton, 1777, in-12. [4573]

Suivant une note manuscrite de l'abbé de Saint-Léger, le nom de « Marvielles » est un masque dont s'est couvert l'abbé Claude DE MAROLLES, ex-jésuite, et petit-neveu du fécond traducteur de ce nom, abbé de Villeloin. Claude de Marolles, ajoute l'abbé de Saint-Léger, mort à Paris le

---

(1) Le nom de Martin est si répandu que, pour se distinguer les uns des autres, beaucoup de personnes qui le portent ont été obligées d'y ajouter des superfétations. Signaler toutes ces adjonctions serait long et sans utilité. Nous ne citerons qu'un seul exemple entre tant d'autres. Deux frères *Martin* exercent dans ce moment la médecine à Paris : l'un se fait appeler *Martin-Baron* et l'autre *Martin-Solon*.

15 mai 1792, brûlé dans son lit, où il avait la mauvaise habitude de lire avant que de s'endormir, a prêché avec succès. Ses sermons, imprimés à Paris, chez Crapart, en 1786, 2 vol. in-12, sont estimés.

Les auteurs du « Dictionnaire historique » de Caen et Lyon ont inséré dans leurs éditions de 1779, 1786, 1789, et 1804, un article de M. de Marvielles, qui leur a été communiqué.

L'ex-jésuite Feller n'a pas mis cet article dans les deux éditions du « Dictionnaire historique » qu'il a publiées à Liége en 1781 et en 1797. Cette suppression me fait regarder comme vraie l'anecdote rapportée par l'abbé de Saint-Léger. Cependant la lecture des « Mélanges » me porte à croire que M. de Marvielles n'est pas tout-à-fait un être imaginaire. Une note de la page 38 nous apprend que la chanson par laquelle cette page commence a été insérée dans un « Mercure » de l'année 1735. Le P. de Marolles devait être bien jeune à cette époque. D'un autre côté, à la page 123, le P. de Marolles est désigné par les lettres initiales de son nom et de sa profession, comme l'auteur des deux pièces, l'une française et l'autre latine, qui terminent le volume.

MARVILLE (Philippe de), *pseudon.* [LÉTANG, frère du lieutenant-général de ce nom, longtemps employé au ministère des travaux publics (1)].

I. Etienne, ou l'Echelle du mal; mœurs du XIX[e] siècle. Paris, Roux, 1839, 2 vol. in-8, 15 fr. [4574]

II. Avec M. *Auguste Lefranc :* Si nos femmes savaient! comédie-vaudeville en un acte. Représentée sur le théâtre des Variétés, le 21 décembre 1840. Paris, Henriot, 1840, in-8, 30 c. [4575]

Formant le n° 147 du « Répertoire dramatique ».

III. Suzanne de Croissy, comédie-vaudeville en un acte. Représentée sur le théâtre du Gymnase dramatique, le 30 novembre 1847. Paris, Tresse, 1847, 1848, in-8. [4576]

Faisant partie de la « France dramatique au XIX[e] siècle ».

MARY LAFON, de Montauban.

Histoire politique, religieuse et littéraire du midi de la France. Paris, Maffre-Capin, 1841-44, 4 vol. in-8, 32 fr. [4577]

Un fragment, assez considérable, de ce livre a été imprimé à part sous ce titre :

« Tableau historique et comparatif de la langue parlée dans le midi de la France, et connu sous le nom de langue romano-provençale ». Paris, René, 1841, in-8 de 56 pages. — Autre édition, sous ce titre : « Ta-

---

(1) M. Goizet, dans sa table générale du Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, a voulu voir dans le nom de *Marville* le véritable nom de M. Louis-Emmanuel Gonzalez.

bleau historique et littéraire »..... Paris, Maffre-Capin, 1842, in-18 de 342 pages, 3 fr. 50 c.

Or il a été démontré que ce fragment n'était que la réimpression textuelle de la « Bibliographie des patois », de M. PIERQUIN DE GEMBLOUX.

Il existe dans les archives de la Société des gens de lettres un rapport sur le plagiat de M. Mary-Lafon, et un jugement.

Mary-Lafon n'en a pas moins réclamé le prix Gobert pour son « Histoire du midi » dans une « Lettre à M. Guignaut, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, de l'impr. de Duverger, 1844, in-8 de 24 pages.

MASERS DE LA TUDE. Voy. LA TUDE.

MASSEVILLE (de), *nom nobiliaire* [Louis LEVAVASSEUR DE MASSEVILLE]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez la « France littéraire », à *Masseville*.

MASSEY DE TYRONE (P.), avocat à la cour roy., *apocr.* [PELLET, d'Epinal].

Deux (les) écoles, ou Essais satyriques sur quelques illustres modernes. Paris, Thoisnier-Desplaces, 1829, in-18, 4 fr. [4578]

Pellet avait confié le manuscrit de cet ouvrage à Massey de Tyrone lors d'un séjour que ce dernier fit à Épinal : il devait s'enquérir à Paris d'un éditeur ; mais notre avocat trouva plus convenable de s'en emparer, et de le publier sous son nom, enlevant ainsi gloire et profit au véritable auteur. Il y a eu procès à ce sujet.

MASSIEU (madame de), *pseud.* [Mademoiselle Victoire Massiette, depuis Mme CHIRAT].

Vraie (la) politesse, à l'usage des maisons d'éducation. Paris, Sagnier et Bray, 1846, in-18, 80 c. [4579]

Cette dame a publié vers la même époque, sans y mettre aucun nom, quelques opuscules ascétiques, tels que les *Litanies de la Sainte-Vierge*, 18 pages in-18, avec encadrement de vignettes; les *Litanies du saint nom de Jésus*, méditées devant le très-saint Sacrement. Dédiées aux associés de l'adoration perpétuelle. In-18 de 88 pages, avec encadrement de vignettes; *Prière à Notre-Dame d'Espérance*, etc.

MASSALIA DE SANCTO LUPO (Alexius à), *pseudon.* [Cl. SALMASIUS].

Diatriba de mutuo, non esse alienationem adversùs Coprianum quemdam juris doctorem (Cyprianum Regnerum, Jurisconsultum Batavum). Lugduni Batavorum, 1640, in-8. [4580]

MASSÉ (Jacques), *pseudon.* [Simon TYSSOT DE PATOT].

Voyages et aventures de —. Bordeaux, l'Aveugle; Cologne, 1710, in-8 et in-12. [4581]

MASSILLAN (de), *nom seigneurial* [MATHEY DE MASSILLAN]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Mathey de Massillan*.

MASSILLON (J.-R.), évêque de Clermont. *Ouvrages qui lui sont faussement attribués :*

I. Maximes sur le ministère de la chaire. (Par le P. *Gaichès*, de l'Oratoire). (Nouv. édition). Paris, 1729, in-12. [4582]

La première édition, Paris, 1711, in-12, est simplement anonyme : ce n'est que celle que nous citons qui porte le nom de Massillon.

Cet excellent ouvrage a été désavoué par Massillon en le louant. Il a été réimprimé, en 1739, par les soins de l'abbé DE LAVARDE, sur un exemplaire que l'auteur avait revu avec soin, et augmenté avant sa mort. Les maximes sont suivies, dans cette dernière édition, de onze discours académiques. Elles ont encore été réimprimées en l'an XII (1804), par les soins de M. DUBROCA, avec les « Dialogues de Fénelon sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier ».

II. Mémoires de la minorité de Louis XV ; publiés par M. *Soulavie* l'aîné, ancien ministre de la République près de celles de Genève et du Valais. Paris, 1790, 1792. — Paris, F. Buisson, 1805, in-8 et in-12. [4583]

Ces Mémoires passent généralement pour un ouvrage supposé ; ils offrent des traits hasardés et des expressions inconvenantes, non moins indignes de l'orateur que du prélat.

MASSON (J.-B.), libraire à Paris, *apocr.* [P.-C.-V. BOISTE].

Dictionnaire (petit) de l'Académie française, ou Abrégé de la cinquième édition du Dictionnaire de l'Académie, auquel on a joint la prononciation d'après les meilleures autorités, et en tête duquel ont été placés les Éléments de la grammaire française de *Lhomond*. Paris, Bossange, Masson et Besson, vers 1800, 2 vol. in-16. [4584]

Ce petit Dictionnaire a été souvent réimprimé : une édition publiée, en 1829, porte le chiffre de la 22e.

C'est de l'un des premiers éditeurs de ce Dictionnaire, M. Bossange père, que nous tenons qu'il a été rédigé par Boiste : ce dernier n'ayant pas voulu y mettre son nom, l'associé de M. Bossange y mit le sien.

MASSON (Michel), *nom littéraire* [Auguste-Michel-Benoît GAUDICHOT-MASSON], littérateur, né le 31 juillet 1800. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Masson*.

MASSY (Eugène de), *pseudon.* [Napoléon LANDAIS, auteur sous

son véritable nom de quelques romans et surtout du Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français].

Fille (la) d'un ouvrier. Paris, Schwartz et Gagnot, 1836, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [4585]

MASUCCIO SALERNITANO, *plagiaire* [Jean CHAPELAIN, poète du XIII[e] siècle].

Fabliau, ou plaisant Discours du secrétaire de Clugny. [4586]

Masuccio Salernitano n'a fait que copier ce fabliau, dont il a fait la première de ses cinquante nouvelles. L'auteur anonyme des « Comptes du monde adventureux » l'a repris à son tour; et, pour mieux déguiser son emprunt, il en a fait la vingt-troisième des siennes.

NODIER, *Questions de littérature légale.*

MATAGRABOLISEUR (UN) (1), *pseudon.* [Lambert-Ferdinand-Joseph VAN DEN ZANDE].

Fanfreluches poétiques. Avec cette épigraphe: Homini bono dedit Deus lætitiam, Eccles., II, 26 (Dédiées à M. Louis-Auguste Gruyer). Paris, Firmin Didot, 1845, in-12 carré, de xvj, 342 et 3 pages, plus un supplément intitulé: Quatre Epîtres, par un matagraboliseur, 23 pages, et des cartons pour les pages 21-22, 67-68, 83-84, 127 et 128, 177 et 178. [4587]

Contes, Fables, Poésies diverses, Chansons et Épîtres.

L'auteur de ces poésies est M. Van Den Zande, Belge, resté, depuis 1815, au service de France, où il a rempli des fonctions élevées dans l'administration des douanes. Petit-neveu littéraire de Jean de La Fontaine, et, je crois, aussi de Grécourt (2), professant sur la pudeur littéraire la doctrine facile de Bayle et ayant toujours aimé les vers à la passion; il ne se livra à son goût qu'en cachette, tant qu'il fut en place. En effet, s'il avait été convaincu de faire des vers il était perdu. Comment peut-on être capable de signer des circulaires et des quittances si on a autant d'esprit que Collé ou Désaugiers? Il osa cependant confier alors à la presse le joli conte des « Deux Cousins » (3), mais depuis qu'il a pris sa retraite, il s'est donné plus large carrière et a recueilli les fruits de ses délassements. Cependant, par

(1) Diseur de riens. Il est difficile de dire avec plus d'esprit que ne l'a fait M. Van Den Zande, les riens charmants qu'il nous raconte.

(2) Cette filiation qu'établit ici le critique est une distraction, car l'auteur dit positivement dans sa Lettre à M. Gruyer, page VIIJ : *Vergier et Grécourt, que je n'aime guère.....* Or, on ne s'attache point à imiter ceux qu'on n'aime pas.

(3) (Bruxelles, Delemer. 1820). in-32 de 22 pages.

une sorte de déférence administrative, en s'avouant poète, il ne l'a dit que très bas et ne s'est pas donné une publicité complète. Son recueil, qui n'a pas été destiné au commerce, n'a été tiré qu'à cent exemplaires.

REIFFENBERG, *Bulletin du Bibliophile belge*, t. III, p. 369.

L'auteur prépare dans ce moment une seconde édition, considérablement augmentée et qui formera 2 vol.

M. Van Den Zande a publié depuis un autre charmant volume ; c'est un recueil de *Fables*. Paris, typogr. de F. Didot frères, 1849, in-12 carré, de VIIJ et 328 pages. Ce recueil dédié à M. le baron de Stassart, renferme 150 fables, dont quatorze avaient déjà été imprimées dans les *Fanfreluches*.

Ce dernier volume imprimé comme le précédent, avec luxe, n'a été tiré qu'à 200 exemplaires, et comme le précédent aussi, n'a pas été destiné au commerce. Nous possédons l'un et l'autre.

MATHANASIUS (le doct. Chrysostôme), *pseudon*. [SAINT-HYACINTHE].

Chef-d'œuvre (le) d'un Inconnu, poëme, avec des remarques savantes, par le docteur Chrysostôme Mathanasius (*Saint-Hyacinthe*, aidé de *s'Gravesande*, *Sallengre*, *Prosper Marchand* et autres), avec une Dissertation sur Homère et sur Chapelain (par *Van Effen*). La Haye, 1714, in-8. — Quatrième édition, revue, augmentée et diminuée. La Haye, P. Husson, 1716, in-8. — Sixième édition, avec de nouvelles augmentations. La Haye, P. Husson, 1732, 2 vol. in-8. — Nouvelle édition, avec de nouvelles notes et une Notice sur la vie et les ouvrages de saint Hyacinthe, par *Leschevin*. Paris, imprimerie bibliographique, an XIV (1806), 2 vol. in-8. [4588]

Voyez dans le « Magasin encyclopédique », cinquième année, tome II, page 77, une excellente dissertation de Chardon de la Rochette sur la quatrième édition de cet ouvrage.

Il existe une critique de cet ouvrage, sous le titre de « Anti-Mathanase, ou Critique du Chef-d'œuvre d'un inconnu ». Utrecht, 1727, in-12.

Ce pseudonyme de Mathanasius a été souvent pris, et nous allons citer quelques ouvrages satyriques qui ont été publiés sous ce nom.

1° Relation de ce qui s'est passé au sujet de messire Mathanasius (Mirabaud) à l'Académie française [par l'abbé DESFONTAINES). Paris, 1721, in-12. Douteux.

Voyez « le Chef-d'œuvre d'un inconnu » avec des notes, par Leschevin, Paris, 1807, in-8, tome II, page 515. Cette Relation dans les dernières éditions du Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits (par l'abbé Desfontaines), avec l'Éloge historique de Pantalon-Phœbus, etc. (par Bel). Paris, Lottin, 1726, 1727 ; Amsterdam, Arkstée et Merkus, 1728, 1750, in-12.

2° Chanson d'un inconnu, nouvellement découverte et mise au jour, avec des remarques critiques, etc., par le docteur Christophe Mathanasius, sur l'air des pendus, ou Histoire véritable et remarquable, arrivée à l'endroit d'un R. P. de la compagnie de Jésus (le P. Couvrigny (par Nicolas Jouin). Turin (Rouen), Alétophile, 1732, in-12.

Réimpr. depuis avec des augmentations, sous ce titre : « Mœurs des jésuites, leur conduite sacrilége dans le tribunal de la pénitence, avec des remarques critiques, etc. Turin, Alétophile, 1756, in-12.

3° Voyages de Mathanasius à la tour de son église, pour voir le congrès des antipodes, ou les Effets de son admirable télescope politique, écrits par un ancien diplomate, clerc d'ambassade, à tous les congrès de l'Univers. Paris, Delaforest, 1828, in-8 de 200 pages.

MATHÉMATICIEN (UN), *auteur déguisé* [l'abbé DEIDIER].

Lettre d' — à un abbé, où l'on prouve que la matière n'est pas divisible à l'infini. Paris, 1737, in-12. [4589]

MATHIAS, *auteur déguisé* [Mathias MORISOT], auteur dramatique.

Avec MM. *Boullé* et *E.-F. Varez :* l'Inconnu, ou les Mystères, mélodrame en trois actes. Paris, Pollet, 1822, in-8, 1 fr. [4590]

MATHIAS DE SAINT-JEAN (le P.), *nom de religion.* Voy. HABITANT DE NANTES (UN).

MATHIEU (le compère), *pseudon.* [MERCIER, de Compiègne].

Lubies théologiques, ouvrage posthume du —. Paris, Mercier, 1798, in-8. [4591]

On sait que le roman philosophique intitulé « le Compère Mathieu » est de l'abbé Du Laurens.

MATHIEU (le bonhomme Isaac), *pseudonyme* [CROMELIN].

Mes Radotages, ou l'Art de tuer le temps. Paris, Déterville, 1809, 2 vol. in-12. [4592]

L'auteur, âgé de quatre-vingt-trois ans, résidait à Saint-Quentin, en 1812.

MATILDA (Rosa), *pseudon.* [Mistriss BYRNE], auteur de quelques romans publiés sous ce nom d'emprunt, et qui ont été traduits en français.

MATON DE LA VARENNE, *imposteur littéraire* [MOUFLE D'ANGERVILLE].

Siècle (le) de Louis XV, contenant les événements qui ont eu

lieu en France et dans le reste de l'Europe, pendant les cinquante-neuf années du règne de ce monarque; ouvrage posthume d'*Arnoux Laffrey* (publié par *Maton de la Varenne*). Paris, Gueffier, 1796, 2 vol. in-8. [4593]

Cet ouvrage n'est autre chose que la « Vie privée de Louis XV » abrégée par Maton de La Varenne. Cet imposteur n'a pas eu honte d'avancer dans sa préface que Laffrey avait publié cette « Vie privée » en 1781, tandis qu'il est de notoriété publique que l'ouvrage est de MOUFLE D'ANGERVILLE, avocat. A. A. B—R.

MATHÉUS (Claude), cultivateur, *pseudon.* [le vicomte Emmanuel D'HARCOURT, alors député de Seine-et-Marne].

I. Nouveau (le) riche et le bourgeois de Paris, ou l'Élection d'un remplaçant en 1820, 1830 ou 1840, roman politique à l'usage de MM. les électeurs du département de la Seine. Paris, Deschamps, 1818, in-8. — III° édit. Paris, le même, 1819, in-8 de 148 pages. [4594]

II. Niaiseries (les) de la « Minerve » dite française, mises au grand jour pour servir aux progrès des lumières. Ire et IIe livraisons. Paris, Delaunay, et Pélicier, 1819, 2 numéros in-8 chacun de 48 pag. 2 fr. 50 c. [4595]

MATUGÈNE DE KERALIO (A.-F.), neveu du général Moreau, chirurgien de marine, *pseudon.* [A.-P.-F. MÉNÉGAULT, de Gentilly].

Voyage dans l'Afrique et les deux Indes pendant les années 1809 à 1812, avec des observations sur l'état actuel, les mœurs, les usages de ce pays, et des particularités historiques sur le prince Juda, Liniers, Christophe, Péthion, Miranda et les fils de Typpo-Saëb. Paris, A. Eymery, 1814, 2 vol. in-12, 5 fr. [4596]

MAUBERT DE GOUVEST (J.-Henri), *apocryphe* [Charles GUISCHARDT].

Mémoires militaires sur les Anciens, recueillis et mis en ordre par *Maubert de Gouvest* (ou plutôt tirés des Mémoires de *Charles Guischardt* sur les Grecs et les Romains). La Haye, 1762, 2 vol. in-8. [4597]

Il est bien vrai que Maubert a fait imprimer ces deux volumes en 1760, à l'Imprimerie royale de Bruxelles, dont il était alors le directeur; mais il devait ajouter un troisième volume sur les modernes. L'ouvrage était resté dans l'imprimerie, sans titre et sans préface; les créanciers de Maubert s'emparèrent des deux volumes : on leur en vola mille exemplaires

sur les trois mille qui avaient été tirés; ce qui donna lieu à une double publication d'une même édition.

Mille exemplaires parurent avec un avertissement de la façon de CHEVRIER, ennemi particulier de Maubert. Le perfide éditeur annonça que c'était une édition différente de celle de Bruxelles. Les autres exemplaires portent Amsterdam sur le frontispice. A. A. B.-R.

MAUBREUIL (de), *nom nobiliaire* [Marie-Armand GUERRI DE MAUBREUIL, marquis D'ORSVAULT]. Pour la liste de ses écrits, voyez la « France littéraire », à *Maubreuil*.

MAUCROIX (de), *apocryphe* [l'abbé D'OLIVET].

Œuvres posthumes de M. — (contenant, entre autres articles, la traduction des quatres Philippiques de *Démosthènes*, par l'abbé *d'Olivet*). Paris, Jacques Estienne, 1710, in-12. [4598]

Les manuscrits de l'abbé de Maucroix ayant été confiés à l'abbé d'Olivet, celui-ci les trouva si imparfaits, qu'il ne conserva pas une de ses phrases, pas un seul de ses tours.

Ce volume a été reproduit sous le titre suivant : Traductions diverses pour former le goût de l'éloquence sur les modèles de l'Antiquité, publiées (par l'abbé *d'Olivet*) ci-devant, sous le titre « d'Œuvres posthumes de M. de Maucroix ». Paris, Jacques Étienne, 1712, in-12. A. A. B-R.

MAUDUIT (l'abbé), *pseudonyme* [VOLTAIRE].

I. Anecdote (première) sur Bélisaire. 1767. [4599]

Tel est le titre de cet opuscule dans les « Pièces relatives à Bélisaire » premier cahier). Il porte pour nom d'auteur : l'abbé Mauduit, qui prie qu'on ne le nomme pas.

II. Seconde Anecdote sur Bélisaire. 1767. [4600]

Peu de temps après la publication de cet écrit on rassembla ce qui avait été imprimé de plus saillant sur la décision de la Sorbonne, sous ce titre : Pièces relatives à « Bélisaire » (par VOLTAIRE), sous le nom de l'abbé Mauduit, par TURGOT, sous le nom d'un bachelier ubiquiste, et par (MARMONTEL). 1767, in-8 et in-12.

Il ne faut pas confondre ce recueil avec celui qui a pour titre : « Pièces relatives à l'examen du Bélisaire », publiées par l'abbé de Legge, prêtre du diocèse de Rennes. 1768, in-12.

Nous avons trouvé attribuée à Voltaire une « Lettre à M...., sur Bélisaire », 1768, in-12; mais cette Lettre ne se trouve point dans le Voltaire de M. Beuchot, et dès lors on peut la considérer comme n'étant pas de celui à qui elle est attribuée; à moins, pourtant, qu'en 1788, elle n'ait été reproduite sous un autre titre.

MAUDUIT (l'abbé), *pseudon*. [Marie-Joseph CHÉNIER].

Miracles (les), ou la Grâce de Dieu, conte dévot. Paris, Dabin, an X (1802), in-8 de 32 pages. [4601]

Il parut dans la même année une quatrième édition de cet opuscule, augmentée du « Maître italien », nouvelle.

MAUDUIT-LARIVE (J.-M.), acteur du Théâtre-Français, etc., *apocryphe* [J.-L.-Melch. PORTHMANN, imprimeur].

Thama, ou le Sauvage civilisé, histoire d'un Taïtien, par M. *Mauduit-Larive* (ouvrage entièrement refondu et publié par Porthmann). Paris, de l'impr. de Porthmann, 1812, 2 vol. in-12. [4602]

MAUGENET (Clémence), *pseudon*. [A.-P.-F. MÉNÉGAULT, de Gentilly].

I. Chant (le) d'un solitaire, essai poétique sur le mariage de S. A. R. Mgr le duc de Berri avec S. A. R. la princesse Caroline des Deux-Siciles. Paris, Germain Mathiot, 1816, in-8 de 24 pages. [4603]

II. Impiété (l'), ou les Philosophistes, essai poétique en huit chants, avec des notes; dédié au Roi. Par P.-A.-F. M. C., et publié au bénéfice de trois familles malheureuses. Paris, Domère; l'Éditeur, 1821, in-8, 5 fr. — Seconde édition. Paris, Le Normant; l'Éditeur, 1821, in-8, 3 fr., et sur papier vélin, 6 fr. [4604]

Les deux dernières lettres sont les initiales des noms Maugenet Clémence. Ainsi que l'on peut le remarquer, le nom de Maugenet est l'anagramme de Ménégault.

MAUGUIN (G.), *apocryphe* [le P. QUATREMAIRE, bénédictin].

Vindiciæ prædestinationis et gratiæ, seu veterum auctorum qui IX sæculo de prædestinatione et gratiâ scripserunt, opera. Parisiis, 1650, 2 vol. in-4. [4605]

On assure que le véritable auteur de cet ouvrage est le P. QUATREMAIRE, bénédictin. La « Gotteschalcanæ controversiæ historica et chronol. synopsis », ainsi que la Préface, sont de l'abbé de BOURZEIS.

A. A. B—R.

MAULE (Clovis de), *pseudonyme* [Amédée de BAST].

Ducs (les) d'Alençon. Paris, rue des Grands-Augustins, n° 1, 1844, in-8 de 36 pages. [4606]

MAULÉON (de), *apocryphe* [VOLTAIRE].

Lettre à M. l'évêque d'Annecy (Biord). Juin 1769. [4607]

Cette Lettre est bien de Voltaire; mais elle fut signée et adressée à l'évêque d'Annecy par M. de Mauléon, qui avait longtemps servi dans le régiment du roi, et l'avait commandé en plusieurs occasions. Cet officier était cousin-germain de M. de Voltaire. (*Note de Wagnière.*)

MAUNY DE MORNAY, *pseudon.* [Stéphane FLACHAT].

I. Livre du cultivateur, ou Guide complet de la culture des champs. Par M. *Mauny de Mornay*, suivi de l'Hygiène du cultivateur, par M. *L. de la Berge*. Paris, Pagnerre, 1837, 1842, in-18 avec deux gravures, 2 fr. 50 c. [4608]

II. Livre du fabricant de sucre et du raffineur. Par M. *Mauny de Mornay*, suivi de l'Hygiène du fabricant et du raffineur de sucre, par M. *L. de la Berge*. Paris, Pagnerre, 1837, in-18, avec 2 gravures, 2 fr. 50 c. [4609]

III. Livre de l'éleveur et du propriétaire d'animaux domestiques. Par M. *Mauny de Mornay*, suivi de l'Hygiène de l'éleveur, par M. *L. de la Berge*. Paris, Pagnerre, 1837, 1842, in-18, avec 2 gravures, 2 fr. 50 c. [4610]

IV. Livre du vigneron et du fabricant de cidre, de poiré, cormé et autres vins de fruits. Par M. *Mauny de Mornay*, suivi de l'Hygiène du vigneron, par M. *L. de la Berge*. Paris, Pagnerre, 1837, 1842, in-18, avec 2 grav., 2 fr. 50 c. [4611]

V. Livre du forestier. Guide complet de la culture, de l'exploitation des bois, et de la fabrication des charbons et des résines. Par M. *Mauny de Mornay*, suivi de l'Hygiène du forestier, par M. *Monneret*. Paris, Pagnerre, 1837, 1842, in-18, avec 2 grav., 2 fr. 50 c. [4612]

VI. Livre du jardinier. Guide complet de la culture des jardins fruitiers, potagers et d'agrément. Par M. *Mauny de Mornay*, suivi de l'Hygiène du jardinier, par M. *Monneret*. Paris, Pagnerre, 1838, 1842, 2 vol. in-18 avec 2 grav., 4 fr. [4613]

VII. Livre de l'économie et de l'administration rurale. Guide complet du fermier et de la ménagère. Par M. *Mauny de Mornay*, suivi de Principes hygiéniques, par M. *Monneret*. Paris, Pagnerre, 1838, 1842, in-18, avec 2 planches. [4614]

VIII. Livre du meunier, du négociant en grains et du constructeur de moulins. Par M. *Mauny de Mornay*, suivi de Préceptes hy-

giéniques, par M. *Saint-Macary*. Paris, Pagnerre, 1839, in-18, avec 2 grav., 2 fr. 50 c. [4615]

Tous ces petits ouvrages ont d'abord été présentés comme faisant partie d'une « Bibliothèque des arts et métiers », puis en 1842, des parties de cette bibliothèque ont constitué un « petit Cours d'agriculture ». Paris, Roret, 1842. Sous ce nouveau titre, voici comme est divisée cette petite collection.

Tome Ier. Livre du cultivateur. Tomes II et III. Livre du jardinier. Tome IV. Livre du forestier. Tome V. Livre du vigneron et du fabricant de cidre, etc. Tome VI. Livre de l'éleveur et du propriétaire d'animaux domestiques. Tome VII. Livre de l'économie et de l'administration rurale.

IX. Religion (la) moderne, ou le Vrai Dieu. Philosophie. La Terre. Dédié au peuple. Paris, de l'imp. de Wittersheim, 1847, in-18. [4616]

Imprimé sous le nom de A. Mauny, ingénieur; mais M. Stéphane ou Étienne Flachat, étant ingénieur civil, ce dernier ouvrage est donc de l'auteur des huit ouvrages cités précédemment.

MAUPEOU (le chancelier). *Ouvrages qui lui sont faussement attribués :*

I. Correspondance secrète et familière du chancelier de Maupeou avec Sorhouet (par *Pidanzat de Mairobert*). 1771-1772, brochures in-12. [4617]

Ces brochures ont été réimprimées en 1773, sous le titre de « Maupeouana, ou Correspondance secrète et familière du chancelier Maupeou avec Sorhouet. 1773, 2 vol. in-12.

Suivant la « Biographie universelle », Chrétien-François II de Lamoignon a eu beaucoup de part à cette Correspondance.

II. Lettre de M. de Maupeou à M. de Conzié, évêque d'Arras, du 20 janvier 1775. In-12. [4618]

L'auteur de cette Lettre est dom THÉOPHILE, dans le monde A. T. J. M. DES RUELLES; il a été mis à la Bastille.

« Bastille dévoilée », quatrième livraison, page 30. V. T.

MAUPERTUIS (de), *nom nobiliaire* [Pierre-Louis MOREAU DE MAUPERTUIS]. Pour la liste de ses nombreux ouvrages, voyez « la France littéraire », à *Maupertuis*.

MAURBRUN, *pseudon.* [F.-M. MAURICE, libraire à Paris].

I. Avec M. *T.-H. Saint-Léger :* l'Athée et la Nature. Stances philosophiques et religieuses. Paris, Maurice, r. de Sorbonne, n° 5, 1834, in-8 de 16 pages. [4619]

II. Esquisses, en vers, de l'Arc de triomphe de l'Étoile, précé-

dées d'une dédicace à l'armée. Paris, Maurice, 1837, in-8 de 100 pages, 1 fr. 50 c. [4620]

III. Algéride, poëme historique. Paris, Maurice, 1838, in-8 de 24 pages. [4621]

MAURICE, *nom commun* à deux auteurs qui ont voulu se déguiser : MM. Séguier et le marq. Adolphe de Chesnel. Pour la liste des ouvrages de ces deux messieurs, publiés sous ce nom déguisé, voy. « la France littéraire », à *Chesnel* et *Séguier*.

MAURICE (Charles), *auteur déguisé* [Charles-Maurice DESCOMBES], auteur dramatique et rédacteur propriétaire d'un journal théâtral, intitulé d'abord « le Camp Volant », puis « le Courrier des Théâtres ». Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Maurice* (Ch.).

MAURICE (Philadelphe), *auteur déguisé* [Philadelphe-Maurice ALHOY], auteur dramatique. Pour la liste de ses pièces, voy. « la Littérature française contemporaine », à *Alhoy*.

MAURILLE, de Lyon, *pseudon.* [Joseph CHARDON, libraire à Marseille].

Crimes (les) des Jacobins à Lyon, depuis 1792 jusqu'au 9 thermidor an II. Lyon (Marseille), an IX (1801), in-12. [4622]

MAURIN (Jean), *pseudon.* [Théodore COURSIERS, anc. élève de l'Ecole des chartes et anc. rédacteur-directeur de la « Revue de la Meuse] », auteur de beaucoup d'articles dans la « Revue provinciale », qui paraît à Bar-le-Duc.

MAUROY, ci-devant curé des Invalides, *apocr.* [Eust. LE NOBLE].

Dégoût (le) du monde, par maximes tirées de l'Écriture et des Pères. Paris, Brunet, 1698, in-8. [4623]

Il est parlé de ce volume dans quatre ouvrages fort connus : 1° dans les « Entretiens sur les contes des Fées » (par l'abbé de Villiers), p. 219; 2° dans les « Sentiments critiques sur les Caractères de la Bruyère », attribués à Vigneul-Marville (Bonaventure d'Argonne) p. 77; 3° et 4° dans les « Recueils de causes célèbres », par Gayot de Pitaval (t. V) et par Richer (t. VII).

L'abbé de Mauroy, curé des Invalides, avait eu le malheur de tomber dans de grandes faiblesses, et bientôt après le bonheur de s'en retirer; il en avait fait une pénitence austère dans l'abbaye de Sept-Fonds. On pense bien qu'un ouvrage sur le « Dégoût du monde », portant son nom, devait avoir du succès : mais ce n'était qu'une spéculation du fameux LE NOBLE,

qui fut forcé par l'autorité de supprimer le nom qu'il avait osé mettre au frontispice de l'ouvrage. Et, en effet, j'en possède la première édition avec un nouveau frontispice *collé*, et conçu en ces termes : « Le Dégoût du monde », Paris, Brunet, 1698.

L'ouvrage eut une seconde édition en la même année 1698, et une troisième en 1701, toujours sous le voile de l'anonyme. Il a été réimprimé plusieurs fois en Hollande sous le nom de l'auteur, notamment à Bruxelles, chez Georges de Backer, en 1701, petit in-12.

Les exemplaires portant le nom de M. de Mauroy sont très rares. On trouvera une notice sur cet ecclésiastique dans le second volume de mon « Examen critique des Dictionnaires historiques ». A. A. B—r.

MAURY (l'abbé Jean-Siffrein), plus tard archevêque de Paris. *Ouvrages qui portent à tort son nom :*

I. Petit Carême de l'abbé Maury, ou Sermons prêchés dans l'assemblée des enragés. (Rédigés par *Jacques-René Hébert*, dit le Père Duchesne). 10 num. in-8. [4624]

II. Vie privée de l'abbé Maury, écrite sur des mémoires fournis par lui-même, pour joindre à son petit Carême. Avec cette épigraphe : Astutam vapido servas sub pectore vulpem. Perse, Sat. v. (Composée par *Jacques-René Hébert*, dit le Père Duchesne). Paris, de l'impr. de Grand, 1790, in-8 de 28 pages. — Suite. Ibid., 1790, in-8. [4625]

Satire.

III. Testament de J.-F. Maury, prêtre de la sainte Église romaine, abbé commendataire de la Fréuade, prieur commendataire de Lihoin, vicaire-général de Lombez, prédicateur ordinaire du roi, mort civilement. Paris, de l'impr. des ex-calotins, 1790, in-8 de 16 pages. [4626]

Autre pamphlet.

IV. Esprit, Pensées et Maximes de M. l'abbé Maury. (Recueilli par *Chas*). Paris, 1791, in-8 de 384 pages. [4627]

Compilation ingénieuse de tout ce que ce célèbre député a dit de plus fort et de plus éloquent à la tribune de nos législateurs, et de ce qu'il a écrit relativement à la mission importante dont il a été chargé.

L'ex-jésuite Feller, en attribuant la « Vie de saint de Paul », Paris, Ve Hérissant, 1787, 2 vol. in-12, à l'abbé Maury, à la fin de l'article Vincent de Paul, de son Dictionnaire des grands hommes, a sans doute confondu le *Panégyrique* du saint avec sa *Vie*. L'ouvrage de l'abbé Maury est resté manuscrit jusqu'en 1827, époque à laquelle il a été publié par Louis Siffrein Maury, son neveu, avec les panégyriques de saint Louis et de saint Augustin. La Vie publiée en 1787 est de l'abbé Bégat, ancien curé de Mareuil-les-Meaux.

MAURY (J.-C.-F.), *auteur supposé* [Auguste TILLET, médecin].

I. Manuel du dentiste, pour l'application des dents artificielles incorruptibles; suivi de la Description de divers instruments perfectionnés. Orné de quatre planches lithographiées. Paris, Gabon, 1820, in-8. — Seconde édition, augmentée. Paris, le même, 1822, in-8, fig., 2 fr. 50 c. [4628]

II. Traité complet de l'art du dentiste, considéré d'après l'état actuel des connaissances. Paris, Gabon, 1828, et 1833, in-8, plus un cahier de 40 planches, 16 fr., et avec les fig. color., 20 fr. [4629]

On trouve à la fin de ce Traité un Catalogue assez étendu des livres dans toutes les langues, publiés sur les dents, qui a été reproduit dans quelques autres ouvrages sur la même matière, et entre autres dans celui de M. Desirabode.

Nous avions toujours pensé que M. Maury était le seul des dentistes actuels de Paris qui eût rédigé ses livres, mais nous avons été détrompé par un ancien employé de la librairie Gabon.

MAVOR (William), *pseudonyme* [Richard PHILLIPS].

I. Buffon (le) des écoles, ou Histoire naturelle calquée sur la classification des animaux par Linné, avec des descriptions familières, comme celles de Goldsmith, Buffon et Pennant; trad. de l'angl. par *J.-B.-J. Breton*. Paris, Vᵉ Gueffier, 1802, 1807, 2 vol. in-12, avec 103 figures, 5 fr. [4630]

II. English (the) spelling-book, accompanied by a progressive series of easy and familiar Lessons, intented as an introduction to the reading and spelling of the english language (A new edit.). Paris, Bobée, 1827; or Paris, Baudry; and Bobée, 1830, in-12; Hingray, 1834; Paris, Baudry, 1839, 1841, 1846, in-12, 1 fr. 80 c. [4631]

Petit livre élémentaire qui n'a pas eu moins de succès que notre grammaire de Lhomond. Le titre de la dernière édition que nous citons porte que c'est la 460ᵉ édition.

MAX, *pseud.* d'un artiste tragique qui a débuté sur le théâtre de l'Odéon il y a quelques années [Hippolyte BONNELIER, littérateur].

MAX. DE M***, *auteur déguisé* [Maxime de MONTROND, du Gard].

I. Mentor (le) des campagnes, ou Soirées instructives et amusantes. Paris, Débécourt, 1832, in-12, 1 fr. [4632]

II. Jeanne d'Arc, ou le Récit d'un preux chevalier; chronique

française du XV[e] siècle. Paris, Débecourt, 1833, in-12 de 279 pag. [4633]

III. Mont-Valérien (le), ou Pèlerinage et amitié. Paris, Débecourt, 1834, in-12, 1 fr. [4634]

Ces trois petits ouvrages font partie de la « Bibliothèque de la Société des bons livres ».

IV. Souvenirs d'un voyage dans le Languedoc, le Comtat et la Provence. (Automne de 1834.) Paris, Gaume; Débecourt, 1835, in-12, 2 fr. 50 c. [4635]

Ce dernier ouvrage porte pour nom d'auteur : Maxime *** (du Gard).

MAX DE RAVEL, *auteur déguisé* [Victor-Maxime REVELLIÈRE, neveu de L.-M. Revellière-Lepeaux, ancien directeur, et fils de M. Revellière, ancien député], littérateur, auteur de beaucoup de Nouvelles et de morceaux de littérature impr. dans les journaux, aujourd'hui directeur du Théâtre Historique, à Paris.

MAXIME, *auteur déguisé* [le marquis Maxime de REDON DE LA CHAPELLE (1), plus connu sous le nom de Maxime de Redon, ancien officier d'artillerie], auteur dramatique. Ce fut lui qui, en 1805, fut le collaborateur de M. Pasquier, devenu ministre d'État, pour «Grimou, ou le Portrait à faire», vaudeville dont on a tant parlé dans une des dernières années du règne de Louis-Philippe. Pour la liste des ouvrages de cet écrivain, voy. la « France litt. », à *Redon*.

MAXIME DE MADEURE, *auteur supposé* [VOLTAIRE].

Sophronyme et Adelos, traduit du grec. 1766. [4636]

Réimprimé dans « Dialogues et Entretiens philosophiques » de l'auteur.

MAXIMILIEN, prénom sous lequel il existe des pièces de théâtre imprimées de deux auteurs : MM. Courtier fils et Maxime de Redon. Voy. ces noms dans la « France littéraire ».

MAYEU-LE-BOSSU, *pseudon.*

Examen critique du Traité pratique sur la partie d'art du cadastre. Lettre de — à Crispin-Fanfan Busset (F.-C. Busset), etc., auteur dudit Traité pratique, etc. Paris, de l'impr. d'Hipp. Tillard, 1829, in-8 de 32 pages. [4637]

MAYREY (Jules), *pseudonyme* [Félix PYAT].

Il existe un écrit de M. F. Pyat sous ce nom d'emprunt.

---

(1) Près Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), et non des Chapelles, comme on l'a dit quelque part.

M. C., *auteur déguisé* [Charles MALO].

Jeunes (les) Martyrs de la foi chrétienne. Paris, Janet, 1818, ou 1833, in-18, orné de 12 gravures, 3 fr. [4638]

M. C. M., *pseudon.* [MOREL DE THURY, conseiller au parlement de *** (Besançon)].

Rudiments de la langue française et principes de grammaire. Paris, 1782, in-8. [4639]

M*** D***, *pseudonyme* [Ch. ANCILLON].

Traité des eunuques. 1707, in-12. [4640]

C'est dans cet ouvrage (p. 64), qu'Ancillon présente comme une histoire véritable la plaisanterie de Fontenelle intitulée : « Relation de l'île de Bornéo ».

M. D. C., *pseudonyme* [François FAVRE, d'Annecy, chanoine de Genève].

Controverse pacifique sur l'autorité de l'Église, ou Lettres du — à M. l'évêque du Puy (de Pompignan), avec les réponses de ce prélat. Montauban, 1757; Paris, 1758, petit in-12. [4641]

Les initiales M. D. C. désignent le *ministre des Certolz*, sous le nom duquel on a voulu faire passer cet ouvrage.

M. DE C., *pseudon.* [de MONTUCLA].

Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale en 1766, 1767 et 1768, par *Carver*, trad. de l'anglais par —, avec des remarques et quelques additions du traducteur. Paris, Pissot, 1784, in-8. [4642]

Les initiales *de C.* désignent probablement le nom de Chanla, sous lequel l'auteur s'était caché en 1778, lorsqu'il publia une édition des « Récréations mathématiques » d'Ozanam.

M. DE C.... (le), *pseudonyme* [CHASOT DE MONTIGNY].

Tablettes géographiques contenant un abrégé des quatre parties du monde, et un Dictionnaire géographique des villes, abbayes, ordres militaires, chevaleries, etc. Paris, Ganeau, 1725, in-12. [4643]

M. D. M***, *pseudon.* [le baron d'HOLBACH].

Essai sur les préjugés, ouvrage contenant l'apologie de la Philosophie par — (avec des notes par *Naigeon*). Londres (Amsterdam, Marc-Michel Rey), 1770, pet. in-8. [4644]

M... D. M...., *auteur déguisé* [PALISSOT DE MONTENOY].

Coup d'œil sur les ouvrages modernes. Tome Ier (et unique). Sans date (Paris, 1751), in-12 de 68 pages. [4645]

M. D. N., *auteur déguisé* [l'abbé MARTIN DE NOIRLIEU, alors aumônier de l'École polytechnique].

Réfutation abrégée du livre de Volney, intitulé : « les Ruines, ou Méditations sur les révolutions des Empires » ; extraite de la seconde édition des « Études d'un philosophe chrétien ». Paris, 1823, in-8. [4646]

M. D. S. J. N. A. J. F. D., *auteur déguisé* [Mme MÉRARD DE SAINT-JUST, née Anne-Jeanne-Félicité d'Ormoy].

Mon Journal d'un an, suivi de Poésies diverses. (Vers 1788), in-12. [4647]

Les « Poésies diverses » sont de MÉRARD DE SAINT-JUST.

M. DE T*** (le). Voy. MAIRE DE TAVERNY (le).

MEAD, *pseudonyme* [VOLTAIRE].

Lettre au sujet de « Candide ». — Imprimée dans le « Journal encyclopédique », du 15 juillet 1759. [4648]

M. Beuchot a reproduit cette Lettre dans les « Mélanges de Voltaire » à cette date.

MÉCHANT POÈTE (UN)..., *pseudonyme* [J.-Ch. BIDAULT DE MONTIGNY].

Épître au public par — tant en son nom que comme portant la parole pour ses confrères qui sont en très grand nombre. (Angers, de l'impr. de Ve Hubault), 1745, in-4. [4649]

« Nous, froids auteurs et languissants poètes».

On lit au bas : Vû, je n'empêche, pour le roi, l'impression et le débit du présent. Donné à Angers, le 10 juillet 1745. Signé Corbeau des Mazures.— Vû, permis d'imprimer et débiter à Angers, le 10 juillet 1845.

Signé PRÉVOST.

Cette édition angevine n'est mentionnée ni dans Quérard ni dans Barbier. Fr. G.

MÉCRÉANT (UN), *pseudon.* [le comte A.-A.-J. MILON DE VILLIERS].

Paroles d' —. Antithèse sur l'ordre et le plan de l'œuvre de M. de La Mennais (les Paroles d'un croyant). Avec conclusion! Paris, Dentu, 1834, in-8 de 236 pages. — Sec. édition. Paris, le même, 1834, in-8 de 236 pages, 4 fr. [4650]

MECTHILDE DU SAINT-SACREMENT (la sœur), *nom de religion* [la vén. mère Catherine de BAR].

Véritable (le) esprit des religieuses adoratrices perpétuelles du Très-Saint-Sacrement. Paris, Couterot, 1683, in-16. [4651]

MÉDECIN (UN), *auteur déguisé* [DOVAR].

Legs d' — à sa patrie. La Haye, 1734, in-12. [4652]

Voyez les Anecdotes de médecine, t. Ier, p. 305.

MÉDECIN (UN), *auteur déguisé*.

Lettre d' — à M. (Regnaud) le curé de Vaux (sur l'œuvre des convulsions). Sans lieu d'impression, ni date, in-12 de 56 pages. [4653]

MÉDECIN (UN), *auteur déguisé* [DUMOUCHAUX, D. M.].

Étrennes d' — à sa patrie. Berlin, 1761, in-12. [4654]

MÉDECIN (UN), *auteur déguisé* [RETZ, médecin].

Lettre sur le secret de M. Mesmer, ou Réponse d' — à un autre. Paris, Méquignon, 1782, in-12. V. T. [4655]

MÉDECIN ANGLAIS (UN), *pseudon.* [Louis de SANTEUL].

Réponse d' — à la critique de la thèse de M. Maloet. Paris, De la Tour, 1736, in-12 de 22 pages. [4656]

MÉDECIN DE CAMPAGNE (UN), *auteur déguisé*.

Fragments de satire médicale. (Petite Généalogie du charlatanisme.) Nivelles, Cuisenaire, 1848, broch. in-8. [4657]

MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS (UN), *auteur déguisé* [Phil. HECQUET].

Lettre d' —, sur ce que c'est que le « Brigandage de la médecine » (par le même auteur). Paris, 1736, in-8. [4658]

MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS (UN), *auteur déguisé* [BARBEU DUBOURG].

Lettre d' — à un de ses confrères au sujet de la Société royale de médecine. Sans date, in-8 de 8 pages. [4659]

MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS (UN), *auteur déguisé* [DORIGNY].

Examen de l'inoculation. Paris, Desain junior, 1764, in-12. [4660]

MÉDECIN DE MONTPELLIER (UN), *auteur déguisé* [Antoine PETIT].

Lettre d' — au sujet de l'examen public du sieur Louis, en 1749. In-8. V. T. [4661]

MÉDECIN DE MONTPELLIER (UN), *auteur déguisé* [P.-Joseph AMOREUX].

Lettre d' — à un magistrat de la cour des aides de la même ville et agriculteur, sur la médecine vétérinaire. Montpellier (Avignon), 1771, in-8. [4662]

Amoreux a publié en 1773 une seconde lettre, contenant un « Essai de bibliographie vétérinaire»; il devait publier une Bibliothèque vétérinaire en 2 vol. in-8. Voyez son « Essai historique et littéraire sur les médecins arabes ». Montpellier, 1805, in-8.

MÉDECIN DE PARIS (UN), *auteur déguisé* [J.-B.-L. CHOMEL].

Lettre d' — à un médecin de province, sur la maladie des bestiaux. Paris, Delespine, 1745, in-8. [4663]

MÉDECIN DE PARIS (UN), *auteur déguisé* [E. GROSSIN DU HAUME].

Lettre d' — à un médecin de province, sur le traitement de la rage. Paris, 1776, in-8. V. T. [4664]

MÉDECIN DE PROVINCE (UN), *pseudon.* [Michel-Philippe BOUVART].

Lettre d' — à un médecin de Paris. Châlons, 1758, in-8 de 16 pages. [4665]

Cet opuscule est une diatribe dirigée contre l'inoculation que Tronchin cherchait alors à répandre dans Paris, et que Bouvart, malgré tout son mérite, combattait de tous ses efforts.

MÉDECIN DES ARMÉES (LE PREMIER), *auteur déguisé* [COSTE].

Éloge de Joseph-Adam Lorentz, médecin en chef de l'armée du Rhin, prononcé au conseil de santé le 2 germinal an IX (3 mars 1801). Paris, de l'impr. de Hy, 1801, in-8 de 56 pages. [4666]

MÉDECIN DES HOPITAUX DU ROI (UN), *auteur déguisé* [François POURFOUR DU PETIT].

Lettre d' — à un autre médecin de ses amis. Namur, 1710, in-4. [4667]

MÉDINE (Mlle Léontine de), *pseudonyme* sous lequel il a été imprimé dans le tome XIV du « Livre des Cent-et-Un » (1834), un morceau intitulé : « les Parents d'autrefois et ceux d'aujourd'hui ».

MÉGALBE, *pseudon.* [J.-P. PLANAT, de Toulouse].

Don Sanche, comédie héroïque (en vers) de *P. Corneille*, mise en trois actes. Paris, Moëssard, 1833, in-8. [4668]

MÈGE (le P.), bénédictin, *apocr.* [L.-H. de LOMÉNIE DE BRIENNE].

Vie (la) et les révélations de sainte Gertrude. Paris, 1673, in-8. [4669]

Voy. la Biographie universelle.

MÉHÉGAN (Mme), *apocryphe* [VOLTAIRE].

Tableau du siècle de Louis XII. Amsterdam, 1769, in-12. [4670]

L'opinion publique ayant attribué cet ouvrage à madame de Méhégan, veuve de l'auteur du « Tableau de l'histoire moderne », cette dame le désavoua par une lettre adressée au rédacteur du « Mercure », en avril 1769. L'année suivante les libraires placèrent le nom de Voltaire sur un nouveau frontispice, et ils citèrent dans un Avertissement le désaveu de madame de Méhégan.

Il est facile de s'assurer que le « Tableau du Siècle de Louis XII » est en effet tiré en grande partie de « l'Essai de Voltaire sur les Mœurs et l'Esprit des Nations».

MÉHÉMET II, empereur ottoman, *apocr.* [BELIN DE MONTERZI].

Lettres turques, historiques et politiques, écrites tant par *Méhémet II*, empereur ottoman, que par ses généraux, ses sultanes, un de ses ambassadeurs, et *Usum-Cassan*, roi de Perse, son contemporain; traduites du grec et de l'arabe, avec des notes et une histoire de la vie de ce conquérant, par M. B*** DE M***. Paris, Duchesne, 1764, in-12. [4671]

Cet ouvrage a paru aussi sous cet autre titre : Histoire de Mahomet II, empereur ottoman, enrichie de lettres originales traduites du grec et de l'arabe, sur des manuscrits trouvés à Constantinople, par M. B*** DE M***. Paris, Duchesne, 1764, 2 vol. in-12.

MEINERS (W.), *pseudon.* [L.-Fr. L'HÉRITIER, de l'Ain].

I. Histoire de la Réformation. Paris, Raymond, 1825, in-12. [4672]

II. Principes généraux de littérature, comprenant 1° des Notions de Grammaire générale et les commencements de la Rhétorique; par M. P. J. [*Placide Justin*]; 2° le Complément de la Rhétorique

et la Poétique; par M. W. Meiners [*L.-Fr. L'Héritier*], auteur de « l'Histoire de la Réformation ». Paris, le même, 1826, in-12. [4673]

Ces deux volumes font partie de la « Bibliothèque du XIXe siècle ». Le plan et la division de cette espèce d'encyclopédie populaire, la première dont on ait tenté l'entreprise, appartiennent à M. L'Héritier.

Le premier volume cité, le tome 84e de la collection, est de la composition de M. L'Héritier, sauf un morceau qui est emprunté au Conversations Lexicon : c'est la « Vie de Jésus-Christ ». Dans le second, formant le 86e de la collection, « la Poétique, adaptée à la poésie moderne », ainsi que quelques autres parties appartiennent à M. L'Héritier. Tout ce qui concerne la littérature allemande a été emprunté au Conversations Lexicon.

MEISNERUS (Eusebius), *éditeur plagiaire* [Joachim PASTORIUS].

Institutiones aulicæ, nunquàm editæ, ex C. Tacito, cumprimis sed et aliis historicis, ab auctore incerto traditæ et jam ab Eusebio Meisnero publico donatæ. Amstelodami, Lud. Elzevirius, 1642, in-12. [4674]

Cet ouvrage n'est autre chose que la traduction de la seconde partie de l'ouvrage d'un anonyme français (Eustache de Refuge) par Joachim PASTORIUS. Eusèbe Meisners, habile correcteur d'imprimerie, s'en était procuré une copie très fautive; il la corrigea à sa manière, et la livra à l'impression. Aussitôt que Pastorius fut informé de cette infidélité, il retoucha sa traduction, et la fit imprimer par les mêmes Elzeviers, en 1644, sous le titre d'*Aulicus inculpatus ex gallico auctoris anonymi traductus à* Joachim Pastorio Med. D. Amstelodami, Lud. Elzevirius, 1644, 1649, in-24. Abraham Marconet, professeur de droit, la fit réimprimer sous le même titre à Halle, en 1664, in-18, en y joignant la traduction de la première partie.

L'ouvrage d'Eustache de REFUGE avait paru sous le titre de

Traité de la Cour, ou Instructions des courtisans. Paris, 1617. Nouv. (3e) édition, beaucoup enrichie. Paris, Saugrain, 1618, in-8. Edition publiée un an après la mort de l'auteur. — Autre édition. Paris, Saugrain, 1622, in-8. — Nouv. édition. Amsterdam, Elzeviers, 1649, 1656, in-12, avec le nom de l'auteur. — Nouv. édition, sous le titre de « Nouveau Traité de la Cour ». Paris, Barbin, 1664, in-12, sans nom d'auteur.

La première édition de ce Traité est très rare.

MELA BRITANNICUS, *pseudonyme* [C. KELSALLE].

Esquisse de mes travaux, de mes voyages et de mes opinions : dans une Lettre à mon ami Agathomerus. Londres, 1830, in-8. [4675]

Volume tiré à 100 exemplaires.

MÉLANCHTON (de), *pseudonyme* [PINETON DE CHAMBRUN].

Réponse au troisième chapitre du « Traité de la politique de France ». Amsterdam, 1670, in-12. [4676]

Voy. les Œuvres diverses de Bayle, t. IV, p. 165. Catalogue de Sépher, n° 5950.

Sous ce même pseudonyme, Pineton de Chambrun a encore publié le poème (latin) de J.-A. de Thou à la postérité, avec des notes. (Amst., Dan. Elzevir, 1678, in-12.)

MELCHIOR B***, *auteur déguisé* [Melchior BOISSET, artiste et auteur dramatique].

I. Avec M. Benjamin [*Antier*] : la pauvre Famille, mélodrame en trois actes. Paris, Pollet, 1822, in-8, 1 fr. 50 c. [4677]

II. Mariages (les) par circonstance, comédie en un acte et en prose. Paris, Quoy ; Barba, 1824, in-8, 1 fr. [4678]

III. Avec M. Benjamin [*Antier*] : Albert, ou le Songe et le Réveil, mélodrame en cinq actes, précédé d'un prologue intitulé « les Deux Écots », à-propos vaudeville. Paris, Bezou, 1825, in-8. [4679]

Il a été tiré à part un certain nombre d'exemplaires du prologue.

MÉLESVILLE, *pseudon.* [Anne-Honoré-Joseph DUVEYRIER], l'un de nos plus spirituels auteurs dramatiques, et l'un des collaborateurs les plus constants de M. Scribe. Pour la liste de ses pièces, voy. « la Littérature française contemporaine » à *Duveyrier*.

MÉLESVILLE (J.), *pseudon.* [Xavier VÉRAT], auteur, d'après l'un de nos critiques, d'une pièce imprimée sous ce pseudonyme, mais que nous ne connaissons pas.

MÉLIDOR, *pseudonyme* [CURY].

Travaux (les) d'Aristée et d'Amérille dans Salamine, composés en grec par *Théophraste*, et trad. en françois par —. Au Mans, 1618 ; Paris, 1619, in-12. [4680]

J'ai trouvé le nom de *Cury* dans un exemplaire de la « Bibliothèque des Romans » de l'abbé Lenglet, rempli de notes manuscrites, relatives principalement aux traductions italiennes et aux dates de plusieurs romans. Cet exemplaire vient de la bibliothèque de la comtesse de Verrue ; c'est le troisième de ce genre en ma possession. A. A. B—R.

MÉLIGLOSSE, *pseudonyme* [Charles BEAUTER].

Rodomontade (la), tragédie en cinq actes et en vers. Paris, 1605, in-8. [4681]

On doit au même auteur « la Mort de Roger », tragédie imitée d'Arioste, en 5 actes et en vers.

MÉLITON, *pseudonyme* [Claude PITHOYS].

Apocalyse de —, ou Révélation des mystères cénobitiques. Saint-Léger, 1665, in-12. [4682]

Voltaire s'est trompé en attribuant cet ouvrage à J.-P. Camus, évêque de Belley. Il est seulement vrai que les écrits de ce dernier contre les moines ont été fort utiles à Claude Pithoys.

MÉLOMÈTRE, *pseudonyme*.

Solution d'un problème de mathématiques (concernant la musique) proposé par —. Impr. dans le « Bull. polym. du muséum de Bordeaux, t. VI, p. 289-92, 1808. [4683]

MÉLOPHILE, *pseudonyme*.

Lettre à monsieur le propriétaire du « Bulletin polymathique du muséum, sur la musique à Bordeaux, et sur le concert du 19 mars (1806). — Impr. dans le « Bulletin polymathique de Bordeaux », t. IV, p. 164-74. [4684]

Cette Lettre est datée de Bordeaux, le 24 mars 1806. Peu de temps après parut dans le même recueil une « Lettre à M. Rodrigues, fondateur du muséum de Bordeaux » : celle-ci est signée L. A. T., et est datée du 25 avril. A cette réponse, Mélophile répliqua par une autre Lettre « A M. le propriétaire du Bulletin polymathique », imprimée dans le même volume, pag. 307-16.

MELVIL (lady), *pseud.* [Mme Pitre CHEVALIER], auteur de Nouvelles imprimées dans l'un des journaux ou recueils de ces derniers temps.

MELY-JANIN, *aut. dég.* [Jean-Marie JANIN], poète et auteur dramatique. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » au nom sous lequel cet écrivain est le plus connu, à *Mély-Janin.*

MEMBRE CORRESPONDANT DU LYCÉE DE CAEN (UN), *auteur déguisé* [L.-G. TAILLEFER].

Adèle et Cécile, conte moral. Falaise, Brée frères, 1802, in-12 de vij et 171 pag., 1 fr. 50 c. [4685]

Cet ouvrage est suivi d'Essais de traductions, savoir : 1° de l'Épode 7e d'HORACE, en vers français; 2° de l'Aurore, air avec récitatif, trad. de MÉTASTASE; 3° de la traduction d'une Ode anglaise, à la Sagesse, tirée du roman de « Clarisse Harlowe », 2e vol., lettre 9e, avec des notes. Le texte original se trouve en regard de ces traductions.

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON (UN), *aut. dég.* [dom GRAPPIN].

Éloge historique de Jean Jouffroy, cardinal d'Alby, lu à l'Académie des sciences de Besançon,... le 22 avril 1785. Besançon, 1785, in-12 de 64 pages. [4686]

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX (UN), *aut. dég.* [Gustvae BRUNET].

Essais (les) de *Michel Montaigne*. Leçons inédites recueillies par —, sur les manuscrits autographes conservés à la Bibliothèque publique de cette ville. Paris, Techener, 1844, in-8 de 51 pages. [4687]

Tiré à 100 exemplaires.

On compte au moins quatre-vingts éditions des « Essais », et l'in-folio de 1635 passe généralement pour celle qui fait autorité. Et cependant il est loin de représenter scrupuleusement le texte de Montaigne, dont mademoiselle de Gournay avait déjà, dès 1596, changé plusieurs expressions et tournures que les imprimeurs trouvaient *un peu revesches au goût de quelques douillets du siècle.* On connaissait un exemplaire de 1592, faite du vivant de l'auteur, exemplaire chargé de notes et d'additions. Ce volume inestimable, qui existe malgré les mutilations du relieur, fut transporté à Paris, par ordre de François de Neufchâteau, alors ministre, et Naigeon le consulta avec fruit. Revenu aujourd'hui à Bordeaux, M. Gustave Brunet l'a examiné avec cette attention intelligente, avec cette pénétrante sagacité dont il a fait preuve plus d'une fois, notamment à l'endroit de Rabelais. En rendant justice à Naigeon, il lui reproche son orthographe *capricieuse et ondoyante*, sa ponctuation parfois infidèle. Le manuscrit de Montaigne, dit-il, nous rend l'inappréciable service de nous introduire dans le cabinet du philosophe; il nous place derrière son fauteuil, nous assistons au travail de sa pensée. Montaigne a refait jusqu'à trois ou quatre fois certaines phrases, il en est d'inachevées, d'autres ont été rayées et il est à croire que toutes les suppressions ne sont pas de la main même de l'auteur. Les passages qu'on pouvait restituer, ont été recueillis par M. G. Brunet, dont l'opuscule est le complément nécessaire de toute édition des « Essais ». DE RG.

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE CORTONNE (UN), *auteur déguisé* [Charles POUGENS].

Traité curieux sur les cataclysmes ou déluges, les révolutions du Globe, le principe sexuel et la génération des minéraux. A M. Ferdinand Mazzanti. Saint-Germain-en-Laye, Goujon, 1791, in-8. [4688]

Cette brochure, deux ans après son émission, a été rajeunie par le titre suivant : « Essai sur divers sujets de physique, de botanique et de miné-

ralogie, ou Traités curieux sur les cataclysmes, les révolutions du Globe », etc., composés à Richmond, en 1787. Par Charles POUGENS, à Ferdinand Mazzanti. Saint-Germain-en-Laye et Paris, Desenne, 1793.

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE CORTONNE (UN), *auteur déguisé* [Alexis-Franç. ARTAUD DE MONTOR, membre de l'Institut].

I. Considérations sur l'état de la peinture en Italie dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël. Paris, Mongie aîné, 1808, in-8 de 43 pages. [4689]

II. Voyage dans les catacombes de Rome. Paris, Schœll, 1810, in-8. [4690]

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE NANCI (UN), *auteur déguisé* [LE CREULX].

Discours sur le goût, appliqué aux arts, et particulièrement à l'architecture, lu à l'Académie de Nancy. Nancy, Haener, 1778, in-8. [4691]

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (UN), *auteur déguisé* [l'abbé P.-L. BÉTENCOURT, ancien bénédictin, associé libre de l'Académie des inscriptions].

Noms féodaux, ou Noms de ceux qui ont tenu des fiefs en France, depuis le XIIe siècle jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, extraits des archives du royaume. Première partie. Paris, Beaucé-Rusand, 1826, 2 vol. in-8. [4692]

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES (UN), *aut. dég.* [l'abbé SAUVAGES DE LA CROIX].

Mémoire sur les sépultures de la ville de Lyon. Lyon, 1776, in-8. V. T. [4693]

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (UN), *pseudon.* [Ant. SERIEYS].

La Harpe peint par lui-même : ouvrage contenant des détails inconnus sur sa conversion, sur son exil à Corbeil en 180... ; ses jugements sur les écrivains les plus distingués de son temps, etc. ; terminé par une exposition impartiale de la « Philosophie du XVIIIe siècle ». Paris, Plancher, 1817, in-8 de 104 pages. [4694]

MEMBRE DE L'ACADÉMIE LITTÉRAIRE D'ARRAS (UN), *auteur déguisé* [WARTEL].

Mémoire sur les limaçons terrestres de l'Artois. 1758, in-8. [4695]

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE (UN), *aut. dég.*

Discours (deux) d' — à ses co-députés. Paris, les marchands de nouv., 1790, 2 broch. in-8 de 38 et 46 pages. [4696]

Le premier de ces discours résout ces trois questions : 1° Que devons-nous faire? 2° Qu'avons-nous fait? 3° Que devons-nous attendre? Le second examine les trois suivantes : 1° Quel est l'état présent de la France? 2° Qui l'a réduite à cet état? 3° Peut-on l'en retirer? Tout est exagéré dans ces deux brochures, mais sans être d'accord avec leur auteur, on ne peut leur refuser le mérite d'un style attachant. *Note du temps.*

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE (UN), actuellement à Londres.

Lettre à l'Assemblée nationale de France. Paris, 1791, in-8 de 50 pages. [4697]

Contre l'ouvrage d'Edm. Burke, intitulé : « Réflexions sur la Révolution de France ».

Voici comment un journal du temps parle de Burke, à l'occasion de l'annonce de la Lettre que nous citons!

Plusieurs écrivains se sont empressés de réfuter le libelle dégoûtant du Tabarin Burke. On a distingué la réfutation du docteur Priestley, et le pillage de sa maison en est vraisemblablement la récompense. Celle-ci ne mérite pas moins l'attention des amis de la liberté. Le vieux radoteur anglais y est suivi pied-à-pied, et ses paralogismes, sa mauvaise foi, ses raisonnements jésuitiques, son éloquence de collége, les variations de sa vie politique, y sont représentés sous le jour que mérite tout ce grotesque et méprisable assemblage. « Chron. de Paris », 22 août 1790.

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE CORBEIL (UN), *auteur déguisé* [VAUVILLIERS].

Observations sur la constitution présentée à l'Assemblée primaire de Corbeil. (Corbeil, 1795), in-8. V. T. [4698]

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE (UN), *aut. déguisé.*

I. Conjectures sur la fin prochaine du monde, pour servir d'antidote contre les séductions du temps. Toulouse, Senac, et Paris, Adr. Leclère, 1829, in-8 de 128 pages, 2 fr. 50 c. [4699]

II. Conjectures (nouv.) pour confirmer la fin prochaine du monde, et indiquer les principaux événements qui doivent la précéder. Toulouse, de l'impr. de Manavit, 1831, in-8 de 120 pages, 2 fr. 50 c.

Page 108, on lit : Le règne de l'antechrist qui doit précéder de très près la fin du monde, paraît devoir finir, au plus tard, vers l'an 1760.

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS (UN), (de la Belgique), *pseudonyme* [P.-A.-F. GÉRARD].

Lettre à lady Morgan sur la Belgique. Bruxelles, de l'impr. de L. Laurent, décembre 1833, broch. in-8. [4700]

MEMBRE DE LA CONFRÉRIE DE SAINT-HUBERT (UN), *auteur déguisé*.

Sainte Étole (la) vengée, par —, ou Logique curieuse de M. Girod, qui se dit pasteur d'une église qui se dit chrétienne à Liége. Liége, Dessain, 1845, in-12 de 80 pages, 20 c. [4701]

MEMBRE DE LA CONSTITUTION DE LA VILLE DE SAINT-MIHIEL (UN), *auteur déguisé* [dom DIDELOT, ancien bénédictin].

Sur la légitimité du serment exigé des ecclésiastiques fonctionnaires publics. Saint-Mihiel, 1791, in-8 de 88 pages. [4702]

MEMBRE DE L'ÉGLISE GALLICANE (UN), *auteur déguisé* [l'abbé BLANCHARD].

I. Controverse pacifique sur les principales questions qui divisent et troublent l'Église gallicane, savoir : les démissions épiscopales ; — la promesse ou le serment de fidélité ; — le concordat ; — le jugement du pape sur ces matières, celui des évêques qui ont refusé leur démission, et celui des évêques qui l'ont donnée. Londres, Dulau, 1802, in-8 de 480 pages. [4703]

L'auteur a publié plusieurs *suites* à cet ouvrage.

II. Question importante relativement à l'état actuel de la religion en France : les hérétiques et les schismatiques notoires conservent-ils leurs pouvoirs jusqu'à la dénonciation ? Sont-ils même capables d'en recevoir de la part des supérieurs, tant qu'ils persistent dans le schisme et dans l'hérésie ? Par l'auteur de la « Controverse pacifique » et de ses suites. Londres, de l'impr. de R. Juigné, 1808, in-8 de 70 pages. [4704]

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ COLOMBAIRE DE FLORENCE (UN), *aut. dég.* [Alexis-Fr. ARTAUD DE MONTOR, de l'Institut].

Paradis (le), poëme du *Dante*, traduit de l'italien ; précédé d'une Introduction et de la Vie du poète ; suivi de notes explicatives pour chaque chant et d'un catalogue de quatre-vingts éditions de la *Divine Comédie* de l'auteur. Paris, Treuttel et Würtz, 1811, in-8. [4705]

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE FRANCE (UN), *aut. dég.* [Louis-Franç. BENOISTON DE CHATEAUNEUF].

Tableau de tous les traitements et salaires payés par l'État, d'après le budget de 1830. Paris, Hautecœur-Martinet, 1831, in-8 de 32 pages. [4706]

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE (UN), et de la commission des antiquités du département de la Seine-Inférieure, *auteur déguisé* [le marq. L.-Aug. LE VER].

I. Dissertation sur l'abolition du culte de Roth soit par saint Mellon, premier évêque, soit par saint Romain, dix-neuvième évêque de Rouen. Paris, de l'impr. de Tastu, 1829, in-8 de 52 pag. [4707]

Tiré à 50 exemplaires.

II. Examen d'un diplôme de l'an 877. Paris, de l'impr. du même, 1829, in-8 de 24 pages. [4708]

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BONNES-LETTRES (UN), *auteur déguisé* [REY, négociant].

Vieux (le) drapeau, dédié à la garde royale. Paris, Trouvé, 1822, in-8. [4709]

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DRAMATIQUE DE GAP (UN), *auteur déguisé* [J.-P. DUCOLOMBIER].

Victoire (la) et la paix, comédie en deux actes et en prose. Gap, de l'impr. de J. Allier, an V (1797), in-8 de 52 pages. [4710]

Non représentée.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FORMÉE A PARIS (UN), pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire [Edme-Fr. JOMARD].

Nombre (du) des délits criminels comparé à l'état de l'instruction primaire. Paris, L. Colas, 1827, in-8 de 36 pages, 75 c. [4711]

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE GENÈVE (UN), *auteur déguisé*.

Aïeule (l'), tragédie en 5 actes, par *Fr. Grillparzer;* traduite de l'allemand (en prose). Genève, Marc Sestié fils, 1820, in-8. [4712]

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PROPAGATION DE

DOCTRINE CHRÉTIENNE (UN), *auteur déguisé* [A. DU BON, professeur à Lausanne].

Remarques sur un livre (de Voltaire), intitulé : « Dictionnaire portatif ». Lausanne, 1765, in-8. [4713]

Biblioth. Hagana, t. II, p. 652.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES (UN), *auteur déguisé* [SAINT-HYACINTHE].

Recherches philosophiques sur la nécessité de s'assurer par soi-même de la vérité, sur la certitude de nos connaissances, et sur la nature des êtres. La Haye, 1743, in-8. [4714]

MEMBRE DE L'UNIVERSITÉ (UN), *auteur déguisé* [Gabriel PEIGNOT].

Précis historique, généalogique et littéraire de la maison d'Orléans, avec notes, tables et tableaux. Paris, Crapelet, 1830, in-8 avec un portr., 5 fr., et sur papier jésus-vélin, portrait sur papier de Chine, 18 fr. [4715]

Cet ouvrage avait été annoncé, par prospectus, devoir paraître sous le titre de « Branche héréditaire complète des Bourbons-Orléans, considérée dans tous ses détails sous le rapport généalogique, historique et littéraire », avec notes, tables, tableau et portrait du roi.

Il doit y avoir des exemplaires portant pour intitulé : « Maison d'Orléans. — Précis »....

MEMBRE DE L'UNIVERSITÉ (UN), *auteur déguisé* [Jules PIERROT].

Examen littéraire et grammatical des deux dernières traductions de Tacite, par M. Burnouf et par M. C.-L.-F. Panckoucke. Réponse impartiale à un article colporté dans l'Université. Paris, de l'impr. de Mme Ve Agasse, sans date (1834), in-8 de 132 pages. [4716]

MEMBRE DE L'UNIVERSITÉ (UN), *aut. dég.* [E. BADIN, directeur de l'École normale d'Auxerre].

Géographie du département de l'Yonne, dédiée aux colléges, pensions et écoles primaires du département. Auxerre, Guillaume Maillefer, 1842, in-12 de 304 pages. [4717]

MEMBRE DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE (UN), *auteur déguisé* [GUÉNEAU DE MUSSY].

Observations sur les développements présentés à la Chambre des

députés par M. Murard de Saint-Romain, sur l'instruction publique et l'éducation. Paris, Nicolle, 1816, in-8 de 33 pages. [4718]

MEMBRE DE L'EX-COMITÉ CENTRAL DE LYON (UN), *auteur déguisé* [Gabriel CHARAVAY].

Projet (le) de constitution jugé au point de vue démocratique. Lyon et Paris, les march. de nouv., 1848, in-8 de 32 pages, 15 c. [4719]

Signé : Gabriel Charavay. On lit en note : L'auteur, considérant cet écrit comme une affaire de propagande, en autorise la reproduction.

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES (UN), *auteur déguisé* [B. LUNEL].

Cabinet (le) secret du « Dictionnaire de l'Académie », ou Vocabulaire critique de certains mots qui ne devraient pas se trouver dans le Dictionnaire de cette docte assemblée. Paris, Hédouin, 1846, in-12 de 35 pages. [4720]

Il ne manque à ce livret qu'il y ait des figures jointes aux 71 mots qu'il donne avec les définitions, pour en faire une des productions les plus ordurières de notre langue.

MEMBRE D'UN CORPS (UN), *auteur déguisé* [VOLTAIRE].

Idées républicaines. Sans date (1762), in-8. [4721]

Les éditeurs de Kehl avaient intitulé cet écrit : « Idées républicaines », par un citoyen de Genève. M. Beuchot l'a donné dans le tome XL, ou IVe volume des « Mélanges » de son édition de Voltaire, sous le titre que porte l'édition originale, in-8, sans date, mais qui doit être de 1762, année de la publication du « Contrat social », dont les « Idées républicaines » sont une critique. Il semble à M. Beuchot que c'est une erreur d'avoir daté cet opuscule de 1765, comme l'ont fait les éditeurs de Kehl. L'éditeur que nous venons de nommer a rétabli les paragraphes LI à LX, d'après l'édition originale ; c'est sans doute parce que ces paragraphes se retrouvent en partie dans le « Commentaire sur l'Esprit des lois », qu'on les avait retranchés. C'est aussi d'après l'édition originale que le même éditeur a subdivisé en plusieurs paragraphes, ce qui, dans les éditions de Kehl et autres, n'en forme qu'un seul.

MEMBRE DU CLUB DE LA FRATERNITÉ DE LYON (UN), *auteur déguisé* [Gabriel CHARAVAY].

Observations présentées à l'Assemblée nationale par —, sur le bref de Pie IX, du 18 mars 1848. Lyon, de l'impr. de Boursy, 1848, in-8 de 4 pages. [4722]

MEMBRE DU COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOISSONS

(UN), *aut. dég.* [Émilien FOSSÉ-DARCOSSE, imprimeur, membre dudit comité archéologique].

Essai sur l'abbaye royale de Saint-Jean des Vignes. Soissons, de l'impr. de Ém. Fossé-Darcosse, 1848, in-8 de 23 pag., 50 c.; — avec lithogr. sur pap. blanc, 1 fr. 50 c.; sur pap. teinté, 2 fr., et sur gr. pap., 3 fr. [4723]

Extrait des publications du comité archéologique de Soissons.

MEMBRE DU CONGRÈS AMÉRICAIN (UN), *pseudon.* [VINCENT, de Rouen].

Lettres d' — à divers membres du Parlement d'Angleterre. Philadelphie et Paris, 1779, in-8. [4724]

Note manuscrite.

MEMBRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX (UN), *auteur déguisé* [BERNARD-FOUQUET, négociant].

Réflexions d' —, sur l'intérêt d'une prompte détermination à prendre relativement à la route dite de Honfleur à Chartres. Sans date (1831), in-4, avec un plan lithogr. [4725]

MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTAT (UN), *aut. dég.* [LA HAYE DE CORMENIN].

Responsabilité (de la) des agents du gouvernement et des garanties des citoyens. Paris, Baudouin, 1819, in-8, 1 fr. 25 c. [4726]

MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTAT (UN), *aut. dég.* [le comte PELET DE LA LOZÈRE, député].

Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration, recueillies par —, et Récit de quelques événements de l'époque. Paris, F. Didot frères, 1833, in-8 de 331 pag. [4727]

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HOSPICES (UN), *auteur déguisé* [le marquis PASTORET].

Rapport fait au conseil général des hospices par —, sur l'état des hôpitaux, des hospices et des secours à domicile à Paris, depuis le 1er janvier 1804 jusqu'au 1er janvier 1814. Paris, Mme Huzard, 1816, in-4. [4728]

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES PRISONS (UN), *aut. déguisé* [le vicomte de MONTMORENCY].

Visite des prisons du département de la Mayenne. Paris, de l'impr. royale, décembre 1821, in-8. [4729]

MEMBRE DU COTÉ GAUCHE (UN), *pseudonyme* [le baron F. de REIFFENBERG].

Lettre d' — à M. Casimir Périer. Paris, 1830, br. in-8. [4730]

On trouve à la suite « l'Épître du général des jésuites à un jeune père ».

MEMBRE DU DISTRICT DES BARNABITES (UN), *aut. dég.*

Moyen proposé pour rendre notre condition meilleure en diminuant la source du mal et augmentant, autant que possible, celle du bien, offert au district des Barnabites. Paris, Ve Laguette, 1790, in-4 de 17 pages. [4731]

MEMBRE DU GRAND CONSEIL (UN), *aut. dég.* [François CLAVEL].

Essai sur les communes et sur le gouvernement municipal dans le canton de Vaud. Lausanne, 1828, 2 vol. in-8. [4732]

MEMBRE DU LYCÉE [DE BLOIS] (UN), *auteur déguisé*.

Lac (le) au père Guillaume, ou la Querelle de famille, prologue allégorique, en prose. Blois, J.-F. Billault, an VIII (1800), in-8. [4733]

MEMBRE DU PARLEMENT (UN), *pseudonyme* [MERIVALE, anglais].

Hommes d'État de l'Angleterre : I. Lord Brougham. — II. O'Connell. — III. Lord Grey. — IV. Sir Robert Peell. — V. Lord Wellington. — VI. Lord Durham (trad. de l'angl.). [4734]

Imprimé dans la « Revue des Deux-Mondes », IIIe série, t. 1 et 2 (1834) ; IVe série, t. 8 (1835), 11, 12 et 14 (1838).

Ces portraits écrits en anglais pour « la Revue des Deux-Mondes », et traduits ensuite en français, n'ont jamais été publiés autre part.

MEMBRE DU PARLEMENT D'ANGLETERRE (UN), *aut. dég.* [sir Henry PARNELL].

Coup-d'œil sur les avantages des relations commerciales entre la France et l'Angleterre, basées sur les vrais principes de l'économie politique. Trad. de l'angl. [Publié par M. le doct. *Bowring*]. Paris, Hect. Bossange, 1832, in-8 de 46 pag. [4735]

MEMBRE DU TIERS-ÉTAT (UN), *auteur déguisé* [Ch.-J. PANCKOUCKE].

Avis d' — sur la réunion des ordres. Paris, le 2 avril 1789, in-8. V. T. [4736]

MEMBRES DE LA MAJORITÉ ... (LES), *pseudonyme.*

Adresse aux Français, par les membres de la majorité actuelle de l'Assemblée nationale constituante. 1791, in-8 de 10 pages. [4737]

Il manque à ce titre ces quatre mots : *écrite par la minorité.*
Note du temps.

MEMBRES D'UNE OPPOSITION (LES), *pseudonyme* [P. MADROLLE].

Lettre de la logique à la puissance. Paris, 14 décembre 1830, in-8 de 40 pages. [4738]

MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE (UN DES), *aut. dég.* [DESSOLIERS].

Notice sur M. d'Antboine, baron de Saint-Joseph, ancien maire de Marseille; par —, son ancien adjoint à la mairie. Paris, Mme Ve Agasse, 1826, broch. in-8. [4739]

MEMMIUS GEMELLUS (Caïus), *pseudon.* [VOLTAIRE].

Lettres de — à Cicéron. 1772, in-8. [4740]

Réimprimées dans le tome XXXII du Voltaire Beaumarchais. Ces Lettres, au nombre de trois, sont présentées comme étant de Caïus Memmius Gemellus : elles auraient été traduites du latin sur un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, en russe, par l'amiral Sheremetof, et du russe en français; mais elles ont été composées par Voltaire.

Les « Lettres de Memmius » furent imprimées pour la première fois dans le seizième volume de l'édition in-4 des Œuvres de Voltaire (daté de 1771). Les « Lettres de Memmius », dont Voltaire parle dans sa lettre à d'Alembert, du 27 novembre 1771, furent réimprimées, en 1772, dans le tome IX et dernier des « Questions sur l'Encyclopédie », avec un Avertissement ainsi conçu : « Nous croyons ne pouvoir mieux terminer ce neuvième volume que par une nouvelle édition des « Lettres de Memmius « à Cicéron », que tous les savants ont reconnues unanimement pour être « de Memmius ». Malgré cet avertissement, ce n'est jamais à d'autres qu'à Voltaire qu'on a fait honneur des « Lettres de Memmius ».

MENART (le sieur), docteur en théologie, *pseudon.* [Godefroy HERMANT].

Vie (la) de saint Jean Chrysostôme, patriarche de Constantinople et docteur de l'Église, etc. Paris, Savreux, 1664, in-4; 1665, in-8. [4741]

MENDIANT (UN), *pseudonyme* [P.-J.-B. NOUGARET].

Lettre d' — au public, contenant quelques unes de ses aventures

et ses réflexions morales. Nouv. édition. Paris, Valleyre, 1765, in-12. [4742]

MÉNIPPE, *pseudonyme* [GIANPIETRI, Corse].

Chiquenaude sur le nez de M. Dupin, président de l'Assemblée législative. Dédié au citoyen J. Miot, représentant de la Nièvre. Paris, Garnier frères, 1850, in-16 de 32 pages. [4743]

L'auteur reproche à M. Dupin d'avoir pour son « Précis historique du droit romain » copié de longs fragments de la « Historia juris civilis romani », de Heineccius, qu'il n'a fait que mettre en français, sans citer sa source, et d'avoir fait usage de quelques passages de Bossuet sans le citer. Les preuves en sont données sur deux colonnes.

Sur la couverture de cet écrit est annoncé, comme étant sous presse, un autre ouvrage du même auteur, intitulé : « Des Droits de la Littérature envers la République », 1 vol. in-18.

MENT..... (le chev. de), *pseudonyme* [de MONTICOURT].

Étrennes badines, ou le Poète de Cour; relation comiquement fidèle, par le chevalier *de Ment.....*, ci-devant capitaine d'infanterie (par *de Monticourt*, alors lieutenant de robe-courte de la prévoté de l'Hôtel, et *Afforti*, l'un des secrétaires de la Chancellerie). Vers 1739, in-8. — Réimprimé dans le « Conservateur » de Bruix et Turben, en septembre 1758. [4744]

L'histoire qui fait le fond de cet écrit est véritable, mais un peu brodée. Les acteurs étoient M. de Monticourt, qui joue le rôle de milord anglois; le sieur Collé, connu par ses chansons, c'est lui qui passe pour le valet de chambre du milord; et le sieur d'Arboulin, le prétendu BALBIN, principal objet de la pièce, étoit le sieur TAPIN, greffier à Fontainebleau. Le prix de poésie qui lui est adjugé n'étoit qu'une manière honnête de le dédommager des repas qu'il avoit donnés par une sotte vanité aux acteurs de la pièce et aux autres convives que ceux-ci menoient chez lui. La scène s'est passée à Fontainebleau.

(*Note tirée du Catalogue manuscrit de l'abbé Goujet.*)

MENVILLE (le docteur), médecin du ministère des travaux publics, etc., *plagiaire*.

Histoire médicale et philosophique de la femme considérée dans toutes les époques principales de sa vie, avec tous les changements qui surviennent dans son physique et son moral, avec l'hygiène applicable à son sexe et toutes les maladies qui peuvent l'atteindre aux différents âges. Impr. de Crapelet, à Paris. Paris, Amyot; Labé, 1845, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [4745]

Compilation de littérature médicale, faite à coup de ciseaux, ainsi que l'a prouvé, peu de temps après son apparition, M. Édouard Aubert, dans

la « Gazette médicale », en 1845. M. Menville en a-t-il été le metteur en œuvre, là est encore la question.

MÉPHISTOPHELÈS, *pseudon.* [Paulin NIBOYET, auteur d'articles signés de ce nom dans « l'Œil du Diable », journal dont il est le rédacteur en chef].

MERCANDIER ou MARCANDIER (le P.). Voy. MARCANDIER.

MERCANTOR (Ant.), *pseudon.* (Jac. CUJACIUS].

Antonii Mercatoris notata ad Joannis Roberti animadversiones juris. Biturigibus, 1581, in-4. [4746]

J. Robert fit imprimer l'année suivante une réponse à la critique de Cujas. (Baillet, «Auteurs déguisés », pag. 48 et 259, édit. in-12.)

MERCIER, *traducteur apocr.* [Pierre-Alphonse GUYS].

Maison (la) de Molière, comédie en quatre actes, imitée de *Goldoni* (par *Pierre-Alphonse Guys*); représentée à la Comédie-Française sous le nom de *Mercier*. Paris, 1787, in-8. [4747]

« Biographie universelle », t. XIX.

MÈRE (UNE), *auteur déguisé* [Mme la baronne Trinette de DIEUDONNÉ DE CORBECK-LOO, née de Joestens ou Joostens].

Poésies dédiées par — à ses enfants. Louvain, de l'impr. de Van-Linthout et Vandenzande, sans date (1847), gr. in-8 de 91 pages sans la table, avec encadrements, vignettes et titres, gravés sur pierre par P. Barella. [4748]

Ce n'est qu'avec timidité que nous soulevons le voile derrière lequel se cachent cette poésie de ménage, ces mystères de famille, ces épanchements d'une mère qui emploie, pour former le cœur de ses enfants, les ressources d'un esprit cultivé et d'une imagination religieuse et tendre, mais l'histoire littéraire est curieuse à l'excès et aime d'autant plus à pénétrer un secret qu'on semble s'obstiner davantage à le tenir dans l'ombre. Le volume dont nous venons de donner le titre, ne se vend pas et n'a été distribué qu'à un petit nombre de personnes amies. C'est une confidence qui n'est faite qu'à très peu d'initiés. Voici le contenu du recueil :

A mes enfants; — A ma fille, aux approches de sa première communion ; — Cantique après la première communion ; — le Jugement dernier, morceau lyrique ; — Dieu ; — A Marie ; — l'Angelus ; — Noël ; — Retraite aimée ; — A madame D..... (De Man d'Attenrode), qui venait de perdre sa fille, âgée de cinq ans; — Patrie, honneur, vertu, à mon fils ; — Couplets chantés par ma fille à la fête de son père, jour anniversaire de notre mariage, 24 août 1842 ; — Couplets chantés par ma fille, à la fête de sa mère; — Mes enfants, à leur père, le jour de sa fête, 1843 ; — les Alpes ; — An-

niversaire du mariage de mes parents, 6 février 1829; — Mariage de ma cousine, septembre 1829; — Jésus modèle des enfants.

Antérieurement cette dame avait déjà publié sous le voile de l'anonyme :

Aux Femmes, poëme. Louvain, de l'impr. de Vanlinthout et Vandenzande, 1846, gr. in-8 de 51 pages encadrées, le faux-titre en couleur avec des arabesques.

De même que le volume précédemment cité, celui-ci n'a pas été mis dans le commerce.

Poëme dans lequel, à travers beaucoup d'inexpérience, l'on remarque des pensées nobles et assez bien exprimées, des convictions sincères et respectables, un esprit cultivé et l'habitude des coryphées de l'école religieuse et néo-catholique. Il n'a été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires sobrement distribués à de rares amis.

Baron F. de REIFFENBERG, « Bull. du Biblioph. belge », t. III, p. 389; t. IV, p. 246.

MERÉ (la baronne de), *nom nobiliaire* [BROSSIN DE MERÉ, née Guénard].

Morale (la) évangélique mise en action, ou les Soirées du château de Valbonne. Ouvrage destiné à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse, etc. Paris, Caillot, 1830, 2 vol. in-12, avec 12 grav. [4749]

MÈRE DE LA VIERGE (LA), *nom de religion*.

Poëme sur la grâce selon les sentiments de saint Augustin expliqués par Lemoyne, composé par L. M. de L. V. R. D. S. T. Paris, Martin, 1654, 1 vol. in-4. [4750]

La « Biographie universelle » n'en dit rien. F. GR.

MÈRE SOTTE, *pseudonyme* [Pierre GRINGORE].

Diverses (les) Fantaisies des hommes et des femmes, composées par —. Paris, Den. Janot, 1538, in-16. [4751]

MERESOS Y PARALIPIPOS (Dominique-Antoine-François-Jean-Népomucène-Isidore-Pancrace), *pseudonyme*.

Différents (les) effets de la cocarde nationale. A Lisbonne, dans la rade de Rotterdam, à bord du vaisseau portugais, le San Isidore, le 4 septembre 1789. [4752]

C'est une plaisanterie qui n'est pas sans esprit, mais un peu de confusion la dépare, il n'y a pas jusqu'à la gaîté dont il ne faille être sobre ; les liqueurs fortes s'évaporent quand on les laisse trop longtemps au grand air. *Note du temps.*

MÉRIADEC, *pseudonyme* [Édouard RICHER].

Cosmopolites (les) et le Pêcheur. (Impr. de Mellinet-Malassis, à Nantes). Paris, Raynal, 1825, in-12. [4753]

MERLE et OURRY, *apocryphe* [BORY DE SAINT-VINCENT].

Fille (la) grenadier, comédie en un acte, mêlée de couplets. Paris, Barba, 1817, in-8, 1 fr. 25 c. [4754]

Cette pièce, représentée avec succès sur le théâtre de la Gaîté et à laquelle MM. Merle et Ourry ont prêté leurs noms, est un délassement de Bory de Saint-Vincent; ce n'est pas la seule pièce qu'il ait composée: on lui doit encore quelques comédies espagnoles dont l'une fut jouée à Séville, sous le titre du « Mariage par billet de logement ».

MERLIN COCAIE, *pseudonyme* [Th. FOLENGO].

Histoire macaronique de —, prototype de Rabelais. Paris, Toussaincts-Dubray, 1606, 2 vol. in-16. [4755]

MERLIN L'ENCHANTEUR, écrivain du Ve siècle, *auteur supposé* [François FOURNIER-PESCAY].

Prophétie (sa), recueillie par l'historien Turpin, moine de Saint-Denis, mort vers l'an 800 (autre masque de M. Fr. Fournier-Pescay). Sans date, in-8. [4756]

MEROVIR, prince des Suèves, *pseudon.* [François MAZOIS].

Palais (le) de Scaurus, ou Description d'une maison romaine; fragment d'un voyage fait à Rome, vers la fin de la République. Paris, de l'impr. de F. Didot. — Treuttel et Würtz, 1819, et 1822, in-8 sur papier fin, orné de 12 planches gravées, 10 fr., et sur papier vélin, 15 fr. [4757]

Livre intéressant, qui a eu beaucoup de succès et est rare aujourd'hui.

Il a été tiré de l'édition de 1819 des exemplaires sur grand papier vélin superfin, format in-4, dont le prix d'origine était de 25 fr.

MERSENNE (le P. Marin), *apocryphe* [lord HERBERT DE CHERBURY].

Vérité (la) des sciences contre les sceptiques et les pyrrhoniens. Paris, 1638, in-8. [4758]

Suivant quelques écrivains, le véritable auteur est lord Herbert de Cherbury, dont Mersenne n'a été que le traducteur. Voy. la « Biographie universelle » à l'article Mersenne.

MERVILLE (de), *pseudonyme* [l'abbé BRUTÉ DE LOIRELLE].

Ennemis (les) réconciliés, pièce dramatique, en trois actes et en

prose, dont le sujet est tiré d'une des anecdotes les plus intéressantes du temps de la Ligue. La Haye et Paris, Lacombe, 1766, in-8. [4759]

La majeure partie des exemplaires est simplement anonyme; mais il en est quelques-uns sur le frontispice desquels on lit le nom de Merville : c'est donc un vrai pseudonyme.

C'est à tort que quelques bibliographes attribuent cette pièce à Guyot de Merville qui s'était noyé l'année précédente dans le lac de Genève.

MERVILLE, *auteur déguisé* [Pierre-François CAMUS, littérateur, plus connu sous son nom maternel que paternel]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Merville*.

MÉRY (Joseph-Eugène), poète et auteur dramatique. *Ouvrages qui lui sont faussement attribués.*

I. Paquebot (le), com. en 3 actes et en vers. Représentée sur le théâtre roy. de l'Odéon, le 4 avril 1847. Paris, Gabr. Roux, Tresse, 1847, in-8. [4760]

Tiré de « l'Arlequin sauvage », comédie en 3 actes, de DELISLE DE LA DREVETIÈRE. Paris, 1722.

II. Arbitre (l') des jeux, accompagné de petits poëmes historiques. (Par *Louis-François Raban*). Paris, de l'impr. de Crapelet. — Gonet, rue des Beaux-Arts, n° 6, 1847, in-32. [4761]

Une pièce de vers qui se trouve en tête de ce petit volume est la seule chose qui soit de M. Méry.

MESENTHÈRE (le docteur), *pseudon.* [Michel MASSON, Ad. de RIBBING, ROCHEFORT et VALLOU DE VILLENEUVE].

Pillules (les) dramatiques, ou le Choléra-Morbus, revue critique et politique. Représentée sur le théâtre des Nouveautés, le 11 février 1831. Paris, Riga, 1831, in-8. [4762]

MESLIER, et plus correctement MELLIER (Jean) (1), curé d'Étrepigny en Champagne, incrédule célèbre, *auteur supposé.*

I. Extraits des Sentiments de Jean Meslier, adressés à ses paroissiens, sur une partie des abus et des erreurs en général et en particulier. (Publiés avec un Abrégé de la vie de Jean Meslier, par *Voltaire*). 1742 (1762), in-8 de 63 pag.;—1765, in-8 de 64 pag. [4763]

Barbier en cite une édition sous le titre de « Sentiments du curé Meslier », 1742, même format.

---

(1) Les registres baptistaires de Mazerny, où il est né, portent *Mellier*. Il signait *Meslier*.

Cet ouvrage a été condamné à être brûlé par arrêt du Parlement de Paris; la Cour de Rome le condamna aussi par décret du 8 février 1775.

Jean Mellier, fils d'un ouvrier en serge du village de Mazerni, et curé d'Étrépigny en Champagne, est mort en 1729, âgé de 64 ou 65 ans. Anacharsis Clootz avait proposé à la Convention nationale d'ériger une statue à ce digne prêtre. Cette proposition n'eut pas de suite.

On trouva chez le curé Mellier, après sa mort, dit Voltaire, trois copies d'un gros manuscrit, entièrement de sa main, et qu'il avait intitulé « Mon Testament »; c'est de ce manuscrit qu'on a extrait l'ouvrage publié sous le titre de « Testament de J. Meslier ». Cet extrait, de la première partie seulement du manuscrit de Mellier, est dû à Voltaire, qui le publia pour la première fois en 1762 (sous la date de 1742).

Le précis du Testament de Mellier, fait par Voltaire, n'a point été inséré dans l'édition de ses Œuvres donnée par Beaumarchais; mais Naigeon l'a fait entrer dans le « Dictionnaire de la philosophie ancienne et moderne » de l'Encyclopédie méthodique, tome III, article Meslier.

Ce fut Thieriot qui, le premier parla de Meslier à Voltaire (voy. la lettre du 30 novembre 1735). Il y avait six ans que ce curé était mort: et ce ne fut que plus de trente ans après que parut « l'Extrait du Testament ». Voltaire en envoya un exemplaire à Damilaville, le 4 février 1762. Cette première édition a 63 pages in-8. On avait, dans cette édition, oublié « l'Avant-propos »; cette omission fut réparée dans la réimpression en 64 pages dont Voltaire envoya un exemplaire à d'Argental, le 31 mai. A la fin de ces deux éditions, on lit: « Ce 15e mars 1742 ». Cette date indique, non l'année de l'impression, mais tout au plus celle de sa confection, si d'ailleurs, ce qui est plus probable, ce n'est pas une date supposée.

L'extrait du Testament du curé Mellier a encore été réimprimé à la suite du livre du baron d'Holbach, intitulé « le Bon sens », etc. (Voy. plus bas), ouvrage qu'un éditeur a présenté plus tard au public sous le titre de « Catéchisme du curé Meslier ».

M. Beuchot, qui avait déjà admis « l'Extrait du Testament de Meslier » dans son édition de Voltaire, in-12, publiée chez madame Perronneau, l'a encore admis dans sa grande édition, tome XL, quatrième volume des « Mélanges ».

II. Bon (le) Sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles (par le baron *d'Holbach*). Londres (Amsterdam, M. M. Rey), 1772, in-12. — Autre édition, sous le nom de feu M. *Meslier*, curé d'Étrepigny. Rome (Paris), 1791, in-8. — Nouvelle édition, suivie du Testament du curé Meslier (ou plutôt du précis fait par *Voltaire* de la première partie de ce fameux testament). Paris, Bouqueton, l'an Ier de la République (1792), 2 vol. petit in-12. [4764]

M. Bouillot a consacré dans sa « Biographie ardennaise » un bon article à J. Mellier : l'esprit prêtre s'y fait seulement trop sentir.

MESSAGER DE LA PAIX (LE), *pseudon.* [BEAUNIS DE CHANTERAIN DES VIETTES].

Hola (le) des gens de guerre fait par —. 1614, in-8. [4765]

V. T.

MESSALINUS (Valonius), *pseudon.* [Claudius SALMASIUS].

Waloni Messalini de episcopis et presbyteris contrà D. Petavium Loyolitam dissertatio prima. Lugd. Bat., 1641, in-8. [4766]

MESSANCE, receveur des tailles de l'élection de Saint-Étienne, *pseudon.* [de LA MICHAUDIÈRE, intendant de Lyon].

Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, etc. Paris, Durand, 1766, in-4. [4767]

Les auteurs de la « Biographie universelle » disent que cet ouvrage est le fruit des loisirs de l'abbé AUDRA, depuis professeur d'histoire à Toulouse, et de ses liaisons avec M. de La Michaudière, intendant de Lyon. D'un autre côté, Beguillet, dans son « Traité de la connaissance générale des grains », t. II, p. 704, assure qu'un magistrat a bien voulu nous donner cet excellent ouvrage sous le nom de M. Messance. Ne peut-on pas, d'après ces détails, regarder M. de La Michaudière comme le principal auteur de ces « Recherches »? Grimm partage cette opinion. V. sa « Correspondance », première partie, t. V, p. 316. A. A. B—R.

MESSIAS (le R. P.), *pseudon.* [l'abbé Henri CONGNET, chanoine honoraire de Soissons, helléniste distingué], éditeur, sous ce nom d'emprunt, d'une « Bibliothèque pieuse ».

MESSIEURS (UN DE), *auteur déguisé* [l'abbé CHAUVELIN].

Compte rendu par un de Messieurs sur les constitutions des Jésuites, le 17 avril 1761, in-4. [4768]

Le 18 juillet de la même année, le même auteur prononça un discours, publié sous le titre de « Compte rendu par un de Messieurs sur la doctrine des Jésuites ». Voyez la « Biographie universelle ».

MESSIN (UN), *auteur déguisé* [Didier MORY].

I. R'venans (les), comédie en deux actes (en prose) et en patois messin; par l'franc messin Romy. Metz, Pierret, 1823, in-8. [4768]

II. Heureux (l') jour, comédie en un acte (et en prose), mêlée de chants; par un messin du temps d'Henri IV. Metz, Collignon, 1826, in-8. [4769]

III. Bon (le) Roi, ou Charles X l'Affable, à Metz; comédie en un acte et en prose, mêlée de chants; par un messin, auteur de plusieurs ouvrages en l'honneur des Bourbons. Metz, de l'impr. de S. Lamort, 1828, in-8 de 72 pag. [4770]

MESTRE-HUE (Prosper), *pseudonyme* [Scévole BÉE].

Paquerettes, poésies. (Impr. de Laurent, à Lagny). Paris, Souverain, 1842, in-8, 5 fr. [4771]

MÉTAPHYSICIEN (UN), *pseudonyme* [J.-H. MARCHAND].

Hilaire (ou Hylaire), parodie de « Bélisaire ». Amsterdam (Paris), 1767, in-12. [4772]

METASTASIO (l'abbé), *pseudon.* [l'abbé Pierre-Bonaventure TRAPASSI, l'un des princes de la poésie italienne]. Pour la liste des éditions et des traductions françaises de ses ouvrages, voyez « la France littéraire » à *Metastasio*.

MÉTROPHILE (Michel), *pseudonyme* [Michel DE CUBIÈRES].

Opuscules poétiques. Avec cette épigraphe : In tenui labor. Paris, 1791, pet. in-12. [4773]

Tout mérite d'être cité dans ce charmant ouvrage ; on ne sait quelle pièce choisir, tant on est enchaîné par la finesse et le charme qui règne dans ces opuscules : en un mot, c'est un agréable parterre, où chaque fleur est éclipsée par celle qui la précède ou qui la suit. Ce volume peut servir de tome IVe à l'édition de M. Couret de Villeneuve, qui a paru en 1786.

Ce petit volume renferme cent quatrains sur cent poètes vivants, et il ne sera sans doute pas un de ces auteurs qui n'aime à se contempler dans le quatrain qui le caractérise. Chaque portrait, quoique flatté, est ressemblant. C'est le Parnasse français en miniature.

« Merc. de Fr. », 25 juin 1791.

METTERNICH (le prince de), *auteur supp.* [Ch. DE SAINT-MAURICE].

Mémoires (ses). Prem. part. (et unique). [4774]

Imprimés dans le journal « la Semaine, IVe année, nos 23 à 29, et 37 à 41 (1849).

C'est une véritable mystification que la direction de « la Semaine », trouva trop prolongée par 12 numéros, et qui refusa d'en imprimer davantage.

Ces Mémoires ont été néanmoins traduits en allemand, par Louis Simon, et imprimés à Brémen, en 1849.

METZ (François), *pseudon.* [le baron Louis DE BILDERBECK].

Avec M. *Mar.-Joseph Pain :* le Portrait du duc, comédie en trois actes et en prose. Paris, Barba, 1805, in-8. [4775]

MEULEN (Van der). Voy. VAN DER MEULEN.

MEURAY, *anagr.* [Fr.-Mar. MAYEUR DE SAINT-PAUL], auteur de poésies légères, imprimées dans les recueils poétiques de 1779 à 1796 dans les Étrennes du Parnasse et le Réveil d'Apollon, entre autres.

MEURET (André), *pseudonyme* [Ferdinand HÉNAUX].

I. Voyage industriel et bibliographique de Liége à Verviers. Herve (Liége), 1844, in-8. [4776]

II. Voyage romantique dans le pays de Liége. Herve (Liége), in-8. [4777]

III. Souvenirs d'une excursion au manoir de Longpré, extrait d'impressions de voyages non destinées à l'impression. Herve (Liége), Dumoulin, 1845, gr. in-8 de 16 pages. [4778]

Cet auteur pseudonyme prend les titres de membre de club des bibliophiles de Verviers, et de la société Grétry d'Herve.

Y a-t-il réellement un « club de bibliophiles à Verviers » ? Nous l'espérons, car nous ressemblons un peu à ce philosophe qui se réjouissait de retrouver des pas d'homme. Quoi qu'il en soit, nous recevons une brochure qui semble attester l'existence d'une pareille association et prouver qu'à Verviers, cette ville de la mécanique et de la vapeur, la pâte de chiffons réduite en papier, tient le pavé à côté de la laine tissée en draps ou velours.

Si les bibliophiles de Verviers ont tous *l'humour* et l'esprit de M. Meuret, nous leur faisons notre compliment. Ils auront cause gagnée contre l'esprit de fabrique, trop disposé à n'avoir pour les livres que de superbes dédains.

DE RG., « Bull. du Biblioph. belge », t. III, p. 84.

IV. Chasse aux souvenirs dans le pays de Liége. Liége, Félix Oudart, 1846, in-8 de 81 pages. — 2e édition. 1847. [4779]

V. Ribaulds, truands et femmes cordelières de la noble cité de Liége. Paris (Liége), 1846, in-8. [4780]

La plus grande partie de ces opuscules a paru dans la « Revue de Liége » sous le nom « d'André Muret, Liégois pérégrinant à pied, de la Société royale d'Horticulture de Liége et de plusieurs autres Sociétés savantes ». M. Ferdinand Hénaux y a pris ce masque en y insérant ces morceaux qui ont été tirés à part; ce sont les délassements de la retraite studieuse où s'est confiné l'auteur. M. Hénaux, loin d'imiter ceux qui courent sans cesse après la faveur et les places, s'enferme avec une modestie opiniâtre. Quoique jeune, c'est un philosophe pratique, aussi recommandable par les qualités de son cœur que par celles de son esprit. Sérieux et instruit, il badine encore, et son badinage a du trait et de la finesse. Témoin sa brochure intitulée « Chasse aux souvenirs dans le pays de Liége ».

DE RG., « Bull. du Bibliop. belge », t. IV, p. 215.

MEURSIUS (Jean), *pseud.* [Nic. CHORIER, avocat au parlement de Grenoble].

Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis. — Aloysiæ Sigeæ To-

letanæ satiræ sotadicæ de arcanis amoris et veneris. Sine notâ loci et anni. 2 vol. in-12. **[4781]**

Première édition de ce fameux ouvrage, publiée par Etienne Roger, suivant les rédacteurs du Catalogue de la bibliothèque du roi, Belles-Lettres, t. 2, Y2, n° 1442, p. 71.

Jamais Louise Sigea, savante et vertueuse portugaise n'eut la pensée de publier un pareil ouvrage, rempli de beaucoup d'infamies, écrites d'une latinité très pure.

Cette première édition est imprimée avec d'assez beaux caractères, mais ce n'est pas la plus ample, puisqu'elle ne se compose que de six dialogues; les suivantes valent beaucoup mieux. Cette première édition fut donnée à Grenoble, par Nicolas, libraire de la même ville.

Eaedem. (Editio secunda). Sine loco et anno. 2 vol. in-12.

Cette édition augmentée d'un septième dialogue, fut imprimée à Genève; aussi, n'ayant pas été faite sous les yeux de l'auteur, fourmille-t-elle de fautes d'impressions. Ce fut M. Dumay, avocat-général au Parlement de Grenoble, qui fit les frais de ces deux éditions.

Eaedem. Sine loco et anno. 2 vol. in-12.

C'est une édition nouvelle de ce livre faite sur les dernières et les plus amples. On a joint à cette édition « La Puttana errante de Pietro Aretino». Ainsi, ce sont deux pièces joyeuses, qui se tiennent compagnie. Il est étonnant que ces éditeurs de joyeusetés n'ayent pas aussi réimprimé le « Barthii Pornodidascalus», qui est la traduction latine des « Raggionamenti » du même Aretin. Ce livre de Meursius est donc ce qu'on nomme « *Aloysiae Sigeae Satyra* qui suit.

Aloysiæ Sigeæ satyra sotadica de arcanis amoris et veneris. Sine loco (Hollande) et anno. 2 vol. in-12.

Les réimpressions faites au XVIIIe siècle ont été successivement augmentées par les nouveaux éditeurs.

Voyez plus bas les traductions françaises, et les *Mémoires* de l'abbé d'Artigny, t. 2, p. 18 et suiv.

Il y a deux belles éditions de l'ouvrage de Chorier, avec des augmentations: la première sous ce titre :

Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis, seu Aloysia Sigea Toletana de arcanis amoris et veneris... ; adjunctis fragmentis quibusdam eroticis (Nova editio, curâ et studio *N. Corbie* et *Petri Moet*). Lugd. Batav., typis elzevirianis (Parisiis, Grangé, 1757), pet. in-8, en 2 parties réunies en un seul vol.

Cette édition, qui est la plus recherchée, est un des ouvrages pseudo-elzéviriens sortis des presses de Grangé qui offre le plus de netteté et de ressemblance avec les types elzéviriens. Il y a des exemplaires en papier de Hollande qui sont rares et assez chers : il s'en est vendu un 37 fr. chez M. Sensier.

Moët, attaché alors au duc de La Vrillière, et depuis bibliothécaire particulier de Louis XV, est mort à Versailles en 1806, âgé de quatre-vingt-six ans. Quelques personnes le présentent comme l'auteur du fameux discours d'Héliogabale « *ad Meretrices* », joint à cette édition; c'est une erreur. Ce discours avait été imprimé bien antérieurement, sous ce titre : *Joannis Baptistæ Egnatii Veneti de Cæsaribus libri tres Heliogabali* (*Leonardi Aretini*) *ad meretrices*. Venetiis, Aldus, 1516, in-8. Moet a laissé en manuscrit une traduction complète de Swedenborg, dont plusieurs volumes ont été imprimés dans ces derniers temps à Bruxelles et à Paris.

Gorbie, attaché au duc de Choiseul, ami de Collé, et connu par le recueil du « Théâtre des Boulevards », est mort fou à Charenton.

La seconde édition porte cet autre titre :

Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis, seu Aloysia Sigea Toletana de arcanis amoris et veneris; adjunctis fragmentis quibusdam eroticis. Lugd. Batav., ex typis elzevirianis (Parisiis, Barbou), CIↃ, IↃCCC LXXIV, in-8, 2 parties ordinairement reliées en un vol, la 1re de XXIV et 211 pages, la seconde de 2 pages non chiffrées et 172 autres pages, avec fig.

Il a été tiré des exemplaires de cette édition, format in-12, 2 parties avec fig. Meunier de Querlon assure avoir revu onze éditions de la « Satyra », avant de composer celle-ci, assertion qui porterait au moins à douze les éditions de cet ouvrage.

L'abbé Sabatier de Castres affirme que les épreuves de cette édition ont été corrigées par l'abbé Valart, éditeur et traducteur de « l'Imitation de Jésus-Christ. Voy. Considérations politiques sur les gens d'esprit et de talent. Paris, Londres et Pétersbourg, 1804, in-8, p. 29.

Une autre édition latine a été imprimée dans la collection de Cazin. Londini (Rhemis, Cazin), 1781, 2 part. pet. in-18.

Aloysia, ou Entretiens académiques des dames (traduit du latin de *Nicolas Chorier*, par l'avocat *Nicolas*, fils du libraire de Grenoble). Sans lieu d'impression (Hollande), 1680, 2 vol. in-12.

Prem. édit. de cette traduction qui a été plusieurs fois réimprimée.

C'est dommage que l'on n'ait point exprimé avec toute la délicatesse du latin, tous les mystères secrets de l'amour qui sont répandus dans cet ouvrage.

Le même ouvrage, de la même traduction, sous ce titre : l'Académie des Dames, ou les Sept Entretiens d'Aloysia. Venise, chez Pierre Aretin (Hollande), 1730, 1776, 2 vol. in-12.

L'édition de 1730 est plus belle que celle qui l'avait précédée : on la distingue en ce qu'au lieu de chiffre au haut de la page, il y a un petit fleuron. Il en existe des exemplaires qui ont des figures au nombre de trente-six, qui sont un peu sales pour les imaginations déréglées; car pour les autres, cela ne leur fait aucune impression.

C'est vraisemblablement une autre édition de cette traduction, et sous le dernier titre que cite l'abbé Lenglet Dufresnoy dans sa « Bibliothèque des romans », imprimée aussi sous la rubrique de Venise, Pierre Aretin, et selon toute apparence, imprimée aussi en Hollande, elle ne contient que 372 pages et n'est pas laide.

Le même ouvrage, sous ce titre ; le Meursius français, ou Entretiens galants. (Traduction nouvelle). Cythère, de l'impr. de la Volupté, 1749, 1782, 2 vol. in-12, fig.

Il y a une autre édition ou peut-être une simple reproduction de cette traduction, sous le titre suivant :

Nouvelle traduction du Meursius (Nic. Chorier), connu sous le nom d'*Aloïsia*, ou de l'*Académie des Dames* ; revue, corrigée et augmentée de près de moitié, par la restitution de tout ce qui en avait été tronqué dans toutes les éditions qui ont paru jusqu'à ce jour. Cythère, de l'impr. de la Volupté, 2 vol. in-12, fig.

Charles Nodier a dit plusieurs fois, dans le Journal des Débats, que Camille Desmoulins était auteur d'une traduction de l'ouvrage de Chorier. Peut-être lui a-t-il attribué, dit Barbier, la réimpression que nous venons de citer.

A. A. Barbier, dans la première édition de son «Dictionnaire des ouvrages anonymes», sous le n° 7730, et dans la seconde, sous le n° 236, rapporte tout au long, une lettre écrite le 6 juin 1738, à Jamet le cadet, par Lancelot, de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres. Cette lettre contient des détails très intéressants sur l'*Aloysia*, et sur son véritable auteur, Nicolas Chorier, avocat au parlement de Grenoble, le même qui a donné « l'Histoire générale du Dauphiné», en 2 vol. in-fol., dont le premier fut imprimé à Grenoble en 1661, et le second à Lyon, en 1672. A. A. Barbier a tiré cette lettre du 32e volume des « Observations de l'abbé Desfontaines et autres, sur les écrits modernes, pages 42 et suivantes. »

D'un autre côté, un zélé bibliophile dauphinois, qui s'est beaucoup occupé de recherches sur les hommes littéraires de sa province, M. le vicomte Paul Colomb de Batines, a donné à un petit journal bibliographique qu'il avait fondé : « le Moniteur de la librairie », nos 21 et 22 de 1842, 10, 11 et 12 de 1843, un « Catalogue des éditions latines et françaises de l'*Aloysia*. L'auteur de ce catalogue en porte le nombre pour les premières à quatorze ; il n'a point donné les traductions françaises. Nous nous sommes bornés ici à ne mentionner des unes et des autres que celles qui ont été les plus répandues.

MEZERAY (Fr. de), *nom anobli* [Fr. Eudes, né à Mezeray, hameau de la paroisse de Rye, près d'Argentan, où il vit le jour en 1610]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez « la France littéraire » à *Mezeray*.

MEZERAY (de), *apocryphe* [le cardinal de Richelieu].

Histoire de la mère et du fils, c'est-à-dire de Marie de Médicis,

femme du grand Henri IV et mère de Louis XIII. Amsterdam, 1730, in-4, et 2 vol. in-12. [4782]

— Le même ouvrage, sous ce titre : Histoire de la régence de la reine Marie de Médicis, femme de Henri IV. La Haye, 1743, in-4 et in-12.

Le manuscrit original de cet ouvrage existe au dépôt des affaires étrangères. « Bibliothèque historique de la France », t. 2. n° 20835.

Si l'on en croit Camusat, qui a publié les « Mémoires historiques et critiques » de Mézeray, l'éditeur de « l'Histoire de la mère et du fils » serait l'auteur des « Amours de Sapho », c'est-à-dire Du Castre d'Auvigny.

Voyez le « Dictionnaire historique » de Prosper Marchand, article LANNEL.

M. F., *auteur déguisé* [Marin FILASSIER].

Sentiments chrétiens propres aux personnes malades et infirmes, pour se sanctifier dans les maux et se préparer à la bonne mort. Paris, Vatel, 1723 ; — Ve édition. Paris, Boudèt, 1749, in-12. [4783]

M. F. A. G*** Cad (Mlle), *pseudon.* [Fr.-Mar. MAYEUR DE SAINT-PAUL].

Jeanne Hachette, ou le Siège de Beauvais, pantomime en trois actes. Paris, Brunet, 1784, in-8. [4784]

MICHAUD (L.-G.), libraire et écrivain, *plagiaire.*

Biographie, ou Vie publique et privée de Louis-Philippe d'Orléans. Paris, Garnier frères, 1849, un fort. vol. in-8. [4785]

Cet ouvrage est extrait d'un des volumes de Supplément à la « Biographie universelle ». C'est un libelle contre Louis-Philippe, rien de plus, rien de moins. Nous n'avons jamais eu une grande sympathie pour le gouvernement qui est tombé en février ; nous aurions pu le soutenir, parce que nous l'aimons mieux encore que la république ; mais nous sommes presque obligés de prendre sa défense, quand nous rencontrons des ouvrages comme celui-ci, où l'insulte, la calomnie et la grossièreté se disputent à la sottise et à l'ignorance.

Sans doute, le gouvernement de Louis-Philippe fut un gouvernement de corruption et de démoralisation systématique ; mais nous ne pouvons pas croire qu'au 24 février, il n'ait eu d'autres paroles de regret, que celle-ci : *Ils vont venir, ils vont tout me prendre.* Libre à M. Michaud de juger les hommes d'après soi : libre à nous de lui dire qu'il a fait une mauvaise œuvre, un pamphlet rempli de faussetés et de mensonges.

Pour grossir le volume et compléter dignement l'ouvrage, on y a joint un récit du combat de Valmy, et une notice sur l'assassinat du duc de Bourbon, prince de Condé. Des lithographies semblables à celles que l'on

trouve dans les mauvais lieux, servent d'illustrations à ce livre que nous ne savons comment qualifier. *Bul. de censure*, VIIe ann., 30 avril 1849.

Voilà pour l'appréciation du livre de M. Michaud ; il nous reste à justifier l'épithète de *plagiaire* que nous donnons à l'auteur, et nous allons le faire d'après les journaux judiciaires.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE (8e chambre).

Audience du 29 décembre 1849.

Contrefacon littéraire. — M. Auguste Ducoin contre M. Michaud aîné, l'un des auteurs et éditeur de la Biographie universelle.

M. Auguste Ducoin a publié, en 1844, une *Histoire de la Conspiration de Grenoble, en 1816*. Ce triste épisode de la Restauration était digne d'appeler l'attention et de provoquer les recherches d'un historien. Quels furent les fauteurs véritables de la conspiration? fut-elle entreprise dans l'intérêt de la dynastie napoléonienne ou dans celui de la maison d'Orléans? Telles sont les questions que M. Ducoin s'était posées et qu'il s'était appliqué à résoudre ; l'entreprise était difficile à tous égards, car la communication des documents officiels renfermés dans les archives judiciaires de la cour de Grenoble a toujours été refusée à ceux qui l'ont demandée, et les papiers que Paul Didier avait confiés à l'un de ses parents avant de mourir, ont passé dans les mains d'un dépositaire resté inconnu.

Cependant M. Ducoin est parvenu, à force de recherches et de labeurs, à faire un livre plein de révélations et non moins remarquable par la forme que par le fond. L'ouvrage a eu un succès réel, et l'auteur se disposait à en donner une nouvelle édition, lorsqu'il apprit que M. Michaud l'avait réimprimé presque en entier à la suite d'une biographie du roi Louis-Philippe, qui a paru dans le courant de l'année 1849.

M. Ducoin a porté plainte en contrefaçon littéraire contre M. Michaud, et l'affaire a été plaidée à l'audience du 29 décembre.

Mr Félix Belloc, avocat du plaignant, s'est appliqué à établir, par la comparaison des textes, la matérialité du délit. Il fait remarquer que la copie a été tellement servile, que M. Ducoin ayant imprimé à la troisième page de son livre : « Plusieurs fois annoncée, l'Histoire de la conspiration de Grenoble n'a jamais été écrite », le contrefacteur n'a pas craint de copier cette phrase et de se présenter ainsi au lecteur comme le premier et le seul historien de cet épisode mémorable de notre histoire contemporaine.

L'avocat fait ensuite ressortir la gravité du fait reproché à M. Michaud. Il y a trois espèces de contrefaçons : celle qui consiste à éditer le livre d'autrui et à le vendre comme l'édition originale n'est pas la plus coupable; elle ne cause à l'auteur qu'un préjudice pécuniaire. Mais celui qui ne craint pas de publier, comme le fruit de son travail et de son génie, un ouvrage qui ne lui appartient pas, et en tête duquel il a effacé le nom de l'auteur véritable pour y substituer le sien, celui-là commet une action beaucoup plus honteuse : il atteint à la fois l'auteur et dans sa fortune et dans sa

réputation. Il existe cependant un autre mode de contrefaçon plus redoutable encore pour les hommes de lettres. C'est celle qui ne respecte pas les textes, et qui tout en faisant main basse sur un livre, en altère complètement le caractère et l'harmonie par des coupures, des additions, et de prétendues corrections de style qui, la plupart du temps, produisent le même effet qu'un coup de pinceau donné par une main inhabile sur le tableau d'un maître.

Les déplorables effets de ce genre de contrefaçon se font surtout remarquer dans le cas dont il s'agit. M. Michaud ne s'est pas borné à encastrer « l'Histoire de la conspiration de 1816 » par M. Ducoin dans un de ces livres sans nom comme on en voit tant apparaître et surgir au milieu de l'écume des révolutions, livre tout rempli de fiel, de mensonges et de calomnies, mais encore par des suppressions habilement calculées, par des substitutions de mots et d'épithètes, et par quelques additions enfin, il est parvenu à faire d'un ouvrage grave, sérieux et empreint d'un désir sincère d'impartialité, un véritable pamphlet politique dans lequel la justice elle-même est gravement insultée.

L'avocat, cite, pour justifier ses reproches, le passage suivant qui appartient en propre à M. Michaud, et qui se rapporte au procès intenté en 1842 par le général Donnadieu à M. Cretineau-Joly : « Dans cette affaire, comme dans beaucoup d'autres, sous le règne essentiellement corrupteur et corrompu de Louis-Philippe, les tribunaux se sont montrés dans toutes les occasions les serviles complaisants du pouvoir. On sait que partout il y avait ordre de faire perdre les procès aux gens de l'opposition, quand même ces procès n'avaient aucun rapport avec la politique, et ces ordres étaient toujours exécutés ».

L'avocat de M. Ducoin termine sa plaidoirie en demandant, en outre, des dommages-intérêts pour la quotité desquels il s'en rapporte à la sagesse des magistrats, l'insertion du jugement à intervenir dans plusieurs journaux de Paris, de Lyon et de Grenoble.

Après les conclusions du ministère public, qui a fait entendre de sévères paroles contre le prévenu et requis contre lui l'application de l'article 427 du Code pénal, Me Philippon de la Madeleine s'est levé pour présenter la défense de M. Michaud. Il a cherché surtout à établir la bonne foi de son client, qui prétend avoir été plagiaire de M. Ducoin sans le savoir, en copiant le livre de ce dernier sur une contrefaçon anglaise, dans lequel le nom de l'auteur avait été supprimé.

Le 19 janv. 1850, le même tribunal prononçait la confiscation du livre de M. Michaud, et condamnait celui-ci à 500 fr. d'amende, 1,500 fr. de dommages-intérêts et aux frais.

MICHAUD DE VILLETTE (1), *non anobli* [L.-G. MICHAUD, libraire, le même que le précédent].

Tableau historique et raisonné des premières guerres de Napo-

(1) Du nom d'une propriété appartenant alors à M. Michaud.

léon Bonaparte, de leurs causes et de leurs effets. Paris, L.-G. Michaud, 1814, 2 parties in-8. [4786]

Ouvrage écrit dans le même esprit de dénigrement que le précédent. La première partie a eu une seconde édition, revue, corrigée et augmenté, en 1815.

MICHAULT (P.), *pseudonyme* [RENÉ, roi de Sicile].

Doctrinal (le) de court, divisé en douze chapitres, composé par —, par lequel on peut être clerc sans aller à l'escole. Genève, Jacq. Vivian, 1522, pet. in-4, gothique. [4787]

Voyez l'analyse de cet ouvrage dans la « Bibliothèque universelle des romans », mars 1786, page 50. On y soutient que René, roi de Sicile, s'est caché sous le masque de P. Michault.

MICHEL (le père), *pseudonyme* [SOUQUAIRE-SOULIGNÉ].

Petit (le) Livre à quinze sols, ou la Politique de poche, à l'usage des gens qui ne sont pas riches; par —, devenu auteur sans le savoir. Paris, Poulet; Plancher; Delaunay, 1818, 9 vol. in-18. [4788]

C'était une espèce de recueil hebdomadaire. Le prospectus annonçait qu'en moins de trois mois il paraîtrait douze volumes qui devaient contenir ensemble 1,300 pag. Mais ce recueil eut bientôt des démêlés avec les tribunaux, aussi le quatrième volume de la collection porte-t-il pour titre : « Défense du père Michel prononcée, par M. Tartarin, auteur, M. Rey (de Grenoble), avocat, et M. Poulet fils, éditeur, précédée de la plainte rendue par M. l'avocat du roi. Paris, Poulet fils, etc., 1818, in-18. Cette publication n'est pas allée au-delà du 9e volume.

MICHEL, l'un des trois ou quatre pseudonymes sous lequel s'est caché M. MALAPERT, zélé orateur démagogue, et poète satyrique dans la publication de ses pamphlets politiques. Nous devons cette révélation à un homme qui connait bien ceux de son parti, M. Const. Hilbey, dans le n° 6 de son « Journal des sans-culottes », février 1849.

MICHEL fils aîné, *éditeur déguisé* [F***, marchand d'estampes].

Poésies nationales de la République, accompagnées de huit belles gravures sur acier, d'après les dessins de H. Lalaisse. Paris, l'Éditeur, rue de Bondy, n° 14, 1849, in-8 sur p. vél. des Vosges, 75 c. [4789]

Le but de l'éditeur, en publiant ces poésies, a été de rassembler des chefs-d'œuvre qui se trouvent dispersées sur des feuilles volantes.

MICHEL MORIN, *pseudon.* [MM. Auguste DUBOIS, ancien professeur, et Charles CHABOT].

Gil-Blas (le) des théâtres. Paris, Denain, 1833, 2 vol. in-8, 15 fr. [4790]

M. Ch. Chabot n'a fait qu'un seul chapitre de ce livre.

MICHEL MORIN, *pseudonyme* [Ch. CHABOT].

Nouveau (le) Charivari chantant, ou l'Estafelte flon-flon des villes et des campagnes. Revue, chansons politiques, etc., publiées sous la direction de M. Paris, Breteau; Garnier frères, 1849, in-16. [4791]

Recueil périodique dont il devait paraître 24 livraisons d'une feuille par an. Le prix annuel était fixé à 3 fr. Il n'en a été publié que deux livraisons.

MICHEL-RAYMOND, *pseudon.* qui a été adopté par deux écrivains qui ont ensemble composé trois ou quatre romans [Michel MASSON et Raymond BRUCKER].

MICHEL-RAYMOND, *pseudon.* [Raymond BRUCKER].

Avec M. *Carle Ledhuy* : le Boudoir et la Mansarde. Paris, Lachapelle, 1838, 2 vol. in-8, 15 fr., et 4 vol. in-12, 10 fr. [4792]

Ce titre sert d'encadrement à trois nouvelles :

La Branche de lilas, et *le Rapt*, par M. R. BRUCKER (t. Ier); *la Femme du fumiste*, par M. C. LEDHUY (t. II).

MICHELOT, *pseudonyme* [Jean-Augustin JUIN, de Champagne d'Allas (Charente-Inférieure), et qui a pris plus tard le nom de Juin d'Allas, prêtre, ancien directeur de séminaire, qui comme les Châtel, La Mennais, Chântome et d'autres, de ministres d'un Dieu de paix se sont faits depuis notre dernière révolution les prédicants des clubs de la démagogie. L'indication des écrits de cet homme dans ses deux phases de prêtre et de démagogue nous a paru assez piquante pour la donner ici complète.

I. Cérémonie (de la) du sacre des rois, avec des Réflexions sur son origine, sur les règnes des rois de France et sur S. M. Charles X. Paris, Peytieux, 1825, in-18, figures, 2 fr. 50 c. [4793]

Ce volume a été reproduit la même année sous le titre suivant : « Histoire de l'inauguration des rois d'Israël et des empereurs chinois, persans, romains, turcs, tartares, russes, allemands, etc., suivie du Sacre des rois de France, avec des Réflexions sur les mœurs des Francs ». Paris, Aubrée; Peytieux, 1825, in-18, avec une planche.

II. Panégyrique du grand Charles-Borromée, archevêque de Milan, suivi d'un Discours philosophique sur le Catholicisme et le Protestantisme, considérés relativement à la Société, avec des notes et des pièces justificatives. Paris, Rusand, A. Leclère, 1827, in-18. [4794]

Impr. une seconde et une troisième fois la même année.

Sur ce dernier ouvr. l'auteur a pris le titre de *directeur* de séminaire.

III. Études (les) religieuses. Journal catholique, philosophique littéraire et historique. Prospectus. Verberie, l'abbé Juin, 1832, in-8 de 2 pages. [4795]

Sur le premier numéro (de 13 feuilles 1/2) qui porte la date de janvier 1833, le frontispice dit que ce journal est rédigé par une société d'ecclésiastiques de la capitale et des départements, mais ce fut l'abbé Juin qui en fut le principal rédacteur. Ce journal paraissait mensuellement. Le prix de l'abonnement annuel était de 20 fr., et le bureau d'abonnement, rue du Petit-Carreau, n. 18, à Paris. Ce journal n'a dû paraître que peu de temps, mais assez pourtant pour que dans la même année le mode de publication en fût changé, et il parut alors deux fois par mois : le format fut également changé en celui de grand in-8. Le bureau d'abonnement fut transporté rue des Bernardins, n. 18.

IV. Lettre au clergé français, ou Conseils touchant les refus de sépulture. Paris, r. du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice; Adr. Leclère, 1832, in-8 de 32 pages. [4796]

V. Annuaire ecclésiastique et universel pour l'année 1834, contenant des plans de sermons pour l'année 1834, etc. Paris, r. des Bernardins, n° 18, 1834, in-16, 2 fr. 25 c. [4797]

VI. Orientaliste (l'). Cours de langue hébraïque. Paris, de l'imp. de Herhan, 1835, in-4. [4798]

On promettait une leçon par semaine. Les première et deuxième leçons, les seules peut-être qui aient été publiées, forment ensemble 4 pag.

VII. Travers (les) et les folies de notre époque, ou l'Histoire des templiers modernes et de quelques autres charlatans. Paris, rue Pierre-Sarrasin, n° 2, 1835, in-8 de 32 pages. [4799]

Les six premiers ouvrages ont été publiés sous le nom de l'abbé *Juin*; mais sur le frontispice de ce septième l'auteur écrit son nom M. *J.-A. Juin d'Allas*.

M. J.-A. Juin, qui déjà comme prêtre était tant soit peu industriel, le devint davantage après avoir jeté le froc aux orties. Il fut en 1835 le fondateur d'une revue intitulée: «l'Europe, ou Soirées européennes», gr. in-8, où il fournissait des comptes-rendus et extraits d'ouvrages nouveaux. Nous avons eu un numéro de cette revue dans lequel, à propos du « Cri de l'âme », poésies de M. A. Imberbis, il fait un pompeux éloge des « Paroles d'un croyant », de M. de La Mennais, tandis que précédemment, dans ses « Études religieuses » (1832-33) il avait qualifié le même livre d'Apocalypse de Satan.

VIII. Absurdités (les) sociales, ou les Aventures de Jean-Augustin. T. Ier (et unique). Paris, Mlles Vincenot, 1845, in-8. [4800]

Ce roman porte pour nom d'auteur : M. J.-A. J. D. (J.-A. Juin d'Allas) Michelot. Il devait avoir quatre volumes.

IX. Souveraineté (la) du peuple. Specimen, 1er avril 1848; n° II à V, 4 à 16 avril. Paris, rue Serpente, n° 10, 1848, 5 num. chacun d'une demi-feuille in-fol. [4801]

Signé : le Directeur gérant Michelot (Jean Juin).

En société avec l'abbé Cacheux, le ci-devant abbé Juin, a été aussi l'éditeur d'un « Répertoire des prédicateurs modernes, contenant plus de mille sermons inédits ou peu connus », dont les deux premiers volumes, format in-8, ont paru en 1835 et 1836 (Paris, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 18). Ce Répertoire paraissait par livraisons, les soixante premières forment les tomes I et II.

Nous venons de faire connaître les productions littéraires de ce renégat; nous donnons sur sa vie quelques renseignements que nous empruntons à un écrit, intitulé « Deux chefs de clubs » (Aug. Blanqui et Juin d'Allas), 1/2 feuille in-fol., imprimée en 1848.

Peu de jours après la révolution de février, arriva à Paris, venant d'Angleterre, un sieur Michelot qui, après être descendu d'abord rue Hauteville, ne tarda pas à aller s'installer rue Serpente, n. 10. De ce moment, le sieur Michelot, qui avait ramené d'Angleterre sa femme et deux jeunes enfants, s'occupa activement d'organiser un club, annonçant qu'ayant été lui-même, durant plusieurs années, président du Club démocratique français à Londres, il avait une grande habitude du mécanisme et de la direction des assemblées populaires. Or, comme le sieur Michelot, outre l'avantage d'une éducation distinguée, possède en effet celui d'une rare facilité d'élocution, il ne tarda pas à porter la conviction dans quelques esprits, et, en s'agrégeant à des jeunes gens qui, de leur côté, étaient disposés à fonder un club; il fut porté à la présidence du *Club de la Jeune-Montagne*, désigné également sous le titre de *Club de la Sorbonne*, du nom de l'édifice où se tenaient ses séances.

Bientôt Michelot, qui s'était fait dans le quartier des écoles d'assez nombreux partisans, se présenta comme candidat aux élections de l'Assemblée nationale, il se consacrait en même temps à l'organisation du club dont il était président, et dont un des premiers actes fut, sur sa motion, de décider qu'une manifestation serait faite près du Gouvernement provisoire, pour exprimer la résolution de la population parisienne de ne pas recevoir de garnison armée dans son sein. Il cherchait en même temps à user de l'influence qu'il avait prise comme chef de club pour solliciter d'une manière impérative sa nomination à quelque place importante et lucrative.

Ce fut cette démarche qui le perdit : avant de prendre une décision, on se trouva naturellement amené à prendre des informations sur sa moralité, sur ses antécédents; et ce fut alors qu'avec une extrême surprise on reconnut qu'il paraissait y avoir identité entre le postulant, qui prenait le nom de Juin-Michelot, et un sieur Juin-d'Allas, natif de Champagne-d'Allas (Charente-Inférieure), contre lequel la police avait exercé, mais en vain, d'actives recherches en 1836, 1837 et 1838. Ce Juin-d'Allas, auquel les plaintes portées contre lui et les mandats de la justice décernés sous prévention d'escroqueries et de banqueroute frauduleuse, donnaient la qualité de prêtre et d'homme de lettres, n'avait échappé que par une rare habileté aux agents mis à sa poursuite, il était passé en Angleterre.

Juin-Michelot était-il le même que le contumace Juin-d'Allas? Il était

sans doute difficile de s'en assurer, mais bientôt les présomptions que l'on avait à cet égard, se changèrent en preuves.

Il ne resta plus aucun doute sur l'identité de Michelot, et alors seulement le préfet ordonna son arrestation, à laquelle procéda un commissaire de police.

Michelot, dont le nom réel est Augustin Juin, natif de Champagne-d'Allas, se trouvait placé, non seulement sous la menace de poursuites et de mandats à l'exécution desquels il s'était soustrait en fuyant en Angleterre, mais encore sous le coup d'un arrêt de la Cour d'assises du département de la Seine, en date du 20 juin 1840, qui le condamne en vingt années de ravaux forcés pour banqueroute.

C'est pour purger cette condamnation, prononcée contre lui par contumace, qu'il était amené, en 1848, sur les bancs de la Cour d'assises, alors présidée par M. le conseiller Foucher.

Les débats ont été féconds en incidents curieux : le président a d'abord examiné la conduite de Juin-d'Allas comme prêtre, et a montré son immoralité dans les cures de Mello et de Verberie qu'il a successivement occupées. Passant à sa conduite comme homme politique, comme chef de club, il lui a rappelé qu'il avait jadis travaillé à la *Quotidienne*, qu'il s'était montré d'un royalisme effréné. A l'appui de cette assertion, le président a donné lecture des fragments d'ouvrages imprimés sur son manuscrit, lecture qui a causé dans l'auditoire une vive surprise.

Voici ce qu'écrivait en 1826 ce prêtre qui, après février 1848, fondait le *club de la Montagne* et en devenait le président :

« Fidèle aux traditions du jacobinisme, cette poignée de révolutionnaires audacieux, déguisés sous le nom de libéraux, continue, avec une persévérance infernale, l'institution subversive que lui ont léguée des hommes qui avaient été les amis et les complices de Robespierre. Au sein du comité directeur existe un bureau de propagande jacobine ; les plus enragés démagogues le composent : le besoin de détruire est le lien de cette réunion monstrueuse ! Voyez-les se précipiter avec rage dans la carrière des démolitions politiques, sans être arrêtés par les crimes à commettre, ni par l'argent à répandre ! A ces fanatiques est commis le soin de choisir et d'endoctriner les émissaires qui vont porter aux provinces les *bienfaits du libéralisme*. Les qualités essentielles aux candidats sont d'avoir mérité d'être pendus, ou d'avoir au moins subi quelques flétrissures, d'être aveuglément dévoués à la faction, d'avoir fait preuve, dans des écrits incendiaires, ou par quelque action énergique, d'une haine forcenée contre les rois et les prêtres ; de n'avoir de goût que pour le vice, de répugnance que pour la vertu ; en un mot, d'être prêts à tout, soit qu'il faille accréditer des mensonges, ou rendre de faux témoignages. Plus on est abject, plus on offre de garanties aux desseins du libéralisme ».

La surprise augmente à la lecture du passage suivant :

« Lorsque ces ouvriers d'anarchie sont parvenus, chacun dans le district qui lui est assigné, à inoculer à un certain nombre le *virus révolutionnaire*, ils fondent dans le lieu même un club, avec un président et des orateurs. Le club est, en naissant, affilié à tous les clubs du royaume.

Comment retracer la violence des discours dont ces odieux repaires retentissent à chaque instant dans toute l'étendue de la France..... Jugez quelle effervescence doivent produire ces discours forcenés dans un auditoire composé d'enthousiastes, d'esprits faux, d'hommes crédules, de jeunes gens sans défiance ».

La partie des débats qui a porté sur les faits constitutifs de la banqueroute frauduleuse, a présenté, comme toutes celles de même nature, peu d'intérêt. Le jury ayant prononcé contre l'accusé un verdict de culpabilité sur la double question de banqueroute frauduleuse et de soustraction de livres, la Cour a condamné Juin-d'Allas (Augustin) dit Michelot à cinq années de travaux forcés.

MIGNARD (B.-R.), *auteur déguisé* [B. RAILLARD-MIGNARD].

Guide des constructeurs, ou Traité complet des connaissances théoriques et pratiques relatives aux constructions. Ouvrage utile à toutes les personnes qui s'occupent de bâtiment; tels que MM. les architectes, les maîtres maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers, couvreurs, marbriers, peintres, décorateurs, et aux propriétaires qui font bâtir. Paris, Mignard, passage de l'Industrie, n° 6; Bachelier, 1847, 2 vol. gr. in-8, avec un Atlas de 87 planches in-fol., gravées avec le plus grand soin par M. Wormser et Huguet, 48 fr. [4802]

MIGNON DE GALLIA, *superfétation nominale* [J.-J. Aristippe MIGNON].

Dévouement (le) de Malesherbes, poëme, avec une cantate sur la naissance du duc de Bordeaux. Paris, de l'impr. de Vᵉ Cavazza, 1821, in-8 de 16 pages. [4803]

MILBONS, *pseudon.* [Simon BLOCQUEL, ancien impr.-libraire de Lille].

Manuel de l'amateur du jeu des échecs, ou nouvel Essai sur ce jeu, par *Stein;* le tout revu et publié, avec 34 planches, par — . Lille, Blocquel-Castiaux; Paris, Delarue, 1841, in-12, 6 fr. [4804]

C'est tout simplement une réimpression de l'ouvrage de E. Stein, imprimé à La Haye, en 1789, sous le titre de « Nouvel Essai sur le jeu des Echecs », duquel on a supprimé des réflexions militaires relatives à ce jeu.

MILITAIRE (UN), *pseudonyme* [l'abbé de LIGNAC].

Avis paternel d' — à son fils, jésuite, ou Lettres dans lesquelles on développe les vices de la constitution de la compagnie de Jésus. 1760, in-12. [4805]

Ouvrage dirigé principalement contre l'ouvrage intitulé: « Anti-Ladrerie des jésuites en France ».

MILITAIRE (UN), *auteur déguisé* [de SAINT-JEAN].
Pensées et Réflexions morales. Paris, 1768, in-12. [4806]

Permission tacite, 9 juin 1768. V. T.

MILITAIRE (UN), *auteur déguisé* [de THÉLIS].
Réflexions d'—. Paris, 1778, in-4. V. T. [4807]

MILITAIRE (UN), *auteur déguisé* [le chevalier RICARD, depuis lieutenant-général, et ensuite pair de France].

Lettres d'— sur les changements qui s'annoncent dans le système politique de l'Europe. Bouillon et Paris, Volland, 1788, in-8. [4808]

MILITAIRE (UN), *auteur déguisé* [LACUÉE DE CESSAC].
Un Militaire aux Français. Paris, 1789, in-8. [4809]

MILITAIRE (UN), *auteur déguisé*.

Manuel du citoyen armé de piques, ou Instruction raisonnée sur les divers moyens de perfectionner l'usage de la fabrication des piques, renfermant un précis du mouvement et de l'usage de cette arme; par —, ami de la liberté. Paris, Buisson, 1792, in-8 avec 2 planches en taille douce. [4810]

MILITAIRE (UN), *auteur déguisé* [JULIENNE DE BELAIR].

Un Militaire, ami de la liberté, aux Français, à l'époque des 24, 25 et 26 juin 1791, ou 1° Séries de découvertes importantes sur les moyens de renforcer beaucoup les effets des bouches à feu et des mobiles militaires dans les différentes opérations de la guerre de terre et de mer, de manière à quintupler, sans augmentation de frais, nos moyens de défense; 2° Séries d'observations sur ce qui est instant de faire pour garantir notre territoire du danger des invasions; 3° Réflexions sur l'intérêt que doivent prendre les bons citoyens à tout ce qui peut être utile à la patrie; 4° Réflexions sur l'importance dont il est, que de Paris, centre commun de l'Empire, puissent partir tous les développements de la force publique; 5° Observations sur l'intérêt que tous les citoyens ont, à ce que les agents du pouvoir et de l'administration écoutent attentivement et promptement ceux qui peuvent être utiles à la société, et faits historiques à l'appui de ces observations. Paris, 1791, in-8 de 50 pages. [4811]

Ce titre est suffisamment détaillé pour n'avoir pas besoin d'en dire davantage, nous ajouterons cependant ce qu'en a pensé l'auteur des « Annales patriotiques », dans sa feuille du 15 août 1791 :

« La France ne doit pas mépriser les moyens de faire taire la diplomatie

« absurde de l'Allemagne. Or, elle n'a pour cela qu'un doigt à dresser, « et M. Julienne de Belair, auteur de cette patriotique brochure, nous in- « dique ce qu'il est instant de faire pour garantir notre territoire du dan- « ger des invasions, et ce qu'il faudra encore entreprendre pour aller « arborer à Vienne notre cocarde tricolore ».

Et nous, nous ajoutons que l'expérience consommée que M. de Belair a acquise au service de la Prusse, est un titre d'autant plus réel à la confiance publique, qu'il a obtenu dans cette partie les suffrages les plus distingués de la part de l'homme le plus fait pour juger ses talents (le prince Henri). (*Note du temps*).

MILITAIRE (UN), *auteur déguisé* [le comte Joseph TORELLI].

Réflexions d'— sur le serment proposé aux officiers de l'armée française, avec cette épigraphe : « Sanabimur si modò separemur à cœtu ». 2e édition (Neuwied), 1792, in-8. [4812]

Un seul exemplaire connu de la première édition, imprimée à Mons en 1791, envoyé par l'auteur à l'abbé Chapt de Rastignac, massacré le 2 septembre 1792, apprend les détails suivants, d'après une note qui se trouve en tête.

« Cette brochure est du comte Joseph TORELLI, premier aide-de-camp, « colonel du maréchal de Mailly, et chevalier de l'ordre royal de Pologne. « Elle fut composée au château de Marly, près de nous, dans l'apparte- « ment de feu M. de Vergennes, que Louis XVI lui avait donné. Cette bro- « chure fut faite d'après les intentions du roi, communiquées à M. de La « Tour-du-Pin, ancien ministre de la guerre.

« Le but était de combattre l'effet des opinions imprimées de MM. de « Cazalès, du marquis de Bouthillier et de l'abbé Royou, dans son *Ami du « Roi*, du 16 juin 1791 ; opinions énoncées d'après le désir de la reine « tendant à faire prêter le serment aux troupes *contre le roi*, pour mieux « masquer la fuite à Varennes... Question traitée avec des principes « d'honneur, logique pure, style digne d'éloges ».

Note communiquée à A. A. Barbier, par M. de Guemadeuc, ancien maître des requêtes.

MILITAIRE (UN), *auteur déguisé* [le général major autrichien STUTTERHEIM].

Bataille d'Austerlitz, par — témoin de la journée du 2 décembre 1805. Hambourg, 1805, in-8. — Nouv. édition, avec des notes par un officier français. Paris, Fain, 1806, in-12. [4813]

Il y avait en la même année, à Paris, une seconde édition, sans notes. J'ai entendu dire, et l'on m'a souvent répété que, *l'officier français* qui avait fourni les notes, était NAPOLÉON lui-même. A.A.B—R

— Le même ouvrage, avec des remarques par un autre militaire aussi témoin de ce grand événement (le maréchal SOULT, duc de Dalmatie). Londres et Paris, Cérioux, 1806, in-12.

MILITAIRE FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé* [Marc-Antoine JULLIEN].

Profession de foi d'—. Paris, de l'impr. de Fain, 1815, in-8 de 20 pages. [4814]

MILITAIRE FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé* [le comte Armand DURFORT, maréchal-de-camp].

Révélations d'— sur les agraviados d'Espagne, où sont dévoilés les véritables causes de l'insurrection de Catalogne en 1827. Paris, Levavasseur, 1829, in-8 de 176 pages, 3 fr. [4815]

MILITAIRE PROTESTANT (UN), *auteur déguisé* [CHAMBON DE MONRÉDON].

Lettre d'— qui vient d'embrasser l'état ecclésiastique. Paris, 1739, in-12. V. T. [4816]

MILLERET (Prosper), *pseudon.* [Raymond BRUCKER], auteur de quelques articles signés de ce nom dans un recueil littéraire.

MILLOT (l'abbé), *apocryphe* [DUCHATEL].

Éléments de l'histoire d'Allemagne. Paris, Le Normant, 1807, 3 vol. in-12. [4817]

MILON, *pseudon.* [Aimé THIBAUDEAU, fils du général de ce nom]. Sa passion d'artiste le porta à se faire acteur. Il a joué avec succès, et sous ce nom d'emprunt, d'abord à la Renaissance, puis au Théâtre-Français, et en dernier lieu à l'Odéon. En 1846, il a été directeur du « Moniteur dramatique », aujourd'hui il est directeur du théâtre des Variétés.

MILORD (UN), *pseudon.* [Israël BERNARD DE VALÉBREGUE].

Lettre ou Requête d'— à son correspondant à Paris, au sujet de la requête des marchands des six-corps, contre l'admission des Juifs aux brevets, etc. Londres (Paris), 1767, in-12 de 72 pages. [4818]

L'auteur de cette Lettre est, comme le dit Mercier, abbé de Saint-Léger (Voy. Journal historique et littéraire de Luxembourg, ann. 1788, t. IV, p. 260), Israël Bernard de Valébregue, secrétaire interprète du roi pour les langues orientales. Elle est signée, en effet, à la fin par les initiales: I. B. D. V. S. I. D. R. C'est-à-dire, Israël Bernard de Valébregue, secrétaire interprète du roi. CARMOLI, Bibliothèque judaïco-française (1).

MILRAND, *pseudonyme* [MARLIN], auteur d'un ouvrage sous ce nom d'emprunt, dont le titre nous échappe.

---

(1) Dans le premier vol. du *Bulletin du bibliophile belge*, 1845, in-8. p. 335.

MILTENBERG, *pseudonyme* [Auguste LAFONTAINE, littérateur allemand].

William Hilnet, ou la Nature et l'Amour; trad. de l'allem. par Mme Adeline de C. (*Colbert*). Paris, Hocquart, 1801, 3 vol. in-18. [4819]

MIMEURE (le marq. de), *auteur supposé* [LA MOTTE-HOUDART].

Discours prononcé le 1er décembre 1707, par M. le marquis de Mimeure, lors de sa réception à l'Académie française. In-12. [4820]

Ce discours, imprimé dans le tome troisième du « Recueil des harangues de MM. de l'Académie française », p. 336 et suiv., est de La Motte-Houdart. Voyez D'ALEMBERT, t. 3, p. 425.

MINAU DE LA MISTRINGUE, *pseudonyme* [THORILLON, ci-devant procureur].

I. Idées sur les impôts. Paris, Belin, 1787, in-8. [4821]

Cet ouvrage reparut en 1791 sous le vrai nom de l'auteur.

II. Morali-philoso-physicologie des buveurs d'eaux minérales aux nouvelles sources de Passy. Paris, 1787, in-12. [4822]

MINETTE (Mlle), *nom théâtral* d'une artiste qui a fait l'admiration de tout Paris, à l'ancien théâtre du Vaudeville (de la rue de Chartres) et au Gymnase dramatique [Jeanne-Marie-Françoise MÉNÉTRIER, née à Besançon, le 15 février 1798]. Après s'être retirée du théâtre elle épousa M. Margueritte, aujourd'hui directeur de la compagnie anglaise pour le gaz.

Avec M. *Th. Pelicier :* Piron chez Procope, vaud. en 1 acte. Paris, Mme Masson, 1810, in-8 avec un portr., 1 fr. 25 c. [4823]

MINEUR (UN), *auteur déguisé* [R.-Al. de BONNARD, inspecteur divisionnaire des mines].

Observations d'— sur le discours de M. Dugas de Varennes, relatif aux mines. Paris, de l'impr. de Mme Ve Agasse, 1816, in-8 de 52 pages. [4824]

MINISTRE D'ÉTAT (UN), *apocr.* Voy. ROYALISTE QUAND MÊME (UN).

MINISTRE D'HIER (UN), *pseudonyme* [LIABOUR].

Journalisme (le) et les journaux. Paris, Albert frères, 1848, in-18 de 149 pages, plus 2 feuillets pour le titre, et un mot signé Albert frères. [4825]

On lit à la page 149 la signature : *Cléobule*.

MINISTRE DE JÉSUS-CHRIST (UN), *aut. dég.* [le pasteur Aug. ROCHAT].

Agonie (l') de Jésus, en Gethsémané, sermon sur Luc, XXII, 41-44. Sec. édit. Genève, 1831, broch. in-8, 75 c. [4826]

La première édition ne doit remonter qu'à quelques années auparavant.

MINISTRE DE L'ÉVANGILE (UN), *auteur déguisé* [D. CLAPARÈDE].

Remarques d'— sur la troisième des « Lettres écrites de la Montagne » (par J.-J. Rousseau), ou Considérations sur les miracles. Genève, 1765, in-8. [4827]

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR (de la Belgique) (le), *auteur déguisé* [DE THEUX].

I. État de l'instruction supérieure en Belgique. Rapport présenté aux chambres législatives, le 6 avril 1843, [par M. —. Bruxelles, Em. Devroye et Ce, 1843, in-fol. de ccxjx et 1259 pages. [4828]

Ce monstrueux volume présente, page 686, une circulaire du ministre de l'intérieur, aux administrateurs-inspecteurs des universités de Gand et de Liége, relatives aux ouvrages à acheter pour les bibliothèques de ces établissements, et pages 744-47, un arrêté du même ministre, portant règlement pour les bibliothèques des universités de l'État.

DE RG.

II. Rapport triennal sur l'instruction primaire, présenté aux chambres législatives, le 20 novembre 1846. Bruxelles, Devroye et Ce, 1847, 2 vol. in-8 de 509 et 768 pag., 14 fr. [4829]

MINISTRE DE SAXE (UN), *auteur déguisé* [WEBER, résidant alors auprès de Pierre Ier].

Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Moscovie (publiés en français par le P. *Malassis*). Paris, Pissot, 1725, 2 vol. in-12. [4830]

Voyez le n° 4832.

MINISTRE DES FINANCES (LE), *auteur déguisé* [GAUDIN, duc de Gaëte].

Observations sommaires sur le budget présenté à la Chambre des Députés des départements dans la séance du 23 juillet 1814. Paris, Ve Jeunehomme, 1814, in-8 de 39 pages. [4831]

MINISTRE ÉTRANGER (UN), *auteur déguisé* [WEBER].

Mémoires pour servir à l'histoire de l'Empire russien, sous le règne de Pierre-le-Grand. La Haye, Johnson, 1725, in-12. [4832]

Le même ouvrage, sous ce titre : Mémoires-Anecdotes d'— ré-

sidant à Saint-Pétersbourg (trad. de l'allemand par le P. *Malassis*). La Haye, Van Duren, 1729, in-12.

La première édition de cette traduction a paru sous un autre titre. Voyez le n° 4830.

MINORELLI (le R. P.), de l'ordre de Saint-Dominique, missionnaire à la Chine, *auteur supposé* [Charles MAIGROT, vicaire apostolique, évêque de Conon].

Examen des faussetés sur les cultes chinois, avancées par le P. Jouvenci, jésuite, dans l'Histoire de la compagnie de Jésus (livre XIX) ; traduit (par *Nicolas Petitpied*, docteur de la maison et société de Sorbonne) d'un écrit latin composé par — . Avec le texte en latin. 1724, in-12. [4833]

La traduction est de Nicolas PETITPIED, docteur de la maison et société de Sorbonne. Quant à l'original latin, on a tort de le donner au P. Minorelli, et de le supposer missionnaire de la Chine, où il n'a jamais été. Cet écrit est de Charles MAIGROT, vicaire apostolique, évêque de Conon. (Note tirée du Catalogue de l'abbé Goujet).

MIOT (Jules), pharmacien, représentant du peuple pour le département de la Nièvre, *auteur douteux* [CASTÉRA].

Réponse aux deux libelles : « les Conspirateurs » et « la Naissance de la République », de Chenu et de Delahodde, d'après les lettres, pièces et documents fournis et publiés par *Caussidière*, ex-préfet de police, *Lubatti*, ex-officier d'état-major de la garde républicaine, et d'autres ex-fonctionnaires de la préfecture de police, avec des Révélations curieuses sur la vie de Delahodde, par le citoyen *Jules Miot*, représentant du peuple. (Paris) Dépôt central : Palais-National, galerie Valois, et tous les libraires, 1850, in-12 de 85 pages, 75 c. [4834]

Ce pamphlet démagogique a pourtant obtenu cinq éditions, mais par le temps qui court cela n'a rien d'étonnant!

La paternité de cet écrit a été revendiqué par deux personnes : 1° près de la rédaction du journal le « Corsaire », par le citoyen CASTÉRA, rédacteur en chef du « Correspondant de Paris, journal mensuel et démocratique », à 3 fr. par an, dont, au dire du citoyen Castéra, le citoyen Miot n'aurait été que le collaborateur; 2° près de la rédaction du journal « l'Assemblée nationale », par le citoyen LUBATTI, ex-officier d'état-major de la garde républicaine, qui mande à cette dernière rédaction : *Je suis seul responsable de ce qui semble exciter votre vertueuse indignation, le citoyen Jules Miot n'ayant fait que fournir des notes et des documents* qui ne vous concernent en aucune façon.

Bien des hommes politiques que la révolution de 1848 a fait surgir et qui

sont arrivés à la représentation, n'existeront pas plus longtemps qu'une première législature; ils sont condamnés à rentrer dans l'obscurité d'où plusieurs d'entre eux n'auraient jamais dû sortir. Il est bon de conserver trace des excentricités parlementaires et littéraires, commises pendant leur court passage aux affaires. Nous conserverons donc deux traits caractéristiques de M. Miot, l'un sur sa tenue à la Chambre, l'autre sur le nom littéraire que lui ont fait quelques élucubrations démocratiques et sociales.

Il n'est pas inutile de reproduire ici le compte rendu fait par les sténographes de la *Patrie*, sur l'incident qui concerne le montagnard Miot, dans une séance des premiers jours d'avril 1850. « Nous y insistons pour bien faire connaître la tenue de ce montagnard, dans une pensée plus élevée que la satisfaction d'une rancune. »

Il est indispensable que le peuple sache bien ce qu'il y a de cœur dans la plupart de ces démagogues furibonds qui dépensent tout leur courage dans les injures, dans les provocations au désordre:

M. Denjoy. — Tout à l'heure un outrage a été fait à la dignité de l'Assemblée, il faut qu'il soit réparé!

Voici les faits: Je viens de remonter à la source. Je suis sûr de ne pas me tromper. L'honorable M. Duché se dirigeant vers la droite...

Une voix à l'extrême Montagne. — Vous êtes donc agent de police?

A droite. — A l'ordre! la censure! aux voix la censure et l'exclusion!

M. le Président. — Une interruption aussi inconvenante doit être réprimée par l'Assemblée elle-même et non pas seulement par son président. (Très-bien! très-bien!) Je propose d'appliquer le réglement à l'interrupteur.

Une voix. — Comment se nomme-t-il?

A droite. — Qu'il se nomme! qu'il se nomme!

Personne ne se lève à la Montagne. (Murmure prolongé d'indignation à droite).

M. le Président. — Je propose d'appliquer le réglement à l'interrupteur.

A droite. — Qui? qui? Qu'il ait le courage de se nommer.

M. le Président. — Je vais appliquer la censure à l'interrupteur. Mais auparavant, je suis prêt à lui donner la parole pour qu'il s'explique. (Vive agitation. — Silence à la Montagne).

M. Schoelcher, se tournant vers la Montagne. — Retirez l'expression, retirez-la !

M. Jules Miot se lève et dit : Je demande la parole. (Murmures prolongés).

M. Jules Miot très pâle et très ému, monte à la tribune.

Quelques voix à droite. — Ce n'est pas lui! ce n'est pas lui!

M. le Président. — Je demande formellement à M. Miot, si c'est en son nom qu'il demande la parole, ou comme l'avocat de celui qui a interrompu? (Agitation).

M. Jules Miot. — Je demande la parole en mon nom. (Vives rumeurs).

Voix à droite. — Ce n'est pas lui!

M. Jules Miot. — Citoyens représentants...

L'orateur s'arrête et balbutie.

A droite. — Allez donc? allez donc !

M. Miot. — Vous connaissez l'incident regrettable qui s'est produit.

M. Duché a été entraîné par un mouvement spontané, que chacun de nous doit comprendre... (Murmure prolongé). M. Duché avait cru qu'une injure lui était adressée. Il s'est permis un mouvement un peu vif. (Nouveaux murmures). Plusieurs membres de cette assemblée ont regardé cela comme une menace. M. Denjoy est monté à cette tribune; il m'a paru, dans ma pensée, que Denjoy voulait signaler M. Duché aux rigueurs de M. le président? Alors, emporté par un sentiment généreux... (Rires prolongés).

Voix. — Lisez donc l'*Assemblée nationale* de ce matin.

M. Miot. — Emporté par un sentiment généreux (Oh! oh!) pour un de mes collègues, j'ai demandé à M. Denjoy si c'étaient les fonctions de dénonciateur qu'il venait remplir à la tribune. (Vive rumeurs).

Voix. — Vous avez dit agent de police.

M. le Président. — Je propose d'appliquer le 4e paragraphe de l'article 119 du réglement qui prononce la censure.

M. Estancelin. — Je demande la parole.

A droite. — Il ne manquerait plus que cela! (Rires).

L'Assemblée, à la presque unanimité, prononce la censure contre M. Jules Miot. M. Cavaignac a voté pour la censure. A la contre-épreuve, quelques montagnards seulement se sont levés; les autres se sont abstenus.

Une vive émotion succède à ce vote.

Les pamphlets baptisés du nom de Miot, ne furent pas trouvés irréprochables, et ils furent critiqués. Voici deux articles qui parurent dans le journal l'*Assemblée nationale*, contre lesdits pamphlets et leur auteur.

Un insulteur de la montagne. — Il faut espérer que le citoyen montagnard Jules Miot sera guéri de sa passion pour des hableries démocratiques et pour les interruptions montagnardes.

C'est en vain qu'il essaie de garder l'anonyme, l'indignation de la chambre l'oblige à se faire connaître, et ses insultés écrivent son nom au bas de sa brochure avec la qualification qui appartient aux insulteurs qui se cachent en faisant preuve d'un caractère ultrà-pacifique.

Les corrections n'auront pas manqué à ce fougueux républicain rouge. N'est-il pas utile d'en citer quelques-unes?

Voici d'abord une lettre de M. de Lavarenne, que le citoyen Miot a cru devoir injurier à propos de révélations faites sur le gouvernement provisoire:

Paris, 2 avril 1850.

Au citoyen Jules Miot, *représentant du peuple.*

Monsieur,

Les bons électeurs de la Nièvre commettent parfois d'étranges erreurs. Ils ont sans doute cru nommer à l'Assemblée nationale un représentant du peuple, en votre honorable personne, et voilà que les malheureux ont envoyé à la pressse parisienne un exécuteur des hautes œuvres, chargé de clouer *au pilori les infâmes sicaires de la réaction* (1).

(1) Allusion à un autre pamphlet intitulé « les Sicaires de la réaction au pilori », attribué au cit. Miot, mais qui est du cit. Castéra.

Que vous griffonniez des libelles au lieu de faire des lois, vous n'en devez compte qu'au pays qui vous paie 25 francs par jour pour le servir; mais que vous calomniez un homme que vous ne connaissez pas, ceci mérite une leçon. — Telle est la nécessité à laquelle vous me réduisez.

Je vous répondrai donc pacifiquement, n'entamant pas avec vous la question de principes, pour laquelle je vous renvoie à la préface de mon livre; je vous dirai seulement que si vous aviez lu mon ouvrage, vous n'auriez pas écrit que le dépit « *d'avoir été évincé de l'Hôtel-de-ville, sans récompense de mes services,* » avait conduit ma plume.— Le feriez-vous donc, que vous m'en jugez capable?

On signe au moins son œuvre, citoyen Jules Miot, quand on injurie un homme tel que moi; n'avez-vous pas votre titre de représentant du peuple pour vous sauver des poursuites avec lesquelles seules, on peut vous demander raison.

Je vous pardonne, du reste, en faveur de votre déclaration: « Que je n'ai point été soupçonné *encore* d'être un mouchard; cela viendra peut-être. Lorsque des individus de votre force nous gouvernent, ne doit-on pas s'attendre à tout?

Quant aux coups de bâton que certaines gens promettent si libéralement *aux bêtes fauves qui les attaquent*, j'y répondrai avec le bout de ma botte vernie.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Ch. DE LAVARENNE, ex-officier au service sarde.

On ne peut guère passer sous silence les étrivières que le représentant pourfendeur de la Nièvre a reçues ce matin du *Corsaire*. Combien de coups de fouet lui faut-il pour le réduire au silence?

Le *pain sec* a rendu le jeune Miot féroce. Cet aimable bambin déclare, dit-on, qu'il veut donner du *bâton* au *Corsaire*. Cela nous paraît étrange de la part d'un petit *mioche* qui est *notoirement* d'un caractère fort doux; mais enfin on nous a fait voir une brochure difficile à trouver, où ce bipède bavard perche *sur son bâton*. Il n'est pas beau, mais son cri est désagréable comme celui d'un *ara*. S'il vient s'abattre dans nos bureaux, nous prenons l'engagement d'en faire don au Jardin-des-Plantes.

Le *Corsaire* voudra-t-il nous dire à quel titre il veut envoyer au Jardin-des-Plantes le citoyen Miot et s'il prétend le destiner aux loges ou aux collections?

« Le bâton!... dit le citoyen Miot, c'est le seul instrument dont l'homme « qui n'a pas eu le loisir de passer sa jeunesse dans les salles d'armes, « se serve contre les bêtes fauves qui l'attaquent ».

Ah! citoyen! quand vous auriez passé cinquante ans dans les salles d'armes, vous auriez pu peut-être y gagner un peu d'adresse; mais vous n'y auriez pas acquis ce que les maîtres d'escrime du monde entier ne peuvent donner: je veux dire DU COEUR.

(*Assemblée nationale*, 5 avril 1850).

ENCORE LA VISITE DES SANS-CULOTTES. L'histoire des coups de bâton que nous avons recueillie hier comme un écho, se trouve confirmée au-

jourd'hui par le *Corsaire*, dans un article qu'il n'est guère possible de passer sous silence.

Deux frères et amis se sont présentés dans nos bureaux porteurs d'une lettre d'un sieur Castéra, rédacteur en chef d'un prétendu *Correspondant de Paris*.

Dans cette lettre, entremêlée des insultes les plus grossières, le citoyen Castéra prenait d'abord la responsabilité des deux brochures attribuées par toute la presse au citoyen Miot, dont elles portent la signature, et dont celui-ci ne serait, au dire du sieur Castéra, que le collaborateur. C'est un débat à vider entre ces deux honorables citoyens, si bien faits pour s'entendre. Puis la lettre se terminait par le passage que voici :

« Aussi, messieurs les écrivains royalistes, vous pouvez vous attendre à une rude guerre de ma part. Je vous suivrai pas à pas sur le terrain des injures, puisque vous ne savez tremper votre plume que dans la boue. Je publierai des brochures à 5 centimes dans le seul but de vous flageller. Vous aurez beau me menacer, je rirai de pitié tant que vous vous tiendrez à distance. Mais si *vous vous permettiez* de venir me demander trop impoliment des explications, ma foi! je me verrai forcé d'inscrire à coups de bâton ma réponse sur le dos de vos *soudards!* »

A la lecture de cette épître, nous nous sommes *permis de demander* aux deux ambassadeurs qui *attendaient la réponse*, s'ils avaient connaissance du contenu de leur message. Sur leur affirmation, nous *nous sommes permis* de leur dire que lorsqu'on écrivait une pareille lettre, c'était à la condition d'en venir chercher la réplique soi-même; et lorsqu'on s'en faisait *sciemment* le porteur, l'on n'avait droit qu'à une seule réponse : c'était de prendre immédiatement la porte, ce que nous les invitions à faire à l'instant. Ces messieurs ayant cru devoir résister à notre invitation, la patience, il faut le dire, nous échappa, et nous nous livrâmes envers eux à certains gestes désordonnés dont nous préciserons la nature, en affirmant que, si nous ignorons encore comment ces messieurs donnent les coups de bâton, nous savons parfaitement aujourd'hui comment ils les reçoivent.

Nous ne regrettons aujourd'hui qu'une chose : c'est d'avoir oublié de leur demander un reçu.

Ce que nous croyons apercevoir de plus clair dans le petit drame qui vient de se dénouer sous nos yeux, c'est que le citoyen Miot avait tiré sur nous un billet au profit du citoyen Castéra. Le citoyen Castéra, de son côté, a jugé convenable de l'endosser au profit de nos deux visiteurs d'hier, et ceux-ci ont eu l'incroyable imprudence de se présenter au remboursement.

Ce ricochet drôlatique fournira, nous n'en doutons pas, le sujet d'une scène assez neuve à la prochaine pantomime du théâtre des Funambules.

Nous comprenons très bien que les Sans-culottes miotins aient reçu à la rédaction du *Corsaire* les coups de bâton qu'ils avaient promis de donner, mais, ce que nous comprenons bien moins, c'est la signature de la lettre remise au *Corsaire* le 6 avril.

Comment! c'est maintenant le citoyen Castéra qui est l'auteur de la brochure Miot?

Mais, le 3 avril, nous recevions la lettre suivante, signée Lubatti, et bien entendu sans adresse :

Paris, 3 avril 1850.

Monsieur,

Il vous plaît de prendre à partie le citoyen Jules Miot, à propos d'une brochure faite par l'auteur de la « Réponse aux deux libelles de Chenu et de Delahodde ». Je viens vous avertir que vous vous êtes trompé d'adresse. « Je suis seul responsable de ce qui semble exciter votre vertueuse indignation, le citoyen Jules Miot n'ayant fait que fournir des notes et des documents » qui ne vous concernent en aucune façon.

Vous avez eu, Monsieur, jusqu'à ce jour, le monopole de l'insolence. « Vous essayez chaque matin de traîner les démocrates dans la boue ». Après la conduite que les royalistes ont tenue en février, nous pensions que vous auriez assez de pudeur pour vous abstenir de toute fanfaronnade; mais vos injures ayant pris, dans ces derniers temps, un caractère brutal, « j'ai résolu, pour mon propre compte, de vous coudoyer rudement sur le chemin des personnalités ».

Vous trouviez fort commode de nous insulter, et quand je vous rends la monnaie de la pièce, vous vous récriez. S'il est des gens qui disent *merci* quand on leur crache au visage, je n'ai pas l'humeur aussi endurante qu'eux.

Je vous salue,

LUBATTI.

Qu'est-ce que cela signifie? Pour le *Corsaire*, c'est le citoyen Castéra qui prend la responsabilité des deux brochures attribuées par toute la presse au montagnard Miot.

Pour l'*Assemblée nationale*, c'est un citoyen Lubatti qui est l'auteur de la même brochure et qui se charge de servir les rancunes du Vieux de la Montagne.

En définitive quel est le père des brochures? Est-ce le citoyen Castéra? est-ce le Sans-culotte Lubatti? est-ce le montagnard Miot (1)?

A quelle nation appartiennent ces noms en *a* et en *i*? de quel pays arrivent ces deux émissaires pour avoir conçu la pensée d'intimider par ces sottes démarches les rédacteurs du *Corsaire* ou de l'*Assemblée nationale?*

Ignorent-ils aussi qu'à défaut des réceptions énergiques, qu'ils doivent apprécier maintenant, le Code pénal a des articles qui ont prévu les tentatives dont ils se sont rendus coupables?

MIQUELET TRANSFUGE (UN), *pseudon.* [J.-P.-R. CUISIN].

Vie (la) de Mina, son origine, les principales causes de sa célébrité, ses diverses attaques de convois sous Bonaparte, ses ruses

(1) Le cit. Castéra est non seulement l'éditeur du pamphlet attribué au cit. Miot, mais encore l'auteur de ceux intitulés « les Sicaires de la réaction au pilori », anon., et la « Vérité sur la préfecture de police », imp. sous le nom du cit. Pornin.

stratégiques, ses galanteries; le tout entremêlé d'anecdotes curieuses. Paris, Peytieux, 1823, 2 vol. in-12, 6 fr. [4835]

MIRABAUD, secrétaire perpétuel, l'un des quarante de l'Académie française, *apocryphe* (1). [Paul THYRY, baron d'HOLBACH].

Système de la Nature, ou des Lois du monde physique et du monde moral. (Avec un avis de l'Éditeur, *Naigeon.*) Londres (Amsterdam, M. M. Rey), 1770, 2 vol. in-8. [4836]

On trouve dans quelques exemplaires un Discours préliminaire de l'auteur, qui a été réellement imprimé à Londres, environ six mois après la publication de l'ouvrage, par les soins du même Naigeon.

« Cet ouvrage, dit Voltaire, est une philippique contre Dieu. L'auteur prétend que la matière existe seule, et qu'elle produit seule la sensation et la pensée. Pour avancer une idée aussi étrange, il faudrait au moins tâcher de l'appuyer sur quelque principe, et c'est ce que l'auteur ne fait pas. Il a pris cette opinion chez Hobbes; mais Hobbes se borne à la supposer, il ne l'affirme pas : il dit que des philosophes savants ont prétendu que tous les corps ont du sentiment ». (*Voltaire, éd. Beaumarchais*, in-8, t. XIV, p. 226.)

Il y a eu deux éditions de cet ouvrage en 1770. Dans la première, le premier volume a 370 p., le second 412 p. Il faut un *errata* aux exemplaires de cette édition. Dans la seconde, le premier volume a 366 p. et le deuxième 408 p.

Cet ouvrage a été réimprimé en 1771, 1774, 1775, et 1777.

Dans une nouvelle édition, Londres, 1780, 2 vol. in-8, on trouve, sur la fin du second volume : 1° le réquisitoire de M. Séguier contre différents ouvrages philosophiques; 2° la Réplique de l'auteur du « Système de la nature » au Réquisitoire, 8 p.

L'édition de Paris, an III (1795), 3 vol. in-18, a été faite d'après le deuxième tirage de 1770.

On en a encore, 1° une nouvelle édition avec des notes et des corrections par DIDEROT. Paris, chez l'Éditeur (M. de Roquefort), rue Jacob, n° 26, 1820, 2 vol. in-8. Le nouvel Éditeur a ajouté au catalogue que j'ai donné des ouvrages du baron d'Holbach trois articles qui ne sont pas de lui.

2° Une autre édition avec les notes de Diderot. Paris, Domère, 1822, 4 vol. in-18. A. A. B—R.

MIRABEAU (Honoré-Gabriel RIQUETTI, comte de). C'est ici le lieu de dire que de tous les ouvrages publiés avec le nom de Mi-

(1) Jean-Baptiste Mirabaud n'est point un être idéal; il a été réellement secrétaire perpétuel de l'Académie française; mais il est mort le 24 juin 1760, âgé de 85 ans, n'ayant jamais songé à écrire une ligne du livre que l'on a mis sous son nom.

rabeau, il en est très peu qui soient de cet homme célèbre, qui, en fait d'industrialisme littéraire, n'a fait que devancer les faiseurs du XIXe siècle; mais nous nous bornerons à citer ceux des ouvrages publiés sous son nom qui notoirement n'ont pas été composés par lui, et ceux que les bibliographes lui ont à tort attribués.

I. Partage (le) de la Pologne, en sept dialogues en forme de drame, ou Conversation entre des personnes distinguées, dans laquelle on fait parler les interlocuteurs conformément à leurs principes et à leur conduite, par Gotlieb Pansmouser (*Lindsey*), traduit de l'anglais par milady ***, duchesse de *** (par *Gérard de Rayneval*, consul de France). Londres, Elmsly, 1775, in-8. [4837]

II. Gusmanade (la), ou l'Etablissement de l'Inquisition. Amsterdam, 1778, in-8. [4838]

Ouvrage attribué à Mirabeau sans aucune certitude.

III. Papesse Jeanne (la), poème en dix chants. (Par *Ch. Borde*, de Lyon), 1777, in-8; — La Haye, 1778, in-8. [4839]

IV. Espion (l') dévalisé. (Par *Baudouin de Guémadeuc*, ancien maître des requêtes). Londres, 1782, in-8. [4840]

On attribue ordinairement cet ouvrage au comte de Mirabeau; mais M. Baudouin m'a avoué qu'il en était le seul auteur. A. A. B—r.

V. Lettres (des) de cachet et des prisons d'Etat. Hambourg, 1782, 2 part. in-8. [4841]

On assure que ces Lettres sont du bailly de Mirabeau, oncle du comte; on y trouve, en effet, trop de citations pour croire qu'elles aient pu être composées à la Bastille. Voy. le « Domine salvum fac regem », par M. Peltier.

VI. Vie privée d'un prince célèbre, ou Détails des loisirs du prince Henri de Prusse, dans sa retraite de Reinsberg. Veropolis, 1784, in-8. [4842]

De Manne sous le n° 2033 de son « Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes » dit que ce livre est attribué à Mirabeau; mais c'est une erreur : il est de Guyton de Morveau, frère du chimiste.

VII. Précis historique de la maison des Comnènes, où l'on trouve l'origine, les mœurs et les usages des Maniotes, précédé de la filiation directe et reconnue par lettres-patentes du roi du mois d'avril 1782, depuis David, dernier empereur de Trébisonde, jusqu'à Démétrius Comnène, actuellement capitaine de cavalerie en France. Amsterdam, 1784, in-8 de 184 pag. [4843]

Cet ouvrage, imprimé sous le voile de l'anonyme, passe généralement

pour être de Démétrius Comnène (voy. ce nom) : il paraît pourtant que Mirabeau n'y est point étranger.

VIII. Caisse d'escompte (de la). (Par *Etienne Clavière*, de Genève). Sans lieu d'impression, 1785, in-8 de xvj et 226 pages. [4844]

IX. Théorie de la royauté, d'après la doctrine de *Milton* (traduite de l'anglais par *Salaville*). 1789, in-8.

X. Monarchie prussienne (de la), sous Frédéric-le-Grand ; avec un Appendice contenant des recherches sur la situation actuelle des principales contrées de l'Allemagne. Londres (Paris, Lejay), 1788, 4 vol. in-4, ou 8 vol. in-8, avec un Atlas composé de 10 cartes géographiques par Mentelle, de 200 tableaux et de 93 planches pour le système militaire de la Prusse. [4845]

Indigeste compilation, dont le major prussien Mauvillon avait fourni les principaux matériaux, à laquelle Mirabeau mit son nom, et qui fit faire banqueroute au libraire Lejay. Il paraît que J.-Ch. Laveaux a eu part aussi à la composition d'une grande partie de l'ouvrage.

Après un exposé rapide des moyens auxquels la maison de Brandebourg dut les progrès de son élévation, l'auteur traite en autant de livres, de la géographie, des productions, des manufactures, du commerce, de l'état militaire de la Prusse. Dans un huitième et dernier chapitre, où Mirabeau a mis son cachet particulier, il groupe tout ce qui concerne la religion, l'éducation, la législation et le système administratif. Les autres parties, moins soignées (si l'on excepte la partie militaire, détaillée avec complaisance dans de larges proportions), décèlent l'extrême précipitation ou la fatigue. Le tableau de la population prussienne diffère prodigieusement des calculs du comte d'Hertzberg, dont l'autorité est d'un grand poids. Les principes des économistes sur le commerce sont reproduits dans toute leur exagération, et la matière mystérieuse des revenus et dépenses est à peine effleurée.

Voyez la Biographie universelle, à l'article Mauvillon, t. XXVII, p. 579 et 580.

XI. Histoire secrète de la cour de Berlin, ou Correspondance d'un voyageur français, depuis le 5 juillet 1786 jusqu'au 19 janvier 1787. (Alençon, Malassis), 1789, 2 vol. in-8. [4846]

Ouvrage attribué à Mirabeau et qu'il désavouait. On a prétendu que les épreuves de cet ouvrage avaient été corrigées par Mirabeau lui-même. M. Louis Dubois, qui a vu ces épreuves, assure que les corrections ne lui ont pas paru être de la main de l'auteur, dont il connaissait parfaitement l'écriture.

Cette révélation indiscrète des manœuvres diplomatiques de Mirabeau, écrite dans un esprit de critique amère, et avec la licence d'un libelle, souleva tous les esprits contre l'auteur, assez peu scrupuleux pour faire, des secrets de l'hospitalité, de la confiance des amis et de celle du gou-

vernement, la pâture de la malignité publique. L'empereur Joseph II, le roi de Prusse, et surtout le prince Henri, qui se trouvait alors à Paris, étaient fort maltraités dans cette production. Louis XVI crut devoir une satisfaction au corps diplomatique, et ce libelle fut condamné par le Parlement à être brûlé par la main du bourreau. Les amis de Mirabeau essayèrent depuis de l'excuser : à les en croire, il ne consentit à livrer son manuscrit que comme la seule ressource qui pût prévenir la faillite de son libraire Lejay, auquel il avait de grandes obligations (ét au nombre desquelles il faut compter celle de s'être chargé de la publication de la « Monarchie prussienne », qui fut cause de ses mauvaises affaires). *Prenez ce livre*, aurait dit Mirabeau à Lejay, *il me perd*, *mais il vous sauve*. Le baron de Trenck, dans une réfutation grossière, fit justice de l'écrit de Mirabeau.

XII. Voyage dans les Pyrénées françaises, dirigé principalement vers le Bigorre et les Vallées; suivi de quelques vérités nouvelles et importantes sur les eaux de Barèges et de Bagnères. (Par *Picquet.*) Paris, Lejay, 1789, in-8. [4847]

Attribué par Ersch, dans sa « France littéraire », à Mirabeau.

XIII. Discours sur l'exposition des principes de la constitution civile du clergé, par les évêques députés à l'Assemblée nationale; prononcé à la séance du soir, du 16 novembre 1790. (Rédigé par l'abbé *Lamourette*). Paris, de l'imprim. nationale (1790), in-8 de 26 pages. [4848]

XIV. Discours de M. Mirabeau l'aîné sur l'égalité des partages dans les successions en ligne directe, lu à l'Assemblée nationale, par M. de Talleyrand. (Composé par *Reybas*). Paris, de l'impr. nation., 1791, in-8 de 23 pages; et Angers, de l'imprim. de Charles-Pierre Mame, imprimeur du département, 1791, in-8 de 23 pages. [4849]

XV. Projet d'adresse aux Français sur la constitution civile du clergé; adopté et présenté par le comité ecclésiastique à l'Assemblée nationale, dans sa séance du 14 janvier 1791; prononcé par Mirabeau l'aîné. (Composé par l'abbé *Lamourette*). Paris, de l'impr. nation., 1791, in-8 de 35 pages. [4850]

Lamourette rédigeait pour Mirabeau tout ce qui concernait la théologie.

XVI. Adresse du comte de Mirabeau à ses commettants. (Par *Du Roveray*). [4851]

Imprimée dans la « Collection complète des travaux de M. de Mirabeau l'aîné à l'Assemblée nationale, etc. », recueillie par Et. Méjean. Paris, 1791, 5 vol. in-8.

« On a contesté à Mirabeau, dit la Biographie universelle, la propriété

d'un grand nombre de ses discours, et l'on a dit, avec quelque fondement qu'en même temps que le Genevois Du Roveray l'initiait dans la tactique des mouvements populaires, Clavière lui fournissait les thèmes de ses productions relatives aux finances : lui-même publiait qu'il devait à Lamourette le discours qu'il prononça sur la constitution civile du clergé, et à Chamfort, une diatribe sur les académies, destinée pareillement à l'épreuve de la tribune. On nomme encore les véritables auteurs de l'adresse pour le renvoi des troupes, du discours sur le *veto*, du travail sur le système monétaire, de l'œuvre posthume contre la faculté de tester (Voy. une note plus bas). Des hommes à talents et même beaucoup d'hommes médiocres, dont il fécondait par ses propres vues, l'étroite capacité, attirés par son ascendant, lui apportaient la contribution de leurs veilles. Ces offrandes de l'amitié n'étaient le plus souvent que des cavenas dont il avait donné le programme. Mirabeau s'emparait de ce travail brut, et se l'appropriait en lui imprimant le cachet de sa force et de son originalité ».

XVII. Lettres du comte de Mirabeau à ses commettants (rédigées par *Salaville*). Paris, 1791, in-8. [4852]

XVIII. Histoire d'Angleterre, depuis l'avénement de Jacques Ier jusqu'à la Révolution; par Mme *Catherine Macaulay-Graham.* Traduite en français et augmentée d'un Discours préliminaire, contenant un précis de toute l'Histoire d'Angleterre jusqu'à l'avénement de Jacques Ier, et enrichi de notes par Mirabeau (ou plutôt par *C.-P.-T. Guiraudet*). Tomes I à V. Paris, Gattey, 1791 et ann. suiv., 5 vol. in-8. [4853]

Cette traduction n'a pas été achevée : elle devait, comme dans l'original, former huit volumes, et embrasser jusqu'à l'élévation de la maison de Hanovre.

Ami intime de Mirabeau, Guiraudet l'aida souvent de sa plume, et c'est lui qui est le véritable auteur de la traduction de l'Histoire d'Angleterre que nous citons, dont le commencement a été publié sous le nom de Mirabeau; la preuve irrécusable de ce fait subsiste entre les mains de la famille Guiraudet.

XIX. Essai sur la secte des Illuminés; par le marquis de *Luchet.* IIIe édition, augmentée. 1792, in-8. [4854]

Les augmentations de cette troisième édition sont attribuées à Mirabeau; mais un amateur (feu Lerouge) a comparé les trois éditions de ce livre et a reconnu qu'elles n'en formaient véritablement qu'une seule, rajeunie au moyen de nouveaux titres.

XX. Élégies de *Tibulle* avec des notes (et le texte en regard), suivies des Baisers de Jean Second [*J. Everts*], traduction nouvelle par le comte de Mirabeau. Tours, Letourmy, 1796, 3 vol. in-8; et Paris, Berry, 1798, 3 vol. in-8, et 3 vol. in-12. [4855]

Le troisième volume contient des Contes et Nouvelles. LACHABEAUSSIÈRE

a écrit aux rédacteurs de la « Décade philosophique » (voy. le n. 79, ou le 28 juin 1796) que cette traduction n'était autre chose, à quelques corrections et additions près, qu'un manuscrit confié par lui au comte de Mirabeau, son ami, vers l'année 1776. Des circonstances particulières les ayant brouillés vers l'an 1781, il n'entendit plus parler de son manuscrit, destiné de sa part à l'oubli.

XXI. Essai sur l'Amitié. (Par le comte *Ant. de Rivarol*). [4856]

Imprimé dans le « Spectateur du Nord », n° 14, avril 1797, pages 1 à 15.

Feu Mirabeau, dont le portefeuille était, comme celui des courtiers, rempli des effets d'autrui, ayant eu quelque temps à sa disposition le morceau précédent, le donna comme sien à ses amis d'Allemagne. Voyez le recueil de ses lettres à M. Mauvillon, professeur à Brunswick, qui lui faisait sa « Monarchie prussienne ». Mirabeau, n'ayant qu'une copie manuscrite de cet *Essai sur l'Amitié*, ignorait qu'on l'avait inséré dans le « Mercure », près d'un an auparavant. Le Spectateur l'a donné retouché par l'auteur.

XXII. Histoire de l'État de Liége, par M. le comte de Mirabeau. Seconde édition, revue avec soin, et publiée par un de ses amis, membre de l'Institut (*Ant. Serieys*). Paris, Bidault, 1806, in-8. [4857]

La première édition de cet ouvrage, modèle d'histoire provinciale, a été publiée sous le titre « d'Histoire ecclésiastique et politique de l'État de Liége, ou Tableau des révolutions qui y sont survenues, depuis son origine jusqu'à nos jours (1783) » ; par M. le comte de***. Paris, 1801, in-8, orné d'une mauvaise carte géographique du pays de Liége.

Cet ouvrage auquel les bibliographes n'ont su à qui en faire l'honneur, n'est point de Mirabeau ainsi que l'a avancé l'imposteur Serieys, mais du poète Germain Léonard, qui en 1773 avait été nommé chargé d'affaires de la France, près de la Cour de Liège. Voy. le Bulletin du bibliophile belge, t. iv, p. 242, article de M. Ferd. Hénaux.

MIRACOLOSO FIORENTINI (il signor), *pseudon.* [Le Preux, médecin].

Lettre du — à M. Paulet, docteur vindébonien, membre de la Société royale de médecine, auteur de l'admirable et inimitable « Gazette de Santé ». Paris, s. d., in-8 de 19 pag. D. M. [4858]

MIRANDOL (Judicis de), *pseudon.* [Paul Lagarde], auteur d'articles dans des journaux littéraires.

MIRBEL, *nom anobli* [Charles-François Brisseau, de Mirbel], naturaliste, membre de l'Académie des Sciences. Pour la liste de ses ouvrages, voyez « la France littéraire », au nom sous lequel ce savant a publié ses premiers ouvrages, *Brisseau-Mirbel*.

MIRBEL (Mme Léonide de), *pseudon.* [Léon GUÉRIN (1)].

I. Fin (la) d'un beau jour. [4859]

Imprim. dans le tome Ier du « Livre rose », 1833, in-8.

II. Histoire des Français, depuis l'origine de la monarchie française jusqu'à Louis XVI. Paris, Mme Ve Louis Janet, 1844, 2 vol. in-16, 6 fr. [4860]

MIRBEL (Elisa de), depuis baronne DECAZES.

Tour (la) de Biaritz. Paris, Desessart, 1839, in-8, 7 fr. 50 c. [4860*]

Cosi sempre. Deuxième édition. Paris, Baudry, 1847, in-8, 7 fr. 50 cent. [4861]

La première édition a été publiée, à ce qu'il paraît, dans un journal ou un recueil littéraire.

MIRECOURT (Eugène de), *nom littéraire* [Charles-Jean-Baptiste JACQUOT, de Mirecourt, Vosges].

I. Sortir d'un rêve. Paris, Baudry, 1838, 2 vol. in-8, 15 fr. [4862]

II. Avec M. Leupol [*Fr.-E. Leloup de Charroy*] : la Lorraine, antiquités, chroniques, légendes, histoire des faits et des personnages célèbres, description des sites et des monuments remarquables de cette province, avec gravures. Nanci, Hinzelin, 1839-40, 3 vol. in-8. [4863]

III. Famille (la) d'Arthenay. Paris, Gabriel Roux, 1840, 1 vol. in-8, 15 fr. [4864]

IV. Inconvénients (les) d'un vilain nom, nouvelle. — Impr. dans le Globe, nos des 23, 24 et 25 juillet 1841. [4865]

V. Lieutenant (le) de la Minerve. Paris, Souverain, 1841, in-8, 7 fr. 50 c. [4866]

VI. Sur le mercantilisme littéraire. Motion faite à la séance annuelle de la Société des gens de lettres. Paris, de l'impr. de Duverger, 1845, in-8. [4867]

Contre M. Alex. Dumas.

VII. Fabrique de romans. Maison Alexandre Dumas et compagnie. Paris, de l'impr. de Hauquelin, 1845, in-8. [4868]

Pour l'article Alexandre Dumas de ce livre nous avons fait un copieux emprunt à l'écrit spirituel et vrai de M. Eugène de Mirecourt.

VIII. A monsieur Alexandre Dumas. Le Mie prigioni. — Impr. dans la Silhouette, nos des 8, 15, 22 et 29 juin, et 6 juillet 1845. [4869]

Ces lettres piquantes et spirituelles ont été écrites à Sainte-Pélagie,

---

(1) Qu'il ne faut pas confondre avec le trop fécond romancier E. Guérin.

pendant que l'auteur subissait les quinze jours de prison auquel il avait été condamné par suite de la publication de son écrit intitulé : *Fabrique de romans. Maison A. Dumas et Cie*.

C'est un feu roulant de fines plaisanteries contre M. A. Dumas, désigné sous le nom du pacha littéraire, et accessoirement contre M. Alph. Karr, à l'occasion d'un feuilleton de la « Patrie » sur l'auteur, qui avait paru la veille du jugement de M. Jacquot.

Dans ces lettres adressées à M. A. Dumas, M. Jacquot revient sur plusieurs des accusations de sa brochure et les confirme.

IX. Avec M. *Marc Fournier :* Madame de Tencin. Paris, Gabriel Roux et Cassanet, 1847, 2 vol. in-8, 15 fr. [4870]

C'est un sujet déjà traité maintes fois, soit historiquement, soit dramatiquement (1) : l'histoire de d'Alembert, né de Destouches-Canon et de l'ex-religieuse Guérin de Tencin, sœur de cet intrigant qui est mort cardinal et archevêque de Lyon.

X. Pétition adressée à l'Assemblée nationale par le Comité de la Société des gens de lettres. Paris, de l'impr. de Proux, 1848, in-8. [4871].

Abolition des lois fiscales qui ont pesé sur la presse. Délibération du 3 juillet 1848. — Signé : MM. Louis Desnoyers, président; Paul Lacroix, vice-président; Emmanuel Gonzalès, Félix Deriége, secrétaire; Arthur Ponroy, Auguste Vitu, rapporteurs; Mary-Lafon, archiviste; Francis Wey, Achille Comte, Julien Lemer, Etienne Enault, Henri Cellier, Achille Jubinal, Eugène de Mirecourt, Léo Lespès, de Foudras, Paul de Lascaux.

XI. Fille (la) de Cromwell. [4872]

Roman imprimé en 1848, dans le feuilleton du journal « la République ».

XII. Confession de Marion Delorme (sic). Précédée d'un Coup d'œil sur le siècle de Louis XIV, par *Méry*. [4873]

Imprimée d'abord par feuilletons dans le journal « l'Ordre », à partir du 26 juin 1849.

Tome II, page 650, nous nous sommes trompés sur le véritable nom de l'auteur de ces prétendus Mémoires de Marion de Lorme, que nous avons attribués à M. Méry ; mais il n'en reste pas moins positif que nous avions deviné que les *manuscrits en assez mauvais état, trouvés au Marais*, et dont les journaux des premiers jours de juin 1849 ont parlé, dires dont nous avons reproduit les assertions (erronées) à l'article de *Lorme* (*Marion de*),

---

(1) Et sous cette dernière forme, notamment par P.-L. Lacretelle aîné, sous le titre de « Charles-Artaud Malherbe, ou le Fils naturel », roman théâtral, approprié à la scène, au moyen de coupures, par MM. Frédéric Soulié et Adolphe Bossange et représenté au Théâtre-Français, en 1832, sous le titre de «la Famille de Lussigny», et avec les noms des arrangeurs, et imprimée dans la même année ; puis encore sous le titre de « l'Enfant du Parvis Notre-Dame».

t. II. p. 632-33, n'étaient que des puffs de la part des journalistes, et une mystification de la part du secrétaire de Marion de Lorme (Mlle Marie-Anne Grappin).

XIII. Echec et Mat. [4874]

Réimprimé dans le journal « l'Estafette », en décembre 1849.

De cette nouvelle MM. Oct. Feuillet et Paul Boçage ont tiré le sujet d'une charmante comédie jouée, sous le même titre, à l'Odéon, en 1846.

La liste des productions littéraires de M. Jacquot, est, nous le pensons bien, loin d'être complète; il écrit dans tant de journaux et de recueils que nous n'avons point à notre disposition! Nous le soupçonnons d'être auteur des articles signés *le Rat* dans « la Silhouette ».

L'indiscrétion que nous avons l'air de commettre en faisant connaître le véritable nom de M. Eugène de Mirecourt, n'en est pas une. Bien que des JACQUOT aient marqué dans les sciences, tels que M. J.-B. Jacquot, D. M., auteur d'un « Essai de topographie physique et médicale du canton de Gérardmer (Vosges), précédé d'une notice historique (1826), » et qu'un autre docteur, M. Félix Jacquot, ait publié sous ce nom peu poétique, « l'Expédition du général Cavaignac dans le Saharah algérien, » notre littérateur n'a pas cru qu'un tel nom fût convenable, et s'en est franchement expliqué dans une note que nous reproduisons ici, quatre ans après avoir publié, pour justifier son changement d'appellation, *les Inconvénients d'un vilain nom* (voy. le n° I).

« Oui, je m'appelle Jacquot. C'est le nom de mon père, le nom d'un honnête homme, un nom dont je me fais gloire. Si je n'ai pas cru convenable de le porter en littérature, c'est pour lui épargner les quolibets et les sarcasmes. Je ne suis pas seul en ce monde. Il me reste ma mère, j'ai des frères et une sœur. Un nom de famille est une chose qu'on respecte, et, M. Karr le sait, il le sait trop, la publicité ne respecte rien. J'ai pris un de mes prénoms avec le nom de ma ville natale, comme a fait jadis François de Neufchâteau, mon compatriote, que personne n'a blâmé, ce me semble. Si je puis être un jour assez heureux pour acquérir une modeste illustration avec ma plume, « je désire faire hommage de cette illustration au pays qui m'a vu naître ».

« Je n'affiche pas la moindre prétention nobiliaire. Est-ce qu'on a des prétentions nobiliaires en 1845? Toutes les personnes qui m'entourent connaissent mon véritable nom; je le mets au bas de chacun de mes actes: je l'ai déclaré hautement en présence du tribunal ».

M. JACQUOT, « Silhouette, » 22 juin 1845, p. 232.

MIRLIFIQUE (Dominique). Voyez IGNORANTIN SIMPLINET.

MIRONE (de), *pseudonyme* [de SAUMERY].

I. Anecdotes vénitiennes et turques, ou Nouveaux Mémoires du comte de Bonneval. Utrecht, 1740, 2 vol. in-12. [4875]

Réimprimées plusieurs fois.

Plusieurs auteurs ont cru que le marquis d'Argens s'était caché sous le

nom de Mirone; mais en lisant les « Mémoires et Aventures secrètes d'un voyageur du Levant », par de Saumery, Liége, 1732-1736, 6 vol. in-12, on voit que cet auteur est véritablement l'écrivain caché sous le masque de Mirone.

Dans la préface de ce nouvel ouvrage, l'auteur assure qu'il a connaissance de la Turquie. Ayant demeuré pendant du temps dans ce pays, de Saumery a pu faire cette réflexion.

Du reste, les *Anecdotes Vénitiennes* sont romanesques; cependant M. Guyot-Desherbiers, dernier éditeur des premiers Mémoires attribués à Bonneval, Paris, 1806, 2 vol. in-8, en a extrait des morceaux curieux, qu'il a insérés à la fin de son second volume. A.-A. B—r.

II. Heureux (l') imposteur, ou les Aventures du baron de Janzac. Utrecht, Néaulme, 1740, in-12. [4876]

III. Aventures de madame la duchesse de Vaujour, histoire véritable. La Haye et Utrecht, 1742, 6 part. in-8. [4877]

C'est sous ce pseudonyme aussi que de Saumery a donné une nouvelle édition du « le Je ne sais quoi », de Cartier de Saint-Philip, sous le titre de « Mélange curieux et intéressant, ou le Je ne sais quoi », augmenté de trente-et-un articles nouveaux. Amsterdam, Barth. Vlam, 1767, 2 vol. in-8.

MIRVAL (C.-H. de), *pseudon.* [J.-B.-J. de Champagnac].

I. Ermite (l') de Chimboraço, ou les Jeunes Voyageurs Colombiens. Voyage dans les deux Amériques, présentant, etc. Paris, Lehuby, 1836, in-12, avec 3 grav. et un frontisp., 3 fr.; ou Paris, le même, 1837, in-18 avec grav., 2 fr. 50 c.; ou 1845, in-12, 1 fr. 50 c. [4878]

II. Robinson (le) des sables du Désert, ou Voyage d'un naufragé sur les côtes et dans l'intérieur de l'Afrique. Paris, Lehuby, 1836, in-12, avec 3 grav. et un frontisp., 3 fr.; ou Paris, le même, 1837, in-18, avec gravures, 2 fr. 50 c.; ou 1845, in-12, avec gravures, 1 fr. 60 c. [4879]

III. Anacharsis (l') Indien, ou les Voyageurs en Asie. Tableau intéressant des merveilles de la nature et de l'art, des mœurs, usages, coutumes, etc., qui distinguent les diverses contrées de cette célèbre partie du monde. Paris, Lehuby, 1837, in-12, avec 3 grav., 3 fr. [4880]

IV. Petit Matelot (le), ou Voyage en Océanie. Relation attachante et animée des mœurs, usages, coutumes, etc., des différents peuples de cette cinquième partie du monde, etc. Paris, Lehuby, 1837, in-12, avec 3 grav., 3 fr.; ou Paris, le même, 1844, in-12, avec grav., 1 fr. [4881]

V. Ernest et Fortunat, ou les jeunes Voyageurs en Italie. Récit descriptif et pittoresque des principales curiosités de cette merveilleuse contrée. Paris, Lehuby, 1837, in-12, avec 3 grav. et un frontisp.; ou Paris, le même, 1844, in-12, avec grav., 2 fr.; et 1847, in-12, avec 4 vign., 1 fr. 25 c. [4882]

VI. Promenades dans Paris et description de ses monuments anciens et modernes. Paris, Lehuby, 1839, in-12, avec 13 grav., 3 fr.; ou 1846, in-12, 1 fr. 50 c. [4883]

MISANTHROPE (UN), *pseudonyme*.

Almanach drolatique, par —. 1844-45. Paris, Desloges, 1844-45, 2 vol. in-18. [4884]

Viel ouvrage rajeuni par un titre nouveau.

MISANTHROPE (UN), *pseudonyme*.

Défense du citoyen Ledru-Rollin. Paris, de l'impr. de Nap. Chaix, sans date (8 août 1848), in-fol. de 2 pages. [4885]

MISÉTHOS (F.-L.), *pseudonyme* [Th.-P. BERTIN].

Comiphonie (la), ou les Femmes dans le délire. Paris, Debray, 1802, in-12, fig., 1 fr. 50 c. [4886]

MISOPOLÈME, *pseudonyme*.

Réflexions critiques sur l'état de guerre dans lequel la littérature est depuis quelques années, et sur quelques brochures. Paris, Martinet, 1813, in-8 de 16 pages. [4887]

MISOPONEROS, ipsariote réfugié, *pseudon.* [le référendaire L.-G. Van GHERT, l'un des chefs de division de la direction du culte catholique, et Van MARLE, inspecteur de la marque d'or et d'argent].

Saint-Frère (le). Avec cette épigraphe :

Les sots sont ici bas pour nos menus plaisirs.

Sans nom de lieu, ni d'imprimeur (Bruxelles), 1823, in-8 de 13 pages. [4888]

Ce pseudonyme se trouve sur une satire dirigée contre l'aumonier général de l'armée (belge), l'archiprêtre F.-H.-J. Buydens, par un référendaire de deuxième classe, attaché à la direction du culte catholique M. L.-G. Van Ghert, homme instruit, mais bilieux et infatué des rêveries du mesmerisme : cette satire, en couplets et suivie de notes, est très inconvenante et fort plate, ce qui étonne, quand on sait qu'un homme d'esprit, M. G. Van Marle, inspecteur de la garantie des matières d'or et d'argent, et ami de M. Van Ghert, y a coopéré. DE RG.

MISOPONERUS, *pseudon.* [Isaacus CASAUBONUS].

Misoponeri satyricon. Lugduni Batavorum, 1617, in-8. [4889]

Placius, t. 11, no 1785.

MISSIONNAIRE DE FRANCE (UN), *auteur déguisé* [l'abbé Hilaire AUBERT, prédicateur de retraites et de stations].

Association de prières en l'honneur du saint Sacrement, pour demander la conservation et l'augmentation de la foi en France, etc. Paris, de l'imp. d'Égron, 1822, in-12 de 8 pages. — IIIe édition, revue, corrigée et augmentée d'un supplément. Lyon et Paris, Rusand, 1823, in-18. [4890]

Une IVe édition a été publiée, en 1828, sous le titre « d'Instructions sur l'association, etc. ». Lyon et Paris, Périsse frères, in-18.

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), *auteur déguisé* [le P. Jacques VILLOTTE].

Voyages d' — en Turquie, en Perse, en Arménie, en Arabie et en Barbarie. Paris, Vincent, 1730, in-12. [4891]

« Bibliothèque lorraine » de D. Calmet. L'auteur du « Nouveau Dictionnaire historique », en présentant ce Voyage comme imprimé en 1714, in-fol., me paraît avoir copié une faute d'impression qui se trouve dans Calmet, c'est-à-dire trois ou quatre mots qui appartiennent à l'article précédent. La date de 1714, in-fol., est celle du Dictionnaire arménien et latin du même auteur. Ses Voyages ont été revus et publiés par le P. Nicolas FRIZON. A.-A. B—R.

Il y a des exemplaires de la même édition qui portent pour titre: « Voyage en Turquie, en Perse, en Arménie, etc. » ; par un missionnaire de la compagnie de Jésus.

MISSIONNAIRE DE PÉKIN (UN), *pseudon.* [DORTOUS DE MAIRAN].

Lettres d' — , contenant diverses questions sur la Chine, pour servir de supplément aux *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, etc., des Chinois.* Paris, Nyon aîné, 1782, in-8. [4892]

Ce volume est le même livre que celui qui a pour titre : « Lettres au R. P. Parennin, contenant diverses questions sur la Chine » ; nouvelle édition, augmentée de divers opuscules sur différentes matières, par Dortous de Mairan. Paris, impr. royale, 1770, in-8, fig. Nyon n'a fait que changer le frontispice. Il a aussi fait paraître en 1788 un « second et troisième suppléments aux Mémoires concernant l'histoire, les sciences, etc., des Chinois », 2 vol. in-8. Le second n'est autre chose que « les Recherches sur le nouveau monde », etc., par Scherer, 1777, in-8; et le troisième, « l'État politique et commerçant du Bengale », ouvrage traduit de l'anglais de Bolts, par Demeunier. La Haye, 1775, 2 vol. in-8. On voit que

ces trois ouvrages, sous des titres différents et sans nom d'auteur, deviennent presque méconnaissables.

Article communiqué par M. Ch. Brunet à A. A. Barbier.

MISSIONNAIRE DU COUVENT DES FF. PRÊCHEURS (D'AMIENS) (UN), *auteur déguisé* [A. MAZENOD].

Rudiments (les) du Christianisme, reduits et traitez en forme de cantiques spirituels, composez d'un air et d'un style familier. Amiens, 1681, in-12. V. T. [4893]

MITOPOGOND, *pseud.* [M. Frédéric JUNGMANN], auteur d'articles de littérature et de spectacles dans le journal « l'Argus Soissonnais ».

MITOUFLET, *pseudonyme* [Charles-Claude de MONTIGNY].

Réclamation pour C. Desmoulins, auteur de la *France libre*, précédée de notes historiques sur l'état de bourreau chez les différentes nations connues, et suivie d'une lettre sur les atteintes portées à la liberté. 1790, in-8. [4894]

'MNASÉAS, *auteur supposé* [MEUSNIER DE QUERLON].

Psaphion, ou la Courtisane de Smyrne, fragment érotique, traduit du grec de —, sur un manuscrit de la bibliothèque du lord B***, où l'on a joint les « Hommes de Prométhée ». Londres, Tomson, 1748, in-12. [4895]

Ces deux morceaux font partie des « Impostures innocentes, ou Opuscules » de l'auteur.

MODÈNE (le comte de), *nom nobiliaire* [Esprit de RAYMOND DE MORMOIRON, comte de MODÈNE]. Voy. « la France littéraire » à *Modène*.

MODESTE AGNÈS, *pseudon.* [E. Marco de SAINT-HILAIRE].

I. Réclamation adressée à S. E. Mgr. Delavau, préfet de police, par — patentée, exerçant au Palais-Royal. Paris, les march. de nouv., 1822, in-8 de 12 pages. [4896]

Facétie.

II. Biographie des Nymphes du Palais-Royal et autres quartiers de Paris; par —, l'une d'elles. Suivie des Mœurs, coutumes et usages des courtisanes chez les Anciens; de l'Origine de la femme, etc., revue et mise en ordre par l'auteur de la « Biographie dramatique ». Paris, de l'impr. de Hardy, 1823, in-18. [4897]

MODIUS, *nom trad. en latin* (BOISSEAU].

Complainte sur les poids et mesures, avec réflexions et instructions, à l'usage de chacun. Paris, Escudier, 1840, in-12 de 12 pag. [4898]

MOHEAU, *auteur supposé* [A.-J.-B. AUGET, baron de MONTYON].

Recherches et Considérations sur la population de la France. Paris, Moutard, 1778, 2 part. en un vol. in-8. [4899]

C'est Lalande qui, dans le Journal des Savants, mai 1779, édition de Hollande, pag. 344, a le premier attribué la plus grande partie de ce livre à M. de Montyon.

L'épître dédicatoire au roi porte la date du 12 novembre 1774, elle n'est point signée; l'approbation du censeur est du 20 mai, et le privilège du 9 juillet 1777.

Il est des personnes fort instruites qui prétendent que Moheau a eu plus de part à cet ouvrage que les apologistes de M. de Montyon ne lui en attribuent, et ces personnes ont raison.

Le chanoine Guiot, bibliothécaire de Saint-Victor, dans son nouveau Supplément à la France littéraire de l'abbé d'Hébrail; M. Villenave, dans la Biographie universelle, et quelques autres biographes, ont rangé par erreur cet ouvrage parmi ceux de Moreau, l'historiographe.

MOI, *auteur déguisé* [MOREL, mort en 1802, à l'âge de dix-neuf ans].

Intérieur (l') d'un comité révolutionnaire, ou les Jacobins. Paris, an VIII (1800), in-18. [4900]

MOI, *pseudonyme*, auteur d'articles dans « les Tablettes de Paris ».

MOINE DÉFROQUÉ (UN), *pseudonyme*.

Rasibus (le), ou le Procès fait à la barbe des capucins, pièce satyrique. Cologne, Pierre Garancière, 1680, pet. in-12 de 104 pag. non compris 14 pag. non paginées. [4901]

MOINE SANS FROC (LE), *pseudon.* [Pasquier LE MOINE].

Couronnement (le) du roi François Ier, rédigé par — , en vers et en prose. Paris, Gilles Couteaux, 1519, in-4. [4902]

MOINS QUE RIEN (LE), *pseudon.* [Nicole BARGÈDE].

Odes (les) pénitentes du — . Paris, Vincent Santenas, 1550, in-8. Edm. D. M.—NE. [4903]

MOIRÉ (Isaac), remouleur et ancien papetier, décoré du lys par S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, *pseudonyme*.

Souris (les), poëme. Le Mans, de l'imp. de Fleuriot, 1818, in-12 de 68 pages. [4904]

MOISSAC (de), *nom nobiliaire* [HESMIVY, baron de Moissac, cousin de l'abbé Hesmivy d'Auribeau]. Voy. « la France littéraire » à *Moissac*.

MOLÉ (Mme la comtesse), *traductrice supposée* de douze romans anglais [M. Charles-Frédéric-Alfred FAYOT]. La liste de ces traductions est imprimée dans « la France littéraire », au nom *Molé*.

MOLÉ-GENTILHOMME, le même écrivain que celui connu précédemment sous le nom de Paul Gentilhomme. Ce nouveau nom appartient à cet écrivain par suite de son adoption légale par M. Molé, habile fondeur en caractères de la capitale, qui a épousé la sœur de M. Gentilhomme.

MOLÈNES (G. de), *nom anobli* [GASCHON DE MOLÈNES (1)].

I. Cousins (les) d'Isis. Paris, Coquebert, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [4905]

Les titres portent par erreur le nom G. de Modènes.

II. Valperi, Mémoires d'un gentilhomme du siècle dernier. Paris, Coquebert, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [4906]

M. G. de Molènes a écrit des romans feuilletons pour divers journaux quotidiens et recueils littéraires.

M. G. de Molènes a écrit dans la « Revue des Deux-Mondes »; la table de ce recueil nous permet d'indiquer les études et critiques littéraires, ainsi que les nouvelles qu'on y trouve de lui et qui sont :

Poètes et romanciers modernes de la France. — M. Alphonse Karr, 15 février 1842.

Simples Essais d'histoire littéraire. — Les Femmes-poètes, 1er juillet 1842. — La seconde Famille des Romanciers, 1er novembre 1842.

Nouvelles. — Le Chevalier de Tréfleur, 15 avril 1842. — Briolan, 1er, 15 septembre et 1er octobre 1846.

Le roman, le théâtre et l'académie. — Le Roman actuel, 15 décembre

(1) La famille des Gaschon est l'une des nombreuses familles anoblies sous le règne de Louis-Philippe, qui ont été signalées dans deux piquants articles du journal « le Siècle » des 11 et 16 octobre 1847. Par ordonnance du 17 février 1843, M. *Gaschon* a été autorisé à s'appeler *de Molènes*. Mais enfin, il y a eu autorisation, et tant de gens, pendant ce règne, s'en sont dispensés. Selon nous, nous eussions voulu que le « Siècle » fût plus explicite et nous dît à quel Gaschon ce titre nobiliaire a été conféré. Est-ce à M. J.-B. Gaschon, ancien avocat à la Cour royale de Paris, auteur d'un Code diplomatique des Aubains (1818), cité tome III de la « France littéraire », ou au littérateur, objet de cet article; car nous ne pensons pas que M. A.-J.-D. de Molènes, ancien procureur du roi, près la Cour d'assises de l'Yonne (aussi cité dans le tome VI de « la France littéraire », à Molènes), ait anticipé de treize ans sur l'autorisation! Serait-ce à un chef de la famille que l'autorisation aurait été accordée? Alors il y aura plus tard dans cette nouvelle noble maison et une branche aînée et une branche cadette!

1841. — Les Romans nouveaux, 15 mars 1842. — Les Ressources de Quinola, 1er avril 1842.— Des dernières Réceptions académiques, 1er mai 1842. — Frédégonde et Brunéhaut, 15 novembre 1842. — Le Fils de Cromwell, Halifax, 15 décembre 1842. — Gaspard de la Nuit; la Main droite et la Main gauche, 15 janvier 1843.— Phèdre et Mlle Rachel, 1er février 1843.— Lucrèce et Judith, 1er mai 1843.— Les derniers romans de MM. de Balzac et Soulié : Le Château des Pyrénées, les Prétendus, une Affaire ténébreuse, Dinah Pièdefer, etc., 15 juin 1843.

MOLÉON (le sieur de), *pseudon.* [LE BRUN DES MARETTES].

Voyages liturgiques de France, ou Recherches faites en diverses villes du royaume. Paris, Fl. Delaulne, 1718, in-8. [4907]

MOLÉRI, Molerie et Molery (Guillaume), *pseudon.* [Hippolyte-Jules DEMOLIÈRE].

I. Avec M. *H. Rimbaut :* Guillaume Norwood, ou une Haine de vieillards, drame en trois actes, représ. sur le théâtre de la Gaîté, le 25 nov. 1838. Paris, Marchant, 1838, in-8, 40 c. [4908]

124e et 125e livr. du *Musée dramatique.*

II. Avec M. Léonce [*C.-H.-L. Laurençot*] *:* Il était temps, vaudeville en un acte, représ. sur le théâtre des Variétés, le 1er août 1839. Paris, Marchant, 1839, in-8, 30 c. [4909]

III. Avec *le même* et M. *H. Rimbaut :* le Marquis de Brancas, com. en trois actes, représ. sur le théât. du Panthéon, le 2 nov. 1839. Paris, Gallet, 1839, in-8, 30 c. [4910]

19e et 20e livr. de *Paris dramatique.*

IV. Avec M. Léonce [*Laurençot*] : l'Habit fait le moine, com.-vaud. en un acte, représ. sur le théât. des Folies-Dramat., le 22 déc. 1840. Paris, Henriot, 1841, in-8, 30 c. [4911]

Faisant partie de *la Mosaïque,* recueil de pièces nouvelles, no 8.

V. Avec *le même :* la Famille Renneville, drame en trois actes et en prose. Paris, Marchand, 1843, in-8, 50 c. [4912]

Faisant partie du *Magasin théâtral.*

VI. Avec *le même :* Tôt ou Tard, com. en trois actes et en prose, représ. sur le théâtre de l'Odéon, le 6 oct. 1843. Paris, Tresse, 1843, in-8. [4913]

Livraisons 849-850 de la *France dramat. au XIXe siècle.*

VII. Avec M. *Altaroche :* le Corrégidor de Pampelune, com. en

un acte, représ. sur le théâtre de l'Odéon, le 23 mars 1843. Paris, 1843, in-8, 40 c. [4914]

Faisant partie du « *Répertoire dramat. des auteurs contemporains* », nº 243.

VIII. Jeunesse (la) de Charles XII, com.-vaud. en deux actes, représ. sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 25 juillet 1843. Paris, Beck, 1843, in-8, 50 c. [4915]

IX. Avec M. *E. Chauffer* : Un fils, s'il vous plait, com.-vaud. en un acte, représ. sur le théâtre de la Gaîté, le 28 août 1845. Paris, Marchant, 1845, in-8, 40 c. [4916]

Faisant partie du *Magasin théâtral.*

X. Avec M. Léonce [*Laurençot*] : le Gendre d'un millionnaire, com. en cinq actes et en prose, représ. sur le Théâtre-Français, le 25 fév. 1845. Paris, Tresse, 1845, in-8. [4917]

Livraisons 946-947 de la *France dramat. au* XIXe *siècle.*

XI. Avec *le même* : Entre l'arbre et l'écorce, com.-vaud. en un acte, représ. sur le théâtre du Gymnase, le 30 septembre 1845. Paris, Tresse, 1845, in-8. [4918]

Livraisons 994-995 de la *France dramat.* au XIXe *siècle.*

XII. Avec M. *E. Gonzalès* : les Sept baisers de Buckingham. Paris, Cadot, 1848, 2 vol. in-8, 15 fr. [4919]

MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN DE). *Ouvrages que l'on a mis à tort sous son nom.*

Discours prononcé par Molière, le jour de sa réception posthume à l'Académie (par *de Cailhava*). Paris, 1779, in-8. [4920]

Dans la Bibliothèque des théâtres, Paris, Prault, 1733, 1 vol in-8, Maupoint dit : On prétend que le troisième intermède du *Malade imaginaire*, — qui est la réception d'un médecin en latin macaronique, n'est pas de Molière, mais d'un médecin de ses amis, nommé Mauvillain.

Les airs des intermèdes étaient de Charpentier.

En 1844, on a représenté sur le théâtre de l'Odéon, un *Docteur amoureux* qu'on prétendait être une pièce retrouvée de Molière ; mais on a su bientôt que c'était un pastiche dû à M. de Calonne.

MOLTO-CURANTE, biographe à demi-solde, membre de trente ou quarante sociétés plus ou moins savantes, *pseudon.* [J.-Cl.-Hipp. MEHÉE DE LA TOUCHE].

Touquetiana, ou Biographie pittoresque d'un grand homme, en réponse à cette question : Qu'est-ce que c'est que M. Touquet? Paris, Cogez, 1821, in-18, 1 fr. 50 c. [4921]

MOMBRIGNY (le sieur de), *pseudon.* [P. NICOLE].

Essais de morale. Paris, Savreux, 1671, in-12. [4922]

L'auteur a publié successivement sous ce titre onze volumes, lesquels, réunis à d'autres traités, forment une collection de 23 volumes.

En 1673, Guillaume Desprez obtint un privilège pour une réimpression de ces *Essais*. L'auteur est masqué, dans ce privilége et dans l'approbation, sous le nom de *Chantcrême* ou *Chanteresme*. Il avait publié en 1670 son *Traité sur l'éducation d'un prince*, sous le nom de *Chantcresne*.

MOMUS, *pseudonyme* [le chev. de QUINSONAS].

Capilotade (la), poëme, ou tout ce que l'on voudra. 78ᵉ édition (prem. et unique), revue, corrigée et augmentée de deux syllabes et de trois notes prises sous l'arbre de Cracovie. Fontenoy, 1745, in-8 de 16 pages. [4923]

MONBLIS, *pseud.* [Simon BLOCQUEL, ancien imprimeur-libraire de Lille].

Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans. Lille, Blocquel-Castiaux, et Paris, Delarue, 1841, in-18. [4924]

MONBRON (de), *nom abréviatif* [FOUGERET DE MONBRON]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Fougeret de M.*

MONCALM (de), *pseudonyme.*

Mémoire à consulter sur la réorganisation du service de l'octroi. Paris, 1847, in-8. [4925]

Ce mémoire n'a pas été mis dans le commerce.

MONCEY (le maréchal de), duc de Conégliano, pair de France, *nom anobli* [Rose-Adrien JEANNOT, fils de pauvres gens de Besançon, et non d'un père avocat au Parlement de la province de Franche-Comté, comme l'ont dit quelques biographes]. Ce nom de Moncey est le nom d'un bien que le maréchal avait acquis lorsqu'il fut devenu officier supérieur. Le maréchal Moncey était l'un des plus braves et des plus honorables lieutenants de Napoléon. On ne connaît aucun écrit de lui.

MONCHESNAY (de), *nom abréviatif* [Jacques de LOSME DE MONCHESNAY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Monchesnay.*

MONCLAR (de) (1), *apocryphe* [LE BLANC DE CASTILLON, avocat-général du parlement d'Aix].

Compte-rendu des constitutions des Jésuites au Parlement de Provence. 1763, in-12. [4926]

Il est reconnu dans la famille de M. Le Blanc de Castillon que cet avocat-général du parlement d'Aix a fourni à M. de Montclar les matériaux de ce Compte-rendu. A. A. B.-R.

MONCRIF (de), *nom abrév.* [Franç.-Augustin PARADIS DE MONCRIF]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Moncrif*.

MONDENARD, *nom nobiliaire* [Jean SAINT-SARDOS DE MONTAIGU, marquis de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Mondenard*.

MONGARNY (H. de), *nom abrév.* (HARMAND DE MONGARNY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Harmand de M.*

MONGINOT (François), *pseudonyme* [P. DU MOULIN].

Résolution des doutes, ou Sommaire décision des controverses entre l'Église réformée et l'Église romaine, par —, traité contenant les causes qui ont mené ledit Fr. Monginot à sortir de l'Église romaine pour se ranger à l'Église réformée. Die, 1617, in-8. [4927]

V. l'ouvrage intitulé. *Démonstrations des impostures, faussetés et impiétés*, mises en lumière par le ministre Du Moulin, sous le nom de Monginot, médecin du roi. Paris, 1617, in-8.

MONGLAVE (Eugène de), *nom anobli* [François-Eugène GARAY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. néanmoins « la France littéraire », à *Monglave*.

MONI (S.), *anagramme* [Richard SIMON].

Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant. Francfort, 1684, in-12. — Autre édition, sous le nom du sieur de Moni. Francfort, Fréd. Arnauld, 1693, in-12. [4928]

Les libraires de Francfort ou d'ailleurs qui ont réimprimé cet ouvrage en 1673, n'ont pas compris que le nom qu'on lisait sur son titre était anagrammatisé, et ils ont substitué une fausse anagramme à une véritable. L'édition de Trévoux, 1711, porte le nom de R. Simon.

---

(1) Dont le véritable nom est RIPERT DE MONCLAR, procureur-général du roi au parlement d'Aix.

MONKEY, *pseudonyme* [FRÉDÉRIC DU PETIT-MÉRÉ].

Sapajou, ou le Naufrage des singes, folie en deux actes, mêlée de pantomime et de danse. Représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 3 août 1825. Paris, Bezou, 1826, in-8. [4929]

MONMOREL (de), *nom abrév.* [Charles LEBOURG DE MONMOREL]. Pour la liste de ses ouvrages voy. « la France littéraire », à *Lebourg de M.*

MONNIER (Henry), *apocryphe* [MM. DUVERT, DUPEUTY et BRAZIER].

Famille (la) improvisée, scènes épisodiques. Paris, Barba, 1831, in-8. [4930]

Une seconde édition qui a paru en 1832 porte les noms des auteurs que nous indiquons.

Monnier, l'artiste charmant que chacun connaît, s'était improvisé acteur pour jouer le principal rôle de cette pièce, dont les charges exécutées par lui dans les ateliers d'artistes et dans les salons avaient inspiré les auteurs. La pièce et l'acteur eurent un grand succès. Plus tard H. Monnier s'est fait connaître par des études de mœurs populaires qui sont réellement de lui.

MONNIER DE LA SIZERANNE *superfétation nominale* [Henry MONNIER].

Amitié (l') des deux âges, comédie en trois actes, et en vers, représentée sur le Théâtre-Français, le 8 février 1826. Paris, Ladvocat, 1826, in-8. [4931]

Cette pièce a été réprésentée et imprimée en 1826, sous le nom de *Henry Monnier*; mais la seconde édition, Paris, Amyot, 1830, porte déjà le nom de *Monnier de la Sizeranne* que l'auteur a depuis conservé.

MONNIÈRES, *pseudonyme* [J.-Abel HUGO].

Avec M. *Romieu :* Pierre et Thomas Corneille, à-propos en un acte et en prose. Représenté sur le second Théâtre-Français, le 6 juin 1823, pour l'anniversaire de la naissance de P. Corneille. Paris, Baudouin frères; Ponthieu, 1823, in-8. [4932]

MONNOYE (de LA). Voy. LA MONNOYE.

MONROSE (Louis), *nom théâtral* de M. Louis BARRIZIN, artiste dramatique, *auteur supposé* [GAMORY].

Un Comique à la ville, comédie en un acte et en prose. Représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, le 30 janvier 1845. Paris, Paullier, gal. de l'Odéon, n° 4, 1845, in-8, 40 c. [4933]

L'histoire du manuscrit de cette pièce est au moins singulière. Sa forme primitive était celle sous laquelle elle a été donnée à l'Odéon. C'est sous cette forme que cette pièce fut présentée par son véritable auteur à

M. Prosper Poitevin auquel il proposait de la revoir, de la retoucher et de la donner au théâtre sous leurs deux noms. M. P. Poitevin jugea la pièce faible à la lecture, mais en somme, on donnait journellement au théâtre des pièces qui n'étaient pas plus fortes que celle-là. Il rendit le manuscrit à M. Gamory, en l'engageant à la présenter au théâtre telle qu'elle était, et sous son seul nom. Le conseil ne fut pas suivi, et M. Gamory jugea à propos de la soumettre à un auteur dramatique, qui, lui, jugea qu'elle était beaucoup trop faible pour être présentée ainsi. Il fut arrêté qu'on en ferait un vaudeville, et effectivement *Un comique à la ville* ne tarda pas à être présenté sous la forme de vaudeville à M. Ancelot qui le refusa à cause de sa faiblesse. L'arrangeur désappointé regretta de ne pas avoir conservé la première forme, et la pièce en resta là. L'auteur véritable eut besoin de faire dans les Pyrénées un voyage qui le retint quelques temps éloigné. A son retour à Paris, on jouait son *Comique à la ville*, sous le nom de Monrose. M. Gamory crut devoir faire connaître ses droits au père supposé; celui-ci désintéressa le véritable auteur par une somme de 300 fr. M. Monrose ayant trouvé sur le bureau d'un de ses amis le manuscrit de cette pièce sous la forme primitive le parcourut, et trouva le sujet gentil. L'auteur avait disparu, l'artiste adopta l'enfant en promettant l'appui de son talent pour le faire réussir au théâtre.

MONT (DU). Voy. DU MONT.

MONTABERT (P*** de), *nom nobiliaire* [Jacques-Nicolas PAILLOT DE MONTABERT], peintre d'histoire et de portraits, écrivain artistique. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Paillot de Montabert.*

MONTADOR (de), *nom abrév.* [NEUFVILLE DE MONTADOR]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Neufville de M.*

MONTAGNAC (de), *nom abrév.* [GAIN DE MONTAGNAC]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Gain de M.*

MONTAGNARD VIVARAIS (UN), *auteur déguisé.*

Catéchisme de l'Université, ou un Écolier catholique et des professeurs universitaires. Lyon, Guyot frères, 1843. — IIIe édit. Lyon, Guyot père et fils, et Paris, Sagnier et Bray, 1844, in-8, 1 fr. [4934]

MONTAGNES (DES). V. DES MONTAGNES.

MONTAIGNE (Michel). *Ouvrages publiés à tort sous son nom.*

I. Pétition à l'Assemblée nationale, par *Montaigne*, *Charron*,

Montesquieu et *Voltaire*, suivie d'une Consultation en Pologne et en Suisse. Paris, 1791, in-8 de 64 pages. [4935]

C'est un ouvrage en faveur du divorce, dans lequel on a non seulement invoqué l'autorité de ces quatre grands hommes, mais même cité les législateurs qui ont permis le divorce, les peuples qui l'ont adopté, et les ouvrages théologiques, moraux et politiques qui lui ont été favorables. On y cite à la vérité, quelques ouvrages contraires, mais on fait observer en même temps qu'on les trouve en grand nombre chez le libraire : la quantité des autorités favorables ne laisse plus à douter, que le vœu général ne soit fortement prononcé pour le rétablissement de cette loi, qui sera nécessairement celui des mœurs, ainsi l'auteur doit nécessairement compter sur un succès même éclatant (1). *Note du temps.*

Cet ouvrage, qui n'offre que des citations, mérite d'être médité, et l'on ne peut que savoir gré à son auteur de l'avoir entrepris. C'est en donnant les raisons pour et contre les lois, lorsqu'elles ne sont toutefois encore que des projets, qu'on parvient à faire un code sagement conçu, raisonné et basé sur des fondements inébranlables.

Petites Affiches, 14 août 1791.

II. Traité de l'Opinion. (Composé par *Ch. Rounat*, aujourd'hui secrétaire de l'Assemblée nationale). Imprimé dans le journal « l'Artiste ». [4936]

MONTAIGU (Denis de), abbé de Valserein, etc. [le P. CHAMPIGNY, célestin].

Apologetica innocentiæ oppressæ, et reformationis ablegatæ propugnatio. (Antverpiæ), 1619, in-4. [4937]

---

(1) Ainsi, voilà les révolutionnaires de 1848, convaincu de moins de moralité que ceux de 1793 ! On a voulu après 1848, le divorce, comme moralité : mais la *vermine révolutionnaire* de 1848, par l'organe de ses journaux, s'est immédiatement récriée sur la proposition qui a été faite à la chambre de son rétablissement ; c'était une loi tout en faveur des riches, ont-ils prétendu, et le prolétaire ne divorçait pas ! charmant ! Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que si cette *vermine révolutionnaire* ne tue pas physiquement ses femmes, ce qui néanmoins arrive assez fréquemment, elle les tue moralement, car elle a besoin d'une femme esclave, pour travailler, soit pour se nourrir dans l'oisiveté, ou pour payer ses débauches et ses cotisations de clubs, au détriment de l'honnête femme et de ses pauvres enfants, ce qui porte quelquefois cette infortunée à vendre ses filles pour sortir de la misère que le mari a créée dans l'intérieur, et diminuer les mauvais traitements qu'elle endure de la part de celui que la loi lui a donné pour soutien. Il y a donc surcroit d'horreur dans les opinions des démagogues de 1848 sur ceux de 1793 qui avaient adopté le divorce, admis dans notre code révolutionnaire et dans le Code napoléon, loi que le parti prêtre a fait supprimer à la Restauration. Et voilà nos amis de la chose publique (*res publica*).

MONTALAN (N.-J.-B.), *nom nobiliaire* (1) [Nicolas-Jean-Baptiste BOYARD, ancien président de la Cour d'assises du Loiret, de 1820 à 1832].

France (la) pacifiée, poëme en vingt-cinq chants, accompagné de notes historiques; par M. N.-J-B. M. Paris, Dondey-Dupré; Rapilly, 1823, 2 vol. in-8. [4938]

Poëme politique sur la révolution de 1789.

Reproduit l'année suivante comme une seconde édition, au moyen de la réimpression des deux premières feuilles de chaque volume, dont font partie les faux-titres et titres, et du dernier feuillet du tome I[er], au verso duquel étaient les fautes à corriger. Dans le second volume, on a supprimé le dernier feuillet donnant la note des fautes à corriger.

— Le même ouvrage, sous ce titre : la France constitutionnelle, poëme en vingt chants. 3[e] édit. Paris, Dondey-Dupré fils, Rapilly, 1825, in-8.

MONTALTE (Louis de), *pseudon.* sous lequel s'est caché Blaise PASCAL, pour la publication de ses « Provinciales ». Pour les éditions de ce livre célèbre appartenant aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, voy. « la France littéraire », à *Pascal.*

MONTALIVET (les comtes de), le père, Jean-Pierre, ministre de l'intérieur sous Napoléon, et le fils, Camille, pair de France, intendant-général, administrateur de la liste civile de Louis-Philippe, *nom nobiliaire* [BACHASSON]. Pour la liste de leurs écrits, voy. « la France littéraire », à *Montalivet.*

MONTAMY (de), *nom abrév.* [ARCLAIS DE MONTAMY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Arclais de M.*

MONTAND (Nicolas de), *pseudon.* [Nic. BARNAUD].

Miroir (le) des François..... Paris, 1582, in-8. [4939]

Voyez d'intéressants détails sur cette production, dans le « Dictionnaire historique » de Prosper Marchand, et dans l'ouvrage de Delisle de Sales, intitulé : *Malesherbes.*

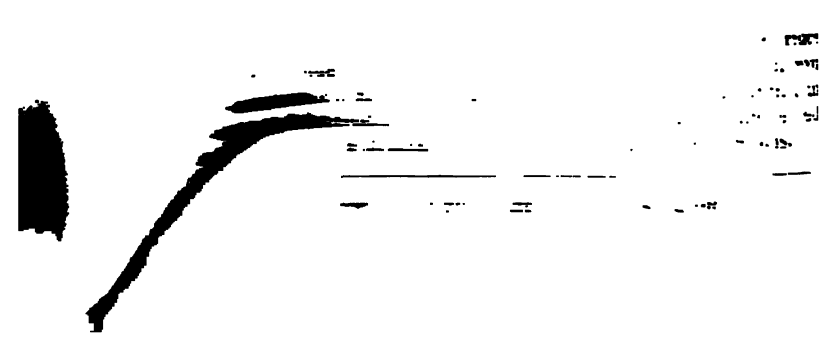
MONTANUS, *nom latinisé* [Fr. DES MONTAGNES]. Voy. DES MONTAGNES.

MONTANUS (Thomas), *pseudon.* [Thomas VAN DEN BERGHE], belge de qui nous ne connaissons rien.

Il existe une Notice sur ce Thomas Montanus (un autre Des Montagnes), par M. de Meyer. Bruges, 1841, in-18.

---

(1) Du nom du château de Montalan, par Courtenay (Loiret) dont M. Boyard est le propriétaire.



C'est sans contredit le plus complet et le plus curieux de tous les livres inspirés par la mort du duc de Reichstadt.

IV. Dernière Époque de l'histoire de Charles X, ses derniers voyages, sa maladie, sa mort, ses funérailles, son caractère, et ses habitudes dans l'exil; suivi des actes et procès-verbaux relatifs à son décès. Paris, Angé, 1836, in-8 de 120 pages; ou 1837, in-18, 50 c. [4944]

V. Comte (le) de Marnes, fils aîné du roi de France Charles X. Notice sur son exil, son caractère, sa mort et ses funérailles; suivie des actes et procès-verbaux relatifs à son décès. Versailles, Angé, et Paris, Dentu, 1844, in-8 de 164 pag., 2 fr. 50 c. [4945]

A la page 125 est le texte de « l'Acte de dépôt des dépouilles mortelles de M. le comte de Marnes dans un caveau de l'église des Franciscains : « Hoc die undecima mensis junii, millesimo octogentesimo quarto, hora tertia promeridiana, nos pater Franciscus Salesius Wolzhizh, religiosus ordinis Franciscanorum, gardianus conventus (Castagnavizzensis), situati Goritiæ, et pater Michael Allerzig, ejusdem ordinis, etc. ».

La quatrième édition de cet ouvrage a été publiée sous ce titre : « Le duc d'Angoulême, dauphin, comte de Marnes, fils aîné du roi de France Charles X, notice, etc. Paris, Dentu, et Versailles, Angé, 1845, in-18.

MONTBRET (de), *nom abrév.* [COQUEBERT DE MONTBRET]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Coquebert de M.*

MONTBRON (Jacobus de), *pseudon.* [le P. DE LA FONTAINE, jésuite].

Disquisitio historico-theologica, an Jansenismus sit merum phantasma. 1693, in-8. [4946]

Voyez les Œuvres de Bayle, t. III, p. 896.

MONTBRON (F. de), *nom abrév.* [FOUGERET DE MONTBRON]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Fougéret de M.*

MONTBRUN (le marquis de), *auteur supposé* [SANDRAS DE COURTILZ].

Mémoires du —, depuis 1600 jusqu'en 1632. Amsterdam, 1701, 1702, in-12. [4947]

MONTBRUN (de), *pseudon.* [Hyacinthe DECOMBEROUSSE].

Canne (la) de Voltaire et l'Écritoire de Rousseau; dialogue (en vers). Paris, L'Huillier; Delaunay, 1817, in-8 de 16 pag. [4948]

MONTCHEVREAU (L.-R. de), *pseudon.* (1) [le marq. Fréd.-Gaëtan de LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT].

Consolations et Poésies diverses. Paris, Bossange père, 1825, in-32 de 190 pag. [4949]

Ce petit volume a été vendu au profit des Grecs, à l'exposition du bazar Saint-Honoré.

MONTDEJOLI, *pseudonyme* [J.-G.-V. de MOLÉON].

Nouvelle (la) salle de l'Opéra, telle qu'elle est, comparée à celle qu'a décrite M. de Jolimont. Paris, Bachelier, 1821, in-8 de 32 pag. avec 2 planches, 2 fr. [4950]

Extrait des « Annales de l'Industrie française », t. III.

C'est un article en réponse à celui que M. de Jolimont a fait insérer dans le « Mémorial universel de l'industrie française », t. V.

MONT-DIEU (B. de), *pseudonyme*. Voy. ZAMARIEL.

MONTÈGRE (de), *nom abrév.* [Ant.-François JENIN DE MONTÈGRE, médecin]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montègre*.

MONTÉGUT (de), *nom abrév.* [l'abbé Ant.-Franç. BOUNIOL DE MONTAIGU, ex-jésuite]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montégut*.

MONTE LABORIS (Constant. à), *pseudon.*, voy. VALLE QUETIS (Anast. à).

MONTEMPUIS (de), *nom abrév.* [l'abbé Jean-Gabriel PETIT DE MONTEMPUIS]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montempuis*.

MONTÉPIN (de), *nom abrév.* [l'abbé Franç.-Marie Aymon DE MONTÉPIN, ex-jésuite]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montépin*.

MONTESPAN (Mme la marquise de), *apocryphe* [l'abbé LAFONT D'AUSSONNE].

Mémoires de —. Tomes I et II. Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829, 2 vol. in-8, 15 fr. [4951]

Voyez les «Lettres anecdotiques», du même, sur les deux départs de la famille royale, en 1815 et 1830, p. 202.

Edm. DE MANNE.

Ces Mémoires ont été aussi attribués à M. Philippe BUSONI.

---

(1) Du nom d'une terre que l'auteur habitait alors.

MONTESQUIEU, *nom nobiliaire* [Charles DE SECONDAT, baron de La Brede et de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », au nom sous lequel cet homme célèbre est le plus connu, à *Montesquieu*.

MONTFALCON (le marquis de), *pseudon.* [le sieur de SAINT-MARTIN].

Disgrâces (les) de l'amour, ou le Mousquetaire amant. Paris, Cavelier, 1687, in-12. [4952]

MONTFALCON (Alexandre), *pseudon.* [le comte A. D'ADHÉMAR], l'un des rédacteurs de la « Revue de la Province et de Paris ».

MONTFERRAND (Alfred de), *pseudon.* [le marquis Adolphe de CHESNEL].

Fleurs sur une tombe. A Élisa Mercœur. Recueil composé de pièces inédites des écrivains de l'époque. Paris, r. Mazarine, n° 30; Armand Aubrée, 1836, in-8, avec un portrait et un fac-simile, 5 fr. [4953]

Ce volume a été annoncé devoir être vendu au profit de la mère d'Élisa.

Sous le même pseudonyme M. Adolphe de Chesnel a fondé, en 1836, un journal intitulé « les Femmes, journal du siècle », qui ne réussit point à ce qu'il paraît, mais dont il existe néanmoins un premier numéro (de 48 pages avec une gravure) qui porte la date du 1er janvier 1836. M. de Chesnel tenait pourtant à faire une publication en l'honneur du beau sexe; aussi fonda-t-il dans la même année, toujours sous le même pseudonyme, une « Biographie des femmes auteurs contemporaines françaises »; mais, comme le journal, elle resta en chemin : il n'en a paru que le premier volume (in-8 de 455 pages). Il avait été lithographié, avec assez de soin, dans le format in-fol., pour être jointe à cette Biographie, une collection de laides figures des personnes mentionnées dans l'ouvrage.

MONTFERRIER (A. S. de), *nom abrév.* [A. SARRAZIN DE MONTFERRIER, beau-frère de M. Hoëné Wronski]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Sarrazin de M.*

MONTFLEURY, *pseudon.* [Antoine JACOB, auteur dramatique, et fils d'un comédien de l'hôtel de Bourgogne]. Pour la liste de ses pièces, voy. « la France littéraire », au nom sous lequel il est connu, à *Montfleury*.

MONTFLEURY (de), *nom abrév.*, commun à deux écrivains du XVIIIe siècle qui étaient frères [LE PETIT DE MONTFLEURY]. Pour la liste de leurs ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montfleury*.

MONTFORT (G. de), *nom abrév.* [L.-M. GRIGNON DE MONTFORT]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Grignon de M.*

MONTFORT (D. de), *nom abrév.* [P. DENYS DE MONTFORT, naturaliste]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Denys de M.*

MONTGAILLARD (de), *nom nobiliaire*, commun à deux écrivains de ce siècle, l'un comte et l'autre abbé, et qui étaient frères [ROCQUES DE MONTGAILLARD]. Pour la liste de leurs ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montgaillard.*

MONTGARNY (de), *nom abrév.* [J.-B.-T. HARMAND DE MONTGARNI]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Harmand de M.*

MONTGERON (de), *nom abrév.* [L.-B. CARRÉ DE MONGERON]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Carré de M.*

MONTGLAT (de), *nom nobiliaire* [François de Paul de CLERMONT, marquis de]. voy. « la France littéraire », à *Montglat.*

MONTGRAY (Anatole de), *pseudon.* [Stanislas MACAIRE, qui a écrit une brochure en faveur du duel et qui en est mort victime].

Longtemps après, 1812-1830. Paris, Souverain, 1834, in-8, 5 fr. [4954]

MONTHION et MONTHYON. Voy. MONTYON.

MONTHOLON (Me Jacques de), advocat en la Cour, *pseudon.* [le P. COTTON].

Plaidoyé de —, faict en parlement les 17 et 20 décembre 1611, pour les PP. Jésuites, demandeurs, etc., contre les opposans de l'Université. Rouen et Paris, Cottereau, 1612, in-8. [4955]

MONTHOUX (de), *nom nobiliaire* [Jos. POUGNI-GUILLET, baron de Monthoux, général Sarde]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Monthoux.*

MONTIBUS CUTNIS (Joannes), traduction littérale de Jean de Gutenberg ou de Kutenberg, sous le nom duquel Jean de GENSFLEISCH DE GUTENBERG, l'inventeur de l'imprimerie, fut promu au grade de bachelier ès-arts, à l'Université de Prague, le 18 novembre 1445.

MONTIGNY (de), *nom abrév.*, commun à deux écrivains du siècle dernier. Pour la liste de leurs ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Bidault* et *Mignot de Montigny*.

MONTIGNY, *pseudon.* [Adolphe LEMOINE, auteur dramatique, plus tard un des directeurs du théâtre de la Gaîté, frère de M. Gustave Lemoine].

I. Avec M. *H. Meyer* : le Doigt de Dieu, drame en un acte. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 27 mars 1834. Paris, Marchant, 1834, in-8, 15 c. [4955]

II. Avec MM. *Cognard* : Une Chanson, drame-vaudeville en trois actes, imité de l'allem. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 8 mai 1834. Paris, le même, 1834, in-8 de 56 pages à longues lignes, 1 fr. 50 c.; ou in-8 de 24 pag. à 2 col., 15 c. [4956]

III. Un fils, drame en trois actes. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. Paris, Barba, Bezou, Pollet, 1836, in-8, à 2 colon. [4957]

Faisant partie de la « France dramatique au XIXe siècle ».

IV. Avec M. Victor : Wilson, ou une Calomnie, drame en trois actes. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 25 février 1836. Paris, Bezou, 1836, in-8, 2 fr. [4958]

V. Avec M. *H. Meyer* : Amazanpo, ou la Découverte du quinquina, drame en quatre actes et sept tableaux. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 21 juin 1836. Paris, les march. de nouv., 1836, in-8, 40 c. [4959]

La collaboration de M. Lemoine à cette pièce est désignée sous le nom de Lemoine-Montigny.

VI. Avec M. Valory [*Ch. Mourier*] : la Sœur grise et l'Orphelin, mélodrame en quatre actes et en cinq tableaux. Représenté sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 22 octobre 1836. Paris, Nobis, 1836, in-8, 40 c. [4960]

Cette pièce forme les 3e et 4e livraisons du « Musée dramatique ».

VII. Norbert, ou le Campagnard, comédie-vaudeville en un acte, tirée des proverbes de M. *Th. Leclercq*, et arrangée pour la scène, par MM. Lemoine Montigny et Édouard Lemoine. Représentée à Paris, le 21 juillet 1832, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. Paris, Marchand, 1837, in-32, 15 c. [4961]

VIII. Avec M. Valory [*Ch. Mourier*] : Zara, ou la Sœur de l'A-

rabe, mélodrame en quatre actes. Représenté sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le samedi 20 mai 1837. Paris, de l'impr. de Pollet, 1837, in-8 ; et Paris, Marchant, 1841, in-8, 50 c. [4962]

IX. Avec M. *Isidore Simard :* la Rose du faubourg, vaudeville populaire en deux actes. Représenté sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 1er juillet 1837. Paris, Marchant, 1837, in-18. [4963]

Faisant partie d'un « Nouveau Répertoire dramatique ».

X. Avec M. *H. Meyer :* Samuel le marchand, drame en cinq actes. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 10 mars 1838. Paris, Barba, Bezou, 1838, in-8, 1 fr. [4964]

Réimpr. dans la même année pour la « France dramatique au XIXe siècle ».

XI. Avec MM. *H. Meyer* et *Lefort :* le Sylphe d'or, pièce fantastique en trois actes, précédée d'un prologue. Représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 13 avril 1839. Paris, Marchant, 1839, in-8, 40 c. [4965]

XII. Avec M. *Auguste Rousseau :* Père Brice, drame-vaudeville en deux actes. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 1er juin 1838. Paris, Gallet, 1839, in-8, 30 c. [4966]

Formant les 15e et 16e livraisons d'une collection intitulée « Paris dramatique ».

Sur ces deux dernières pièces M. A. Lemoine a encore joint son pseudonyme à son nom véritable : *Lemoine-Montigny.*

XIII. Avec M. *H. Meyer :* la Famille Dulaure, drame-vaudeville en un acte. Représenté sur le théâtre de la Gaîté. Paris, Gallet, 1840, in-8, 15 c. [4967]

Formant le no 52 du « Répertoire dramatique ».

XIV. Avec *le même :* Un moment d'ambition, ou Plus de peur que de mal, comédie-vaudeville, en un acte. Représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 9 août 1849. Paris, Vert, Gallet, 1840, in-8, 15 c. [4968]

Faisant partie de « Paris dramatique ».

Cette pièce porte encore pour nom de l'un des auteurs : *Lemoine-Montigny.*

XV. Note justificative présentée par Horace Meyer et Lemoine-Montigny, directeurs de la Gaîté, à MM. les membres composant la commission des théâtres royaux. Paris, de l'impr. de Boulé, 1843, in-4 de 8 pages. [4969]

MONTJOIE (Christophe-Félix-Louis GALART DE), *pseudonyme* [VENTRE DE LA TOULOUBRE]. Pour la liste de ses nombreux ouvrages, voy. « la France littéraire », au nom sous lequel il est le plus connu, à *Montjoie*.

MONTLAVILLE, *nom nobiliaire* [le baron CHAPUYS DE]. Pour la liste de ses ouvrages, Voy. « la France littéraire », à *Chapuys de M.*

MONTLEBERT (C. de), *nom abrév.* [CAUX DE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Caux de M.*

MONTLINOT (de) *nom abrév.* [LE CLERC DE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Le Clerc de M.*

MONTLIVAULT (de) *nom nobiliaire* [Éléon.-Jacq.-Franç. de Sales GUYON, comte DE], ancien capitaine de frégate. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montlivault*.

MONTLOSIER, *nom nobiliaire* [François-Dominique REYNAUD, comte DE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montlosier*.

MONTLUC (de), *nom nobiliaire* [Blaise de LASSERAN-MASSENCÔME, seigneur DE], voy. « la France littéraire », à *Montluc*.

MONTMOLIN, l'un des *pseudon.* de VOLTAIRE, pour sa « Collection de Lettres sur les miracles ». Voy. THÉRO.

MONTOLIEU (F. de), *pseudon.* [BASTIÉ, de Montolieu], auteur d'articles sous ce nom dans le journal de M. Cellier-Dufayel.

MONTPENSIER (Mlle de), *apocr.* [Mme GUÉNARD, baronne BRESSIN DE MÉRÉ].

Mémoires de —, petite-fille de Henri IV, contenant ce qu'elle a vu et ce qui lui est arrivé pendant les dernières années de la vie de Louis XIV, écrits par elle-même, revus, corrigés et mis en ordre par M. A.-L. de Boissy (masque de Mme Guénard). Paris, Lerouge, 1803, 1806, 4 vol. in-12, 10 fr. [4970]

Ces Mémoires sont pourtant abrégés de ceux qu'a laissés la duchesse. Voy. « la France littéraire », à MONTPENSIER.

MONTPENSIER (Louis-Antoine-Philippe d'ORLÉANS, duc de), *apocryphe* [J. VATOUT].

Mémoires du —, prince du sang. Paris, Baudouin frères, 1824,

in-8, avec portrait, 5 fr. — Autre édition. Paris, les march. de nouv., 1834, in-8, 7 fr. 50 c. — Autres éditions. Paris, de l'imp. royale, 1838, in-4 et in-8. [4971]

Les trois premières éditions de ce volume font partie de la « Collection de Mémoires relatifs à la Révolution française ».

MONTPLAISIR (de), *nom nobiliaire* [René de BRUC, marquis de], poète français du XVIIe siècle. Voy. la « France littéraire », à *Montplaisir.*

MONTRÉAL, *pseudonyme* [B. EDAN].

Avec M. Saint-Yves [*Déaddé*] : les Marchands de bois, vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre de la porte Saint-Antoine, le 11 nov. 1837. Paris, Marchant, 1837, in-8, 20 c. [4972]

Formant la 66e livraison du « Musée dramatique ».

MONTREILLE (de), *pseudonyme* [SAVIN].

I. Isle (l') de Robinson Crusoé. Londres et Paris, 1758, in-12 [4973]

II. Œuvres de M. —, Londres (Bordeaux, La Bottière), 1764, in-12. [4974]

Manuscrit Gourlin.

MONTRÉSOR (de), *nom nobiliaire* [Claude de BOURDEILLE, comte de]. Voy. « la France littéraire », à *Montrésor.*

MONTROL (de), *nom abrév.* [François MONGIN DE MONTROL], Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montrol.*

MONTVÉRAN (de), *nom abrév.* [TOURNACHON DE MONTVÉRAN]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montvéran.*

MONTYON (le baron de), *nom nobiliaire* [Antoine-Jean-Baptiste Robert AUGET, baron de Montyon]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Montyon.*

MONVEL, *nom théâtral* [Jacques-Marie BOUTET, l'une des illustrations de la Comédie-Française, et auteur dramatique]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Monvel.*

MONVEL fils, *pseudonyme* [Noël-Barthélemy BOUTET, fils du précédent]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Monvel.*

MONVILLE (de), *nom nobiliaire* [T.-C.-G. BOISSEL, baron de Monville, mort pair de France]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Boissel de M.*

MONZAMBANE (Sévérinus), *pseudon.* [Samuel de PUFFENDORFF].

État (l') de l'empire d'Allemagne, traduit du latin, par *Savinien d'Alquié.* Amsterdam, J.-J. Schipper, 1699, in-16. [4975]

C'est aussi sous ce pseudonyme qu'a été publié l'ouvrage latin de Puffendorff (Genève, 1667, in-18) ; mais il en existe une traduction postérieure à celle que nous venons de citer (celle de J.-Fr. Spon, Strasbourg, 1728), qui a paru avec le véritable nom de l'auteur.

MORAINES (Antonius), *pseudonyme* [Joan. MARTINON].

Anti-Jansenius. Lutetiæ-Paris., 1652, in-fol. [4976]

MORAMBERT (de), *nom de bénéfice* [Ant.-Jacq. LABBET, abbé de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Morambert.*

MORANGIÈS, *nom nobiliaire* [Jean.-Franç.-Charles de MOLETTE, comte de]. Voy. « la France littéraire », à *Morangiès.*

MORAS (Anne-Marie de), comtesse de Courbon, *auteur supposé* [le chevalier de MOUHY].

Mémoires d' —, écrits par elle-même. La Haye, P. Dehondt, 1739, 4 parties in-12. [4977]

MORAT (F.), *pseudon.* sous lequel M. Étienne ARAGO a fait imprimer quelque chose de littéraire.

MORDAX, *pseudonyme* [DE LAVIGNE].

I. Bataille gagnée et perdue, tant tués que blessés personne de mort, ou Réflexions impartiales, spirituelles et piquantes sur les « Deux Gendres » et « Conaxa ». Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8. [4978]

II. Vives escarmouches avec M. Hoffman. Paris, le même, 1812, in-8. [4979]

MOREAU et AUGUSTE, *pseudonyme* [Mario COSTER].

Nuit (la) d'Auberge, comédie-vaudeville en un acte, mêlée de vaudevilles. Paris, 1806, in-8. [4980]

MOREAU (C.), *pseudonyme* [Amable LEMAÎTRE].

Avec M. *And. Slowaczynski* : Annuaire statistique, pour 1838.

De l'Europe, de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie, et chacun des empires, royaumes, états et colonies qui en dépendent; comprenant pour chaque partie et état du monde : 1° la statistique physique et descriptive; 2° la statistique productive et commerciale; 3° la statistique morale et administrative, etc. Paris, place Vendôme, n° 18, 1838, 2 vol. in-18, 6 fr. [4981]

MOREAU DE COMMAGNY, *nom anobli* [C.-F.-J.-B. MOREAU, vaudevilliste, fils d'un ancien professeur de mathématiques au collége de Juilly]. Pour la liste de ses pièces, voy. « la France littéraire », à *Moreau*.

MOREL, *pseudonyme* [Armand CHAPEAU].

Cachucha (la), ou Trois cœurs tout neufs, vaud. en 1 acte. Représenté sur le théâtre du Gymnase-Dramatique, le 30 juillet 1838. Paris, Barba; Delloye et Bezou, 1838, gr. in-8 à 2 colon. [4982]

Faisant partie de « la France dramatique au XIXe siècle ».

MOREL DE CHEDEVILLE, *superfétation nominale* [Etienne MOREL, poète dramatique lyrique].

I. Caravane (la) du Caire, ou l'Heureux esclavage, opéra en trois actes (en vers libres). Paris, Ballard, 1783, in-8; et Paris, Delormel, 1785, in-4. [4983]

On a dit que Louis XVI avait eu part à cet opéra.

II. Panurge dans l'Ile des Lanternes, opéra en trois actes. Paris, Delormel, 1785, in-8. [4984]

On a prétendu que cet opéra était presque en entier l'ouvrage de Monsieur (depuis Louis XVIII), et que Morel n'avait été que le collaborateur, l'arrangeur et le prête-nom de ce prince, ainsi que celui de Louis XVI pour *la Caravane*.

Il a été publié contre cette pièce: Panurge, ballet comique en trois actes, par Fr. Parfait, et M*** (Morel), dénoncé au public comme le plus grand des plagiaires, avec des notes et des preuves matérielles (par MOUTONNET-CLAIRFONS). Paris, an IX (1801), in-8.

MORELL (Charles), *pseudonyme* [Jacques RIDLEY].

Contes (les) des Génies, ou les Charmantes leçons d'Horam, fils d'Asmar; ouvrage traduit du persan en anglais par —, de l'anglais en français (par *Robinet*). Amsterdam, M. M. Rey, 1767, 3 vol. in-8. [4985]

MORENCY (Mme), *pseudon.* [Mme Suzanne BERTRAND-QUINQUET, née Girieux].

I. Illyrine, ou l'Écueil de l'inexpérience. Avec cette épigraphe :

Ce monde est une comédie,
Où chaque acteur vient à son tour
Amuser les hommes du jour
Des aventures de sa vie.

ALIBERT, Épître à Sophie.

Paris, l'Auteur, Ferrou; Mme Pringuet, an VII (1799), 3 vol. in-8, ornés du portrait de l'auteur, 9 fr. [4986]

Cet ouvrage n'est point un roman, c'est l'histoire un peu scandaleuse d'une femme de vingt-huit ans, écrite par l'héroïne même qui en est l'objet : sa famille n'y est pas respectée. La plupart des personnages qu'on y voit figurer, sont très connus, et ont joué de grands rôles sur le théâtre de la révolution. La multitude des aventures contenues dans ces mémoires, prouve que pendant 15 ans l'héroïne n'a perdu que peu ou point d'instants. « La connaissance que j'ai des hommes, dit-elle, m'a appris à traiter l'amour cavalièrement » : principe qu'elle a mis en usage tant qu'un reste d'attraits le lui a permis.

II. Rosalina, ou les Méprises de l'amour et de la nature; par l'auteur de « Illyrine ». Paris, Bertrandet, an IX (1801), 2 vol. in-12, fig., 3 fr. [4987]

III. Lise, ou les Hermites du Mont-Blanc, roman nouveau, faisant suite à « Illyrine » et à « Rosalina ». Paris, Charles, an IX (1801), in-12, 2 fr. [4988]

IV. Euphémie, ou les Suites du siége de Lyon; roman historique; par l'auteur de « Illyrine ». Paris, Bertrandet; Ouvrier, an XI (1801), 4 vol. in-12, avec gravures, 6 fr. [4989]

V. Orphana, ou l'Enfant du hameau; par l'auteur de « Illyrine », etc. Paris, Ouvrier, an X (1802), 2 vol. in-12, avec fig., 3 fr.

VI. Zéphyra et Fidgella, ou les Débutantes dans le monde. Paris, 1806, 2 vol. in-12. [4990]

La femme objet de cette note n'est point la chaste Suzanne; née d'une famille honnête des environs de Soissons, elle joignait à quelque beauté, les grâces de l'esprit. Epouse de Bertrand Quinquet, imprimeur-libraire à Compiègne, elle profita de la faveur du divorce, pour rompre une union qui lui paraissait mal assortie; elle eut des intrigues amoureuses avec Quinette, de Soissons, et autres conventionnels.

Quant à son mari, il avait fait du bruit en 1785, 1786 et 1787, par une gazette contre l'aristocratie : des nobles le rouèrent de coup. Il s'en vengea à la révolution, lorsqu'il fut nommé syndic du district, et influa fort sous la terreur. Il vint à Paris et eut longtemps un bon emploi dans les bureaux de la police.

MORIA, *pseudonyme* [le comte Alex. de LA BORDE].
Recueil de chansons. In-fol. [4991]

MORILLO (le général), *auteur supposé*.

Mémoires du général *Morillo*, comte de Carthagène, marquis de la Puerta, relatifs aux principaux événements de ses campagnes en Amérique, de 1815 à 1821 ; suivi de deux Précis de don *Jose Domingo Diaz*, secrétaire de la junte de Caracas et du général don *Miguel de la Torre*. Traduits de l'espagnol (par MM. *Meissonnier de Valcroissant* et *Ernest de Blosseville*, conseiller de préfecture). Paris, Dufart, 1826, in-8. [4992]

Les deux Précis de Don Jose Domingo Diaz sont traduits par M. E. de de Blosseville, ainsi que la Notice préliminaire qui est signé de ses initiales.

Ces Mémoires ont été désavoués par le général Morillo. La Notice préliminaire expose sincèrement tous les faits de la publication ; elle a seulement omis de constater que les deux résumés historiques, véritables rapports officiels intercalés dans le Mémoire publiés à Caracas et Madrid, ont été communiqués aux deux traducteurs par le général Morillo *lui-même* ; qui les avait fait venir exprès de Madrid, ainsi que les deux Précis. Cette réticence avait été demandée par le général.

DE MANNE, nouv. Rec. d'ouvr. anon. et pseud.

MORIN (Louis), *pseudon.* [VARÉ, ancien rédacteur du « Correspondant »].

Propriété et Communisme. Paris, Amyot, 1848, in-8 de 96 pages, 2 fr. [4993]

MORINUS PIERCHAMEUS, *pseudon.* [Simph. CHAMPIER].

Galliæ celticæ, ac antiquitatis civitatis Lugdunensis, quæ caput est Celtarum, campus à Morino Pierchameo. Lugduni, 1529, et 1537, in-fol. [4994]

MORISSON (Julien), docteur en médecine à Paluau, en Bas-Poitou, *pseudon.* [J.-B. SENAC].

Lettres de — sur le choix des saignées. Paris, 1730, in-12. [4995]

Ces lettres pseudonymes, fort piquantes, dans lesquelles Senac réfute la doctrine de Sylva sur la révulsion et la dérivation, et écrites contre plusieurs médecins du temps, attirèrent des désagréments à La Méthrie, qui fut accusé d'en être l'auteur, et dont elles occasionnèrent en partie l'expatriation.

MOROGUES, *nom nobiliaire* [BIGOT, baron DE], mort pair de France. Pour la liste de ses ouvrages, Voy. notre Notice dans la « Littérature française contemporaine », à *Bigot de M.*

MORTIER (P.) diacre de la cathédrale, *pseudon.* [Frédéric II].

Panégyrique de Jacques-Mathieu Reinhart, maître cordonnier,

prononcé dans la ville de l'Imagination. 1759. Avignon (Paris), 1760, in-12. [4996]

Œuvres posthumes de Frédéric II, roi de Prusse, Berlin, 1788, in-8, tome XII, page 324.

MORTIMER (lady) (1), *pseudonyme* [le baron de MORTEMART BOISSE].

Esquisses de voyages : le neveu de Mourad-Bey (historique) Impr. dans « les Heures du soir », t. III (1833, in-8.). [4997]

MORTIMER (Henri), *pseudonyme* [Almire GANDONNIÈRE], auteur d'articles dans le journal « la Chronique ».

MORTONVAL, *pseudonyme* [Alexandre-Furcy GUESDON, petit-fils du célèbre acteur Préville]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Guesdon*.

MORTONVAL, *pseudonyme* [Horace RAISSON].

Une sombre histoire. Paris, Cadot, 1845, 2 vol. in-8. [4998]

Ce roman devait former dans l'origine les deux premiers volumes des « Vrais Mystères de Paris », de Vidocq ; mais Vidocq n'ayant pas été satisfait de leur rédaction, les laissa à M. H. Raisson, à qui il les avait commandés. Force fut à ce dernier de changer les noms de ses personnages, et de faire des deux premiers volumes des « Mystères de Paris » *Une sombre Histoire*.

Le pseudonyme de Mortonval sous lequel M. Hor. Raisson s'est caché étant déjà celui d'un écrivain auquel on doit plusieurs ouvrages très connus sous ce nom, il y a eu réclamation de la part de celui-ci.

Les rédacteurs de « la Littérature française contemporaine » ont donc compris à tort « Une sombre Histoire » parmi les ouvrages de M. A.-F. Guesdon.

MORZA (de), *pseudon.* [VOLTAIRE], annotateur supposé de quelques ouvrages de Voltaire, tels que *les Lois de Minos, ou Astérie*, trag. ; l'opuscule intitulé *les Systèmes*.

MOSBOURG (le comte de), *nom nobiliaire.* [J.-A.-M. AGAR]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Mosbourg*.

MOSKOWA (le prince de la), *nom nobiliaire* [NEY]. Pour la liste des écrits du père et du fils, voy. « la France littéraire », à *Ney*.

---

(1) Nom de l'une des plus spirituelles femmes de la branche aînée des Mortemart (issus de la Marche et passés en Angleterre avec Guillaume).

MOSSÉ (J.-M.), *anagramme* [J.-M. MOSÈS, marchand de meubles et très médiocre écrivain, né à Avignon, d'une famille juive]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », au nom littéraire qu'il avait adopté, *Mossé*.

MOTTEVILLE (Françoise BERTAUD, dame de), *auteur douteux*.

Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, par Mme de Motteville (rédigés par *Blaizot-Desbordes*, suivant le « Dictionnaire social et patriotique » de Le Fèvre de Beauvray). Amsterdam, Changuion, 1723, 5 vol. in-12.— Nouv. édit., revue, corrigée et augmentée de notes et du portrait de la reine. Amsterdam, Fr. Changuion, 1750, 6 vol. in-12. [4999]

Souvent réimprimées. Voy. « la France littéraire ».

On lit dans le « Journal des Savants » qu'un M. MAYER fit imprimer ces Mémoires en Hollande. A.-A. B.-R.

MOTUS (P.-J.-J.-N.), *aut. pseudon.*, qui publia divers écrits sur des personnages qui figurèrent dans la célèbre affaire du Collier. Nous connaissons sous ce nom :

I. Observations de —, sur le Mémoire de Mlle d'Oliva... 1786. [5000]

II. Suite des Observations sur le Mémoire de Mlle d'Oliva. Lima (Paris), 1786, in-8 de 71 pages. [5001]

III. Réflexions de — sur le Mémoire ou roman qui a paru en février 1786, pour le soi-disant comte de Cagliostro. Médine (Paris), 1786, in-8 de 48 pages. [5002]

MOTUS, *pseudon.* [MM. DUMANOIR, LAFFILLARD, MALLIAN et Eugène de MONVAL.]

Muette (la) des Pyrénées, pièce en deux tableaux et en prose, mêlée de vaudevilles; représentée sur le théâtre de M. Comte, le 30 mai 1828. Paris, Duvernois, 1828, in-8. [5003]

MOUCHE (l'abbé), *pseudonyme* [G.-F. LANTIER].

Travaux (les) de Monsieur —. Londres, 1784, in-12. [5004]

MOUCHE (UNE), *pseudonyme* [de BROUILHONY].

Mémoires d' —, mis en ordre et rédigés par Bono Ilhury (anagramme du nom de l'auteur). Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré fils, 1828, in-8. [5005]

MOUCHERON (C.-A.), premier aide-de-camp du général des Gobe-Mouches, *pseudon.* [le comte FORTIA DE PILES].

(Avec *Guys de Saint-Charles*) : Omniana, ou Extrait des archives de la Société universelle des Gobe-Mouches, dédié à S. S. le président, fondateur et général en chef. Paris, Maradan, 1808, in-12, avec une grav., 4 fr. [5006]

MOUHY (le chev. de), *nom nobiliaire* [Charles de FIEUX, neveu du baron de Longepierre]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Mouhy*.

MOULIÈRES (A.-J. R. D. B. de), *nom abréviatif* [A.-J. RAUP DE BAPTESTEIN DE MOULIÈRES]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Raup*.

MOULINET (Nic. de) (1), sieur du Parc, gentilhomme lorrain, *pseudonyme* [Charles SOREL].

I. Solitude (la), ou l'Amour philosophique de Cléomède. In-4. [5007]

Réimprimé sous le nom de l'auteur.

II. Amours (les) de Floris et de Cléonthe. Paris, Sanlecque, 1613, in-12. [5008]

III. Agréables diversités d'amour, contenant cinq histoires tragiques de ce temps ; sur les Aventures de Chrysoar et de Filimène. Paris, Millot, 1614, in-12. [5009]

IV. Vraye (la) Histoire comique de Francion. Rouen, 1641, in-8. — Nouvelles éditions, sous le titre de « Histoire comique de Francion ». Rouen, 1663; Paris, Besoigne, 1673; Leyde, Drummond, 1685, 2 vol. in-12. — Autre édition, revue et corrigée par *Nathanaël Duez*, maistre de langues. Leyde, les Hackes (Elzev.), 1688, 2 vol. in-12, fig., et Leyde, Drummond, 1721, 2 vol. in-12. [5010]

La première édition ne contient que sept livres ; les suivantes en contiennent douze.

MOULON DE LA CHESNAYE, professeur de belles-lettres, à Caen, membre de la Société académique de Paris, etc., *plagiaire* [P.-Alph. GUYS].

Antonin. Caen, Poisson, 1819, in-8 de 17 pages. [5011]

Cet opuscule n'est autre que celui publié par Guys, en 1787, sous le même titre. M. Moulon de la Chesnaye a eu la hardiesse de le faire réimprimer

---

(1) Et non *Du Moulinet*, comme nous l'avons imprimé par erreur, tom. 1, p. 587.

sous son nom ; il s'est contenté d'y ajouter une nouvelle préface, où il dit que cet ouvrage, inspiré par le sentiment, *a coulé sans peine de sa plume.*

A.-A. B.-R.

MOURANT (UN), qui ne fut membre d'aucune académie, *pseudon.* [Fr. CIZOS, avocat].

Adieux à l'Univers, ou mon Départ pour l'autre monde, mauvaise plaisanterie. Toulouse, Navarre, 1815, in-8. [5012]

On trouve dans ce volume trois comédies en trois actes et en prose, représentées à Paris, en 1789 et 1790 : *le Plan de comédie*, *le Procès* et *la Mère de famille.*

MOURLENS (l'abbé de), *nom abréviatif* [LABAT DE MOURLENS]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Labat de M.*

MOUSQUETAIRE (UN), *pseudon.* [RÉTIF DE LA BRETONNE].

Lucile, ou les Progrès de la vertu. Quebec et Paris, Delalain, 1768, in-12. [5013]

MOUSQUETAIRE NOIR (UN), *pseudon.* [l'abbé REMY].

Jours (les), pour servir de correctif et de supplément aux « Nuits d'Young ». Londres et Paris, Valade, 1770, in-8. [5014]

MOUSSE (Alfred), *pseudon.* [Arsène HOUSSAYE, et plus exactement HOUSSET]. Il est auteur d'une Nouvelle composée lorsqu'il était jeune, et imprimée dans un recueil qui porte pour titre : « De Profundis » et pour nom d'auteur Alfred Mousse, Paris, Lecointe et Pougin, 1834, in-8.

MOUT, *pseudon.* qui a été pris par M. Aug. VACQUERIE, nous ne nous rappelons plus pour quel écrit. Les tables de la « Bibliographie de la France » n'ont pu nous remettre sur la voie, car elles ne citent point ce nom d'emprunt qui, alors, a été pris pour des articles de journaux, et nous pensons que c'est pour « l'Epoque ».

MOUTARD (UN), *pseudonyme.*

A bas les pions ! Quelques mots pour la défense des tourlourous et des pousse-marmots de pension et de collége. Paris, de l'impr. de A. Henry, avril 1847, in-12. [5015]

MOUTON (UN), *pseudonyme.*

Adieu mon Argent, ou les Rentiers aux abois, tableaux de mœurs. Strasbourg, de l'imprim. de Silbermann, 1826, in-8 de 24 pages. [5016]

MUET (UN), *pseudonyme* [J.-B. DUBOIS].

Infortunes (les) malheureuses de Mlle Farce, pièce en deux actes (et en prose), paroles d' — , musique d'un sourd, ballets d'un boiteux, décors d'un aveugle et costumes d'un manchot. Représenté sur le théâtre de la Gaîté. Paris, 1812, in-8. [5017]

MULLER (Élisabeth), *pseudon.* [Mme BÉDELET, femme du libraire-éditeur de ce nom].

I. Plaisir et Savoir. Huit jours au Musée de Versailles. Entretiens familiers sur les faits les plus mémorables de l'Histoire de France. Paris, Bédelet, 1846, in-8 avec 12 lithogr., 9 fr., et avec les fig. color., 12 fr. [5018]

II. Fables de *La Fontaine*, choisies pour les enfants, accompagnées de notes explicatives, et précédées d'un Aperçu historique sur la fable et les principaux fabulistes. Paris, Amédée Bédelet, 1847, in-18 fig. noires, cart. 2 fr. 80 c.; fig. color., 4 fr. [5019]

III. Bible (la) de l'enfance. Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, abrégée d'après la traduction de M. de Genoude. Paris, le même, 1850, pet. in-8. avec grav., 2 fr. 50 c., et fig. color. 3 fr. 50 c. [5020]

MUNITO, chien savant, *pseudon.* [Alex.-Aug. de BERRUYER].

Épître à M. le marquis de La Londe, maire de la ville de Versailles. (En vers). Versailles, de l'impr. de Vitry, 1827, in-8 de 8 pages, 50 c. [5021]

Cet opuscule s'est vendu au profit des indigents.

MUREAU DE CHERVAL, *pseudon.* [Jean-B. MICHAULT].

Dissertation historique sur le Vent de Galerne. Basle (Dijon), 1741, in-12. [5022]

MURSIUS. Voy. MEURSIUS.

MURVILLE, *pseudon.* [Pierre-Nicolas ANDRÉ], poète et auteur dramatique, gendre de la célèbre Sophie Arnoult. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », au nom sous lequel il était le plus connu, à *Murville*.

MUSAC (le sieur de), *anagramme* [J.-P. CAMUS, évêque de Belley].

Conférence académique sur le différent des belles-lettres de Narcisse et de Phyllarque. Paris, Joseph Cottereau, 1630, in-8. [5023]

Bayle a pris ce masque pour un nom réel, et lui a donné un article dans son Dictionnaire. L'abbé Joly, dans ses « Remarques », a relevé cette méprise. A.-A. B.-R.

MUSAMBERTUS (Claudius), *pseudon.* [Theodorus MARCILIUS].

Commentarii in Laur. Ramiresii Hypomnemata ad Valer. Martialem. Parisiis, 1607, in-8. [5024]

MUSARD, *pseudonyme.*

Parades (les) des boulevarts, ou Entretiens bouffons entre Paillasse et Cassandre. Paris, Delaunay, 1810, in-12. [5025]

MUSSET (Paul de), *apocryphe* [Mme de LAGUETTE].

Amours (les) du chevalier de Planoches et de Mme de Laguette. Paris, Magen, 1842, in-8, 7 fr. 50 c. [5026]

Très ancien ouvrage qui parut sous le titre : « Mémoires de madame de Laguette ». La Haye, 1681, in-12. M. de Musset en a seulement rajeuni le style.

MUSSOT, *pseudon.* [Jean-François ARNOULD, auteur et artiste dramatique, connu au théâtre sous le nom de]. Pour la liste de ses pièces, voy. « la France littéraire », à *Mussot.*

MUSTAPHA, *pseudon.* [Jean ARMAND, Turc de nation].

Voyages d'Afrique faits en 1629 et 1630, sous la conduite du commandeur de Rarilly, ès-côtes occidentales de Fés, Maroc et Sallé, avec des observations par J. A. Paris, 1631, in-8. [5027]

Catal. manuscrit des Barnabites. V. T.

MYLORD (UN). Voy. MILORD.

MYLORD ANGLAIS (UN), *pseudon.* [le chevalier de RAMSAY].

Psychomètre (le), ou Réflexions sur les différents caractères des esprits. [5028]

Impr. sous ce nom dans les « Mémoires de Trévoux », avril 1735, et sous le nom de l'auteur, dans « l'Ambigu littéraire », Paris, 1770, in-12.

MYSOCHLOCRATE, *pseudon.* [le comte LIBRI-BAGNANO].

Ville (la) rebelle, ou Révolution de 1830. La Haye, 1831, in-8. [5029]

N.

N., *pseudon.* [Maxim.-Benj. BINS DE SAINT-VICTOR], auteur d'articles dans le « Journal de l'Empire ».

N*** (Mme de), *pseudon.* [Pierre BELLOCQ, valet de chambre de Louis XIV].

Lettre de — à la marquise de...., sur la satire de Despréaux contre les femmes. 1694, in-12. [5030]

N***, *pseudon.* [le P. PETIT, jésuite], rédacteur de la Vie de M. le duc de Montausier (1729). Voy. *Montausier.*

N*** (le comte de), *pseudon.* [le chev. François de Sales d'AMALRIC].

Missionnaire (le) selon l'Évangile. Paris, Arthus-Bertrand, 1821, in-12, fig., 2 fr. 50 c. [5031]

N.... (M. de), *pseudonyme* [LE CLERC, libraire].

Lettre de — à M. Camus de Néville. 1778, in-12. [5032]

Il existe deux éditions, l'une de 59 pages, in-8, l'autre de 80. Cette dernière paraît avoir été imprimée à Londres. L'une de ces éditions porte pour titre : *Lettre à M. de* ***. (Paris), 19 décembre 1778, in-8.

A.-A. B.-R.

NADAR et NADARCHON, *pseudon.* [Félix TOURNACHON, ancien secrétaire de M. Grandin, député, et le précepteur de ses enfants], auteur de romans-feuilletons, imprimés dans les journaux.

N. A. G. D. B. Voy. E. N. F. D. S.

NAÏF (UN), arrière-petit cousin de Candide, *pseudon.* [Géo.-Marie MATHIEU DAIRNVAELL].

Histoire du royaume des lanternes, mise en lumière par un bec de gaz et racontée par —. Paris, Paulier, 1842, in-32. [5033]

Deux éditions coup sur coup.

Cet écrit, dans le genre Voltairien, est une satire violente de la monarchie de juillet.

NAIGEON, *apocryphe* [VOLTAIRE].

Portrait de l'empereur Julien. [5034]

Imprimé à la tête du Discours de l'empereur Julien, contre les chrétiens, traduit par M. le marq. d'Argens; avec des nouvelles notes des différents auteurs (de Voltaire). Berlin, C. Fréd. Voss (Genève), 1769, in-8.

Le marquis d'Argens avait fait imprimer une traduction des fragments

qu'il avait recueillis d'un ouvrage de Julien, sous le titre de « Défense du Paganisme, par l'empereur Julien, en grec et en français, avec des dissertations et des notes pour servir d'éclaircissement au texte et pour en réfuter les erreurs ». 1764, in-12. Une réimpression fut faite en 1767. Voltaire, qui avait loué le travail de d'Argens, revit plus tard quelques passages de la traduction de d'Argens, en supprima presque toutes les notes, en ajouta de son chef, et fit paraître le tout sous le titre que porte le n° 5034.

En tête de ce Discours est un *Portrait de l'empereur Julien* que Voltaire dit emprunté au « Militaire philosophe » (de Naigeon), 1767. Mais ce portrait n'est point extrait du livre de Naigeon comme le titre pourrait le faire croire. Ce morceau est de Voltaire, ainsi que le *Supplément au Discours de Julien*, qui se trouve imprimé à sa suite.

Voici l'explication donnée par M. Beuchot sur la composition de ce volume. Voltaire y a mis en tête, 1° un *Avis au lecteur*; 2° un *Portrait de l'empereur Julien* (qui, sauf quelques alinéas, avait paru en 1767, dans la sixième édition du « Dictionnaire philosophique », et qui fut reproduit, sans ces alinéas, soit dans la « Raison par alphabet », en 1769, soit dans les éditions de Kehl, où il formait la première section de l'article Julien dans le « Dictionnaire philosophique »; 3° un *Examen du Discours de l'empereur Julien contre la secte des Galiléens*. Il avait ajouté à la fin du volume un *Supplément au Discours de Julien*.

Ce volume est de 1769, quoique, d'après M. Beuchot, des exemplaires portent la date de 1768. C'est en avril 1769 qu'en parle Grimm, dans sa « Correspondance ». Les « Mémoires secrets » ne le mentionnent que sous la date du 16 mai 1769.

M. Beuchot, en faisant réimprimer cet ouvrage dans le tome XLV, neuvième volume des *Mélanges* de son édition de Voltaire, l'a reproduit tel que Voltaire l'a fait imprimer; comme il était superflu de donner les notes de d'Argens, il a supprimé même celles que Voltaire avait conservées, à l'exception d'une seule qu'il était indispensable d'admettre. Toutes celles qui dans sa réimpression sont marquées par des lettres, y compris les deux qui portent les noms de Damilaville et de Boulanger, sont du philosophe de Ferney.

NAIN CONNU [le], *pseudon.* [Pierre BERTRAND], auteur de quelques écrits dont les titres nous échappent.

NAIN CONNU (UN), *pseudon.* qui paraît avoir été pris par MM. CARMOUCHE et A.-H.-J. DUVEYRIER, pour une pièce qu'ils ont faite ensemble.

NAMUR (Jean-Pie), bibliographe belge, docteur en philosophie et lettres (1), d'abord bibliothécaire à l'Université de Louvain, jus-

(1) D'après une note d'un de nos correspondants (t. 1er, p. 274), nous avons fait de M. Namur, *un ancien professeur de philosophie de l'Université de Liége*, quoiqu'il ne se soit jamais élevé si haut !

qu'à sa suppression en novembre 1835, ensuite second bibliothécaire de Liége, enfin conservateur-adjoint de la bibliothèque royale de Bruxelles, né à Luxembourg. L'on a dit qu'on naissait peintre et poëte, mais l'on n'a point dit qu'on pouvait naître bibliographe, et M. Jean-Pie Namur s'est chargé de le prouver. La bibliographie requiert une longue étude des livres et beaucoup d'expérience. A l'époque où nous mîmes sous presse la lettre N de notre « France littéraire », c'est-à-dire au commencement de 1834, M. Jean-Pie Namur n'était point un mythe : il existait réellement comme homme, comme docteur en philosophie et lettres et comme bibliothécaire de l'Université de Louvain, mais il n'existait point comme bibliographe, et dès lors nous n'avons point eu à nous en occuper. Depuis, M. Jean-Pie Namur a cherché à se faire très vite une réputation de bibliographe laborieux et savant, et usant du privilége que ses compatriotes se sont arrogé, de dépouiller leurs voisins pour s'enrichir, il s'est fait le contrefacteur ou le *plagiaire* des bibliographes français. La bibliographie vit d'emprunt, mais l'emprunteur nomme toujours l'écrivain à qui il a des obligations; celui qui s'en dispense est moins qu'un compilateur. Tome 1er, pages 274 et 275, à l'article *Constantin*, nous avons cité les noms des personnes qui ont trouvé peu délicate la manière dont M. Jean-Pie Namur s'est servi pour arriver à se faire une réputation de bibliographe; parmi ces personnes se trouve même un de ses compatriotes, l'honorable M. F. Hennebert; nous en citerons une seconde dans cet article.

M. Jean-Pie Namur a publié sous son nom les ouvrages suivants, tous plus ou moins entachés de plagiat.

I. Manuel du bibliothécaire, accompagné de notes critiques, historiques et littéraires. Bruxelles, J.-B. Tircher, et Paris, Roret, 1834, in-8 de VI et 368 pages, 5 fr. [5035]

Ce livre offre une particularité peut-être unique jusqu'à ce jour : c'est que rien n'appartient à *l'auteur* dont il porte le nom; le titre même n'est pas de M. Namur; il l'a trouvé page IX du « Dictionnaire raisonné de bibliologie » de G. Peignot, où on lit que cet ouvrage devait paraître sous le titre de « Manuel du bibliothécaire ». Préfaces, matières, notes et notules, tout s'est fait à coup de ciseaux, et le bibliognoste Peignot peut revendiquer pour sa part les trois quarts du volume, et Psaume le reste.

France littér., art. Peignot.

II. Bibliographie paléographico-diplomatico-bibliologique générale, ou Répertoire systématique indiquant : 1° tous les ouvrages

relatifs à la paléographie, à la diplomatique, à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie, à la bibliographie, aux bio-bibliographes et à l'histoire des bibliothèques; la notice des recueils périodiques, littéraires et critiques des différents pays, suivi d'un répertoire alphabétique général. Liége, P.-J. Collardin, et Paris, Roret, 1838, 2 part. in-8 de 226 et 306 pages, 9 fr. [5036]

Gabr. Peignot a encore fourni le fonds d'une grande partie de cet ouvrage.

On trouve en tête du 1er volume une violente diatribe à notre adresse, à cause de la note, qu'à l'article de Peignot, nous avons faite sur le « Manuel du bibliothécaire » de M. Namur. MM. Hennebert, Hesse (Constantin), J. Ravenel et A. Alkan, et M. Namur lui-même ayant eu soin de nous justifier (Voy. le n. 124), nous n'avons plus à répondre à cette diatribe, fort peu logique pour un docteur en philosophie, soit dit en passant.

III. Bibliographie académique belge, ou Répertoire systématique et analytique des mémoires, dissertations, observations, etc. publiés jusqu'à ce jour par l'ancienne et la nouvelle académie de Bruxelles; précédée d'un Précis historique de l'Académie, et suivie d'un répertoire alphabétique des noms d'auteurs. Liége, Collardin, et Paris, Roret, 1838, in-8 de 80 pages, 4 fr. [5037]

Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 50 exemplaires.

C'est encore là un livre qui n'a pas coûté grands efforts à M. Namur; il n'a eu qu'à copier la liste des Mémoires de l'ancienne et de la nouvelle académie de Bruxelles, ainsi que le Précis historique, deux travaux qui se trouvent à la tête de presque tous les Annuaires de cette académie.

IV. Bibliographie des ouvrages publiés sous le nom d'*Ana*. Bruxelles, 1839, gr. in-8 de xvj et 63 pages. [5038]

Le no 14 du « Serapeum » de Leipzig, 31 juillet 1840, contient une réclamation de M. Hermann Ludewig, qui se plaint que M. Namur s'est emparé de son livre des *Ana*, et pour prouver ce qu'il appelle la *copie virtuositaet* du bibliographe luxembourgeois, il indique page par page, ligne par ligne tout ce que le susdit M. Namur a copié dans l'ouvrage de Hesse (ou de Constantin). M. Ludewig ne revendiquera certainement pas le passage où M. Namur range parmi les *Ana* le roman d'*Indiana* de Geo. Sand [Mme Aurore Dudevant]! Cette énorme balourdise a été sévèrement relevée dans une note imprimée et distribuée par M. Vandeweyer, ministre de Belgique à Londres. De Rg.

Au commencement de 1840, M. Namur préparait une nouv. édition, considérablement augmentée, de cette Bibliographie; nous ignorons si elle a été publiée.

V. Projet d'un nouveau système bibliographique des connais-

sances humaines. Bruxelles, Demortier frères, 1840, in-8 de 72 pages, 4 fr. [5039]

L'auteur ne présente son système que comme un simple essai. L'ordre adopté par lui comprend dix grandes divisions, qui sont : 1° Introduction aux connaissances humaines; 2° Théologie; 3° Philosophie et Pédagogie; 4° Jurisprudence; 5° Sciences mathématiques, physiques et naturelles; 6° Médecine; 7° Arts et métiers; 8° Philologie et Belles-Lettres; 9° Histoire et sciences accessoires; 10° Mélanges littéraires et critiques; journaux. [Journ. hist. et littér. de Liége, tome VI, p. 319].

Tome 1er, p. 274, article Constantin, nous avons suffisamment démontré que ce système a été copié de la « Bibliothéconomie » de Hesse (Const.).

VI. Histoire des bibliothèques de la Belgique. Bruxelles, et Leipzig, C. Muquardt, 1840-42, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [5040]

Le premier volume contient l'histoire de la bibliothèque de Bruxelles, le second l'histoire de celle de Louvain, et le troisième volume est consacré à la bibliothèque de Liége.

Quand M. Namur se trompe, et cela arrive assez souvent, ses erreurs passent toute mesure et vont droit au burlesque. Ainsi page 162 de son «Histoire de la bibliothèque de l'Université de Liége», enregistrant les noms des personnes qui ont fait don de leurs ouvrages à ce dépôt, il y porte LYDUS, auteur né à la fin du *cinquième siècle*, et dont M. Fuss, professeur à Liége, a publié, avec M. Hase, en 1812, le « Traité sur les magistrats romains! » DE RG.

VII. Bibliothèques publiques du Brésil. I. de Rio-Janeiro. II de Bahia. [5041]

Impr. dans le « Bulletin du bibliophile belge », tome 1er (1845), p. 210 à 215 et 262 à 265.

Ces deux morceaux doivent être traduits d'une langue étrangère, quoique rien n'en prévienne, car M. Namur n'a jamais été au Brésil.

Le « Dictionnaire des gens de lettres de la Belgique » (Bruxelles, 1837, in-8) nous apprend que M. Namur a aussi inséré dans divers ouvrages périodiques des notices bibliographiques.

NANCY, *pseudon.* [Anne-Philibert-François CLAUDE, dit], en dernier lieu, directeur d'artillerie à Paris, à Saint-Thomas-d'Aquin.

I. Alphonse de Coucy, ou Quelques Scènes de la campagne de Russie ; par A.-P.-F. N. Metz, Devilly, 1819, 2 vol. in-12, 5 fr. [5042]

C'est, dit-on, les propres aventures de l'auteur pendant cette campagne mémorable.

II. Secret (le) de la jeune fille; par A.-P.-F. N., auteur « d'Alphonse de Coucy ». Metz, Devilly, 1821, 4 vol. in-12. [5043]

III. Avec *J. Ravichio de Peretsdorf* : Traité élémentaire d'artillerie, à l'usage des militaires de toutes les armes, par *E. Decker*, capitaine au corps royal d'état-major prussien, et professeur de première classe à l'école d'artillerie et du génie de Berlin. Traduit de l'allemand, avec des notes et des additions relatives à l'artillerie française. Strasbourg et Paris, F.-G. Levrault, 1825, in-8. [5044]

IV. Jeanne-d'Arc, tragédie en cinq actes, reçue au théâtre royal de l'Odéon, le 7 août 1824; suivie d'une Ode sur le sacre du roi. Paris, F.-G. Levrault; Ponthieu; Desplâces et C[ie], 1825, in-8. [5045]

V. Avec *J. Ravichio de Peretsdorf* : Traité théorique et pratique de la construction des batteries. Strasbourg et Paris, F.-G. Levrault, 1826, in-8, avec un Atlas in-fol. de 23 planches, 12 fr. [5046]

NAND, *pseudon.* [Ferdinand HÉNAUX], auteur de plusieurs articles de critique littéraire, dans la « Revue de Liége », publiée sous la direction de M. F. Van Hulst.

M. Nand (Ferd. Hénaux), dans un article sur le « Calendrier liégeois », article curieux comme tous ceux qui découlent de sa plume, se déclare *Bibliophile*. « Moi, dit-il spirituellement et poliment, j'ai l'honneur de me dire bibliophile, et je crois que je le suis réellement, depuis que mon nom figure parmi ceux des doctes collaborateurs du « Bulletin du bibliophile belge ». Voici pourquoi j'ai ambitionné cette distinction.

» Je n'ai plus d'amis. Les ingrats m'ont quitté pour être heureux : ils sont morts. Malheur, oh! malheur à ceux qui perdent leurs amis d'enfance : ils n'en feront plus.

» Pour le moment je n'ai donc pas de *compaing*, c'est une denrée si rare! en effet :

» Les amis de l'heure présente
» Ont le naturel du melon :
» Il en faut essayer cinquante
» Avant d'en rencontrer un bon.

» Mon cœur voulant absolument aimer quelque chose, il s'est pris à
» aimer les livres, et particulièrement les vieux, jaunis par le temps et
» l'étude : quand il ne pourra plus rien aimer, j'espère qu'il les aimera
» encore. Un livre, n'est-ce pas un ami de tous les jours, de tous les
» instants? Lui, il ne m'abandonnera jamais. Quand je suis triste, il me
» console; quand je suis joyeux, il vit avec moi; si je visite quelque
» manoir antique, il m'accompagne; si je suis plusieurs jours absents, je

» raccours et je le salue presque en pleurant. Quant je mourrai, inquiet
» sur son sort à venir, je léguerai son amitié, comme Alexandre regret-
» tant son empire, *au plus digne* ».

Bull. du biblioph. belge, t. II, p. 283.

NANTEUIL, *nom littéraire* commun à deux auteurs dramatiques, MM. *André* et *Gaugiran*. Voy. ces derniers noms dans « la France littéraire ».

NANTIVEL, *pseudonyme* [Joseph LAVALLÉE].

Semaines critiques, ou Gestes de l'an V (1797). 33 numéros de 48 pages, formant ensemble 4 vol. in-8. [5047]

C'est par erreur que A.-A. Barbier a dit que ce journal fut proscrit le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), puisque l'on trouve cité dans la 25e semaine, page 333 du 3e volume, des faits arrivés les 22 et 23 fructidor. Enfin d'après la « Bibliographie des journaux » de Deschiens, *les Semaines critiques* s'étendent du 7 germinal de l'an V (27 mars 1797) au 16 brumaire an VI (6 novembre 1797); elles se composent de 33 numéros de 48 pages, formant 4 volumes. Cl. T-x.

NANTUA (Ant.), *pseudonyme* [G.-A. CRAPELET, imprimeur de Paris].

Réponse à une lettre adressée par M. Henri Saint-Simon à MM. les ouvriers. Paris, de l'imprimerie de Crapelet, 1821, in-8 de 12 pages. [5048]

NAOGEORGUS (Thomas), *pseudonyme* [Thomas KIRCHMAIER].

Marchand (le) converti, tragédie excellente, en laquelle la vraie et fausse religion, au parangon de l'une et de l'autre, sont au vif représentées (traduit du latin de Thomas Naogeorgus, par Jean Crespin). Genève, Crespin, 1558, in-8. — Nouvelle édition. 1561, in-12. — Nouvelle édition avec la comédie du « Pape malade », par Thrasibule Phénice [Th. de Bèze]. Genève, Forest, 1591, in-16. [5049]

La pièce latine est intitulée : *Th.* NAOGEORGI *tragœdia nova*, *Mercator*. (Basileæ), XL (1540), in-8.

NAPOL-LE-PYRÉNÉEN, *pseudonyme*.

Mort (la) de Roland, ou Roland à Roncevaux. (En vers). — Impr. dans ..... de 1830 à 1832. [5050]

Très beaux vers. Leur auteur est complètement inconnu.

NAPOLÉON, empereur des Français. *Ouvrages qui ont été faussement publiés sous son nom.*

I. Confessions de Napoléon. Avec cette épigraphe : Un homme et

toute l'Europe. (Par M. *P.-G. S. Dufey*, de l'Yonne). Paris, au Temple de mémoire (chez Pillot, libraire), 1816, 2 vol. in-12, 6 fr. [5051]

La police du temps ayant fait saisir ce mauvais roman, les exemplaires en sont devenus rares.

II. Quarante Lettres inédites de Napoléon, recueillies par L. F. (composées par M. *Dourille de Crest*). Paris, Ponthieu; Mongie, 1825, in-8 de 68 pages, 2 fr. [5052]

Lettres d'amours supposées écrites à une dame de Valence, lors d'un premier séjour de Napoléon dans cette ville, lorsqu'il n'était que lieutenant d'artillerie.

NARDOUET (la comtesse de), *pseudon.* [la comtesse de RUAULT DE LA HAYE], féconde romancière. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Ruault de la Haye.*

NARP (Mme de), *nom abréviatif* [Mlle LORY DE NARP]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez la « France littéraire » à *Narp.*

NARRATIUS VIATOR, *pseudon.* [GRANDSIRE].

Vingt jours de route, et généalogie historique de la famille des coches, messageries, diligences, voitures publiques, malles-postes, etc. avec des notes. Paris, Denain, 1830, in-8, 6 fr. [5053]

NASTURTIUS (Petrus), *pseudonyme* [Jean-Henr. BOECLERUS].

Petri Nasturtii judicium de judiciis quæ in novissimos civilis prudentiæ scriptores exercere voluit Eub. The. Sarckmasius. Coloniæ (Argentorati), 1669, in-4. [5054]

Decker et Baillet attribuent faussement cet opuscule à Jean-Louis PRASCHIUS.

Cet opuscule a été publié à l'occasion des deux ouvrages suivants :

Judicia de novissimis prudentiæ civilis scriptoribus ex Parnasso cum Eubulo Theosdato Sarckmasio (Conrado-Samuele Schurtzfleischio) in secessu Albipolitano ingenuè communicata. Martismonte, excudebat Satyrus Stepabhius, 1669, in-8.

Réimprimé par les soins de Théodore Crusius, en tête du volume intitulé : *Acta Sarckmasiana*, 1711, in-8.

Judiciorium à Sarckmasio cœptorum continuatio, auctore Galioto Galiacio Karelsbergio (Conr.-Sam. Schurzfleischio). Teutoburgi elucubrata. 1669, in-8.

Réimprimé à la suite du précédent numéro.

NATALIS (Marcus), *pseudonyme*.

Marci Natalis, in Suillium Cupiennionem ad Sextum epigrammata. in-8, dans l'*Histoire de Montmaur*, publiée par de Sallengre. [5055]

Baillet, dans sa *Liste des Auteurs déguisés*, dit qu'il est incertain si Abraham Remi ou J. Sirmond est caché sous ce masque. Sallengre n'a pu éclaircir ce doute.

NATALIS R., *auteur déguisé* [Natalis ROSSET, ancien avocat].

Lettre au Peuple français sur la véritable conspiration du moment. Paris, Rusand, 1827, in-8 de 104 pages. [5056]

NATHAN-BEN-SADDI, *pseudonyme* [DODSLEY].

Chronique des rois d'Angleterre, écrite selon le style des anciens historiens Juifs; traduite de l'anglais (par *Fougeret de Montbron*). Londres, 1750, in-8. [5057]

NATIONAL (le), *pseudonyme* [Armand MARRAST].

Galerie des Pritchardistes. Paris, Pagnerre, 1846, in-32.—Deux. édition. Paris, le même, 1846, in-32, 1 fr. 25 c. [5058]

Ce pamphlet a paru d'abord dans « le National », et voilà pourquoi il porte le nom de ce journal comme nom d'auteur.

NATIVITÉ (la sœur), *nom de religion*.

Vie et Révélations de —, religieuse converse du couvent des Urbanistes de Fougères écrites sous sa dictée, etc. Paris, Baucé, 1818, 3 vol. in-12. — Sec. édition, ornée du portrait de la sœur, et augmentée d'un volume de tout ce qu'elle a fait écrire peu de temps avant sa mort. Paris, le même, 1819, 4 vol. in-12, 18 fr.; ou 4 vol. in-8, 28 fr. [5059]

Elucubrations aussi fanatiques qu'insensées, dues au confesseur de la sœur Nativité, et qui eurent une grande vogue parmi les légitimistes et chez les Vendéens.

Sous le n° 2427 nous avons cité un autre ouvrage du même genre.

NATURALISTE DE LA BAIE DE QUIBERON (UN), *pseudon.* [LE BAS, chirurgien].

Lettre d'—, qui croit à la vertu des femmes, sur le supplément au « Mémoire » de M. Louis (contre les naissances tardives). Paris, 1765, in-12. [5060]

NATURALISTE DE MONTPELLIER (UN), *auteur déguisé* [AMOREUX].

Revue de l'histoire de la Licorne. Montpellier, Durville, et Paris, Goujon, 1818, in-8 de 48 pages. [5061]

NAVAILLES (le duc de), *nom nobiliaire.* [Philippe de MONTAULT DE BENAC, duc de]. Pour des Mémoires que nous possédons de lui, voy. « la France littéraire », à *Navailles.*

NAVARO (G.).

Études législatives; par G. N. Paris, Mme Arthus-Bertrand, 1836, in-8 de 336 pages, 7 fr. [5062]

Sous le no 4335, nous avons dit que le roi Louis-Philippe a eu autant de part à cet ouvrage qu'à ceux de Pepin.

NAXIOS (P.-G.), *pseudonyme* [KATINAKIS, de Chios].

Dissertation démontrant les fausses accusations et les calomnies de quelques misérables scholastiques, par — , pour l'avantage de sa nation. En grec moderne. Paris, de l'impr. de Bobée, 1818, in-8 de 64 pag. [5063]

C'est une réponse à des attaqués de M. Codrika dans son « Étude du dialecte grec moderne », dirigées contre le savant Ad. Coray : il paraît même que l'auteur de cette dissertation a mis à profit, et à l'insu de Coray, des notes marginales de ce dernier, écrites sur un exemplaire du livre de Codrika. La dissertation de M. Katinakis a été revue et corrigée par M. KLONARIS, de l'Épire.

N. D'A., *pseudon.* [Albert-André DE LA FIZELIÈRE], auteur de Nouvelles et Romans dans quelques journaux.

N. D. C., *pseudon.* [Nicolas BARNAUD].

Cabinet du Roi de France, dans lequel il y a trois perles d'inestimable valeur, par le moyen desquelles le roi s'en va le premier monarque du monde, et ses sujets sont du tout soulagés. 1581, 1582, in-8. — Londres, 1624, in-8. [5064]

Prosper Marchand s'est trompé en conjecturant que cet ouvrage était le même, sous un autre titre, que le « Secret des Finances » de M. Fromenteau; mais on peut dire que les deux ouvrages paraissent sortis de la même main : tout deux ont pour but d'augmenter les finances du roi, en dévoilant les abus qui ont lieu en France.

Le nom de Fromenteau serait donc un des masques de Nicolas Barnaud. A.A. B—R.

NECREXORIS, *pseudon.* [Eloy JOHANNEAU].

Prosopopée à la Bibliothèque impériale. (En vers. Avec des notes.) Paris, Johanneau, 1812, in-8 de 16 pages, 75 c. [5065]

A l'occasion des Deux Gendres, comédie d'Étienne.

NEDIM COGGIA, *pseudon.* [POULLAIN DE SAINT-FOIX].

Lettres de —, secrétaire de l'ambassade de Méhémet Effendi à la cour de France, et autres lettres turques. Amsterdam, P. Mortier, 1732, in-12. [5066]

Une édition plus récente porte pour titre : *Lettres turques et lettres de Nedim Coggia*, revues, corrigées et augmentées. Amsterdam (Paris), 1750, in-12.

NÉERLANDAIS (UN), *auteur déguisé* [J.-D. MEYER].

Lettre d'— à « l'Observateur de Bruxelles ». La Haye, 1815, in-8. [5067]

NÉGOCIANT (UN), *auteur déguisé.*

Lettre d'— à un milord, dans laquelle on considère sans partialité l'importance de l'île Minorque et de Port-Mahon, avec l'histoire et une description abrégée de l'une et de l'autre, traduite de l'anglais (par J.-M. MAZÉAS). (Paris), 1756, in-12. [5068]

NÉGOCIANT (UN), *auteur déguisé* [Louis-Paul ABEILLE].

Lettre d'— sur la nature du commerce des grains. Marseille, 1763, in-8. [5069]

NÉGOCIANT (UN), *auteur déguisé* [BASTARÈCHE].

Quelques Idées sur le système de finances qui convient aux besoins présents de la France, et sur les moyens d'établir ce système. Paris, de l'impr. d'Ant. Bailleul, 1816, in-8 de 38 pages. [5070]

NÉGOCIANT BELGE (UN), *pseudon.* [Alexandre YSABEAU].

Coup d'œil sur le tarif des douanes belges, à propos du libre échange. Bruxelles, libr. encycl. de Périchon, 1846, in-8. [5071]

Le négociant auquel le titre de cet ouvrage fait allusion est M. Corr. Vandermaeren, mais il ne l'a point écrit.

NÉGOCIANT LYONNAIS (UN), *auteur déguisé.*

Considérations sommaires sur plusieurs sujets d'utilité publique, et notamment sur la boucherie des Terreaux, à Lyon. Lyon, de l'impr. de Dumoulin, 1839, in-8 de 40 pages. [5072]

NÈGRE AFFRANCHI (LE), *pseudon.* [PETIT, commis à la direction des douanes], auteur de cinq ou six articles insérés dans la « Réforme administrative », qui le firent congédier de son administration.

NEILSON (C.), *pseudon.* [HETZEL, depuis libraire-éditeur à Paris].

Avec M. A.-R. *Bouzenot* : Histoire nationale de la Révolution française, depuis 1789 juqu'au 18 brumaire an VIII, précédée d'une Introduction sur l'Histoire de France. Paris, Breauté, 1834, 2 vol. in-18, 2 fr. 50 c. [5073]

Cette petite histoire, écrite d'une manière violente, a été tirée à 100,000 exemplaires.

NELK (l'abbé Théophile), *pseud.* [Aloïs-Adalbert WAIBEL (1)], religieux de l'ordre de Saint-François, à Staufen (Bavière), est, avec le chanoine Schmid, le plus fécond écrivain allemand pour la jeunesse et qui a obtenu le plus de succès non seulement dans sa patrie, mais encore dans la nôtre, où plusieurs de ses petits ouvrages ont été traduits plusieurs fois sous le nom littéraire qu'il a adopté.

I. Itha, comtesse de Toggenbourg, ou l'Innocence persécutée. (Trad. de l'allem.) par M. L. H.... (l'abbé *T.-F.-X. Hunckler*). Paris, Gaume frères, 1834, in-18. — Sec. édit. Paris, les mêmes, 1836, in-18. [5074]

Ainsi qu'on le voit, l'abbé Hunckler, qui a gardé l'anonyme, n'a point fait connaître, par le titre au moins, que ce petit livre est traduit de l'allemand.

— Le même ouvrage, sous ce titre : Itha, comtesse de Toggenbourg, ou la Vertu persécutée. Traduit de l'allem. (par *L. Friedel*). Tours, Mame, 1836, in-18. — IV[e] édit. Tours, le même, 1845, in-18.

Cette traduction est présentée comme celle d'un ouvrage du chanoine Schmidt, mais c'est une erreur.

Itha a été imprimée à Ratisbonne, dès 1829, dans un recueil de Nouvelles morales qui porte le nom de l'auteur, et qui est intitulé : Lehrreiche Geschichten aus fruehern Jahrhunderten. Fuer edle Menschen, vorzueglich f. d. reifere Jugend neu erzaehlt. Ce recueil contient trois nouvelles : 1° *Gratia, reine de Tango* (voy. n° 11) ; 2° *Wereburge, princesse de Murcie;* 3° *Itha, comtesse de Toggenbourg.* Le volume qui con-

---

(1) Gallerie deutscher pseudonymer Schriftsteller..., von A.-G. Schmidt, Grimma, 1840, in-8 carré, p. 135-39.

tient ces trois nouvelles a été réimprimé à Augsbourg. Bolling, 1837, in-8.

Le traducteur ne s'est pas nommé sur la première édition.

— Le même ouvrage, sous le titre de : Itha, comtesse de Toggenbourg. Trad. de l'allem. par M. *M****. Châtillon-sur-Seine, Cornillac, 1840, in-18.

Autre traduction publiée sous le nom du chanoine Schmidt.

— Le même ouvrage, sous ce titre : Itha, comtesse de Toggenbourg. Trad. de l'allem. par *Christian* [*Pitois*]. Paris, Langlois et Leclercq, 1844, in-18 avec une grav.

Cette traduction ne porte point le nom de l'auteur allemand.

II. Gratia, reine de Tango. Imité de l'allem. Paris, Gaume frères, 1834. — Ve édit. Paris, les mêmes, 1838, in-32. [5075]

III. Fidélité récompensée (la). Imité de l'allemand. Paris, les mêmes, 1834. — Ve édit. Ibid., 1839, in-32. [5076]

IV. Grotte de la Forêt (la). Imité de l'allem. Paris, les mêmes, 1834. — Ve édit. Ibid., 1838, in-32. [5077]

V. Berceau (le). Imité de l'allem. Paris, les mêmes, 1835. — Ve édit. Ibid., 1838, in-32. [5078]

VI. Médaillon (le). Imité de l'allem. Paris, les mêmes, 1835. — Ve édit. Ibid., 1839, in-32. [5079]

VII. Pensée (la). Imité de l'allem. Paris, les mêmes, 1836. — Ve édit. Ibid., 1839, in-32. [5080]

VIII. Perroquet (le). Imité de l'allem. Paris, les mêmes, 1835. — Ve édit. Ibid., 1839, in-32. [5081]

— Le même. Conte pour les enfants. Traduction libre de l'allem. Noerdlingen, Beck, 1837, in-12 avec une grav. lithogr.

— Le même, trad. de l'allem. par *F.-C. Gérard*. 1839.

Impr. à la suite d'une traduction de «Geneviève», du chanoine Schmidt. In-18.

IX. Grenier (le). Imité de l'allem. Paris, Gaume frères, 1835. — Ve édit. Ibid., 1839, in-32. [5082]

X. Bourse (la). Imité de l'allem. Paris, les mêmes, 1835. — Ve édit. Ibid., 1839, in-32. [5083]

XI. Chapeau (le). Imité de l'allem. Paris, les mêmes, 1835. — Ve édit. Ibid., 1839, in-32. [5084]

XII. Ecrin (l'). Imité de l'allem. Paris, les mêmes, 1835. — Ve édit. 1839, in-32. [5085]

XIII. Boule du clocher (la). Imité de l'allem. Paris, les mêmes, 1835. — V^e édit. Ibid., 1839, in-32. [5086]

XIV. Sansonnet (le). Conte nouveau pour la jeunesse. Traduction libre de l'allem. Noerdlingen, Beck, 1837, in-12, avec une grav. lithogr. [5087]

XV. Pommes (les). Conte nouveau pour la jeunesse. Traduction libre de l'allem. Noerdlingen, Beck, 1837, in-12, avec une grav. lithogr. [5088]

XVI. Poire (la). Imité de l'allem. Paris, Gaume frères, 1837, 1839, in-32. [5089]

Nous avons parlé de la fécondité de M. Waibel : la preuve en est établie dans l'article intéressant que M. A. G. Schmidt a consacré à ce digne prêtre dans sa « Gallerie deutscher pseudonymer Schriftsteller » déjà citée. A cette époque (1840), le nombre des écrits de M. Waibel s'élevait déjà à cinquante-quatre. Beaucoup d'entre eux ont été réunis sous le titre de « Erzaehlungen f. Kinder u. Kinderfreunde ». Landshut, 1834-35, 6 vol. in-12.

Il est vraisemblable qu'un plus grand nombre d'ouvrages que celui que nous citons de M. Waibel a été traduit en français, mais soit sous le voile de l'anonyme, ou en changeant le nom de l'auteur ou les titres des ouvrages, en sorte qu'il devient difficile de faire connaître tout ce qui a été traduit de lui en français.

NELLERTO (don Juan), *anagr.* [don Juan-Ant. LLORENTE].

Memorias para la Historia de la Revolucion española, con documentos justificativos. En Paris, Blaise, 1814-16, 3 vol. in-8, 13 fr. [5090]

— Les mêmes, en français, sous ce titre : « Mémoires pour servir à l'Histoire de la Révolution d'Espagne, avec des pièces justificatives. Paris, Delaunay, 1815-19, 3 vol. in-8, 13 fr.

NELSON C. (J.-B.-Hugues), *auteur déguisé* [J.-B.-H. NELSON COTTREAU].

I. Une Vie d'artiste, essai biographique sur Charles Kuwassey, peintre ; suivie de la Biographie universelle, poésies ; par J.-B.-H. N..... C..... Paris, Delloye ; Garnier ; Susse, 1843, in-8 de 48 pag., avec un portrait. [5091]

II. Appendice à la notice intitulée : « Une Existence d'artiste », par J.-B.-H. Nelson C..... (En prose et en vers). Paris, Saint-Jorre ; Garnier frères, 1845, in-8 de 31 pages. [5092]

NEOMORUS (Thomas), *pseudon.* [le comte Ch. PASERO DE CORNELIANO].

Nouvelle Utopie, ou Exposition méthodique et pratique des vrais moyens d'assurer le bonheur d'un peuple, de lui donner une grandeur morale, avec une force défensive insurmontable, et de lui procurer une influence salutaire dans le système général de l'Europe. Paris, Ant. Bailleul, 1819, in-8 de 24 pages. [5093]

NÉON, le philopole (le P.), *pseudon.* [le P. Le JEUNE].

Amazone (l') française, poëme, contenant l'histoire de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans. Orléans, Jacob, 1721, in-4. [5094]

NÉOPHOBUS (le docteur), *pseudon.* [Charles NODIER].

Litho-Typographie (la), lettre au docteur Old-Book. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », IVe série, t. XIXe (1839). [5095]

NERARD HERONO (le F.), *anagramme* [Honoré RENARD].

Trois (les) premiers grades uniformes de la Maç.·. (Paris), 1778, pet. in-8. [5096]

NERCIAT (de), *nom abréviatif* [ANDRÉA DE NERCIAT, écrivain érotique]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Andréa de N.*

NERVÈZE (de), *pseudonyme.* [Guillaume BERNARD].

Songe (le) du Lucidor, où sont représentés les regrets de Cléanthe sur la mort de Théophile. Paris, Dubreuil, 1611, in-12. [5097]

NESSUNA (M). *pseudonyme* [Thomas-Joseph ANGENOT].

Oraison funèbre de Mlle de Pellanera, morte à Quercia, le 5 avril 1804, imitée de l'italien, de — . Verviers, Loxhay, 1816, in-8. [5098]

En 1815, lors du passage à Verviers du prince royal de Suède (Bernadotte), deux personnes de mauvaise vie, l'héroïne de ce petit poème, surnommée *Noire Coëne*, et un homme de même acabit, furent les seuls qui poussèrent quelques vivat. Le prince dit-on, leur fit donner alors à chacun une pièce de 20 fr. C'est pour célébrer cette munificence royale qu'Angenot composa cette bluette. *Bec de Lièvre*, Biogr. Liégeoise.

NESTESURANOY (le B. Iwan), *pseudon.* [Jean ROUSSEL].

Mémoires du règne de Pierre-le-Grand, empereur de Russie.

La Haye, 1725 et 1726, 4 vol. in-12. — Nouvelle édition (augmentée des Mémoires du règne de Catherine, impératrice de Russie, par le même. Nouv. édit.). Amsterdam, les Wetsteins et Smith, 1740, 5 vol. in-12. [5099]

NETTEMENT (Alfred), *apocryphe* [le baron de LAMOTHE-LANGON].

Mémoires historiques de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Paris, Allardin, 1837, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [5100]

NEUFCHATEAU (Fr. de), *nom nobiliaire* [le comte Nic.-L. FRANÇOIS, de Neufchâteau]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *François de N.*

NEUCHATEL (le prince de), *nom nobiliaire* [Alexandre BERTHIER]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Berthier.*

NEUCHATELOIS DES MONTAGNES (UN), *auteur déguisé.*

Adresse aux Neuchâtelois du Vignoble. Genève, 1831, in-8. [5101]

NEUFVILLE (L. de), *pseudon.* [le chev. de JEAUCOURT], éditeur des Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'Homme, etc., de Leibnitz, édition de 1734.

NEUFVILLE-MONTADOR (le chev. de), *apocr.* [CORMOULS, avocat au parlement de Toulouse].

Pudeur (la), Histoire allégorique et morale. Paris, Simon, 1739, in-12. [5102]

La fable du même titre, par CORMOULS, parut d'abord dans le *Mercure galant* du mois de mars 1701. On la retrouve dans le *Choix des Mercures*, t. 16, p. 72, et dans le *Conservateur*, juillet 1757. Neufville-Montador a amplifié la fable de l'avocat de Toulouse; mais souvent il emploie les mêmes expressions. A.-A. B-R.

NEURÉ (Mathurinus), *pseudonyme* [Laurent MESMES].

Querela ad Gassendum de parùm christianis provincialium suorum ritibus minimùmque sanis eorumdem moribus, ex occasione ludicrorum quæ Aquis-Sextiis in solemnitate corporis Christi ridiculè celebrantur (auctore Mathurino NEURÉ). 1645, in-4 et in-12. [5103]

Voyez de curieux détails sur cet auteur dans les *Jugements des Savants*, de Baillet, in-4, t. 1er, p. 340, et dans le t. 2 du *Chevæana*, p. 200. Voyez aussi les *Nouveaux Mémoires* de d'Artigny, t. 4, p. 296.

Le véritable nom de l'auteur, mort en 1676, était Laurent MESMES. On trouve une analyse très détaillée de sa lettre dans le *Conservateur* de juillet 1757 : elle y est attribuée mal à propos à Gabriel Naudé. C'est avec aussi peu de fondement que d'autres bibliographes la donnent à Louis Nublé.

A.-A. B-R.

NEUVIL (Jules), *pseudonyme* [Jules HOCÉDÉ].

Illusions, poésies. Paris, Delloye, 1840, in-8, 7 fr. 50 cent. [5104]

NEUVILLE (Auguste), *pseudon.* [Félix DUBOURG], artiste dramatique d'abord en province, aujourd'hui au théâtre des Variétés; né en Champagne.

I. Œuvres de feu M. Mayeux, de son vivant chasseur de la garde nationale parisienne, membre de sept académies, aspirant à l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et l'un des braves des trois journées. Épisode de l'Histoire de France, publié d'après le manuscrit original. (En vers). Paris, les march. de nouv., et Nancy, Vidard et Julien, 1832, in-12 de 56 pages. [5105]

Le prétendu éditeur de ces œuvres a pris sur leur titre la qualité de *capitaine au service de Belgique*. Ne serait-ce pas encore une facétie?

II. Souvenir d'un beau règne. Victoires et Conquêtes. (En strophes). Orange, de l'impr. de Raphaël fils aîné, 1833, in-8 de 16 pages. [5106]

III. France (la), M. Mayeux et le Choléra. Épisode de l'histoire de France, publié d'après le manuscrit original. (En vers. Précédé d'une Notice sur M. Mayeux). Orange, de l'impr. de Raphaël fils aîné, 1833, in-12 de 24 pages. [5107]

IV. Entre onze heures et minuit, ou la Justice à la turque. A-propos historique en deux parties et en vers. Avignon, de l'impr. de Mme veuve Guichard, 1833, in-8 de 24 pages. [5108]

V. Œuvres d'un désœuvré : Promenades militaires de 1795 à 1815. — De la France et de ses gouvernements, 1789 à 1835. — Épisodes sérieuses (*sic*) et comiques de l'histoire de France, de 1793 à 1836. — Tribulations dramatiques, ou Voyages d'un comédien pendant les années 1834 et 1835. (Le tout en vers). Bordeaux, de l'impr. de Peletingeas, 1836, 3 broch. ensemble de 28 pages in-8. — Autre édition. Pau, de l'impr. de Véronèse, 1837,

in-8 de 24 pages. — Autre édition. Chaumont, de l'impr. de Miot, 1838, in-8 de 48 pages, 1 fr. [5109]

VI. Avec MM. Desvergers [*Chapeau*] et Laurencin [*Fromage-Chapelle*] : Industriels et Industrieux, revue de l'exposition de 1839, en trois tableaux, représentée sur le théâtre du Gymnase dramatique, le 1er juin 1839. Paris, J.-N. Barba; Bezou, 1839, in-8, 30 c. [5110]

Faisant partie de la « France dramatique au XIXe siècle ».

VII. Portefeuille (le) d'un comédien de province, scènes de la vie des palais, des camps et des théâtres. Amiens, impr. d'Yvert, 1840, in-8 de 60 pages. [5111]

VIII. Avec MM. *Poujol* et *F. Maillart :* Un service d'ami, vaud. en un acte. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 19 avril 1840. Paris, Henriot; Mifliez, Tresse, 1840, in-8, 30 c. [5112]

Formant le no 85 du « Répertoire dramatique ».

IX. Apothéose et couronne poétique de Napoléon, stances. Albi, de l'impr. de Rodière, 1841, in-8 de 16 pages. [5113]

NEVEU DE L'ABBÉ MAURY (UN), *pseudonyme.*

Homme (l') aux trois révérences, ou le Comédien remis à sa place; étrennes à ces Messieurs, pour l'année 1790. Paris, Desenne, 1790, in-8 de 14 pages. [5114]

L'auteur essaie de prouver qu'on ne saurait regarder un acteur comme un citoyen et comme un homme libre, parce qu'il est obligé de faire trois révérences, lorsqu'il veut parler au public, sur la scène.

NEVEU DE L'ARETIN (LE PETIT), *pseudonyme.*

Précis historique des causes de la révolution présente de la Cochinchine. Wembledon, 1791, in-12. [5115]

NEVEU DE MON ONCLE (le), *pseudon.* [Jacq.-Aug.-Simon COLLIN, de Plancy].

Légendes des philosophes. Plancy, Société de S.-Victor, pour la propagation des bons livres; et Paris, Waille, 1849, in-16, 1 fr. 25 c. [5116]

NEVEU DE SCARRON (LE PETIT), *pseudonyme* [Joseph BERCHOUX].

Liberté (la), poëme en quatre chants. Paris, G.-A. Dentu, 1833, in-8 de ij et 56 pages. [5117]

NEVEU D'UN ÉVÊQUE (le), *pseudon.* [le comte LIBRI-BAGNANO].

Concordat (le), le Code pénal et les Turcs. Bruxelles, Wodon, 1828, in-8. [5118]

NEVEU DE VADÉ (LE PETIT), *pseudon.* [N.-J. HARVANT].

Petit-Neveu (le) de Vadé, avec cette épigraphe, tirée du Barbier de Séville :

Eh, Vive la joie! Qui sait si le monde durera encore trois semaines. Paris, 1791. pet. in-12. [5119]

Le petit-neveu a beaucoup de l'originalité de son oncle, et l'auteur le fait briller par beaucoup d'esprit, de facilité à faire des vers, et une grande habitude de parler et d'écrire le langage des halles, langage plein de bons mots, de calembours, de rimes et de répliques souvent très fines et très piquantes..... Ce genre-là n'a pas un grand nombre d'admirateurs, mais il a néanmoins son mérite, et nous engageons ceux qui l'aiment à se procurer cet ouvrage, où ils trouveront au moins de l'esprit, et l'esprit plait toujours, de quelque manière qu'il se présente.

Petit.-Affich., 21 août 1791.

NEVEU DU PRIEUR OGIER (LE PETIT), *auteur déguisé* [de ROSTAING].

Matanasiennes : lettres suivies de notes sur des riens philologiques. Lyon, de l'impr. de Charvin, 1838, in-8 de 124 pages. [5120]

Quatre lettres, signées E. N., et datées d'Angoulême; les deux premières adressées à M. Breghot du Lut, la troisième à M. Péricaud, la quatrième à M. Monfalcon.

NEY (le maréchal), duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, *apocryphe* [BULOS].

Mémoires (ses), publiés par sa famille. Tomes I et II. Paris, Fournier jeune, 1833, 2 vol. in-8, avec 2 cartes, 16 fr. [5121]

La famille du maréchal peut bien avoir fourni des notes, mais il est positif que ces Mémoires ont été composés par M. Bulos.

NEZECHIUS (Nathan.), *pseudonyme* [Theodo. BEZA].

Adversùs sacramentariorum errorem pro verâ Christi præsentiâ in Cœnâ Domini. Theopoli, 1574, in-8. [5122]

Draudii *Biblioth. class. theol.*, p. 117.

N. FR. *pseudon.* Voy. LÉON DE SAINT-JEAN (le P.).

NIADE (Hippolyte), *anagramme* [Hippolyte EDAIN].

Six années de mariage. Paris, Remoissenet, 1832, in-8, 6 fr. [5123]

Le fond de cet ouvrage est historique. Il a été rédigé par M. Ch. Lepage sur des documents fournis par M. Edain.

NIBUATNIAS, ancien militaire, *anagr.* [Camille SAINT-AUBIN].

Siége (le) de Dantzick en 1807, précédé d'une Introduction sur les événements qui ont amené les Français devant cette ville, et d'un Précis sur l'Histoire de Dantzick, orné d'une carte. Rédigé sur le journal du siége, tenu par M. le maréchal duc de Dantzick (Lefebvre), et sur les Mémoires authentiques de plusieurs officiers généraux. Paris, Plancher, 1818, in-8. [5124]

NICAISE (le P.), fédéraliste, *pseudon.* [FREY, beau-frère de Chabot].

Aventures politiques du P. — . Paris, Girardin, 1793, in-18 de 72 pages. [5125]

NICANDER, *apocryphe* [le comte d'ALBON].

Paresse (la), poëme, traduit du grec de — (composé en français par le comte d'Albon). Paris, 1777, in-8. [5126].

NICASIUS (Celidonius), *pseudon.* [Joann. SINNICH].

Celidonii Nicasii Suberiensis, theologi, peregrinus Hierosolymitanus : sive tractatus quinque partibus, de quintuplici notitiâ peregrinantium per mundi hujus eremum in supernam Hierusalem, necessariâ. Coloniæ et Parisiis, 1652, in-4. [5127]

NICKLOS (le comte Bethlem), *auteur supposé* [l'abbé REVEREND].

Mémoires historiques du — sur les derniers troubles de la Transylvanie (composés par l'abbé *Reverend,* finis et publiés par *Le Coq de Villeray*). Amsterdam (Rouen, Machuel), 1734, 2 vol. in-12. [5128]

Réimprimés à la suite de « l'Histoire des Révolutions de Hongrie ». La Haye, 1739, 2 vol. in-4 et 6 vol. in-12.

NICKOLLS (le chev. John), *pseudon.* [PLUMARD DE DANGEUL].

Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce, etc. ; traduites de l'anglais du — (composées par *Plumard de Dangeul*). Amsterdam (Paris, Estienne), 1754, in-12. [5129]

Un passage de la lettre de M. Suard à M. Boudou, éditeur des *Œuvres*

de M. l'abbé Arnaud, Paris, 1808, 3 vol. in-8, dérange un peu l'idée que je me suis formée de John Nickolls en le plaçant parmi les pseudonymes. « J'ai vu, dit M. Suard (p. 8) un ouvrage anglais sur le commerce, traduit par Dangeul, accueilli comme le roman le plus intéressant, réimprimé en quinze jours, et l'objet de l'entretien des soupers de Paris ».

Quant à moi, j'avais lu ces mots dans le *Journal des Savants*, édition de Hollande, année 1754, t. 3, 2e volume, p. 26 : « L'auteur de cet ouvrage est M. de Dangeul. On le traduit en anglais, s'il ne l'est déjà ».

J'avais lu encore cette réflexion dans le même journal, t. 5, p. 301 : « L'écrivain qui a publié ce livre n'a pas besoin de recourir aux lumières étrangères, et ses talents le feront toujours soupçonner, ou de *n'emprunter que les noms*, ou du moins d'enrichir les originaux qu'il choisira pour modèles ».

Fréron termina ainsi son extrait de l'ouvrage de Dangeul (*Année littéraire*, 1754, t. 3, p. 164) : « On a cherché inutilement à Londres l'ouvrage de John Nickolls: et cela me rappelle la supercherie louable de feu M. l'abbé Dubos, dans ses *Intérêts de l'Angleterre mal entendus*, etc. Les Anglais, pour n'y être pas pris deux fois, viennent de traduire cette *traduction* ». Dans la Table des matières du même volume, Fréron dit encore que les *Remarques* sont une traduction (*supposée*) de l'anglais du chevalier John Nickolls.

Dans sa Notice d'ouvrages sur le commerce, qui termine la traduction des *Discours politiques* de Hume, l'abbé Le Blanc dit, en parlant des *Remarques sur le commerce* : « Cet ouvrage est assez connu par les trois éditions qui en ont été faites en moins de deux mois. Il vient d'en paraître une traduction anglaise qui ne permet plus de douter dans quelle langue l'original a été écrit et qui en est le véritable auteur ».

Le célèbre Anquetil du Perron était fortement persuadé que Plumard de Dangeul s'était caché sous le masque de Nickolls. V. l'*Inde en rapport avec l'Europe*, 1790, t. 2, p. 217 et suiv. A.-A. B-R.

NICOCLÉON, *pseudonyme* [Mathieu de MORGUES].

Avertissement à Cléonville [Jean Sirmond] sur son « Avertissement aux Provinces ». 1632, in-8. [5130]

Et dans le Recueil des pièces de l'auteur.

NICOCLÈS, *auteur supposé* [l'abbé Gabriel BONNOT DE MABLY].

Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique, traduits du grec de —, avec des Remarques. Amsterdam (Paris), 1763, in-12 ; — Paris, 1783, 3 vol. in-18 ; — Paris, Didot jeune, an III (1795), in-4. [5131]

Il y a des exemplaires de la première édition et de la même date, qui portent le nom de Mably, avec les mots : *Seconde édition*.

L'édition de 1783 est peu estimée.

Mably composa cet ouvrage, où il tend à prouver que le bonheur des peuples se fonde sur les mœurs, pour combattre un livre intitulé : *De la*

Félicité publique, qui parut vers l'année 1763, et dans lequel l'auteur place ce bonheur dans les progrès de l'esprit.

DE MANNE, Nouv. Rec. d'ouvr. anon.

Nous ne connaissons point le livre que Mably a combattu, ce ne peut être celui du marquis de Chastellux qui porte le même titre, car la première édition ne parut qu'en 1772.

NICOLAS (le père), *pseudonyme*.

Ami (l') du peuple des villes et des campagnes. Paris, de l'impr. de Renaudière, 5 mai 1815, in-8 de 8 pag. [5132]

Premier numéro d'un Recueil périodique qui n'a eu qu'une existence éphémère : il était en faveur de l'Empire, et finit vraisemblablement avec lui.

NICOLAS, *pseudon.* [SARRANS jeune], auteur de la Revue hebdomadaire qui a paru sous le titre de *Salons de Paris*, dans le journal « la Semaine ».

NICOLE (feu M.), *apocryphe* [Louis BULTEAU].

Traité de l'usure, ouvrage très utile à tous les Chrétiens, mais principalement aux marchands et aux négociants. Paris, Fr. Babuty, 1720, in-12. [5133]

C'est à tort que l'on donne cet ouvrage comme n'ayant point encore paru, et qu'on l'attribue à Nicole. Il a été imprimé in-12, dès 1674, à Mons, chez Amiot, sous ce titre : *Le Faux dépôt*, ou *Réfutation de quelques erreurs populaires touchant l'usure*; et cet écrit est de Louis BULTEAU, qui quitta une charge de secrétaire du roi pour entrer, en 1672, dans la congrégation de Saint-Maur en qualité de commis. L'avis important qui est à la tête de l'édition de 1720, est aussi dans celle de 1674, sous le titre simple d'Avertissement, excepté depuis ces mots, *le nom seul de l'auteur*, etc.; et au lieu que dans l'édition de 1720 on lit que ce Traité n'avait été, dans son origine, qu'un mémoire dressé *pour* un religieux; on lit dans l'édition de 1674, dressé *par* un religieux. (*Catalogue manuscrit de l'abbé Goujet.*)

NIEL (Jules), *pseudon.* [Mlle Louise OZENNE], auteur d'articles de littérature dans une ou deux Revues.

NIEPOWIE, *pseudonyme* polonais, qui se traduit par « je ne dirai pas qui » [le colonel FRANKOWSKI, Polonais au service de la Russie]. Dans un article d'un journal parisien, consacré au colonel Frankowski, nous avons lu que, sous le pseudonyme que nous citons, il a publié quelques romans français, mais sans en indiquer un seul. Les tables des auteurs de la « Bibliographie de la France » ne nous en ont pas appris davantage, car ce pseudonyme n'y figure pas une seule fois;

à moins toutefois que l'on ne doive considérer cet officier supérieur comme l'auteur d'un livre d'un ordre plus élevé, qui a paru sous ce titre : *Études philosophiques sur les grandes métropoles de l'Europe occidentale*; par Gaetan Niépovié. Paris, Ch. Gosselin, 1840, in-8.

NIEUPORT (de), *nom nobiliaire* [Ch.-Ferd.-Ant.-Flor. LE PRUDHOMME D'HAILLY, vicomte de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Nieuport*.

NIGOOD, *pseudonyme* [le marquis Charles de VILLETTE].

Lettre aux auteurs du « Journal de Paris » (Questions à Despréaux : pourquoi cet esprit souple n'a pas donné des exemples dans tous les genres sur lesquels il a donné des préceptes). 20 avril 1787. [5134]

Impr. dans le « Journal de Paris », les « Mémoires de Bachaumont », et puis dans les Œuvres de l'auteur, édition de 1788.

En se montrant le détracteur de Boileau, le marquis de Villette a justement donné lieu, à La Harpe et à Palissot, de le couvrir de ridicule. Aussi, en réimprimant cette lettre dans ses Œuvres, l'auteur y a-t-il fait des suppressions. Voy. le Boileau Daunon, 1825, t. 1er, p. cxxij.

NILENSE (le baron de), *pseudon.* [Jacq.-Aug.-Simon COLLIN, de Plancy].

Deux (les) Robinsons. Plancy, Société de Saint-Victor, pour la propagation des bons livres; et Paris, Waille, 1849, in-32, avec grav., 20 c. [5135]

NILENSE (le frère Jacques), *pseudon.* [Jacq.-Aug.-Simon COLLIN, de Plancy].

Guirlande catholique des douze mois de l'année. Tomes I à VI. Janvier-Juin. Plancy, Société de Saint-Victor pour la propagation des bons livres; et Paris, Waille, 1849, in-32. [5136]

Il a paru six volumes de cette petite collection et que l'on peut se procurer séparément.

T. 1er. *Fleurs de Janvier*, le mois de l'Enfant Jésus. Légendes,

élévations et prières, pour tous les jours du mois. In-32, gr. raisin, avec une miniature en or et en couleurs, 60 c.

Ce volume a été réimprimé sous le titre suivant : *Mois (le) de l'Enfant-Jesus*, lectures, méditations et prières pour tous les jours de janvier, recueillies par —. Paris, Paul Mellier (Sagnier et Bray), 1845, in-18 de 288 pages, avec 32 vignettes.

T. II. *Fleurs de Février*, le mois du Cœur immaculé de Marie. Légendes, élévations, etc. 60 c.

T. III. *Fleurs de Mars*, le mois de saint Joseph. Légendes, élévations et prières, etc. 60 c.

Ce volume a encore été réimprimé sous un autre titre : *Mois (le) de saint Joseph*, lectures, méditations et prières pour tous les jours de Mars, recueillies par —. Paris, Paul Mellier (Sagnier et Bray), 1845, in-18 de 288 pages, avec 7 vignettes.

T. IV. *Fleurs d'Avril*, le mois du Sacré-Cœur de Jésus. Légendes, élévations et prières, etc. 60 c.

T. V. *Fleurs de Mai*, le Mois de Marie. Légendes, élévations et prières, etc., 80 c.

T. VI. *Fleurs de Juin*, le mois du Saint-Esprit.

N'IMPORTE, *pseudon.* [Adolphe PICTET, major fédéral d'artillerie].

Une Course à Chamounix, fantaisie artistique, pour servir de supplément aux « Lettres d'un voyageur ». Sec. édition. Paris, B. Duprat, 1840, in-12. [5137]

La première édition, aussi publiée à Paris, en 1838, a paru sous le nom de l'auteur.

N'IMPORTE QUI, *pseudonyme*.

Député (le) Émile de Girardin devant la Cour des pairs. Paris, Labitte, passage des Panoramas, n° 61, 1847, in-12 de 24 pages, 25 c. [5138]

N'IMPORTE QUI, *pseudon.* [Adolphe BAUDON, fils d'un banquier de Paris].

Socialisme (le) devant le bon sens populaire, ou Simples questions à MM. les socialistes. Paris, Sagnier et Bray, 1849, in-18 de 36 pages. [5139]

On doit au même auteur un autre petit ouvrage qui a paru sous le voile de l'anonyme, et qui est intitulé : *Manuel à l'usage des écoles primaires rurales*. Paris, Sagnier et Bray, 1849, in-18 de 72 pages, 10 c.

NINA (Miss), *auteur déguisé* [Mlle Nina DUFF, sœur de Mme la comtesse A. d'Adhémar].

Marquise (la) de Senneville. Esquisse sur le faubourg Saint-Honoré. Paris, Comon, 1844, in-8 de 96 pag. [5140]

Extrait de la « Revue de Paris et de la province ».

NINNIN (l'abbé), professeur de seconde au collége de Navarre, *pseudon.* [l'abbé BATTEUX, professeur de rhétorique au même collége].

Observations de M. — sur un article du « Journal des Savants » du mois d'octobre 1750, concernant les Poésies d'Horace, traduites en françois (par le même abbé Batteux). Paris, Coignard, 1750, in-12 de 12 pag. [5141]

L'abbé Joly, de Dijon, qui travaillait alors au *Journal des Savants*, ayant fait quelque critique de la préface et de la traduction d'Horace par l'abbé Batteux, cet extrait occasionna la réponse que Batteux fit sous le nom de l'abbé Ninnin. A.-A. B-R.

NINON DE L'ENCLOS. Voy. LENCLOS.

NI-TAG (1), *pseudon.* [Anatole DEMIDOF, aidé de M. Druc et autres écrivains].

Lettres sur la Russie (écrites à Paris). [5142]

Imprimées dans le « Journal des Débats » de 1838 à 1840. Ces lettres sont au nombre de quatorze, qui sont toutes sur des sujets différents, et que nous allons faire connaître.

Lettre 1re. *Journaux.* 17 décembre 1838, p. 3. — Lettre 2e. *Écoles.* 6 janv. 1839, p. 4. — Lettre 3e. *Pêche maritime.* 2 février, p. 3 et 4. — Lettre 4e. *Coup d'œil sur la littérature russe en 1838.* 12 févr., p. 3 et 4. — Lettre 5e. *Travaux de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg.* 7 mars, p. 3 et 4. — Lettre 6e. *De la Déportation en Sibérie.* 19 mars, p. 3 et 4. M. Demidof traite dans cette lettre des *douceurs* et des *charmes* de la déportation en Sibérie; mais la triste réalité a été exposée, dans son véritable jour, dans un article très remarquable, publié en réponse à l'*Idylle* de M. Anatole Demidof *sur la Sibérie*, dans le journal « le Temps », du 31 mars 1839. — Lettre 7e. *Des Expéditions scientifiques de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg.* 20 avril, p. 3. — Lettre 8e. *De la forme gouvernementale de l'Empire de Russie. — Pouvoir impérial.* 8 mai, p. 3 et 4. — Lettre 9e. *De*

(1) *Ni-Tag* est l'abréviation du nom d'une usine *Nijni-Taguilsk*, où se trouvent les riches mines de M. Anatole Demidof. Cette usine est dans le gouvernement de Perm, à 2,593 kilomètres de Pétersbourg et à 1,919 kilomètres de Moscou.

la Constitution politique de l'Empire de Russie. Le Conseil de l'Empire, le Sénat, le Saint-Synode. 3 juin, p. 3 et 4. — Lettre 10e. *De la Constitution politique de l'Empire de Russie.* Les Ministres. 19 juin, p. 3 et 4.— Lettre 11e. *De la Constitution politique de l'Empire de Russie.* Administration provinciale. 14 juillet, p. 3 et 4. — Lettre 12e. *Des Conditions sociales en Russie.* 28 juillet, p. 3 et 4.— Lettre 13e. *Propriété littéraire.* — *Le Régime des prisons en Russie.* 18 février 1840, p. 3 et 4. — Lettre 14e. *La Cathédrale Saint-Isaac à Saint-Pétersbourg.* 27 février, au feuilleton.

Toutes ces lettres sont signées soit *N. T.* ou *Ni Tag.*

M. Druc et d'autres écrivains ont été les teinturiers littéraires de M. A. Demidof.

N. J. B. Voy. MONTALAN.

N*. L*. F***, *pseudonyme* [DUFOUR].

Alonzo, épisode d'un roman espagnol trouvé à la Bibliothèque impériale, dans le même carton que Conaxa, et trad. par — . Paris, Germain Mathiot, 1812, in-8. [5143]

N. L. P., *auteur déguisé* [N.-L. PISSOT].

Histoire de plusieurs aventuriers fameux, depuis la plus haute antiquité jusque et y compris Buonaparte, etc. Paris, Mongie aîné, 1814, 2 vol. in-12, 5 fr. [5144]

NOAILLES (le cardinal de), archevêque de Paris. *Ouvrages qui lui sont faussement attribués :*

I. Ordonnance et instruction pastorale de M. de Noailles (rédigée par M. *J.-B. Bossuet*), portant condamnation de l'*Exposition de la foi* (par M. de Barcos), du 20 août 1696, in-16. [5145]

Voyez la préface des *Œuvres posthumes* de Bossuet, in-4, p. XXXV.

II. Réponse de Mgr. l'archevêque de Paris aux quatre Lettres de Mgr. l'archevêque de Cambray (attribuée communément à *Jean Racine*, de l'Académie française). 1697, in-12. [5146]

Note de la main du président Bouhier.

NOBEL (Jean), *anagr.* [Jean LE BON]. Voy. HÉTROPOLITAIN (l').

NOBLESSE DE FRANCE (LA), *pseudonyme.*

Protestations de — , émigrée dans les pays étrangers, contre la sanction donnée par le Roi à la prétendue Charte constitutionnelle. Coblentz, 1791, in-8 de 17 pages. [5147]

NOBODY (le cit.), *pseudonyme* [GRIFFET DE LA BAUME].

Messe (la) de Gnide, ouvrage posthume du — . Genève. (Paris),

1794, in-24. — Nouv. édition, augm. Genève, 1797, in-24 de 92 pages. [5148]

Cette pièce, qui est licencieuse, a été réimprimée à la suite de la 2e édit. des « Fragments des Vêpres, de Guide, et es Veillées de Vénus », ainsi que dans « les Fêtes et Courtisanes de la Grèce », de Chaussard (Paris, 1801, 4 vol. in-8 et 4 vol. in-12).

Griffet, dans la préface de la première édition, donne quelques renseignements sur ce prétendu Nobody, jeune poète, né à Beauvais, en 1766, et qui se tua d'un coup de pistolet, le 11 juin 1787.

NODIER (Charles de), membre de l'Académie française, bibliothécaire à l'Arsenal, mort le 25 janvier 1844. *Ouvrages qui lui sont faussement attribués :*

I. Dissertation sur l'usage des antennes dans les insectes, et sur l'organe de l'ouïe dans ces mêmes animaux. Besançon, an VI (1798), in-4. [5149]

Tiré à 50 exemplaires.

Ch. Nodier avait quinze ans lorsque parut cette Dissertation : Est-ce un sujet à traiter par un jeune homme de cet âge, et n'est-il pas plus vraisemblable de considérer M. F.-M.-J. Luczot, qu'on dit y avoir eu part, comme son véritable auteur, et Ch. Nodier, au plus, comme le blanchisseur; d'autant plus que quand jeune on s'est occupé d'histoire naturelle, cette science offre tant de charmes qu'on s'en occupe encore dans un âge plus avancé, et Ch. Nodier n'a rien fait imprimer depuis sur cette matière.

II. Archéologue, ou Système universel et raisonné des langues. Prolégomènes. Paris, de l'impr. de Didot aîné, 1810, in-8. [5150]

Tiré à 25 exemplaires.

C'est un Prospectus ou Préface d'un grand et important ouvrage qui n'a jamais été publié.

Ch. Nodier s'est bien gardé de faire connaître que ces Prolégomènes appartenaient à des recherches sur l'universalité des langues, par J.-Jos.-Alex. David de Saint-Georges (ouvrage entrepris sur un plan encore plus vaste que le grand dictionnaire proposé par de Brosses), et dont Ch. Nodier a eu longtemps le manuscrit en sa possession. David de Saint-Georges, mort en mars 1809, n'a pu réclamer contre cette semi-publication.

Ne pourrait-on inférer de cela que les quelques feuilles d'un « Dictionnaire de la langue écrite », Paris, 1813, in-8, publié sous le nom de Nodier, sont aussi un fragment de l'ouvrage de David de Saint-Georges. On a dit que c'était un Specimen savant et profond d'un travail immense sous le rapport de l'érudition des étymologies, mais qui ne va que jusqu'à la syllabe Acc. Or, Ch. Nodier, né le 29 avril 1783, avait trente ans lorsque fut publié ce *Specimen savant et profond d'un travail immense.* Pouvait-il avoir assez de maturité d'âge et d'érudition pour entreprendre un travail qui n'est que dans les capacités d'un homme vieilli dans l'étude.

Qui pourrait affirmer que le manuscrit de David de Saint-Georges, que Ch. Nodier a eu longtemps en sa possession, ne lui a été très précieux pour les publications de linguistique qu'il a faites dans ses dernières années.

III. Jean Sbogar. Paris, Gide fils, 1818, 2 vol. in-12. [5151]

Souvent réimprimé, contrefait et traduit en langues étrangères.

Un véritable savant, qui a fait de la critique littéraire avec succès dans le « Journal de l'Empire », de 1802 à 1813, nous a affirmé que *Jean Sbogar* n'était qu'une traduction libre ou une heureuse imitation du *Brigand de Venise*, de Lewis, l'auteur du « Moine ».

IV. Lord Ruthwen, ou les Vampires. Paris, Ladvocat, 1820. — Deuxième édition, augm. de notes. Paris, le même, 1820, 2 vol. in 12, 5 fr. [5152]

Nous ne savons d'après quelle autorité nous avons été conduit à attribuer, dans notre « France littéraire », ce roman, qui a paru sous le voile de l'anonyme, à Charles Nodier. Il est reconnu aujourd'hui qu'il est dû à la plume de M. Cyprien Bérard, d'Arles, ancien directeur des théâtres du Vaudeville et des Nouveautés.

V. Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, par MM. Ch. Nodier, le baron J. Taylor et Alph. de Cailleux. Paris, Gide fils; Engelmann, 1820 et ann. suiv. 12 vol. gr. in-fol., avec un très grand nombre de planches lithogr., tirées sur papier de Chine. [5153]

Magnifique ouvrage, mais auquel les trois écrivains, que rappellent les frontispices, ont eu peu de part : chacun a eu son faiseur. Quel était celui de Ch. Nodier, nous l'ignorons. Quant à celui de M. le baron Taylor, c'est M. Amédée de Césena, son secrétaire et son biographe, qui a fait, au compte du baron, la partie historique des provinces du Languedoc, du Dauphiné, de l'Auvergne, de la Picardie, de la Bourgogne, et revu celle de la Bretagne. Qu'on juge ce qu'a pu écrire Ch. Nodier pour cet ouvrage!

VI. Dictionnaire universel de la langue française, rédigé d'après le Dictionnaire de l'Académie et ceux de Laveaux, Gattel, Boiste, Mayeux, Wailly, Cormon, etc.; par MM. Ch. Nodier et V. Verger. Paris, Belin-Mandar, 1822, 1827, 1829, 1832, 2 vol. in-8, 18 fr. [5154]

Dans l'article de « Mélanges de littérature et de critique » consacré au « Manuel du libraire», M. Nodier se moque, avec beaucoup d'esprit, «d'une » société célèbre qui s'est constituée tout exprès pour faire un bon dic- » tionnaire de la langue française, et qui s'en occupe avec plus de patience » que de bonheur depuis cent cinquante ans au moins. Cela n'empêche » pas, ajoute le critique, qu'elle ne puisse y parvenir un jour. Quand on a « l'immortalité pour devise et l'éternité devant soi, on peut bien prendre

« son temps ». Il faut le dire pour la justification de l'Académie, elle ignorait, sans doute, le procédé que M. Nodier n'a pas dédaigné pour la confection de son Dictionnaire.

Le Dictionnaire universel de la langue française publié sous les noms de MM. Ch. Nodier et V. Verger, est en entier de ce dernier. Les titres primitifs de ce Dictionnaire, stéréotypé, portaient aussi son seul nom. Ch. Nodier n'a fait qu'y joindre une seconde préface, qui n'a même été ajoutée que plusieurs mois après la publication de l'ouvrage.

Une circonstance assez singulière, c'est que Ch. Nodier est arrivé à l'Accadémie encore à temps pour revoir les deux ou trois dernières feuilles qui restaient à imprimer de son Dictionnaire, objet de ses plaisanteries : il ne faut pourtant point en conclure qu'il ne se fût point terminé sans sa révision.

VII. Mémoires sur l'ancienne chevalerie; par *La Curne de Sainte-Palaye*. Nouvelle édition, avec une Introduction et des notes, par M. Ch. Nodier. Paris, Girard, 1826, 2 vol. in-8, avec 2 planches color., 15 fr., et sur pap. vélin, 30 fr. [5155]

Nous avons imprimé dans notre « France littéraire », du vivant de Ch. Nodier, et il n'a pas réclamé, que le travail tout entier de cette édition avait été fait par Alexandre BARGINET, de Grenoble.

VIII. Faust, drame en trois actes, imité de *Gœthe*, par M. *Antony Béraud* et ***. Représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 29 octobre 1828. Paris, Barba, 1828, in-8. [5156]

D'après une autre autorité, peu véridique, nous avons encore été conduit à voir dans le collaborateur anonyme d'Antony Béraud, Ch. Nodier; aussi, avons-nous, dans notre « France littéraire », compris ce drame parmi les ouvrages de ce dernier écrivain. C'est une erreur qui a été reproduite par M. Leroux de Lincy dans sa Notice bibliographique sur Ch. Nodier. Des renseignements plus récents, puisés à de meilleures sources, nous ont appris que le collaborateur anonyme de A. Béraud n'est pas Ch. Nodier, mais un autre homme d'esprit, M. J.-T. MERLE.

IX. Vocabulaire de la langue française, extrait de la dernière édition du « Dictionnaire de l'Académie », publié en 1835, par M. *Ch. Nodier*, membre de l'Académie française, et M. (*Paul*) *Ackermann*. Tous les mots donnés par l'Académie ont été conservés : on y a ajouté les étymologies, la prononciation et un vocabulaire géographique. Paris, F. Didot; Hachette, 1836, in-8, 7 fr. 50. [5157]

Les XII pages d'introduction sont le seul travail que Ch. Nodier ait fourni pour ce Vocabulaire.

X. Paris historique : Promenades dans les rues de Paris. Paris,

P. Bertrand; Postel, 1837-40, 3 vol. in-8, avec 200 vignettes et gravures, 60 fr. [5158]

Cet ouvrage, publié sous le nom de Ch. Nodier, a été rédigé par M. Christian (PITOIS). Voy. ce que nous en avons dit dans la note du n° 1069.

XI. Saône (la) et ses bords. Album dessiné par MM. Foussereau et Marville, gravé par M. Porret, publiés par M. Alex. Mure, de Pelanne. Paris, r. de Valois Batave, n° 5, 1835, in-8 de 60 pages et 14 gravures. [5159]

Ce petit ouvrage a été publié primitivement sans nom d'auteur pour le texte, mais il paraît qu'on a fait après coup un nouveau frontispice qui porte le nom de Ch. Nodier, comme auteur de ce texte; c'est au moins ce que nous apprennent MM. Ch. Louandre et F. Bourquelot dans leur « Littérature française contemporaine », t. II, page 356, article de M. Borel d'Hauterive, où nous lisons : « M. Borel est l'auteur de *la Saône et ses bords*, qui a paru, en 1835, sous le nom de Charles Nodier, quoique cet écrivain en ait seulement revu l'introduction ».

XII. Seine (la) et ses bords, par C. Nodier; vignettes par MM. Marville et Foussereau, publiés par M. A. Mure, de Pelanne. Paris, rue Saint-Honoré, n° 245, 1836-37, in-8 de 192 pag., avec 48 vues, 7 fr. [5160]

Ouvrage publié en quatorze livraisons. : il n'est pas plus de Nodier que le précédent.

N'en déplaise aux fanatiques admirateurs de Ch. Nodier, voilà déjà douze fleurs que nous arrachons de sa couronne littéraire; mais elle reste encore bien fournie, si le temps n'en détache pas d'autres. Il serait pourtant possible d'ajouter à notre liste des ouvrages qui portent le nom de cet écrivain et qui ne sont pas de lui, et d'autres pour lesquels il n'a guère fait que prêter son nom, comme, par exemple, la «Bibliothèque dramatique» publiée chez Mme Dabo, qui porte aussi le nom de Ch. Nodier en première ligne; des personnes biens instruites assurent que toute la part de coopération de Ch. Nodier dans cette belle et malheureuse entreprise s'est réduite à une Notice sur M. Raynouard et à l'Examen de l'Omasis de M. Baour-Lormian. Ch. Nodier n'était là qu'éditeur honoraire; il n'en touchait pas moins le plus fort traitement.

Ch. de Nodier a été l'objet de tant de notices biographiques qu'il deviendrait superflu d'en donner une nouvelle, quand même le plan de notre livre comporterait de la biographie. Mais toutes ces notices, véritables éloges académiques, sont écrites par des mains

amies, et le littérateur qui en est le sujet y est tellement exalté, que l'on se prend, malgré soi, à douter de leur véracité.

Outre les Notices sur Ch. de Nodier, M. Techener a recueilli dans son « Bulletin du Bibliophile » toutes les précieuses bribes, d'autres diraient reliques, qui ont été découvertes depuis la mort de l'illustre défunt. De son côté le baron de Reiffenberg a publié dans son « Bulletin du bibliophile belge », une série d'anecdotes qui ont rapport à ce littérateur, et qui ont paru successivement sous le titre collectif de *Nodierana*. Dès l'instant que les bibliographes ont cru devoir faire quelque chose pour la mémoire de Ch. de Nodier, pourquoi ne raconterions-nous pas aussi à nos lecteurs quelques anecdotes que ses biographes ont tués ou qu'ils n'ont pas connues.

Nous parlerons d'abord d'une appréciation de Nodier, moins louangeuse que celles qu'ont faites ses amis, mais plus juste.

Le baron F. Reiffenberg, ainsi que nous l'avons dit, a recueilli un *Nodierana*. C'est dans ce nouvel *Ana* imprimé, au t. II, p. 410, de l'estimable « Bulletin du bibliophile belge » (1845), que nous empruntons cette appréciation.

« Un littérateur, dont une imagination vive, impatiente, reproduit les impressions les plus intimes, nous écrit, dit le bar. de Reiffenberg, une lettre dans laquelle on remarque ces aperçus sur Nodier; si l'aimable auteur n'est pas traité avec indulgence, il ne l'est pas non plus sans justesse ni justice. On va voir :

« Vous parlez de Nodier. Il me semble qu'il a tout aimé à contresens, de travers et à rebours, comme Béranger, moins heureux que lui peut-être, en renommée, quoique plus grand, à mon avis, en mérite (1). Pour lui c'était un jeu que d'écrire; il se moquait de ses lecteurs comme Janin, et de lui-même comme Bayle. Il y a en lui du Montaigne et du Cousin. Un peu normand, un peu gascon, et francomtois seulement par je ne sais quelle libre allure qui tenait du voisinage de la Suisse. Il sacrifia trop au singulier, au Dieu inconnu. Ses pages sont comme ces toiles de l'Inde, mousselines légères, finement tissées, et dont vingt aunes passeraient dans une bague de noces.....

« On disait de Nodier : c'est un grand essayeur. En effet il usa de tout, passa partout, se fit remarquer et lire partout, sans laisser

(1) Bien fausse appréciation de la part du critique. Béranger est supérieur à Nodier de tout son talent et de la dignité de son caractère.

nulle part de traces profondes. Esprit de choix, juste, à reflets incertains; couleur vive, à nuances pâles; incisif et doux, jamais naïf, mais tendre; se liant vite, fuyant de même et tournant le dos de bonne foi, sans rancune, à des gens qu'il avait cru adorer, mais qui lui étaient tout à coup devenus insupportables, antipathiques, odieux.

« Adieu, Monsieur, j'ai connu, aimé et perdu en peu d'années trois administrateurs de la Bibliothèque de l'arsenal : Grozier, Treneuil, Nodier. Tout tombe autour de moi. C'est bientôt mon tour. Nous périssons et mourons peu à peu dans nos amis, nos goûts, nos arbres. Les regrets et les ruines ne font que m'attrister, je mourrai brûlant et fumant..... »

Qui a tracé ces lignes spirituelles et mélancoliques? C'est un secret qu'il ne nous appartient pas de révéler pour le moment (1). La même lettre en donne la raison. « Avez-vous reçu mon paquet? nous dit l'ingénieux anonyme; je tire tous mes ouvrages à 30, 40 50 exemplaires au plus, et je n'en donne point autour de moi. Si on me lisait ici (2), on me lapiderait. Je suis de ceux qui doivent écrire en Suisse, en Hollande, à Londres, et se mettre un masque de fer, car je ne dis que des vérités et on ne les aime guères.

ANECDOTES SUR CH. DE NODIER.

I.

Une partie de cette première anecdote est encore tirée du « Bulletin du bibliophile belge », t. Ier (1845), p. 350 :

Charles Nodier, dit le bar. de Reiffenberg, vient d'être traité avec sévérité par l'écrivain qui a rédigé sa notice pour le supplément de la *Biographie universelle* (3). Nous ne pouvons, en ce qui nous concerne, souscrire à ce jugement amer, et nous préférons de beaucoup celui d'un homme d'infiniment d'esprit, M. Grille, bibliothécaire d'Angers, qui s'exprime ainsi dans une lettre ingénieuse qu'il nous adresse, et dont nous n'hésitons pas à transcrire un passage,

---

(1) Le voile était assez transparent pour qu'on ait pu deviner dans le temps, M. F. Grille, ancien chef de division des belles-lettres et des beaux-arts, au ministère de l'intérieur, depuis bibliothécaire de la ville d'Angers.

(2) A Angers.

(3) Cette notice a pour auteur le libraire L.-G. Michaud, l'éditeur même de « la Biographie universelle », il en a fait plusieurs autres qui respirent une aveugle passion. Toutes ne lui ont pas porté bonheur. Voyez sur l'une d'elles la note du n° 4785.

quoiqu'elle n'ait pas été destinée à la publicité : « ..... Il a tout essayé, rien achevé : il partait toujours et n'arrivait jamais. Flaneur aimable, s'arrêtant à une fleur, à une paille, et n'ayant jamais pu prendre la vie au sérieux. Un jour il dit qu'il allait en Tartarie. On le crut, et je fus chargé d'arranger son voyage. Je me rappelle que je m'en occupais dans un cabinet, dont les fenêtres mal closes, laissaient passer et siffler l'air. Il gelait, j'avais un bon feu, mais la neige tombait à flocons et couvrait mes vitres. Ma femme dormait à l'étage au-dessous. Il était trois ou quatre heures du matin. Je me levai pour faire des arrêtés, des ordonnances, et aplanir à Nodier les difficultés d'une entreprise qui pouvait être périlleuse; pour lui éviter les embarras d'une absence qui devait être longue. Il demandait pour ceci à Laîné, ministre, une somme de 4,000 francs, et elle fut accordée. La moitié même fut payée par le trésor ».

Ni le baron de Reiffenberg ni M. Grille n'ont pu donner la copie de la curieuse demande de Nodier. Un hasard, que nous avons peine à nous expliquer, a mis en notre possession l'original de cette demande, qui, selon toute apparence, aura été dérobé dans l'un des cartons du ministère. Voici la lettre de Ch. Nodier :

Monsieur le Comte,

J'ai peu de droits aux bienfaits du Roi, mais j'en ai l'habitude, et j'y joins une profonde confiance dans votre bienveillance particulière.

Accoutumé à voir en vous la providence des royalistes malheureux, j'hésite d'autant moins à recourir à votre protection, que tous mes liens avec la France vont se rompre, ceux de la reconnaissance exceptés, et qu'à ce jour finissent toutes les prétentions qu'il m'a été permis de former. Après-demain je pars pour la Tartarie.

Les considérations qui m'ont décidé à m'éloigner de mon pays n'ont pas eu ma fortune pour objet. Non-seulement mon sort est fort peu amélioré, mais le moindre délai dans les paiements qui m'étaient promis, devait le remettre en question, et c'est ce qui m'est arrivé. Si vous ne croyez pas dans votre justice que j'ai des droits à un secours, à une gratification actuelle, je quitte Paris dans un état très voisin du besoin.

Un motif de pudeur, facile à expliquer, m'a détourné d'adresser cette demande à M. le comte de Pradel lui-même, sans intermédiaire. Sa bonté protectrice a toujours prévu, avec une sollicitude qui me laissera d'éternels souvenirs, les besoins que je pouvais éprouver. Il y aurait à en solliciter immédiatement une nouvelle marque, importunité et presque ingratitude.

Je me souviens d'ailleurs, Monsieur le Comte, avec bien de la reconnaissance, que vous avez daigné me témoigner, de votre propre bouche l'intention et le désir de me donner des preuves d'intérêt. Ce sentiment

me soutient, il me flatte, et si ma prière ne peut être exaucée, il me consolera.

Je suis avec respect,

Monsieur le Comte,

Votre très humble et obéissant serviteur,

CHARLES DE NODIER (1).

Ce 8 janvier 1818, rue et hôtel du Bouloy.

Le voyageur se mit en diligence, mais il ne dépassa pas Besançon. Sa franche bonté le retint, la paresse le prit, l'amour aussi se mit de la partie, et puis, il faut l'avouer, les Russes n'étaient plus d'assez bonne humeur pour qu'on pût se fier à eux et aller visiter leurs côtes : c'était en janvier 1818. M. de Richelieu, qui présidait le conseil, avait, pendant l'émigration, fondé à Odessa des écoles que Nodier devait voir en passant. Mais la science, parfois, lui pesait ; tout ce qui sentait l'obligation le fatiguait et lui était antipathique. Bref, tous ses projets s'évanouirent, et l'argent s'en alla beaucoup en auberges, un peu en plaquettes et en reliures, beaucoup en tasses de café chez Véfour ou Dehodencq. La fin de notre ami a été douce. Il s'est éteint dans les bras des siens. Sa famille après lui a été bien traitée. On l'a comblée de faveurs, et je suis ravi de voir le génie honoré chez nous. Je félicite ma patrie de savoir encore le prix de l'imagination, de la fantaisie et de la langue..... »

II.

La seconde anecdote nous est particulière. Elle prouvera que le *bon Nodier* n'avait ni autant de sollicitude qu'on lui en prêtait, ni grande bienveillance pour les personnes étrangères à sa coterie. C'était en 1826, et nous commencions l'impression de notre « France littéraire ». Voulant faire un livre qui fût le moins imparfait possible, nous écrivîmes à toutes les personnes de cette époque qui avaient un nom en bibliographie, afin d'être dirigé par elles. Une seule voulut bien accepter cette ingrate tâche : ce fut l'excellent M. Weiss, et il revit les dix premières feuilles de l'ouvrage. Après ce commencement de précieuse révision, M. Weiss eut besoin de faire un voyage à Paris, et descendit, comme d'habitude, chez Nodier, son ami d'enfance. Un jour, Nodier s'enquit

(1) Cet original porte une note au crayon qui a été faite au ministère et qui établit que Ch. Nodier avait déjà reçu à titre de secours extraordinaires, le 24 octobre 1816, 1,000 fr., et le 14 juillet 1817, 1,000 autres fr.

près de M. Weiss des travaux dont il s'occupait : la révision de « la France littéraire » fut citée dans le nombre. « Peste, dit Nodier, c'est un grand travail (en parlant du nôtre), et cela doit t'être bien payé. — Au contraire, pas du tout; les travaux de bibliographie rapportent peu aux personnes qui ont un nom; Quérard n'est point connu, et par conséquent faiblement rétribué; j'ai voulu seulement être utile à cette publication qui m'intéresse. — Tu as tort, il faut te faire payer ». Voilà Nodier. Le lendemain, l'excellent M. Weiss, qui tient beaucoup de notre La Fontaine, vint nous faire part de l'exigence de Nodier; il nous donna un rendez-vous pour que nous pussions causer de cette affaire avec le bibliothécaire de l'Arsenal. Mais au jour dit, M. Weiss avait rougi de la démarche que Nodier lui avait fait faire, ni l'un ni l'autre ne se trouvèrent au rendez-vous. M. Weiss repartit, sans que nous le vissions, pour Besançon, où sitôt arrivé, il nous écrivit : « Je ne suis plus sous l'influence de Nodier, envoyez-moi donc vos épreuves comme par le passé, et qu'il ne soit plus question de la prétention que j'ai élevée contre mon gré ». Voilà ce qu'a fait celui auquel on ne prodigue pas l'épithète de *bon*, et qui la mérite plus que ne l'a jamais méritée Nodier. La prétention soulevée n'en produisit pas moins une gêne entre nous et M. Weiss; nous continuâmes de l'aimer, mais nous ne lui envoyâmes plus d'épreuves. Voulant reconnaître, autant que notre position précaire nous le permettait, sa précieuse coopération momentanée, nous ne crûmes mieux faire que d'offrir à son ami Nodier un exemplaire de « la France littéraire » sur grand papier. Quinze jours après, il l'avait vendu, et un libraire du Palais-Royal, qui l'avait acheté, nous en demandait la suite au même prix que Nodier l'avait reçu; le littérateur avait affirmé qu'il en serait ainsi! Inutile de dire que Nodier n'a jamais écrit une ligne sur « la France littéraire ».

III.

L'histoire de la dédicace d'un ouvrage de Nodier nous fournit notre dernière anecdote. Nodier a été l'inévitable pensionnaire des listes civiles des rois Louis XVIII et Charles X ; aussi, à la chute de ce dernier, se trouva-t-il dans l'embarras, parce qu'il perdait les secours qu'il obtenait sur sa cassette et sur les fonds de ses ministres. Pour sortir de cet embarras, *le bon Nodier* sous-

crivit une lettre de 3,000 fr., et tout fut dit. Tout autre eût pensé qu'à jour dit il avait un engagement à remplir, et qu'il fallait songer à se mettre en mesure. Cette pensée était trop peu poétique pour Nodier : elle ne l'occupa point. L'échéance pourtant arriva.

On se présenta pour cette lettre de change pendant l'absence de Nodier. En rentrant, sa dame lui parla de la visite qu'elle avait reçue; pour rassurer Mme Nodier, son mari lui donna pour défaite que cette lettre de change était payable chez Laffitte, quoique rien ne l'indiquât, et il n'y donna plus de suite. Mais n'ayant pas été payée à présentation, cette lettre de change fut protestée, et vingt-quatre heures après, un délégué d'huissier se présentait à l'Arsenal. C'est alors que Mme Nodier expliqua que la somme réclamée était payable à la Caisse Laffitte, et obtint du délégué d'huissier, contre l'usage, qu'il s'y présenterait. La caisse Laffitte ne trouva aucune écriture relative à cette lettre ; mais les commis pensèrent que ce pouvait être une affaire particulière entre le littérateur et le banquier, et renvoyèrent à M. Laffitte lui-même. Cet homme, auquel tous les partis n'ont pas prodigué l'épithète de *bon*, fut pourtant assez généreux pour acquitter la lettre de change de Nodier, dont il n'avait point entendu parler. Ce procédé lui valut vraisemblablement une visite de la part de Nodier, ou bien un billet spirituellement tourné; mais ce qu'il y a de plus positif, c'est que la somme fut remboursée par la dédicace des « Souvenirs, Épisodes et Portraits, pour servir à l'Histoire de la Révolution et de l'Empire. » (Paris, 1831, 2 vol. in-8). Le désir de puiser à la cassette du nouveau souverain avait humanisé le vieux royaliste, et par quelques publications quasi républicaines, et dans le nombre celle-ci, il se rallia au parti de la meilleure des Républiques et à ses hommes.

Que prouvent ces anecdotes contre Nodier? Qu'il fut un faux bonhomme, et que du sacerdoce littéraire il en fit un métier; il eût pu faire beaucoup pour la postérité, mais le présent le préoccupait davantage. On peut lui appliquer cette devise :

Tout pour et par l'argent.

NOELE (Petrus), *pseudon.* Voy. (aux additions) BEDEAU DE SAINT-SULPICE (UN).

NOEL ou NOUEL (Ed.). Voy. NOUEL.

NOISETTE (L.), cultivateur, botaniste et pépiniériste à Paris, *auteur supposé.*

I. Jardin (le) fruitier, contenant l'histoire, la description et la culture des arbres fruitiers, des fraisiers et des meilleures espèces de vignes qui se cultivent en Europe; des principes élémentaires sur la manière d'élever les arbres, sur la greffe, la plantation, la taille, et tout ce qui a rapport à la conduite d'un jardin fruitier. Par L. Noisette.... ; redigé, d'après ses notes, par *L.-A. Gautier*, D. M. Paris, Audot, 1813-21, in-4. [5161]

Cet ouvrage a été publié en quinze livraisons, chacune de 6 planches. Le prix de souscription pour chaque livraison était : fig. noires, 2 fr. 50 c., et fig. color., 12 fr.

— Le même. Sec. édition, considérablement augmentée, et ornée de figures de tous les bons fruits connus, gravés sur de nouveaux dessins faits d'après nature, par P. Bessa. Paris, Audot, 1832 et années suiv., in-8, avec fig.

Cette seconde édition a paru divisée en deux parties, dont la première a pour objet les principes de jardinage et les instruments aratoires: la seconde comprend les fleurs. Cette édition a été publiée en trente livraisons, chacune de 6 planches. Prix de chacune : 5 fr.

II. Manuel complet du jardinier-maraîcher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste (rédigé par M. *Pierre Boitard*, naturaliste). Paris, Rousselon, 1825-27, 4 vol. in-8, avec un grand nombre de planches, 40 fr. — Supplément. Paris, le même, 1828, in-8, 2 fr. [5162]

Cette édition a été reproduite en 1833 et années suivantes; comme une seconde édition, distribuée en trente livraisons, au prix de 75 c. chacune.

III. Manuel du jardinier des primeurs, ou l'Art de forcer les plantes à donner leurs fruits ou leurs fleurs, dans toutes les saisons. Paris, Roret, 1832, in-18, fig., 3 fr. [5163]

Ce volume, publié sous les noms de MM. Noisette et Boitard, est de ce dernier tout seul.

M. Noisette a pourtant rédigé quelques catalogues des arbustes et des fleurs cultivés dans son jardin, et a fourni des notes et des articles pour le « Bon jardinier », depuis 1817, et pour le « Dictionnaire d'agriculture pratique », publié en 1827, par M. le comte François de Neufchâteau.

NOISSOD, *anagramme* [E.-A. DOSSION].

Épître au poète-cordonnier (M. François). Paris, Aubry, 1808, in-8 de 8 pages. [5164]

NOLLES (le sieur de), *pseudon.* [François D'ANDRÉA, gentilhomme provençal].

Discours des bons Gouverneurs, tableau du gouvernement de Louis de Valois, comte d'Alais. Paris, 1645, in-8. [5165]

NOMOPHILE, *aut. dég.* [.......... Nomophile DU NOUY], aut. de plusieurs articles dans la « Revue numismatique ».

NOMOPHILE MARCHOIS (LE) (1), *pseudon.* [PARDOULX DU PRAT].

Amas chrétien, ou Extrait de la poésie de *Virgile*, accommodé au Viel et Nouveau Testament, et reproduit en deux livres par *Proba Falconia*, femme d'Adelphus Romain, mis en vers françois par —. Lyon, Jean d'Ogerolles, 1557, in-8 de 69 pages. [5166]

NORBERT (le P.), *pseudon.* [Pierre PARISOT]. Voy. PLATEL (l'abbé C.-P.).

NORDVILLE (M. de), *pseudon.* [Philippe DU MOUCHET, avocat au parlement de Paris].

Remarques sur les douaires, ou aliments accordés aux veuves, sur quelques différences entre les douaires parisien et normand. 1766, in-12. [5167]

V. le « Catalogue des Avocats » (1788), t. II, p. 83.

NORE (Alfred de), *pseudon.* [le marq. Adolphe de CHESNEL].

I. Animaux (les) raisonnent. Examen philosophique de leur organisation, de leurs mœurs et des faits les plus intéressants de leur histoire. Paris, Delahaye, 1845, in-8, 3 fr. 50 c. [5168]

II. Livre (le) des jeunes personnes, ou Tableau moral de la Vie d'une femme, comme fille, sœur, épouse et mère. Paris, le même, 1845, in-12. [5169]

III. Coutumes, mythes et traditions des provinces de France. Lyon et Paris, Perisse, 1846, in-8, 6 fr. [5170]

NOREW (Mme la baronne Amélie de), *pseudonyme* [Alexis EYMERY].

I. Laure et Maurice, ou le petit Tableau de famille. Paris, Désirée Eymery, 1840, in-18, avec 4 grav., 1 fr. 50 c. [5171]

II. Vertu (la) en exemple, nouveaux Contes moraux; par M. le comte P. de Ségur et Mme la baronne de Norew. Paris, la même,

(1) *Nomophile*, l'ami des lois; *Marchois*, né dans la Marche.

1840, in-12, avec un frontispice et 3 grav., 3 fr. 50 c. — Deux édit. Paris et Limoges, Martial Ardant, 1846, in-12. [5172]

III. Orpheline (l'), ou Bonté d'une grand' mère. Paris et Limoges, Ardant, 1845, in-32. [5173]

IV. Album artistique, ou les Récréations de Victor Adam, avec texte instructif et amusant, par — . Paris, Fayé, sans date (1848), in-16. [5174]

V. Album de lecture. [5175]

NORGIAT (A.), *anagramme* [Alexis ROGNIAT, neveu du général du génie de ce nom].

Italie (l') conquise, ou Napoléon au champ de Marengo. Poème en XIII chants. Paris, Delaunay, 1837, 2 vol. in-18, 4 fr. [5176]

NORMAND (UN), *auteur déguisé* [le marquis Ph. de CHENNEVIÈRE].

Historiettes baguenaudières. Aix, Aubin, et les libr. de la Normandie, 1845, in-8 de 156 pages, 2 fr. 50 c. [5177]

NORMANDIE (Charles-Louis, duc de), *pseudonyme*.

Doctrine céleste, ou l'Évangile de N. S. Jésus-Christ dans toute sa pureté primitive. Genève, 1839, in-12. [5178]

Ce livre doit être de l'un des partisans de l'imposteur Naündorff (Voy. l'article Louis-Charles de France), s'étant dit le fils de Louis XVI.

NORMANDIE (le duc de), *pseudon.* qui a été pris par les deux derniers imposteurs qui se sont dits fils de Louis XVI : Charles-Guillaume Naündorff, horloger allemand, et Claude Perrin (et non Henri Hébert, comme nous l'avons dit t. III, p. 69, d'après M. Gisquet), fils de Jean Perrin, boucher à Lagnieu (Ain), et de Marie Morel, son épouse, né à Lagnieu, le 7 septembre 1786, et qui a pris divers noms, entre autres celui de *baron de Richemont* (1). Voy. LOUIS-CHARLES DE FRANCE.

NORMANDIN frères, coiffeurs à Paris, *auteurs supposés* [J.-S.-E. JULIA].

Manuel du coiffeur et du perruquier, contenant l'histoire naturelle, chimique et médicale des cheveux, suivie de la toilette de la

(1) Nous donnerons à la fin de notre tome III de nouveaux renseignements authentiques, comme la meilleure réponse à un article contre nous, qui a paru dans le journal l'*Inflexible*, n° 19 et 20, article signé l'abbé De la Chapelle, l'une des mille et une dupes du sieur Claude Perrin.

tête. par MM. Normandin frères, coiffeurs, auteurs de « l'Art du coiffeur vengé » [Ouvrage composé par *J.-S.-E. Julia*]. Paris, rue Vivienne, n° 2 bis; Ponthieu, 1827, in-12, avec une pl., 4 f. [5179]

Dans la préface de cet ouvrage il est dit que les ouvrages de M. Bory de Saint-Vincent et ceux du chimiste Julia ont été mis fortement à contribution. Considérer ce dernier comme l'auteur de ce livre, qui se recommande par une érudition peu ordinaire chez les coiffeurs, nous paraît au moins raisonnable. *Fr. littér.*

L'opuscule rappelé sur le frontispice de ce volume est intitulé « l'Art du « coiffeur vengé, ou Réflexions de Henri Normandin, relatives à l'art qu'il « exerce, sur son utilité, ses agréments, etc.; précédées de la « Notice « sur les perruques pylogènes, extraite des Annales de l'industrie nationale et étrangère ». Paris, Bachelier, 1824, in-8 de 20 pag. — Nous ne pensons pas que Julia en soit l'auteur.

NORVAIRE (Aimé G... de), *nom abréviatif* [Aimé GRIMAUD DE NORVAIRE].

Poésies diverses, suivies du Paganisme vaincu. Paris, au comptoir des imprimeurs unis; Delongchamps, 1846, in-12. [5180]

On trouve dans ce volume *Henriquez ou le Cacique d'Haïti*. Trag. en 5 a. et en vers.

NORVINS (de), *nom abrév.* [Jacques-Marquet de MONTBRETON DE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Norvins.*

NOSTRADAMUS (Michel), astrologue. *Imitations de ses prophéties, publiées sous son nom.*

I. Recueil des révélations et prophéties merveilleuses de saincte Brigide, sainct Cirile et plusieurs autres saincts et religieux personnages, par Nostre-Dame le jeune. Venise, 1575, in-12. [5181]

Très rare.

II. Véritables (les) prophéties de maître Michel Nostradamus, pour dix années. Dinan, Huart, 1816, in-8 de 16 pages. [5182]

III. Véritables (les) prophéties de Michel Nostradamus, en concordance avec les événements de la Révolution, pendant les années 1789, 1790 et suivantes, et jusques et y compris le retour de S. M. Louis XVIII. Par L. P. (*L. Pissot*). Paris, Lesné, 1816, 2 vol. in-12, fig., 6 fr. [5183]

IV. Nouveaux et vrais pronostics de Michel Nostradamus, calculés et supputés très exactement d'après les observations des anciens; à commencer en l'année 1817 jusqu'à l'année 1821, inclu-

sivement, avec l'ouverture de son tombeau et un abrégé de sa vie. Avignon, Chaillot, 1817, in 8 de 16 pages. [5184]

V. Prophéties nouvelles et universelles de Michel Nostradamus, pour les années 1817 à 1820. Bordeaux, Lawalle jeune, 1817, in-12 de 12 pages. [5185]

VI. Prophéties curieuses de Michel Nostradamus, trouvées dans sa tombe, au moment de l'ouverture, dans l'église des Cordeliers de Salon, pour 1832 à 1839. Toulouse, Bénichet, 1832, in-8 de 8 pages. [5186]

VII. Prophéties curieuses de Michel Nostradamus, pour huit ans, depuis l'année 1835 jusqu'à l'année 1842 inclusivement. Clermont-Ferrand, de l'impr. de Veysset, 1835, in-12 de 36 pages. [5187]

VIII. Petit (le) Liégeois de Michel Nostradamus pour l'année 1849. XIIIe année. Paris, Pagnerre, 1848, in-24 [5188]

L'astrologue liégeois se nommait Mathieu Laensberg.

IX. Bonheur public (le), prophétie de Michel Nostradamus, translatée et mise en lumière par *Girault de Saint-Fargeau.* Paris, de l'impr. de Poussielgue, 1848, in-fol. de 4 pages. [5189]

X. Prophète (le) français, par —. Almanach journalier pour 1850, ou le Voyageur autour du monde. Paris, Pagnerre, 1849, in-24. [5190]

Enfin M. Eugène Bareste, après avoir publié un volume intitulé : *Nostradamus* (Paris, Maillet, 1840, in-12, avec un portrait), a fondé dans la même année un *Almanach prophétique*, dont le succès s'est soutenu par suite d'un engouement ridicule pour les prophéties de toutes sortes.

NOSTRADAMUS (Joseph-Victor), *pseudonyme.*

Almanach et prédictions charivariques pour l'année 1843. Paris, Gonon, 1843, in-18 de 36 pages. [5191]

NOTAIRE (UN), *auteur déguisé* [Émile MAILLARD, d'Angers, notaire à Ancenis].

Réformes à apporter à l'institution notariale. Angers, Cosnier et Lachèse, 1846, in-8. [5192]

Le même auteur a fait des articles pour le feuilleton du journal de Maine-et-Loire. F. GR.

NOUEL (Ed.), *pseudon.* [Edmond DE MANNE, employé au département des imprimés à la Bibliothèque nationale].

I. Femme (la) de chambre, ou Luxe et détresse, vaudeville en un acte (et en prose). Paris, Barba, 1831, in-8. [5193]

II. Un dimanche à Londres, ou Vive la France. Esquisse vaudeville en un acte (et en prose). Paris, Malaisie, 1831, in-8. [5194]

M. De Manne a fait représenter sous le même pseudonyme un troisième vaudeville, *le Mouchoir bleu*, qui n'a pas été imprimé.

NOUGARET (Charlotte-Éléonore), âgée de six ans, *aut. supp.* [P.-J.-B. NOUGARET].

Hommage (l') de l'enfance, adressé au roi et à la reine. Paris, les march. de nouv., 1774, in-8. [5195]

NOUVEAU CONVERTI (UN), *auteur déguisé.*

Réponse d'— à la Lettre d'un réfugié, etc. Paris, Étienne Noel, 1689, in-12. [5196]

Attribué faussement à PÉLISSON.

NOUVEAU THÉOPHILE (le), *apocr.* [de LA CHARNAYS, gentilhomme nivernois].

Vers (les) satyriques et énigmatiques du —. Paris, Hulpeau, 1626, in-12. [5197]

Ce volume n'est autre chose que le livre intitulé : *Ouvrage poétique du sieur de La Charnays, gentilhomme nivernois.* Paris, Hulpeau, 1626. L'imprimeur ne le vendant pas, a fait tout simplement effacer du titre les mots imprimés ici en italique, et il y a substitué les autres : puis il a arraché les huits premiers feuillets, contenant l'épître dédicatoire avec l'avertissement. Théophile Viaud étant mort en 1626, Hulpeau crut attirer les chalands en donnant son livre pour du *Nouveau Théophile* (*Magasin encyclopédique*, 3e année (1797), t. 3, p. 248).

A. A. B-R.

NOVALBA, *pseudonyme.*

Cocarde (la), et jusqu'à quel point il faut s'y fier et s'en défier. Paris, L'Huillier, 1814, in-8 de 8 pages. [5198]

NOVALIS, *pseudon.* [Frédéric-Louis de HARDENBERG] littérateur allemand, qu'il ne faut pas confondre avec le ministre d'État de Prusse; mort le 25 mars 1801.

Schriften, herausgeben von *Ludwig Tieck* und *F. Schlegel.* Paris, Locquin; gebrueder Tétot, etc., 1837, in-8, 6 fr. [5299]

Premier volume d'une « Bibliothek deutscher Classiker ».

— Die selben. Paris, Baudry, 1841, in-8, 4 fr. 50 c.

L'édition originale est de Berlin, 1802, 2 vol. in-8. Une 3e édition a été publiée dans la même ville, chez Reimer, en 1832, 1 vol. gr. in-12.

NOVICE (UN), *pseudonyme* [SÉLIS].

Lettres écrites de la Trappe, par — ; mises au jour par M****, avec cette épigraphe : C'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, à ses devoirs. J.-J. Rousseau. Paris, Garnery, l'an 1er de la République (1790), in-12 de 130 pages. [5200]

Il faut voir dans l'ouvrage même (ou règne l'intérêt le plus touchant, le plus vif, et qui contient d'ailleurs des recherches curieuses sur la maison de la Trappe) par quels degré le novice arrive à une ferveur extrême, qui dégénère en une espèce de délire, puis s'éteint entièrement, sans cependant que la véritable piété en souffre. Les perplexités de ce jeune homme, à qui les décrets de la raison étaient chers, pour qui les principes de sa religion étaient sacrés, finissent par un sage retour, qu'indique sa dernière lettre. *Pet. Affich.*, 18 sept. 1790.

N. S. G. (le C.) *auteur déguisé* [l'abbé Marie-Nicolas-Silvestre GUILLON, depuis évêque de Maroc].

Sur le respect dû aux tombeaux et sur l'indécence des inhumations actuelles. Paris, 1799, in-8 de 39 pages. [5201]

N. S. G. P***, *auteur déguisé* [N.-S. GUILLON-PASTEL].

Promenade savante des Tuileries, ou Notice historique et critique des monuments du jardin des Tuileries, dans laquelle sont relatées les erreurs commises dans les précédentes descriptions. Paris, an VII (1799), in-8. [5202]

NUCERIN (J.), *pseudon.* [Jean GILLES, appelé ordinairement Nucerin, parce qu'il était né dans la petite ville de Noyers en Auxois].

Proverbes communs et belles sentences pour familièrement parler latin et français à tous propos, composés par — (traduits en vers latins). Lyon, Rigaud, 1556, in-16; Paris, Mesnier, 1602, in-12. [5203]

L'original français de Jean DE LA VEPRIE a été imprimé avec le latin dès 1519, à Paris. Hubert DE SUZANNE (*Sussanœus*) a donné une édition augmentée de ce recueil en 1552, in-8.

NUGENT (le comte Ch. de) *nom abrév.* [de NUGENT DE ROTHE], maître des requêtes. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Nugent*.

NUMA ARMAND (J.), *auteur déguisé* [Armand JAUTARD].

I. Avec M. *Albéric Second* : la Peur du mal, comédie en un acte, mêlée de couplets. Théâtre de l'Ambigu-comique, le 31 mars 1842. Paris, Beck, 1842, in-8. [5204]

Faisant partie de la « Mosaïque, recueil de pièces nouvelles ».

II. Avec M. Max Revel [*Max. Revellière*] : les Petits Mystères du jardin Mabille dévoilés. Paris, rue d'Enghien, n° 10, 1844, in-32. [5205]

NUS-FOLLET, *auteur déguisé* [Eug. NUS et Aug. FOLLET].

I. Adultère (l'), drame en trois actes. Représenté sur le théâtre Saint-Marcel, le 21 septembre 1839. Paris, Gallet, 1839, in-8, 30 c. [5206]

Faisant partie de « Paris dramatique ».

II. Avec M. *Ch. Desnoyers* : Jacques le Corsaire, drame en cinq actes. (Théâtre de la Gaîté, le 4 mai 1844). Paris, Marchant, 1844, in-8, 50 c. [5207]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

M. Eugène Nus est auteur de quelques autres pièces et de quelques autres écrits qu'il a signés *Eug. Nus*.

O

OBERN (le docteur), *pseudon.* [VOLTAIRE].

Dieu et les Hommes, œuvre théologique, mais raisonnable, par —; traduit par Jacq. Aimon [autre masque de Voltaire]. Berlin, Christ. de Voss, 1769, in-8. [5208]

Ouvrage de la composition de Voltaire, qui, sur le réquisitoire de l'avocat général Séguier, fut condamné au feu par arrêt du parlement de Paris, en date du 18 août 1770, et condamné par décret de la cour de Rome du 3 décembre de la même année, avec trois autres ouvrages, réunis sous le titre d'Évangile du jour.

On a souvent confondu cet ouvrage avec un livre de métaphysique, de Sissous de Valmire, intitulé « Dieu et l'Homme ». Amsterdam (Troyes), 1771, in-12 de 330 pages, et quelques biographes, trompés par la ressemblance des titres, ont reproché aux éditeurs des Œuvres de Voltaire d'avoir compris, parmi ses ouvrages, celui de Sissous de Valmire.

L'ouvrage de Voltaire est du mois d'octobre 1769.

On en parle dans les « Mémoires secrets », à la date du 2 novembre. — C'est deux ans après que Voltaire l'eut publié que parut celui de M. Sissous de Valmire. L'auteur avait envoyé son ouvrage à Voltaire, qui lui en accusa réception par une lettre du 27 décembre 1771, imprimée dans la Correspondance générale. Cette lettre est adressée à M. Sissous de Valmyre, avocat du roi au bailliage de Troyes. Feu M. Ducroisi, secrétaire rédacteur du « Tribunat », en avait une copie qu'il tenait de M. E.-T. Simon, de Troyes (mort en 1818), ancien bibliothécaire du « Tribunat ». Elle a depuis été imprimée dans le t. II du « Supplément au Recueil des Lettres de M. Voltaire » (1808, 2 vol. in-8 et 2 vol. in-12).

OBREGON (Marc d'), *pseudon.* [Vincent ESPINEL].

Relations de —, traduites de l'espagnol par le sieur *d'Audiguer*. Paris, J. Petitpas, 1618, 1633, in-8. [5209]

Livre curieux qui a servi de modèle pour le roman de *Gil-Blas*.

OBSERVATEUR (UN), *auteur déguisé.* [D. KNOX].

Lettres écrites par —, sur le démembrement de la Pologne. 1793, in-8. [5210]

OBSERVATEUR (UN). Voy. J*** D.

ORSERVATEUR (UN), *auteur déguisé* [ALBERT].

Véritables (des) causes qui ont amené la ruine de la colonie de Saint-Domingue, et des moyens certains d'en reprendre posses-

sion, et de vivre tranquillement à l'abri des nouveaux ouragans politiques; par —, ami de la paix, de la justice et de la vérité, témoin de tous les événements. Paris, Dentu, 1814, in-8, 2 fr. 50 c. [5211]

OBSERVATEUR (L'), *pseudonyme* [F.-A. HENRY].

I. Départ (le) d'Emma. Première élégie. A Mlle Anaïs. — Les Regrets Deuxième élégie. A la même. Troyes, de l'impr. de Gobelet, D. S., in-8 de 4 pages. [5212]

II. Élégie à Mademoiselle ..... Troyes, Goblet, S. D., in-8 de 4 pages. [5213]

III. Épître à Mlle Emilie Kinard (alors actrice au théâtre de Troyes). Troyes, Goblet, S. D., in-8 de 4 pages. [5214]

Ces trois opuscules n'ont point été annoncés par la « Bibliographie de la France » : ils ont été publiés de 1818 à 1822.

OBSERVATEUR ADMINISTRATIF (UN), *auteur déguisé.*

Lettres d' — à un député sur l'administration intérieure et sur la législation qui la régit. Paris, de l'impr. de Belin, 1833-35, in-8. [5215]

Il a été publié trois lettres : la dernière, de 1835, est sur la loi communale, et forme 76 pages.

OBSERVATEUR BON-SENS (L'), *pseudonyme* [Jean-Paul MARAT].

Lettres de — à M. de***, sur la fatale catastrophe des infortunés Pilastre de Rosier et Romain, les aéronautes et l'aérostation. Londres et Paris, Méquignon, 1785, in-8 de 39 pages. [5210]

OBSERVATEUR DE LA MARINE (UN), *auteur déguisé* [FORFAIT].

Lettres d'—. Paris, an X (1802), in-8. [5217]

OBSERVATEUR HOLLANDAIS (l'), *pseudon.* [Jacob-Nicolas MOREAU, historiographe de France].

I. Observateur (l') hollandais, ou Lettres de M. Van *** à M. H*** de La Haye, sur les affaires présentes. La Haye (Paris), 1755-59, 5 vol. in-12. [5218]

Espèce de journal politique contre l'Angleterre, qui commença la réputation de Moreau comme publiciste.

L'auteur y développe avec talent les intérêts et la situation des divers États de l'Europe.

Selon quelques bibliographes et les auteurs de la « Biographie universelle », ce recueil renferme 47 lettres.

Il existe un volume de cet ouvrage qui a été tiré à part sous le titre de *l'Europe ridicule, ou Réflexions politiques sur la guerre présente*. Cologne, 1757, in-12.

II. Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps, par —. Francfort, 1757, 2 vol. in-12. [5219]

Ouvrage refondu dans la collection suivante.

III. Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps, contenant des réflexions politiques sur la guerre présente, par — ; rédigés et augm. par M. D. V. (*Emer de Vattel*). Francfort, 1758-62, 30 vol. in-8. [5220]

Le quatrième volume est intitulé : Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps, par rapport aux dissensions présentes entre la Grande-Bretagne et la république des Provinces-Unies au sujet des déprédations angloises sur mer.

Le cinquième a pour titre : Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps, par rapport à la république des Provinces-Unis, recueillis du hollandois.

L'éditeur a donné six autres volumes sous le titre de *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps*. On trouve dans cette suite les différents ouvrages donnés sous le titre de *Point d'appui*, etc., entre autres le *Point d'appui*, ou les Intérêts présens des principales puissances, trad. de l'anglois de mylord Bolingbrocke. C'est la traduction de l'*État présent de l'Europe*, tracé par ce grand publiciste. On trouve aussi dans cette suite les différens poëmes attribués à Chevrier, tels que l'*Acadiade*, l'*Albionide*, l'*Hanovriade*, la *Mandrinade* et la *Prussiade*.

Plusieurs morceaux de prose contenus dans cette suite sont du même Chevrier, entre autres le *Point d'appui entre Thérèse et Frédéric* et l'*Histoire de la campagne de* 1758.

Quelques exemplaires de la Prussiade et des autres poëmes ont été publiés séparément sous le titre de *Poëmes sur l'histoire de notre temps*, 2 vol. in-12. L'exemplaire que j'ai eu sous les yeux contenait, au lieu de la Prussiade, poëme nouveau en quatre chants, en vers héroï-comiques, par un anonyme (peut-être le major GORDON), la Prussiade, poëme en quatre chants et en vers alexandrins, par M. de Sauvigny. Ainsi, dans ces sortes d'exemplaires, on a substitué l'éloge à la satire.

Il est probable que les Mémoires politiques concernant la guerre et la paix, etc., par de Vattel, font partie de cette collection.

A. A. B.-R.

OBSERVATEUR IMPARTIAL (UN), *auteur déguisé* [A.-S. d'ARNAY].

Lettres d'— sur les troubles actuels de la Hollande. Nimègue (Berne), 1787, in-8. [5221]

OBSERVATEUR IMPARTIAL (UN), *auteur déguisé.*

Almanach du théâtre des Jeunes Élèves, de la rue de Thionville. Dédié aux jeunes élèves, pour l'an IX. Contenant des vers, des couplets, des bons mots et des anecdotes ; précédés d'une Notice sur les principaux élèves, et sur les ouvrages nouveaux qui ont paru sur ce théâtre dans le cours de l'an VIII. Par —, qui ne connaît ni Pierre, ni Jacques. Paris, Hugelet, 1801, in-18 de 90 pag., avec fig., 60 c. [5222]

OBSERVATEUR IMPARTIAL (UN), *auteur déguisé* [P.-Jean-Bapt.-Publicola CHAUSSARD].

Pausanias (le) français. — Salon de 1806. — Ouvrage dans lequel les principales productions de l'école actuelle sont classées, expliquées, analysées, à l'aide d'un commentaire exact, raisonné, et représentées dans une suite de dessins exécutés et gravés par les plus habiles artistes ; publié par —. Paris, 1807, in-8. [5223]

OBSERVATEUR IMPARTIAL (UN), *auteur déguisé.*

Guizot et Lamartine, ou la Politique du cabinet du 29 octobre jugée par —. Paris, Dussillion, 1843, in-8 de 94 pag. [5224]

OBSERVATEUR PHILOSOPHE (UN), *auteur déguisé* [BILLAUD-VARENNE].

Question du droit des gens : Les républicains d'Haïti possèdent-ils les conditions requises pour obtenir la ratification de leur indépendance ? Tome 1er. Au Port-au-Prince, 1818 (an XV de l'indépendance), in-4. [5225]

OBSERVATRICE (L'), *auteur déguisé* [Mme Victorine COLLIN], auteur, sous cette qualification, de quelques articles fournis à « la Mère institutrice », journal publié par M. Lévi.

OCHOA (D.), *pseudon.* [Achille JUBINAL], auteur d'articles dans « le Voleur ».

OCTAVE, *auteur déguisé* [le baron Octave de CÈS CAUPENNE, anc. directeur du théâtre de l'Ambigu-Comique].

Avec M. *Tyrtée* [*Tastet*] : la Réputation d'une femme, mélodr. en trois actes et dix tableaux, tiré des « Contes de l'atelier ». Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le mardi, 22 mai 1832. Paris, Dondey-Dupré, 1832, in-8 de 80 pages. [5226]

OCTO, *pseudonyme* [J.-B. DUPUIS-DELCOURT].

I. Avec MM. Palmir [*Sautiquet*] et Rameau [*J.-A.-F. Hutin*] : Han d'Islande, mélodrame en trois actes et en huit tableaux, à grand spectacle, tiré de M. Victor Hugo. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 25 janvier 1832. Paris, Barba, 1832, in-8, 2 fr. 50 c. [5227]

II. Avec MM. *V. Ratier* et Saint-Yves. [*E. Déaddé*] : Odette, ou la petite Reine, chronique-vaudeville du temps de Charles VI. Représentée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 24 avril 1832. Paris, Leclaire, 1832, in-8, avec une planche lithogr. [5228]

OCTOGÉNAIRE (UN), *auteur déguisé* [J. F. LE FÉLORE].

Vieille (la) muse picarde, recueil des couplets chantés dans les festins civils et militaires, à St-Quentin, en réjouissance du rétablissement de la famille des Bourbons sur le trône français. Vers 1816. [5229]

Resté manuscrit.

OCTOGÉNAIRE (UN), né en 1776, *pseudon.* [Alexandre MAZAS, né beaucoup plus tard].

Trente (les) premières années de Henri V le Bien-Aimé, roi de France et de Navarre, ci-devant duc de Bordeaux. Récit fait en 1857, par —; contenant un aperçu des règnes de Louis XVI, Louis XVIII, Charles X, Louis XIX. Paris, 1820, in-8, de 80 pages avec un portrait, 2 fr. 50 c. [5230]

OCTOGÉNAIRE (UN), *auteur déguisé*.

Journalisme (du), et du seul moyen pour le gouvernement de contrebalancer son action. Versailles, Dufaure, 1850, in-8, de 40 pages. [5231]

O. D..... et O*** D*** (la comtesse), auteur des « Mémoires et Révélations d'une femme de qualité sur Napoléon, Louis XVIII, Charles X et la cour de Louis Philippe, *pseudon.* [le baron de LAMOTHE-LANGON].

I. Femme (la) du banquier; par la comtesse O.... du.... Paris, Lachapelle, 1832, 2 vol. in-8, 15 fr. [5232]

II. Duchesse (la) de Fontange; par Mme***, auteur des Mémoires d'une femme de qualité. Paris, Ménard, 1833, 2 vol. in-8, 15 fr. [5233]

III. Comte (le) de Saint-Germain et la marquise de Pompadour;

par Mme de D***, auteur des « Mémoires d'une femme de qualité », et de la « Duchesse de Fontange ». Paris, Lecointe et Pougin, etc. 1834, 2 vol. in-8, 15 fr. [5234]

IV. Cagliostro, ou l'Intrigant et le Cardinal; par l'auteur des « Mémoires de Mme Dubarry et de Mlle Duthé ». Paris, La Chapelle, 1834, 2 vol. in-8, 15 fr. [5235]

V. Auditeur (l') au Conseil d'État. Histoire de l'Empire. Par la comtesse O. D...., auteur des « Mémoires sur Louis XVIII, le Consulat et l'Empire », « la Femme du banquier », « la Ducehsse de Fontange ». Paris, La Chapelle, 1834, 2 vol. in-8, 15 fr. [5236]

VI. Roi (le) et la grisette; par l'auteur des « Mémoires de Mme Dubarry ». Paris, La Chapelle, 1836, 2 vol. in-8, 15 fr. [5237]

VII. Espionne (l') russe, ou la Société parisienne. Par Mme la comtesse O. D..,. Paris, La Chapelle, 1838, 2 vol. in-8, 15 fr. [5238]

Pour les autres ouvrages cités dans les titres que nous venons de donner, Voy. les articles DUBARRY, DUTHÉ, FEMME DE QUALITÉ.

ODIN (le comte Maxime), *auteur supposé* [Ch. NODIER].

Smarra, ou les Démons de la nuit, songes romantiques. Trad. de l'esclavon du — (composé en franç. par Ch. Nodier). Paris, Ponthieu, 1821, in-12, 3 fr. [5239]

O. D. M. DE B., *auteur déguisé* [O.-D. MICAUD, de Besançon].

A Némésis, à l'occasion de sa satire à M. Persil, (n° du 8 janvier 1832), (En vers). 20 janvier 1832. Paris, de l'impr. de Félix Locquin, 1832, in-8 de 14 pages. [5240]

O'DONNOR (Andrew), *pseudonyme* [A. FONTANEY].

Parlement (le) anglais en 1835. I. La Chambre des Communes. II. La Chambre des Lords. [5241]

Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », IVe série, t. III (1835).

ODRY (Charles), célèbre acteur bouffon du théâtre des Variétés, *auteur supposé*.

Odry, à l'exemple de Frédéric Lemaitre, a mis son nom a trois pièces, et, comme lui, n'a jamais écrit pour le théâtre : les auteurs qui l'ont improvisé vaudevilliste sont MM. COURCY et LANGLÉ. On lui a encore attribué une part dans « le Comte Odry », de MM. Jousselin de la Salle et Vanderbuch, et dans « la Bande joyeuse », de MM. Achille Dartois et H. Dupin, au même titre que pour les trois précédentes, par plaisanterie. D'autres écrivains ont fait de la même façon, un poète de Ch. Odry. Nous avons sous son nom : 1° *Trois Messeniennes* (1824), qui sont de M. Montigny;

2° *la Complainte de Clara Wendel* (1826), qui est de Marion du Mersan; 3° *les Cornichons*, couplets, qui sont d'un des MM. Dartois. Une seule des quatre facéties attribuées à Odry est véritablement de lui : ce sont *les Gendarmes*, poëme en deux chants (1820), et cela de son propre aveu. Il n'a, dit-il, jamais fait autre chose que cette plaisanterie, qui ne signifie rien; après sa composition l'auteur a brisé sa plume.

ŒNOPION, *pseudon.* de BOIVIN sous lequel ses poésies latines ont été insérées dans le volume intitulé « Poetarum ex Academiâ Galliciâ». Parisiis, 1738, in-12; — Hagæ Comitum, 1740, in-8.

OFFICIER (UN), *auteur déguisé.*

Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique; trad. de l'angl. (par *Le Bas*). Paris, 1790, 2 vol. in-8. [5242]

OFFICIER (UN), *auteur déguisé* [l'amiral TCHITCHAGOFF, ancien ministre de la marine russe].

Relation du passage de la Bérézina, par — , présent à l'affaire, écrite d'abord en anglais et traduite en français par un anonyme. 1814, in-8. A.-A.-B.-R. [5243]

C'est vraisemblablement une autre édition de cette traduction qui a paru sous le titre de *Relation impartiale du passage de la Bérézina, par l'armée française, en 1812, par un témoin oculaire.* Paris, Barrois l'aîné, 1814, in-8 de 48 pages avec une carte.

Plus tard l'amiral Tchitchagoff, réfugié en Angleterre, a fait paraître dans le « Foreign Quarterly Review », n° 53, avril 1841, des extraits de ses Mémoires, qui ne sont pas favorables à la Russie. Ces extraits renferment aussi une relation du passage de la Bérézina, qui a été critiquée par le général Danilevsky, dans un ouvrage qui a été traduit en français, sous ce titre :

Le Passage de la Bérésina (*sic*), traduit du russe du général Danilevski, d'après des documents authentiques, orné de douze plans de batailles et de positions, et précédé d'un Avant-Propos (par le traducteur, M. *Jacq. Tolstoï*). Paris, impr. de Cosson, 1842, gr. in-8 de 258 pages, avec dix planches.

L'Avant-Propos, signé T.....y, ne remplit pas moins de 64 pages.

OFFICIER A DEMI-SOLDE (UN), *pseudon.* [Louis-Amédée de BAST].

Ma destinée, épître d' — à un de ses amis, étudiant en médecine. Paris, Gillé, 1811, in-8, de 11 pages. [5244]

OFFICIER ALLEMAND (UN), *auteur déguisé.*

Lettre d' — au Spectateur (du Nord), sur la guerre, la situation actuelle des armées, les probabilités qui se présentent pour la cam-

pagne prochaine. M.... 20 mars 1797. — Impr. dans le Spectateur, n° de mars 1797. Deuxième Lettre, sur la guerre présente. 18 avril. Ibid., — avril 1797, p. 115-138. [5245]

Ces deux lettres sont signées D....

OFFICIER AU CORPS IMP. DU GÉNIE (UN), *auteur déguisé* [Adrien LE ROUX].

Adriennes (les), nouvelles recueillies et mises en vers. Paris, Giguet et Michaud, 1805, in-18, sur grand raisin, 2 fr. 50 cent. [5246]

OFFICIER AUTRICHIEN (UN), *auteur déguisé* [le prince *de Ligne*].

I. Fantaisies militaires. 1780, in-8. [5247]

Réimpr. à la suite de l'ouvrage suivant.

II. Préjugés militaires. — Fantaisies militaires. Kralovelhota, 1780-83, 2 vol. in-8. [5248]

OFFICIER AUTRICHIEN (UN), *auteur déguisé* [le général major STUTTERHEIM, mort vers 1812].

Guerre (la) de l'an 1809 entre l'Autriche et la France. Avec cartes et plans. Tome 1er (et unique). Vienne, de l'impr. d'Ant. Strauss, 1811, in-8. [5249]

OFFICIER D'ARTILLERIE (UN), *auteur déguisé* [TRONSON DU COUDRAY].

Lettres d'— à un officier-général, sur les questions qui agitent l'artillerie relativement aux changements qui y ont été faits depuis 1764. Amsterdam, Arkstée et Merkus (Paris), 1774, in-8. [5250]

Cet ouvrage a été reconnu par TRONSON DU COUDRAY, dans la *Discussion nouvelle*. Saint-Auban nous apprend, p. 161 du *Mémoire sur les nouveaux systèmes*, édition de 1776, que l'édition de ces Lettres, adressée à la veuve Duchesne, à Paris, en 1773, ayant été saisie, on en fit paraître une autre édition (celle que j'ai décrite), dans laquelle on avait changé seulement la page première. A. A. B-R.

OFFICIER D'ARTILLERIE (UN), *auteur déguisé*.

Correspondance d'— pendant la campagne de 1814. [5251]

Imprimé à la suite du n° 2358.

OFFICIER D'ARTILLERIE (UN), *auteur déguisé* [Paul-Chr.-Elis. de MERLIN].

Château (le) de Carqueranne, singulier roman. Paris, Risler; Corbet aîné, 1839, in-8, 5 fr. [5252]

OFFICIER D'ARTILLERIE A CHEVAL (UN), *auteur déguisé* [Paul-Louis COURIER].

Commandement (du) de la cavalerie et de l'équitation. Deux livres de *Xénophon*, traduits en français. Paris, Eberhart, 1812, in-8. [5253]

OFFICIER D'ARTILLERIE HOLLANDAIS (UN), *auteur déguisé* [de MUSLY].

Remarques d'—, sur une brochure qui a pour titre : « Observations et expériences sur l'artillerie » (du chev. d'Arcy). Maestricht, 1776, in-8. [5254]

OFFICIER DE CAVALERIE (UN), *pseudon.* [Jos.-Elz.-Dom. BERNARDI, jurisconsulte].

Influence (de l') de la philosophie sur les forfaits de la Révolution. Paris, A.-A. Lottin, 1800, in-8. [5255]

OFFICIER DE DRAGONS (UN), *auteur déguisé* [de MONDÉSIR].

I. Manuel du dragon, extrait des principales ordonnances relatives aux dragons, etc., avec un détail historique sur l'origine de ce corps. Paris, 1779. — Nouv. édition, corrigée et augm. Paris, Cellot, 1781, in-12. [5256]

II. Manuel pour le corps de l'infanterie, extrait des ordonnances relatives à l'infanterie française. Paris, de l'impr. royale, 1781, in-12. [5257]

OFFICIER DE DRAGONS (UN), *auteur déguisé.*

Roman (le) pris par la queue. Paris, 1802, 2 vol. in-12 [5258]

Voy. le Mag. encycl., 8e ann., 1803, t. VI, p. 134.

OFFICIER DE DRAGONS (UN), *auteur déguisé* [Sim. COIFFIER DE MORET].

Cheveu (le), précédé du Voyage, conte en vers libres. Paris, Fréchet, 1808, 2 vol. in-12, 3 fr. [5259]

OFFICIER DE DRAGONS (UN), *auteur déguisé* [le marq. Roger de GINESTOUS].

Satire du XIXe siècle. Paris, Dentu, 1821, in-8 de 32 pages. [5260]

OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR (UN), *auteur déguisé.*

Observations sur le rétablissement, au budget de la guerre, du supplément de solde dans Paris. Paris, impr. et libr. militaire de Gaultier-Laguionie, 1842, in-8 de 8 pages. [5261]

OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR (UN), *pseudon.* [Ed. GARNOT, libraire].

Derniers événements de Paris, racontés à la France républicaine. Paris, Garnot et Barba, 1848, in-8, 25 c. [5262]

OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR (UN), *auteur déguisé* [le général OUDINOT, duc de Reggio].

Précis historique et militaire de l'expédition française en Italie. Marseille, 1849, in-8. [5263]

Si ce Précis n'est pas l'œuvre de M. Oudinot, c'est du moins une émanation de sa pensée.

OFFICIER D'INFANTERIE (UN), *auteur déguisé* [LANNOY, officier au régiment de Cambrésis].

Loisirs d'—. Bruxelles, 1784, in-8. [5264]

OFFICIER D'INFANTERIE (UN), *auteur déguisé.*

Examen de la question militaire belge, dans ses rapports avec les intérêts généraux du pays, pour servir de réponse à M. H. Marichal. Bruxelles, Desprez-Parent, 1844, in-8, 1 fr. [5265]

OFFICIER DE L'ARCHEVÊQUE DE LYON (UN), *auteur déguisé* [DEMIA, directeur-général des écoles de Lyon].

Trésor clérical pour acquérir et conserver la sainteté ecclésiastique. Lyon, Certe, 1682, in-8. [5266]

Réimprimé avec le nom de l'auteur.

OFFICIER DE L'ARMÉE (UN), *auteur déguisé.*

Instruction sur les devoirs de la gendarmerie dans son service ordinaire et extraordinaire. Paris, Léautey, 1849, broch. in-18. [5267]

OFFICIER DE L'ARMÉE BELGE (UN), *auteur déguisé.*

I. Recueil de rapports militaires, suivi de l'Itinéraire du colonel Dufour, de l'Itinéraire de l'agenda d'état-major et des données pour évaluer le développement de toutes armes dans les camps, marches, manœuvres, etc., etc. Bruxelles, Van Roy, 1845, in-8, 3 fr. [5268]

II. Guerre (la) des bois et la guerre des montagnes, avec des

rapports sur la défense et l'attaque d'un bois et sur l'attaque et la défense d'une grande chaîne de montagnes. Supplément au Recueil des rapports militaires. Bruxelles, Van Roy, 1847, in-8, 1 fr. 50 c. [5269]

OFFICIER DE L'ARMÉE D'AFRIQUE (UN), *auteur déguisé.*

Quelques mots sur le trésor d'Alger. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, S. D. (1830), in-8 de 16 pages. [5270]

OFFICIER DE L'ARMÉE D'AFRIQUE (UN), *auteur déguisé* [le lieutenant-général DESPREZ, chef d'état-major-général].

Journal d'—. Paris, Anselin, 1831, in-8 avec un plan, 5 fr. 50 c. [5271]

OFFICIER DE L'ARMÉE D'AFRIQUE (UN), *auteur déguisé* [A. DE LATOUR-DUPIN].

Expédition de Constantine. — Impr. dans la Revue des Deux-Mondes, IVe série, tom. XIII (1838). [5272]

OFFICIER DE L'ARMÉE DU ROY (UN), *auteur déguisé* [STOUPE, officier Suisse].

Religion (la) des Hollandais, représentée en plusieurs lettres écrites par —. Cologne, Marteau, 1673, in-12. [5273]

OFFICIER DE L'ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE (UN), *auteur déguisé* [FERNEL, chef de bataillon, employé à l'état-major de l'expédition].

Campagne d'Afrique en 1830. Paris, Th. Barrois père et Duprat, 1831, in-8 de 152 pages, avec un portrait, un plan et cinq tableaux, 5 fr. — Seconde édition, corrigée et augmentée. Paris, les mêmes, 1831, in-8 de 256 pages, avec portr., plan et tableaux, 5 fr. [5274]

La dernière édition porte le nom de l'auteur.

OFFICIER DE LA GARDE ROYALE (UN), *auteur déguisé* [C. DE MÉRY, ancien référendaire en la chancellerie de France].

Mémoires d'un officier français, prisonnier en Espagne, ou Relation circonstanciée de la captivité du corps de l'armée française sous les ordres du général Dupont, dans l'Andalousie et sur les pontons, en rade de Cadix, en 1808; suivi de la relation de la déportation, en 1809, des officiers, sous-officiers et soldats français, aux îles Majorque, Minorque et Cabrera; des malheurs qu'ils y ont essuyés, de leur départ pour l'Angleterre et de leur retour en

France, en 1814; accompagnées de considérations générales, de pièces justificatives, d'un plan de la rade de Cadix, indiquant la position des pontons, et d'un plan de l'île de Cabrera. Paris, Boulland, 1823, in-8 avec pl. grav., 5 fr. [5275]

Reproduits en 1829 comme une seconde édition, avec un titre ne portant que *Mémoires d'un Officier français, prisonnier en Espagne*, et avec le nom de l'auteur.

OFFICIER DE LA MARINE (UN), *auteur déguisé*.

Extrait du journal d'— de l'escadre de M. le comte d'Estaing. Sans lieu d'impr., 1782, in-8 de 93 pages. [5276]

OFFICIER DE LA MARINE EN NON-ACTIVITÉ (UN), *auteur déguisé* [ROBERT].

Nécessité (de la) d'employer quelques marins auprès des négociateurs français, etc. Paris, Renaudière, 1814, in-8. [5277]

OFFICIER DE LA 32e DEMI-BRIGADE (UN), *pseudonyme* [CHANU, alors professeur d'histoire au collége Henri IV].

Bibliothèque populaire.... Campagne d'Italie par Bonaparte, avril 1796 — octobre 1797. Paris, F. Didot, ..., in-18. [5278]

OFFICIER DE L'ANCIEN ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE (UN), *auteur déguisé* [le colonel Édouard LE COUTURIER, né à Falaise].

Réflexions sur le nouveau corps royal d'état-major, etc. Paris, 1819, in-8 de 40 pages. [5279]

OFFICIER DE L'ÉTAT-MAJOR (UN), *pseudon.* [P.-L. BÉRAUD, procureur de la commune de Lyon pendant le siége, et depuis, conseiller à la Cour royale de Lyon, mort en 1836].

Histoire du siége de Lyon, ou Récit exact des événements qui se sont passés dans cette ville, sous le commandement du général Précy, et des horreurs qui s'y sont commises par ordre des proconsuls Collot-d'Herbois, Albitte, Fouché (de Nantes), et autres scélérats; par — du siége, échappé au carnage, et retiré en Suisse. Lausanne, 1795, in-8 de 115 pages. [5280]

C'est au moins la seconde édition : la première a été publiée sous le titre de *Relation du siége de Lyon, contenant le détail de ce qui s'est passé*, etc. (Neuchâtel en Suisse), 1794, in-8. — Cet ouvrage a été aussi réimprimé à Paris, en 1795, sous le titre que porte le no 5280

OFFICIER DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DU RHIN (UN), *auteur déguisé* [DELANGLE].

Mémoire sur la trigonométrie sphérique, et son application à la confection des cartes. Paris, an IX (1801), in-8. [5281]

OFFICIER DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE FRANÇAISE (UN), *auteur déguisé* [le général GUILLAUME, de Vaudoncourt].

Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en 1812, avec un Atlas militaire. Paris, Barrois l'aîné, 1817, 2 vol. in-4. [5282]

Quelques exemplaires portent sur le titre la date de Londres, 1815.

OFFICIER DE L'ÉTAT-MAJOR RUSSE (UN), *auteur déguisé* [le général JOMINI].

Observations sur la dernière campagne de Turquie. Saint-Pétersbourg, déc. 1828, in-8 de 29 pages. [5283]

OFFICIER DE MARINE (UN), *auteur déguisé.*

Et une de plus! Histoire véritable. Impr. de G. Haas, à Bâle. Paris, Levrault, Schœll et Cie, an XII (1803), in-24 de 142 pages. [5284]

OFFICIER DE MARINE (UN), *auteur déguisé* [WILLAUMEZ].

Exercices et manœuvres du canon à bord des vaisseaux du Roi, et Réglement sur le mode d'exercice des officiers et des équipages. Nouvelle édition, augmentée de nouvelles manœuvres du canon des deux bords, et de plusieurs tables de pointage, extraites de Churruca. Paris, Bachelier, 1815, in-8 de 80 pag., 6 fr. [5285]

OFFICIER DE MARINE (UN), *auteur déguisé* [G. LAIGNEL].

Seul (du) moyen de faire avec succès la guerre à l'Angleterre. Paris, 1815, in-8. [5286]

OFFICIER DE MARINE (UN), *auteur déguisé* [BOURGEOIS, lieutenant de vaisseau].

Quatre-vingt-treize millions. [5287]

Imprimé dans « le Correspondant », tome XV (1846), pages 77 à 91.

OFFICIER DE SANTÉ (UN), *auteur déguisé.*

Esquisse historique et médicale de l'expédition d'Alger, en 1830, par —, attaché au quartier-général de l'armée d'Afrique. Paris, de l'impr. d'Ambr.-Firmin Didot, 1831, in-8 de 130 pag., avec 4 planches lithogr. [5288]

OFFICIER DU CONTROLE (UN), *auteur déguisé.*

Examen des observations présentées à l'Assemblée nationale, au nom du comité de la marine, à l'occasion de la discussion du budget de l'exercice de 1849. Toulon, de l'impr. de Laurent, 1849, in-8 de 32 pages. [5289]

OFFICIER DU CORPS D'ARTILLERIE (UN), *auteur déguisé* [DU PUGET].

Essai sur l'usage de l'artillerie. Amsterdam et Paris, Ve Desaint, 1771, in-8. [5290]

OFFICIER DU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR (UN), *auteur déguisé* [COOLS DESNOYERS].

Vie d'Agricola. Traduction de *Tacite* (avec des notes). Paris, F. Didot, 1819, in-8 de 126 pag., 3 fr. [5291]

OFFICIER DU DÉPARTEMENT [DE LA MARINE] (UN), *auteur déguisé.*

Réflexions sur le matériel de la marine. Paris, Bachelier, 1821, in-8 de 76 pages. [5292]

Tiré à 100 exempl, qui n'ont pas été destinés au commerce.

OFFICIER DU GÉNIE (UN), *auteur déguisé.*

Faut-il fortifier Bruxelles? Réfutation de quelques idées sur la défense des États. Bruxelles, Périchon, 1850, gr. in-18 de 111 pag., 1 fr. 25 c. [5293]

OFFICIER DU GÉNIE PRUSSIEN (UN), *auteur déguisé.*

Exposition et description d'un système de fortification polygonale et à caponnières, Essai sur la science de la fortification, arrivée à son état actuel de perfectionnement. Trad. de l'allem. par *Théodore Parmentier*. Paris, Corréard, 1850 in-8, avec 2 pl. en atlas gr. in-fol., 10 fr. [5294]

OFFICIER DU ROI (UN), *auteur déguisé* [Bernardin de SAINT-PIERRE].

Voyage à l'Ile de France. Amsterdam et Paris, Merlin, 1773, 2 vol. in-8. [5295]

OFFICIER EMPLOYÉ A L'ÉTAT-MAJOR (UN), *auteur dég.* [Hippolyte PONCET DE BERMOND, petit-neveu de Vauvenargues].

Garde royale (la) pendant les événements du 26 juillet au 5 août 1830. Avec cette épigraphe : Fais ce que dois, advienne que pourra. Sec. édit. Paris, G.-A. Dentu, 1830, in-8 de xij et 119 pag. [5296]

OFFICIER FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [le chev. Fr.-Auguste THESBY DE BELCOURT].

Relation ou Journal d' — , au service de la Confédération de

Pologne, pris par les Russes et relégué en Sibérie. Amsterdam, 1776, in-12. [5297]

OFFICIER FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [de ROMANCE, marquis de MESMON].

I. Voyage en Espagne et en Portugal dans l'année 1774, par le major *W. Dalrymple*, trad. de l'anglais par —. Paris (Bruxelles), 1783, in-8. [5298]

II. Introduction à l'Histoire de la guerre en Allemagne, en 1756, ou Mémoires militaires et politiques du général *Lloyd*, traduits de l'anglais, et augmentés de notes et d'un Précis sur la vie de ce général, par —. Londres, Bruys, 1784, in-4. [5299]

III. Philosophie (la) de la guerre, extrait (par *Guill. Imbert*) des Mémoires du général *Lloyd*, traduits par —. Paris, Barrois aîné, 1790, in-18. [5300]

OFFICIER FRANÇAIS (UN), *pseudon.* [Marie-Joseph CHÉNIER].

Lettre à M. le comte de Mirabeau, sur les dispositions naturelles, nécessaires et indubitables des officiers et des soldats français et étrangers. 25 juin 1789, in-8. [5301]

Très rare.

OFFICIER FRANÇAIS (UN), *pseudon.* [l'abbé D...., grand-vicaire].

Lettre à M. le comte de Lally.... [5302]

Écrit rempli de calomnies contre Lally.

Il existe une *Réponse du comte de Lally Tolendal à M. l'abbé D...., grand vicaire*, auteur de l'écrit intitulé : Lettre à M. le comte Lally, par un officier français. Londres, De Boffe, mai 1793, in-8 de 23 pages.

Un erratum qui se lit sur la page 24 dit que « c'est par une méprise de « l'imprimeur, que l'écrit auquel M. le comte de Lally répond est intitulé « Lettre *par un Officier français*. Il faut lire *par un Gentilhomme francais*. »

OFFICIER FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [SAVARY DE SAINT-LO].

Notions sur la rade de Cherbourg, sur le port Bonaparte et sur leurs accessoires. Cherbourg, an XIII (1805), in-8. [5303]

OFFICIER FRANÇAIS (UN), de la Légion-d'Honneur et de plusieurs académies, *aut. dég.* [RÉVÉRONI SAINT-CYR].

Essai sur le mécanisme de la guerre. Paris, Magimel, 1808, in-8. [5304]

OFFICIER FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé.*

Voyage en Russie, pendant les années 1812, 1813, 1814 et 1815,

d'après les Mémoires d' — (rédigé par *Babié de Bercenay*). Paris, 1816, in-8. [5305]

Nous pensons que ce voyage cité par A.-A. Barbier, sous le n° 23,562 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, n'est autre que celui que nous citons ci-après dont le titre serait ici tronqué.

OFFICIER FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé* [le comte de MONTRAVEL, chef d'escadron].

Voyage d' — ,prisonnier en Russie, sur les frontières de cet empire du côté de l'Asie; Observations intéressantes sur les mœurs, les usages et le caractère des habitants de la rive gauche du Volga, près la mer Caspienne. Publié par M. *Hue*, employé à la poste aux lettres). Paris, Plancher; Delaunay, 1817, in-8, 3 fr. [5306]

Voyez le précédent numéro.

OFFICIER FRANÇAIS ÉMIGRÉ (UN), *aut. dég.* [de LA TOCNAYE].

I. Promenade autour de la Grande-Bretagne, précédé (*sic*) de quelques détails sur la campagne du duc de Brunswick. Edimbourg, 1795, in-8. [5307]

II. Causes (les) de la Révolution de France et les efforts de la noblesse pour en arrêter le progrès. Édimbourg, 1797, ou Copenhague, 1800, in-8. [5308]

III. Promenade d'un Français dans l'Irlande. Londres, 1797, in-8. [5309]

Les numéros I et III ont été reproduits dans l'ouvrage suivant : *Promenades d'un Français dans la Grande-Bretagne, en Irlande, en Suède, en Norvège, etc.* Brunswick, 1801, 4 vol. in-8.

OFFICIER-GÉNÉRAL (UN), au service de S. M. le roi de Prusse, *auteur déguisé* [le colonel GUISCHARDT].

Principes de l'Art militaire, extraits des meilleurs ouvrages des Anciens. Berlin (Lyon), 1763, 2 vol. in-8. [5310]

Cet ouvrage est le même que les *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains, etc.*, dont la première édition a paru avec le nom de l'auteur à La Haye, en 1758, 2 vol. in-4.

OFFICIER GÉNÉRAL (UN), *auteur déguisé*.

Mémoire sur le nouveau système d'artillerie. 1775, in-8. [5311]

C'est une seconde édition. La première fut insérée dans la « Collection authentique des Mémoires présentés à MM. les maréchaux de France ».

F. GR.

OFFICIER GÉNÉRAL (UN), *auteur déguisé* [Franç.-Réné-Jean de POMMEREUL].

Campagne du général Bonaparte en Italie, pendant les années IV et V de la République française. Paris, Plassan, 1797, in-8. [5312]

OFFICIER GÉNÉRAL (UN), *pseudon.* [François GUILLOIS, gendre du poète Roucher].

Appel aux générations futures, sur la convention de Paris, faite le 3 juillet 1815 ; par — , témoin des événements. Genève (Belgique), 1817, in-12 de vij et 81 pages [5313]

Cet écrit a été réimprimé clandestinement en France, en 1820, sans date, in-8 de viij et 81 pages.

Sous le n° 1146 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes Barbier a attribué, à tort, ce livre au général baron Philibert de Fressinet.

OFFICIER GÉNÉRAL (UN), *auteur déguisé* [le comte Claude François de RIVAROL].

I. Essai sur les causes de la Révolution française ; suivi de deux Lettres à milord ***, et d'une pièce de vers inédite. Paris, de l'impr. de Boucher, 1827, in-8 de 52 pag., 1 fr. 50 c. [5314]

Les principales causes de la Révolution sont, suivant M. de Rivarol, la corruption des mœurs, la philosophie, la destruction des jésuites, les parlements, et surtout la faiblesse de Louis XVI. « Les rois faibles, dit-il, « en parlant de la France actuelle, sont les fléaux de leurs peuples. il faut « tenir la verge haute pour contenir les Français. Bonaparte les frappa « d'abord avec une verge de fer, c'était assez; mais ensuite il la fit rougir « au feu, c'était trop. En dernier résultat, il faut à la France plus de gou- « vernement que de constitution : à l'Angleterre, plus de constitution que « de gouvernement ». Cette courte citation fait connaître assez les principes de M. Rivarol, et la portée de ses vues politiques.

II. Guillaume-le-Conquérant, tragédie en cinq actes ; suivie du Véridique, comédie en un acte ; par — . Paris, Delaforest, 1827, in-8, 4 fr. [5315]

La préface est signée : le comte de Rivarol, etc. Ces deux pièces n'ont point été représentées.

OFFICIER GÉNÉRAL (UN), *auteur déguisé* [le comte Armand de DURFORT].

Forces (des) militaires de l'Empire russe, en l'année 1835, ou Mon Voyage à Saint-Pétersbourg, par le lieutenant-général comte

de Bismarck, trad. de l'allem. par —. Paris, de l'impr. de Bourgogne, 1837, in-8. [5316]

OFFICIER GÉNÉRAL (UN), ayant combattu à Waterloo, *auteur déguisé.*

Rectification de quelques faits relatifs à la campagne de 1815. Paris, de l'impr. de Bourgogne et Martinet (1844), in-8 de 16 pag. [5317]

Extrait du « Spectateur militaire », cahier de décembre 1844.

OFFICIER GÉNÉRAL DE LA MARINE (UN), *auteur déguisé* [Gabriel BORY, de l'Académie royale des sciences et plus tard de l'Institut].

Mémoires sur l'administration de la marine et des colonies. Paris, Pierres, 1789, 2 vol. in-8. [5318]

C'est la réunion des trois écrits suivants, que l'auteur avait déjà publiés séparément : Mémoire sur les établissements d'un conseil de marine; Essai sur la population des colonies à sucre, impr. en 1776 et en 1780; Mémoire sur le système à suivre dans une guerre purement maritime avec l'Angleterre, impr. en 1780.

OFFICIER GÉNÉRAL FRANÇAIS (UN), prisonnier de guerre en Autriche, en 1799, *aut. dég.* [MEYER, général de brigade français].

Lettres familières sur la Carinthie et la Styrie, adressées à Mme Bianchi, de Bologne. Paris, Prault, 1800, in-8 de 208 pages, 2 fr. 50 c. [5319]

OFFICIER HOLLANDAIS (UN), *auteur déguisé* [DREVON].

Voyage en Suède, contenant un état détaillé de sa population, de son agriculture et de ses finances; suivi d'un Abrégé de son histoire, etc., depuis Gustave Ier jusqu'en 1786 inclusivement. La Haye, Gosse, 1789, in-8. [5320]

OFFICIER PIÉMONTAIS (UN), *auteur déguisé.*

Simple Récit des événements arrivés en Piémont, dans les mois de mars et d'avril 1821. Paris, Méquignon fils aîné; et Lyon, Périsse frères, 1822, in-8 de 212 pag. [5321]

MM. les Auteurs du *Mémorial catholique*, ayant dit, dans leur numéro du mois d'avril 1824, que Mlle de Maistre, si l'on en croyait quelques curieux indiscrets, avait publié, sous le masque d'un officier piémontais une relation de la dernière révolution du Piémont, j'ai cru que le « Simple Récit » était l'ouvrage auquel nos journalistes faisaient allusion; mais j'ai appris de M. le comte de Maistre que mademoiselle sa sœur n'avait rien

publié sur la révolution du Piémont; il a écrit à M. le comte O'Mahony pour le prier de démentir cette fausse annonce, mais sa réclamation est restée sans effet.

Note de A.-A. Barbier.

OFFICIER POLONAIS (UN), *pseudon.* [Alexis-François ARTAUD DE MONTOR, mort membre de l'Institut].

Histoire de l'assassinat de Gustave III, roi de Suède, par — , témoin oculaire. Paris, Cl. Forget, 1797, in-8 de 182 p. [5322]

OFFICIER PRUSSIEN (UN), *auteur déguisé* [Charles-Guillaume HENNERT, lieutenant à Reinsberg].

Il est auteur des trois pièces suivantes, imprimées à la suite de la traduction de « l'Histoire des dernières campagnes et négociations de Gustave Adolphe, en Allemagne » (du comte *Galeazzo Gualdo Priorato*), Berlin, Decker, 1772, in-4, savoir : 1° Tableau des Impériaux et des Suédois; 2° Remarques sur les principaux événements de cette Histoire; 3° Discours sur les batailles de Breitenfeld et de Lutzen, avec des plans levés sur le terrain.

OFFICIER PRUSSIEN (UN), *auteur déguisé.*

Campagne du duc de Brunswick contre les Français en 1792, traduite de l'allemand d' — (par un anonyme, et revue par M. *Desrenaudes*, avec une préface par M. *Feydel*). Paris, Forget, an III (1795), in-8. [5323]

OFFICIER ROYALISTE (UN), *aut. dég.* [le comte de ROMAIN, ancien colonel d'artillerie].

I. Souvenirs d' — , contenant son entrée au service, ses voyages en Corse et en Italie, son émigration, ses campagnes à l'armée de Condé, et celle de 1815 dans la Vendée; par M. de R***, ancien colonel d'artillerie. Paris, A. Égron, 1824, 3 part. en 2 vol. — T. III. Paris, Hivert, 1829, 1 vol. En tout 3 vol. in-8, 18 fr. [5324]

II. Récit de quelques faits concernant la guerre de la Vendée, relatifs seulement aux habitants de l'Anjou qui y prirent part aux époques principales de cette guerre mémorable, faisant partie des Mémoires publiés sous le titre : « Souvenirs d'un officier royaliste »; par M. de R....., anc. colonel d'artillerie. Paris, L.-F. Hivert, 1829, in-8 de 248 pages. [5325]

Cet ouvrage se trouve toujours broché à la fin du tome III du précédent.

OFFICIER RUSSE (UN), *aut. dég.* [le colonel de BOUTOURLIN, aide-de-camp de S. M. l'empereur de Russie].

Tableau de la campagne d'automne de 1813, en Allemagne, depuis la rupture de l'armistice jusqu'au passage du Rhin par l'armée française; avec une Carte topographique des environs de Leipzig. (Revu par M. le baron *de Jomini*). Paris, Arthus-Bertrand, 1817, in-8 avec 3 gr. tableaux et 1 plan, 5 fr. [5326]

OFFICIER SUISSE (UN), *auteur déguisé* [BARTHEZ DE MARMORIÈRES].

Observations sur une brochure de M. Weiss (intitulée « Coup-d'œil sur les relations »). En Suisse, 1793, in-8. [5327]

OFFICIER SUPÉRIEUR (UN), *auteur déguisé* [Jean-Julien-Michel SAVARY].

Mémoire politique et historique des insurrections de l'Ouest, par —, qui a été chargé d'une partie des opérations relatives au rétablissement de la tranquillité intérieure. Paris, Moutardier, an VIII (1800), in-8. [5328]

Premier travail qui a servi de base aux volumes publiés chez Baudouin : « Guerres de la Vendée et des Chouans, etc ». F. GR.

OFFICIER SUPÉRIEUR (UN), *auteur dég.* [DUFRESNE DE LA CHAUVINIÈRE].

Projet d'ordonnance sur la réorganisation de la garde nationale de Paris. Paris, de l'impr. de Lefebvre, 1820, in-8 de 132 pag., 3 fr. [5329]

OFFICIER SUPÉRIEUR (UN), *pseudon.* [P.-R. AUGUIS].

Napoléon et la Grande-Armée, précédé d'une Introduction historique sur l'origine et les principaux événements de la Révolution française jusqu'à l'époque où Bonaparte prit le commandement en chef de l'armée d'Italie. Paris, Dalibon, 1821, 2 vol. in-8, 15 fr. [5330]

OFFICIER SUPÉRIEUR (UN), *aut. dég.* [le général LOVERDO].

Extrait du Journal d' —, attaché à la deuxième division de l'armée d'Afrique. Paris, Anselin, 1831, in-8, avec 2 planches, 3 fr. [5331]

OFFICIER SUPÉRIEUR DE L'ARMÉE (UN), *aut. dég.* [Fr.-L. DEDON, lieutenant-général d'artillerie].

I. Mémoires militaires sur Kehl, contenant la relation du passage

du Rhin et Moselle, sous le commandement du général Moreau; et celle du siége de Kehl. L'on y a joint le Précis des opérations de la campagne de l'an IV. Strasbourg, Fr.-Geo. Levrault; et Paris, Fuchs, an V (1797), in-8 de 125 pag., avec une carte. [5332]

II. Relation du passage du Rhin effectué le 1er floréal an V, entre Kilsett et Diersheim, par l'armée de Rhin-et-Moselle, sous le commandement du général Moreau; l'on y a joint une carte très exacte du cours du Rhin dans cette partie; par l'auteur des « Mémoires militaires sur Kehl ». Strasbourg, 1797, in-8. [5333]

OFFICIER SUPÉRIEUR DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE (UN), habitant dans la Vendée avant les troubles, *aut. dég.* [Jean-Julien-Michel SAVARY].

Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République française, ou Annales des départements de l'Ouest pendant ces guerres, d'après les actes et la correspondance du comité du salut public, des ministres, des représentants du peuple en mission, des agents du gouvernement, des autorités constituées, des généraux Berruyer, Biron, Canclaux, Rossignol, Santerre, Léchelle, Kléber, Marceau, Turreau, Moulin, Hoche, etc., et d'après les réglements, proclamations et bulletins du conseil supérieur et des chefs des Vendéens et des Chouans. Paris, Baudouin frères, 1824-25, 6 vol. in-8. [5334]

Cet ouvrage fait partie de la « Collection des Mémoires relatifs à la révolution française ».

Voy. le nº 5328.

OFFICIERS AU CORPS ROYAL D'ARTILLERIE (LES), *auteur déguisé* [de ROSTAING].

Tables du toisé des bois et du poids des fers, à l'usage de MM. les officiers du corps royal d'artillerie, calculées par — . Dijon, Frantin, 1777, in-12. [5335]

OFFICIERS DE L'ARMÉE (DES), *pseudonyme* [LE FRANÇAIS].

Projet d'instruction sur le service des bouches à feu, présenté au comité central de l'artillerie, etc. Metz, Collignon, 1816, in-8. [5336]

M. Le Français passe pour le principal rédacteur de ce projet.

A. A. B-R.

OFFICIERS DU RÉGIMENT DU ROI (LES), *auteurs déguisés* [MM. de COMPIÈGNE et de MOLIAN].

Réponse des Officiers du régiment du Roi au Mémoire imprimé

au nom des soldats députés de ce régiment. Paris, Devaux, 1790, in-8 de 62 pages. [5337]

OFFICIERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE ROUEN (LES), *pseudon.* [THOURET].

Adresse de remercîment présentée au Roi par — en assemblée générale. Rouen, 1789, in-8 de 15 pag. [5338]

Cette Adresse, signée de 31 officiers municipaux, a été rédigée par THOURET.

OFFICIERS QUI SE TROUVAIENT A BORD DU KENT (UN DES), *auteur déguisé* [le major MAC-GRÉGOR].

Récit de la perte du bâtiment de la compagnie des Indes *le Kent*, par —. Traduit de l'anglais (par le baron de *Staël*). Paris, Servier, 1826, in-12 de 128 pages, 1 fr. 50 c. [5339]

OGER LIBAN ERBERG, *pseudon.* [Dom GERBERON].

Défense (la) des censures du pape Innocent XI et de la Sorbonne contre les apologistes de la morale des Jésuites, soutenus par le père Moya, jésuite, sous le nom d'Amadaeus Guimenius. Cologne, Pierre Marteau, 1690, in-12 de 76 pages. [5340]

Placius, Baillet, dom Philippe, Le Cerf et dom Tassin n'ont point connu ce pseudonyme. Voyez Prosper Marchand, Dictionnaire historique. t. II, page 91 *b*; et Le Clerc, Bibliothèque universelle, t. XVIII, p. 177.

A. A. B-R.

OGIER (F.), *pseudonyme* [DE BALZAC].

Apologie pour M. de Balzac (rédigée en partie par de Balzac lui-même). Paris, Marlot, 1627, in-4. [5341]

Voy. le Dictionnaire de Bayle, article Balzac.

OIES DE STRASBOURG (LES), *pseudonyme.*

Pétition des — à la Chambre des Pairs. Paris, de l'impr. de Cosson, 1821, in-8 de 11 pages. [5342]

OINVILLE, *nom nobiliaire* [Jacques-Nicolas DESVAULX, baron d'], maréchal de camp. Pour la liste de ses ouvrages, voyez « la France littéraire », à *Desvaulx*.

OISIF (UN), *pseudon.* [Julien CHANSON, prote de l'impr. Poisson, de Caen].

Almanach récréatif pour 1849, contenant le calendrier, des prédictions météorologiques, etc... et un choix d'énigmes, charades,

logogriphes, anecdotes, pantalonades, plaisanteries, bons-mots inédits ou peu connus, etc. recueilli par —, Caen, Poisson et fils, 1849, in-18. [5343]

Le même éditeur a publié pour la même année et dans la même imprimerie :

1° Le Mathieu Laensberg républicain, almanach des bons patriotes pour 1849.

2° Le vrai Mathieu Laensberg et le véritable Nostradamus ressucité, pour 1849.

3° Almanach du commerce de Caen (1849).

M. Julien Chanson a été de plus l'éditeur à Caen : 1° d'un journal politique intitulé : *l'Echo des clubs et associations, etc.*, fondé après le 24 février 1848, et qui a eu cinq mois d'existence; 2° d'un journal littéraire intitulé *le Diable rose*, qui a paru du 8 octobre 1848 au 6 mai 1849, et dont la collection forme 57 numéros. Geo. M.-C.-L.

OISIF DE PROVINCE (UN), *pseudonyme* [G. GUY].

Lettre d' — à un journaliste de Paris. [5344]

Signé G. G***.

Impr. dans « le Correspondant », t. IV, 1831, p. 55.

OL. (P.), *pseudon*, [le P. Joseph de TEXEIRA, dominicain portugais].

Traité parenétique, c'est-à-dire exhortatoire, auquel se montre par bonnes et vives raisons, arguments infaillibles, etc. le droit chemin et vrays moyens de résister à l'effort du Castillan... par — , battu du temps et persécuté de la fortune; traduit de langue castillane en langue françoise par J.-D. Dralymont, seigneur de Yarleme, [anagramme de *Jean de Montlyard*, seigneur de *Meleray*]. Imprimé à Aix, 1597, in-12. [5345]

Article de *Montlyard*, dans le Dictionnaire de Pr. Marchand.

Les initiales P. Ol. désignent Pierre Olini, nom sous lequel le P. de Texeira a voulu faire passer son livre.

OL*** (Mlle d'), *pseudonyme* [le marquis de XIMENÈS].

Lettres portugaises en vers. Lisbonne (Paris), 1759, in-8. [5346]

Réimprimées à la suite des « Quatre parties du jour », de l'abbé de Bernis. Francfort-sur-le-Mein, 1760, in-8.

C'est l'imitation en vers de la première et de la quatrième des célèbres « Lettres portugaises ».

OLD BOOCK, archéologue, *pseudon.* [J.-P. SCHMIDT, maître

des requêtes, ancien chef de division au ministère des cultes, inspecteur des monuments religieux, etc.

Églises (les) gothiques. Paris, J. Angé et Cᵉ (X. Dumoulin), 1837, in-12 de 212 pages, 2 fr. [5347]

OLD NICK, *pseudonyme* [Emile-Dauran FORGUES].

I. Avec M. *Ad. Joanne* : Histoire générale des Voyages, de découvertes maritimes et continentales, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours. Traduite de l'angl. de *W. Desborough Colley*, et continuée jusqu'à nos jours par M. *d'Avezac*. Paris, Paulin, 1840-41, 3 vol. in-12, format angl., 10 fr. 50 c. [5348]

II. Petites (les) Misères de la Vie humaine. Paris, Fournier, 1841, gr. in-8, orné de 50 grandes vignettes à part, et 200 sujets dans le texte, par Grandville, 15 fr. [5349]

III. Notice biographique de Shakspeare. 1843. [5350]

Impr. à la tête de la « Galerie des personnages de Shakspeare... », par Am. Pichot (in-8).

IV. Chine ouverte (la), aventures d'un Fan-Kouei dans le pays de Tsin ; ouvrage illustré par Auguste Borget. Paris, Fournier, 1844, gr. in-8, orné de 50 vignettes à part, et 200 sujets dans le texte, 15 fr. [5351]

M. Forgues, sous ce pseudonyme, a donné au « National » un grand nombre de feuilletons de critique littéraire, très remarquables, et que les amis de la saine critique désireraient voir un jour rassemblés : il a eu part à la rédaction des « Français peints par eux-mêmes » pour lesquels il a écrit les types de l'*Avocat* et du *Béarnais* ; aux « Étrangers à Paris ». (Paris, 1844) ; il a été pendant quelque temps l'un des rédacteurs de la « Revue des Deux-Mondes », et l'est aujourd'hui de plusieurs autres recueils parmi lesquels nous citerons la « Revue britannique ».

OLENIX DU BOURG-L'ABBÉ, *pseudon.* [J.-P. CAMUS, évêque de Belley].

Anti-Basilic pour répondre à l'Anti-Camus. Paris, 1644, in-4. [5352]

OLIBRIUS, *pseudon.* [Raymond BRUCKER], auteur de quelques articles de journaux.

OLINCOURT (G. d'), *nom anobli* [F. GIGAULT, d'Olincourt]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la Littérature française contemporaine », à *Gigault d'O.*

OLIVET (l'abbé d'), *nom abrév.* [l'abbé Joseph TOLLIER D'OLIVET, de l'Académie française]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Olivet.*

OLIVIER (le comte), *nom anobli* [Jean de LA TAILLE].

Histoire abrégée des singeries de la Ligue; par J. D. L., dit —, excellent peintre. Sans nom de ville, 1596, in-8. [5353]

OLLEMIRUS, *pseudonyme* [Dan.-Guilielm. MOLLERUS].

Ollemiri Pedis admiranda. Argentinae, 1666, in-12. [5354]

OLLENIX DU MONT-SACRÉ, *anagr.* [Nicolas de MONTREUX].

I. Premières (les) Œuvres poétiques de —. Paris, 1587, in-12. [5355]

II. Bergeries (le 1er livre des) de Juliette, auquel, par les amours des bergers et bergères, l'on voit les effets différents de l'amour, avec cinq Histoires comiques racontées en cinq journées par cinq bergers. Paris, 1588, 2 vol. in-12. — Ve édit. Paris, ..., in-12. — Tours et Paris, 1592, 1598, in-8. [5356]

III. Chastes (les) et délectables Jardins d'Amour, semez de divers discours et histoires amoureuses. Paris, 1594, in-12. [5357]

IV. Amours de Criniton et Lydie. Paris, 1595, in-8; 1601, in-12. [5358]

V. Arimène (l') d' —. Paris, 1597, in-8. [5359]

VI. Espagne (l') conquise par Charles-le-Grand, roi de France. Nantes, Dorion, 1597-98, 2 vol. in-12. [5360]

VII. Œuvre (l') de chasteté qui se remarque par les diverses fortunes, adventures et fidèles amours de Criniton et de Lydie. Paris, Buon, 1598, in-12. [5361]

VIII. Amours de Cléandre et de Domiphile, par lesquelles se remarque la perfection de la vertu de chasteté. Paris, Buon, 1598, in-12. [5362]

IX. Cléopâtre, tragédie. Paris, 1598, in-12. [5363]

X. Joseph le chaste, tragédie saincte. Paris, 1601, in-12. [5364]

XI. Arcadie (l') française de la nymphe Amarille, tirée des Bergeries de Juliette, de l'invention d'Ollenix du Mont-Sacré. Paris, 1625, in-8. [5365]

Ces Bergeries sont assez languissantes et peu recherchées. Nicolas de Montreux est auteur de quelques autres ouvrages, et entre autres d'un seizième volume des Amadis.

OLLINCAN (d'), *anagramme* [Charles ANCILLON].

Traité des eunuques, dans lequel on explique toutes les différentes sortes d'eunuques, quels rangs ils ont tenus, et quel cas on en fait, etc. On examine principalement s'ils sont propres au mariage, et s'il leur est permis de se marier, et l'on fait plusieurs remarques curieuses et divertissantes, à l'occasion des eunuques. Paris, 1707, in-12 de 187 pages. [5366]

Ouvrage assez mal écrit, mais rempli d'érudition. On voit seulement qu'elle n'est pas profonde, car l'auteur (pag. 64) prend au sérieux la plaisanterie que Fontenelle publia contre Rome et Genève, sous le titre de « Méro et Enégu » ; au surplus, il ne fut pas le seul trompé.

OLUSI-LIPPEPHI, *anagramme*. Voy. LOUIS-PHILIPPE.

OLYMPE (Mme), *aut. supp.* Ce nom est celui d'un collaborateur supposé de Marion du Mersan, à deux pièces de théâtre ; ce prénom était celui de sa femme, qu'il avait improvisée auteur, afin de lui obtenir les entrées du théâtre où elles ont été représentées. Voy. « la France littéraire », à *Du Mersan.*

OMBRE (UNE), *pseudonyme* [DESESSARTS fils, avocat].

Physiologie des Champs-Élysées, illustrée par Porret. Paris, Desloges, 1842, in-32 avec vignettes, 1 fr. [5367]

OMÉGA, *pseudonyme.*

Poésies lyriques d'*Anacréon* de Théos, en grec. Édition avec sommaires, des arguments et des notes. Lyon et Paris, Perisse, 1835, in-12. [5368]

Est terminé par quelques imitations en vers français.

OMNIBUS (L'), *pseudonyme.*

Mari (le) curieux, comédie en un acte et en vers. Représentée sur le théâtre de Brest, le 26 janvier 1836. Brest, Come et Bonetreau, 1837, in-8. [5369]

O. N., *pseudonyme* [Émile-Dauran FORGUES].

Sous ces initiales, celles de son nom littéraire, ce spirituel et consciencieux critique, dont nous avons déjà parlé pag. 378, a encore écrit : 1° un feuilleton hebdomadaire dans le journal « le Commerce », sous le titre de : *le Théâtre et le Monde. Causeries* ; 2° un chapitre de « l'Histoire de 1841 », intitulé : *Année littéraire*, dont il y a quelques exemplaires tirés à part (in-12 de 28 pages) ; 3° *Violette, chronique d'Opéra*, 1836. Imité de *****. Imprimée dans le feuilleton du « National », en septembre, octobre et novembre 1840.

ONITRAMA (Aletophilus), theologus, *pseudon.* [G. de WITTE].

Provocatio ad ex. P. Martinum Harney pro lectione S. Scripturae in linguis vulgaribus facta ab —. In-4 de 4 pag. [5370]

ONUPHRE, *auteur déguisé* [Onuphre-Benoît-Claude MOULIN].

Lettre sur la souscription sollicitée en faveur des Grecs, par les libéraux, sous le nom de M. le comte de Raxis-Flassan, grec d'origine et chevalier de plusieurs ordres; insérée dans le journal « l'Indépendant » et « la Gazette universelle de Lyon » du 1er septembre 1821. Suivie de remarques et ornée de l'ébauche de portraits assez ressemblants. Lyon, de l'impr. de Boursy, 1821, in-8 de 24 pages. [5371]

OPHELOT DE LA PAUSE, *pseudon.* [J.-B.-Claude ISOARD, connu en littérature sous le nom de DELISLE DE SALES]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Delisle de Sales.*

OPTATUS GALLUS, *pseudon.* [Carolus HERSENT, Ecclesiæ Metensis cancellario].

Optati Galli de cavendo schismate, liber paræneticus, primâ die januarii, Lugduni ad ecclesiæ Gallicanæ archiepiscopos et episcopos. (Parisiis), 1640, in-8. [5372]

Ce volume, lacéré et brûlé la même année, en vertu d'un arrêt du parlement, est très rare. Il est dirigé contre le patriarchat dont le cardinal de Richelieu semblait vouloir se revêtir.

Ce patriarchat a encore été le sujet de l'ouvrage suivant :

Michaelis RABARDEI S. J. Optatus Gallus (Car. Hersent) benignâ manu sectus, tardè sed aliquandò. Parisiis, 1641, in-4.

Ce jésuite pensait que la création d'un patriarche n'aurait rien de schismatique, et que le consentement du Pape n'était pas plus nécessaire pour cela, qu'il ne l'avait été pour établir les patriarches de Jérusalem et de Constantinople.

OR (Louis de l'). Voy. L'OR (de).

ORATEUR SANS-SOUCI (l'), *pseudonyme.*

Harangue patriotique de —, prononcée en présence des trois ordres, à l'ouverture des États-Généraux. Versailles, de l'impr. des États (Orléans), 1789, in-8 de 45 pages. [5373]

ORDRE (d'), *nom nobiliaire* [DU WICQUET]. Pour la liste des

ouvrages de quatre membres de cette famille, voy. « la France littéraire », à *Ordre.*

ORES (Pierre), *pseudon.* [Mme LELUAULT-MANCELIÈRE].

Abel de Laflaie. Paris, Renduel, 1838, in-8, 7 fr. 50 c. [5374]

Roman imprimé pour le compte de l'auteur, et que la médiocrité n'a pas permis à l'éditeur de mettre en vente. Deux seuls exemplaires ont été brochés pour le dépôt à la direction de la librairie.

ORESME (Nicolai), episcopus, *apocryphe* (Guillelmi de SANCTO-AMORE].

Liber magistri Nicolai Oresme, episcopi de Anti-Christo et ejus ministris, ac de ejus, adventu, signis, propinquis simul remotis, ex diversis sacrarum scripturarum testimoniis elegantissimè compilatus. [5375]

Imprimé dans le t. 9 de l'*Amplissima Collectio* de D. Martène.

Rondet, dans le *Mercure de France*, octobre 1750, p. 61.

Cet ouvrage, plein de réflexions sensées, solides et judicieuses, a été composé entre 1260 et 1270, dans le temps de la vacance de l'Empire, après la déposition de Frédéric II. Il n'est donc pas de Nicolas Oresme, qui ne naquit qu'en 1377. (*Article de M. Bouillot.*)

ORFEUIL (Wolf), *pseudon.* [Nic. LE CAMUS DE MÉZIÈRES].

Esprit (l') des almanachs. Analyse critique et curieuse des almanachs, tant anciens que modernes. Paris, 1782, 2 vol. in-12. [5276]

ORIENT (A. D. et A d'.), *pseudonyme* [VIAL, ancien négociant].

I. Peste de Paris (la). Avril 1832. Paris, de l'imp. de Leclère, 1832, in-8 de 32 pages, 50 c. [5377]

En vers alexandrins.

Cette pièce, anonyme, a été reproduite à la fin de l'ouvrage suivant.

II. Révélations (les) de Saint-Jean, histoire prophétique de l'Église, depuis Jésus-Christ jusqu'à la consommation des siècles, mise en discours mesuré. Paris, Jeanthon, 1839, in-8, 6 fr. 50 c. [5378]

Les lignes sont mesurées, inégales pour leur longueur, comme pour leurs pieds et non rimées.

On a broché à la suite le numéro précédent.

III. Destinées (des) de l'âme, ou de la Résurrection, de la préscience et de la métempsycose, avec un Précis des prophéties qui

regardent l'Église, pour reconnaître le temps présent et les signes de l'approche des derniers jours. Paris, au comptoir des imprimeurs-unis (Comon), 1846, in-12, 4 fr. [5379]

IV. Accomplissement des prophéties, faisant suite au livre des « Destinées de l'âme ». Tome Ier, contenant l'Histoire abrégée de l'Église jusqu'à la fin des temps; l'Explication complète de l'Apocalypse, et une Réfutation du livre de « l'Origine des cultes » de Dupuis. Tome II, contenant les prédictions sur l'avenir de l'Église et l'explication véritable du magnétisme animal. Tome III, la Philosophie du magnétisme, ou les Rapports de l'âme humaine avec les esprits invisibles. Paris, même adresse, 1847-50, 4 vol. in-12, 14 fr. [5380]

L'ouvrage doit avoir un quatrième volume.

ORIGINAL (UN), *pseudonyme* [A.-M. LOTTIN].

Recueil de chansons faites par —. Lotinopolis (Paris), 1781, 2 vol. in-12. [5381]

Ce Recueil n'a pas été mis en vente. Feu Merlin, libraire, en possédait un exemplaire où toutes les lettres initiales ont été remplies par l'auteur.

ORIGENES, *pseudonyme* [Richardus SIMON].

Novorum bibliorum polyglottorum synopsis. Ultrajecti, 1684 in-8. [5382]

Sous un autre pseudonyme. Rich. Simon a publié un autre ouvrage sur le même sujet. Voy. le n° 139.

ORILE, *pseudonyme* [GOMBERVILLE].

Exil (l') de Polexandre et d'Ericlée. Paris, 1619, 1629, in-8. [5383]

On attribue ce livre à Gomberville. (*Note manusc. de Lenglet du Fresnoy*).

ORIVAL (le baron d'), *pseudonyme* [l'abbé SAAS).

Avis du — au comte de Varack sur ses Mémoires (Mémoires composés par de Croismare, conseiller au parlement de Rouen). Cambray, aux dépens du public, 1751, in-12 de 15 pages [5384]

ORIVE (d'), *pseudonyme* [Prosper-Parfait GOUBAUX].

Avec M. *Gustave Lemoine* : Une femme malheureuse, drame en cinq actes, précédé d'un prologue. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 2 mai 1837. Paris, Morain, 1837, in-8, 60 c. [5385]

ORLÉANAIS (UN), *auteur déguisé* [GARNIER DU BREUIL].

Voyage historique, statistique et descriptions pittoresques dans le département de Loir-et-Cher. Orléans, Coignet-Darnault, 1835, in-8. [5386]

Au verso de la page 63 l'on annonce la prochaine publication d'un ouvrage du même auteur, un « Voyage à Chantilly, fait en 1788 », donnant la description du château détruit en 1793, ouvrage qui n'a peut-être pas été imprimé.

ORLÉANOIS (UN), *auteur déguisé* [JOUSSE, conseiller au présidial d'Orléans].

Lettre d' — à un de ses amis, sur la nouvelle « Histoire de l'Orléanois », par le marquis de Luchet. Bruxelles, Emm. Flon, et Paris, De Bure, 1766, in-12. [5387]

ORLÉANS (Louis-Antoine-Philippe d'), duc de Montpensier. Voy. MONTPENSIER.

ORLIX (D') et PLEMPIUS, professeurs en médecine à Louvain, *pseudon.* [de ROUVIÈRE].

Physique (la) d'uzage, contenant, avec un discours sur la médecine, la description du corps humain, par M. *Arderius*, puis l'explication des maladies, et de leurs remèdes, tirée des principes de la méchanique et de la philosophie de M. Descartes. Paris, Auboin, 1664, in-12. [5388]

ORMEGIGNY (L'). Voy. L'ORMEGREGNY.

ORNOY (d'), *pseudonyme* [Alexandre BASSET].

Mort (la) du roi de Rome. Drame en un acte. Paris, Marchant, 1832, in-8 de 24 pages, 1 fr. 50 c. [5389]

Représenté sur le théâtre du Panthéon, le 26 août 1832.

ORSINI (Julia), sibylle du faubourg St-Germain, *pseudon.* [Simon BLOCQUEL ?]

Grand (le) Esteilla (1), ou l'Art de tirer les cartes, contenant, etc., le tout recueilli, et mis dans un nouvel ordre et corrigé par —. Lille, de l'imprimerie de Bloquel. Paris, les march. de nouv., 1838, in-12 avec grav. et un tableau, 3 fr.; et in-18. [5390]

---

(1) *Etteila* et non *Esteilla* est l'anagramme d'*Aliette* auquel on doit plusieurs ouvrages sur la cartonomancie.

ORSINI (Mme Virginie), *pseudonyme* [Mme Virginie BAUDOUIN, née Mortemart-Boisse, femme du propriétaire du « Moniteur parisien »].

Heures de l'enfance, poésies. Paris, Delloye, 1839, in-8, avec 32 frontispices, 8 fr. [5391]

Cette dame a fourni, sous ce nom d'emprunt, des articles à divers recueils.

ORTIS (Jacopo), *pseudonyme* [Ugo FOSCOLO, littérateur italien, condamné à mort par l'Autriche, et qui parvint à se réfugier à Londres].

Ultime Lettere di —, tratte dagli autografi. (Nuova ediz.) Parigi, Teof. Barrois figlio, 1815, 1824, in-12; — Parigi, Dufour e Co; Baudry, 1825, in-12, con rame. [5392]

— Lettres de —, traduites de l'italien sur la seconde édition, par M. de S*** (*de Senonnes*). Paris, Pillet, 1814, 2 vol. in-12, 4 fr.

Cette traduction a été reproduite, la même année, sous le titre du *Proscrit, ou Lettres de Jacopo Ortis*, Paris, Lefèvre; et, en 1820, sous celui d'*Amour et Suicide, ou le Werther de Venise*, Paris, Dentu.

— Les mêmes, sous le titre de « Dernières Lettres de — (traduites par M. *Trognon*). Paris, Delestre-Boulage, 1819, in-8, 5 fr.

— Les mêmes, sous le même titre, traduites... (par M. *Mignot*). Lyon, Kindelem, 1823, in-12.

— Jacopo Ortis, traduit de l'italien par M. G*** (*Gosselin*, archiviste du dépôt des fortifications). Paris, Dauthereau, 1829, 2 vol. in-32.

— Jacques Ortis; par M. *Alex. Dumas*. Paris, Dumont, 1839, in-8.— Deuxième édition. Paris, Desessarts, 1846, in-8, 7 fr. 50 c.

C'est la même traduction que la précédente, retouchée par le fécond écrivain. Voy. ce que nous en avons dit sous le no 2008.

— Le même ouvrage, de la même traduction, précédé d'un Essai sur la vie et les écrits d'Ugo Foscolo, par *Eugène de Montlaur*, et suivi d'une traduction inédite de ses œuvres choisies, par M. *L. Delatre*. Paris, Ch. Gosselin, 1842, in-12, format anglais, 3 fr. 50 c.

ORTOFILO AUSONICO. Voy. AUSONICO (O).

OSCAR, *auteur déguisé* (Louis-Oscar MAILLART, fils naturel du frère de l'auteur de « Léonidas » (Pichat), dont il prend quelque-

fois le nom), artiste et auteur dramatique, directeur du théâtre du Panthéon, ensuite de celui de Beaumarchais (1).

Avec M. *E. Vanel* : Dix-neuf coups de canon !!! à propos en un acte, mêlé de couplets. Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Antoine, le 29 août 1838. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1838, in-8. [5393]

OSIUS (Fr.), *auteur déguisé* [Fransc. ORIUS].

I. Dispunctor ad Merillium, seu de variantibus Cujacii interpretationibus in libris digestorum dispunctiones 53, auctore Osio Aurelio (Francisco Ory). Aureliæ, 1642, in-8. [5394]

Réimpr. dans le *Trésor* d'Ever. Otton.

II. Pactum renunciationis, dissertatio de pacto dotalibus instrumentis adjecto, ne puella quam pater aut cognatus elocat, patri vel cognato succedat (auctore Fr. Osio, scilicet Fr. Ory). Aureliis, 1644, in-4; et dans le tome 7e du Meerman : *Novus thesaurus juris*. [5395]

Ory a changé l'*r* en *s* par amour pour l'antiquité, parce que la lettre *r* n'a pas été inventée avec les autres lettres de l'alphabet. (Ottonis *Thesaurus*, t. 3.)

OSSIAN, barde du IIIe siècle, *auteur supposé* [James MACPHERSON, littérateur anglais du XVIIIe siècle].

Ossian's Works, translated from the gallic language. (A new edition). Paris, Barrois, 1783, 4 vol. in-12. [5396]

Poems (the) of Ossian, translated by James Macpherson, esq. A new edition, carefully revised and corrected. Paris, Amable Costes, 1830, 2 vol. in-18, 2 fr. 50 c.

Ces deux volumes forment la première livraison d'une « Bibliothèque choisie des classiques anglais et italiens », entreprise par MM. Glashin et Biagioli.

— Carthon, poème, traduit de l'anglais, par Mme *** (la duchesse *d'Aiguillon*, mère du ministre, et *Marin*). Londres, 1762, in-12.

— Témora, poème épique d'Ossian, traduit d'après l'édition anglaise de Macpherson, par le marq. *de Saint-Simon*, 1774, in-8.

— Ossian, fils de Fingal, poésies galliques, traduites de l'anglais de M. Macpherson, par *Le Tourneur*. Paris, Musier fils, 1777, 2 vol. in-8.

— Le même, sous ce titre : Ossian, fils de Fingal, barde du IIIe

---

(1) Annuaire dramat. de Bruxelles, VIIIe année, p. 14.

siècle. Poésies galliques, traduites sur l'anglais de Macpherson, par *Le Tourneur*. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, ornée de gravures. Paris, Dentu, an VIII (1799), 2 vol. in-8, 8 fr., et sur pap. fin, 12 fr.

— Le même, de la même traduction, augmentée des poèmes d'Ossian et de quelques autres bardes, traduits de l'anglais de M. *Smith*, pour servir de suite à l'Ossian de Le Tourneur, et précédée d'une Notice sur l'état actuel de la question relative à l'authenticité des poèmes d'Ossian, par M. de *Ginguené*. Paris, le même, 1810, 2 vol. in-8, avec gravures, 12 fr., et sur pap. vélin superfin, 24 fr.

L'édition de 1810 est la meilleure de cette traduction : quelques incorrections en ont disparu, et l'on a mis plus de clarté dans les notes du Discours préliminaire de Le Tourneur.

— Poèmes d'Ossian et de quelques autres bardes, pour faire suite à l'Ossian de Le Tourneur, traduits de l'angl. de *Smith*, par Hill [masque de *David de Saint-Georges* et *A.-G. Griffet-Labaume*]. Paris, 1795, 3 vol. in-18.

Traduction estimée. David de Saint-George l'avait revue avec le plus grand soin pour une nouvelle édition.

Cette traduction a été insérée dans la précédente édition de 1810.

— Les mêmes, traduits par *Le Tourneur*, *David de Saint-Georges* (et *Griffet-Labaume*). Paris, Dufart, an VI (1798), 7 vol. in-18, fig., 5 fr.

C'est la réunion des deux traductions précédentes.

— Chants (les) de Selma, poème imité d'Ossian, par *P.-A.-M. Miger*. Paris, 1798, in-18.

— Ossian, barde du IIIe siècle. Poésies galliques, en vers français; par *Baour-Lormian*. De l'impr. de Didot l'aîné. — Paris, Didot l'aîné, an IX (1801), in-18 de 264 pages, 1 fr. 50 c., et sur format in-12, pap. vélin, 6 fr. — IVe édition. Paris, L. Janet, 1818, in-18, fig., 5 fr., et sur pap. vélin, 10 fr. — Autre édition (5e), suivie des Veillées poétiques. Paris, Gayet, 1827, in-8.

Ces imitations furent faites sur l'invitation de Bonaparte qui aimait beaucoup les poésies qui portent le nom d'Ossian.

— Traductions et imitations de quelques poésies d'Ossian, ancien poète celte; par *Charles d'Arbaud de Jouques*. Paris, Pougens, an IX (1801), broch. in-8, 75 c.

L'auteur promettait une traduction complète en vers des poésies que nous avons sous le nom d'Ossian, mais il ne l'a jamais publiée.

— Cathéluïna, ou les Amis rivaux, poème imité d'Ossian, et mis en vers français, d'après la traduction en prose de Letourneur, par le général D*** (*Despinoy*). Paris, Dentu, an IX (1801), in-8 de 31 pages.

— Traduction libre, en vers, des chants de Selma d'Ossian; suivie des Dangers des règles dans les arts, poème, et de quelques autres poésies; par *J.-J. Taillasson*. Paris, Barrau, 1802, in-8 de 38 pages.

— Guerre (la) de Thura, poëme imité d'Ossian, par *Alexis Saint-Michel*. Paris, de l'impr. de Valade, 1813, in-8 de 16 pag.

— Fingal, poëme d'Ossian, et autres poésies galliques en vers français, par *A. Saint-Michel*. Paris, Rosa, 1819, in-18 de 6 feuilles.

— Ossian, chants galliques, traduits en vers français par *E.-P. de Saint-Ferréol*. Paris, Caussette, 1825, in-18, 3 fr.

— Ossian, barde du IIIe siècle; poëmes galliques, recueillis par James Mac-Pherson, traduction revue sur la dernière édition anglaise, et précédée de Recherches critiques sur Ossian et les Calédoniens; par P. Christian [*Christian Pitois*]. Paris, Lavigne, 1842, in-12, format anglais, 3 fr. 50 c.

— Ossian. Œuvres complètes, traduction nouvelle, précédée d'une Notice sur l'authenticité des poëmes d'Ossian; par *Aug. Lacaussade* (de l'île Bourbon). Paris, Delloye; Garnier frères, 1842, in-12 format anglais.

M. de Saint-Geniès avait aussi annoncé, en 1835, une *Traduction nouvelle et complète d'Ossian* (en prose), qui eût formé un vol. in-fol. de 400 pages avec deux estampes, mais cette traduction est encore inédite jusqu'à ce jour.

La question de l'authenticité des poésies d'Ossian a été soulevée et résolue affirmativement par M. Patrin-Graham (voy. le Mag. encycl., XIIIe ann., 1808, t. II, pag. 156); par Ginguené, en tête de la traduction des poëmes d'Ossian, par Le Tourneur, édition de 1810, et par M. Lacaussade, à la tête de sa traduction des mêmes poëmes; mais sur quoi est appuyée cette assertion? sur une conjecture. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ici l'opinion d'un savant qui nous paraît avoir plus approfondi cette question que les écrivains que nous venons de citer, opinion à laquelle nous nous rangeons.

Avant-propos du morceau d'histoire littéraire du baron d'Eckstein, intitulé : *De la Poésie des Gaels irlandais et écossais*, imprim. dans le t. XVI du «Catholique» (1829).

Cet Ossian de Macpherson, dont le vrai nom est Oisian, n'est qu'une amplification de rhéteur, pâle et dernier reflet d'un cycle de mythes héroïques appartenant aux Fins ou Scots : ce sont les guerriers de l'Irlande et de l'Écosse ; ils font aussi partie de la nation des Gaëls de race celtique. Ce que Macpherson a pu recueillir de fragments originairement ossianiques, il l'a noyé dans un déluge de mots emphatiques, orné d'une pompe ridicule ; et des portions entières des poëmes qu'il a publiés peuvent bien être sorties de son cerveau. Mais si, pour mettre cette poésie barbare en harmonie avec le goût sentimental de son temps, il s'est permis de beaucoup altérer, de beaucoup amplifier, il n'a rien inventé, quant aux faits. Quoique sa naissance et son origine fussent gaëliques, il comprenait sans doute très imparfaitement ce langage qu'il avait désappris dès sa jeunesse : c'est ce que prouvent les nombreuses erreurs dont fourmille la prétendue traduction de l'Ossian primitif, hérissée de difficultés, et dont le sens a fréquemment échappé à son imitateur.

Si jamais poète se nomma Ossian, nous ne pouvons rien posséder de lui. L'Ossian de la fable irlandaise est un personnage mythologique étrangement défiguré. Barde et héros de race fénienne ou scotique, cet Ossian semble nous cacher une antique divinité des Tuatha Danan ou pontifes d'Irlande, dont l'histoire est bien loin d'être éclaircie, et que l'on entrevoit d'une manière vague sous ce voile héroïque et poétique. On ne possède pas encore sur le continent une connaissance assez approfondie des antiquités irlandaises pour se liver à l'examen que demanderait cette question.

La poésie héroïque des peuples de l'antiquité est empreinte d'un caractère double. D'une part, elle représente des mœurs réelles, celles par exemple des divers clans militaires de la tribu des Fins ou Scots, des guerriers irlandais originels : c'est tantôt le Clanna Miliadh, tantôt le Clanna Baosgaine.

D'autre part, changeant le caractère des divinités de l'ancienne religion naturelle, cette poésie leur donne une couleur historique.

Depuis l'époque où les tribus guerrières eurent soumis cette contrée à leurs armes, une foule de Maithes irlandais, appartenant à la tribu des Tuatha Danan, beaucoup de divinités secondaires qui

se rattachaient à une époque de civilisation pontificale ou patriarcale, revêtirent la forme de guerriers, de rois, de héros. C'est une transmutation évidente, à laquelle sont habitués tous ceux qui ont approfondi les traditions mythologiques des peuples divers. De même, en étudiant les poëmes héroïques, persans, indiens, helléniques, germaniques, si l'on compare les héros qui y prirent un rôle avec les fables qui se rapportent aux dieux de la nature, on ne tarde pas à reconnaître qu'un grand nombre de ces êtres qui prennent part à l'action ne sont que des puissances naturelles, métamorphosées en hommes.

Il s'est établi toutefois une sorte de compromis entre ces deux espèces de personnages qui se sont fréquemment confondus. Quelquefois, mais non généralement, les races héroïques, pour ajouter à l'illustration de leurs chefs, ont fait de ces héros des incarnations de divinités appartenant à d'anciens mythes. Plus souvent cependant le héros d'une tribu militaire n'est qu'une divinité ancienne adoptée par cette tribu, revêtue par elle d'un caractère nouveau, et changée en guerrier, en personnage héroïque. Sous cette forme nouvelle, le dieu devenu homme préside à toutes les entreprises de la tribu, qui croit rehausser par là sa gloire et ajouter à sa splendeur.

Macfarlan a publié l'Ossian écossais dans la langue originale (1), accompagnée d'une traduction latine. Il est impossible d'y voir autre chose qu'un reflet pâle et affaibli, une contre-épreuve altérée de l'Ossian irlandais, type primitif de ce nouvel Ossian.

Nous ne connaissons l'Ossian irlandais que par des fragments très incomplets. Mais le grand ouvrage de Keating renferme des documents précieux qui nous permettent provisoirement d'entrevoir, dans cet Ossian défiguré, l'empreinte d'un autre Ossian moins effacé que l'Ossian écossais. Plus tard, la publication des originaux nous permettra peut-être d'asseoir un jugement plus solide.

La fable héroïque irlandaise n'existe plus sous sa forme primitive. Mais telle que nous la possédons, il est certain qu'elle se rattache à une tradition antérieure à la fable héroïque des Écossais. D'abord l'Écosse n'a pas été le théâtre véritable des événements que célèbre l'Ossian écossais. Les Scots ou guerriers irlandais, lorsqu'ils conquirent (peut-être avec les secours des anciens Calédoniens, gaëli-

(1) Londres, 1807, 3 vol.

ques d'origine, c'est-à-dire de la même souche qu'eux) cette partie de l'Écosse que les Pictes possédaient, transportèrent dans leur nouveau domaine leurs divinités et leurs héros sous forme de souvenirs poétiques ou d'autres traditions. On sent que les souvenirs originaux et vivaces de la mère-patrie ont dû se trouver un peu effacés, que la poésie de ces mythes anciens a dû prendre une teinte plus pâle dans cette patrie nouvelle.

Cette poésie scotique ou fénienne, c'est-à-dire héroïque, que nous appelons assez mal à propos poésie ossianique, est certainement tout aussi ancienne dans son type original que le sont les Fins eux-mêmes, c'est-à-dire le gouvernement du clan militaire, qui usurpa l'empire en Irlande et déposséda les pontifes et les agriculteurs d'une date plus ancienne. Quand s'accomplit l'usurpation du Clan militaire ? nous l'ignorons. Mais il est probable qu'elle n'est pas de beaucoup antérieure à l'ère chrétienne, du moins si l'on en juge par l'analogie de ce qui se passa dans les Gaules, et par la fréquente mention des pirates belges, assujettis par les Tuatha-Danan (anciens pontifes), qui perdirent leur pouvoir, le cédèrent aux Belges, et ne le reconquirent sur ces derniers que pour succomber aux armes des Scots ou Féniens). L'ère héroïque des Irlandais commence à cette époque, et se termine à l'invasion des Normands, pendant le neuvième siècle. Dans cette ère héroïque se confondent et s'enlacent les souvenirs d'un druïdisme primitif, de ce druïdisme réformé, et ceux des conquêtes religieuses accomplies par les moines et missionnaires chrétiens. La vivacité de ces traditions ne s'est point effacée dans la poésie irlandaise. La poésie écossaise en conserve à peine quelques traces, et offre par conséquent beaucoup moins d'intérêt.

Dans la poésie écossaise, plus moderne, les combats des Fins ne se renferment plus dans les bornes de l'Irlande, et s'étendent bien plus loin que les rivages d'Ecosse. Le théâtre s'agrandit ; nous voyons les guerriers de Lochlin et les Scandinaves y jouer un rôle. Dans les fragments recueillis par Keating, ces anciens Fins n'ont aucune connexion avec les guerriers de Lochlin, qui ne font leur apparition que beaucoup plus tard et se montrent absolument indépendants de la poésie des Fins. Si les bardes du moyen-âge ont, dans la suite, confondu l'ère des anciens Fins avec l'ère de l'invasion scandinave, le fond de la vieille tradition poétique n'a point été altéré par cette confusion ; nous retrouvons encore ces souvenirs d'une époque

antérieure, sinon sous leur forme originale, du moins avec assez d'indépendance pour que le souvenir de l'irruption danoise ne l'ait pas totalement effacée.

Je m'attacherai à étudier successivement et d'une manière individuelle chacun des anciens héros féniens qui jouent un rôle dans la tradition poétique; et je comparerai constamment la poésie ossianique écossaise avec la poésie irlandaise, que l'on nomme communément ossianique. Le premier exemple, celui de Cuchullin, prouvera combien la poésie écossaise a tout altéré; en effet, elle place en Écosse le règne de Fingal et fait entrer Cuchullin dans le cercle héroïque qui s'était formé dans l'Ulster à la même époque. D'abord Fingal n'appartient pas à l'Écosse, mais à l'Irlande : puis il est beaucoup plus moderne que Cuchullin. Ce dernier appartient à une série de mythes qui portent une empreinte druïdique plus marquée. Autour de Connor, souverain de l'Ulster, se groupent ces héros dont Cuchullin fait partie, et que la poésie écossaise a tout à fait déplacés.

OSTALIS (le chev. d'), *auteur supposé* [de BOILEAU].

Voyages et Réflexions du —, ou ses Lettres au marquis de Simiane. Paris, Prévost et Royer; Méquignon, 1787, 2 vol. in-12. [5397]

OSTROGOTHUS (André), *pseudonyme* [DES ROTOURS].

Quelques réflexions sur les motifs auxquels on attribue la rareté du numéraire, etc. 1797, in-8. [5398]

OTRANTE (le duc d'). Voy. FOUCHÉ.

OUROUCH, *pseudon.* [François DANTON], auteur de l'art. intitulé : *le Louvre*, imprimé dans « Paris pittoresque ». (Paris, 1837, 2 vol. in-8). [5399]

OUVRIER (UN), *auteur déguisé.*

Bon sens (le) d'un ouvrier. — Le Travail et les travailleurs. [5400]

Excellent morceau imprimé dans le feuilleton du journal intitulé « l'Unité nationale », nos des 18 mai 1848 et jours suivants.

OUVRIER (UN), *auteur déguisé.*

Sur l'organisation du travail. Angoulême, de l'impr. de Lafraise, 1849, in-8 de 12 pages. [5401]

OUVRIER (UN), *auteur déguisé.*

Réflexions politiques et morales sur les maux de la Société. Base

de la démoralisation, ravages qu'elle a produits, et remèdes pour la guérir. Suivies de l'instruction paternelle sur le même sujet. Montpellier, de l'impr. de Martel aîné, 1850, in-18 de 36 pages. [5402]

OUVRIER SANS OUVRAGE (UN), ***pseudon.*** **[Paul FÉVAL, l'un des rédacteurs du journal « le Pamphlet »].**

OUVRIER TYPOGRAPHE (UN), ***auteur déguisé.***

Soldats (les) du Pape. (Chanson). Paris, de l'impr. de Maistrasse, 1849, in-8 de 2 pages. [5403]

Six couplets.

OUVRIER TYPOGRAPHE (UN), ***auteur déguisé*** **[MERCIER, ouvrier imprimeur alors chez M. Brière, rue Sainte-Anne].**

Propriété (de la) par l'association et de l'organisation du travail par la corporation collective. Paris, de l'imprimerie de E. Brière, 1849, in-8, 50 c. [5404]

Un premier titre : *Système social pratique, ou Théorie des intérêts matériels. Prospectus de l'ouvrage :*

La question de l'organisation du travail occupe en ce moment tous les esprits. *Organisation du travail!* L'avenir de la République est tout entier dans ces trois mots! Mais que d'obstacles à vaincre, que de résistances à surmonter pour arriver à la solution pacifique de cette question!

Lorsque des utopies dont le bon sens des travailleurs saura faire justice se produisent chaque jour avec une si effrayante profusion, ne sera-t-il pas permis à un travailleur, si humble qu'il soit, de soumettre à l'appréciation de ses frères le fruit de ses méditations et de son expérience?

Les droits politiques qui viennent d'être si largement accordés à l'ouvrier ne seront qu'illusoires, tant que celui-ci, comme salarié, restera sous l'influence puissante du maître, de l'exploiteur ou du capital. L'émancipation des classes ouvrières au moyen d'une organisation qui les rende propriétaires des instruments du travail, voilà le but qu'il faut atteindre. Cette émancipation est la base du meilleur système social, comme, au point de vue politique, la République est la meilleure forme de gouvernement.

Faire arriver le travailleur, par l'association collective, à la propriété des instruments de production, l'affranchir du servage sous lequel il a gémi jusqu'ici, et cela en sauvegardant entièrement les intérêts des possesseurs actuels et en respectant la propriété, tel est le but de l'auteur; division de la France en diverses zones, suivant le prix des objets de consommation, de la VIE du travailleur; salaires réglés selon les différentes zones; division des travailleurs par classes, selon l'intelligence, l'aptitude et l'habileté de chacun; maximum de salaire pour l'ouvrier intelligent.

OUVRIÈRE DE PARIS (UNE), *pseudonyme*.

Ouvrières (les) parisiennes. Série d'articles imprimée dans le journal « le Crédit », dans le commencement de 1849. Le type : les modistes à Paris, a été reproduit par « le Voleur », dans son numéro du 28 février 1849. [5405]

OZANAM, *apocryphe* [LE CLERC].

Pratique (nouv.) de la géométrie sur le papier et sur le terrain, avec un nouvel ordre et une méthode particulière, en français et en allemand. Berne, A. Haguenet, 1699, in-12. [5406]

OZELLI (W.), *anagramme* [Eugène WOILLEZ, l'un des neveux de Mme Woillez et auteur de quelques petits ouvrages de morale.

P

P*** (le marquis de), *auteur supposé* [de MORBIDI].

Lettre de M. le marquis du P*** (du Pourpris), à un gentilhomme de ses amis, sur les études et sur la méthode de M. de Morbidi. Paris, J. Boudot, 1707, in-8. [5407]

P*** (M. de), *pseudonyme* [Mme MEHEUST].

Mélisthènes, ou l'Illustre Persan, nouvelle. Paris, Prault, 1732, in-12. [5408]

L'abbé Lenglet, dans ses notes manuscrites, attribue à madame MEHEUST le Mélisthènes dont il est ici question; ce n'est pas le même ouvrage que l'*Histoire de Mélisthène*, par feu M. DE SAINT-HYACINTHE, 1723, in-12, et qui n'est pas de Saint-Hyacinthe.

Voyez une notice de ces deux romans très médiocres, dans la nouvelle édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, avec des notes, par LESCHEVIN. Paris, 1807, in-8, t. 2, p. 413.

P*** (l'abbé), *pseudonyme* [P.-F. LE COQ DE VILLERAY].

Critique des « Lettres philosophiques » de Voltaire. Cologne, 1737, in-12. [5409]

Il y a des exemplaires qui portent pour titre : *Réponse aux* Lettres philosophiques *de M. de V****; par le R. P. D. P. B. Basle (Reims), 1735, in-12.

L'abbé Goujet a revu l'ouvrage du prétendu bénédictin, avec l'auteur, avant l'impression.

P..., *pseudonyme* [Thomas CARÈRRE, D. M.].

Réponse à la Lettre raisonnée de Louis XX (Adrien de La Croix), médecin de la faculté de Perpignan. 1743, in-4 de 31 pages. [5410]

P*** (l'abbé, *auteur supposé* [BARRETT].

Homme (l'), ou le Tableau de la vie, Histoire des passions, etc... trouvée dans les papiers de — . Francfort, 1765, 6 part. in-8. [5411]

P..., vice-consul à E..., *pseudonyme* [de CHASTELLUX].

Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique. Londres et Paris, Prault, 1787, in-8 de 68 pages. [5412]

P*** (Mme S.), *nom déguisé* [Mme Sophie PANIER (1)].

I. Prêtre (le). Paris, Ponthieu, 1820, 4 vol. in-12, 10 francs. [5413]

II. Vieille (la) fille ; par Mme S. P***, auteur du « Prêtre ». Paris, Chaumerot jeune, 1822, 2 vol. in-12, 5 fr. [5414]

Ce roman a d'abord été publié en divers articles dans les « Annales de la littérature et des arts ».

A. A. Barbier, sous le nº 19108 de ses anonymes présente ces romans comme étant de madame Lacan, depuis madame Cottu, ou plutôt de M. de Lourdoueix : la dernière version est la plus vraisemblable.

Car Mme Sophie Panier reçoit, dit-on, pour ses ouvrages des conseils de M. de Lourdoueix. *De Manne*, nº 2035.

III. Contes mythologiques ; par madame Sophie P***. Paris, Ladvocat, 1823, 2 vol. in-12, 6 fr. [5415]

IV. Ecrivain (l') public, ou Observations sur les mœurs et les usages du peuple au commencement du XIXe siècle, recueillies par feu Le Ragois, et publiées par madame Sophie P***, auteur du « Prêtre », etc. Paris, Pillet aîné, 1825-26, 3 vol. in-12, ornés de gravures et de vignettes, 10 fr. 75 c. [5416]

V. Richesses (des) du pauvre et des misères du riche ; par madame Sophie P***. Paris, Pillet aîné, 1829, in-12, 3 fr. [5417]

Il y aurait autant à gloser sur la paternité de ces trois derniers ouvrages que sur les deux précédents.

On a encore sous le nom de cette dame des *Nouvelles*, insérées dans divers recueils ; telles sont celles intitulées : *Un jeune républicain en 1832* (dans le tome X du Livre des Cent-et-un) ; *les Différentes manières de voir* (dans le tome IX du Salmigondis) ; *Une et une font un* (dans le tome V des Heures du soir), etc., etc.

M. De Manne, sous les nos 460 et 1401 dans ses anonymes, attribue à cette dame la traduction de deux romans anglais, qui paraît être plus certainement de Mme la comtesse Molé, ou de M. Alfr. Fayot.

P... (J.), ancien élève de l'École polytechnique, *auteur supposé* [FABRÉ — PALAPRAT, D. M., grand-maître des Templiers].

Recherches historiques sur les Templiers et sur leurs croyances religieuses. Paris, Dentu ; Delaunay ; Porthmann, 1835, in-8 de 70 pages. [5418]

Les initiales J. P..... qu'on lit sur le titre y ont été mises pour faire croire que M. Plivard, jeune adepte, était l'auteur de cette brochure.

---

(1) Belle-sœur d'un ancien marchand de lainages de la rue du Four Saint-Germain.

P..., ancien typographe, *aut. dég.* [ALKAN aîné, ancien typogr.]

Lettre aux rédacteurs du « Journal des Débats ». [5419]

Impr. dans les « Annales de la typographie », première année, in-4, n° du 1er juillet 1839.

Cette lettre renferme de sérieuses objections sur les conditions d'un bon livre, et des réflexions profondément sensées à propos de l'excentricité de certaines innovations introduites dans la librairie.

PABLO, *pseudon.* [G. MATHIEU-DAIRNWŒLL, auteur d'articles dans le « Corsaire du Midi ».

PACATUS (Eumenius), *pseudon.* [le P. HARDOUIN].

Pro Eumenio Pacato ad Norisium. (Versus 1690), in-4 feuille volante. [5420]

Le P. HARDOUIN a pris ce masque pour critiquer quelques endroits du livre du P. Noris, *Annus et epochæ Syro-Macedonum.*

Les quatre pages d'Eumenius Pacatus ne se trouvent point parmi les œuvres du P. Hardouin. Le P. Noris les a cependant réfutées dans sa *Parænesis ad V. C. J. Harduinum*, etc. *Amstelodami*, 1709, in-12.

Cardinal. Noris *Opera*, in-fol. t. 3.

PACIFIQUE (le P.), *nom de religion* [Claude-François ROUSSELET, Augustin réformé], auteur d'une *Histoire et description de l'église royale de Brou*, ouvrage estimé. Voy. «la France littéraire», à *Rousselet.*

PADILLA (Luis de), *pseudon.* [LEPOITEVIN DE SAINT-ALME], auteur d'articles dans divers journaux.

PAGE DE LA COUR IMPÉRIALE (UN), *auteur déguisé* [Émile-Marco de SAINT-HILAIRE].

Mémoires et Révélations d'—, de 1802 à 1815. Paris, au Palais-Royal, galerie d'Orléans, nos 38 et 39, 1830, 2 vol. in-8, 15 fr. [5421]

PAGÈS (Émile), *pseudon.* [Louis BERGERON], écrivain politique, rédacteur du « Journal du Peuple », du « Charivari » et du « Siècle », auteur dramatique et nouvelliste.

I. Fables démocratiques. Paris, aux bureaux du «Charivari» et du «Journal du Peuple», 1839, in-18, 1 fr. 25 c. [5422]

II. Avec M. *Albéric Second* : Un neveu s'il vous plaît, folie-vaudeville en un acte. Représentée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 14 octobre 1839. Paris, Mifliez, 1839, in-8, 30 c. [5423]

III. Avec M. *Michel Delaporte* : l'Andalouse de Paris, vaudeville en un acte. (Théâtre de la Porte Saint-Antoine, 23 août 1840). Paris, l'Éditeur, rue N.-D. de Nazareth, 1840, in-8, 15 c. [5424]

IV. Avec M. *Bricet* : l'Officier de marine, vaudeville en un acte (théâtre des Délassements-Comiques, le 30 mars 1847). Sèvres, de l'impr. de Cerf, 1847, in-8. [5425]

M. L. Bergeron a écrit dans divers journaux démocratiques, parmi lesquels nous comprenons « le Siècle », sous les initiales E. P. Il est un des auteurs, sous son nom littéraire, de «Paris au dix-neuvième siècle. Recueil de scènes de la vie parisienne» (Paris, 1840, in-4).

PAILLASSE DE L'AUTRE MONDE (UN), *pseudon.* [le baron d'AGIOUT, fils d'un intendant militaire].

Acrobates (les) du jour, revue mensuelle, paraissant le 15 de chaque mois. (Première livraison, et unique). Paris, Thénard-Dumousseau, s. date (1847), in-8 de 32 pag. avec vignettes dans le texte. [5426]

Cet ouvrage devait former 2 vol. in-8 sur grand-jésus, orné de 24 lithographies et plus de 200 vignettes dans le texte.

PAIR (UN), *auteur déguisé* [le comte MOLÉ].

Observations sur le dernier budget, adressées par — aux deux chambres, à l'ouverture de la session. Paris, Ladvocat, 1822, in-8. [5427]

Constitutionnel, 8 juin 1822.

PAIR DE FRANCE (UN), *auteur déguisé* [le comte de PRADEL].

Consultations épistolaires, ou Recueil de quelques lettres écrites par un membre de la Chambre des communes d'Angleterre, et par —, sur divers sujets politiques. Paris, Le Normant, 1822, in-8 de 316 pages. [5428]

PAIR DE FRANCE (UN), *auteur supposé* [RABAN].

Lettre d' — à M. de Châteaubriand. Paris, vers 1826, br. in-8. [5429]

PAIR DE FRANCE (UN), *aut. supp.* [le baron de LAMOTHE-LANGON et autres].

Mémoires et Souvenirs d' —, ex membre du Sénat-Conservateur. Paris, Tenon, 1829-30, 4 vol. in-8, 30 fr. [5430]

Le pair que l'on présente comme ayant écrit ces Mémoires est le comte Fabre, de l'Aude.

Le canevas de ces Mémoires appartient au baron de Lamothe-Langon. Les

deux premiers volumes ont été refaits, en partie, par M. Guillemard, avocat, et les deux derniers par M. L'Héritier (de l'Ain), ou plutôt par M. Lardier.

Une « Histoire secrète du Directoire, » Paris, Ménard, 1832, 4 vol. in-8, est aussi attribuée au comte Fabre, de l'Aude, mais elle n'est peut-être pas plus authentique que le nº 5425.

PAIR DE FRANCE (UN), *auteur supposé* [J.-H.-R. CAPEFIGUE ?]

Statistique parlementaire. I et II. La nouvelle chambre des députés. III. La chambre des pairs. [5431]

Imprimée dans la Revue des Deux-Mondes, IIIe série, tomes III et IV (1834).

PAIR DE LA GRANDE BRETAGNE (UN), *auteur supposé* [l'abbé LENGLET DU FRESNOY].

Lettres d' — à milord archevêque de Cantorbéry, sur l'état présent des affaires de l'Europe; traduites de l'anglais, par le chevalier Edoward Melton. Londres, Innys (Paris), 1745, in-12. [5432]

Ouvrage de la composition de Lenglet du Fresnoy.

PAIX (le prince de la), *nom anobli* [don Manuel GODOY, favori de Ferdinand VII, prince de la Paix, duc d'Alcudia, prince de Bassano, comte d'Evora-Monte, ancien premier ministre du roi d'Espagne, généralissime de ses armées, grand-amiral, etc.].

Mémoires (ses), traduits en français d'après le manuscrit espagnol, par *J.-G. d'Esménard*, lieutenant-colonel d'état-major. Paris, Ladvocat, 1836-37, 4 vol. in-8, 30 fr. [5433]

Il y a tout lieu de croire que ces mémoires n'ont point été écrits par Godoy.

PALAEOLOGUS (Phileremus), *pseudonyme* [P. Martinus LARDENOY].

De Oratione dominicâ liber, ex variis S. Augustini sententiis contextus. Parisiis, 1673, in-12. [5434]

Explication de l'Oraison dominicale, trad. du latin, par *Guillaume Le Roy.* Paris, 1674, 1688, in-12.

PALAEOPHILUS (Vincentius), *pseudonyme* [G. de WITTE].

I. Refutatio prodroma Libelli famosi, cui titulus : Breve Memoriale, extractum ex prolixiore de statu a progressu Jansenismi in Hollandia; adornata à Vincentio Palaeophilo. 1698, in-4. [5435]

L'ouvrage que G. de Witte réfute dans cet écrit est celui que le P. Doucin, jésuite, fit imprimer à La Haye, en 1697, sous le titre du « Mémorial abrégé touchant l'état et les progrès du jansénisme en Hollande ».

II. Gratia triumphans de novis Liberi Arbitrii decomptoribus, inflatoribus, deceptoribus : ac presertim scribillatore notarum brevium in Refutatione prodromam « brèvis Memorialis », etc. 1699, in-12 de 82 pages. [5436]

PALAEOPHILUS (Desiderius), *pseudonyme* [G. de WITTE].

Imago Pontificiae Dignitatis penicillo sacrarum scripturarum ac traditionis native delineata : ubi quid Pontifici Romano competat, vel non competat : collectis ex Ecclesiastica supellectile documentis, luculenter, ac compendio demonstratur. 1704. [5437]

PALAEOPHILUS (Germanus), *pseudonyme* [G. de WITTE].

Mendax Judicium, sive Resolutio practica Quaestionis de Recidivis, convulsa ex SS. Patrum firmissimis apertisque Dogmatibus. 1700, in-12 de 15 pages. [5438]

PALAIDOR (M. de), *pseud.* [J. BRUSLÉ DE MONTPLEINCHAMP].

Festin nuptial dressé dans l'Arabie heureuse, au mariage d'Esope, de Phèdre et de Pilpai avec trois Fées (Esopine, Phédrine et Pilpine), divisé en trois tables. A Pirou, en Basse-Normandie (Bruxelles), chez Florent-à-Fable (J.-B. Léener), à l'enseigne de la Vérité dévoilée, 1700, pet. in-8. [5439]

Voyez « l'Original multiplié, ou Portrait de Jean Bruslé, namurois ». Liége, 1712, in-8, p. 14.

PALEFRENIER-PHILOSOPHE (UN), *pseudonyme*.

Ecurie (l') et le Cheval, fantaisie équestre. Bordeaux, Feret fils, 1850, in-32 de 64 pages. [5440]

PALEOPISTUS (Joan.), *pseudonyme* [G. de WITTE].

Apologia pro Clero Ecclesiae Batavorum Romano-Catholicae, seu, Rationes obquas Clerus censuit in locum Rim. Archiepiscopi Sebasteni, non esse illicò recipiendum D. Theodorum Cokkium. 1702, in-4 de 79 pages. [5441]

PALINGÈNE (Marcel), *pseudonyme* [Pierre-Ange MANZOLI, poète latin du XVIe siècle, né en Italie].

Zodiaque (le) de la vie humaine, ou Préceptes pour diriger la conduite et les mœurs des hommes; trad. du poème latin de —, avec des notes, par de *La Monnerie* (et une préface par *J. Rousset*). La Haye, 1731; Londres, Le Prevost (en France), 1733, 2 vol. in-12. [5442]

J. Rousset se chargea de diriger la première édition.

PALLADIUS SANCTUS AUGUSTINUS DISCIPULUS, *pseud.* [G. de WITTE].

I. Spongia notarum quibus V Propositiones famosas denuo aspersit Martinus Steyaert, theologus Lovaniensis, obducta per —. 1688, in-4 de 32 pages. [5443]

Il y a à la tête une petite préface qui en expose le sujet. Un écrit de Nicole, qui venait de paraître, et intitulé : *Disquisitio an schedula quædam recte probet damnatas Propositiones in Jansenio esse*, forme la première partie de celui-ci. La seconde partie est de G. de Witte, et a pour titre : *Appendix ad Disquisitionem viri eruditi. Enucleatio Capitis 13, libri 3 de Gratia Christi apud Jansenium.* Nicole et de Witte prouvent d'une manière invincible que les V Propositions ne sont point dans le livre de Jansenius, et que Jansenius bien loin d'avoir enseigné les hérésies qu'on lui attribue, les a combattues de toutes ses forces.

II. Assertionis Notarum in Propositiones V famosas adversus « Spongiam » iis oppositam, crisis. 1688, in-4. [5444]

Contre Steyaert.

PALMAN (Eugène de), *pseudonyme* [Hippolyte REGNIER D'ESTOURBET].

Histoire (l') de tout le monde. Paris, Dureuil, 1829, 3 vol. in-12, 9 fr. [5445]

M. Ch. Rabou a eu part au dernier volume.

PALMARÈZE (la marquise de), *pseudon.* [MÉRARD DE SAINT-JUST].

Œuvres de —. Partout et pour tous les temps. (Paris, 1789), 3 vol. in-18. [5446]

Même ouvrage que celui anonyme, intitulé : *Espiègleries, joyeusetés, bons mots, folies*, etc. Kehl, 1789, 3 vol. in-18, tirés à 100 exempl., dont 60 en papier ordinaire et 40 en papier fin.

Il est dit, page 134 du troisième volume, que ces trois volumes étaient imprimés depuis douze ans, et qu'ils furent saisis par les agents, les vils esclaves du despote Le Noir, bien digne élève de son instituteur, de son maître Sartine.

Il y a un panégyrique de la Magdelaine ; tout l'ouvrage est extrêmement libre. A.-A. B-R.

PALMEZEAUX (C. de), *nom abréviatif* [CUBIÈRES DE PALMEZEAUX]. Pour la liste de ses ouvrages voy. « la France littéraire », à *Cubières de P.*

PALMIR, *pseudonyme* [SAUTIQUET], l'un des trois auteurs de « Han d'Islande », mélodrame en trois actes (1832). Voy. *Octo.*

PALTEAU (F. de), *nom abréviatif* [FORMANOIR DE PALTEAU]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez notre « France littéraire », à *Formanoir de P.*

PANAGE (1), *pseudonyme* [François-Vincent TOUSSAINT].

Mœurs (les). Amsterdam, 1748, 1755, 3 part. in-8. — Amsterdam, la Compagnie, 1760, 1763, in-12. — Nouv. édit., revue et corrigée. Berlin, 1767, 1771, 3 part. in-12. [5447]

Ouvrage souvent réimprimé depuis.

Il en existe plusieurs critiques : les plus remarquables sont celles de l'abbé Jér. Richard (1748) et de l'abbé Nonnote (1757).

PANALBE (C. B. de), *pseudonyme* [Charles BRUGNOT, de l'Académie de Besançon ; né à Painblanc, d'où il a tiré son pseudonyme en le latinisant].

Éloge de la Folie, par *Erasme*. Traduction nouvelle. Troyes, Cardon, 1826, in-8, avec une gravure, 5 fr. [5448]

PANAM (Mme A.-P.-H.-Alexandre), *apocr.* [Philarète CHASLES].

Mémoires d'une jeune Grecque, contre le duc régnant de Saxe-Cobourg-Sallfeld, et le prince Léopold son frère ; suivis de la Vie politique de ces deux princes, de leurs aventures amoureuses et des principaux événements qui se sont passés depuis 1808 jusqu'au Congrès de Vérone. Paris, l'Auteur, rue de la Chaussée-d'Antin, 1825, 2 vol. in-12, 10 fr. [5449]

Deux prospectus de ces Mémoires ont été publiés, l'un en 1824, et l'autre en 1825, promettant ces scandaleux Mémoires en quatre volumes, mais il n'en a été publié que deux.

PANCATAGÈLE, *pseudonyme* [CORVISART, fils du célèbre médecin de ce nom, le baron Corvisart, ancien médecin de Napoléon].

Olla Prodrida. (En vers alexandrins). Paris, Eug. Renduel, 1832, in-8 de 56 pages, 1 fr. 50 c. [5450]

PANCKOUCKE (C.-L.-F.), imprimeur-libraire de Paris, ancien secrétaire de la présidence du Sénat.

Pages 576 à 579 du tome VI de « la France littéraire » nous avons déjà fait connaître des excentricités de cet imprimeur-libraire,

---

(1) Mot tiré du grec, répondant à celui de Toussaint.

en qui la vanité s'était faite homme; nous en aurions beaucoup à ajouter, plus extravagantes les unes que les autres, telles que la pose projetée d'un rail-way aux abords de sa maison, son testament, monument d'orgueil poussé jusqu'à l'extrême ridicule; mais ce n'est point ici la place. Notre tâche, ici, est d'établir que la réputation d'érudit que cet habile éditeur a voulu se faire, est loin d'être incontestée, et nous allons en donner deux preuves à l'occasion de la traduction de Tacite qui porte son nom.

I. Germanie (la), traduite de *Tacite* (par *P.-Aug.-Mar. Miger*); avec un nouveau commentaire, extrait de Montesquieu et des principaux publicistes; le rapprochement des mœurs germaines avec celles des Romains et de divers autres peuples, particulièrement avec celles de la nation française; des notes historiques et géographiques; une table chronologique indiquant les progrès des différentes peuplades de la Germanie, leurs envahissements successifs et leurs établissements; la traduction des principales variantes extraites de tous les commentateurs de Tacite. (Par *le même*). Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1824, in-8, avec un Atlas in-4 de 16 pages de texte et 12 planches. [5451]

Le texte latin se trouve en regard de la traduction.

On a souvent émis en doute que feu Panckoucke fût le seul et véritable auteur de la traduction des Œuvres de Tacite, publiée sous son nom, en 1831 et années suivantes; beaucoup de personnes ont pensé que M. le professeur Jules Pierrot avait consenti à servir la vanité de Panckoucke, en traduisant Tacite sous son nom. S'il y a quelque chose de vrai, tout n'est pas entièrement vrai, ainsi que le prouvent les deux faits suivants; et, nous espérons qu'un jour, des personnes en sachant plus que nous, viendront nous mettre dans le cas de contester à M. Panckoucke la traduction entière de l'historien latin, travail d'érudition entrepris pour venger son riche parrain, par son admission à l'Institut, de l'échec qu'il avait antérieurement éprouvé pour la représentation nationale.

La traduction de la Germanie est l'œuvre de Miger. Miger, en 1823 ou 1824, avait un pressant besoin d'argent, et pour le satisfaire, il compta sur sa traduction de Tacite. Il alla d'abord la présenter à l'un de nos libraires-éditeurs le plus remarquable par le goût; mais cette publication ne pouvait s'adjoindre à aucune des nombreuses collections que ce libraire publiait. Celui-ci indiqua Panckoucke à Miger comme l'homme qui pouvait s'arranger de sa traduction, si, surtout, il ne s'était point encore occupé de cette partie des œuvres de Tacite. Miger vit Panckoucke, et sa traduction convint à ce dernier. La question d'acquisition du manuscrit fut débattue à peu près en ces termes: Vous avez besoin de 2,400 fr., dit Panckoucke à

Miger, je ne puis vous offrir que 1,200 fr. de votre manuscrit. Un moyen pourtant pourrait me permettre de vous être utile : il ne me convient que jusqu'à un certain point d'insérer dans ma traduction de Tacite une partie qui devra porter votre nom; si vous consentiez à l'omission de votre nom, et de plus si vous me promettiez de garder le secret sur votre collaboration, j'arriverais à la somme dont vous avez besoin. Miger devait être dépossédé s'il ne payait prochainement 2,400 fr. Le marché fut conclu, et Miger, en honnête homme, garda le secret. Mais quelqu'un le possédait ce secret : c'était celui qui avait envoyé Miger près de Panckoucke, notre élégant éditeur Lefèvre, et l'auteur des *Supercheries* découvre tout !

II. Bibliographie de C. C. Tacite (par *Léop.-Aug.-Const. Hesse*). In-8 de xiv et 95 pages, avec un fac-simile du manuscrit de Tacite écrit au XVe siècle, un deuxième de la dernière page de l'édition *princeps* de Tacite, et un troisième de la première page des « Annales de Tacite », imprimées en 1515. [5452]

Impr. à la fin du tome VII (1838) des Œuvres de C. C. Tacite, traduites par C.-L.-C. Panckoucke. Réimpr. à part sous le titre de *Notice sur C. C. Tacite*, 1838, gr. in-8 de 96 pages.

Les quatorze pages préliminaires sont consacrées à l'examen des éditions *princeps* de Tacite, et des mss. de cet immortel historien.

La façon dont Panckoucke est devenu l'auteur de ce travail est beaucoup plus originale que la précédente. L.-A.-C. Hesse, l'auteur de « la Bibliothéconomie » (qui a eu l'honneur de deux éditions), publiée sous le nom de Constantin, était commis chez Panckoucke plusieurs années avant que celui-ci ne songeât à se poser comme philologue, comme traducteur de Tacite (1). Hesse se faisait vieux, et craignait par cette raison d'être réformé d'un jour à l'autre. Hesse rêvait au moyen que cela ne lui arrivât que le plus tard possible : il le trouva à force d'y rêver. Parmi ses travaux, Hesse comptait une laborieuse *Notice bibliographique de Tacite*, dont il avait parlé plusieurs fois à l'auteur de cet article. Panckoucke n'en ayant point mis à la tête du premier volume de sa prétendue traduction, contre l'usage ordinaire, Hesse profita d'un jour de l'an pour offrir à san patron, au lieu de bonbons ou d'oranges, le fruit... de ses longues recherches sur les manuscrits, les éditions *princeps*, les éditions et les traductions de l'historien latin. Son présent fut accueilli avec joie ; mais cet hommage mettait Panckoucke dans un très grand embarras. Imprimer dans *son* Tacite, le travail d'un de ses employés, et avec le nom de cet employé, quand celui du traducteur de la Germanie ne lui avait pas convenu ! Panckoucke joua l'homme mécontent vis-à-vis de son commis. Hesse s'en aperçut

(1) Panckoucke, homme savant en tout, avait pourtant le malheur d'ignorer que son commis ne voulant pas froisser la vanité innée de son patron, s'était fait très petit pour publier son livre : ce dernier ne voulait pas obscurcir la réputation d'un homme qui avait publié, dès 1803, en 35 pages, en latin et en français, des fragments de la vie d'Agricola.

surpris, celui-ci voulut, à tout prix, savoir de Panckoucke en quoi il avait démérité de sa bienveillance depuis son hommage. Le chevalier de la Légion-d'Honneur, l'imprimeur et l'éditeur Panckoucke essaya de moyens de diplomate (titre, du reste, auquel notre éditeur se croyait le droit de prétendre comme à tant d'autres). Votre travail, fait avec soin, dit-il au pauvre négociateur, vous a pris beaucoup de temps, je ne vous parle pas d'érudition, vous êtes mon commis. Vous avez cru m'être utile dans ma publication académique. Je vous en remercie. Malheureusement, M. Hesse, le philologue, n'exclut pas le bibliographe, et le travail que vous m'avez offert au jour de l'an, je l'avais fait moi-même, et Panckoucke mentait; je l'ai là, dans mon secrétaire (mais il ne le montra pas). Mais comme je ne veux pas, philologiquement parlant, que vous ayez perdu votre temps, et pour que vous retrouviez ma physionomie radieuse à votre encontre, vous allez me faire un reçu de 300 fr. pour la transcription d'une Notice littéraire de Tacite, faite par moi. Hesse, à cet arrangement, conservait sa place (HISTORIQUE). C'est ainsi que Panckoucke est devenu l'auteur d'un travail qu'il avait si peu fait, que, contrairement à l'usage, ce libraire n'a donné ce travail qu'à la fin du dernier volume de *sa* traduction de Tacite, après que Hesse le lui eut remis, au lieu de le donner à la tête du premier.

Ainsi que nous l'avons dit, Hesse avait parlé plusieurs fois de son travail à l'auteur de cet article; mais encore Hesse avait raconté à un de ses amis le savant helléniste Dübner, la vaniteuse transaction que lui avait imposée l'habile Panckoucke.

Hesse est mort quelques années avant son patron. Panckoucke, homme partout et toujours vaniteux, tint à ce que l'on sût qu'il avait mis de l'empressement à faire une pension à la veuve d'un de ses employés, mais il ne fut pas question de son collaborateur. *Ecce homo!*

III. Ile (l') de Staffa et sa grotte basaltique, dessinées et décrites par C.-L.-F. Panckoucke. Paris, Panckoucke, 1831, in-fol. avec 12 planches et une carte. [5453]

Cet ouvrage devait être un *Voyage pittoresque aux Iles Hébrides*, ainsi que le porte le faux-titre des trois livraisons publiées, et avoir vingt-cinq vues : mais Panckoucke n'a publié que la seule partie dont nous venons de donner le titre. *France littér.*

Cette publication n'était qu'une mystification à l'adresse des érudits, car elle n'est que le décalque d'une publication du commencement de ce siècle, et que nous avons vue, portant justement le titre de *Voyage pittoresque aux Iles Hébrides*. Mais Panckoucke voulait être immortel, regnicole ou étranger ; cette publication, fort heureusement ignorée, fut ressuscitée par lui, et cette appropriation lui valut le titre d'associé correspondant de la Société des antiquaires d'Edimbourg.

PANCKOUCKE (Mme Ernestine), femme du précédent.

Poésies de *Gœthe*, traduites pour la première fois de l'allemand

par Mme *E. Panckoucke*. Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1825, in-32, 3 fr. [5454]

Traduction qui ne contient qu'une bien faible partie des poésies de Gœthe, puisqu'en allemand elles forment deux gros volumes; elle fait partie de la « Traduction de tous les chefs-d'œuvre classiques », publiée chez M. Panckoucke.

Cette traduction de poésies allemandes les plus difficiles à rendre dans notre langue, est de plusieurs commensaux de la maison Panckoucke, qui ont voulu en faire honneur à la maîtresse de la maison : il y a dans ce petit volume un peu de traduction du respectable *Aubert de Vitry*, beaucoup de M. *Loève-Weimars*, et de Mme Panckoucke... pas du tout.

PANCKOUCKE (Ernest), fils des deux précédents.

M. Ernest Panckoucke est aussi homme de lettres : ainsi l'a voulu son père. Toute la famille de ce Tufière devait être lettrée. M. Ernest Panckoucke a été présenté par son père comme l'un des traducteurs d'Horace, et l'on a imprimé à part l'épître de ce poète à Julius Florus, de la traduction (en prose) de M. Ernest Panckoucke (1832, in-8 de 24 p.), la seule pièce que, selon toute apparence, il ait traduite. Il est aussi l'un de ceux de Sénèque le philosophe. Mais il a traduit, à lui tout seul, les Fables de Phèdre (1834). Qui peut contester l'authenticité des assertions de M. Panckoucke, éditeur? ne sont-elles pas sur des couvertures imprimées

Malheureusement M. Ernest Panckoucke a trop d'esprit pour accepter la réputation de traducteur que son père lui a imposée.

PANCRACE (le docteur), *pseudonyme*.

Lettre du docteur Pancrace à la signora Vittoria sur la prééminence de l'homme sur la femme. In-8 de 26 pages. [5455]

Réponse de la signora Vittoria, le Sexe vengé, ou la Prééminence de la femme sur l'homme. A Brest, 1755, in-8 de 18 pages. *F. Gr.*

PANDOCHEUS (Elias), *pseudonyme* [G. POSTELLUS].

Πανθενωσια. Compositio omnium dissidiorum circâ æternam veritatem aut verisimilitudinem versantium, quæ non solum inter eos qui hodie infidelium, judæorum, hæreticorum et catholicorum nomine vocantur, ortæ sunt et vigent, sed jam ab admissis per peccatum circà nostrum intellectum tenebris fuere inter ecclesiæ peculiaris et communis membra, scriptore Eliâ Pandocheo. Basileæ, 1547, in-8. [5456]

PANGLOSS (le docteur), *pseud.* [Simon-Nicol.-Henri LINGUET].

Cacomonade (la), histoire politique et morale, trad. de l'allemand du —, par le docteur lui-même, depuis son retour de Constanti-

nople. Cologne (Paris), 1766, in-12. — Nouvelle édition, augmentée d'une Lettre du même auteur. Berne et Paris, Cellot, 1767, in-12; Paris, 1797, in-12. [5457]

Ce fut le 4e chapitre du Candide, de Voltaire, qui fit naître cet écrit.

PANGLOSS (Martin), *pseudonyme* [MM. RIGOT et H. TULLY].

Diligence (la) de Brives-la-Gaillarde. Folie parade en un relai, mêlée de couplets, de coups de fouet, etc. Représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Antoine, le 18 novembre 1837. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1837, in-8. [5458]

PANGRAPHO (Henriquès), maître ès-arts de l'Université de Salamanque, *pseudonyme* [TURPIN].

Voyage à Ceilan, ou les Philosophes voyageurs; ouvrage publié par —. Amsterdam et Paris, de Hansy, 1770, 2 part. in-12. [5459]

Dix ans plus tard, cet ouvrage a été reproduit ou réimprimé sous le titre de *les Philosophes aventuriers*. Amsterdam et Paris, 1780, 2 vol. in-12.

PANNONIUS (Coelius), *pseudonyme* [Fr. GREGORIUS].

Collectanea in sacram apocalypsim S. Joannis. Parisiis, 1541. — Venetiis, 1547, in-8. [5460]

Ces noms, *Cœlius Pannonius*, viennent de ce que l'auteur était prieur des barnabites de Saint-Étienne, au mont Cœlius, et qu'il était Hongrois de nation, quoiqu'on l'ait fait mal à propos Italien. Aussi les *Collectanea in Cantica Canticorum* de notre auteur furent-ils imprimés à Vienne, en Autriche, en 1681, in-fol., sous le nom de *Grégoire*. Le P. Le Long s'est trompé en distinguant Gregorius Cœlius Italus Barnabita de Cœlius Pannonius, autrement *François Grégoire*. Lambacher, p. 49.) A. A. B-R.

PANORMITA (Antonio), *pseudonyme* [BECCATELLI].

Speculum boni principis, sive vita Alphonsi regis Arragoniæ, primùm IV libris confusè descripta ab —, aucta à Joan. Santes, vel Santeno. Amst., Lud. Elzev., 1646, in-12. [5461]

— Génie (le) d'Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, d'après l'original latin d'Antoine de Palerme, par M. de la Can*** (*Méry de la Canorgue*). Paris, de Hansy, 1765, in-8. [5462]

PANSMOUSER (Gottlieb), *pseudonyme* [LINDSEY, Anglais].

Partage (le) de la Pologne, en sept dialogues en forme de drame, ou Conversation entre des personnes distinguées, dans laquelle on fait parler les interlocuteurs, conformément à leurs principes et à leur conduite, par —; traduit de l'anglais, par Milady ***, duchesse

de * (M. *Gérard de Rayneval*, consul de France). Londres, Elmsly, 1775, in-8. [5463]**

Ceux qui ont attribué ce pamphlet au comte Mirabeau étaient dans l'erreur, comme l'a fait judicieusement observer Miger à A. A. Barbier, en lui citant la lettre de Frédéric II à Voltaire, en date du 26 mars 1775.
A. A. B-r.

PANTAZES, *pseudonyme* pris par le savant helléniste Adamance Coray pour une publication dont le titre nous échappe.

PANURGIUS (Vincentius), *pseudonyme* [Joan.-Bapt. Morin].

Vincentii Panurgii epistola ad Cl. Virum Joannem-Baptistam Morinum, etc., de tribus impostoribus. Parisiis, 1654, in-4. [5464]

L'auteur de cette pièce est J.-B. Morin lui-même, et les trois prétendus imposteurs auxquels il en veut, sont : Gassendi, Neuré et Bernier, qui n'avaient pas approuvé ses visions, tant astrologiques que mathématiques. (Dictionnaire de Pr. Marchand, au mot *Impostoribus*.) A. A. B-r.

PAOLI, *apocryphe* [F. Turben].

Discours de — aux Corses, sur l'entreprise des François. [5465]

J'ignore si c'est une traduction ou une imitation d'un poëme hollandais de Hogeveen, libraire à Leyde, ou si celui-ci a traduit ou imité la pièce de *Turben* : le fait est qu'il y a beaucoup de ressemblance entre ces deux pièces. V. T.

PAOLO (Fra), nom de religion [Paolo Sarpi]. Pour la liste des ouvrages de lui qui ont été traduits en français, Voy. notre « France littéraire », à *Sarpi*.

PAPENHAUSEN (Wolf.-Ernesti à), *pseudon.* [Ant. Brunus].

Oratio libera Wolfangi Ernesti à Papenhausen, liberi Baronis (Antoni Bruni). 1646, in-4. [5466]

Contre l'abbé de Morgues, qui y opposa : *Bruni spongia*, etc. Parisiis, 1647, in-4. (Niceron, t. 35, p. 383.)

PARACELSE (Théophile), *pseudon.* [Aurèle-Philippe-Théophraste Bombast de Hohenheim, né à Zurich, en Suisse, en 1493], célèbre comme alchimiste.

Ses ouvrages ont été réunis longtemps après sa mort, arrivée en 1541, sous le titre de « Paracelsi opera omnia, medico-chimico-chirurgica ». Genevæ, 1658, 3 tomes en 2 vol. in-fol.

Les Français ont eu assez de bon sens pour ne point donner dans les sottises de ce fou; néanmoins, on a publié la traduction d'un de ses ouvrages sous le titre suivant :

Toison (la) d'or, ou la Fleur des trésors, en laquelle est méthodiquement traité

de la pierre des philosophes; traduit de l'allemand. Paris, 1612, in-12 avec figures.

Volume rare du temps d'Osmont (1768), et qu'à cette époque il disait valoir de 6 à 7 fr.

Dans le siècle suivant on a imprimé en français un *Abrégé de la doctrine de Paracelse.* Paris, 1729, in-12.

PARASITE LOGÉ A POUF DANS UN GRENIER (UN), *pseudon.* [J.-P.-R. CUISIN].

Vie (la) de garçon dans les hôtels garnis de la capitale, ou De l'amour à la minute; petite galerie galante, pittoresque, sentimentale et philosophique, faisant voir la lanterne magique des intrigues des hôtels garnis. Paris, au Palais-Royal, 1820, in-18, 1 fr. 50 cent. — Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, les princ. libr. du Palais-Royal, 1823, in-18. [5467]

La dernière édition porte pour second titre : *ou Cujas, Esculape et l'Amour,* etc.

PARCIEUX (de), *pseudonyme* [le comte Antoine RIVAROL], sous lequel ce spirituel écrivain s'est fait connaître pendant quelque temps.

PARCTELAINE (Q. de), *nom abrév.* [QUATRE-SOUS DE PARCTELAINE]. Pour la liste de ses ouvrages, Voy. « la France littéraire », à *Quatre-Sous de P.*

PARENNIN (le P.), *auteur supposé* [LA VICOMTERIE]. Voy. CONFUCIUS.

PARESSEUX (UN), *pseudonyme.*

Délassements (les) d' —. Paris, Onfroy, 1792, petit in-12 de 122 pages. [5468]

Voy. « l'Alm. des Muses », 1792, p. 255. Le véritable titre de ce volume est : « les Délassements d'un paresseux », par un C. R. d'E. A. C. D. L., membre de plusieurs académies et de la Société anacréontique des Rosati d'Arras.

On ne doit pas s'attendre que l'ouvrage d'un paresseux soit très soigné. On y rencontre cependant des morceaux assez bien faits.

Note du temps.

PARESSEUX BEL-ESPRIT (UN), *auteur déguisé* [STICOTTI].

Œuvres d'—, pendant la guerre; par S***, comédien de S. M. le roi de Prusse. Berlin, 1760, in-8. [5469]

PARIEU (de), *nom abréviatif* (ESQUIROU DE PARIEU), ministre de l'Instruction publique en novembre 1849.

PARIS (H.), *pseudonyme* [Mlle de HAZA].

Tablettes grammaticales. Analyse généalogique des principes de la grammaire française. Atlas de 16 tableaux avec texte explicatif et modèle d'exercice. Paris et Leipzig, 1842, in-4. [5470]

PARIS (Claudius de), theologo, *pseudonyme* [Claudius de LA PLACE].

Libri de Clericorum sanctimoniâ, etc. Parisiis, 1650, in-8. [5471]

Claude de La Place, recteur de l'Université, s'est nommé dans la seconde édition de cet ouvrage, donnée en 1670, in-8. A. A. B—R.

PARISAU, *apocryphe* [DESPRÈS].

Roi (le) Lu, parodie du roi Léar, en un acte et en vers. Paris, 1783, in-8. [5472]

PARISIEN (UN), religieux de la compagnie de Jésus, *auteur déguisé* [le P. DUBREUIL].

Perspective (la) practique, nécessaire à tous peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, orfèvres, brodeurs, etc., et autres se servant du dessin. Paris, Melchior Tavernier, 1642-1647-1649, 3 vol. in-4. [5473]

On lit, dans la *Biographie universelle* que le libraire Langlois publia, en 1651, une nouvelle édition, augmentée par l'auteur en plusieurs endroits, notamment d'un traité de la perspective militaire, ou méthode pour élever sur des plans géométraux. 3 vol. in-4, et encore Paris, Dezallier, 1679; et dans une note, que quelques bibliographes ont prétendu que ce n'est que l'édition de 1642, dont on a renouvelé le frontispice. Le *Manuel du librair* parle de cette *perspective* comme d'un ouvrage estimé, et dont il n'a qu'une seule édition, quoique plusieurs exemplaires portent une date différente. D. M—NE.

A. A. Barbier, sous le n° 14042 de son « Dictionnaire des anonymes », cite les prétendues éditions de 1651 et 1679, mais elles ne portent plus aux frontispices, comme la première, par *un Parisien, religieux...*, mais par *un Père de la compagnie de Jésus.*

PARISIEN (UN), *auteur déguisé* [L'ESCALOPIER].

Discours de la Ville de Paris à M. le Prince, sur son retour. Paris, 1651, in-4. [5474]

PARISIEN (UN), plus patriote que ceux qui en usurpent le nom, *auteur déguisé*.

Erreurs (les) du peuple, par rapport au Clergé, avec une épigraphe tirée de Racine. Paris, 1791, in-8 de 68 pages. [5475]

PARISIEN (UN), *auteur déguisé* [P.-F. PALLOY].

Hommage d'un Français à son souverain. Stances sur la paix générale avec les princes alliés, dédiées à sa patrie, par —, en juin 1814. Sans lieu, ni nom d'imprimeur et sans date, in-8 de 14 pages. [5476]

Signé : Palloy, habitant de la commune de Sceaux-Penthièvre.

PARISIEN (UN), *pseudon.* [le baron Fr. DE REIFFENBERG].

Epître d'— à la statue d'Erasme. Paris, 1825, brochure in-8. [5477]

PARISIEN (UN), *auteur déguisé* [M. R...., officier supérieur de cavalerie].

I. Voyage épisodique et anecdotique dans les Alpes. Paris, de l'impr. de Plassan. — Quai Voltaire, n. 15, 1829, in-8, 4 f. 50 c. [5478]

II. Lettres (deux) sur la Russie. Au rédacteur de la Liberté. — Impr. dans le journal « la Liberté », n°s des 13 et 14 avril 1848. [5479]

PARNY (le chev. de), *nom nobiliaire* [Évariste-Désiré DESFORGES, chevalier, puis vicomte de PARNY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire, » à *Parny*.

PAROY, *nom nobiliaire* [Jean-Philippe-Guy LEGENTIL, marquis de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire, » à *Paroy*.

PARRHASE (Théodore), *pseudonyme* [Jean LE CLERC].

Parrhasiana, ou Pensées sur diverses matières de critique, d'histoire, de morale et de politique, avec la défense des divers ouvrages de M. Le C. Amsterdam, 1699-1701, 2 vol. in-12. [5480]

PARRHASIUS (Aulus-Janus), *pseudonyme* [Jean-Paulus PARISUS], commentateur latin de l'Art poétique d'*Horace* publié par Bernardin Martiran. Paris, 1533, in-4. [5481]

On a beaucoup d'ouvrages du même auteur publiés sous le même masque, soit de son vivant, soit depuis sa mort.

PAROISSIEN DE SAINT-ROCH (UN), ***auteur déguisé*** **[l'abbé de BOULOGNE].**

Lettre d' — à J.-B. Boyer, se disant évêque métropolitain. 1798, in-8 de 29 pages. [5482]

PARTHENAY (l'abbé de), ***pseudon.*** **[J.-B. DESROCHES DE PARTHENAY].**

Histoire de Pologne sous le roi Auguste II. La Haye, Van Duren, 1733, 4 vol. in-12. [5483]

Voy. « l'Examen critique des Dictionnaires historiques », de A. A. Barbier, au mot DESROCHES.

PARTHENIUS PHILANDER, ***pseudon.*** **[Léopold-L.-B. SCHAFFRATH].**

Parthenii Philandri, apud Soc. Jesu quondam discipuli, Ibis in Celtas veteres et Gallos modernos. Cairi in Ægypto, 1799, typis Buonapartianis, prostat in officinâ ad signum hyœnæ, in-4, plag. 1. [5484]

PARTICULIER (UN), ***auteur déguisé*** **[l'abbé de GOURNÉ].**

Lettres (trois) à un seigneur de la Cour, ou Observations irénaïques sur la science métallique et le style lapidaire, et en particulier sur les deux inscriptions proposées et actuellement tracées sur le plâtre, à la place de Louis le Bien-Aimé. Avignon et Paris, Panckoucke, 1765, in-8. [5485]

Tous les bibliographes s'accordent à désigner comme rares et tirés à un petit nombre, et comme n'étant pas entrés dans le commerce, trois opuscules de *l'abbé de Gourné*, formant en tout 110 pages imprimées avec netteté et élégance, mais sans luxe. Cette œuvre, publiée sous le voile de l'anonyme, a pour titre général : *Lettres d'un particulier à un seigneur de la Cour;* chaque lettre a ensuite un titre spécial ; la première est ainsi annoncée : *Première lettre d'un particulier à un seigneur de la cour, ou observations irénaïques sur la science métallique et le style lapidaire, et en particulier sur les deux inscriptions proposées et actuellement tracées sur le plâtre, à la place de Louis-le-Bien-Aimé*, in-8 de 31 pages, la deuxième porte l'énoncé de : *Seconde lettre*, etc., et contient 47 pages. La dernière est inscrite de la même manière avec les mots : *Troisième lettre*, etc., et renferme aussi 31 pages. Toutes trois contiennent à la dernière page la suscription d'*Avignon* (Paris), 1765, et se trouvent à Paris, chez le sieur *Panckoucke*, libraire, rue et près la Comédie-Françoise. La première lettre est datée de Paris, *ce 8 août de l'année chrétienne vulgaire 1763*, et la troisième et dernière est écrite *de la Bibliothèque des Jacobins Saint-Honoré*, le 6 septembre 1754.

Pierre-Mathias de Gourné, prieur commendataire de Sainte-Marie de

Taberniaco, était né à Dieppe, le 23 février 1702. Il composa plusieurs ouvrages historiques et se fit une toute petite réputation littéraire. Il mourut, vers 1770 à ce que l'on croit, probablement à Paris. Son portrait a été peint par *J. Le Roux*, et gravé pour servir à la *suite de Desrochers*, avec cette légende tirée de Virgile : *Immisi fontibus apros*, pour exprimer sans doute la manière assez vigoureuse dont il repoussa les coups de boutoir de la critique.

Cet abbé bel-esprit imagina d'écrire des lettres sur les inscriptions de Paris et de censurer celles qui étaient adoptées ; il les fit imprimer à un nombre peu considérable pour être distribuées aux personnages éminents de la Cour. L'exemplaire principal que nous possédons porte sur la garde, de la main propre de l'auteur, la dédicace suivante :

« *A Monseigneur*

« MONSEIGNEUR LE DUC DE CHAULNES,

« *En son hôtel, à Paris*,

« L'ABBÉ DE GOURNÉ,

« *Fateor, audax sum, sed non mendax* ».

Sur le revers du même feuillet on lit les observations suivantes, écrites par la même main qui décèle une certaine fatuité d'auteur :

« Comme ce petit ouvrage n'est point de nature à être mis dans les « mains du vulgaire, on s'est bien gardé de le faire colporter dans Paris, « de l'annoncer dans les journaux et dans les gazettes, et de l'exposer en « vente chez les libraires, ainsi que l'éditeur l'avoit imaginé d'abord. « Mais d'un autre côté l'auteur, qui a fait des frais d'impression, voulant « remplir son objet capital, s'est fait un devoir d'adresser respectueuse- « ment à leurs altesses séréniss. les princes du sang, aux grands officiers « de la couronne, aux ministres et aux membres des conseils de sa ma- « jesté, aux seigneurs nationaux, soit ecclésiastiques, soit séculiers, aux « présidents et aux procureurs généraux des parlements, aux intendants « des différentes provinces, et autres personnes lettrées et intéressées par « inclination, par devoir et par état à la gloire du roy, à l'honneur de la « nation et aux prosgrez des sciences ». (Voyez Lettre 3e, pag. 30).

Cet exemplaire, après avoir appartenu au duc de Chaulnes, passa dans la riche bibliothèque de M. Hyacinthe-Théodore Baron, doyen de la Faculté de médecine de Paris ; son étiquette, ornée de ses armes et de sa devise : *Mihi res, non me rebus*, en charge encore la garde.

Toutes les bibliographies et les biographies, d'accord sur ce point, disent que cette brochure est très rare, sans doute parce qu'elle ne fut pas livrée au commerce ; mais on voit par la note qui précède que la distribution en fut passablement étendue, et, ce qui le prouverait, c'est qu'outre l'exemplaire dont il vient d'être question, et qui est de plus enrichi d'un joli portrait gravé de l'*abbé de Gourné*, nous en possédons *trois* autres, joints à diverses brochures et reliés dans des recueils de pièces. Il y a donc souvent des livres qui, sous le rapport de la rareté, valent moins que leur réputation, comme aussi il en existe possédant ce genre de mérite au suprême degré, quand personne ne s'en doute.

Arth. DINAUX, Voyage dans une bibliothèque de province, p. 39-41.

PARTISAN DE DESCARTES (UN), *auteur déguisé* [CAILLEAU, libraire].

Automatie des animaux, suivie de Quelques Réflexions sur le Mahométisme et l'Agriculture. Paris, 1783, in-12. [5486]

PASCAL (l'abbé Stanislas), *pseudon.* [l'abbé Henri CONGNET, chanoine honoraire de Soissons], auteur d'un *Mois de Marie*, en grec et en latin. (1835).

PASSAC (de), *nom nobiliaire* [Philibert-Jérôme GAUCHER DE PASSAC]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire, » à *Passac*.

PASSAVANTIUS (M.-Bened.), *pseudon.* [Théodore de BÈZE], auteur d'une *Epistola ad Petrum Lysetum*, impr. pour la première fois en 1593 dans un recueil latin intitulé: *Anti-Choppinus*... réimprimée dans la nouvelle édition des « Epistolarum obscurorum virorum ad Dn. M. Ortuinum Gratium volumine duo ». Londini, 1710, in-12.

PASSENANS (P. D. de), *pseudon.* [l'abbé Paul DUCRET, curé de Passenans (Jura)].

Russie (la) et l'Esclavage dans leurs rapports avec la civilisation européenne, ou de l'Influence de la servitude sur la vie domestique des Russes, sur leur existence civile, morale et politique, et sur les destinées de l'Europe ; par M. P. D. de Passenans. Paris, P. Blanchard, 1822, 2 vol. in-8, 7 fr. [5487]

A la ponctuation du titre on voit que l'auteur a voulu qu'on prît le nom du lieu de sa résidence pour celui de sa famille.

PASSERAN (le comte de), *auteur supposé* [VOLTAIRE].

Épître aux Romains. Sans date (1768), in-8 de 42 pages. [5488]

Publiée comme une traduction de l'italien du comte de Passeran. Cette épître a été réimprimée dans le Voltaire de Beaumarchais, édition in-8, t. 33, page 426, comme traduite de l'italien du comte de Corbera.

Il est question de cette Épître dans les « Mémoires secrets », du 13 août 1768.

Cette Épître fut condamnée par décret de la cour de Rome, du 1er mars 1770, avec six autres ouvrages de Voltaire.

PASSERANI, *nom nobiliaire* [Albret RADICATI, comte de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Passerani*.

PASSE-VENT PARISIEN, *pseudonyme* [Antoine CATHELAN].

Passe-Vent Parisien, répondant à Pasquin-Romain, de la vie de ceux qui se disent vivre selon la réformation de l'Évangile. Lyon, 1556, in-12. [5489]

Voy. la note de La Monnoye, dans la « Liste des auteurs déguisés », de Baillet.

PASTEUR (UN), *auteur déguisé* [de SOUSTELLE].

Réponse d' — à certaines questions importantes qui lui ont été faites par une personne qui a succombé sous l'effort de persécution. Rotterdam, 1686, in-12. V. T. [5490]

PASTEUR (UN), *auteur déguisé.*

Pourquoi y a-t-il tant de malades dans la campagne, ou Conseils sur la santé donnés aux laboureurs. (Vers 1830), in-32, 10 c. [5491]

PASTEUR OCTOGÉNAIRE DU MONTOIS (LE), *auteur déguisé.*

Complainte poétique du —, sous une seule et même rime. Sens, de l'impr. de P.-H. Tarbé, 1776, in-12 de 4 pag. [5492]

PASTORINI, *pseudon.* [Charles WALMESLEY, évêque de Rama, mort vers 1807].

Histoire générale de l'Église chrétienne, tirée principalement de l'Apocalypse de S. Jean; ouvrage trad. de l'anglais de —, par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (dom *Wilson*). Rouen, Le Boucher, et Paris, Durand neveu, 1777, 3 vol. in-12. [5493]

PATISSIER ANGLAIS (UN), *pseudon.* [DESSALEURS l'aîné, fils de l'ambassadeur à Constantinople].

Lettre d'un — au nouveau Cuisinier, avec un extrait du Craftsman. Sans date (1739), in-8. [5494]

Cette lettre est contre la préface des *Dons de Comus*, faite par les PP. BRUMOY et BOUGEANT, jésuites. Elle a été réimprimée sans l'*Extrait du Craftsman*, mais avec quelques corrections et additions, in-12.

A. A. B—R.

PATRE PYRÉNÉEN (UN), *auteur déguisé* [M. MOULLE].

Code (le) de l'enfant du Christ, ou les Dissertations religieuses d' —. Ouvrage qui a été soumis à l'examen de M. de Quélen, archevêque de Paris, et dédié au clergé. Paris, Debécourt, 1840, in-8, 5 fr. [5495]

PATRICIUS Armacanus (Alex.), *pseudon.* [Corn. JANSENIUS].

Mars (le) français, ou la Guerre de France, en laquelle sont examinées les raisons de la justice prétendue des armes et des alliances du roi de France, mise au jour par Alex. Patricius Armacanus, et traduite de la troisième édition (par *Ch. Hersent*). 1637, in-8. [5496]

La première édition latine est de 1635, in-fol.

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé* [de ROCHEMONT].

Réflexions d' — sur l'opéra français et sur l'opéra italien, qui présentent le parallèle du goût des deux nations dans les beaux-arts. Lausanne, 1754, in-8. [5497]

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé* [BELLEPIERRE DE NEUVÉGLISE].

Vues (les) d' —, ou la Pratique de l'impôt. Avignon, 1761, in-12. [5498]

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé* [l'abbé PEY].

Tolérance (la) chrétienne opposée au tolérantisme philosophique, ou Lettres d' — au soi-disant curé sur son « Dialogue au sujet des protestants ». Nouv. édition. Fribourg et Malines, 1785, in-12. [5499]

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé* [P.-L.-Cl. GIN].

Nouvelle Lettre d' — à un magistrat, sur les questions agitées à l'occasion de la prochaine tenue des États-Généraux. 1788, in-8 de 31 pages. [5500]

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé.*

Vœux (les) d' —. (Nouvelle édition des treize premiers Mémoires des « Soupirs de la France esclave », ouvrage attribué à Jurieu. 1689, in-4). Amsterdam (Paris), 1788, in-8. [5501]

PATRIOTE (Dom), *pseudonyme.*

Moine citoyen (le), avec cette épigraphe : Cui tributum, tributum. 1789, in-8 de 19 pages. [5502]

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé* [AUBERT DE VITRY].

I. Quatre (les) cris d' —. Paris, Volland, 1789, in-8. [5503]

II. Encore quatre cris, ou Sermon d' — à prononcer par l'abbé

F... (Fauchet) dans la chaire de quelques districts. Paris, 1789, in-8. [5504]

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé*.

Vœux d' — sur la Médecine en France, où l'on expose les moyens de fournir d'habiles médecins au royaume, de perfectionner la médecine et de faire l'histoire naturelle de la France, avec cette épigraphe : *Il faut joindre la Philosophie à la Médecine et la Médecine à la Philosophie*. HIPPOCRATE. Paris, Garnery et Cab. Bibl., 1789, in-8 de 214 pages. [5505]

Il est bon de savoir que cet ouvrage a été écrit dans le temps que tous les plans, tous les projets s'adressaient plus au roi qu'à la nation ; mais la forme ne fera sûrement rien à ceux qui ne cherchent que le fond, et qui aiment mieux savoir comment on réforme ces abus, que de savoir comment on les exprime. Cet ouvrage, au surplus, paraît contenir des vues utiles. *Note du temps*.

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé*.

France (la) vivifiée par l'industrie et par les travaux publics dans la capitale et dans les provinces du royaume. Paris, r. S. Martin, n. 2, 1790, in-8 de 32 pages. [5506]

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé*.

Lanterne (la) magique, ou Fléaux des aristocrates, étrennes d' —, dédiées aux Français libres : ouvrage dans lequel on verra tout ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'Assemblée des Notables jusqu'à présent, orné d'estampes et de couplets analogues. Berne et Paris, dame Dubois, 1790. [5507]

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé*.

Avis d' — aux émigrants, poème en 240 vers. Paris, Favre et Lecour, 1791, in-8. [5508]

Production fortement pensée et énergiquement écrite ; elle n'a pas besoin pour être lue de la sanction d'un anonyme dont on peut à juste titre soupçonner le mérite et les connaissances. *Journ. de Paris*, 29 déc. 1791.

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé*.

Petit mot d' — à l'Assemblée nationale, du 13 juin 1791. In-8 de 10 pages. [5509]

Ce pamphlet, d'un style ferme et énergique, est à l'ordre du jour. On y trouve beaucoup de raisons et point d'injures ; les honnêtes gens de l'Assemblée nationale sont les premiers à y applaudir ; mais les grands pensionnaires de la liste civile le trouveront fort mauvais.

Note du temps.

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé.*

Société (la) des Amis de la Constitution, établie à Beauvais, vengée par —. Paris, 1791, in-8 de 20 pages. [5510]

PATRIOTE (UN), *aut. dég.* [JAYET-FONTENAY, de Grenoble].

Domine (le) salvum fac Regem, ou Coup d'œil rapide, politique et moral des principaux événements qui ont eu lieu depuis la proscription de ce chant religieux et national, jusqu'au retour de Louis-le-Désiré. Grenoble, Baratier, 1814, in-8 de 64 pages. [5511]

PATRIOTE (UN), anc. capitaine-commandant dans la Xe légion [GARON, docteur-médecin, chirurgien-major en retraite].

Émile de Girardin et Cavaignac, ou la Guerre à un homme. Paris, de l'impr. de Jules Juteau (1848), in-8 de 8 pages. [5512]

PATRIOTE (UN), *auteur déguisé.*

But et développement de la grande idée napoléonienne. (Conseils aux électeurs, en huit couplets). Le Mans, de l'impr. de Tousch, 1849, in-4 de 2 pages. [5513]

PATRIOTE BELGE (UN), *auteur déguisé.*

Mort (la) de Septembre, drame en six tableaux, en prose. Bruxelles, J.-A. Lelong, 1834, in-16. [5514]

PATRIOTE DE 1789 (UN), *pseudon.* [le comte Adolphe de RIBBING].

I. Réveil (le) du lion, ou Paris dans les immortelles journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. Précis des événements, heure par heure, et récapitulation des nombreux traits de courage, de patriotisme, de désintéressement et d'humanité qui honoreront à jamais la population parisienne, suivi d'un chant triomphal. Paris, Lerosey, 1830, in-18. [5515]

II. Roi (le) des Français et sa famille. Paris, Barba, 1833, in-18. [5516]

PATRIOTE DU VAL DE TRAVERS (UN), *aut. dég.* [H.-C. DUBOIS].

Histoire du gouvernement de Neuchâtel sous la domination prussienne, depuis 1807 jusqu'en 1832; par —, publiée par *Ulysse Guinand.* Lausanne, 1833, in-8. [5517]

PATRIOTE FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [l'abbé VILLETARD].

Motifs de consolation au Clergé, ou Réflexions proposées par — sur le décret de l'Assemblée nationale, du 2 novembre 1789, concernant les biens du Clergé. Paris, Leclerc, 1790, in-8 de 34 pag. [5518]

L'auteur réduit ces réflexions aux trois questions suivantes : 1° l'Église a-t-elle été propriétaire dans son institution ? 2° Quand l'est-elle devenue, et pourquoi ? 3° Les propriétés sont-elles utiles ou nuisibles au Clergé ? Ces trois questions sont décidées par les preuves les plus convaincantes. Cependant on peut douter que toute l'éloquence du « Patriote français » vienne à bout de persuader les gros bénéficiers au point de les faire applaudir à la révolution présente. Les saints pères de l'Église, dont l'autorité vient à l'appui de ses arguments, seraient peut-être les seuls capables d'en sentir toute la justesse, et de les mettre à profit. *Note du temps.*

PATRIOTE LUXEMBOURGEOIS (UN), *auteur déguisé* [le P. de WAHA, jésuite].

Fidèle (le) et vaillant gouverneur, représenté dans l'Histoire de la vie et de la mort de Jean d'Allamont, par —. Seconde édition (publiée par *Thomas des Hayons,* seigneur du village des Hayons, près de Bouillon). Liége, Streel, 1688, in-12 de 268 pag. [5519]

La première édition parut en 1688.

PATRIOTE PARISIEN (UN), *auteur déguisé* [YVON].

Réflexions d' — sur la Révolution, dédiées à ses frères d'armes de la garde nationale. Paris, 1790, in-8 de 24 pages. [5520]

PATRIOTE VAUDOIS (UN), *auteur déguisé* [Samuel PORTA, avocat].

Adresse à la nation française, présentée au général Brune. Lausanne, 1798, in-8. [5521]

PATRIOTE VOYAGEUR (UN), *auteur déguisé* [ROUX, alors sergent-major du district des Prémontrés].

Nouveau (le) Mississipi, ou les Dangers d'habiter les bords du Scioto. Paris, Jacquemart, 1791, in-8 de 44 pages. [5522]

PATRIOTES (DEUX), *auteurs déguisés.*

Plan de finance, ou Nouveau Moyen de liquider la dette publique, en treize années, sans impôt ni emprunt. Paris, Desenne, etc., 23 mars 1790, in-4 de 21 pages. [5523]

Voy. les « Annonces de bibliographie moderne », 1790, t. II, pag. 1.

PATURNEAU, *anagr.* [Alphonse-Henri TRAUNPAUR, chevalier d'OPHANIE].

Essais poétiques d'un ancien militaire. Vienne (en Autriche), 1783, in-8. [5524]

PATUROT (Jérôme), *pseudon.* (1) [Louis REYBAUD, aujourd'hui représentant du peuple].

I. Idoles (les) d'Argyle. [5525]

Imprimées dans le « National », en janvier 1845.

II. Coq (le) du Clocher; par l'auteur de « Jérome Paturot ». Paris, Michel Lévy frères, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [5526]

Impr. dans le même journal, de juin à août 1845.

L'un et l'autre ont paru avec la signature : *Jérome Paturot.*

PAUL (le frère), ermite des bords de la Seine, *pseudon.* [Paul-Philippe GUDIN].

Graves Observations faites sur les bonnes mœurs. Paris, 1779, in-12. [5527]

Ces observations, qui ne sont que des *contes*, ont été réimprimées en l'an XII (1804), sous le nom de l'auteur, avec des Recherches sur l'origine des contes. Paris, Henrichs, 2 vol. in-8.

Gudin prit encore le nom de frère *Paul* pour critiquer les idées systématiques de Court de Gebelin. Voy. le *Mercure de France* du mois de janvier 1780, et le *Monde primitif* de Gebelin, t. 8. La Dixmerie paraît avoir répondu à Gudin sous le nom de frère *Pacôme*. A. A. B—R.

PAUL (l'abbé), ancien professeur d'éloquence, etc., *apocryphe* [SALGUES].

Cours de rhétorique française, à l'usage des jeunes rhétoriciens. Lyon, Fr. Matheron, 1810, 1820, in-12. [5528]

Salgues m'a fait l'honneur de m'écrire que cet ouvrage renfermait les leçons qu'il avait données à ses élèves lorsqu'il professait la rhétorique au collége de Sens. *Note de A. A. Barbier.*

---

(1) Tout le monde sait que Jérôme Paturot est le nom du héros du premier roman de mœurs de l'auteur. M. Reybaud a trouvé plaisant d'en publier quelques autres sous le nom de ce héros si amusant. Les Belges, en le contrefaisant, ont suivi cet exemple; néanmoins l'un d'eux a été doublement perfide à l'égard de M. Reybaud, car il lui a volé ses livres et sa réputation : M. Wahlen a imprimé en 1843 *Jérôme Pâturot à la recherche d'une position sociale*, et *Quelques chapitres des Mémoires de Jérôme Paturot, patenté, électeur et éligible*, et a mis à ces deux ouvrages le nom de M. H. Rolle ! Il paraît que chez nos voisins, il n'est pas nécessaire d'avoir même quelque peu de connaissances en histoire littéraire, pour devenir intrépide contrefacteur.

PAUL, *auteur déguisé* [Paul-A. FAYOLLE].

Journée du Mont Saint-Jean. Paris, Mme Ladvocat, 1818, in-8 de 40 pages. [5529]

PAUL, écrivain dramatique, *auteur déguisé* [Paul de MUSSET], de qui l'on aurait, à ce qu'il paraît, deux pièces jouées et imprimées sous ce prénom, qui est le sien.

PAUL, *auteur déguisé* [Paul FOUCHER].

Avec M. Paul Faulquemont [*Paul Lamarle*] : le Prisonnier sur parole, drame en trois actes. (Théâtre Beaumarchais, le 16 juin 1846). Paris, Ve Jonas, 1846, in-8, 50 cent. [5530]

PAUL DE SAINT-GERMAIN (Ch.), *pseudon.* [Jean-Charles PAUL, de Marseille].

Deux (les) Courtisanes, ou les deux Destinées. Roman de mœurs. Paris, Hipp. Souverain, 1838, 2 vol. in-8, 15 fr. [5531]

Reproduit en 1844, sous le titre de *Cécile et Clara, ou les Deux Courtisanes.* Paris, le même.

PAUL L'EDILE, *pseudonyme* [Aug. MAQUET], auteur d'une *Revue municipale* dans le *Constitutionnel* (nos des 15 et 27 juin 1846).

PAUL ROBERT (Sir), *pseudon.* [L.-F. RABAN].

I. Une Courtisane. — Impr. dans le feuilleton du journal « la Patrie », à partir du 10 mai 1846.

II. Mystères (les) du Palais-Royal, ou les Confessions de Pied-de-Fer. Paris, les princip. lib., 1847, 2 vol. in-16, avec vignettes. [5532]

III. Mémoires de Pied-de-Fer, suite des « Mystères du Palais-Royal ». [5533]

Ces deux ouvrages ont paru d'abord dans un journal judiciaire intitulé « Petit Courrier des Tribunaux »; ils devaient être imprimés à part et former un certain nombre de volumes; mais le premier seulement l'a été, et encore en le coupant beaucoup.

Le même écrivain a encore publié, sous ce pseudonyme de sir PAUL ROBERT, un grand nombre de feuilletons qui ont été imprimés dans « le Cabinet de lecture, l'Artiste, la Gazette de la jeunesse, la Gazette des femmes, la France musicale, l'Audience, la Chaire catholique », etc.

PAULIN, nom qui a été pris par deux auteurs dramatiques : MM. *Paul Duport* et *Gombault.*

PAULIN, *pseudon.* [LAVENAS, ancien huissier à Evreux].

Nouveau Formulaire d'actes sous seing privé, d'après les disposi-

tions des Codes civil et de commerce, et l'opinion des meilleurs commentateurs, avec l'indication des cas où le timbre et les droits d'enregistrement doivent être fixes et proportionnels d'après les lois de la matière, suivi du pétitionnaire, donnant le modèle de toutes demandes, pétitions, etc. Paris, Lebigre, 1833, in-12, 3 fr. [5534]

Ce volume avait paru l'année précédente avec le véritable nom d'auteur; mais n'ayant pas obtenu de succès on refit un nouveau frontispice, sur lequel on substitua un nouveau nom d'auteur au précédent.

PAULINE. Voy. CÉLÈBRE COURTISANE (UNE).

PAULMY (Antoine-René de VOYER D'ARGENSON, marquis de). Pour la liste des ouvrages publiés sous son nom, voy. notre « France littéraire », t. VI, p. 641.

« Il en était du marquis de Paulmy comme du duc de La Vallière, il trouvait plus simple de se faire attribuer les ouvrages qu'il ne faisait pas, que de faire les ouvrages qu'on aurait pu lui attribuer. La modestie de Contant d'Orville a fait toute la réputation du marquis de Paulmy. En même temps qu'on exigeait que M. d'Orville eût du mérite pour deux, on ne voulait pas lui permettre d'avoir de l'ambition littéraire pour un seul. Tout était profit pour le marquis de Paulmy, membre de l'Académie française, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il était couvert de tous les honneurs littéraires, et le pauvre M. Contant d'Orville était dans un coin de la bibliothèque de M. de Paulmy, qui, depuis l'aube du jour jusqu'au soir, faisait pour la gloire de M. le marquis d'infatigables recherches, composait les savants Mémoires que M. le marquis daignait enrichir de son nom, les nombreux ouvrages qui faisaient, dans toute l'Europe, à M. le marquis la réputation de l'un des plus profonds érudits. C'est ainsi qu'il a composé cette immense compilation intitulée : *Mélanges d'une grande bibliothèque* (Paris, 1779-84, 70 vol. in-8) ; M. de Paulmy avait une fort belle bibliothèque. Jedéfie aux plus intrépides de ses panégyristes de rien ajouter à cet éloge ».

P.-R. A—s. *Préface envoyée de Berlin*, p. 35-36.

PAULNY (Paul de), *pseudon.* [le baron de SAINT-POL], rédacteur de la partie théâtrale de « la France musicale ».

PAULUS STUDENS, élève en droit à l'Université de Liége, *pseudon.* [P.-S.-Victor HENAUX].

· Souvenirs d'un Étudiant. Poésies universitaires par —. Liége, Félix Oudart, 1844, in-18 de 126 pages. [5535]

Ce Recueil est destiné à glorifier la vie d'école, et, en effet, il s'y trouve par ci par là quelques vers d'écoliers, mais d'un écolier qui deviendra infailliblement docteur. Il y a dans ce livre, si mignon et si frais, de l'esprit et du feu; la correction et la sévérité du goût viendront plus tard

Plus de ces vers surtout tombant deux à deux, plus de ces séries de rimes masculines qui se suivent sans interruption. M. Paulus Studens, qui donne déjà de grandes espérances, a d'excellents modèles dans sa famille, car il est le frère des auteurs du « Mal du pays » et de « l'Histoire constitutionnelle des Liégeois ». S'il faut tout dire, M. Paulus Studens s'appelle, en réalité, M. P.-S.-Victor Henaux. Il nous pardonnera, je l'espère, cette indiscrétion. Bon de Reiffenberg, *Bullet. du Biblioph. Belge*, t. 1er, p. 311.

PAULYANTHE. Voy. POLYANTHE.

PAUSE (Henri Ophellot de la). Voy. OPHELLOT.

PAUVRE ACTEUR (UN). Voy. JOANNY.

PAUVRE DIABLE (UN), *pseudon.* [DU WICQUET D'ORDRE].

Vie (la) et les doléances d'—, pour servir de ce qu'on voudra aux prochains États-Généraux. « Enfin, toute cette fricassée que je barbouille ici n'est qu'un registre des essais de ma vie, qui est pour l'interne santé exemplaire assez ». Cambrai, Berthoud, 1789, in-8 de 120 pages. [5536]

Réimprimée dans la même année. On a du même auteur : *Naru, fils de Chinki, histoire cochinchinoise*, qui peut servir à d'autres pays, et de suite à celle de Chinki, son père. Londres, 1776, in-8.

PAUVRE DIABLE (UN), *auteur déguisé* [J. FRÉMOLLE (1), cordonnier et poète, à Bruxelles].

I. Histoire d'un pauvre diable. Prospectus, in-18 de 7 pages. [5537]

Cette histoire devait paraître à Bruxelles, chez Hublou, en 1 vol. in-12. Un second prospectus annonce l'*Histoire d'un pauvre diable, ou les Tribulations d'un prolétaire*, par J. Frémolle. In-12 de 12 pages.
Un troisième enfin parut en 3 pag. in-8.

II. Un pauvre diable à M. le marquis de Chabannes, à l'occasion de son départ pour Paris, annoncé dans sa dernière brochure. Bruxelles, J.-T. Tallois, 1829, in-8 de 7 pages. [5538]

46 vers suivis de notes. Le marquis de Chabannes, descendant du célèbre La Palisse, était alors retiré à Bruxelles, où il ne cessait d'imprimer des brochures en rime et en prose. Il partageait avec Frémolle et Bousmar l'attention de ceux qui aiment à étudier certaines aberrations de l'entendement humain.

---

(1) On trouve dans le t. III du « Bulletin du Bibliophile belge », p. 471-73, de piquantes particularités sur cet homme de lettres sans lettres, et l'indication des opuscules qu'il a publiés sous son véritable nom.

III. Correspondance de M. le marquis de Chabannes et du pauvre diable, ligue offensive et défensive entre ces deux personnages contre MM. les journalistes de Bruxelles. Formule du Traité. Appel au genre humain. Invocation poétique à Saturne, par *Frémolle*. Bruxelles, J.-T. Tallois, 1829, in-12 de 15 pages. [5539]

Par un de ses billets au marquis, Frémolle lui adresse son *Portrait moral de Guillaume Ier*.

PAUVRE DIABLE (LE), *pseudon.* [Louis JOURDAN, aujourd'hui rédacteur du « Siècle »] auteur, alors qu'il n'était qu'écolier, d'articles de critique, de nouvelles, etc., etc., dans un journal de Toulon, sa ville natale.

PAUVRE DIABLE (UN), *auteur déguisé.*

Mémoires d'—, avec cette épigraphe : Miseris succurrere disco. Extraits. Lyon, de l'imp. de Rossary, 1829, in-8 de 64 pages. [5540]

PAUVRE HÈRE (UN), *auteur supposé* [MM. DELCOUR et Gustave de BONNET].

Mémoires d'—. Paris, l'Auteur, rue Hauteville, n° 41, 1829, 4 vol. in-12. — Deuxième édition. Paris, Denain, 1830, 4 vol. in-12, 12 fr. [5541]

Ce roman a donné lieu à un procès en police correctionnelle, intenté aux auteurs par le général DESFOURNEAUX, qui crut y découvrir des passages attentatoires à son honneur. Les auteurs, convaincus de diffamation, furent condamnés à remplacer, par des cartons, tous les passages incriminés. Voy. le « Courrier des tribunaux » et autres journaux du 2 octobre 1829.

De là il est résulté la réimpression de nouveaux frontispices pour la première et unique édition.

PAUVRE TRAVAILLEUR (UN), moitié bourgeois et moitié villageois, *auteur déguisé.*

Réflexions (les) d'un bon villageois à ses concitoyens. Paris, de l'impr. de Desoye, 1849, in-8 de 4 pages. [5542]

PAUVRE VILLAGEOIS (UN), sans autre science ni étude que celle de Jésus crucifié, *auteur déguisé* [Jean AUMONT].

Ouverture (l') du royaume de l'Agneau occis dans nos cœurs, avec le total assujétissement de l'âme à son divin empire, etc. Paris, Béchet et Billaine, 1660, in-4. [5543]

Le privilége, de cette même année, est donné à Maurice LE GALL, prêtre

de Morlaix, sans doute éditeur de l'ouvrage. Dans l'approbation, l'auteur est appelé *J.-A. Lair.*

L'auteur de cet ouvrage est un paysan de Montmorency, homme très pieux, mais très mauvais écrivain; il se nommait Jean AUMONT. Voyez l'*Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Le Beuf, article *Montmorency*.

A. A. B—R.

P. A. V^e D***, *auteur déguisé* [P.-A. vicomte d'AUBUSSON].

Modèle d'un nouveau ressort d'économie politique, ou Projet d'une nouvelle espèce de banque, qu'on pourra nommer banque rurale. Amsterdam, 1772, in-12. [5444]

Réimprimé avec différents morceaux du même auteur sur l'économie politique, auquel il donna le titre d'*Albuconiana*. Paris, Laurent, 1789, in-12.

PAVILLON (Nic.), évêque d'Alet, *apocryphe* [Vincent RAGOT, vicaire-général de ce prélat].

Rituel (le) romain du pape Paul V, à l'usage du diocèse d'Alet, en latin, avec les instructions et les rubriques en françois, par —. Paris, Savreux, 1667, in-4. [5545]

PAYEUR A L'ARMÉE D'AFRIQUE (UN), *auteur déguisé*.

Alger, ou Considérations sur l'état actuel de cette régence, sur la nécessité d'en achever la conquête, et sur les moyens d'y établir des colonies. Paris, Delaunay, 1833, in-8 de 50 pages avec un plan. [5546]

PAYSAN (UN), *pseudonyme* [CARACCIOLI].

Lettre d'— à son curé. (1789), in-8 de 25 pages. [5547]

PAYSAN (UN), *pseudon.* [G. BRACCINI, anc. offic. de cavalerie].

I. Dix (le) décembre et le treize mai. Paris, Garnier frères, 1849, in-32 d'un quart de feuille, 5 c. [5548]

II. Un grain de bon sens. Réflexions électorales. Chartres, Garnier, et Paris, Michel Lévy frères, 1849, in-8 de 16 pag. [5549]

PAYSAN (UN), *auteur déguisé* [ANDRÉ, paysan].

Lettre d'— aux paysans et aux ouvriers, ses frères. Boussac, de l'impr. de Pierre Leroux, 1849, in-8 de 4 pag. [5550]

Écrit socialiste.

PAYSAN CHAMPENOIS (UN), *pseudon.* [de COLMONT, anc. receveur-général].

A Timon, sur son Projet de Constitution. Paris, Michel Lévy frères, 1848, in-18 format anglais, 50 c. [5551]

PAYSAN DE CHAILLOT (UN), *pseudon*. [FOUGERET DE MONBRON, sous le masque de *Grillot* le bedeau].

Discours (en vers) prononcé au Roi par —. 1744, in-4 de 8 pag. [5552]

Catalogue mss. de l'abbé Goujet.

PAYSAN D'EURE-ET-LOIR (UN), *pseudon*. [G. BRACCINI, ancien offficier de cavalerie].

Appel aux paysans de la France. Chartres, Garnier, et Paris, Michel Lévy frères, 1849, in-8 de 12 pages. [5553]

PAYSAN DE LA VALLÉE AUX LOUPS (UN), *pseudonyme* [H. de LATOUCHE].

Epître à M. de Châteaubriand. Paris, Ponthieu, 1824, in-8 de 24 pages. — 2e édition. Paris, Ladvocat, 1824, in-18 de 29 pages. [5554]

Un court avertissement de la 2e édit. est signé : *H. de Latouche*.

PAYSAN DE L'ARIÈGE (UN), *pseudonyme*.

Castelpenent. Légende du comté de Foix. Tarascon, 1833. [5555]

Impr. dans la « Revue du Midi », t. III (1833), p. 13-30.

PAYSAN DES LANDES (UN), *pseud*. [DALLIÈS, de Bordeaux].

Vérités sur les landes de la Gascogne et sur la culture forestière des pins. Paris, Bouchard-Huzard, 1841, in-8 de 114 pages, plus 5 pages non chiffrées et deux tableaux. [5556]

PAYSAN DES PYRÉNÉES (UN), *pseudonyme*.

Almanach populaire des assurances, pour l'année 1846. Paris, tous les libraires; Pilout, 1845, in-16, 50 c. [5557]

PAYSAN DU BAS-RHIN (UN), *aut. déguisé* [Jean KERGOET].

Lettre d'— à un pays qui est à Paris. Le Mans, de l'imprim. de Galienne, 1849, in-8 de 8 pages. [5558]

PAYSAN QUI A ÉTÉ SOLDAT (UN), *pseudon*. [G. BRACCINI, ancien officier de cavalerie].

Armée (l') et le Socialisme. Simples réflexions sur la question du moment. Chartres, Garnier, et Paris, Michel Lévy frères, 1849, in-8 de 36 pages. — Deux. édition. Ibid., 1849, in-32 de 32 pag. [5559]

PAYSAN SEXAGÉNAIRE (UN), *auteur déguisé*.

Recueils de chansons populaires (sept) pour la présente année 1848. Reims, de l'impr. de Luton, 1848, in-12 de 12 pag. [5559*]

P. B. A. C. D. N., *auteur déguisé* [Pierre Bois, ancien curé de Noyers, diocèse de Sisteron].

Abrégé du Traité des Études. Avignon, 1754, in-12. [5560]

Cet ecclésiastique a composé d'autres ouvrages anonymes.

P. B. L., *auteur déguisé* [le P. Bernard Lambert].

Vérité (la) et l'innocence vengées contre les erreurs et les impostures d'un livre anonyme (du sieur Picot), intitulé « Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII° siècle ». Paris, Brajeux, 1811, in-8, 5 fr. [5561]

P. C. L. J. (M.), *auteur déguisé* [M. P.-C. Le Jeune, curé de Clérey].

Principes pour l'acceptation de la Constitution civile du Clergé. Troyes, Sainton, 1791, in-8 de 74 pages. [5562]

P. D. C. (M.), *auteur déguisé* [Pirault-des-Chaulmes].

Voyage à Plombières, en 1822, suivi du poëme latin de *Camerarius* (de Thermis Plombariis), texte et traduction. Paris, Guillaume, 1823, in-18. [5563]

Le poëme de Camerarius se trouve dans le « Tractatus de Balneis, omnia quæ extant apud Græcos, Latinos et Arabas ». Venetiis, 1553, in-fol.

P. D. G. (le). Voyez Grinderghen (le prince de).

P. D. L. (M.), *auteur déguisé* [M. Papon, de l'Oratoire].

Voyage littéraire de Provence. Paris, Barrois l'aîné, 1780, in-12. [5564]

Réimprimé, en 1787, avec le nom de l'auteur. Paris, Moutard, 2 vol. in-12.

P. DE LA C. DE J. (UN), *auteur déguisé* [le P. Pierre Dagonel, jésuite].

Avis chrestiens, particuliers et importants pour acheminer un chacun à la perfection de son état; tirez des Œuvres de S. *François de Sales*. Paris, S. Cramoisy, 1631, in-8. [5565]

P. D. R., *auteur déguisé* [Pierre De Rosnel].

Traité sommaire de l'institution du corps et communauté des marchands orfèvres sous Philippe de Valois. Paris, 1662, in-4. V. T. [5566]

P. D. R. D. L. S. D. L., *auteur déguisé* [Pierre de LANCRE].

Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses. Paris, Abel l'Angelier, 1607, in-8. [5567]

Note manuscrite du XVIIe siècle.

P. D. S. D., *auteur déguisé* [Pierre DUCAMP, sieur d'ORGAS].

Satires et Réflexions sur les erreurs des hommes et les nouvellistes du temps. Paris, Gabriel Quinet, 1690, in-12. [5568]

P. D. S. S. (LE), *auteur déguisé* [le P. Jean DEVAU DU SAINT-SACREMENT].

Réponse pour les religieux Carmes au livre (de de Haitze, sous le nom de P. Joseph) intitulé « les Moines empruntés ». Cologne, 1697, 1698, in-12. [5569]

P. DU COLLÉGE DE FRIBOURG EN SUISSE (UN), *auteur déguisé* [Louis GOTTOFREY, natif d'Echallens au canton de Vaud, et professeur en théologie au collége de Fribourg].

Réglement de la Vie utile à toute sorte de personne. In-16. [5570]

PECHEREL (Jules), *pseudon.* [CHABOT DE BOUIN].

Moutard (le) des faubourgs, vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre du Temple, dirigé par M. Dorsay, le 25 octobre 1836. Paris, Delamarre, rue du Bac, n° 126, 1836, in-8 de 12 pages. [5571]

PÉCHEUR (UN), *auteur déguisé* [le P. de CLUGNY].

I. Dévotion (la) des pécheurs. Lyon, Briasson, 1685. — Seconde édition, augmentée. Lyon, le même, 1689. — Troisième édition. Lyon, le même, 1701, in-12. [5572]

II. (Avec le P. *Bourrée*, de l'Oratoire) : le Manuel des Pescheurs. Dijon, 1686, in-12. — Seconde édition. Lyon, 1696, in-12. — Troisième édition. Lyon, 1713, in-12. [5573]

III. Oraison (de l') des pécheurs. Lyon, Briasson, 1689, 1701, in-12. [5574]

IV. Sujets d'oraison pour les pécheurs, sur les saints et les saintes les plus remarquables, etc. Lyon, Briasson, 1696, 2 vol. in-12. [5575]

V. Sujets d'oraison pour les pécheurs, tirés des épîtres et évan-

giles de l'année; et sur tous les mystères de N. S. J.-C. Lyon, Briasson, 1696, 5 vol. in-12. [5576]

PÉCHEUR PÉNITENT (UN), *auteur déguisé* (Pierre PATRIX ou PATRIS].
Miséricorde (la) de Dieu sur la conduite d'un pécheur pénitent. Blois, 1660, in-4. [5577]

PECHT (Jérôme), *pseudon.* [Philibert AUDEBRAND], auteur de quelques articles dans l'un des journaux ou recueils de la capitale.

PÉCOR, *anagramme* [CORPÉ], auteur de la *Sultane pour rire*, vaudeville, qui ne paraît pas avoir été imprimé.

PEDESTRIAN TRAVELLER (A.), *auteur déguisé* [le comte Arm.-Bon-Louis MAUDET DE PENHOUET].
Tour (a) through part of South Walles. London, printed by Thom. Bailly, 1795, in-8. [5578]

PEINTRE (UN), *pseudon.* [GAUTIER DE MONTDORGE].
Réflexions d'— sur l'Opéra. La Haye, 1743, in-12. [5579]

PEINTRE D'HISTOIRE (UN), *auteur déguisé* [M***, peintre belge].
Album du salon de 1845.... Bruxelles, 1845. [5580]

PEINTRE GENEVOIS (UN), *auteur déguisé* [Rod. TŒPFER].
Réflexions et menus propos d'—. Dixième opuscule. Genève, 1839, broch. in-8. [5581]

PEIRESC (de), *nom abréviatif* [Nic.-Cl. FABRI DE PEIRESC]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à PEIRESC.

P. E. L., *auteur déguisé* [Pierre-Edouard LEMONTEY, mort membre de l'Académie française].
Raison, folie, chacun son mot, petit cours de morale mis à la portée des vieux enfants. Paris, Déterville, 1801, in-8. — Troisième édition. Ibid., 1816, 2 vol. in 8. [5582]

PELISSIER (Georges), *pseudonyme* [BREUGIÈRE DE BARANTE].
Observations sur le Pétronne trouvé à Belgrade. Paris, Vᵉ Hortemels, 1694, in-12. [5583]

PELLEGRIN, *pseudonyme* [le baron Frédéric-Henri-Charles de LA MOTTE FOUQUÉ]. C'est sous ce pseudonyme que le baron, d'origine française, a publié ses premiers essais.

Voy. « l'Ann. dram. » pour l'année 1844. Bruxelles 1844, in-18, p. 164.

PELLEPORE (de), *nom nobiliaire* [A.-G. LA FITTE, marquis de PELLEPORE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *La Fitte.*

PELLIER (P.), ou P. DU PELLIEL, gentilhomme breton, *voleur littéraire* [LUCINGE].

Histoire de l'origine, progrès et déclin de l'empire des Turcs. 1614, in-8. [5584]

Lucinge, qui n'était point mort, comme le croyait Pellier, et se trouvait alors à Paris, attaqua le contrefacteur en justice, et obtint à grand'peine la restitution de sa propriété. (Lud. LALANNE, *Curios. littér.*, p. 144.)

PELVERT (l'abbé), *pseudonyme* [l'abbé Bon-François RIVIÈRE, théologien janséniste, né à Rouen, le 5 août 1714, mort à Paris, le 18 janvier 1781]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. VII de notre « France littéraire », au nom *Pelvert.*

PÉNÉTRANT (Jacques), cousin de M. Reluisant, *pseudon.*

Lettre au rédacteur du Bulletin polymatique... de Bordeaux (sur les énigmes, logrogriphes, etc., aux combinaisons). — Impr. dans ce recueil, ann. 1812, p. 45. Une lettre en réponse, signée T. M., a été imprimée pages 198-203 du même volume. [5585]

PENHOET (Olivier et Tanneguy de), *pseudonyme* [Olivier MAINGUET, neveu de Du Mersan, et ***].

Polichinelle, drame en trois actes, par —, et illustré par Cruishanck. Paris, de l'impr. d'Everat, 1835, in-18, avec une gravure et figures dans le texte. [5586]

PENHOUET (M. de), *nom abrév.* [le comte Armand-Bon-Louis MAUDET DE PENHOUET]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Maudet de P.*

PENN (Civique). Voy. CIVIQUE.

PENNEC (le R. P. Cyrille), *pseudonyme* [D.-L. MIORCEC DE KERDANET].

Dévot (le) pélerinage de Notre-Dame du Folgoet. Rennes, Duchesne, 1825, in-18, 1 fr. [5587]

PENSIONNAIRE DE LA RÉPUBLIQUE (UNE), *auteur déguisé.*
Délassements (les) d'une Philosophe : Almanach dédié à la Convention nationale. Paris, Favre, an III (1795), petit in-12. [5588]

Ce volume contient principalement l'*Héroïne républicaine*, comédie.

PÉPINOCOURT (le sieur), *pseudonyme* [Jean BERNIER, de Blois, médecin].
Réflexions, pensées et bons mots qui n'ont point encore été donnés. Paris, de Luynes, 1696, in-12. [5589]

PERCE (Ch. de), *nom abrév.* [Gabriel-Louis CHANVEL DE PERCE].
Régime et éducation des bêtes à laine, in-12. [5590]

PERD-LA-RAISON (le sieur), *pseudonyme* [les frères Fr. et Cl. PARFAIT].
Etrennes calotines, 1729. [5591]

PERDRIX (J.-B.), cocher, *pseudonyme* [l'abbé Toussaint-Jacques MAYNEAU].
Absolutisme dévoilé, ou Révélations et réfutations des abus au moyen desquels l'ancienne noblesse et le haut clergé ont toujours asservi ou tenté d'asservir les peuples, et notamment depuis la Restauration. Paris, Delaunay, 1831, in-8, 7 fr. 50 cent. [5592]

PÈRE (UN), *auteur déguisé* [CONTANT D'ORVILLE].
Étrennes d' — à ses enfants. Paris, Grangé, 1770-73, 3 parties in-12. [5593]

PÈRE *** (LE), prêtre de l'Oratoire, *auteur déguisé* [le P. TABARAUD].
Traité historique et critique de l'élection des évêques. Paris, Lacloye, 1792, 2 vol. in-8. [5594]

P. AUGUSTIN DÉCHAUSSÉ (UN), *auteur déguisé* [le P. RAPHAEL].
Vie (la) et les vertus de Jeanne Perraud, religieuse du tiers-ordre de S. Augustin. Marseille, Garcin, 1680, in-8. [5595]

PÈRE DE FAMILLE (UN), ancien avocat au Parlement de Paris, *auteur déguisé* [LORDELOT].

I. Prières chrétiennes tirées des Psaumes, avec une prière par-

ticulière pour le Roi, et pour demander à Dieu la paix; dédiées au Roi. Paris, 1708, in-16. [5595*]

II. Entretiens du Juste et du Pécheur, sur la proposition : L'homme souffre beaucoup plus de maux pour se damner que pour se sauver; dédiés à MM. de l'Académie françoise. Paris, 1709, in-12. [5596]

PÈRE DE FAMILLE (UN), *pseudonyme* [d'ALBERTAS, de TOULON], rédacteur actif du « Correspondant », première série, de 1829 à 1831, et dans lequel on trouve de lui les lettres suivantes :

I. Lettres (dix) à M. le rédacteur du « Correspondant » (contre l'Université). [5597]

Ces Lettres, ainsi que les autres que nous allons citer, portent toutes fictivement Bayonne comme le lieu où elles ont été écrites. La première de ces dix lettres porte la date du 14 avril 1829, et la neuvième, celle du 14 février 1830. Nous ignorons la date de la dixième.

II. Lettre à M. le rédacteur du « Correspondant » (sur la nouvelle transformation de l'église Sainte-Geneviève en Panthéon). — Ibid., t. III (1830), p. 27. [5598]

III. Du budget du Clergé. — Ibid., t. III (1830), p. 123-37. [5599]

IV. Au rédacteur du « Correspondant » (en faveur de l'éducation des petits séminaires). Bayonne, le 4 novembre 1830. — Ibid., 3 décembre 1830. [5600]

V. A M. le rédacteur du « Correspondant » (sur la liberté d'enseignement). Bayonne, 24 janvier 1831. — Ibid., t. III (1831), p. 367. [5601]

VI. A M. le rédacteur du « Correspondant » (sur la rétribution universitaire). Bayonne, le 16 avril 1831. — Ibid., t. IV (1831), p. 123. [5602]

VII. A M. le rédacteur du « Correspondant » (sur une institution établie à Marseille par MM. Méry et Combaz). Bayonne, 17 mai 1831. — Ibid., t. IV (1831), p. 205. [5603]

VIII. A M. le rédacteur du « Correspondant » (sur le monopole universitaire, à l'occasion d'une institution particulière fondée par

l'abbé Lacordaire). Bayonne, 24 mai 1831. — Ibid., t. IV (1831), p. 221. [5604]

IX. A M. le rédacteur du « Correspondant » (sur l'arrêt de la Cour royale, contre MM. Lievyns et Loriol, fondateur d'une institution en dehors de l'Université). Bayonne, 3 juillet 1831. — Ibid., t. IV (1831), p. 316. [5605]

X. Au même (sur la liberté de l'enseignement). Bayonne, le 12 juillet 1831. — Ibid., t. IV (1831), p. 341. [5606]

PÈRE DE FAMILLE (UN), *aut. déguisé* [le chev. ARTAUD DE MONTOR].

Choisissez ! Ou la foi et la Charte, ou le monopole universitaire. Paris, Adr. Leclère, 1845, in-8 de 112 pages. [5607]

PÈRE DE FAMILLE ANGEVIN (UN), *auteur déguisé* [Eugène TALBOT, alors substitut du procureur du roi].

Lettre aux Jésuites d'Angers, à propos de la Réplique au discours de M. l'avocat-général Belloc. Angers, 25 novembre 1844. Angers, Cornilleau et Maige, sans date (1844), in-8 de 30 pages. [5608]

Le Discours de rentrée prononcé par M. Belloc, en novembre 1844, a été imprimé. L'auteur a pris pour sujet la vie et les œuvres de Pierre Ayrault, l'un des hommes qui ont le plus honoré le barreau d'Angers et la magistrature angevine. M. Belloc, en historien fidèle, avait été conduit malgré lui à coudoyer les jésuites. Ceux d'Angers s'en indignèrent, et publièrent aussitôt :

Réplique au Discours de M. l'avocat-général Belloc, par des Catholiques. Angers, de l'impr. de Cosnier, 1844, in-8 de 20 pages.

C'est contre cette Réplique de mauvaise foi qu'est dirigé l'écrit, très remarquable, de M. Eug. Talbot.

PÈRE DE FAMILLE PÉTITIONNAIRE (UN), *pseudonyme*, [MM. le comte Charles VILAIN XIIII, Van BOMMEL, évêque de Liége, et autres].

Trois chapitres sur les deux arrêtés du 20 juin 1829, relatifs au collége philosophique. Bruxelles, Vanderborgt, 1829, in-8. [5609]

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), *auteur déguisé* [le P. Louis RICHEOME].

Lettre d'—, sur le point des profès et des coadjuteurs spirituels, proposé par Théophile Eugène, 1615, in-8. [5610]

Voy. le n. 2284.

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), ***auteur déguisé*** [le P. Étienne BINET].

Vie (la) du bienheureux Amédée III, duc de Savoye. Paris, Chappelet, 1619, in-4 de 30 feuillets. [5611]

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), ***auteur déguisé*** [le P. DUBREUIL].

Voy. le n° 5437.

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), ***auteur déguisé*** [le P. Louis CONARD].

Vie (la) de Grégoire Lopez, dans la Nouvelle-Espagne, composée en espagnol par *François Losa*, prêtre licencié, et jadis curé de l'église cathédrale de Mexico, et traduite nouvellement en françois par —. 2e édition. Paris, Hénault, 1655, in-12. [5612]

Vie veut dire ici séjour. Le privilége accordé à J. Hénault est du 4 août 1644.

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), ***auteur déguisé*** [le P. SURIN].

Cantiques spirituels de l'amour divin, pour l'instruction et la consolation des âmes dévotes, composés par —; édition revue, corrigée et augmentée de plusieurs cantiques (dont plusieurs du P. *Martial*, de Brie, capucin) appropriés aux trois vies, purgative, illuminative et unitive. Paris, René Guignard, 1677, in-8 de 416 pages. [5613]

Cet ouvrage a été réimprimé en 1679, chez le même libraire, et en 1731, chez Edme Couterot.

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), ***auteur déguisé*** [le P. LE CLERC].

Vie (la) d'Antoine-Marie Ubaldin, comte de Montée, par —. La Flèche, 1686; — La Vie d'Alexandre Bercius, congréganiste (par le même); — La Vie de Guillaume Ruffin, congréganiste, tirée des annales de la congrégation de La Flèche (par le même). Tours, Ph. Masson, 1690, 1701, in-18. [5614]

Par une méprise singulière, on lit les mots *docteur en théologie*, dans la *Bibliothèque hist. de la France*, t. 1, n° 11425, à la suite du nom de *Ruffin*, mort à l'âge de dix-huit ans.

Ces trois Vies ont été réimprimées sous ce titre :

Jeunesse (la) sanctifiée dans ses études, ou l'Ecolier chrétien instruit de ses devoirs par d'illustres et saints exemples. Paris, Delusseux, 1726, in-24. Anon.

On y trouve une approbation datée de Paris, le 15 février 1710.

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), *auteur déguisé* [le P. J.-B. MAURAGE].

Impureté (l') combattue sous les auspices de Jésus et de Marie. 4e édition. Namur, Albert, 1690, in-12. [5615]

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), *auteur déguisé* [le P. Gabriel ANTOINE].

I. Lectures chrétiennes, par forme de méditations, etc. Nancy, 1736, 2 vol. in-8. [5616]

II. Méditations pour tous les jours de l'année. Nancy, 1737, 2 vol. in-8. [5617]

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), docteur en théologie, *auteur déguisé* [le P. de CAUSSADE].

Instructions spirituelles, en forme de dialogues sur les divers états d'oraison, suivant la doctrine de M. Bossuet, évêque de Meaux; par —. Perpignan, J.-B. Reynier, 1741, in-8. [5618]

Le P. Gabriel ANTOINE, jésuite, a été l'éditeur de cet ouvrage. On en a donné un abrégé en 1758, petit in-12.

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), *auteur déguisé* [le P. BONAFFOS DE LA TOUR].

Vie (la) de Jean-Jacques Daumond, écolier au grand collége de Toulouse. Toulouse, P. Robert, 1745, in-12. [5619]

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), *auteur déguisé* [le P. François BENING].

Bouclier (le) d'honneur, où sont représentés les beaux faicts de très généreux et puissant seigneur, feu messire Louis de Berton, seigneur de Crillon.... appendu à son tombeau pour l'immortelle mémoire de sa magnanimité. Bruxelles et Paris, Desprez, 1759, in-12, pages 197 à 324. [5620]

Cet ouvrage n'est autre chose qu'une Oraison funèbre composée en l'honneur d'un des plus grands capitaines du XVIe siecle. Ce Discours fut prononcé en 1615 dans l'église cathédrale d'Avignon, par le R. P. Bening, jésuite.

Cette bizarre production eut, en 1616, deux éditions coup sur coup, la première à Avignon, in-8, et la seconde à Lyon, in-4.

L'édition de 1759 de cette Oraison funèbre, sous le titre de « Bouclier d'honneur », était faite pour être jointe à une « Vie du brave Crillon », que Mlle de Lussan faisait alors imprimer. Pour compléter le deuxième volume, Mlle de Lussan imagina d'y joindre cette Oraison funèbre, dont les pages furent numérotées selon l'ordre qu'elles occupaient dans ce volume. Ce mor-

ceau était déjà imprimé lorsqu'on communiqua à Mlle de Lussan d'autres pièces plus intéressantes, tirées de divers écrits composés en l'honneur de son héros. L'auteur les substitua à la place de l'Oraison qu'elle supprima de son livre, mais qui fut néanmoins mise dans le commerce. Voilà pourquoi on voit aux pages de ce discours une signature qui indique la suite d'un tome second.

PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), *auteur déguisé* [le P. FRESSANCOURT].

Méditations sur la vie de Jésus-Christ, par le vénérable père *Nicolas Lancicius*, de la compagnie de Jésus; pour tous les jours et les fêtes principales de l'année, traduites du latin en français par un père de la même compagnie. A. M. D. G. Paris, Poussielgue-Rusand, et Lyon, Pélagaud, 1849, 2 vol. in-12, 6 fr. [5621]

On doit au P. Fressancourt quelques autres traductions et des recueils de pièces, le tout imprimé à Toulouse.

PÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS (UN), *auteur déguisé* [le P. Nicolas BOSSICART, professeur au collége Thérésien].

Éléments de l'architecture civile, par le P. *J.-B. Izzo*, trad. de l'italien, par —. Vienne (1776), in-8. [5622]

PÈRE DE L'ORATOIRE (UN), *auteur déguisé* [le P. J.-Fr. SENAULT].

I. Vie (la) de la mère Magdeleine de Saint-Joseph, religieuse carmélite déchaussée. Paris, Camusat, 1645, in-4. — Nouvelle édition, revue et augmentée (par le P. *Talon*). Paris, Le Petit, 1670, in-4. [5623]

II. Vie (la) de J.-B. Gault, évêque de Marseille. Paris, Le Petit 1647 ; Ibid., Ve Camusat, 1649, in-12. [5624]

PÈRE DE L'ORATOIRE (UN), *aut. dég.* [le P. CORDIER].

Manuel chrétien pour toutes sortes de personnes, ou Heures nouvelles à l'usage de Rome et de Paris. (Nouvelle édition, avec des suppressions et des additions). Paris, Lottin, 1719, in-12. [5625]

Réimprimé en 1736, etc.

La première édition de ce livre fut publiée, en 1690, sous le titre de *Manuel chrétien, divisé en cinq parties.* Paris, Lambert Roulland, in-12, et anonyme.

PÈRE DE L'ORDRE DES MINIMES (le R.), *aut. dég.* [l'abbé MEY].

Lettre du —, sur le sacrifice de la Messe. (1779), in-12. [5626]

PÈRE INCERTAIN (LE), *pseudonyme* [Claude-Théophile DUCHAPT, conseiller à la Cour royale de Bourges].

Lettre du — aux électeurs. Bourges, de l'impr. de Souchois, 1827, in-12 de 12 pages. [5627]

PÈRE MINEUR DE L'OBSERVANCE RÉGULIÈRE DE LORRAINE (UN), *aut. déguisé* [Jacques SALEUR, cordelier].

Clef (la) ducale de la sérénissime, très auguste et souveraine maison de Lorraine. Nancy, Charlot, 1663, in-fol. [5628]

PÈRE PICPUS (UN), *pseudonyme* [l'abbé Marc-Antoine REYNAUD, curé].

Délire (le) de la nouvelle Philosophie, ou Errata du livre intitulé : « la Philosophie de la Nature » (de Delisle de Sales), adressé à l'auteur, 1775, in-12 de 74 pages. [5629]

PÈRE RÉCOLLET (UN), *aut. dég.* [Romain CHOCQUET].

Tableau raccourci des vertus héroïques de sainte Aye, comtesse de Haynaut. Mons, 1640, in-8. [5630]

PÈRE RICHE DE SIX ENFANTS (UN), *aut. dég.* [THIROUX].

Sur l'éducation nationale et publique ; opuscule esquissé par —. 1791, troisième année de notre liberté, in-8. [5631]

PÈRE THÉOLOGIEN DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN), *auteur déguisé* [le P. ANNAT].

Libelle (le) intitulé : « La Théologie morale des Jésuites » (par Arnauld), contredit et convaincu en tous ses chefs. Paris, Henault, 1644, in-8. [5632]

PÉRÉFIXE (HARDOUIN DE BEAUMONT DE), mort archevêque de Paris, le 1er janvier 1671, *auteur douteux.*

Histoire du roy Henry le Grand, composée par —. Paris, 1661, in-4, et Amsterdam, 1661, in-12. [5633]

Premières éditions d'un livre qui a été réimprimé une multitude de fois, et que l'on réimprime encore chaque jour.

« Quoiqu'il paroisse sous le nom de Péréfixe une Histoire de Henry IV, je n'oze trop dire qu'elle soit de lui, parce que Mezerai, plus d'une fois, s'est vanté, mesme publiquement devant gens à qui je l'ai ouï dire, que c'estoit lui qui l'avoit faite. Mezerai a pu en fournir les matériaux ; mais il semble comme certain qu'un autre y a donné la forme, tant il y a de différence entre le style net, pur et coulant de cette Histoire et le style de Mezerai ». (L. Le GENDRE, « les Historiens de France », 1719, in-12, pag. 127.)

PEREGRINUS, *pseudonyme* [S. VINCENT DE LERINS]. C'est sous ce nom que S. Vincent de Lérins composa, en 434, un traité contre les hérésies : *Commonitorium Peregrini*. A.-A. Barbier n'a rien dit de ce pseudonyme. La meilleure édition de cet ouvrage est celle qu'Etienne Baluze a insérée dans Salviani et Vincentii opera. Parisiis, 1663, 1669, 1684; Cambridge, 1687, et Brême, 1688, in-8. F. GR. [5633*]

Le Traité de S. Vincent de Lérins a été plusieurs fois traduit en français, mais avec son véritable nom : la première, séparée, par de Frontignères (Paris, 1684, in-12), et la seconde à la suite des Œuvres de Salvien, traduites par le P. B. (Bonnet) de l'Oratoire. Paris, 1700, 2 vol. in-12.

PEREGRINUS, *pseudonyme*, a donné une nouvelle édition, augmentée, d'un ouvrage d'astrologie, intitulé : *La Clef d'or, ou l'Astrologue fortuné devin*..... trad. de l'italien d'Albumazzar de Carpenteri. (Avignon, J.-A. Joly, 1815, 1820, 1833, in-12.)

PEREGRINUS, *pseudonyme* qui cache trois écrivains.

Ane (l') d'or, recueil satirique. Paris, Lavigne, 1842, in-32 de 128 pages. [5634]

PERENNA (Gabrielle et Gabrielle-Radegonde), de Salon, sibylle provençale de la ligne de Nostradamus, *pseudonyme* [Mme Gabrielle PABAN].

Art (l') de dire la bonne aventure dans la main, ou la Chiromancie des Bohémiens, etc. Paris, Lerouge, 1818, in-18, avec deux gravures, 1 fr. 25 c. — Sec. édition, revue et augmentée, sous ce titre : l'Art de dire la bonne aventure dans la main et dans le marc de café, accompagné des Horoscopes, ou le moyen de connaître sa destinée par les constellations de la naissance; de l'Art de tirer les cartes, de l'Explication des songes et des visions; ouvrage combiné sur les livres qui nous restent des plus fameux devins, sorciers et astrologues. Paris, le même, 1819, in-18, avec deux gravures, 1 fr. 25 c.— IVe édit. Paris, Locard-Davi, 1838.— Ve édit. Ibid., 1842, in-18. [5635]

Les deux dernières éditions portent pour titre, ainsi que la seconde : *l'Art de dire la bonne aventure dans la main et le marc de café*. Mais le prénom de la sibylle n'est plus ni Gabrielle, ni Radegonde, mais Aldégonde que porte aussi le numéro suivant. Nous pensons que ce numéro suivant est la 3e édition du même livre sous un autre titre.

PERENNA (Aldegonde), sibylle polonaise, *pseudonyme* [Mme Gabrielle PABAN].

Art (l') de tirer les cartes et les tarots, ou Cartomancie française, égyptienne, italienne et allemande, moyen infaillible de dire la bonne aventure, expliqué d'après les découvertes profondes des Égyptiens, des Bohémiens, des sibylles et des cabalistes célèbres de tous les pays. Par — : mis en ordre et publié par M. *Collin*, de Plancy. Paris, Mongie aîné, 1826, in-18. [5636]

PÈRES DOMINICAINS (LES), *pseudon.* [Ch.-L. RICHARD].

Réponse des — aux remarques insérées dans le « Journal des savants ». 1771, in-12. [5637]

PERETTE DE LA BABILLE (Mlle), *pseudonyme*.

Louanges des Dames, en prose et en vers, discours prononcé par — dans la grand'salle du Palais de Tourne-à-tous-vents. Lyon, de Jussieu, 1736. [5638]

PEREYRINO (Raphaël), *pseudonyme* [Antonio PEREZ, favori de Philippe II].

A côté de son influence diplomatique, Antonio Perez en exerçait une autre qu'il dédaignait peut-être, et qui a sauvé son nom de l'oubli. L'histoire l'avait à peu près oublié, en effet, lorsque la critique, appelée à chercher les traces de l'influence espagnole dans notre littérature, retrouva tout à coup, avant les lettres de Voiture, avant le jargon prétentieux de l'hôtel de Rambouillet, les ouvrages longtemps inconnus d'Antonio Perez, ses *Mémoires*, publiés à Londres sous le pseudonyme de Raphaël PEREYRINO; ses *Lettres* écrites à Mme de Guise, à Mme Pisani, à Mayenne, à Epernon, Villeroy, Nevers, Montmorency, Montpensier. Et voici qu'une filiation littéraire fut tout à coup découverte. Ce bel esprit quintescencié, rodomont, ces *ayudezas* tourmentées, cette recherche métaphorique dont les plus belles tragédies de Corneille portent encore la trace, on sut à qui on les devait. On déterra, dans la poussière des bibliothèques, les traductions que Dalibrai donna dans le temps des écrits de Perez, et qui eurent alors un succès de vogue.

« Saisie de ce côté, la physionomie de Perez a quelque chose de solennel et de bouffon, de pédant et d'énergique, de grandiose emphase et de minutieux *cultisme*, qui parle vivement à l'esprit. Dans un livre dont le seul manuscrit existe, il a raconté la mort de Philippe II avec des couleurs dignes de Tacite (1). Parmi ses apophthegmes politiques, on en trouve qui révèlent la plus profonde et la plus sérieuse connaissance du cœur humain ;

(1) Imprimé en entier dans l'ouvrage intitulé « Ant. Pérez et Philippe II », par M. Mignet, p. 268.

mais, d'une autre part, on ne trouverait rien de comparable, dans nos plus prétentieux *épistoliers*, à l'absurde raffinement de ses lettres familières ».

MIGNET, Ant. Perez et Philippe II.

PERGAMI. Voyez BERGAMI.

PERICALDUS (Aonius), *nom latinisé* [Ant. PÉRICAUD, alors bibliothécaire de la ville de Lyon].

Calendrier des Muses, dans lequel on trouve à chaque jour la date de la mort d'un poète. Imprimerie de Kindelem, à Lyon. Au Mont-Parnasse, 1822, in-8 de 16 pag. [5639]

PERIANDER, *pseudonyme* [J.-A. PORTNERUS], auteur d'une Vie latine de F. Guiet, commentateur de Térence, imprimée avec une édition de ce comique latin. (Argentorati, 1657-58, 2 vol. in-12.)

PÉRIER (Casimir), président du conseil des ministres de Louis-Philippe. M. LINGAY a été le rédacteur officiel de la présidence du conseil sous trois ministres, parmi lesquels Casimir Périer comptait. C'est alors le publiciste Lingay qui est auteur de tous les discours de l'homme d'État.

PERIERS (Bonaventure DES). Voy. (au suppl.) DES PERIERS.

PÉRIGORD (A.-B. de), *pseudonyme* [Horace RAISSON].

I. (Avec M. *Léon Thiessé*) : Nouvel Almanach des Gourmands, servant de guide dans les moyens de faire excellente chère, dédié au ventre. Paris, Baudouin frères, 1825, in-18, 3 fr. 50 c. [5640]

II. Cuisine naturelle. L'Art d'apprêter d'une manière simple, économique et facile, toute espèce de mets, viandes, légumes, poissons, pâtisseries, conserves, fruits, boissons, cinq cents recettes rédigées et classées dans l'ordre alphabétique; suivies de la Cuisine des malades et des convalescents. Paris, de l'impr. de Jules Didot, s. d., in-8 de 16 pages à 2 colonn., sur pap. parchemin vélin, 30 c. [5641]

PÉRIPATÉTICIEN (UN), *auteur déguisé* [le P. DANIEL].

Nouvelles difficultés proposées par — à l'auteur du « Voyage du monde de Descartes » (le P. Daniel), touchant la connoissance des bêtes, avec la Réfutation de deux défenses du système général du Monde de Descartes. Paris, Benard, 1693, in-12. [5642]

PERISTOPHORIUS (J.), *pseudonyme* [P. GUICHARD DE BEURREVILLE].

Pseudo-diva Bullencuriana, seu in Ascelinâ colendâ vana religio; disquisitore J. Peristophorio, Parocho Macropolitano (P. Guichard de Beurreville, oratorii D. J.). Eleutheropoli (Trecis), 1711, in-8 de 32 pages. [5643]

L'auteur obtint de sa brochure tout le succès qu'il pouvait désirer, et le culte de sainte Asceline a été aboli dans le diocèse de Troyes.. (*Note manuscrite de l'abbé de Saint-Léger.*)

PERMISSION (Bernard BLUET, plus connu sous la qualification qu'il s'était arrogée, de comte de), personnage très excentrique du XVIe siècle. Il était né en 1566 au village d'Arbères, près de Divonne, dans le pays de Gex, de parents pauvres qui l'employaient à la garde des troupeaux. Bluet se fit plus tard charron, mais quitta bientôt son état pour courir les aventures. Vers la fin de ses jours il vint en France voir le grand empereur Théodose (c'est le nom qu'il donne à Henri IV), qui ne fit rien pour lui. Pierre de l'Étoile en parle comme d'un fou courant les rues (« Journal de Henri IV», tome III, page 126), vendant de petits livrets aux personnes de la Cour qui lui faisaient quelques aumônes. On conjecture qu'il mourut de misère, à Paris, vers l'an 1606. On a de lui :

Recueil de toutes les Œuvres de Bernard de Bluet, d'Arbères, comte de Permission, chevalier des ligues des treize cantons suisses; et ledit comte de Permission vous avertit qu'il ne sait ni lire ni écrire, et n'y a jamais appris ; mais par l'inspiration de Dieu et la conduite des anges, et par la bonté et la méséricorde de Dieu, etc. In-12, avec quelques figures gravées sur bois. On y voit le portrait de l'auteur, qui représente un singulier personnage. [5644]

Le Recueil dont on vient de lire le titre, copié exactement, est divisé en 103 livres imprimés séparément, On en voit la description dans la « Bibliographie instructive» de De Bure, t. IV, n° 3990, d'après l'exemplaire de Gaignat, le plus complet que l'on connût alors. C'est un tissu d'extravagances que quelques personnes, dit-on, ont eu la patience de lire pour en trouver l'explication ; mais c'était prendre une peine inutile. Les premiers livres contiennent des sentences, des oraisons, des prières et des visions. Les livrets 53 et 55 offrent la liste des personnes dont Bluet avait reçu des présents depuis son arrivée en France ; et c'est au 72e livre que commence le récit des mille particularités curieuses de sa vie, en l'entremêlant de détails obscènes et de réflexions qui prouvent qu'il joignait à un penchant décidé pour toutes les idées superstitieuses, beaucoup d'orgueil et

de crédulité. Sa vanité l'a conduit à se donner toujours le beau rôle dans les mésaventures qui lui sont arrivées et qu'il raconte assez naïvement.

L'exemplaire du *Recueil de toutes les Œuvres de Bernard de Bluet*, que possédait la bibliothèque Mac-Carthy, contenait de plus, sous le titre de : *Dernières Œuvres de Bernard de Bluet, d'Arbères*, etc., les livres 141 à 173, jusqu'au neuvième *jour d'avril* 1605. Il en existe un exemplaire très complet à la Bibliothèque nationale.

On trouve une bonne Notice sur ce curieux personnage dans la « Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain », par M. Depery, chanoine, vicaire-général de Belley (aujourd'hui évêque de Gap). Bourg, 1835-40, 2 vol. in-8, t. II, p. 90 à 94.

PERQUIS (M.), *pseudonyme* [Louis DUMAS].

Réponse de —, maître de philosophie, d'humanités et de typographie, à la Lettre d'un professeur anonyme de l'Université de Paris (Crevier). Paris, de Witte, 1731, in-12. [5645]

La lettre de Crévier est sur le Pline du P. Hardouin. Paris, 1725, in-12, qui fut suivie de deux autres.

PERRIER (Michel), *apocryphe* [P. CUSSON, D. M.].

Bradyspermatismo (de), seu tardiore seminis emissione, dissertatio. Monspeliensis, 1761, in-4. [5646]

Cette Dissertation, publiée sous le nom de Mich. Perrier, est attribuée à P. Cusson. M. Vict. Broussonet l'a reproduite en entier dans un volume qu'il a publié, en 1802, sous ce titre : *Thesaurus academicus medicorum, exhibens dissertationes rariores et selectiores præsertim Monspelienses*, in-8.

PERRIER (Jules), *prête-nom* [A. MICHIELS].

Un entrepreneur de littérature (M. Arsène Houssaye). Sceaux, de l'impr. de E. Dépée, 1847, in-8 de 44 pag., 50 c. [5647]

L'auteur établit dans cet écrit que le grand ouvrage sur les peintres publié par M. Ars. Houssaye, n'est qu'un plagiat continuel de Descamps et de celui que M. Michiels lui-même a publié, sauf les nombreux contre-sens dans quelques traductions que M. Ars. Houssaye s'est aventuré à faire; que les gravures de l'ouvrage de ce dernier ne sont que celles de la « Galerie des peintres flamands, hollandais et allemands », de Lebrun.

PERRIWIG (sir J.), *pseudonyme* [Amédée PICHOT].

Littérature rétrospective. I. La Semaine de Du Bartas. [5648]

Impr. dans le tome XLIX de la « Revue de Paris » (1833).

PERSAN EN ANGLETERRE (UN), *pseudonyme* [LITTLETON, Anglais].

Lettres d'—, à son ami à Ispahan. Nouvelle traduction libre de l'anglais (par *Peyron*). Londres et Paris, J.-P. Costard, 1770, in-12. [5649]

PERSIUS TREVUS, *pseudonyme* [Petrus SERVIUS, medicus romanus].

Persii Trevi ad librum de serolactis Stephani Roderici Castrensis Lusitani exercitationes privatæ. Parisiis, 1622; Romæ, 1634, in-8. [5650]

Placcius, p. 494.

PERSONNE, *pseudonyme.*

Une intrigue par les fenêtres. Bruxelles, 1844, 3 vol. in-18. [5651]

Bibliographie de la Belgique, ann. 1844, nº 496.

PERSONNE DE DISTINCTION EN HOLLANDE (UNE), *auteur déguisé* [le baron Pierre-Antoine de HUYBERT KRUYNINGEN].

Puissance (la) d'un roi d'Angleterre, mise en parallèle avec le pouvoir du Stathouder et Gouverneur des Provinces-Unies en 1751, écrit par —. Londres, Dodsley, 1754, in-4; La Haye, Detune, 1778, in-8. [5652]

PERSONNE DE QUALITÉ (UNE), *aut. dég.* [de SOULIGNÉ].

Traité (Nouv.) de l'Antechrist, dans lequel on prouve que l'Église romaine et son clergé sont le grand Antechrist, etc. 1698, in-12. Imprimé sur papier jaune. [5653]

On a de cet écrivain plusieurs opuscules du même genre. Voy. le Catalogue de Mac-Carthy, t. I, nº 966.

PERTINAX, citoyen du canton de Vaud, *pseudonyme* [Fréd.-César de LA HARPE].

Réponse de — au très honoré Monsieur l'ancien landamman Muret, membre du Conseil d'État. Lausanne, (août) 1830, broch. in-8. [5654]

PERVENCHE, *pseudonyme* [DELEURIE fils, d'Angers, alors avocat à la Cour royale de cette ville), auteur du feuilleton dans le « Journal de Maine-et-Loire », en 1845.

PESCHEUR (UN). Voyez PÉCHEUR.

PESCHIER (le sieur DU), *pseudonyme* [de BARRY, gentilhomme auvergnat].

Comédie (la) des Comédies. Paris, 1629, in-8. [5655]

C'est une satire contre Balzac. Voy. la « Bibliothèque française » de Sorel. Seconde édition, 1667, in-12, p. 126.

PETIT BONHOMME DE FACTIEUX (UN), âgé de 25 ans, ca-

poral sous Napoléon, général présentement, créateur et grand'croix des ordres libéraux de la Violette et de l'Œillet rouge, *pseudonyme* [A.-B. MALLET DE TRUMILLY].

Paradis (le) sur terre, ou le Bonheur des factieux. Histoire très véritable, dédiée, à titre d'encouragement, à tous les brouillons jeunes et vieux, présents et futurs, de la machine ronde, par —. Pièce trouvée dans les papiers d'un vieil incorrigible, et composée, on le suppose, en 1816 ou 1817, par A. B. M. T. (En vers). Paris, Pelicier, 1822, in-8 de 20 pages. [5656]

PETIT COLIMAÇON (LE), *pseudonyme*.

De notre misère, inséparable de la nature de notre être, et des moyens que nous avons tous d'y remédier par nous-mêmes. Paris (de l'impr. du Cercle social), an III (1794), in-8. [5657]

Ouvrage fort singulier, tiré à petit nombre, et qui n'a pas été mis dans le commerce.

PETIT COUSIN DE RABELAIS (LE), *pseudonyme* [DAQUIN DE CHATEAULYON].

Éloge de Molière en vers, avec des notes curieuses. Londres (Paris), 1775, in-8. [5658]

PETIT DE BARONCOURT [et le général JOMINI, son beau-père].

Tableau politique et statistique de l'empire Britannique dans l'Inde, examen des probabilités de sa durée et de ses moyens de défense en cas d'invasion; par M. le général comte de *Biornstierna*. Traduit librement de l'allemand, avec des notes et un Supplément historique par M. *Petit de Baroncourt*. Paris, Amyot, 1842, in-8 de 526 pages, avec une carte, 8 fr. [5659]

La traduction du livre du comte de Biornstierna est de M. Petit de Baroncourt; mais le chapitre XIX ou Supplément de ce volume, est de M. le général JOMINI; ce supplément est lui-même un ouvrage intitulé: *Précis historique de la lutte entre la France et l'Angleterre dans l'Inde*, qui remplit les pages 311 à 526.

PETIT-FILS DE GRIMM (LE), *pseudonyme* [H. BEYLE], auteur de *Lettres* dans les journaux anglais.

PETIT HOMME ROUGE (LE). Voy. SIBYLLE (UNE).

PETIT-MAITRE (UN), *pseudonyme* [DIÈRES, avocat].

Trois (les) âges de l'Amour, ou Portefeuille d'—. Paphos, 1769,

in-12. — Autre édition, pour servir de supplément à la « Galerie des Femmes » (de M. E. de Jouy. Par l'auteur de cette Galerie). Paris (Amsterdam), 1802, 2 vol. in-12, avec 2 grav. [5660]

Ainsi qu'on le voit, Jouy s'était approprié l'ouvrage de Dières.

PETIT NEVEU (1) DE BOCCACE (LE), *pseudonyme* [PLANCHER DE VALCOUR].

Petit (le) Neveu de Boccace, ou Contes nouveaux en vers. 1777, in-8; — 1781, in-18. — Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, par M. *Pl** D.* Amsterdam (Montargis), 1787, 2 vol. in-8. [5661]

PETIT PÈRE ANDRÉ (LE), religieux augustin réformé, *nom de religion* [BOULLANGER, né à Paris d'un magistrat de ce nom].

C'est un pseudonyme à ajouter à la liste de Barbier.

Feller fait mourir le petit P. André en 1657, âgé de quatre-vingts ans. Saint-Surin, dans son édition de « Boileau » (t. II, p. 206), et Tabaraud, dans la « Biographie universelle », le font mourir le 21 septembre 1657, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Ce prédicateur trivial, naïf et populaire, monta en chaire dans les principales villes de France, pendant cinquante-cinq ans. La reine-mère et le prince de Condé l'aimaient. Il contribua à plus d'une réforme, et comme il le disait lui-même : il obligea à résidence plus d'un évêque et fit rougir plus d'une coquette.

Il a laissé des *Sermons* et d'autres ouvrages manuscrits conservés d'abord dans le couvent de la reine Marguerite, au faubourg Saint-Germain, et depuis à la Bibliothèque du roi.

Il n'a publié que son *Oraison funèbre de Marie de Lorraine* (Feller dit : Marie-Henriette de Bourbon), abbesse de Chelles. F. GR.

PETIT PROPHÈTE DE BOEHMISCHBRODA (LE), *pseudon.* [le baron GRIMM].

Petit (le) Prophète de Boehmischbroda. 1753, in-8; — La Haye, 1774, in-12. [5662]

Réimprimé dans le « Supplément à la Correspondance de Grimm », publ. par A.-A. Barbier. Paris, Potey, 1814, in-8.

Voy. la note du n° 2911.

PETIT-RADEL (Louis-Charles-François), bibliothécaire-admi-

(1) Pour d'autres ouvrages portant pour noms d'auteurs la qualification de Petit-Neveu, V. les nos 5115 (*le Petit-Neveu de l'Aretin*), 5117 (*le Petit-Neveu de Scarron*), et 5119 (*le Petit-Neveu de Vadé*).

nistrateur de la bibliothèque Mazarine, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Voy. ce que nous avons dit pag. cxlj de l'Introduction de ce livre sur les obligations que Petit-Radel a eues à M. TEILLAC pour quelques Notices de « l'Histoire littéraire de la France », t. XVI à XIX.

PETRONIUS (Titus), écrivain latin. *Ouvrages qui lui ont été faussement attribués.*

I. T. Petronii Fragmentis Albae Graeciae recuperatis et editis à *Francisco Nodotio.* 1693. [5663]

Ces fragments sont de la composition de NODOT. Voy. la page xxiij de l'Introduction des *Supercheries*, et aussi le n° 5583 de ce livre.

Imprimés avec une édition latine de Pétronne, publiée par le même. Paris, 1693, in-12; et aussi dans la version française qui a paru sous ce titre: « Petrone », en latin et en français, suivant le manuscrit trouvé à Belgrade, traduit et enrichi des remarques et de figures par Franç. Nodot. Paris (Amsterdam), 1694, 2 vol. in-8. — Cologne (Amsterdam), 1698, 2 vol. in-8.

II. Fragmentum Petronii, ex bibliothecae S. Galli antiquissimo mss. excerptum, nunc primùm in lucem editum; gallicè vertit ac notis perpetuis illustravit Lallemandus, S. theologiae doctor. 1800, pet. in-8. [5664]

Ce fragment est de la composition de Jos. MARCHENA. Voy. la pag. xxvj de l'Introduction des *Supercheries*.

G. Peignot a donné les historiques de ces deux supercheries dans son « Dictionnaire raisonné de bibliologie », t. III (1804), p. 250-51, et dans son « Répertoire bibliographique universel » (1812), p. 168.

PEUCHET (J.), archiviste de la police, *apocryphe* [le baron LAMOTHE-LANGON].

Mémoires tirés des archives de la police de Paris, pour servir à l'histoire de la morale et de la police, depuis Louis XIV jusqu'à nos jours. Paris, Levavasseur, 1837-38, 6 vol. in-8, avec portr. et fac-simile, 45 fr. [5665]

Sous le n° 2032 nous avons dit que ces Mémoires ont fourni deux épisodes à M. Alex. Dumas pour son « Comte de Monte-Christo ».

PEUPLIER (UN), *pseudonyme* [l'abbé MÉTHIVIER, d'abord curé de Bellegarde, et alors curé doyen de Neuville-aux-Bois (Loiret)].

Mémoires d'outre-tombe d'—, mort au service de la République. Paris, Sagnier et Bray, 1850, in-18. — IIIe édit. Ibid., 1850, in-18 de 108 pages. [5666]

PEUREUX (UN), *pseudonyme.*

Nous faut-il la République oui ou non? Paris, Lévy, place de la Bourse, n° 27, 1848, in-32 de 32 pages. [5667]

PEZAY (le marquis MASSON DE), *voleur littéraire* [DAVID].

Traduction en prose de *Catulle*, *Tibulle* et *Gallus*; par l'auteur des « Soirées helvétiennes ». Paris, Delalain, 1771, 2 vol. in-8. [5668]

« MASSON DE PESAY, mestre-de-camp de dragons, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, mort en 1777, s'est fait honneur de cette traduction; mais elle est de M. DAVID, commissaire-ordonnateur des guerres, et premier secrétaire de M. le prince de Montbarrey, ministre de la guerre ». (*Note trouvée sur l'exemplaire de* DESPREZ DE BOISSY.)

P. G. B. (LE), *auteur déguisé* [le P. GERDIL, barnarbite, depuis cardinal].

Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation, contre les principes de J.-J. Rousseau. Turin et Paris, Durand, 1763, in-8. [5669]

J.-J. Rousseau écrivit, dit-on, après avoir lu cette réfutation : « Voilà « l'unique écrit publié contre moi que j'aye trouvé digne d'être lu en en- « tier. Il est fâcheux que cet estimable auteur ne m'ait pas compris ».

P. H., marquis de C. (M.). *auteur déguisé* [Paul HAY, marquis de CHATELET].

Traité de la politique de France, par M. P. H., marquis de C. Cologne, P. Marteau (Amsterdam, Elzevier), 1669; — Le même, revu, corrigé et augmenté d'une seconde partie. Utrecht, Elzeviers, 1670; — Le même, augmenté d'une seconde partie, avec quelques réflexions sur ce Traité, par le sieur l'Ormegregny (*P. Du Moulin* le jeune). Cologne, Marteau, 1677, 1680, in-12. [5670]

Cet ouvrage a eu deux éditions en 1669.

PHALANTÉE (Sylvain), membre de l'Académie des Arcades, associé correspondant de l'Académie tibérine, l'un des fondateurs de celle de Smyrne, *pseudonyme* [Pierre DAVID, consul-général de France à Smyrne, plus tard député].

I. Alexandréide (l'), ou la Grèce vengée, poème en XXIV chants. Paris, F. Didot, 1826-27, 2 vol. in-8. [5671]

Le second volume a paru avec le véritable nom de l'auteur, et de nouveaux faux-titre et titre ont été imprimés pour le premier, sur lesquels le pseudon. adopté par l'auteur a disparu.

II. Athènes assiégée, poème. Paris, F. Didot, 1827, in-8 de 36 pages, 1 fr. [5672]

S'est vendu au profit des Grecs.

PHARASMOS (Jonas), *pseudonyme*.

Almanach du prophète Merlin, contenant l'histoire et les prophéties de Merlin, un grand nombre d'anecdotes et de choses curieuses, les douze prédictions d'une sorcière de village, un choix d'époques remarquables, une petite Histoire de Paris, etc.; publié par —. Pour l'an 1821. Paris, Caillot, 1820, in-32, 50 c. [5673]

P. H. D. C., *auteur déguisé* [Paul HAY DE CHATELET].

Traité de l'éducation de monseigneur le Dauphin. Paris, Hénault, 1664, in-12. [5674]

PHÉBUS, le capucin du lieu, *pseudonyme*.

Néant sur la requeste du curé de Fontenoy, son vicaire, le marguiller et maître d'école de ladite paroisse. A Fontenoy, 1745. [5675]

PHÉNICE (Thrasibule), *pseudonyme* [Théodore de BÈZE].

Comédie (la) du Pape malade, à laquelle ses regrets et complaintes sont au vif représentés, et les entreprises et machinations qu'il fait avec Satan et ses suppôts pour maintenir son siège, sont découvertes. (Genève), chez Jean Durand, 1584, in-16. — Autre édition. Genève, Forest, 1591, in-16. [5676]

L'édition de 1591 se trouve avec le *Marchand converti, tragédie excellente, en laquelle la vraie et fausse religion, au parangon de l'une et de l'autre, sont au vif représentées* (trad. du latin de Thomas Naogeorgus, par Jean Crespin), et imprim. pour la première (à Genève), en 1558, in-8.

PHIHUHU, *pseudonyme* [FRÉDÉRIC II, roi de Prusse].

Relation de —, émissaire de l'empereur de la Chine en Europe, traduit du chinois. Cologne, Pierre Marteau, 1760, in-12 de 29 pag. [5677]

Phihihu voyage à Constantinople et à Rome. Il écrit de là six lettres à l'empereur de la Chine, où il critique les mœurs des Turcs : il s'y élève avec une violence extrême contre l'Église romaine, qui croit la Trinité, l'Incarnation, la Transsubstantiation, etc. Il se moque de tout le cérémonial des papes, et s'irrite de la protection que le souverain pontife accorde aux jésuites portugais, qui sont, dit-il, les assassins du roi de Portugal. Le roi

de Prusse, FRÉDÉRIC II, auteur de cette brochure mal faite et forte impie, en a fait tirer fort peu d'exemplaires. (*Article du P. Brotier.*)

Cette *Relation* n'a point été insérée dans les *Œuvres primitives* de Frédéric II, en 4 vol. in-8.

PHILADELPHE (Eusèbe), cosmopolite, *pseudonyme* [Nicolas BARNAUD].

Réveille-Matin (le) des Français et de leurs voisins. Édimbourg, James, 1574, in-8. [5678]

Cet ouvrage a été aussi attribué à Théodore de BÈZE.

Cujas, dans le t. VIII de ses *Œuvres*, col. 1260, donne cet ouvrage à Hugues DONNEAU. D'autres l'attribuent, avec plus de fondement peut-être, à Nic. BARNAUD.

L'ouvrage suivant, qui se rattache à celui-ci, le prouverait :

Dialogi ab Eusebio Philadelpho. Cosmopolità (Nicolao BARNAUD), in Gallorum et cæterarum nationum gratiam compositi; quorum primus ab ipso auctore recognitus et auctus, alter verò in lucem nunc primum editus fuit. Edimburgi, 1574, in-8.

Le premier de ces Dialogues, dirigé contre les principaux instigateurs de la Saint-Barthélemy, parut dès 1573. Les deux ont été trad. en français sous le titre de *le Réveille-matin des François...*, et ils attirèrent des désagréments à leur auteur. Lafin, beau-frère de Beauvais-la-Nocle, l'ayant rencontré à Bâle, dans la rue Fromentière, lui donna un grand soufflet. Barnaud, étant seul, ne se défendit pas. Voy. *J.-J. Frisii Bibliotheca Gesneri in epitomen redacta*, p. 833, édition de 1583. Voy. aussi le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, article *Barnaud*, p. 87.

Il existe des exemplaires qui portent le titre suivant :

Dialogi duo de vità Caroli IX regis Galliarum reginæque matris ejus ab Eusebio Philadelpho, cosmopolità. Edimburgi, 1574, in-8.

PHILADELPHE, et PHILADELPHE-MAURICE, *auteur déguisé* [Philadelphe-Maurice ALHOY], auteur, en société, sous ces prénoms, de cinq pièces de théâtre imprimées. Voyez « la Littérature française contemporaine », t. Ier, p. 18, au nom *Alhoy*.

PHILADELPHE, *pseudonyme*, auteur d'une Notice sur *Cujas*, impr. dans la « Revue du Midi », t. X (1835), p. 300-16. [5679]

PHILADELPHUS (Eugenius), *pseudon.* [Fr. ANNAT, S. J.].

I. Eugenii Philadelphi exercitatio scholastica tripartita, contra novam rationem tuendi physicas præmotiones liberorum agentium, etc. Cadurci, 1632, in-8. [5680]

Réimprimée à Paris en 1662, in-4, à la suite de la *Scientia media*, du même auteur.

II. Scientiâ (de) mediâ, unà cum exercitatione scholasticâ Eugenii Philadelphi et appendice ad Guillelmum Camerarium. Parisiis, 1662, in-4, et dans le I[er] vol. des « Œuvres du P. Annat », 1666, 3 vol. in-4. [5681]

PHILALETHE, *pseudonyme* [Marie CUREAU DE LA CHAMBRE].

Observations de — sur un livre intitulé : « Optatus Gallus ». [5682]

Impr. à la fin des « Œuvres posthumes de Guy Coquille ». Paris, 1650, in-4.

Contre le n° 5372.

PHILALÈTHE, *pseudonyme* [Ch. DRELINCOURT].

Lettre d'un habitant de Paris à un de ses amis de la campagne, sur la remontrance du clergé de France faite au roi par M. l'archevêque de Paris, écrite en 1656, et signée Philalèthe. In-4. [5683]

Cette lettre est de Ch. DRELINCOURT. Voy. Bayle et Benoît, *Histoire de l'édit de Nantes*, t. 3, p. 208.

PHILALÈTHE (Eusèbe), *pseudonyme* [dom CLÉMENCET].

Lettres d'— à M. François Morenas, sur son prétendu « Abrégé de l'Histoire ecclésiastique » de Fleury. Liége (Paris), 1753, 1755, 1759, in-12. [5684]

La troisième édition est très augmentée.

PHILALÈTHES (Germ.), Eupistinum, *pseudonyme* [Charles de BRIAS, carme déchaussé, dont le nom de religion était le P. Charles de l'Assomption].

Thomistarum triumphus, etc. Duaci, 1672-74, 3 vol. in-4. [5685]

PHILALÈTHES (N.), *pseudonyme* [dom GERBERON].

Morale (la) des Jésuites justement condamnée, dans le livre du P. Moyra, jésuite, sous le nom d'*Amœdæus Guimeneus*, par la bulle de notre S. P. le pape Innocent XI ; traduite en françois par —. 1681, in-12. [5686]

PHILALETHES (Irenaeus), *pseudonyme* [G. de WITTE].

I. Quaesita Satisfactio Fidei et Doctrinae oblata omniposcenti secundum Declarationem circa articulos Doctrinae in Belgio controversae, per Ex. D. J. L. Hennebel, S. T. D. postulabat —. 1701, in-4 de 14 pages. [5687]

de Prusse, **Frédéric** II, auteur de cette brochure mal faite et forte impie, en a fait tirer fort peu d'exemplaires. (*Article du P. Brotier.*)

Cette *Relation* n'a point été insérée dans les *Œuvres primitives* de Frédéric II, en 4 vol. in-8.

PHILADELPHE (Eusèbe), cosmopolite, *pseudonyme* [Nicolas Barnaud].

Réveille-Matin (le) des Français et de leurs voisins. Édimbourg, James, 1574, in-8. [5678]

Cet ouvrage a été aussi attribué à Théodore de Bèze.

Cujas, dans le t. VIII de ses *Œuvres*, col. 1260, donne cet ouvrage à Hugues Donneau. D'autres l'attribuent, avec plus de fondement peut-être, à Nic. Barnaud.

L'ouvrage suivant, qui se rattache à celui-ci, le prouverait :

Dia'ogi ab Eusebio Philadelpho. Cosmopolitâ (Nicolao Barnaud), in Gallorum et cæterarum nationum gratiam compositi; quorum primus ab ipso auctore recognitus et auctus, alter verò in lucem nunc primum editus fuit. Edimburgi, 1574, in-8.

Le premier de ces Dialogues, dirigé contre les principaux instigateurs de la Saint-Barthélemy, parut dès 1573. Les deux ont été trad. en français sous le titre de *le Réveille-matin des François...*, et ils attirèrent des désagréments à leur auteur. Lafin, beau-frère de Beauvais-la-Noele, l'ayant rencontré à Bâle, dans la rue Fromentière, lui donna un grand soufflet. Barnaud, étant seul, ne se défendit pas. Voy. *J.-J. Frisii Bibliotheca Gesneri in epitomen redacta*, p. 853, édition de 1583. Voy. aussi le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, article *Barnaud*, p. 87.

Il existe des exemplaires qui portent le titre suivant :

Dialogi duo de vitâ Caroli IX regis Galliarum reginæque matris ejus ab Eusebio Philadelpho, cosmopolitâ. Edimburgi, 1574, in-8.

PHILADELPHE, et PHILADELPHE-MAURICE, *auteur déguisé* [Philadelphe-Maurice Alhoy], auteur, en société, sous ces prénoms, de cinq pièces de théâtre imprimées. Voyez « la Littérature française contemporaine », t. I[er], p. 18, au nom *Alhoy*.

PHILADELPHE, *pseudonyme*, auteur d'une Notice sur *Cujas*, impr. dans la « Revue du Midi », t. X (1835), p. 300-16. [5679]

PHILADELPHUS (Eugenius), *pseudon.* [Fr. Annat, S. J.].

I. Eugenii Philadelphi exercitatio scholastica tripartita, contra novam rationem tuendi physicas præmotiones liberorum agentium, etc. Cadurci, 1632, in-8. [5680]

Réimprimée à Paris en 1662, in-4, à la suite de la *Scientia media*, du même auteur.

PHILANTHE, *pseudonyme* [le P. Florent BON].

Triomphes (les) de Louis-le-Juste, dédiés à Sa Majesté par un religieux de la Compagnie de Jésus, du collége de Rheims. 1629, in-4. — Nouvelle édition, revue et augmentée de plusieurs pièces. Rheims, Constant, 1630, in-32. [5695]

PHILANTROPE (UN), citoyen de Belan, *auteur déguisé* [C. LAMBERT].

Abolition de la noblesse héréditaire en France, proposée à l'Assemblée nationale. 1790, in-12. [5696]

PHILANTROPE (UN), *auteur déguisé* [M***, de Marseille].

I. Pourvoyeur (le) d'une maison d'aliénés, discussion, drame en quatre actes, en prose. Paris, Garnier, Pissin, Morain, Barba, 1839, in-8 de 40 pages, 1 fr. [5697]

II. Malentendus (les) tragiques, ou les Maisons de fous, drame philosophique en quatre parties. Paris, Pissin, Ladrange, 1841, in-8 de 44 pages. [5697*]

PHILANTROPE (UN), *auteur déguisé.*

Projet d'association agricole, réalisable avec l'intervention de l'État à peu de frais. Paris, de l'impr. de Juteau, 1849, in-12 de 60 pages. [5698]

PHILANTROPOS, citoyen du monde, *pseudon.* [Onésime-Henri de LOOS].

Diadème (le) des Sages.... Paris, Mérigot, 1781, in-12. [5699]

PHILANTROPUS, *pseudonyme* [Frédéric-César de LA HARPE].

Lettres de —, sur une prétendue révolution arrivée en Suisse, en 1790, extraites de la Gazette anglaise, « the London chronicle », trad. et accompagnées de notes. Paris, Batillot frères, an VI (1798), broch. in-8. [5700]

PHILARMONIALECTRYONOPTEKHÉPHALIOKINGOOVADIBDINN, *pseudonyme* [M*** employé supérieur du Gymnase musical].

Dictionnaire aristocratique, démocratique et mistigorieux de musique vocale et instrumentale, dans lequel on trouve des digressions sur l'hippiatrique, la gastronomie et la philosophie hermétique et concentrée, pour consoler les personnes qui du vent de bise ont été frappées au nez, et récréer celles qui sont en la misérable servitude du tyran d'Argencourt ; le tout aussi à l'usage des gens qui

veulent raisonner de l'art musical à tort et à travers, sans blesser les lois ridicules du bon sens. Mis en ordre par —, publié en lanternois par Krisostauphe Clédecol, docteur ferré, marqué et patenté, professeur de castagnettes dans tous les Conservatoires nationaux, étrangers et autres, etc., traduit par Ydâlôhtüstiphèjâldenpéab, racleur de boyaux. (Paris, Mme Goulet) Prix marqué : 100 fr., prix musical, illusoire et dérisoire : 1000 fr., prix réel, 99 fr. ; prix net, à la volonté du marchand ; partout et nulle part, 100,803,000,600 (1836), in-18 de 252 pages, avec vignettes noires intercalées dans le texte. [5701]

Ouf! Ajoutons encore que le faux-titre porte *Dictionnaire burlesque*, et que le titre a la forme d'un verre à pied.

L'auteur de ce Dictionnaire a-t-il trouvé au moins un lecteur qui ait bien compris ses plaisanteries. Nous en doutons.

PHILARMOS, *pseudonyme* [Marie de LA FRESNAYE, de Barfleur, au département de la Manche], professeur de langue française et de mathématiques à Paris.

I. Lucien en belle humeur, ou Choix de ses Dialogues les plus gais, en forme de scènes et en vers libres. Paris, Lerouge jeune, 1806, in-8. — Seconde édition. Paris, Setier; Blanchard ; l'Auteur, 1816, in-8 de 16 pages. [5702]

II. Voyage de Lycomède [.... *Arrighi*] en Corse, et sa relation historique et philosophique sur les mœurs anciennes et actuelles des Corses, à un de ses amis. Dédié à S. A. I. Mgr le prince Louis, connétable de l'Empire. (En italien et en français, de la traduction de M. de La Fresnaye). Paris, Lerouge, 1806, 2 vol. in-8 de v-307 et 219 pages. [5703]

III. Muséum (le) pindarique, où se trouvent à la fois la sublimité de l'esprit, le bon sens, et conséquemment la boussole de la Vie, la science du véritable bonheur de l'Homme. Paris, Setier; Blanchard; l'Auteur, 1816, in-8 de 16 pages. [5704]

IV. Nouvelle traduction des Satires de *Perse*. Paris, Setier; Blanchard; l'Auteur, 1816, in-8 de 40 pages. [5705]

La première satire et le commencement de la seconde sont traduits en vers ; le reste de la seconde et les quatre autres en prose.

V. Rencontre extraordinaire. Paris, de l'impr. de Setier, 1816, in-8 de 4 pages. [5706]

Contient l'imitation de « la Colombe », ode d'Anacréon.

VI. Divine (la) dramaturgie de l'Univers, ou Tableau vivant de la sagesse de Dieu et de ses étonnantes démarches dans les merveilles de la nature, pour éclairer l'esprit sur le commencement, le progrès et la fin du monde; par un philosophe grec cosmo-philharmoniste, et trad. par —. Paris, Setier; Blanchard; l'Auteur, 1817, in-8 de 16 pages. [5707]

VII. Première Pythique, ode sublime de *Pindare*; traduite pour la première fois en vers français. Paris, l'Auteur, 1820, in-8 de 16 pages, 1 fr. [5708]

Cette traduction a eu une seconde édition dans la même année.

VIII. Odéon pindarique. Première olympique de *Pindare*, trad. en vers français. Paris, l'Auteur, 1820, in-8 de 16 pages, 1 fr. — 3e édition. Ibid., 1826, in-8. [5709]

Au-dessous du titre de la troisième édition on lit : Un million et plus à gagner pour ceux qui feront ou feront faire une traduction en vers français, meilleure que la présente. Le corps du billet est signé : le prince de la Poésie lyrique, l'endosseur, Apollon avec les Muses : et payable au porteur, sur les sommets du Pinde ou du Parnasse français.

IX. Énergie (l')et la fermeté d'un peuple magnanime et d'un véritable honnête homme. Paris, l'Auteur, 1821, in-8. [5710]

X. Nouvel (le) Anti-Lucrèce, oratoire psalmique, ou Hymne à Dieu, imitée du grand poète russe *Derjavinn*. Paris, l'Auteur, 1824, in-8 de 16 pages, 1 fr. [5711]

XI. Cantate symphonique et dialoguée en forme de ballet dramatique, pour célébrer la fête du couronnement. Paris, l'Auteur, 1825, in-4 de 8 pages. [5712]

XII. Magnanime (le) dévouement de Missolonghi, au très honorable Georges Canning, premier ministre du royaume d'Angleterre. Paris, passage Véro-Dodat, n° 1, 1826, in-8 de 8 pages. [5713]

XIII. Dévouement (le) de Missolonghi et son apothéose, dithyrambe en scènes dramatiques. Paris, l'Auteur, 1828, in-8 de 20 pages. [5714]

XIV. Incantation trilogique d'Apollon, ou les Prévisions du dieu de la Lyre éclectique, pour les années 1830, 31, 32, etc. Sur

le genre classique et le genre romantique. Paris, de l'impr. d'A. Pihan Delaforest Morinval, 1829, in-8 de 8 pages. [5715]

XV. Ode sur l'expédition d'Alger par les Français. Paris, de l'imp. de Marchand-Dubreuil, 1830, in-8 de 8 pages. [5716]

XVI. Hymnes patriotiques. Avant, pendant et après la grande semaine de juillet 1830. Paris, l'Auteur, 1830, in-8 de 32 pages. [5717]

XVII. Infaillible (l') triomphe de la Pologne sur l'envahissement des Russes et de tous les tyrans. (En vers). Paris, de l'impr. de Barbier, 1831, in-8 de 16 pages. [5718]

XVIII. Hymne héroïco-scénique et triomphale à la manière du cigne dircéen. Paris, de l'impr. de Barbier, 1831, in-8 de 16 pag. [5719]

Contient trois pièces de vers non dialoguées, avec des notes.

XIX. Oraison (l') dominicale, ou le *Pater noster*, traduit en vers français. Paris, de l'impr. de Ph. Cordier, 1841, in-8 de 8 pages. [5720]

Suivi de la traduction en vers de l'*Ave Maria*, du *Credo*, *etc*.

PHILELEUTHÈRE de Leipzig, *pseudon.* [Richard BENTLEY].

Friponnerie (la) laïque des prétendus esprits forts d'Angleterre, ou Remarques de —, sur le « Discours de la liberté de penser » (d'A. Collins), trad. de l'anglais (par *Armand de La Chapelle*). Amsterdam, Wetstein, 1738, in-12. [5721]

L'original anglais est intitulé : *Remarks upon a late Discourse of freethinking in a letter to T. H. D. D.* London, 1713, in-8. La traduction française est faite sur la 7e édition anglaise.

PHILELEUTHERUS Helvetius, *pseudon.* [Joan.-Jac. ZIMMERMANN].

Miraculis (de) quæ Pythagoræ, Appollonio Thyanensi, Fr. Assisio, Dominico et Ignatio Loyolæ tribuuntur, libellus. Duaci, 1734 ; Edimburgi, 1755, in-8. [5722]

PHILEREME (l'abbé de), *pseudon.* [l'abbé de BARCOS].

Sentiments (les) de —, sur l'oraison mentale. Cologne, 1696, et Anvers, 1698, in-12. [5723]

Voy. le Moréri de 1759.

Réimprimés avec une édition du « Traité de la Prière (par Nicole). An-

vers, 1698, 2 vol. in-12, où l'on trouve à leur suite la « Réfutation de ces sentiments » (par Nicole).

PHILESIUS Vosgesigenâ, *pseudon.* [Matth. RINGMANN].

Grammatica figurata; octo partes orationis secundùm Donati editionem et regulam Remigii ità imaginibus expressæ, ut pueri jucundo chartarum ludo faciliora grammaticæ præludia discere et exercere queant. Deodati (S. Dié), per Gualterum Lud., 1509, in-4. [5724]

PHILÈTES (M.), *pseudon.* [l'abbé Guill -André-René BASTON, docteur de Sorbonne].

Lettres de —, curé catholique dans le diocèse de R...., en Angleterre, à MM. les curés du diocèse de Lisieux, en France, protestant contre les mandements et instructions pastorales de leur évêque, des 20 décembre 1773 et 13 avril 1774, qui ordonnent des conférences et des retraites ecclésiastiques. Londres, 1775, in-8. [5725]

PHILETYMUS S. T. Baccal. formato, *pseudon.* [Libertus FROIDMONT].

Somnium Hipponense, sive de controversiis theologicis modernis Augustini judicium, relatore —. Parisiis 1641, in-8. [5726]

Stockmans est présenté mal à propos par Moréri comme auteur de cet ouvrage; telle est l'opinion de Paquot dans ses *Mémoires*. A. A. B-R.

PHILHELLÈNE (UN), *aut. dég.* [Marc-Antoine JULLIEN, de Paris].

Coup-d'œil sur l'état actuel des affaires des Grecs. (Extr. de la « Revue encyclopédique »). Paris, de l'impr. de Rignoux, 1828, in-8. [5727]

PHILHELLÈNE (UN), *auteur déguisé* [le prince Adam CZATORISKI].

Essai sur la Diplomatie, manuscrit d'—, publié par M. *Toulouzan.* Marseille, Feissat; Paris, Firmin Didot, 1830, in-8, 6 fr. [5728]

PHILIASTRE (Evonyme), *pseudon.* [Conrad GESNER].

Trésor des remèdes secrets, traduit du latin en françois (par *Barthélemy Aneau*). Lyon, 1557, in-4; 1558, in-8. [5729]

Le P. Niceron n'a pas connu cette traduction.

La première édition de l'original est de Tiguri, 1525, in-8. Réimprimé en 1558.

PHILIATRE (P.), professeur à l'école de Médecine de Montpellier, *pseudon.* [Victor BROUSSONET].

Notes pour servir à l'histoire de l'École de Médecine de Montpellier, pendant l'an VI (1798), recueillies par —. Montpellier, G. Izar et A. Ricard, an VII (1799), in-8. [5730]

PHILIBERT (Emmanuel-Robert de), *pseudon.* [l'abbé Jean-Antoine GAZAIGNES].

Annales des soi-disant Jésuites. Paris, 1764, 5 gros vol. in-4. [5731]

C'est un recueil de tout ce qu'on a imputé de mal aux Jésuites : on y trouve quelques renseignements précieux sur cette Société célèbre.

PHILIBERT (J.-C.), *pseudon.* [..... LEGENDRE, ancien Conseiller au Parlement]. On dit que des fautes graves obligèrent ce personnage à quitter le corps auquel il appartenait, et qu'il se cacha sous le nom de Philibert, qui était peut-être l'un de ses prénoms; alors, il s'occupa de travaux scientifiques et publia de 1797 à 1805, six ouvrages dont cinq élémentaires en botanique, qui sont rappelés au tome VII de la « France littéraire », au nom *Philibert.*

PHILIBERT, nom pris par deux auteurs dramatiques, pour des parts de vaudevilles : MM. *Mouton* et *Rozet.*

PHILIBERT et PHILLIBER, *auteur déguisé.*

I. Schwarzenbok, nouvelle. — Impr. dans la « Revue du Midi », t. 3 (1833), p. 326-37. [5732]

II. Bohémienne (la). — Ibid., t. 5 (1834), p. 292-308. [5733]

PHILIDOR (A. D.), *pseudon.* [André DANICAN, célèbre compositeur de musique, né à Dreux, en 1726, mort à Londres, le 31 août 1795].

Danican a composé la musique de plusieurs opéras-comiques, entre autres de ceux d'*Ernelinde* et du *Sorcier*, ainsi que du *Poëme séculaire d'Horace*, avec la traduction française (en prose) du P. Sanadon (Paris, Prault, 1780, in-4). Danican était grand amateur des jeux d'échecs et de dames, et il a écrit sur ces jeux deux, ouvrages à l'usage de leurs amateurs. Si la musique de Philidor n'est plus exécutée, ses règles pour les échecs et les dames sont encore pratiquées. Nous connaissons de lui :

I. Analyze (l') (*sic*) du jeu des échecs, contenant une nouvelle méthode pour apprendre en peu de temps à se perfectionner dans

ce noble jeu. Avec cette épigraphe : Ludimus effigie belli. VIDA. Londres (Paris), 1749, in-8 de xix et 162 pages. — Autre édition. Londres, 1777, in-8 sur papier ordinaire et sur papier fin. [5734].

Plusieurs bibliographes, jusques y compris Mercier, abbé de Saint-Léger, dont nous avons une note inédite sur Philidor, lui attribuent un livre intitulé : *Essai sur les échecs* que personne n'a vu. C'est indubitablement à l'édition première de l'*Analyse* que cette citation se rapporte.

L'édition de 1777 est beaucoup plus estimée que celle qui l'a précédée.

— Analyse du jeu des échecs, par *A. D. Philidor*, avec une nouvelle notation abrégée, et des planches où se trouve figurée la situation du jeu pour les renvois et les fins de partie, par l'auteur des « Stratagèmes des échecs » (*Montigny*). Nouvelle édition. Paris, et Strasbourg, Amand Kœnig, 1803, 1812, in-12, avec le portrait de l'auteur, 4 fr. — Autres éditions. Paris, Causette, 1820, 1830, in-18 avec 42 planches, 4 fr.

Il en existe aussi plusieurs éditions sans date.

Les spéculateurs en librairie ont publié, sous le nom de Philidor, un « Almanach des jeux, ou Académie portative », 1791, 1808, parce qu'ils y ont compris les règles des échecs, mais Philidor est étranger à ce livre.

— Le même ouvrage, en espagnol : Analisis del juego de ajadrez ; por *A. Filidor*. Edicion aumentada con un tratado de estratagemas (por *Montigni*). Traduccion de *D. C. de Algarra*. Paris, Rosa, 1846, in-12.

II. Traité du jeu de dames à la polonaise, par le sieur Philidor, de l'Académie de Paris, Avec cette épigraphe :

> Savoir la marche est chose très unie,
> Jouer le jeu est le fruit du génie.
> ROUSSEAU, Épître à Marot.

Amsterdam, Gaspard Heintzen, impr.-libr., dans le Warmoestraat, vis-à-vis le Wygendam, 1785, in-12. [5735]

Ce volume se compose de viij pp., y compris le titre et le faux-titre, d'un feuillet blanc au recto, et contenant au verso un damier numéroté; de 52 pages; d'une *Lettre écrite à Madame***, en lui envoyant le Traité du jeu de dame à la polonaise*, 8 pages, et d'une table des chapitres, un feuillet non chiffré.

Aucun bibliographe n'a parlé de ce volume, et nous en devons la connaissance à un bibliophile distingué, qui ne se pose pas en amateur des *soties* (soit *sottises*) et autres babioles que recherchent nos soi-disant *amateurs de livres*, à M. Charles BRUNET, avocat, chef de bureau au ministère de l'intérieur, assez véritablement bibliophile pour nous avoir promis sa

collaboration à notre *Encyclopédie du bibliothécaire*, livre que nous avons déclaré n'être pas à l'usage des maniaques qu'on appelle *bibliomanes, bibliotaphes, etc., etc.*

Nous avons deux bonnes Notices sur André Danican : la première imprimée dans le « Magasin encyclopédique », 1re année, 1795, t. IV, p. 135, et dans la « Biographie universelle », t. 34, au nom *Philidor*.

Ce compositeur était le père du général royaliste Auguste Danican qui, condamné à la peine de mort par la commission militaire du Théâtre-Français, se sauva heureusement en Angleterre et y publia trois pamphlets contre les républicains d'alors : *les Brigands démasqués* (1796), *le Fléau des tyrans et des septembriseurs* (1797) et *Cassandre, ou quelques Réflexions sur la Révolution française et la situation actuelle de l'Europe* (juillet 1798). D'Angleterre il alla à Itzehoe, dans le duché de Holstein, où il est mort, après une résidence de vingt-huit ans, en décembre 1848, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il a laissé de volumineux *Mémoires* manuscrits.

La postérité de Danican Philidor n'est pas éteinte. Nous trouvons dans le n° 3 d'un nouveau journal, le « Journal du plaisir », un article intéressant intitulé : *les Joueurs d'échecs. Philidor*, signé A. DANICAN PHILIDOR. L'auteur s'y fait connaître comme le petit-fils du compositeur Philidor ; il doit donc être le fils du général mort à Itzehoe. C'est une réponse à un article de M. Méry, portant le même titre, qui avait paru dans le premier numéro du « Journal du Plaisir », et où M. Méry avait un peu ravalé le talent de Philidor comme joueur d'échecs, et placé M. de La Bourdonnais au dessus du premier.

PHILIDOR R..., *pseudon.* [Joseph-Henri FLACON, dit ROCHELLE, avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation]. Sous ce masque, notre avocat a composé, en société, six vaudevilles qui sont rappelés dans le tome 8 de notre « France littéraire » au nom *Rochelle*.

PHILIPPE, *plagiaire* [Jean LE CLERC].

Analyse chronologique de l'Histoire universelle. Paris, Lambert, 1752, in-8 ; — Paris, Lottin, 1756, in-4. [5736]

Cet ouvrage n'est, à quelques passages près, qu'une traduction de celui que Jean Le Clerc publia en latin sous le titre *Compendium historiæ universalis, etc.* Amstelodami, 1696, in-8, et Leipzig, 1707, in-8. Si on croit le « Dictionnaire » de Moréri, l'original ne méritait pas une seconde édition, encore moins une traduction française. Cependant une anonyme le publia en français à Amsterdam, en 1730, pet. in-8 de 270 pag. Le style de Philippe de Prétot est beaucoup plus pur que celui du traducteur d'Amsterdam. Comme il ne parle ni de l'original ni du traducteur qui l'a précédé, on ne sait s'il a traduit de nouveau l'ouvrage de J. Le Clerc, ou s'il s'est contenté de retoucher la traduction imprimée à Amsterdam.

A. A. B—R.

PHILIPPE, nom commun à quatre auteurs dramatiques : MM. *Bourguet* (Adolphe), *Delavillenié*, ancien acteur de la Porte Saint-Martin ; *Dumanoir* et *Roustan*, ancien acteur du Vaudeville.

PHILIPPE (frère), *nom de religion* [F.-Philippe BRANSIET], supérieur-général actuel des Frères des Écoles chrétiennes (1). Le F. Philippe est auteur, en société de Louis Constantin, le précédent supérieur, d'une trentaine d'ouvrages élémentaires à l'usage des écoles dirigées par les frères de cet ordre. Ils ont paru avec l'indication : par L. C. et F. P. B. Clichés, ils ont déjà eu un grand nombre d'éditions.

PHILOLAUS, *pseudonyme* [Ismaele BOUILLIAUD].

Philolai, sive Dissertationes de vero systemate mundi libri V. Amstelodami, 1638, in-4. [5737]

PHILOMARIE (O.), *pseudonyme*.

Hymnes à Dieu et à la Sainte Vierge, poésie et musique de —. Paris, à l'église de la Madeleine, 1843, in-4. [5738]

PHILOMATHUS, *pseudonyme* [Fabii, cardinalis CHISII, posteà Alexandri VII, Pont.-Max.]

Philomathi musae juveniles. Colon. Ubiorum (Amstelod.), 1645, in-8. — Parisiis, typ. reg., 1656, in-fol. [5739]

PHILOMNESTE (G. P.), A. B. A. V., *pseudonyme* [Gabriel PEIGNOT, ancien bibliothécaire à Vesoul].

I. Amusements philologiques, ou Variétés en tous genres, contenant : 1° une Poétique curieuse, relative à toutes les espèces de vers singuliers, bizarres et d'une exécution difficile, avec des exemples figurés ; 2° une Notice sur les emblèmes des fleurs, des arbres, des animaux, des couleurs, des cartes, etc. ; un Vocabulaire étymologique des différents genres de divinations ; 3° une Nomenclature du chant ou cri des principaux oiseaux des quatre parties du monde, terminée par la Philomela, et suivie des variétés amusantes et instructives ; 4° un Dictionnaire des découvertes anciennes et modernes ; des détails sur la longévité, sur la superstition de quelques grands hommes ; une chronologie des auteurs célèbres classés par

(1) Le même dont un portrait peint par notre célèbre Horace Vernet, exposé au Salon il y a quelques années, a fait l'admiration de tous les visiteurs.

ordre de matières; un tableau statistique de la France ; un aperçu de la réduction successive de la livre numéraire depuis Charlemagne ; de la variation du marc d'argent ; du prix des denrées avant la découverte de l'Amérique ; une Notice sur les diamants, avec un tableau de leur évaluation ; un rapport des monnaies étrangères au franc, etc. Paris, A.-A. Renouard, 1808, in-8 de xxix et 400 pag. — Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Dijon, Victor Lagier, et Paris, A.-A. Renouard, 1824, in-8, 6 fr., et sur papier fin, 7 fr. [5740]

Le livre de 1823 est moins une nouvelle édition qu'un nouvel ouvrage sous le même titre, et beaucoup plus considérable. Le choix des matériaux est meilleur, du propre aveu de l'auteur, et l'impression infiniment mieux soignée.

Il a été tiré de la première édition 8 exempl. sur pap. vélin. La dernière a été tirée à 2000 exempl., dont 500 sur carré fin, et 20 sur grand pap. vélin.

C'est un recueil singulier qui réunit les contrastes les plus piquants, et qui, sous l'apparence de la futilité, cache une instruction réelle, et fournit une foule de notions utiles ou curieuses. On y parle de tout ; vous y trouverez des acrostiches et de l'astronomie, des bouts-rimés et de la statistique, de la morale et des carrés magiques, des vers latins et français, anacycliques, bâtelés, brisés, macaroniques, léonins, burlesques, rhopaliques, etc. ; puis des notices bien faites sur toutes les découvertes importantes et sur les inventeurs ; des articles de physique amusante ; de la linguistique et de la bibliographie ; des emblèmes tirés des trois règnes de la nature, des renseignements géographiques ; puis une chronologie des écrivains les plus célèbres classés par ordre de matières ; enfin les choses les plus bizarres et les plus folles avec les documents les plus importants et les plus exacts. Si jamais livre a mérité le titre de *mélanges curieux et instructifs*, c'est bien certainement celui-là. Un jeune homme qui aurait lu ce volume avec attention, pourrait, dans la société, faire le savant sans tomber dans le pédantisme, et même il étonnerait souvent les personnes les plus instruites, etc., etc., etc.

L'auteur avait en portefeuille de *Nouveaux Amusements philologiques*, renfermant des variétés en tous genres, qui pourraient former 2 vol. in-8.

Peignot, page 24 de sa Notice, dit que, de tous ses écrits, les *Amusements philologiques* ont été les plus dépécés : De tous côtés, dit-il, j'en ai « retrouvé des lambeaux plus ou moins longs ; mais on a eu beau les faufiler parmi d'autres rapsodies du même genre, je les ai reconnus au « premier coup d'œil, et jamais je n'ai été tenté de crier au voleur ».

II. Livre (le) des Singularités. Dijon, Lagier, et Paris, Frantin, 1841, in-8, 6 fr. ; sur pap. collé des Vosges, 7 fr. [5741]

A la fin du volume est la *Notice de quelques ouvrages de M. G. Peignot.*

Si jamais un livre s'est recommandé à la curiosité publique, c'est assu-

rément le *Livre des Singularités.* Son titre seul promet plus d'une surprise et plus d'un plaisir, et l'ouvrage entier est loin de démentir cette attente. Voici la description qu'en donne l'auteur lui-même : « Pour toute préface, ami lecteur, nous vous dirons franchement que ce *Livre des Singularités* est un ouvrage à part, un recueil fantasque, sérieux, burlesque, érudit, frivole, grave, amusant, facétieux, admirable, piquant, détestable, parfois instructif, parfois ennuyeux, souvent décousu, mais toujours varié, c'est déjà quelque chose ».

Le nom de Peignot est rassurant contre l'ennui dont il menace son lecteur. Ceux qui ont lu son livre pensent que ce n'est que pour préluder aux singularités de l'ouvrage, qu'il montre dès le début un auteur disant du mal de son œuvre.

Le *Livre des Singularités*, au contraire, lui, confirmera le rang si honorable qu'il occupe depuis longtemps parmi l'élite de nos bibliophiles. Ce livre est le dépôt d'une partie de ce que l'auteur a remarqué de plus original, de plus curieux et de plus digne d'être conservé, dans les lectures de quarante années de sa vie. L'histoire, la théologie, les sciences, les lettres et les arts, les hommes grands et petits, anciens et modernes, figurent dans son recueil sous des rapports aussi bizarres qu'intéressants. Il est presque impossible d'en donner une idée complète par une simple analyse. On se bornera à transcrire ici le sommaire de chaque classe des nombreux objets qu'il renferme.

ANTÉGÉNÉSIE, ou occupations de Dieu avant la création.

CRÉATION DE L'HOMME, poëme redivivifié du XVI[e] siècle.

ONOMATOGRAPHIE AMUSANTE, Croix des sorciers, etc.

RÊVERIES RENOUVELÉES DES GRECS.

SINGULARITÉS NUMÉRIQUES offrant des résultats extraordinaires.

DE LA GASTRONOMIE, aphorismes, règles, goûts et détails biographiques et curieux à l'usage des gourmands.

LETTRES SINGULIÈRES de papes, de rois, princes et autres, tant nationaux qu'étrangers.

DOCUMENTS *bizarres empruntés aux Anglais.*

VARIÉTÉS microscopiques, bagues hiéroglyphiques, arcaniques, etc.

CHANT DU ROSSIGNOL, texte pur avec la traduction, etc.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES ; petit cabinet d'amateur, composé de dix ouvrages et de dix tableaux, estimé la modique somme de deux millions, prix coûtant.

PIÈCES RELIGIEUSES, singulières et curieuses, de différents siècles, etc.

III. Prédicatoriana, ou Révélations singulières et amusantes sur les prédicateurs, entremêlées d'extraits piquants des sermons bizarres, burlesques et facétieux, prêchés tant en France qu'à l'étranger, notamment dans les XV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles, suivies de quelques mélanges curieux, avec notes et tables. Dijon, Lagier ; et Paris, Pelissonnier, 1841, in-8, 6 fr. ; sur pap. collé, 7 fr. [5742]

Voilà encore un volume à ajouter à la nombreuse collection des ana.

C'est une galerie curieuse des orateurs sacrés, anciens et modernes, dont on a conservé le souvenir, soit à raison de leur manière de prêcher, soit à raison des heureux effets qu'ils ont produits dans leur temps. « Nous avons recueilli sur chacun d'eux bon nombre d'anecdotes la plupart assez piquantes, et nous les avons entremêlées d'extraits plus ou moins longs des sermons les plus singuliers et les plus bizarres prêchés dans les xve, xvie et xviie siècles ». U. B.

PHILONAGRE (Christophe), *pseudon.* [Dom Joseph CAJOT].

Éloge de l'âne, lu dans une séance académique. Aux dépens du loisir, 1782, petit in-12. [5743]

Il existe une précédente édition qui porte pour titre : *Éloge de l'Asne, par un docteur de Montmartre.* Londres et Paris, 1769, pet. in-12.

PHILONE (Messer), *pseudon.* [L. DES MAZURES].

I. Josias, tragédie de —, traduite d'italien en français (ou plutôt composée en français par L. Des Mazures). Genève, F. Perrin, 1556, in-4 ; — Ibid., Gabriel d'Augy, 1583, in-8. [5744]

Bibliothèque française de Du Verdier, t. II, p. 565.

II. Adonias, tragédie, vrai miroir ou tableau et patron de l'estat des choses présentes, etc. Lausanne, Jean Chiquelle, 1586, in-8. [5745]

Pièce écrite en faveur des Calvinistes.

PHILOPATER (Andr.), *pseudon.* [P. PEARSONIUS, S. J.].

Elizabethæ reginæ Angliæ, edictum in Catholicos, promulgatum 29 novembris 1591, et ad idem Andrae Philopatri, responsio. Lugduni, 1593, in-8. [5746]

Cet ouvrage a été traduit en français la même année, sous le titre de *Réponse à l'édit*, etc., qui parut le 29 novembre 1591.

PHILOPONUS (Honorius), *pseudon.* [Casparis PLAUTI, vel PLAUTINI, abbatis Seidenstaetensis in Austriâ inferiore].

Nova typhis : transacta navigatio novi orbis Indiæ Occidentalis, etc. Parisis, 1621, petit in-fol. [5747]

Barbier, sous le n° 20603, en cite une édition de la même date, mais sous la rubrique *Lentiae.*

PHILOPHOS (M......s), jeune aléthophile, *pseudonyme.*

Extrait de mes lectures : aux amateurs de l'enseignement mutuel. Chartres, Labalte, 1829, in-8 de 20 pages. [5748]

PHILORADIX. Voy. ARISTOPHANE PHILORADIX.

PHILOSOPHE (UN), *auteur déguisé* [le P. Rochon, jésuite de Bordeaux].

Lettre d'— à un cartésien de ses amis (publiée par le P. *Pardies*, jésuite). Paris, Jolly, 1672, in-12. [5749]

Cette lettre est signée R. J. On a cru que ces initiales désignaient le P. Rapin; mais elles appartiennent au P. Rochon, jésuite de Bordeaux. Le P. Pardies a mis cette lettre en état de paraître. Voyez la *Biographie universelle*, au mot Pardies.

PHILOSOPHE (UN), *pseudon.* [Cl. Limojon de Saint-Didier].

Lettre d'— sur le secret du grand œuvre. Paris, 1688, in-12, V. T. [5750]

Note manuscrite de Lenglet du Fresnoy.

PHILOSOPHE (UN), *auteur déguisé* [l'abbé Duhamel].

Lettres d'— à un docteur de Sorbonne, sur les explications de M. de Buffon. Strasbourg, Schmouck (vers 1751), in-12. [5751]

PHILOSOPHE (UN), *auteur déguisé* [Thourneyser].

Lettre d'—, dans laquelle on prouve que l'athéisme et le déréglement des mœurs ne peuvent s'établir dans le système de la nécessité. Genève, Antoine-Philibert, 1751, in-12. [5752]

PHILOSOPHE (UN), *auteur déguisé* [Poivre].

Voyages d'—, ou Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique. Yverdon, 1768, in-12. — Nouvelle édition, augmentée d'une Notice sur la vie de l'auteur (par *Dupont* de Nemours). Paris, 1786 : — Nouvelle édition (augmentée de plusieurs morceaux de l'auteur). 1797, in-8. [5753]

PHILOSOPHE (UN), *auteur déguisé* [Isoard, connu sous le nom de Delisle de Sales].

Essai sur la tragédie. 1772, in-8. [5754]

PHILOSOPHE (UN), *pseudon.* [le P. François-Xavier, religieux de l'ordre des Capucins, bibliothécaire du monastère de Rouen].

Grammaire française raisonnée. Paris, Barrois l'aîné, 1789, in-12. [5755]

PHILOSOPHE (UN), *auteur déguisé*.

Réflexion d'—, sur la liaison des lumières et de la vertu au sujet d'une lettre de Voltaire. [5756]

Impr. dans le « Mag. encycl. », 20e ann., 1815, t. III, p. 377.

PHILOSOPHE (UN), confident de ces dames et de ces demoiselles, *pseudonyme*.

Boite (la) à la malice, ou les Ruses ou astuces des femmes. Paris, rue des Maçons-Sorbonne, nº 17, 1849, in-18. [5757]

PHILOSOPHE ANGLAIS (LE), *auteur supposé* [l'abbé PRÉVOST].

Histoire de M. Cléveland, fils naturel de Cromwel, ou le Philosophe anglais, écrite par lui-même et traduite de l'anglais (composé par l'abbé Prévost). Utrecht (Paris), 1739, 8 vol. in-12. [5758]

Réimpr. plusieurs fois.

PHILOSOPHE BIENFAISANT (LE), surnom donné à STANISLAS LECKZINSKY, roi de Pologne. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire », à *Leckzinsky*.

PHILOSOPHE CHRÉTIEN (UN), *auteur déguisé* [Isaac PAPIN].

Vanité (la) des sciences, ou Réflexions d'— sur le véritable bonheur. Amsterdam, 1688, in-12. [5759]

Niceron, t. X, 2e partie, p. 122.

PHILOSOPHE CHRÉTIEN (UN), *auteur déguisé* [l'abbé GUIDI].

Jugement d'— sur les écrits pour et contre la légitimité et la nécessité de la loi du silence. Paris, 1760, in-12. V. T. [5760]

PHILOSOPHE CHRÉTIEN (UN), *auteur déguisé* [l'abbé François PICARD DE SAINT-ADON, prêtre du diocèse de Rhodez, de la ville de Saint-Cosme en Rouergue, docteur de Sorbonne, doyen du Chapitre royal de Sainte-Croix et de la Chrétienté d'Étampes, diocèse de Sens, en Bourgogne].

Vérités sensibles de la Religion. Maximes d'un philosophe chrétien. Gémissements d'un solitaire, sur les désordres de la plupart des chrétiens. Paris, Butard, 1768, in-12. [5761]

En prenant les lettres initiales des phrases du dernier de ces trois ouvrages, on trouve les noms et qualités que nous donnons en tête de cette note.

PHILOSOPHE CHRÉTIEN (UN), *pseudon.* [Mlle PLISSON].

Maximes morales d'—. Paris, 1783, petit in-12. [5762]

PHILOSOPHE CHRÉTIEN (UN), *auteur déguisé* [A.-J. ROUYER, maître ès-arts de l'ancienne Université de Paris].

Paladin (le) de la Meuse. Observations impartiales d'—, ou Accord des lumières de la raison et des vérités de la foi ; par A.-J. R*****. Bar-le-Duc, de l'impr. de Choppin, 1818, in-8 de 86 pages. [5763]

PHILOSOPHE CHRÉTIEN (UN), *auteur déguisé.*

Relation de la mission d'Avignon en 1819. Avignon, Aubanel, 1819, in-12 de 96 pages, 50 c. [5764]

PHILOSOPHE DE FERNEY (LE), *pseudon.* [J.-P. BRISSOT].

Lettres philosophiques sur Saint-Paul, sur sa doctrine, etc., et sur plusieurs points de la religion chrétienne considérés politiquement ; trad. de l'anglais par —, et trouvées dans le portefeuille de M. V., son ancien secrétaire (attribuées à Brissot). Neuchâtel, 1783, in-8. [5765]

PHILOSOPHE DE SANS-SOUCI (LE), *auteur déguisé* [FRÉDÉRIC II, roi de Prusse].

Œuvres du —. Au donjon du château, 1760, 2 vol. in-12 ; — Berlin, 1763, 3 vol. in-12. [5766]

PHILOSOPHE DU NORD (UN), *pseudon.* [L.-R. BARBET].

Loge centrale des véritables Francs-Maçons, ou Lettre d'— à Mme la princesse de V***. Paris, Michelet, an X (1802), in-12, 2 fr. 50 cent. [5767]

PHILOSOPHE DU PALAIS-ROYAL (UN), *pseudonyme.*

Roman (le) sans titre, histoire véritable ou peu s'en faut. Paris, 1788, 2 vol. in-12. [5768]

PHILOSOPHE GARÇON (UN), *pseudonyme.*

Almanach du mariage pour 1735. Paris, 1735, in-16. [5769]

PH*** INC... (UN). Voy. PHILOSOPHE INCONNU.

PHILOSOPHE INCONNU (UN), *auteur déguisé* [d'ATREMONT, gentilhomme français, suivant l'abbé Lenglet].

Tombeau (le) de la pauvreté, dans lequel il est traité clairement de la transmutation des métaux et du moyen qu'on doit tenir pour y parvenir. Francfort, Droullmann, 1672 ; Paris, d'Houry, 1681 ; Lyon, 1684, avec une clef, in-12. [5770]

PHILOSOPHE INCONNU (LE), *auteur déguisé* [l'abbé Albert BELIN].

Aventures (les) du —, ou la Recherche et l'invention de la pierre philosophale. Paris, Jacq. de Laize de Brêche, 1674, in-12. [5771]

Cet ouvrage ainsi que le précédent pourraient bien être du même auteur, quoique attribués à deux personnes différentes.

PHILOSOPHE INCONNU (LE), *auteur déguisé* [le marquis L.-Cl. de SAINT-MARTIN]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez notre « France littéraire », à *Saint-Martin*.

PHILOSOPHE PARISIEN (UN), *pseudonyme* [BIDAULT DE MONTIGNY].

Épitre au roi. Paris, Mathey, 1744, in-4 de 8 pages. [5772]

Suivant l'abbé Goujet, dans son Catalogue manuscrit, l'auteur n'avait alors que vingt-quatre ans. Aujourd'hui des poètes se révèlent à seize.

PHILOSOPHE PROVINCIAL (UN), *auteur déguisé* [l'abbé CHAMPION DE PONTALIER, ex-Jésuite].

Variétés d'—; par M. Ch....... le jeune. Paris, De Hansy, 1767, in-12. [5773]

PHILOSOPHE TYPOGRAPHE (UN), *pseudonyme*.

Appel à la liberté, au bon sens et à la vérité, ou Réponse au Projet de loi contre les délits qui peuvent se commettre par la voie de l'impression, et par la publication des écrits, gravures, etc., présenté à tout peuple libre le 4 février 1790, par —. Avec cette épigraphe : *Credidi propter quod locutus sum.* A Sardis, de l'imp. de la Raison, à la source des lumières (Paris), 1790, in-8 de 31 pages. [5774]

Le projet de loi en question venait à peine d'être imprimé lorsque parut cet écrit; il est intitulé :

Projet de loi contre les délits qui peuvent se commettre par la voie de l'impression et par la publication des écrits et des gravures, présenté à l'Assemblée nationale par le Comité de Constitution, le 20 janvier 1790. Paris, Baudouin, 1790, in-8 de 24 pages.

Ce projet est divisé en trois parties : la première traite des délits qui peuvent se commettre par des écrits imprimés et de leurs peines; la seconde, des personnes qui seront responsables de ces délits; la troisième, de l'instruction des procès pour délits de la presse et du jugement par lesquels les accusés doivent être condamnés ou absous.

PHILOTAS, *pseudonyme* [L.-Aug. LEGRAND DE LALEU].

Philotas. 1780, in-8. [5775]

PHILOTÉE, bachelier à Paris, *pseudonyme* [le P. GONTERY, jésuite].

Correction fraternelle faite à M. Du Moulin, ministre du Pont-Charenton. Paris, 1607, in-12. [5776]

PHILOTHAUME, *pseudonyme*.

Explication physique de la Fable, ou Introduction à l'intelligence des philosophes, en deux parties. Paris, Papillon, 1724, in-12. [5777]

PHILOTHÉE, *pseudonyme* [Joachim FORGEMONT, selon le P. Lelong, t. I, nº 7088].

Lettre envoyée à M. Edmond Richer, docteur, etc., par un sien ami qui charitablement lui montre les erreurs de son livre « De Eccles. et polit. protestate ». 1614, in-8. [5778]

PHILOTHÉE, *pseudon.* [L. BOUCHER].

Portrait de S. François de Sales, par sa chère —. Paris, 1665, in-8. V. T. [5779]

PHITAKER (J.-Gilb.), *pseudon.* [Gabr.-Ant.-Jos. HÉCART].

Anagrapheana, sive Bibliographiae peculiaris librorum *ana* dictorum, iisque affinium prodromus. Valenciis, 1821, in-12 de 34 pages. [5780]

PHOCÉEN (UN), *auteur déguisé* [Ant.-Fr.-Hipp. FABRE].

Némésis médicale, recueil de satires. Paris, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, nº 9, 1840, deux séries en 24 livraisons, formant 2 vol. in-8, 10 fr. [5781]

La 12e satyre de la 2e série, ou la 24e de la collection, intitulée : Mes Adieux, Conclusion, est signée : F. FABRE.

P. H. S. D. C. (M.), *auteur déguisé* [Paul HAY, seigneur DE CHATELET].

Traité de la Guerre, ou Politique militaire. Paris, Girard, 1668, in-12. [5782]

Voy. le nº 5670.

PHYLARETHES (J.-E. D.), *pseudon.* [Isaac-Étienne d'ARGENT].

Lettres sur divers sujets, écrites de Paris, à un magistrat de

province. A Chrysinople, chez Philalethe, à la Pensée (Paris, Vallat-la-Chapelle), 1764, in-12. [5783]

Ces lettres ont été annoncées en 1765, sous le nom de l'auteur.

PHYLLARQUE, *pseudonyme* [le P. GOULLU].

Lettres de — à Ariste (Balzac). Paris, 1627 et 1628, 2 vol. in-12. [5784]

PHYSICIEN (UN), *auteur déguisé* [le P. REGNAULT, jésuite].

Lettre d'— sur la philosophie de Newton, mise à la portée de tout le monde; par M. de V. (Voltaire). Paris, 1738, in-12. [5785]

Voy la table du t. XII des « Réflexions sur les ouvrages de littérature », par l'abbé Granet.

PHYSICIEN DE NUREMBERG (LE), C. G., *auteur déguisé* [C. G. LE ROY].

Lettres sur les animaux. 1768, in-12. — Nouvelle édition, augmentée. Paris, Saugrain jeune, 1781, in-12. [5786]

Ces lettres ont paru, pour la première fois, dans le *Journal étranger* et dans la *Gazette littéraire* de SUARD et ARNAUD. On les trouve aussi dans le troisième volume de *Variétés littéraires* de ces deux auteurs. M. Roux-Fazillac en a publié une édition avec le nom de l'auteur. Paris, 1802, in-8.
A. A. B—R.

PHYSIOPHILUS (Joannes), *pseudon.* [Ignace de BORN].

Essai sur l'histoire naturelle de quelques espèces de moines, décrites à la manière de Linné; traduit du latin (de l'ouvrage intitulé : *Specimen monachologiæ methodo Linneanâ tabulis trinis œnis illustratum* (auctore barone *de Born,* quondàm consiliario Josephi II, vel potius *Herman,* Argentoratense. Aug. Vindelicorum, 1783, in-4), et ornée de figures, par Jean d'Antimoine (*Broussonet*). A Monachopolis, 1784, in-8. [5787]

— Le même ouvrage, sous ce titre : Monachologia, Monachologie illustrée de figures sur bois (traduction de *Broussonet*, avec le texte en regard). Paris, Paulin, 1844, in-12 de 96 pages, avec des figures intercalées dans le texte.

L'original latin a paru sous ce titre :

Joannis Physiophili specimen monachologiæ, methodo Linneanâ tabulis tribus æneis illustratum. Augustæ Vindelicorum, 1783, in-4.

Ouvrage composé par trois savants d'Allemagne, d'après le conseil du ministre Ignace DE BORN, et du consentement exprès de Joseph II.

Il existe deux nouvelles éditions de l'original latin, intitulées : *Joannis*



PHYSIOPHILI *opuscula. Continent monachologiam; accusationem Physiophili; defensionem Physiophili; anatomiam monachi; collegit, edidit et præfatus est P. Aloysius* MARTIUS. Augustæ Vindelicorum, 1784, in-4.

Chacune de ces éditions a 117 pages; mais celle qui paraît la plus récente n'a que 3 planches, l'autre en a 6.

Cet ouvrage a été inséré dans la collection des « Cérémonies religieuses », édition de M. Prudhomme.

PICARD (Louis-Benoît), de l'Académie française, *pseudonyme* [René PÉRIN], auteur d'une Notice sur Molière, imprimée en tête d'une édition des Œuvres de ce célèbre comique, publiée par les frères Baudouin, 1827, 6 vol. in-8. — Picard ayant promis cette Notice, elle fut annoncée; mais Picard mourut, la notice fut composée par M. R. Périn, et parut sous le nom de l'Académicien.

PICARD (Léon), *pseudonyme* [Antoine BAYARD], auteur dramatique.

I. Bonheur (le) dans la retraite, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Barba, 1838, in-8, 1 fr. 50 cent. [5788]

II. Avec M. *J.-F.-A. Bayard* (son frère): Mathias l'Invalide, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1838, in-8. [5789]

III. Avec *le même :* la Marchande à la toilette, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, 1840, in-8. [5790]

PICHARD (le docteur Fr.-Louis), *auteur supposé* [Claude LA CHAISE].

Maladie des femmes. Des ulcérations et des ulcères du col de la matrice et de leur traitement. Paris, l'Auteur; Germer-Baillière, 1848, in-8, avec 8 planches et un tableau, 8 fr. [5791]

PICHAULD (Anatole), *pseudon.* [Reinier-Hubert-Ghislain CHALON (1), de Mons].

Une exécution révolutionnaire à Mons, en 1794. (Extrait du « Messager des sciences historiques »). Gand, 1842, in-8. [5792]

---

(1) L'un des huit cents articles dont nous avons signalé l'omission dans la 2e partie du t. II de la « Littérature française contemporaine » (Voy. l'écrit intitulé *Omissions et Bévues.....*, p. 26). C'est une omission d'autant impardonnable, que M. Chalon est l'un des savants les plus distingués, et l'un des écrivains les plus spirituels de la Belgique, deux qualités qui se trouvent rarement réunies.

PICHERY (Jules), *auteur déguisé* [Mme BRETEAU, née Pichery, ancienne maîtresse de pension, aujourd'hui libraire à Paris.]

I. Projet sur l'agriculture, présenté à l'Assemblée nationale. Paris, de l'impr. de Pollet, 1848, in-8 de 8 pages. [5793]

II. Guide (le) politique, examen critique et raisonné du gouvernement républicain, contenant, etc. Paris, Breteau, 1848, in-32 de 64 pages, 50 cent. [5794]

III. Économie politique. La Situation, moyen d'établir et de conserver l'équilibre entre l'élément producteur. L'Industrie. Le Commerce. L'Élément producteur..... fournit ; l'Industrie..... met en œuvre ; le Commerce..... distribue. Paris, Guillaumin, 1849, in-8 de 48 pages. [5795]

IV. Gouvernement démocratique (du). Paris, Garnier frères, 1849, in-8 de 32 pages, 30 cent. — Aspect démocratique. Paris, les mêmes, 1849, in-16 de 16 pages. [5796]

PICKERWILL, *pseudon.* [Amédée PICHOT], auteur d'articles dans la « Revue de Paris ».

PIC-LOUP (Marc-Roch-Luc), citoyen de Nanterre. Voy. GOBE-MOUCHE (L.).

PICOTIN (le R. P.), de la Société de Jésus, *pseudon.* [SALGUES].

I. Étrennes aux Jésuites, pour l'éducation des personnes pieuses attachées à la Société. Paris, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 24 ; rue Vivienne, n° 8 ; Ponthieu ; Mongie, 1826, in-18, 2 fr. 50 cent. [5797]

Reproduit sous le titre de *Calendrier jésuitique pour l'année 1827, etc.* ; par Thomas. Paris, A. Dupont, 1827, in-18.

II. Catéchisme (petit) des Jésuites, à l'usage des écoles, colléges, noviciats, petits séminaires et congrégations dirigées par la Compagnie. Paris, Moutardier, 1827, in-18, 2 fr. [5798]

PICTOR (Gabriel), *pseudon.* [A. JAL].

Manuscrit de 1905, ou Explications des salons de Curtius, au vingtième siècle. Paris, A. Dupont, 1827, 2 vol. in-12. [5799]

Réimpr. dans la même année.

PIEDFORT (Athanase), *pseudon.* [Charles GILLE].

Histoire de M. Louis Bonaparte, racontée par....., sergent de la

2e du 3e du 1er, à Jérome Gauvin, conscrit du Calvados, sur lequel on peut fonder les plus grandes espérances. Le tout en style de caserne approprié au sujet. (En vers). Paris, rue Dauphine, no 24, 1848, petit in-folio de 2 pages à 3 colonnes, 5 cent. [5800]

No 4 des trentes feuilles publiées en faveur de la candidature du général Cavaignac à la présidence de la République (par le Père André, pseudonyme d'*Adolphe Rion*).

PIERCHAMEUS (Morinus), *pseudon.* [Symphor. CHAMPIER].

Galliæ Celticæ, ac antiquitatis civitatis Lugdunensis, quæ caput est Celtarum, campus a Morino Pierchameo editus. Lugduni, 1529 et 1537, in-fol. [5801]

PIERRE (le Czar), *apocryphe* [LA BEAUMELLE].

Lettre du — à M. de Voltaire, sur son « Histoire de Russie ». 1761, in-12. [5802]

PIERRE, *auteur déguisé.*

Pensées offertes à l'humanité. Dijon, de l'impr. de Carion, 1826, in-8 de 40 pages. [5803]

Tirées à 100 exemplaires qui n'ont pas été destinés au commerce.

PIERRE....., de Lyon, *auteur déguisé.*

Mort (la) de Danton, drame en 3 actes. Lyon, Louis Perrin, 1839, in-8. [5804]

Mort (la) de Mirabeau, drame en 5 actes, en vers ; par l'auteur de « la Mort de Danton ». Lyon, Isidore Deleuze, 1841, in-8. [5805]

PIERRE (le capitaine), *auteur déguisé (?)*

Botanique (la). Seconde édition, entièrement refondue et enrichie du « Langage de Flore ». Laon, Oyon, 1845, in-18, 4 fr. [5806]

Nous ignorons la date de la première édition.

PIERRE-ALBERT, *pseudonyme* [le chev. L.-A. PIEYRE, fils du baron Jean Pieyre].

Impressions d'un touriste en..... et en Allemagne. Paris, Dubochet et comp., 1843, in-8 de 165 pages. [5807]

PIERRE B*** L***, *auteur déguisé.*

Vœu (le) national. Invocation au soleil, suivie de son lever. (En vers). Paris, Trouvé, Petit, etc., 1823, in-8 de 16 pages. [5808]

PIERRE BRABANÇON. Voy. BRABANÇON.

PIERRE C., *auteur déguisé.*

Chansons. 1er numéro. Lyon, de l'impr. d'Ayné, 1832, in-18 de 36 pages, 50 c. [5809]

PIERRE DE LA FOSSE, de la rue des Morts, *pseudonyme.*

Vampire (le), mélodrame en 3 actes. (Pot Pourri). Paris, Martinet; Castrique, 1820, in-8 de 16 pages, 40 c. [5810]

Cette parodie ne fut pas la seule qui fut composée à l'occasion du mélodrame joué en 1820 à la Porte St-Martin, sous le titre de : «le Vampire». Nous connaissons encore :

1° Encore un Vampire, ou Fanfan-la-Tulipe sortant de la Porte St-Martin ; par Emile L. B. Paris, Renard, 1820.

2° Jacques Fignollet sortant de la représentation du Vampire de la Porte St-Martin ; pot-pourri par A. R. (*P.-J. Rousseau*). Paris, Martinet, 1820, in-8.

PIERRE DE NORMANDIE, *pseudonyme.*

Révolution (la) de juillet 1830 et le règne Louis-Philippe Ier, roi des Français, 1830-1848, Pot-pourri tragi-comique en 600 couplets, suivi de notes et orné d'un portrait de Sa Majesté. Paris, de l'impr. de Plon, 1848, 1 vol. in-12. [5811]

PIERRE DE SAINT-LOUIS (le R. P.), *nom de religion* [BARTHÉLEMY], carme, dont le nom de famille était Barthélemy, poète que son extravagance a rendu aussi fameux qu'aurait pu le faire un talent distingué ; né à Vauréas, diocèse de Vaison, en 1626, mort dans le couvent de Pinetti, au milieu des Alpes, vers 1684.

I. Magdelaine (la) au désert de la Sainte-Baume en Provence, poème spirituel et chrétien, en XII livres. Nouv. (2e) édit. Lyon, 1700, in-12. [5812]

La première édition est de 1668 ; elle fut reproduite en 1674. L'édition de 1700, que nous citons, n'est elle-même que la reproduction de celle publiée dès 1674.

La Monnoye a inséré ce poème dans son « Recueil de pièces choisies, tant en prose qu'en vers ». La Haye, 1714, 2 vol. in-8. Il avertit dans la préface qu'il ne reproduit ce poème que pour divertir le lecteur par le ridicule de sa composition ; puis il ajoute : Tous les défauts que les écrivains judicieux évitent avec soin, le bon moine, auteur de cette pièce originale, s'est rendu ingénieux à les rechercher. On peut dire qu'il y a réussi, et que, si on avait proposé un prix de poésie pour les vers où entrerait le phébus le plus raffiné, et le galimatias le plus exquis, le poème de la Magdelaine l'aurait infailliblement remporté ; en effet, il est

difficile d'imaginer rien de plus burlesque, ni de plus plaisant que les métaphores que l'auteur emploie continuellement.

II. Éliade (l'), ou Triomphes et faits mémorables de saint Élie, patriarche des Carmes, poème héroïque divisé en trois chants; précédé d'une Notice historique sur l'auteur, par M. l'abbé *Follard*, chanoine de Nîmes. Aix, Pontier, 1827, in-8 de 104 pages. [5813]

Première édition. Le P. Pierre de S. Louis, a dit l'abbé Follard, a beaucoup mieux réussi dans ce poème que dans le précédent. Je l'ai lu d'un bout à l'autre. J'oserai le dire, au hasard de me faire des affaires auprès de M. et de Mme Dacier : l'*Éliade* est un plus grand chef-d'œuvre dans son genre que l'Iliade dans le sien!!! Combien MM. les romantiques doivent avoir d'obligation à l'éditeur anonyme de l'Éliade : ce poème manquait à leur admiration.

La Notice sur le P. Pierre de S.-Louis avait déjà été imprimée dans le « Mercure » de juillet 1750.

Du vivant du R. P. Pierre de S.-Louis un anonyme avait publié « Hélie, poème héroïque en six livres ». Paris, de Sercy, 1661, in-12; mais l'*Éliade* n'avait point été imprimée.

Le P. Pierre de S. Louis est auteur de quelques autres pièces de vers de la même force que ces deux poèmes, mais qu'on a eu l'indignité de laisser ensevelis dans l'oubli. Les poètes du XVIIIe siècle, craignant d'être éclipsés par le P. Pierre, se sont opposés à ce qu'on les réimprimât.

PIERRE DE S. ROMUALD (le P.), *pseudon.* [P. GUILLEBAUD]. Trésor chronologique. Paris, 1642, 3 vol. in-folio. [5814]

PIERRE et PAUL, *pseudonyme* [Paul de LOURDOUEIX].

I. Histoire de trente heures. Précis anecdotique, politique et militaire des faits qui ont précédé, signalé et suivi la mémorable journée du 24 Février 1848. Paris, Garnier frères, 1848, in-18 de près de 200 pages, 1 fr. [5815]

II. Gaie politique (la). (Chants de Paris). Première livraison (et unique). Paris, de l'imp. de Sapia, 1848, in-8 de 4 pages. [5816]

Cette livraison renferme deux chansons : l'Arbre de la Liberté et File de là!

III. Plaisantes (les) mésaventures de M. l'Effaré. Actualité. Paris, Garnier frères, 1848, in-12 de 67 pages, 50 c. [5817]

La couverture imprimée porte pour premier titre : *Aux trembleurs de 1848.*

Ces deux derniers écrits ont d'abord paru en feuilleton dans la Gazette de France, dont l'auteur est un des rédacteurs.

IV. Portraits critiques et biographiques des candidats à la présidence. Paris, Garnier frères, 1848, in-16, 1 fr. 25 c. [5818]

PIERREFONDS, *pseudonyme* [Prosper GOUBAUX], auteur dramatique, auteur, en société, d'une pièce de théâtre dont sa part est dissimulée sous ce nom d'emprunt.

PIERRE-JOSEPH, *pseudonyme* [DE HAITZE].

I. Moines (les) empruntés, ou Découverte et rétablissement des grands hommes qu'on a faits faussement moines après leur mort. Cologne, 1696, 2 vol. in-12. [5819]

Quelques personnes ont attribué cet ouvrage à un abbé Faydit.

Il existe deux critiques de cet ouvrage :

1° Lettre critique d'un religieux de Grammont (le P. *de La Marche*) à un de ses confrères, sur le livre intitulé « les Moines empruntés », 1697, in-12.

2° Réponse pour les religieux carmes, au livre intitulé : « les Moines empruntés », par le P. D. D. (le P. *Jean Devau du Saint-Sacrement*). Cologne, 1697, 1698, in-12.

II. Dissertations de P. Joseph sur divers points de l'histoire de Provence. Anvers, 1704, in-12. [5820]

III. Apologie de la religion des Provençaux, au sujet de la sainte Madelaine. Aix, 1711, in-12. V. T. [5821]

IV. Vie de Nostradamus. Aix, 1712, in-12. [5822]

PIERRE L. (de Paris), *auteur déguisé* [Pierre LACHÈZE].

I. Fin (la) des Temps, ou l'Accomplissement de l'Apocalypse et des anciennes prophéties d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, de Daniel, d'Habacuc, d'Abdias, de Joël et de Zacharie. Paris, Debécourt, 1840, in-8, 6 fr. [5823]

II. Fin (la) des Temps, ou l'Accomplissement du Cantique des Cantiques. Paris, le même, 1841, in-8 de 16 pages. [5824]

III. Providence (la) des pauvres et des malades (Saint-Jean de Dieu). Paris, Herman, 1843, in-32. [5825]

Vie de saint Jean de Dieu.

IV. Quadrilogie (la) du saint Évangile selon saint Matthieu, selon saint Marc, selon saint Luc et selon saint Jean, ou les Quatre Évangiles en un seul discours, contenant l'explication des paraboles et des prophéties dans leur sens le plus littéral, des réflexions morales,

des notes sur la concordance, et suivie de la chronologie et de l'itinéraire de la vie de N. S. J.-C... Paris, Sagnier et Bray, 1850, in-18 de 350 pages, 2 fr. 50 c. [5826]

La Quadrilogie a l'avantage sur les autres concordances de l'Évangile : 1° d'offrir dans un in-18 de 350 pages les quatre Évangiles fondus dans une nouvelle traduction française, avec l'indication par signes des textes de chaque évangéliste ; 2° de lever toutes les difficultés de la concordance en prenant pour guides saint Matthieu et saint Jean, les témoins oculaires de la vie de Notre-Seigneur ; 3° de ne présenter à l'esprit du lecteur qu'un seul fait ou un seul dogme à la fois par ses divisions en chapitres, tout en conservant l'unité d'un plan dans les grandes divisions de la vie privée, publique, persécutée, douloureuse et glorieuse de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; 4° de faciliter la lecture et la méditation d'un livre aussi fondamental, en évitant la répétition des faits et en réunissant dans un même récit toutes les circonstances qui, étant omises par un évangéliste, sont rappelées par un autre ; 5° de raconter la vie de Jésus-Christ en suivant le texte seul, sans ajouter d'autres explications que celles absolument indispensables pour l'intelligence du livre ; 6° enfin de répondre dans ses notes par l'Évangile même aux difficultés soulevées de nos jours contre la religion.

L'auteur annonce une nouvelle édition de cet ouvrage, format in-8°, revue, corrigée sur les meilleures traductions, et augmentée de la concordance latine sur quatre colonnes en regard et au-dessous de la traduction. — Prix : 3 fr. 50 c.

Sous son véritable nom, M. Pierre Lachèze a publié depuis un autre ouvrage intitulé : *le Retour des Juifs*, ou l'Accomplissement de tous les anciens prophètes Isaïe, Jérémie et Baruch, Ézéchiel et Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias et Jonas, Michée, Nahum, Habacuc et Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie et David, manifestés par l'Apocalypse. Paris, Lagny frères, Sagnier et Bray, 1851, in-8 d'environ 600 pages, orné d'un plan représentant le temple de Jérusalem, 7 fr.

PIERRE LOUIS, *auteur déguisé.*

Inspirations (Poésies). Lyon et Paris, Bohaire, 1832, in-8 de 176 pages. [5827]

PIERRE M....., *auteur déguisé.*

Nouvelle Méthode de géographie. Bourges, tous les libraires, 1841, in-18. [5828]

PIERRE M., épicier, détenu pour dettes, *auteur déguisé.*

Clychiennes (Poésies). Paris, rue St-André-des-Arcs, n. 39, 1844, in-18. [5829]

Ces poésies ont dû paraître en quatre livraisons, chacune de 18 pages. La première est annoncée dans la Bibliographie de la France, année 1844, n° 1426.

PIERRE-MICHEL, *pseudonyme* [Eugène (1) VINTRAS], d'abord ouvrier tailleur, aujourd'hui ouvrier cartonnier à Tilly-sur-Seulle, près de Caen (Calvados), visionnaire et fabricant de miracles, qualifié prophète par ses adeptes.

L'ouvrier prophète a-t-il écrit pour devoir trouver place dans ce livre ? Non ; mais son pseudonyme est pour nous le prétexte de signaler cet imposteur, comme nous avons eu l'occasion d'en signaler deux autres fameux, qui eux aussi, ont peu ou point écrit : l'horloger prussien Naündorff, et Claude Perrin, le fils du boucher de Lagnieu, au département de l'Ain [Voy. le t. 3 des *Supercheries* au nom LOUIS-CHARLES DE FRANCE). De plus, ce pseudonyme nous permettra, comme cela nous est déjà arrivé à l'occasion des faux dauphins que nous venons de citer, de rappeler tout ce qui a été écrit par les fanatiques Vintrasiens et contre eux. Nous suivrons pour la partie historique, les écrits très remarquables de deux dignes ecclésiastiques, publiés en 1850 : l'un de M. l'abbé Bouix, sous le titre de l'*Œuvre de la Miséricorde, ou la Nouvelle Secte dévoilée ;* l'autre de M. l'abbé Caillau, intitulé *les Nouveaux Illuminés, ou les Adeptes de l'œuvre de la Miséricorde convaincus d'extravagance et d'hérésie*, écrits qui mettent à nu le prophète Vintras et les œuvres de ses apôtres ; puis nous terminerons par un travail qui nous est propre, une *Bibliographie vintrasienne;* nous disons travail, car il ne nous appartenait pas de discuter les doctrines erronées de la secte ; nous avons recueilli seulement les opinions contradictoires sur ses publications. Du reste, les écrits de MM. les abbés Bouix et Caillau, aussi savants théologiens l'un que l'autre, doivent être lus par toutes les personnes qui veulent se rendre compte jusqu'où peuvent aller les extravagances en fait de sectes religieuses.

I.

LA TRINITÉ VINTRASIENNE.

STHRATHANAEL, LE FRÈRE JEAN ET LA PATRIARCHE SŒUR MARTHE. — LE GRAND PRÊTRE CHARVOZ.

Il faut reconnaître que la France est un pays bien favorisé par la Providence en fait d'apparitions surnaturelles et de miracles.

(1) L'acte de naissance de ce soi-disant prophète ne porte point les noms de Pierre-Michel ; mais ce sont, d'après lui, ceux par lesquels le nommait l'envoyé céleste !

Presque chaque année, on nous en signale quelques-uns, non dans les grandes villes, car là les ficelles des metteurs en scène sont trop tôt vues, mais dans des villages bien inconnus, où les fabricants de miracles peuvent trouver de simples habitants qui, sans avoir besoin que des preuves leur soient fournies, peuvent affirmer qu'ils ont vu, ou cru voir; tandis qu'au contraire en Orient, berceau du christianisme, le paradis laisse passer au fil de l'épée des infidèles, des populations chrétiennes entières. Les fabricants de miracles veulent nous faire croire que de toutes les parties du globe, Dieu affectionne plus particulièrement le petit coin habité par les Français, et qu'il est indifférent à toute autre région. Charlatans impies !

« On sait que dès les premiers siècles du Christianisme, il s'est élevé des visionnaires qui ont voulu préférer leurs inventions ridicules à la simplicité de l'obéissance évangélique, et cet esprit d'illusion, né pour ainsi dire avec l'Église, n'a cessé de se reproduire sous différentes faces jusqu'à nos jours, en sorte que depuis les Millénaires et les Montanistes, jusqu'aux Convulsionnaires et aux Quiétistes, on retrouve avec une variété singulière, et souvent avec une singulière similitude, une suite d'erreurs d'autant plus défavorables qu'elles paraissent plus absurdes et plus ridicules quand le temps de l'engouement est passé. Qui ne sourit de pitié aujourd'hui en voyant le grave Tertullien se mettre à la remorque d'un Montan et d'une Priscille ? Qui ne s'étonne que, dans un siècle éclairé, on ait pu croire aux folies et aux turpitudes des convulsions ? Mais, hélas, il faut bien le reconnaître, les folies de nos pères ne préviennent pas toujours les nôtres, et nous allons en voir un triste exemple dans l'Œuvre de la Miséricorde, ou plutôt dans l'œuvre de perdition dont nous avons à faire un court examen ».

« Dieu, quand il veut opérer de grandes révolutions religieuses dans le monde, se sert ordinairement d'organes et d'instruments respectables par leurs vertus, et surtout parfaitement en accord avec l'autorité visible et infaillible qu'il a établie sur la terre. Ainsi les apôtres n'étaient pas savants, mais ils étaient d'une intégrité de mœurs au-dessus de tout soupçon ; ainsi les Thérèse et les Brigitte étaient favorisées de hautes révélations, mais elles soumettaient, comme des enfants, leurs moindres pensées à l'Église. En est-il de

même par rapport aux auteurs de la nouvelle secte? Leur premier chef aujourd'hui est un nommé Pierre-Michel Vintras » (1).

Tous les feuilletons et les comptes-rendus qui ont été publiés jusqu'à présent sur le prophète Vintras et ses adeptes, ne les présentent que comme une association formée dans le but unique de faire prévaloir des idées religieuses; cependant il n'en a pas été tout-à-fait ainsi : leur but principal, au contraire, paraît avoir été politique. La religion, dans la pensée d'un grand nombre des sectateurs de Vintras, n'était qu'un moyen employé pour arriver à la reconnaissance de Charles-Guillaume Naündorff comme duc de Normandie et fils de Louis XVI.

Il est très vraisemblable que l'idée politique et l'idée religieuse même ne furent, pour beaucoup, qu'un prétexte d'exploitation, mais il est certain aussi qu'elles étaient devenues pour d'autres une voie qui conduisait à la reconnaissance de Naündorff comme duc de Normandie et fils de Louis XVI; ils étaient d'autant plus portés à se faire illusion sur la possibilité de l'avènement de ce prétendu prince, qu'ils étaient persuadés qu'ils y trouveraient une position sociale qui leur était refusée dans tout autre ordre de choses.

Leur intérêt les rendait très peu difficiles sur la nature et la force des preuves avec lesquelles on prétendait établir que Naündorff était véritablement l'*orphelin du Temple*, *le duc de Normandie*, *fils de Louis XVI*, *Louis XVII*, *enfin*, *roi de France et de Navarre*. Il fallut qu'ils fissent prévaloir cette idée par tous les moyens; si la terre leur manquait, le ciel était là pour y suppléer; ils regardaient même comme très permises *les fraudes* qu'au besoin ils appelèrent *pieuses*, pour faire triompher ce qu'ils avaient intérêt à croire la vérité, et des hommes parfaitement honorables pour toute autre chose ne se firent aucun scrupule de donner la main à des *mensonges utiles*, à des *impostures* qui leur paraissaient parfaitement *innocentes*. Cela nous explique l'intérêt qu'un grand nombre de personnes, très honnêtes d'ailleurs, portent à Vintras, quoiqu'elles sachent très bien à quoi s'en tenir sur la divinité de sa mission. Ils croient ce qu'ont dit en théorie certains publicistes, et ce que mettent en pratique merveilleusement, de nos jours, certains hommes d'état, *que pour gouverner les hommes*, *il faut les*

---

(1) M. l'abbé Caillau.

tromper, et les vintrassiens essaient de tromper en toute conscience pour arriver à gouverner, en tout profit pour eux ; mais ils ont le malheur de vouloir détrousser des gens en possession depuis longtemps de toutes leurs recettes. Ce qui leur manque en tout, c'est *le brevet d'invention*, c'est la priorité du perfectionnement ; car, hélas ! comme l'a dit spirituellement M. Sorbier, *il n'y a plus d'originalité, même dans l'absurde.*

Cependant il y a parmi ces sectaires politico-religieux quelques hommes excentriques, qui sont dominés par la passion de ce qu'ils croient être la justice et la vérité ; ils veulent faire triompher cette passion à tout prix (1).

Vintras n'a point droit à nos égards ; la justice a définitivement prononcé sur lui et l'a condamné d'abus de confiance et d'escroqueries ; l'Église, de son côté, a repoussé la secte dont il est le chef ; il ne reste à flétrir que les turpitudes qu'il unit aux plus saintes pratiques de la religion, l'abominable mélange qu'il fait des obscénités les plus grossières et des mystères les plus vénérés de la foi.

Ce Vintras a pourtant des adeptes ; il en a beaucoup. On dit que notre siècle est celui de la raison et des lumières ; n'est-il pas plutôt le siècle des ténèbres et de la stupidité.

Vintras prédisait le grand monarque à venir ; ce grand monarque fut naturellement Naündorff ; ainsi, ce dernier avait recherché l'appui moral de Martin, qui ne mêlait à ses pensées mystiques et pieuses aucune vue intéressée ; Vintras rechercha l'appui de Naündorff, Vintras qui travaillait pour son propre compte, pour assouvir sa double soif de volupté et d'argent ; peut-être se fit-il entre les deux fourbes une association criminelle ; si elle ne fut pas expresse, il est permis de penser qu'elle fut au moins facile (2).

D'où nous vient le prophète Vintras ? S'il n'existait pas un acte de l'état-civil qui établît son identité, son entourage et ses adeptes chercheraient à nous persuader que c'est un envoyé de Dieu sur terre !

---

(1) M. Barth. PONT, dans le « Haro de Caen », en décembre 1842.

(2) L'Univers, « les Faux Dauphins », en juillet et août 1850.

Vintras fit intervenir les habitants du Paradis pour persuader à ses partisans que l'escroc Naündorff était le fils de Louis XVI. Et Vintras après cela a encore des adeptes ! et Vintras fait encore des prosélytes !

Mais il existe un acte de naissance, et de plus, un de ses plus fervents adeptes, l'excentrique M. Ant. Madrolle, nous affirme que le prophète n'est qu'un simple mortel, qui n'en mérite que davantage des droits à notre vénération par « l'ignominie de sa naissance ».... comme Jephté ; par son ignorance complète des lettres, même d'une école de village, etc. ; et par sa science accessoire des langues primitives, éprouvée par les premiers hébraïsants du siècle, etc. ! (1).

La prévention prétend avoir découvert que Vintras est un enfant illégitime né à Bayeux, le 7 août 1807, d'une fille nommée Marie Vintras, qui l'éleva jusqu'à l'âge d'environ dix ans, époque à laquelle elle le plaça à l'hôpital général des enfants trouvés de la Ville de Bayeux. Elle l'avait abandonné ainsi parce qu'elle n'avait pu vaincre les dispositions naturelles qu'il montrait pour la soustraction frauduleuse.

L'éducation et les corrections de l'enfance qu'il dut recevoir à l'hospice n'auraient produit que très peu sur ses inclinations ; après avoir quitté Bayeux et travaillé pendant trois mois à Trévières, comme ouvrier tailleur, il épousa une demoiselle Vimard, blanchisseuse ; il se fit alors marchand colporteur, mais ses affaires ne prospérèrent pas ; il manqua à ses engagements et perdit la confiance. Il fut saisi dans ses meubles à la requête d'un de ses créanciers.

Il avait demandé à être constitué gardien de la saisie pour éviter les frais ; sa réclamation avait été accueillie, mais quand on se présenta pour faire la vente, on eut à lui imputer le détournement frauduleux de tous les objets saisis. Il fut traduit pour ce fait devant le tribunal correctionnel de Bayeux et condamné à quinze jours d'emprisonnement par jugement du 22 janvier 1833.

En sortant de prison, il ouvrit un café, rue des Cuisinières, Bayeux, avec le secours d'une fille très suspecte, qui, habitant la même maison, contribuait au développement de sa clientèle. Quoi qu'il en soit, il ne réussit pas encore à faire honneur à ses engagements, il quitta Bayeux.

C'est alors qu'il conçut l'espoir d'être employé dans la police de la capitale. Il se rendit à Paris pour solliciter à cet effet ; il y rencontra un sieur Le Masson, ouvrier sellier, qu'il avait connu en prison, où il subissait une condamnation pour rixe et tapage, et

(1) M. Ant. Madrolle, Lettre à M. le directeur de la « Gazette de France »

qui était allé s'établir à Paris ; celui-ci lui offrit généreusement une hospitalité qui fut acceptée sans hésitation. Mais la prévention lui impute encore, comme point de moralité, d'avoir quitté brusquement le domicile des époux Le Masson, emportant avec lui une somme de 41 fr. soustraite du secrétaire des braves gens qui l'avaient accueilli.

De retour, il entra au service d'un sieur Guilbert, marchand de vins, rue Hamon, à Caen. Ce marchand de vins était son créancier, et Vintras était convenu de travailler pour s'acquitter ; mais le sieur Guilbert fut averti que Vintras le volait, et il le renvoya; il fut admis comme domestique dans l'hôtel tenu par les époux Faucon; mais il fut renvoyé pour indélicatesse.

Il était au service d'un anglais à Lyon-sur-Mer, lorsque la dame Le Masson, qui était revenue avec son mari à Bayeux, alla le trouver, lui reprocha le vol de 41 fr. qu'il avait fait chez elle, et obtint une restitution. Il est vrai qu'il a soutenu que cette femme, avec laquelle il allègue avoir vécu familièrement, était venue lui exposer sa misère, et qu'il lui avait donné les 41 fr. à titre de secours. Mais la prévention croit pouvoir établir qu'il tenta d'arracher l'honneur de cette femme, après avoir attaqué son secrétaire.

Jusqu'alors, nous ne voyons pas dans cet escroc un homme à poser plus tard comme un saint homme, un prophète, comme l'appellent ses adeptes.

Laissons-là un instant Vintras pour nous occuper de M. Geoffroy père, le plus habile de *l'Œuvre de la Miséricorde*, connu dans l'association sous le nom de *Frère Jean*. Il appartient à une famille honorable du Poitou. Il a été notaire à Poitiers et dans une assez bonne position ; mais il n'avait pas d'ordre, et il se rendit coupable d'abus de confiance, et, par suite, fut condamné, en 1824 ou 1825, à deux mois d'emprisonnement (1).

Il fut dès lors obligé de quitter le notariat ; mais sa réputation de piété porta à s'intéresser à lui la supérieure des Dames du Sacré-Cœur ; elle le recommanda à M. le baron de Razac, qui était alors sous-gouverneur des pages de la maison de Charles X ; il le plaça en qualité d'agent-comptable des pages.

(1) Nous prions nos lecteurs de se rappeler que nous empruntons toutes les particularités qu'ils lisent sur les chefs de cette secte, aux deux écrits de MM. les abbés Bouix et Caillau.

M. de Razac avait obtenu une part à l'indemnité des émigrés; le dernier 5ᵉ, s'élevant environ à 12,000 fr., restait encore à toucher lorsqu'il se retira; il donna sa procuration à M. Geoffroy pour le recevoir. Il fut encaissé par ce dernier. La prévention impute à M. Geoffroy d'avoir abusé du mandat, au préjudice de son bienfaiteur, et de ne lui avoir remis qu'une somme de 2,400 fr. Il avoua à M. de Razac qu'il avait eu tort d'employer cet argent à ses affaires; mais il crut s'en être justifié auprès de lui, en disant qu'il s'en était confessé.

M. Geoffroy n'en est pas moins aujourd'hui l'un des principaux membres de ce que les adeptes de l'Œuvre de la Miséricorde nomment la *Septaine sacrée*.

M. Geoffroy avait mis à profit son séjour et sa position à Paris; mais la révolution de 1830 lui fit perdre cet avantage. Il alla à Niort, où il vécut jusqu'en 1835 à la charge d'une de ses tantes.

Il était chargé d'une famille nombreuse, des amis s'étaient intéressés à lui, et le préfet des Deux-Sèvres l'employa dans ses bureaux en qualité d'archiviste. Au lieu de conserver cette position, il s'occupa d'intrigues, et se laissa entraîner par l'attrait du merveilleux.

Le prussien Naündorff, se disant fils de Louis XVI, exploitait alors les affections et la bourse d'un grand nombre d'habitants des Deux-Sèvres. M. Geoffroy devint le plus chaud de ses partisans; il se fit son propagandiste et son collecteur, et il reçut de tous côtés de l'argent pour lui. Mais Naündorff fut poursuivi à Paris comme escroc; des pièces importantes furent saisies au domicile de M. Geoffroy, son nom fut impliqué de la manière la plus fâcheuse dans cette intrigue; et, en 1837, le préfet des Deux-Sèvres se trouva obligé de le renvoyer de ses bureaux.

M. Geoffroy vint à Caen, où il ouvrit un cabinet d'affaires dans le passage Bellivet.

C'est à cette époque qu'il connut Vintras, comme lui sans emploi, et dans une position assez fâcheuse. Ils se réunirent et demeurèrent ensemble; mais la clientèle fut insuffisante pour subvenir aux besoins de deux familles; et d'ailleurs M. Geoffroy n'était pas homme à se contenter des moyens d'existence aussi simples et aussi vulgaires, lui, l'ami du fils de Louis XVI, lui, saint homme qui avait eu des révélations pendant la nuit. Depuis longtemps, il avait été initié par une dame Bouche, *l'une des trois Maries* de l'Évan-

gile (Marie-Magdelaine), dont nous parlerons plus tard et qui se disait désignée de Dieu pour être l'organe d'une grande réformation. C'est du moins ce qui a été attesté par M. le comte D..., Mme Mauduit et la comtesse de Sérionnes, qui, disent-elles, ont reçu de Dieu le nom des *Trois Marie : Marie-Salomé* (la comtesse de Serionnes), *Marie-Madeleine* (Mme Bouche), et *Marie-Marthe* (Mlle Mauduit). Mme Bouche, alors fort âgée, habitait Paris.

Il paraît constant que M. de Razac, qui était alors en Bretagne, se disposait à aller se fixer dans le Bordelais où il désirait acheter une propriété.

M. Geoffroy lui écrivit pour l'engager à venir habiter la Normandie, en lui faisant voir tous les avantages qu'il y trouverait sous les rapports religieux; il le détermina, et acheta pour lui la terre et le château de Fosse, près Saint-Sylvain. M. de Razac lui donna le nom de Sainte-Paix.

En 1839, M. Geoffroy père s'était fait l'ami du docteur Liégeard, de Caen. Il le détermina à acheter le moulin à papier de Tilly-sur-Seulle, par tiers avec un sieur Ch. et Geoffroy fils.

Vintras fut chargé de la direction de cette usine aux appointements de 600 fr. par an. La position de M. Geoffroy fils et celle de Vintras se trouvaient fixées d'une manière stable. C'était un commencement de succès ; mais le moulin à papier avait besoin de réparations considérables et urgentes; les produits en étaient insuffisants; il fallait un miracle pour sortir de cette difficulté; ce miracle s'opéra. C'est saint Joseph qui voudra bien fournir les moyens de pourvoir aux nécessités : c'est alors que les associés fondèrent dans cette usine un atelier de prophéties et de miracles.

M. Geoffroy père, dit-on, affirme en effet très sérieusement qu'un vieillard mendiant se présenta un beau matin à Vintras dans l'usine de Tilly, où il laissa mystérieusement, en même temps que l'aumône qu'il avait reçue, une lettre que lui, Geoffroy, avait écrite dix mois auparavant de concert avec un M. de M.-F., de Caen, au prétendu Louis XVII (Naündorff), et qu'il avait mise à l'adresse de ce personnage à Londres, pour l'engager à se convertir.

M. Geoffroy vit dans cette aventure quelque chose de surnaturel; il n'hésita pas à l'attribuer à une inspiration divine tendant à détruire l'hérésie dans laquelle vivait Louis XVII; et dès ce mo-

ment, dit il, il eut foi dans la céleste mission que Pierre-Michel était appelé à remplir.

C'est que ce mendiant n'était rien moins que saint Michel en personne. Le bon saint, depuis ce jour, revint fréquemment visiter Vintras ; ils se rencontraient à Tilly, à Caen, dans l'église Saint-Pierre, et dans beaucoup d'autres lieux. Saint Joseph ne s'en tint pas à cette grâce déjà si éclatante : il daigna mettre Vintras en rapport avec la Vierge Marie, avec Jésus, avec l'archange saint Michel.

Dès que le frère Jean (M. Geoffroy père) fut certain que Pierre-Michel était destiné à régénérer le genre humain et à ramener au trône Louis XVII, il emboucha la trompette, et courut annoncer la chose à Sainte-Paix. Il parla haut des communications de Tilly, des prédictions qui en étaient l'objet ; et des hautes destinées réservées au fils de Louis XVI et à l'Œuvre de la Miséricorde.

Quelques prêtres mal famés du pays s'étaient joints à Vintras ; il a pu se faire des partisans de meilleur aloi, mais c'était en général au loin, et là où il n'était pas connu.

Vintras prétendait avoir des révélations et des entretiens avec saint Joseph. Ses révélations étaient des morceaux assez bien arrangés ensemble de différents auteurs ecclésiastiques ; il puisait, entre autres, abondamment dans Massillon.

Suivant la secte nouvelle, Dieu le père avait régné sur le monde, d'abord, c'était le mosaïsme ; Dieu le fils était venu ensuite, c'était le christianisme ; nous arrivions au règne du Saint-Esprit, et Vintras était son messie et son prophète. Ce règne du Saint-Esprit était celui de la *liberté des enfants de Dieu.* Sous ce règne d'affranchissement, les mouvements de la concupiscence n'étaient ni bons ni mauvais ; ils étaient indifférents, et on pouvait par conséquent s'y abandonner sans crime, et le prophète usait largement de cette liberté. On distinguait dans l'homme, outre l'âme et le corps, *l'esprit :* l'esprit, était dans chacun de nous, un des anges déchus au commencement de toutes choses, mais susceptibles de rédemption ; l'heure de cette rédemption avait sonné ; c'était donc bien une *œuvre de miséricorde.*

On voit qu'il y avait là tout un enseignement dogmatique, enseignement non moins hétérodoxe dans sa partie spéculative qu'immonde dans ses applications et sa pratique.

Il n'est donc pas étonnant que le Saint-Siége et les évêques se soient émus, et qu'ils aient condamné la doctrine nouvelle.

Déjà le docteur Liégeard, de Caen, avait adopté cette œuvre. M. le baron de Razac y consacra sa personne et son château qui, sous le nom mystique de *Tente*, devint la succursale de l'usine aux miracles de Tilly.

L'Œuvre était donc commencée, et comme on l'a vu, elle avait un double principe d'avenir, puisqu'elle s'adressait à la fois à deux catégories de fanatiques ; il ne s'agissait plus que de la continuer et d'en tirer parti.

Lorsque l'idée de l'*Œuvre de la Miséricorde* (1) fut trouvée, il fallut songer à organiser l'association sur une bonne base, et à cet effet, les fondateurs de l'œuvre créèrent, sous le nom de *septaines*, des centres d'action correspondant les uns avec les autres, et travaillant en commun à propager la foi en l'Œuvre de la Miséricorde, et à lui faire des prosélytes. Des septaines furent établies à Paris, au Mans, à Tours, etc. Ces septaines, ainsi que ce nom l'indique, se composaient chacune de sept individus, les gros bonnets de l'association ; une seule avait un plus grand nombre de

(1) C'est le nom que prend cette secte dont le point culminant est la rébellion contre l'autorité de l'Église enseignante, l'insulte prodiguée aux évêques et aux prêtres, pour conquérir ainsi le droit déplorable de se rire de leurs enseignements, de leurs décisions, de leurs condamnations, quoique les novateurs protestent hypocritement de leur soumission à l'Église catholique. Pierre-Michel Vintras, ce sectaire habitant de Tilly-sur-Seulle, au diocèse de Bayeux, se dit prophète inspiré de Dieu pour préparer l'avènement prochain d'une nouvelle société chrétienne. A travers les nouveautés profanes et impies dont fourmille l'enseignement de cette secte, ce que l'on remarque de plus frappant, c'est le blasphème permanent lancé contre la sainte Église et contre le sacerdoce catholique, c'est l'annonce d'évènements épouvantables qui vont bouleverser le monde, et après lesquels Jésus-Christ descendra visiblement sur la terre pour établir enfin le règne du Saint-Esprit ou la loi de l'amour, et créer ainsi une Église nouvelle, composée de ceux qui seront assez sages et assez bien avisés d'ici là pour entrer dans l'*Œuvre de la Miséricorde.* En priant nos lecteurs, dans notre dernier Bulletin, de se défier des prophéties, des extatiques, des miracles, des prédictions, etc., non reconnus ni approuvés par les évêques, nous avions en vue la secte de Vintras déjà condamnée par l'Église, mais elle n'est malheureusement pas la seule que nous ayons voulu signaler. Il en est encore d'autres que nous aurons occasion de faire connaître plus tard.

L'Abbé ANDRÉ, bulletin religieux du « Pays », no du 28 novembre 1850.

membres, c'était la *Septaine sacrée*, dont le siége était à Tilly-sur-Seulle. Elle primait toutes les autres, et avait pour objet de maintenir l'unité d'action et de prévenir tout schisme dans l'œuvre. Elle avait à cet effet le don de l'infaillibilité; ses décisions devenaient actes de foi. Les autres ne pouvaient rien arrêter, rien conclure; tout ce qu'elles recevaient devait être envoyé à la Septaine-sacrée, afin que celle-ci décidât souverainement sur ce qu'il fallait en rejeter.

Cette Septaine se composait de :

MM. l'abbé Charvoz (*Aménéraël*), curé de Mont-Louis, président, auquel on promettait la mître.

Liégeard (*Ashmanoroël*), docteur-médecin, vice-président;

Vintras (*Sthrathanaël*).

Geoffroy père (le frère Jean).

L'abbé Maréchal, de Versailles (*Ruthmaël*), auquel le prophète promettait le chapeau de cardinal, aussitôt que Louis XVII (le fourbe Naündorff), serait remonté sur le trône.

Bérard, de Pont-Lieu (*Athzeraël*), avocat du barreau de Paris.

Cravoisier, dentiste à Caen.

Hébert (*Thoméraël*), tourneur à Caen.

Lemeneur fils (*Stridoël*), président des archanges (sans être archange).

Mme Mauduit, de Paris (*la patriarche sœur Marthe*).

Lemeneur père, membre suppléant (1).

Au dessus de cette Septaine, se trouvait une sorte de haute junte dont elle formait le conseil, et qui se composait de *Pierre-Michel*, de Geoffroy père et de Geoffroy fils.

---

(1) Tous les membres des septaines, et même tous les adeptes avaient leurs noms d'anges, que saint Joseph révélait à Vintras qui les faisait connaître à ceux qui le désiraient. Il indiquait avec la même facilité les noms des personnes décédées dans la grace, ainsi que l'ordre dans lequel elles étaient placées dans l'autre monde : *légions, trônes, dominations*, etc. Tous les noms de ces bienheureux avaient la terminaison hébraïque en *aël*.

Il est d'observation que d'autres sectes de fanatiques donnaient également des noms particuliers à leurs adeptes. Ainsi les convulsionnaires du cimetière Saint-Médard s'appelaient *l'Invisible*, *l'Aboyeuse*, *l'Imbécile*, *la Miaulante*, etc. *Note de l'abbé Bouix.*

La « Voix de la Septaine », publiée par cet étrange cénacle, nous fournit quelques autres noms d'adeptes dont nous ne pouvons donner ici les noms mortels : tels sont ceux *Azanaël* et *Théodoraël*.

S'il survenait quelque difficulté, si une difficulté [illegible] un point quelconque, s'il y avait un moyen prompt [illegible] faire, Pierre-Michel tombait en extase, Saint-[illegible] toute [illegible] l'illuminer, et l'obstacle était levé, et toute dissidence d'opinion disparaissait à la voix de l'oracle (1).

Un de nos amis, voisin de l'usine des prophéties et des miracles (2), nous écrivait sur cette affaire et déplorable les [illegible] informations qui suivent, qu'il avait recueillies à bonnes sources :

« Depuis 1839, un petit moulin à papier, situé à Tilly-sur-Seulles, à quatre lieues de Caen, est devenu [illegible], la *Jérusalem*, le point unique enfin vers lequel se tournent les yeux d'une certaine secte de fanatiques. D'abord, groupés en petit nombre autour d'un contre-maître de la fabrique, nommé Pierre-Michel Vintras, sorte de convulsionnaire qui a des communications avec les puissances célestes, et fait des miracles, les [illegible] dupes, qui composent cette société, firent, en prêchant leur [illegible] Évangile, d'assez nombreux prosélytes parmi des esprits faibles, surtout parmi ceux qui croient encore à l'existence du duc de Normandie, Louis XVII (l'horloger Naündorff) (3) ; car pour opérer plus efficacement, on a réuni la foi politique à la foi religieuse. On compte, dit-on, près de deux mille adeptes dans les villes de Caen, le Mans, Rouen, Paris, Angers, Tours, Cahors et Albi. Caen, sans doute parce que nul n'est prophète en son pays, en fournit très peu.

C'est à Vintras, c'est à Geoffroy, le second prophète de la grande réformation, bien digne de son chef, que s'est voué, corps et âme, un prêtre autrefois respectable et qui eût mieux fait, pour son salut et celui des autres, de continuer à édifier l'Église et à sanctifier les âmes, M. Alexandre Charvoz. Cet ecclésiastique, originaire du diocèse de Saint-Jean de Maurienne en Savoie, vint faire ses études de théologie au grand séminaire du diocèse de Tours, auquel il fut incorporé. Élevé au sacerdoce, il passa quelques années à professer la rhétorique au petit séminaire, puis fut préposé à la pa-

(1) L'abbé Boulx, p. 14 et 15.

(2) M. Georges Mancel, le savant bibliothécaire de la ville de Caen.

(3) Voyez sur cet imposteur, l'article « Louis-Charles de France » de ce [illegible]vre.

roisse de Mont-Louis, cure de canton. Comme chez quelques autres prêtres, depuis un certain temps, l'esprit de révolte contre l'autorité ecclésiastique et l'ambition s'étaient éveillés en lui : avec les nouveaux illuminés, ses passions pouvaient être satisfaites. L'Œuvre de M. Vintras dut être divine, et il se mit à la propager avec le zèle le plus ardent. « Ce fut l'abbé Charvoz qui fit paraître une brochure anonyme imprimée chez Locquin, en 1841, et intitulée : *Opuscule sur des communications annonçant l'Œuvre de la Miséricorde* (sans date, ni nom de vendeur). Ce fut la première publication des « Enfants de l'Œuvre », ainsi qu'ils l'appellent (1). M. Morlot, évêque de Tours, gémissait de cet égarement, lorsque M. Charvoz vint lui demander la permission de s'absenter pendant quelques semaines de sa cure. Le prélat la lui accorda, à condition que pendant son voyage il ne s'occuperait pas de l'*Œuvre de la Miséricorde*. La condition parut si dure à M. Charvoz, qu'il offrit sa démission. Elle fut acceptée, et M. Charvoz, demeuré ainsi sans place, s'adonna tout entier à son triste apostolat.

« A partir de ce moment, les disciples de Vintras mirent au jour plusieurs brochures collectivement rédigées qui se résumèrent à la fin de 1842 en une publication périodique nommée la *Voix de la Septaine* dont il parut quarante-huit livraisons formant 4 vol. in-8), et qui ne cessa qu'en 1846 (2).

Revenu, en 1849, dans le diocèse de Tours, l'abbé Charvoz se mit à dire la messe chez quelques-uns de ses anciens confrères. Mgr Morlot, en étant informé, écrivit à l'un des ecclésiastiques qui avaient cru pouvoir user de cette condescendance, que M. Charvoz n'avait pas la permission de célébrer dans le diocèse.

La plupart des écrits en faveur de l'Œuvre sont dus à la plume exercée de M. Charvoz ; c'est lui qui, sous le pseudonyme de l'abbé La Paraz, a publié *les Prisons d'un prophète actuel poursuivi par tous les pouvoirs* (Caen, 1846, in-12). « Ce volume terminait alors la série des œuvres données par la secte ; il est le résumé de ses travaux, en même temps qu'il donne d'assez longs aperçus sur son chef principal, Pierre-Michel Vintras. Hélas ! la gloire que l'écrivain promettait à son héros a été bientôt évanouie ».

(1) M. Georges Mancel.

(2) M. Georges Mancel.

M. A. Charvoz est allé à Londres pour convertir Louis XVII (Naündorff), mort hérétique, mais qui, d'après les prédictions de Vintras, devait se convertir et devenir le grand roi, et l'instrument de la régénération nouvelle par le Saint-Esprit.

La dernière publication de ce prêtre rénégat est son *Livre d'Or* (Paris, 1849, in-8), qui a excité l'indignation de la saine majorité du clergé français, et qui a motivé des condamnations répétées de l'Œuvre, soit par les officialités diocésaines, ou tribunaux ecclésiastiques, soit par les prélats, ainsi que de nombreuses dépositions de prêtres assez imprudents pour s'être prêtés à la propagation de cet ouvrage déplorable (1), où la piété se mêle à chaque page avec le blasphême, et où l'éditeur n'a pas craint de se faire le patron des hérésies les plus évidentes et les plus monstrueuses ».

« Il semble qu'il suffirait pour la confusion de cette œuvre d'iniquité d'avoir présentement de pareils directeurs, et qu'il n'était pas nécessaire d'aller chercher dans le passé de nouvelles causes de mépris et d'opprobre. Mais, qui le croirait? M. Charvoz a voulu tracer la généalogie de son œuvre pour y faire entrer tout ce qui pouvait achever de la couvrir de honte ».

On ne se douterait guère de la curieuse filiation que M. Vintras et M. Charvoz assignent à leur œuvre. Voici ce que nous en lisons dans le *Livre d'Or*, pages 15 et suivantes :

« Plus une période est importante, plus aussi le Seigneur la prépare de longue main. L'ère de régénération qui s'ouvre a donc été l'objet d'une prophétie continuée par bien des organes.

« Outre les apôtres qui ont tant parlé du rétablissement du

---

(1) Telles que celle de M. l'abbé Desbois, curé de Beaugency, par l'officialité d'Orléans; celles des trois frères Baillard, par l'officialité du diocèse de Nancy, ces derniers pour avoir adhéré à la secte pernicieuse de Vintras, dont ils sont aujourd'hui les fervents adeptes, et tant d'autres.

« Un autre prêtre, dans un diocèse voisin de Paris, rivalise de zèle avec M. Charvoz pour la propagation de la secte. S'il n'a pas entraîné ses vicaires et d'autres ecclésiastiques, ce n'est pas faute d'avoir travaillé à répandre le *Livre d'or* (voy. le n° XVI). Nous ignorons si ses supérieurs ont commencé des informations et pris des mesures pour arrêter cette propagande; mais nous savons que le curé dont nous parlons ne s'est malheureusement pas rendu aux paroles pleines de force et de charité qu'un évêque a eu occasion de lui adresser.

L'abbé Bouix, l'Œuvre de la Miséricorde, p. 32.

royaume d'Israël ; sans citer tels passages de Saint-Paul, dont on nous contesterait à tort l'application, ou l'apocalypse de Saint-Jean, livre encore fermé jusqu'ici et qui commence à s'ouvrir avec les temps qui en sont spécialement l'objet; sans mentionner les millenaires qui ont sali ce règne mystérieux par des erreurs que l'Église a condamnées avec raison, bien des plumes ont été inspirées de jeter quelques lueurs sur cette époque attendue.

« La première révélation bien connue dont il nous reste des écrits certains, commence à 1772. Saint Jean-Baptiste, le Précurseur du Christ souffrant, le Précurseur encore du Christ glorieux, apparaissait fréquemment à un nommé Loiseaut, de Saint-Mandé, près Paris, lui manifestant l'énorme culpabilité de la terre, l'épuration qui en allait être faite, les desseins de la Miséricorde divine, la coopération ou le travail des esprits célestes et des martyrs avec les justes de la terre, pour la préparation et l'appel du règne de Dieu.

« Sous cet organe il s'est formé une société de personnes pieuses, dirigées par ces révélations, et pour cela connue sous le nom de *Société de Saint-Jean-Baptiste.* A leurs réunions assistaient le saint Précurseur, toujours visible au voyant, et quelquefois à tous les membres. Là se répétait ce qui avait été montré ou enseigné à l'organe ; là se faisaient les prières liturgiques indiquées par Saint-Jean, telles que les psaumes prophétiques du règne annoncé, dont il donnait l'explication ; là les membres participants à la révélation se formaient à cette vie unitive par laquelle l'homme livré à l'esprit de Dieu coopère avec lui, concourt à ses desseins, en prépare l'accomplissement par la prière et les œuvres, et lui fait comme une *Jérusalem naissante.*

« Loiseaut étant mort en punition de ses découragements, un saint prêtre fut choisi à sa place pour être l'écho de la révélation. Il ne le fut pas longtemps ; voulant s'appartenir un peu, il fut rejeté. Alors le saint précurseur alla prendre dans une campagne une femme au cœur droit, mais simple et ignorante, dont il fit une lampe parfaite devant cette société qui grandissait dans le mystère quand déjà s'avançait l'orage de la révolution de 1792.

« C'est le jour de la Saint-Louis, en 1788, que la sœur Françoise (née le 15 novembre 1730, morte le 1er avril 1803, épouse d'un nommé André, membre aussi de cette société de Saint-Jean),

fut appelée à ce ministère prophétique. Le saint homme, c'est ainsi que le précurseur était nommé, lui apparaissait souvent. Il la conduisait souvent hors de Paris, en des lieux sanctifiés par le sang des martyrs des premiers âges de l'Église, tel que Montmartre, et c'est sur leurs cendres qu'il lui donnait ses sublimes instructions sur l'avenir, sur les moyens de mériter la miséricorde promise et le règne du Saint-Esprit ; sur le perfectionnement des membres de la société, pour les rendre participants de la nature divine.

« Comme la sœur Françoise André ne savait pas écrire, le saint homme lui avait adjoint un frère aussi capable que parfait devant Dieu, M. Ducy, à qui elle exposait les visions et rendait les instructions avec une fidélité miraculeuse, et celui-ci lisait à la Société, lors de ces réunions, ce qu'il avait écrit sous la dictée de la Voyante.

« La sœur André étant morte le 1er avril 1803, la parole fut donnée à un des frères de la Société. Dans les derniers jours de la maladie de cette sainte femme, saint Jean-Baptiste se montra près de son lit, et choisit pour lui succéder dans ce ministère prophétique, M. Legros.

« Celui-ci, préparé déjà par bien des faveurs spirituelles, eut ordre de bâtir une maison en un lieu qui lui fut désigné, rue Basse-Saint-Pierre, au Marais, exprès pour servir de temple à cette église, dont il devenait le conducteur. La maison se fit, et c'est dans la chapelle qu'il y disposa, que s'assemblèrent depuis tous les initiés à cette révélation.

« *Une sorte de ministère sacerdotal, c'est-à-dire récitant les prières liturgiques de la messe, moins la consécration*, tel était l'objet de ces réunions qui ont continué jusqu'à sa mort en 1832, ce que M. Charvoz trouve fort bien, ce qu'il appelle *une œuvre pour l'Église, dans la foi, dans les sacrements, dans l'esprit de l'Église, quoique inconnue au ministère ecclésiastique.* » Où ne peut aller l'aveuglement !

« Soit pour donner une preuve divine de sa Providence, soit pour éveiller dans le roi-philosophe, Louis XVIII, les remords de la conscience, Dieu choisit un paysan de la Beauce, le laboureur Thomas Martin, de Gallardon, pour avertir ce roi de son iniquité envers l'héritier direct du trône, et lui donner la preuve du mi-

racle, en lui faisant révéler, par la bouche de ce laboureur, de vieux crimes bien secrets dont nul n'avait la confidence.

« La mission de Martin appartient donc aussi à l'Œuvre de la Miséricorde.

« Une autre voix de révélation, ce fut madame Bouche, née Marguerite-Thérèse des Isnard, à Avignon, le 24 décembre 1759 (1).

Nous passons l'apostolat de Martin de Gallardon, qui n'a jamais eu aucun rapport avec l'œuvre, mais que l'on tâche d'y rattacher pour faire un peu d'illusion, et nous en venons aux prophétesses de notre temps. La principale fut madame Bouche, née Marguerite Thérèse des Isnards, qui se crut, dès 1810, destinée à régler le sort de tous les empires de l'Univers, courut une partie de l'Europe, s'adressa à toutes les couronnes et se fit partout éconduire, surtout par le Nonce qui finit par la chasser à peu près de chez lui. Elle s'était associé deux autres femmes, madame de Sérionne et madame Mauduit, en sorte qu'on les appelait les trois Marie : Marie-Salomé, Marie-Marthe et Marie-Madeleine. Nous avons entre les mains une volumineuse correspondance manuscrite de Mme Bouche, avec une dame d'Orléans qu'elle avait travaillé à endoctriner, et le résumé de cette correspondance peut se borner à ces observations : 1° Mme Bouche était pauvre et parle souvent de ses intérêts ; elle aurait voulu que les trois Marie, et même une quatrième que nous nous abstenons de nommer, mais qu'elle avait ajoutée aux trois autres, pussent se réunir dans une même maison pour vivre ainsi toutes ensemble, système très avantageux pour celle qui n'a rien ; 2° elle recommande toujours de se méfier des prêtres et de ne pas les consulter, comme incapables de connaître cette œuvre toute spirituelle ; 3° deux fois elle parle le langage janséniste, même dans un endroit où elle prétend se justifier d'avoir les opinions de la secte, en assurant que *Jésus-Christ est mort pour plusieurs* ; 4° elle fait le plus grand éloge de son directeur à Paris,

(1) D'après la généalogie de l'œuvre par M. Charvoz, c'est en juillet 1810 que Dieu fit entendre sa parole à Mme Bouche dans l'église Saint-Pierre d'Avignon. Il lui annonça qu'il allait se servir d'elle pour la manifestation de ses desseins, et qu'il l'éprouverait par mille tribulations. Ce n'était pas la première fois qu'elle était l'objet de faveurs spirituelles, mais c'est ici que sa mission prend date. Dans les communications, Mme Bouche est connue sous le nom de sœur Salomé.

et ce directeur qu'elle nomme, ce directeur dont nous tenons entre les mains une lettre d'enthousiasme pour madame Bouche, était un prêtre de Saint-Médard, presque en enfance, pour ne rien dire de plus sur son compte, ainsi que nous nous en sommes assuré par d'exactes recherches ; 5° les prophéties ou révélations qui se trouvent parsemées dans ces lettres, et soigneusement marquées par des guillemets, sont un composé de phrases sans suite, sans ordre, sans signification, que la pauvre madame Bouche voulait faire imprimer, et qu'il est heureux pour elle que l'on ait laissé dans l'oubli (1).

« Après une sorte de consécration prophétique que reçut Mme Bouche, continue le généalogiste de l'Œuvre, elle poursuivait sa mission, aidée de deux saintes femmes formant avec elle les trois Marie de l'Evangile jusqu'au jour où il lui fut dit : « Maintenant repose-toi, un autre va succéder à ce même ministère. »

« C'est au mois d'août 1839, que le Verbe faisait entendre ces paroles ; c'est alors que l'archange Saint-Michel faisait les premières ouvertures à cet ouvrier de Tilly, Eugène Vintras, connu sous les prénoms de Pierre-Michel, par lesquels le nommait l'envoyé céleste. Le ciel ménagea une circonstance qui mit cet homme de Dieu en présence avec le porte-voix qu'il allait remplacer, pour établir la succession de la mission prophétique.

« Voici donc le dernier chaînon de cette prophétie ; mais celui-ci doit être, plus que les précédents, le Christ représentatif et son image plus ressemblante, non qu'il était dans son passé plus parfait que les précédents : héraut plus rapproché des temps de la Miséricorde, il confesse qu'il en avait plus besoin ; mais il sera, par les communications pleines, vastes, lumineuses, la représentation du Christ enseignant ; par les persécutions qu'il éprouve de la part des Pilates gouvernants et des pharisiens nouveaux, la représentation du Christ persécuté. Ses persécutions auront des caractères analogues, et seront puisées dans le même esprit qui a poussé les pharisiens d'autrefois ; et par ses trois épreuves du corps, de l'âme et de l'esprit, qui seront connues en leur temps, la représentation du Christ dans la grotte des Oliviers.

---

(1) M. l'abbé Caillau, p. 7 et 8.

« Voici donc un temps qui s'ouvre, une ère qui est à son aurore, et qui s'appellera l'ère ou le règne du Saint-Esprit.

« Il est manifeste que nul n'échappera au cataclysme, s'il n'appartient à l'Œuvre de la Miséricorde, formellement ou en esprit. (*Livre d'Or*, p. 26).

Nous venons de donner des particularités sur les antécédents des principaux personnages qui composent, au dire des nouveaux illuminés, la *Septaine sacrée*. Revenons un peu à Tilly, pour nous y occuper plus particulièrement du prophète et de son compère Geoffroy, non que nous veuillons les suivre dans leurs momeries et jongleries qui ont été suffisamment stigmatisées dans les piquants chapitres de l'opuscule de M. l'abbé Bouix, intitulés : *Costumes, emblèmes, amulettes* (ch. IV); — *Travaux et opérations de Pierre-Michel;* — *l'Oracle en défaut* (ch. V); — *la Maison aux miracles* (ch. VI); — *l'Histoire des hosties ensanglantées* (ch. IX), mais dans leurs actes publics.

Vintras, après la vie vagabonde qu'il avait menée, pouvait vivre tranquille avec les 600 fr. qu'il avait comme contre-maître au moulin à papier de Tilly-sur-Seulle, mais il continua son ancien métier de honteuse cupidité.

Dès le mois de novembre 1839, dans l'église de Tilly, saint Joseph apparut à Pierre-Michel, et lui enjoignit de prendre au plus vite la plume et de tenir bonne note, *ne varietur*, des communications qu'il recevait, afin d'en faire part à ses frères, et de retremper leur énergie. C'eût été d'ailleurs agir en égoïste, que de garder pour lui seul la connaissance de choses aussi importantes.

A partir de ce moment, non seulement saint Joseph, mais l'archange saint Michel, la sainte Vierge, Dieu lui-même, venaient tour à tour inspirer Pierre-Michel Vintras. Dieu lui avait donné la mission, sous le nom de Sthrathanaël, de faire entendre la parole divine à ses frères, et de les sauver en les rattachant à l'*Œuvre de la Miséricorde*. De grands miracles, des miracles inouis s'opérèrent dans le moulin à papier de Tilly-sur-Seulle. Ce lieu devint le rendez-vous des étrangers dont, selon la prévention, on exploitait habituellement la piété, la foi, la crainte, les affections politiques et surtout la bourse.

Sur l'ordre de saint Joseph de recueillir ses communications, faute d'argent sans doute pour les faire imprimer, on s'empressa de

faire des copies à la main du livre où les communications étaient conservées d'une manière authentique. On adressa ces copies aux personnes qui avaient le cœur droit, — selon la volonté de saint Joseph — et la bourse bien garnie, ce qui était sans doute un pur effet du hasard, qui a une si grande part dans les affaires d'ici-bas. Les copies se vendirent. Ces révélations annonçaient le prochain triomphe de Louis XVII; Louis XVIII, Charles X et surtout Louis-Philippe étaient loin d'être dans les bonnes grâces du saint. On prédisait les catastrophes qui allaient bouleverser l'Univers, mais qui épargneraient sûrement les enfants de l'*Œuvre de la Miséricorde*, et ceux principalement qui étaient à Tilly-sur-Seulle et au château de Sainte-Paix, chez M. de Razac.

Vintras ne demandait pas, il est vrai, mais il recevait; et quand il craignait d'être importun comme homme, il faisait intervenir la divinité. Il tombait alors en extase au milieu d'un cercle choisi, dont faisaient toujours partie M. Geoffroy père (*frère Jean*), et Geoffroy fils. Il annonçait alors qu'il était en communication soit avec saint Joseph, soit avec la sainte Vierge, soit avec Jésus-Christ. Il disait à haute voix les sacrifices que Dieu demandait, et (toujours selon la prévention) tout aussitôt les bourses s'ouvraient et les personnes se dévouaient avec bonheur. Car tous ceux qui ont cru à l'Œuvre de Vintras sont des personnes honorables, pleines de charité, de piété et parfaitement dévouées au culte de Dieu.

Des incrédules ayant fait des avanies à Caen, pendant que la Septaine sacrée y tenait ses séances chez *Thoméraël* (Hébert, tourneur), on songea à procurer à l'Œuvre un *cénacle* spécial. On prétexta les désagréments auxquels on était exposé, on fit même intervenir saint Joseph, comme dans toutes les conjonctures où il y avait quelque accroc, et aussitôt, par l'influence de l'abbé Maréchal, auquel le prophète n'avait pas sans motif promis le chapeau de cardinal, dès que les temps seraient accomplis (que Louis XVII serait monté sur son trône), les demoiselles Garnier, de Saint-Cloud, achetèrent pour 20,000 fr., à Tilly, une maison que convoitait Vintras. C'est là que le cénacle alla s'établir, ainsi que la famille de deux membres de la Septaine sacrée.

Ce furent aussi les demoiselles Garnier qui, sur l'ordre de Dieu, transmis par le prophète, donnèrent 3,000 fr. pour l'impression de l'*Opuscule sur les communications de l'Œuvre de la Miséricorde*.

Les frais d'impression ne s'étant élevés qu'à 1,500 fr., les associés Vintras et Lemeneur mirent 1,500 fr. dans leurs poches.

La justice cependant n'a dû s'émouvoir que quand elle a cru voir qu'on se servait des miracles pour faire des dupes et opérer la spoliation sur une vaste échelle. C'est alors qu'elle a fait main-mise sur les sieurs Vintras et compagnie, et qu'elle s'est livrée aux investigations sur leurs antécédents et sur la conduite qu'ils ont tenue dans l'affaire des miracles et des révélations.

Il advint qu'un jour nos illuminés durent compter avec la justice. Quatre d'entre eux durent paraître devant la Cour de Caen, le 19 août 1842. Les prévenus étaient : Pierre-Michel-Eugène Vintras, âgé de trente-cinq ans, né à Bayeux, fabricant de carton ; Jean-Ferdinand Geoffroy, licencié en droit, ex-notaire, âgé de cinquante ans, né à Poitiers ; Napoleon-César-Auguste Lemeneur, licencié en droit, ancien magistrat, âgé de trente-neuf ans, né à Falaise ; Jean-Baptiste-Alexandre Geoffroy, fabricant de carton, âgé de vingt-sept ans. Tous quatre demeurant à Tilly-sur-Seulle. Ils étaient prévenus : 1° Vintras, d'avoir : 1° depuis moins de trois ans, détourné à son profit et dissipé une somme d'environ 800 fr. au préjudice de la dame Cassini, laquelle somme ne lui avait été confiée qu'à titre de dépôt, et à la charge de la représenter ; 2° de s'être fait remettre aussi depuis moins de trois ans, à l'aide de manœuvres frauduleuses, pour persuader l'existence d'un pouvoir et d'un crédit imaginaires, la somme de 50 fr. par le sieur Héry, curé à Vandargues (Hérault) ; 3° de s'être fait remettre, par les mêmes moyens, une somme de 200 fr. par le sieur Justus, demeurant à Paris ; 4° de s'être fait remettre, toujours par les mêmes moyens, une somme de 3,000 fr. par la demoiselle Garnier, demeurant à Saint-Cloud. Les trois derniers faits constituant le délit d'escroquerie. — Subsidiairement d'avoir détourné et dissipé, au préjudice de la demoiselle Garnier, partie de ladite somme de 3,000 fr. qui ne lui avait été confiée que pour un emploi déterminé ; 5° et de complicité dans le fait suivant, imputé à Geoffroy fils.

Geoffroy fils, de s'être, conjointement avec Vintras, fait remettre à l'aide de manœuvres et des moyens énoncés par l'art. 405 du Code pénal, une somme de 80 fr. par M. de Neuville, propriétaire à Angers.

Geoffroy père, d'avoir détourné ou dissipé, au préjudice de M. de

Razac, d'abord une somme de 5,000 fr., puis une autre somme de 500 fr., qui ne lui avait été remise qu'à titre de mandat.

Lemeneur, d'avoir détourné et dissipé, au préjudice de Pierre-Michel Vintras, une somme de 200 fr. qui lui avait été remise pour un emploi déterminé.

Les prévenus eurent pour défenseur Mᵉ Bérard, de Paris, qui fait partie de l'Œuvre de la Miséricorde, sous le nom d'Athzeraël. Le siége du parquet était occupé par M. Bouffet, procureur du roi. Un assez grand nombre d'avocats en robe remplissaient la barre qui leur était réservée.

Le ministère public avait fait assigner dix-huit témoins à charge qui répondirent à l'appel, à l'exception de M. de Neuville, d'Angers, qui s'était excusé pour raison de santé; du sieur Héry, curé de Vandargues (1), qui n'avait fait parvenir aucune excuse, et sur lequel le tribunal eut à surseoir à prononcer. Il en fut de même du sieur Justus, de Paris. Les prévenus appelèrent, de leur côté, un assez grand nombre de témoins à décharge.

Malgré la plaidoirie de maître Athzeraël (Bérard), Pierre-Michel Vintras fut condamné à la peine de cinq ans d'emprisonnement et 100 fr. d'amende pour abus de confiance; Geoffroy père à deux ans de la même peine pour délit d'abus de confiance, et 100 fr. d'amende.

Le tribunal acquitta Geoffroy fils et Lemeneur.

Vintras fut déclaré coupable : 1° d'avoir détourné, au préjudice de Mᵐᵉ de Cassini, une somme de 800 fr., sur le dépôt de 2,000 fr. qu'elle lui avait confié; 2° d'avoir, en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence d'un crédit imaginaire ou faire naître la crainte d'événements chimériques, escroqué une somme de 3,000 fr. aux demoiselles Garnier.

Geoffroy père (2) fut déclaré coupable d'avoir détourné au pré-

(1) Ce prêtre égaré était un partisan de l'œuvre. Il avait envoyé à Vintras une somme de 50 fr., en lui donnant de pieux conseils, et en le priant de lui dire où étaient placés dans l'autre monde tous les membres de sa famille, et les noms de ceux de ses parents admis au nombre des bienheureux! Depuis il s'est tout-à-fait séparé de l'Église, et la preuve en est dans sa publication du *Précurseur de l'avènement intermédiaire de Jésus-Christ.*

(2) C'est l'habile de l'association; il paraît que ce fut Geoffroy père (le frère Jean) qui mit Mᵐᵉˢ Bouche, Mauduit et la comtesse de Sérionnes (les trois Marie), ayant de la crédulité et de l'argent, ce qui était doublement avantageux à l'Œuvre, en rapport avec Pierre-Michel.

judice de M. de Razac, d'abord une somme de 4,000 fr., et en second lieu une somme de 500 fr. qu'il n'avait reçue qu'à titre de mandat.

Nous en appelons à tout esprit raisonnable. Un coup d'œil seulement sur l'origine de cette Œuvre n'est-il pas suffisant pour en inspirer le plus souverain mépris? Quelques illuminés, faisant toujours bande à part, récitant des psaumes avec saint Jean-Baptiste ou une messe sans consécration avec un laïque, des femmes se faisant prophétesses, des hommes sans probité recueillant par intérêt cet héritage d'iniquité et signalant leur apostolat par des escroqueries qui les conduisent devant les tribunaux où ils ont été ignominieusement condamnés! En vérité, est-ce là une réformation, une œuvre divine, un don surnaturel envoyé à la terre par la Miséricorde divine (1).

Voilà les fanatiques qui nous lancent la menace « que nul n'échappera au cataclysme s'il n'appartient à l'Œuvre de la Miséricorde formellement ou en esprit (2) ».

Le prophète, en sortant de prison, trouva son troupeau dispersé. Ses agneaux étaient devenus des loups dévorants qui se déchiraient entre eux. Les partisans de l'Œuvre qui se trouvaient à Paris se séparèrent en assez grand nombre, il y a environ quatre ans, du prophète Vintras. C'est un Polonais qui devint leur chef. La police obligea, dit-on, cet autre prophète à quitter la capitale; il se retira en Belgique, puis en Suisse. Les croyants allaient en pèlerinage s'édifier auprès de lui : ils prétendent lui avoir vu opérer les miracles les plus éclatants et les plus incontestables. Il paraît qu'un assez grand nombre de Polonais avaient suivi cette fraction de la secte. Un de leurs rendez-vous était dans l'église de Saint-Séverin, où ils entretenaient une lampe ardente devant un tableau de la Vierge. M. le curé de Saint-Séverin fit cesser cette pratique dès qu'il en connut le but.

La section séparée de Paris compta parmi ses membres un professeur célèbre de la capitale, qui mit au service de l'Œuvre son zèle et son talent.

Vintras commence à s'entourer d'ouailles nouvelles, le moulin a

(1) M. l'abbé Caillau, p. 8.

(2) M. Charvoz, Livre d'Or, p. 26.

été transformé en une jolie maison de plaisance, et la fortune du protégé du ciel va prendre une rondeur confortable pour la seconde fois, si la police, qui ne respecte pas même les prophètes, ne s'en mêle pas de nouveau (1), car, malgré les nombreuses condamnations de l'Œuvre par les prélats et même par le pape Grégoire XVI, la secte s'augmente de personnes non moins honorables que fanatiques. M. l'abbé Héry, page 52 de son écrit, nous cite les noms de trente-sept personnes qui, en 1848, étaient présentes au moment où le prophète Vintras opéra, dit-il, des prodiges à Tilly. On y trouve des noms comme ceux-ci : le baron de Razac, Mme la comtesse d'Armaillé, M. le vicomte d'Hozier, Mme la marquise de Sourdis.

Mais il est arrivé ce qui arrive avec le temps dans toutes les sectes : la doctrine s'altère. Outre la scission qui eut lieu parmi les partisans de l'œuvre, arrivée lors de l'emprisonnement du prophète, on a parlé depuis de hideuses orgies qui se commettent à Tilly. Ces sectaires auraient-ils adopté, comme une autre société de fanatiques (les Béguins), la devise : « Vive la lumière ! à bas la pudeur ! » Ce qu'il y a de certain, c'est que M. A. Gozzoli, l'un des plus chauds adeptes de Vintras, a publié un écrit intitulé *les Saints de Tilly-sur-Seulle*, portant cette épigraphe : « Ils ont élevé un autel au démon de l'impureté, et ils en ont fait leur Dieu », et cela dans le but de ramener ses confrères à leur devoir, afin qu'ils remplissent mieux leur mission divine. L'auteur de cette brochure ne reproche pas moins aux Vintrasiens que de *se vautrer dans la fange des plus criminelles impudicités.* Voyez ce que nous disons de cet écrit sous le n° XI de la partie bibliographique de cette notice.

« L'Univers », dans son numéro du 28 juillet 1850, nous a appris que le Piémont a ses Vintras. « Nous voyons dans les journaux de Turin que le tribunal de Casal vient de condamner à dix ans de réclusion un prêtre appelé Grignoschi, qui, depuis 1842, a fondé dans ce pays une secte abominable. Quatorze de ses complices ont été condamnés à de moindres peines. Cet homme est parvenu à leur persuader qu'il est Notre-Seigneur Jésus-Christ, revenu sur la terre pour y être crucifié de nouveau. Le notaire Joseph Provana a exposé la doctrine du maître dans le livre intitulé : *Crux de Cruce* (qui vient d'être mis à l'index). « Le divin

(1) M. Georges Mancel.

agneau, y est-il dit, doit de nouveau porter la croix, non pour racheter l'homme du péché, mais pour délivrer l'Église de l'esclavage et des erreurs qui l'assiégent. Par la Passion du nouveau Christ, l'Église sera réédifiée, au prix de sa croix et de son sang, de la même manière qu'elle a été fondée. Si le Christ a pu se constituer sous les espèces sacramentelles, il peut, au lieu de pain et de vin, prendre un homme et s'incorporer en lui; le sacrifice de l'autel cessera. Le culte chrétien sera aboli sous peine de mort. Le Christ régira en personne son Église et Pié IX ne verra pas finir 1849 ». Devant le tribunal de Casal, trois prêtres, une ex-religieuse et une autre femme que les sectaires appellent la *Madone*, ont protesté qu'ils étaient prêts à subir le martyre plutôt que d'abandonner Grignoschi ».

II.

BIBLIOGRAPHIE VINTRASIENE.

I. Doctrine céleste, ou l'Évangile de N.-S. Jésus-Christ dans toute sa pureté primitive. Genève, 1839, in-12. [5830]

Ouvrage imprimé sous le nom de *Charles-Louis*, *duc de Normandie*, mais il doit être d'un de ses *fidèles*, car c'est ainsi que Naündorff et le soi-disant baron de Richemont ont qualifié leurs dupes. Cet ouvrage doit avoir été écrit par un membre de « l'Œuvre de la Miséricorde », toute dévouée à la cause de Naündorff.

II. Exposé historique de l'œuvre de la Miséricorde. — Antécédents de Vintras. — Organisation de l'œuvre. — Costumes, emblèmes, amulettes, travaux et opérations de Pierre-Michel. — l'Oracle en défaut. [5831]

Imprimé dans le journal « l'Univers », n° du 28 août 1842, et reproduit à la tête de l'écrit de M. l'abbé Bouix, intitulé l'*Œuvre de la Miséricorde*, pages 7 à 21.

III. Maison (la) aux miracles. [5832]

Impr. dans « l'Univers », n° du 31 août 1842, et réimprimée pages 22 et 23 de l'écrit de M. l'abbé Bouix.

IV. Opuscule sur les communications annonçant l'œuvre de la Miséricorde (par l'abbé *Alexandre Charvoz*). Paris, de l'impr. de Locquin, 1841, in-8 de 72 pages. [5833]

M. l'abbé Bouix nous apprend que ce furent les demoiselles Garnier, de Saint-Cloud, qui, sur l'ordre de Dieu, transmis par le prophète, donnèrent

3,000 fr. pour l'impression de l'*Opuscule sur les communications de l'Œuvre de la Miséricorde* (de 72 pages in-8). Les frais d'impression s'élevèrent à 1,500 fr. environ. La prévention reproche à Pierre-Michel d'avoir empoché la plus grosse part du reste. Lemeneur aurait lui-même détourné à son profit une partie de la somme qui lui avait été confiée pour la publication (p. 21).

V. Voix (la) de la septaine. A la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et à la gloire de la Vierge immaculée, pure et sans tache. (De l'impr. de Locquin, à Paris). Tilly-sur-Seulle, 1842-46, 48 livraisons formant 4 vol. in-8. [5834]

Cette publication périodique a commencé à paraître dans le dernier trimestre de 1842. La première livraison est annoncée dans la « Bibliographie de la France », n° du 1er octobre 1842, article 4878.

VI. Plaidoyer (non prononcé) pour Pierre-Michel Vintras; par M. *Bérard*, de Pont-Lieue, avocat du barreau de Paris. Caen, 1842, in-8. [5835]

Dans ce plaidoyer, M. Bérard a encadré des analyses de toutes les opinions erronées émises en faveur de Naündorff par ses fauteurs et ses dupes.

VII. Prophète (le) Vintras et Charles-Guillaume Naündorff, duc de Normandie; par M. *Barthélemy Pont*, rédacteur en chef du « Haro » de Caen. — Imprimé dans le Haro, nos des 1er, 3, 6, 8 et 10 décembre 1842.

C'est une analyse critique fort bien faite du plaidoyer de M. Bérard. L'auteur l'a fait précéder de judicieuses réflexions sur Naündorff et le prophète Pierre-Michel Vintras : nous avons reproduit les dernières dans la notice précédente.

VIII. Prisons (les) d'un prophète actuel, poursuivi par tous les pouvoirs, par M. l'abbé La Paraz [M. l'abbé *Alexandre Charvoz*]. Caen, Ch. Woinez, 1846, in-12 de 342 pages, 2 fr. [5836]

Ce livre est publié dans le but de montrer que M. Vintras (condamné à cinq années d'emprisonnement et 100 fr. d'amende pour abus de confiance) a été injustement flétri, que sa mission est certainement divine, et que la condamnation de l'Œuvre, soit par la circulaire de Mgr l'évêque de Bayeux, soit par le bref de Grégoire XVI, n'a aucune valeur.

Voici le court prospectus de l'ouvrage, dû aussi à M. Charvoz :

Les « Prisons d'un Prophète » sont un livre saisissant d'intérêt, qui fixera l'attention au plus haut degré. Rien ne lui manque, ni le fond, ni la forme, ni l'importance du sujet. Un prophète aux prises avec toute la hiérarchie gouvernementale et judiciaire qui s'efforce en vain d'étouffer sa voix ; un prophète que ses écrits placent, sans blasphème, à côté d'Isaïe,

puisqu'ils viennent du même inspirateur; un homme, simple ouvrier, sans instruction, qui désespère les théologiens et les académiciens, et dont la sainteté désespère ses ennemis; un prodige enfin dont on s'occupe aujourd'hui en hauts lieux, de Londres jusqu'à Rome, et que l'on cache soigneusement au public : voilà, certes, une histoire qui ne laissera pas de regrets à son acheteur.

Nous allons voir au sujet de ce livre, jusqu'où l'on poussait la dissimulation dans cette *Œuvre de la Miséricorde*. Nous devons le renseignement suivant à notre savant ami M. Geo. Mancel, bibliothécaire de la ville de Caen, qui a étudié toutes les mystifications que cette Œuvre a voulu propager.

On lit aux pages 10 et suivantes de ces *Prisons d'un Prophète*, à propos de l'élévation du style des prétendues communications du ciel à l'inspiré. « Ce n'est point à l'ouvrier Pierre-Michel qu'on en faisait honneur, c'est « aux habiles qu'on supposait cachés derrière la toile, et notamment à un « certain abbé Charvoz, curé d'une paroisse appelée Mont-Louis, au « diocèse de Tours, connu par diverses publications, entre autres, le « « Précis d'antiquités liturgiques », et la « Fille du Mandarin ». C'est à « cet ecclésiastique qu'on attribuait ces « Prétendues communications », « pour employer le langage des opposants. C'était une supposition à vérifier... Je voulus interroger l'abbé qui avait le bonheur d'être accusé « d'écrire comme un ange du ciel... Déjà riche de renseignements, *j'allai* « *le trouver, j'eus avec cet ecclésiastique de longs entretiens, etc., etc.* »

Voici bien deux individus distincts, tous deux partisans de Vintras, M. Charvoz, auteur, interrogé par M. La Paraz, auteur aussi, et dont l'un ne devait pas être plus pseudonyme que l'autre.

Mais voici aussi que nous trouvons dans la quatrième livraison, première année de la « Voix de la Septaine », page 144, une lettre datée du 10 novembre 1842, et signée Charvoz La Paraz, *curé de Mont-Louis*, et cela nous dévoile un mystère facile à saisir. Dans ces divers écrits, M. Charvoz La Paraz n'était connu que sous son premier nom. Il était maltraité par l'autorité ecclésiastique supérieure de son diocèse pour ses opinions religieuses, il n'était pas moins compromis dans les affaires diverses suscitées par les autorités du Calvados à l'*Œuvre de la Miséricorde*; il avait donc besoin d'un avocat pour lui et pour son culte. M. Charvoz l'a trouvé dans M. La Paraz, en partie, son homonyme, et peut-être son parent, qui, converti par lui, lui a prêté par reconnaissance son nom et sa plume (1). Ceci est une preuve de fraternité que nous sommes loin de blâmer; nous trouvons seulement que le style des deux écrivains se ressemble singulièrement; ce n'est pas à nous de critiquer cette ressemblance, c'est peut-être encore un miracle de l'*Œuvre de la Miséricorde*.

IX. Saints (les) de Tilly-sur-Seulle. Paris, de l'imp. de Maistrasse, 1846, in-8 de 48 pages. [5837]

Réimpression de plusieurs pièces lithographiées à petit nombre. L'explication (ou préface), est signée : A. Gozzoli.

(1) M. l'abbé Bouix, dans son écrit sur l'Œuvre de la Miséricorde, établit que M. La Paraz n'est autre que M. l'abbé Charvoz.

X. Aveux (les) de l'abbé Charvoz et les saints de Tilly-sur-Seulle ; par l'auteur des brochures portant cette épigraphe : Ils ont élevé un autel au démon de l'impureté, et ils en ont fait un Dieu. (Par M. A. *Gozzoli*). Caen, février 1847. Paris, de l'imp. de Maistrasse, 1847, in-8 de 12 pages. [illegible]

XI. Lettre à un croyant en l'Œuvre de la Miséricorde. (Par M. A. *Gozzoli*). Caen, 1847. Le Hâvre, Lamy, 1847, br. in-8. [5839]

M. A. Gozzoli a été un aveugle croyant en Naündorff comme fils de Louis XVI, et il a publié plusieurs écrits pour justifier sa conviction; mais aussi il fut un des premiers partisans de cet imposteur qui contribuèrent le plus à le démasquer (Voy. t. II, p. 65). Ses illusions sur la secte de l'*Œuvre de la Miséricorde* durèrent plus longtemps, et tout doit faire penser qu'il est encore au nombre des croyants en cette jonglerie.

« M. Gozzoli se donne pour un des plus zélés disciples de Vintras, et ce n'est pas ce titre que nous lui contesterons en nous plaignant, au nom de la morale, des étranges écrits qu'il a jetés dans le public ».

« On en croit à peine ses yeux quand on lit les énormes imputations dont il n'a pas craint de charger ses confrères de l'Œuvre. Et quelles ont été les raisons de sa conduite ? Il a cru avoir découvert, il y a quelques années, que les nouveaux apôtres tombés misérablement sous le pouvoir de Satan, se vautraient dans la fange des plus criminelles impudicités, et dans le désir de les ramener à leur devoir afin qu'ils remplissent leur mission divine, il a eu recours (sous prétexte que ce moyen seul lui paraissait plus efficace) à une complète publicité. Tel est le but des brochures intitulées *les Saints de Tilly-sur-Seulle*, portant cette épigraphe : ils ont élevé un autel au démon de l'impureté, et ils en ont fait leur Dieu ».

M. Gozzoli entreprend l'apologie de ces inconcevables publications dans sa *Lettre à un croyant de l'Œuvre;* et, ce qu'on n'imaginerait pas, c'est qu'après avoir flétri les principaux personnages de la secte par l'accusation des plus hideuses orgies, il ne laisse pas de les regarder comme des apôtres suscités de Dieu, et de protester de son inaltérable attachement aux révélations dont le ciel a favorisé le prophète Vintras ».

« Puisque M. Gozzoli a cru devoir s'adresser au public pour accuser ses confrères de l'Œuvre; nous lui dirons que le public ne peut ni ne doit croire à de si énormes imputations qu'autant qu'elles auront été vérifiées et reconnues par les tribunaux.

« C'est aux tribunaux seuls et à huis-clos qu'il devait confier sa plainte, s'il la croyait fondée.

« Le tableau des abominations prétendues de Tilly, en tant qu'il afflige la religion et la pudeur, en tant surtout qu'il atteint non-seulement les victimes désignées en toutes lettres ou par des initiales faciles à compléter,

mais encore les honorables familles dont elles sont membres, nous a fait la douloureuse impression d'un outrage à la morale publique.

« Mais si les brochures de M. Gozzoli ont échappé sous ce point de vue à l'attention du ministère public, comment s'expliquer qu'elles n'aient pas été poursuivies en diffamation par les intéressés, sur l'honneur desquels elles tirent à bout portant? Comment s'expliquer surtout le silence de deux prêtres de l'*Œuvre* qu'elles incriminent, l'un avec trois initiales comme auteur, l'autre en toutes lettres comme fauteur d'abominations si hideuses qu'elles le disputent à tout ce qu'on rapporte des turpitudes des anciens gnostiques?

« Quoique l'histoire soit là pour montrer dans quels abîmes peuvent descendre, malgré leur caractère sacré et leur vertu d'autrefois, les hommes qui se séparent de l'Église catholique, nous refusons de croire aux accusations de M. Gozzoli, et nous ne prétendons combattre ici, dans les partisans de l'*Œuvre de la Miséricorde* qu'un système erroné, qu'un égarement en matière de doctrine religieuse ».

M. l'abbé Bouix, « l'Œuvre de la Miséricorde », p. 81.

XII. Lamentations prophétiques mises en vers; par M. La P.. [l'abbé *Alexandre Charvoz*]. (De l'impr. de Ch. Woinez, à Caen.) Paris, Doyen (*sic*), Palais-Royal, 1847, in-8 de 24 pages, dont 5 feuillets blancs, 50 c. [5840]

Un prophète, plongé depuis quatre ans dans un cachot, voit l'Ange de la France pleurer sur Ninive, et lui adresser ledit discours des hauteurs de Montmartre.

XIII. Enquête au sanctuaire des révérends pères, etc. (Par l'abbé *Alex. Charvoz*). Paris, Doyen (sic), vers 1847. [5841]

Écrit que nous ne connaissons que par la citation qu'en fait l'auteur page 35 de l'opuscule suivant.

XIV. Appel aux Israélites dispersés par l'anathème; par un Lévite [masque de l'abbé *Alexandre Charvoz*]. (De l'impr. de Ch. Woinez, à Caen). Paris, Doyen *(sic)*, 1847, in-12 de 60 pages, 60 c. [5842]

En faveur de l'*Œuvre de la Miséricorde*.

Au verso du titre on trouve une pièce de vers en quatre strophes de huit vers de huit et neuf syllabes; elle porte pour suscription : *P.-M. au peuple Juif*.

XV. Lettre de *Grégoire XVI* à Mgr de Bayeux (sur l'Œuvre de la Miséricorde), écrite de Rome le 8 novembre 1843. [5843]

Publiée par Mgr Morlot, évêque de Tours, dans la circulaire à son clergé, du 25 octobre 1848.

XVI. Livre d'or (le). Révélations de l'archange saint Michel (du 6 août 1839 au 10 juin 1840), publié par M. l'abbé *Alexandre Ch.* (*Charvoz*), l'un des nombreux témoins. Paris, Ledoyen, au Palais-Royal; Dumineray, 1849, in-8 de 440 pages, 4 fr. [5844]

Avant la publication du *Livre d'Or*, les doctrines avaient été recueillies sous le titre d'*Opuscule* (Voy. le n° IV), écrit portant pour épigraphe ces mots de l'Évangile : *Et renovabis faciem terræ*. C'est par ordre du Ciel, au dire de M. Vintras, que ce livre a été imprimé.

Le *Livre d'Or* est comme la reproduction de l'*Opuscule* avec addition et commentaire. M. l'abbé Charvoz, qui l'a édité, fait précéder d'une dissertation théologique et apologétique la collection des révélations et des visions dont le Ciel a favorisé M. Vintras, et qui forment le corps de l'ouvrage. A la fin du volume, M. l'abbé Charvoz discute les diverses objections qui se sont élevées contre la doctrine de l'Œuvre, et prétend, bien entendu, y répondre victorieusement. Le *Livre d'Or* remplace ainsi toutes les brochures publiées précédemment par les apôtres de l'Œuvre, et il est regardé par eux comme l'exposé le plus authentique.

L'abbé Bouix, p. 33.

Les Vintrasiens disaient que Naündorff n'était pas mort; que ses fidèles avaient obtenu de lui qu'il se dissimulât pendant quelque temps, afin d'échapper aux réclamants de toute espèce qui tourmentaient ce Messie, mais qu'il reparaîtrait en temps opportun et que Dieu ressusciterait des personnages vénérables pour établir la vérité sur son illustre naissance. Mais aujourd'hui ce sont d'autres intérêts que ceux de Naündorff qu'ils soutiennent : ce sont ceux de Claude Perrin, fils du boucher de Lagnieu (Ain), qu'ils prennent. L'*Œuvre de la Miséricorde* paraît devoir s'appuyer sur un imposteur quelconque.

XVII. A Monsieur le directeur de la « Gazette de France ». Les Merveilles de Tilly, source de toutes les autres. (Par M. *Ant. Madrolle*). Paris, impr. de J.-B. Gros, s. d., in-8 de 4 pages. [5845]

Cet écrit est signé : L'auteur de la « Législation générale de la Providence, du Prêtre devant le Siècle, de la Feuille éternelle, et de la Démonstration eucharistique ». Or, dans ces titres bizarres, on a reconnu l'extravagant M. Antoine Madrolle, qui, en 1830, fut, par ses conseils insensés, la cause de la chute de la branche aînée, laquelle eut le tort d'avoir foi dans les idées de fanatiques de la trempe de M. Madrolle, de cerveaux fêlés. Depuis 1830, M. Ant. Madrolle a foulé aux pieds tout ce qu'il admirait auparavant. Non-seulement il est aujourd'hui un bon républicain religieux de la veille, mais encore un des plus fanatiques admirateurs du prophète Vintras et de l'*Œuvre de la Miséricorde*.

L'écrit que nous citons est trop court pour que nous ne régalions pas nos lecteurs des excentricités de cet écrivain théocratique et de ce pathos qui lui est habituel. Nous supprimerons seulement les quelques mots d'envoi au directeur de la « Gazette de France » :

« Dussent-ils cesser aujourd'hui, perpétuels et de plus en plus éclatants (1) qu'ils sont depuis dix années, qui sont dix siècles, nous croyons encore plus, en un sens, aux miracles de Tilly qu'à ceux même de Jérusalem : car ceux-ci, après tout, il nous a suffi de les *lire;* et les autres, nous les *voyons.*

I° Et les miracles de Tilly sont formellement prédits comme les plus grands et les plus nombreux (parce qu'ils doivent être les derniers) par tous ceux de Jérusalem, qu'à leur tour ils démontrent mieux que jamais tous (V. JEAN, XIV, 12; ACT. II, 17).

Les premiers miracles, de l'enfance du Christrianisme, furent plutôt matériels; les derniers, de sa force ou de son affaiblissement, devaient être plutôt spirituels : et la *parole* de plus en plus *Prophétique*, et le *Sang*, et le *Vin* en sont les figures (2) (V. JEAN, XVI, 12, 13; 2 PIERRE, I, 12; ACT. II, 19; MATTH. XXVI, 29; MARC, XIV, 25; LUC, XXII, 18).—Et c'est la France, au défaut de l'Italie, que l'éternelle Providence prédestinait à en être le Cénacle transitoire (V. seulement le XLVII° chap. d'Ezéchiel). — Et le Prophète lui-même est formellement annoncé par S. Pierre en particulier (V. ACT. III, 20-24).

II° Et ils nous furent attestés d'abord par les témoins *de visu* que nous admirions le plus (les miracles sont faits pour être *crus* de confiance, bien plus que pour être *vus* (MARC, XVI, 14; JEAN, IV, 8; et il faut naturellement les *croire tous*, dit S. Paul *aux Corinthiens*, XIII, 7).

III° Et nous ne les avons pas seulement ouï rapporter ou lus personnellement, nous les avons *vus*, *dis-je*, *vus*, *de nos propres yeux vus*, touchés,

---

(1) On les compte par milliers, et ils se manifestent publiquement, et tous les jours, admirablement proportionnés aux grandes fêtes de l'Église, depuis surtout la Pentecôte de l'année jubilaire de 1850.

En sorte que l'évêque, le concile ou le pape qui condamnerait *aujourd'hui l'Œuvre de la Miséricorde*, se serait condamné lui-même à l'obligation de la réexaminer *demain*. (Pie IX refuse depuis quatre ans de la contredire; et un seul concile sur 50, un seul évêque sur près de 700, n'ont constaté que sa falsification par deux *abbés* à la suite de l'*Univers*, condamné lui-même depuis par son archevêque!) *Note de M. Ant. Androlle.*

(2) Concurrentes avec la vapeur : *Et signa in terrâ, Sanguinem et Vaporem fumi.*

Par une coïncidence curieuse, Salomon de Caus, l'inventeur de la vapeur, et Pierre-Michel le prophète eucharistique, reçurent tous deux le jour en *Neus-trie* (*Terre Nouvelle*).

Il y a aujourd'hui, dans la seule France, jusqu'à 300 Voyants, plus ou moins connus, plus ou moins stigmatisés, tous laïques, et la plupart révélés et annoncés à Tilly, ou qui y correspondent..... Et Rose Tamisier (de Saignon), à Saint-Saturnin, n'est pas la principale.

entendus, à Tilly, et même au beau milieu de Paris (1) et à Sion; et nous, qui rions ou gémissons aux sermons des Lacordaire du jour (où l'on se démontre... que ce que personne ne nie; et ne laisse entendre que ce qui plaît aux passions de tous les partis), nous nous sommes souvent surpris à fondre en larmes, avec tout un grand auditoire choisi, aux élévations incessamment divines de Pierre-Michel, sans exemple dans l'histoire de l'Église, et même dans les annales de l'humanité.

IV° Et ces miracles-là, étant contemporains, par la dernière et plus grande miséricorde de Dieu, sont évidemment suscités par Dieu *pour eux-mêmes.*

V° Et ils sont accomplis, ceux-là encore, par un Propbète isolé et cru (le Sauveur n'a pas été cru différemment) *par un petit nombre :* le contraire précisément de ces *Faux Prophètes*, ou si l'on veut, de ces anti-*Prophètes* (ces MM. renverraient volontiers l'*Apocalypse* elle-même... à l'éternité!) nombreux (*Multi...* MATTH. XXIV, 11), unis, titrés, imposants, honorables, honnêtes même et de bonne foi; et, par là même, *séducteurs*, prédits par le Sauveur, précisément pour le temps où nous sommes!

VI° Et ils démontrent, ce qui a tant besoin d'être démontré, le devoir, sous peine de mort, de révérer, et presque d'adorer comme Dieu lui-même, au tribunal de la pénitence, le prêtre catholique le plus contraire aux Apôtres, et le plus hostile aux miracles de Tilly!

VII° Et ils démontrent, comme seule raison péremptoire des deux plus grands devoirs de l'homme (mieux que l'amour des ennemis : la bonté qui prévient les ennemis; mieux que l'amour des pauvres : la plus petite propriété et le *pain quotidien*, qui préviennent les pauvres) le plus grand attribut de Dieu : sa Miséricorde dans le temps, et jusque dans l'Éternité, que la théorie et la pratique vulgaires semblent prendre à tâche de diminuer!

VIII° Et ils démontrent, comme raison péremptoire du DERNIER AVÈNEMENT DE JÉSUS-CHRIST, le plus grand *affaiblissement* de *Foi* et de dilection qui fût jamais; qu'il a si souvent annoncé durant le premier (V. Luc, XVIII, 8, etc.); et qui ne saurait s'imputer, théologiquement et logiquement, qu'à l'un des deux ordres de personnes suivants : ou à la plus grande majorité des Pasteurs *officiels* de tous les siècles, et surtout des derniers, que Dieu a rendus *Responsables de TOUT le troupeau,* c'est-à-dire de tout le monde (V. les quatre grands Prophètes et les douze autres de la Synagogue, que tous les Pères considèrent comme les types et les historiens de l'Église (2); ou à l'infiniment petit nombre des dissidents *officieux,*

(1) Une des premières journées de *Juin*, Pierre-Michel nous annonça, à trente au moins que nous étions, comme terme de l'effusion du sang, la mort de l'*Image du Grand Modèle*, que nous ne comprîmes que trois jours après, par la fin tragique, et si salutaire en effet, de l'archevêque de Paris.

(2) V. l'invincible livre de *la Grande Apostasie dans le Lieu saint* (par M. Ant. Madrolle). In-8 de plusieurs volumes en un, qui paraît enfin chez Hivert, quai des Augustins, 33; et Garnier, au Palais-National.

qui avertissent les Pasteurs, et qui sont représentés aujourd'hui par toutes les sortes d'oppositions religieuses raisonnables, et plus particulièrement par les fidèles de l'*Œuvre de la Miséricorde*.

IX° Et ils ont pour sanction le châtiment temporel, et jusqu'à la mort subite, et même tragique, incroyable, et presque toujours prédite, de *tous* les abbés, de *tous* les Prélats qui ont refusé d'en être témoins; de *tous* les écrivains qui s'en sont moqués; et même du Maur Capellari, fameux par sa jovialité perpétuelle, qui avait semblé ne pas y croire!

X° Si nous avions eu le droit de glorifier, de diviniser de *toutes* les façons le plus aimant, le plus aimé, le plus simple, le plus grand, le plus saint peut-être, le plus croyable et le plus incroyable de tous les hommes, enfin *Pierre-Michel* (le plus beau nom de la terre et le plus beau du ciel), nous aurions commencé par le procès des Caïns de Caën, et fini par les journaux et les libelles des abbés... dont la Providence même semble avoir flétri les noms (*Bouix*, etc.... « On ne doit aux morts que la vérité. »)

Et nous ne voudrions enfin, pour démontrer le Prophète en question, que l'ignominie de sa naissance,... comme Jephté; son ignorance complète des lettres, même d'une école de village, etc.; et sa science accessoire des langues primitives, éprouvée par les premiers hébraïsants du siècle; son dédain dans son propre pays; et sa haine par le Clergé vulgaire, qu'il chérit, qui devrait l'aimer, adorer Dieu en lui, et qui, depuis dix années, ne veut pas même l'entendre... Ne pouvant le juger en inquisition,... il le réemprisonnerait plutôt... *par procureur*.

Ces Messieurs, plus convaincus apparemment de l'incrédulité du siècle que de la miséricorde de Dieu, et qui semblent ne mesurer la puissance divine qu'à la leur, croient en effet, de la meilleure foi du monde (et c'est là précisément la plus grande énormité et la dernière période du mal, mais aussi la plus grande preuve du remède), que les miracles décisifs ne leur étant plus possibles, à eux infaillibles, le sont encore moins aux autres. Ils disent, jusque dans leurs conciles, que « le Démon est plus déchaîné, et que la religion est *plus inconnue que jamais;* que *le monde se meurt*, qu'*il est mort :* » oubliant, les malheureux, que sous un Dieu vivant, rien, et surtout le monde, ne saurait mourir que pour renaître plus glorieux!

Aussi, et par un dernier miracle non moins remarquable que tous les autres, on ne sache pas un laïque, pas un prêtre même qui soit allé, et qui soit demeuré trois jours seulement à Tilly, sans y laisser son cœur, et sans en emporter l'esprit à jamais. Les trois derniers plus mémorables, tous connus dans la chrétienté, tous les trois ecclésiastiques, tous les trois vertueux, tous les trois frères (l'aîné surtout, vénéré dans le pays comme un saint), priés par nous, y sont allés pour un jour, et en incrédules, l'un de 150 lieues, et les autres de 300 et même de 400; ils y sont demeurés trois mois; et ils en sont revenus enfin dans la Lorraine et les Vosges avec des cris d'admiration, auxquels MM. les hauts du clergé répondent encore en ce moment par d'infâmes *Tolle*, aussi démonstratifs de l'*Œuvre de la Miséricorde* que les propres merveilles de cette Œuvre finale et immortelle ».

XVIII. Précurseur (le) de l'avènement intermédiaire de Jésus-

Christ ; par l'abbé *Héry*. Paris, de l'impr. de J.-B. Gros, [illegible], in-8 de 132 pages avec une planche. [illegible]

Cet écrit de l'abbé Héry, ancien curé dans le diocèse de Montpellier, est l'œuvre d'un ultra-croyant en Vintras, qu'il nomme Elie, au moins en grâce et en vertu, et en qui il voit un pontife.

Nous ferons connaître les sujets abordés par le pauvre prêtre en donnant ici la table des matières de son écrit, divisé en trois parties.

Dédicace à Marie, vierge immaculée, pure et sans tache, Notre-Dame des saintes clartés, Notre-Dame de l'unique science ; à la reine du Midi. — Introduction préliminaire.

Première partie. *Faits surnaturels à Tilly, en 1848.* — Procès-verbaux des faits relatés dans la première partie.

Deuxième partie. *Pontificat de Sthrathanaël (Vintras).* Prières révélées du sacrifice chrétien. Ch. I. Possibilité de la présence réelle de Jésus-Christ au sacrifice chrétien. — Ch. II. Du sacerdoce ou du pontificat. — Ch. III. Le sacrifice nouveau est l'extension ou le développement du droit ou du devoir de tout chrétien de s'offrir à Dieu.—Ch. IV. Prééminence du sacerdoce ecclésiastique sur le sacrifice chrétien.

Troisième partie. *Mission d'Elie.* — Ch. Ier. Jour du seigneur, mission d'Elie. — Ch. II. Mission d'Elie depuis saint Jean-Baptiste. — Ch. III. Nécessité de la mission d'Elie pour l'ère nouvelle. — Ch. IV. Mission d'Elie en Sthrathanaël. — Ch. V. Rétablissement de toutes choses par la mission d'Elie. — Ch. VI. Conclusion.

La planche qui se trouve à la page 52 donne la configuration de seize hosties ensanglantées par le procédé Vintras.

XIX. Étoile (l') polaire de la France, ou Rêveries d'un solitaire catholique sur l'énigme providentielle du présent et de l'avenir ; par *P.-F. D**** (*Delestre*). Cahors, Brasseur ; Paris, Dentu ; Lyon, Pélagaud ; Toulouse, Ansas, 1849, in-12, 4 fr. [5847]

XX. Œuvre (l') de la miséricorde, ou la nouvelle Secte dévoilée ; par M. l'abbé *Bouix* (aumônier à Marie-Thérèse). Paris, A. Leclère et Cie, 1849, in-8 de 86 pages. [5848]

Ecrit fort instructif pour les personnes qui veulent bien connaître les antécédents du prophète Pierre-Michel et ses jongleries actuelles, ainsi que les doctrines religieuses du grand apôtre de l'Œuvre, M. l'abbé [illegible], doctrines qui sont ici combattues par un prêtre sincèrement catholique et bon théologien. Voici le sommaire de cet écrit : *Première partie.* EXPOSÉ HISTORIQUE DE LA MISÉRICORDE. Ch. I. Idée générale de l'Œuvre. Ch. II. Antécédents de Vintras. Ch. III. Organisation de l'Œuvre. Ch. [illegible] Costumes. Emblêmes. Amulettes. Ch. V. Travaux et opérations de Pierre-Michel. L'Oracle en défaut. Ch. VI. La Maison aux miracles. Ch. VII. Audience du 19 août 1842. Ch. VIII. Sentence de condamnation. Ch. IX. Histoire des hosties ensanglantées. Ch. X. La généalogie de l'*Œuvre de la*

Miséricorde. Ch. XI. Une scission dans l'Œuvre. Ch. XII. Le grand apôtre de l'Œuvre, M. l'abbé Charvoz. Ch. XIII. Les écrits de l'Œuvre. Ch. XIV. Ce qu'a déjà fait l'autorité ecclésiastique. — *Seconde partie* : Erreurs dogmatiques de la Secte. Ch. Ier. Première erreur, l'avènement ou le règne prochain du Saint-Esprit. Ch. II. Exposé d'une seconde erreur : l'homme trinitaire, c'est-à-dire composé d'un ange déchu, d'une âme et d'un corps. Ch. III. L'opinion d'un ange déchu en nous est contraire à deux conciles généraux. Ch. IV. L'opinion de l'homme trinitaire est opposée à la Sainte-Écriture, au Symbole de saint Athanase et au quatrième concile de Latran. Ch. V. Combien M. Charvoz s'égare en voulant appuyer sur saint Augustin et sur quelques autres Pères de l'Église son erreur de l'homme trinitaire. Ch. VI. Troisième erreur dogmatique : Jésus-Christ n'aurait pris qu'une portion de la nature humaine. Ch. VII. Quatrième erreur : la Sainte Vierge émanée de la nature divine. Ch. VIII. Condamnation de l'*Œuvre de la Miséricorde* par Grégoire XVI. Ch. IX. Vaines tentatives de M. Charvoz pour éluder l'autorité du bref de Grégoire XVI à Mgr l'évêque de Bayeux. Ch. X. Condamnation de l'*Œuvre de la Miséricorde* par Mgr l'évêque de Bayeux. Ch. XI. Comment les partisans de l'Œuvre désobéirent à la circulaire de Mgr de Bayeux. Ch. XII. Condamnation de l'*Œuvre de la Miséricorde* par Mgr l'archevêque de Tours. — Note sur les prétendus crimes d'immoralité dont les principaux personnages de l'Œuvre ont été accusés par leur confrère M. Gozzoli.

Nous avons beaucoup utilisé la première partie de cette brochure pour les particularités que nous avons données sur le prophète et sa secte.

L'auteur a fait précéder son écrit de ce court avertissement :

« Quelque peu dangereuses que puissent paraître des rêveries, non seulement condamnées par l'autorité ecclésiastique, mais frappées même par les tribunaux civils comme un ignoble moyen d'escroquerie, l'histoire est là pour attester combien il fut facile à diverses époques d'en imposer aux âmes droites, par l'apparence d'une mission divine manœuvrant à l'aide de révélations et de miracles ».

« La secte nouvellement formée, sous le nom d'*Œuvre de la Miséricorde* n'est pas sans doute de nature à étendre bien loin sa séduction : cependant elle a fait quelques ravages parmi les laïques. Quant aux membres du clergé (1) qui, indociles aux avertissements de leurs évêques, se sont déterminés à devenir les disciples de l'escroc Vintras et les apôtres d'une doctrine dont le ridicule surpasse l'hétérodoxie, l'opinion publique jugera de l'état normal de leur esprit ou de leur cœur ».

« Comme les nouveaux sectaires ont recours à de continuelles protestations d'orthodoxie, pour s'insinuer et gagner du terrain, il fallait surtout dévoiler ce stratagème et mettre à nu leurs erreurs doctrinales ».

« Nous avons essayé de remplir cette tâche dans le journal « la Voix de

(1) M. l'abbé Charvoz, l'apôtre zélé de l'œuvre, prétend qu'ils sont très nombreux ; il nous permettra d'en douter jusqu'à ce qu'il nous en soit donné la preuve.

la Vérité », mais le défaut d'espace et la nécessité de morceller les discussions qui roulent sur un même sujet, nous ont forcé, comme on le pense bien, de passer sous silence des points importants, et de ne traiter les autres que d'une manière incomplète ».

« Plusieurs personnes, qui ont suivi cette discussion avec intérêt, nous ont engagé à régulariser ce travail, en réunissant dans un opuscule les principaux documents propres à faire connaître la nouvelle secte ».

XXI. Nouveaux (les) Illuminés, ou les Adeptes de la Miséricorde convaincus d'extravagance et d'hérésie; par *A.-B. Caillau*, docteur en théologie, de la société des prêtres de la Miséricorde, sous le titre d'Immaculée Conception. Orléans, impr. d'Alexandre Jacob, 1849, in-8 de 52 pages, 75 c. [5849]

L'auteur termine ainsi le court avertissement qu'il a mis à la tête de son opuscule :

« Pour procéder dans cet examen avec une méthode aussi claire que décisive, considérons cette Œuvre infernale dans son origine, dans ses pratiques, dans sa doctrine, dans sa justification, et nous verrons que, dans son origine, elle est suspecte et corrompue ; dans ses pratiques, schismatique et impie ; dans sa doctrine, fausse et hérétique ; dans sa justification, dissimulée et scandaleuse. Reprenons et justifions notre jugement ».

Voici, en effet, l'ordre que l'auteur a suivi dans cet opuscule : § I. *Cette Œuvre est suspecte et corrompue dans son origine.* § II. *Cette Œuvre est schismatique et impie dans ses pratiques :* 1° Sur le Clergé ; 2° Sur la Confession ; 3° Sur la Mission légitime ; 4° Sur la Liturgie ; 5° Sur la Sainte-Eucharistie. § III. *Cette Œuvre est fausse et même hérétique dans sa doctrine :* 1° Erreur du salut des démons ; 2° Erreur d'une triple substance dans la composition de la nature humaine ; 3° Erreur d'un règne nouveau appelé le règne du Saint-Esprit ; 4° Erreur de l'émanation divine de Marie et de son union à un esprit préexistant et non déchu. § IV. *Dissimulée et scandaleuse dans sa prétendue justification :* 1° Mépris scandaleux de l'autorité de l'évêque dans le diocèse duquel la secte a pris naissance ; 2° Mépris scandaleux des décisions de plusieurs autres prélats ; 3° Mépris scandaleux du Pape lui-même, dont on cherche par de vains subterfuges à éluder l'autorité. § V. *Supplément.*

XXII. Réponse de *P.-M. Vintras* à M. l'abbé Caillau. 1850, in-8. [5850]

Est-il bien sûr que cette Réponse soit du prétendu prophète. Ne lui aurait-elle pas été dictée pendant ses extases par l'archange saint Michel ou saint Joseph ? Dans tous les cas, l'abbé Caillau est meilleur catholique que ces deux saints.

XXIII. Erreurs (les) du concile synodal de Paris en son troisième décret contre l'œuvre de la Miséricorde ; par M. *Charvoz* et autres théologiens, avec cette épigraphe : Expectavimus lucem, et

ecce tenebræ. Is. 59-9. (De l'impr.' de E. Poisson, à Caen). Paris, Ledoyen ; Dumineret (*sic*), décembre 1849, in-8 de 36 pages. [5851]

Le parti de ces nouveaux sectaires ne pouvait pas laisser sans réponse les deux écrits de MM. Bouix et Caillau, accablants pour les hommes, les opinions et les œuvres de la secte, aussi l'écrivain officiel, le renégat Charvoz les a-t-il attaqués tous deux dans son écrit intitulé *les Erreurs du Concile synodal de Paris*. Voici en quels termes le président de la *Septaine sacrée* (M. Charvoz), parle (page 8) des écrits de MM. Bouix et Caillau aux membres du Concile synodal de Paris, qui ont condamné l'Œuvre de la Miséricorde.

« Devons-nous relever ici ce qu'osent dire deux pamphlétaires, que Dieu n'eût pas choisi un tel homme (Vintras-Sthrathanaël) pour de semblables révélations ? Il le faut, puisque ces deux pamphlets ont été l'unique source que vous ayez consultée, puisque c'est sur ces deux oracles que vous avez prononcé. Ils ont l'un et l'autre copié le réquisitoire de 1842, du procureur du roi contre l'organe de Dieu, Pierre-Michel, et l'ont copié sans dire un seul mot de la défense qui a détruit si bien toute l'accusation (1), que le jugement ne mentionne que deux faits, contre lesquels encore les prétendus lésés ont protesté hautement et devant le tribunal et par la presse (2).

« Donner aujourd'hui ce réquisitoire comme le portrait véritable de l'accusé, c'est une diffamation calomnieuse, c'est un acte de la plus insigne improbité, c'est un crime peut-être sans exemple en polémique. Cependant deux prêtres, l'un naguère jésuite, M. Bouix, l'autre père de la Miséricorde, M. Caillau, s'en font honneur (3) et cela devant vous ! ! !

« Passons vite... quand ce persécuté tant calomnié à dessein aurait été antérieurement ce qu'ils disent, ce n'est pas vous, Pères, qui diriez jamais que Dieu ne l'eût pas choisi pour en faire son organe. Sachant qu'il faut plus de sainteté au pontife qu'au prophète, vous mettriez humblement la main sur votre conscience, vous regarderiez votre passé et même votre présent, et vous diriez avec justice : Seigneur, si vous n'avez pas dédaigné de m'élever jusqu'aux divines hauteurs du sacerdoce, puis-je m'étonner que vous preniez un homme moins pécheur que moi pour lui révéler vos desseins? Oui, Pères, tel serait votre langage et vous n'iriez pas peser en comptes les pailles qu'il y eut peut-être dans l'œil de cet enfant de l'Église

(1) L'accusation a été si peu détruite, que Vintras a été condamné à cinq années d'emprisonnement, non pour sa mauvaise foi antérieure, mais pour avoir, postérieurement après s'être posé en homme de la divinité, détourné des sommes par des manœuvres frauduleuses. (Voy. page 498.)

(2) On voit effectivement figurer sur la liste actuelle des fanatiques qui font partie de la religion vintrasienne, le baron de Razac, l'abbé Héry et les demoiselles Garnier qui, avant le procès, accusaient le Dieu de Tilly. *Beati pauperes* !!!

(3) Nous partageons l'opinion de ces deux dignes ecclésiastiques : voleurs, imposteurs et jongleurs ne trouveront jamais grâce à nos yeux.

lavé par vous-mêmes dans les sacrements dont vous avez la dispensation. Vous diriez de vous-mêmes comme de lui : *Ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus...* (1 Cor., 1-28).

« Hélas, c'est après un homicide et caché pour cela dans le désert de Madian que Moïse reçut la grande révélation et la plus grande mission qui furent jamais ; c'est après un adultère et un assassinat que le roi David se montra roi prophète ; et vous savez quelles furent les dernières annéesdu roi qui nous laissa les *livres sapientiaux*.

« Où sont donc nos titres au choix de Dieu en dehors de sa miséricorde? Pierre-Michel n'invoque qu'elle pour sa défense : accusateurs, dressez-vous devant lui sur votre justice pharisaïque, et demandez à Dieu pourquoi il vous a préféré l'humble ouvrier de Tilly.

« Ainsi toute prévention écartée, examinons devant Dieu les points que condamne votre troisième décret ».

XXIV. Officialité (l') d'Orléans et M. le doyen de Beaugency (l'abbé Desbois) au tribunal de l'opinion publique. (Par M. *Alex. Charvoz*). (De l'impr. de Mme Lacombe, à Paris). Paris, Ledoyen, 1850, in-8 de 16 pages. [5852]

Non seulement l'abbé Desbois était accusé d'être un propagateur zélé du *Livre d'Or*, mais le jour de l'Épiphanie, 6 janvier 1850, il fit un sermon entaché des doctrines hétérodoxes de l'Œuvre de la Miséricorde ; M. Dupanloup, évêque du diocèse, suspendit, le 28 du même mois, le discret sectaire de Vintras de toute fonction, et canoniquement le déposa. C'est contre ce jugement canonique que s'insurge l'auteur du pamphlet que nous citons.

XXV. Avenir (l') prochain de la France, entrevu dans les vrais principes de la société, de la liberté, de la souveraineté, soit populaire, soit nationale, et dans la Révolution de 1789. Ouvrage philosophique, politique et religieux ; par l'abbé *C.-F. Nicod*, curé de la Croix-Rousse. Lyon, Dumoulin, et Paris, Gaume frères, 1850, in-8, 5 fr. [5853]

Dans plusieurs de nos bulletins (1), notamment dans ceux des 11 et 28 novembre dernier, nous avons prévenu nos lecteurs de se tenir en garde contre ces prétendus miracles, prédictions, extases, etc., qui ne sont ni *approuvés*, ni *reconnus* par l'évêque diocésain, et que répandent sourdement et mystérieusement certaines personnes peu sensées, pour ne pas dire perfides et de mauvaise foi. Nous avons, hélas! pour parler ainsi, de trop bonnes raisons, et la secte pernicieuse, dite de la *Miséricorde*, que nous avons fait connaître, en est une preuve évidente. Nous ajoutions néanmoins que cette secte, malheureusement, n'est pas la seule, qu'il y en a d'autres que nous aurions occasion de faire connaître plus tard, car

(1) Bulletin religieux du journal « le Pays ».

nous avions alors entre les mains un livre que nous venions de lire avec autant d'effroi que d'indignation, et qui est assurément le plus mauvais dont nous ayons jamais entrepris la lecture.

Ce livre est intitulé l'*Avenir prochain de la France*, etc., et a pour auteur M. Nicod, curé de la Croix-Rousse, à Lyon. Par égard pour un prêtre respectable, et qui jusque-là, à ce que nous sachions, n'avait donné aucune occasion de suspecter sa foi, nous nous sommes tû, n'ayant d'ailleurs aucune mission pour livrer à un blâme public un livre, quelque mauvais et dangereux qu'il nous parût. Nous attendions donc que nos évêques, sentinelles toujours vigilantes de la maison d'Israël, et seuls juges compétents en ces sortes de matières, eussent donné l'éveil et sur la secte naissante et sur le livre qui en contient la doctrine. Cette attente ne fut pas longue. Car, selon Mgr l'évêque de Nantes, cette secte, qu'il vient de condamner, par un jugement doctrinal, en présence de son chapitre assemblé *ad hoc*, a une parenté très intime avec l'hérésie récente de Michel Vintras, dont nous parlions le mois dernier, et qui a été condamnée par les conciles provinciaux de Paris et de Tours, ainsi que par le Saint-Siége.

Pour ce livre qui, à notre avis, est un tissu de folies, d'impiétés et de blasphèmes, il a pour but d'établir, par l'abus le plus étrange et le plus scandaleux de l'Écriture sainte, et cela d'une manière fort adroite, que la société civile et religieuse a trois libérateurs, le premier dans Moïse, le second dans Jésus-Christ et le troisième dans Louis XVI, qui ne fait qu'une seule et même personne morale avec son fils, M. le baron de Richemont, dans lequel il ressuscitera comme le Christ est lui-même ressuscité. On ne pourrait nous en croire sur parole et l'on trouverait sans doute notre jugement trop sévère, si nous n'appuyions nos assertions au moins d'une citation. En voici une prise au hasard sur plus de cent aussi audacieusement téméraires :

« Les traits de similitude des deux autres libérateurs avec le type divin se trouvent fondés *sur les mêmes décrets éternels ;* ils n'ont *rien d'arbitraire*, et ils sont l'expression de la plus pure vérité. Jésus-Christ a été sauvé du massacre des Innocents. Moïse, libérateur figuratif, a été sauvé des eaux ; et le *troisième libérateur*, *modelé* sur Jésus-Christ, et *figuré* par Moïse, a été sauvé du massacre de sa famille. Il fallait qu'ils fussent sauvés aussi avant d'être sauveurs. » (Page 357.)

... « De tout ce qui est renfermé dans ce chapitre (XXII), il résulte que le fils du roi-martyr réunit dans sa personne les quatre principaux traits de ressemblance avec le libérateur figuratif et avec le libérateur divin. De là, je conclus 1° qu'il sera libérateur, *à son tour;* libérateur de la servitude de la *volonté*, comme Jésus-Christ, quoique libérateur universel, est spécialement le libérateur de la servitude de l'*intelligence*.

« Mais comme la libération de la *volonté* est une œuvre surnaturelle et divine, nous disons qu'il n'en sera que plus uni au divin libérateur, qui *agira dans lui et par lui*, et dont il sera le *représentant dans sa puissance*, comme il le représente aujourd'hui dans ses humiliations et ses douleurs. De ces caractères de similitude qui se rencontrent dans les trois servitudes

et dans les trois libérateurs, je conclus 2° que ce troisième libérateur, et avec lui les temps actuels, *occupent une grande place dans les livres saints et même dans la tradition.* » (Page 372.)

L'auteur de l'*Avenir prochain de la France* ne ménage pas plus le clergé que l'orthodoxie catholique, dans la prévision sans doute que celui-ci n'admettrait pas son système impie et blasphématoire et qu'il le condamnerait comme tel. C'est un moyen adroit de se moquer des condamnations de l'Église.

« Que le clergé, dit-il, me le permette : c'est à lui que je m'adresse et « que je demande : Où est le fils de Louis XVI? Il n'y a plus moyen de « dire qu'il est mort : ou renversez tous les principes que nous avons « établis, ou convenez qu'il est vivant. S'agit-il maintenant de son iden- « dité? *Deux témoins irrécusables : Moïse et Jésus-Christ* ont attesté qu'il « doit être *en butte à la contradiction du Clergé*... Ne cherchez plus... vous « l'avez nommé : c'est M. le baron de Richemont ». (P. 393.)

« S'il est en butte à la contradiction de l'aristocratie de la nation (lisez l'Episcopat français, comme l'indique la note latine au bas de la page), qui n'a pour lui, comme l'aristocratie juive pour Jésus-Christ (Luc XXII, 66), que l'insulte et l'outrage, et ne sait plus offrir à la royauté qu'un lambeau de pourpre et une couronne d'épines, je me dis encore : « C'est bien là celui qu'on peut appeler aussi l'*homme de douleur.* » Qu'un sacerdoce, qui a prodigué des hommages à Hérode (lisez Louis-Philippe), n'ait plus à prodiguer à cet homme que l'indifférence ou le mépris, je comprends qu'il doit en être ainsi du nouveau fils de David, et qu'il est *cette pierre placée dans Sion* (I, saint Pierre, II) contre laquelle doit venir se heurter tout ce que l'orgueil et la piété pharisaïque aveuglent ». (P. 253.)

« Comme *le monde ne peut recevoir l'esprit de vérité*, il arrive que tout ce qui participe à son esprit participe à l'erreur ou au mensonge et devient ennemi de tout ce qui porte un caractère surnaturel et divin ; on se prend à en juger comme un aveugle voudrait juger des couleurs. Telle est, *dans le sanctuaire, d'où elle se répand* dans un certain monde *qui se croit religieux*, la disposition générale des esprits ». (Page 431.)

En voilà suffisamment pour justifier ce que nous avons avancé. Mais on nous dit que le livre de M. Nicod est inspiré; nous ne le nions nullement, mais évidemment il n'a pu l'être que par Satan, et alors nous répondrons, avec saint Paul, aux partisans de la nouvelle secte : « Il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'Évangile de Jésus-Christ. Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un ange du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. Je vous l'ai dit, et je vous le redis encore une fois : si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ». (Galates, ch. I, v. 7, 8 et 9.)

L'abbé ANDRÉ, chanoine, dans « le Pays », 17 déc. 1850.

XXVI. Bulletin religieux (du journal « le Pays ») ; par l'abbé

André, chanoine. — Impr. dans « le Pays » , nos des 11, 28 novembre, 17 décembre 1850 et 6 janvier 1851. [5854]

XXVII. Lettres (deux) de l'abbé *C.-F. Nicod*, contre la condamnation de son « Avenir prochain de la France », par Mgr l'évêque de Nantes. [5855]

Imprimées dans la feuille intitulée « l'Inflexible, journal des intérêts de tous », ou avec plus d'exactitude, des intérêts d'un autre imposteur que Vintras, qui a voulu longtemps se faire passer pour le fils de Louis XVI, et qu'on sait aujourd'hui d'une manière positive, d'après les révélations des « Faux Dauphins », publiés par « l'Univers », en juillet 1850, et d'après une correspondance imprimée plus tard dans un journal de Lyon, n'être que Claude Perrin, né le 7 septembre 1786, à Lagnieu (Ain), de Jean Perrin, boucher, et de Marie Morel, sa femme. Entre ces deux imposteurs il existe une parfaite entente. Le prophète soutient les droits du prétendant, et le prétendant, dans son journal, les folies du prétendu prophète et de ses adeptes.

Voici encore ce que dit M. l'abbé André dans son bulletin religieux du journal « le Pays », no du 6 janvier 1851, en parlant des deux Lettres de l'abbé Nicod :

« L'Église a toujours à gémir de nouveaux scandales ; mais elle ne s'en inquiète guère, car elle a des promesses d'immortalité, et saint Paul nous a appris, il y a dix-huit siècles, qu'*il fallait qu'il y eût des hérésies*. Nous aurions donc à signaler encore aujourd'hui l'essai d'une nouvelle secte qu'un prêtre apostat, dont l'esprit et le jugement sont aussi étroits et aussi faux que son orgueil est démésuré, voudrait établir à Paris. Mais le bon sens public saura faire justice de ce nouveau Châtel, et flétrira du mépris qu'elles méritent les parodies sacriléges et bouffonnes de ce pygmée de schisme et d'hérésie ».

« Pour M. Nicod (de Lyon), il continue de défendre ses erreurs dans l'*Inflexible*, journal sans doute peu connu de nos lecteurs. Il vient d'y publier deux longues lettres contre la condamnation que Mgr l'évêque de Nantes a cru devoir promulguer contre son livre intitulé : *l'Avenir prochain de la France*, et dont nous avons fait connaître la doctrine dans notre Bulletin religieux du 17 décembre dernier. M. Nicod pousse l'oubli des convenances jusqu'à dire que son *bon* livre, comme il le qualifie si modestement, est complètement à l'abri de la sentence doctrinale portée, dit-il, *ab irato*, par Mgr l'évêque de Nantes, *sentence qui fera, dans l'histoire, un pendant de plus au brigandage d'Ephèse*. Voilà la modération de ce nouveau sectaire et jusqu'où s'étend son respect pour le jugement des évêques ! Nous comprenons maintenant, pour nous servir des expressions de l'auteur, que *la destination providentielle* de ce livre *inspiré*, et dont *les pensées descendent du ciel*, *est de séparer la paille d'avec le bon grain*. Seulement il s'agit de savoir qui sera *paille* ou *bon grain*. Toutefois, nous pourrions déjà dire où est l'ivraie et qui la sème dans le champ du père de famille ».

Malheureusement M. l'abbé André, qui s'élève contre les miracles de Tilly-sur-Seulle, admire ceux de la chapelle Saint-Saturnin d'Apt (Vaucluse), provoqués par une humble fille, nommée Rose Tamisier (voy. « le Pays », du 6 janvier 1851). Décidément trop de prêtres catholiques français se font les continuateurs des jongleurs sacerdotaux d'Égypte, et cela au XIXe siècle! Leur chef suprême, l'archevêque actuel de Paris, ne partage pas heureusement leurs croyances en momerie et en fanatisme, ni pour tels et tels miracles, ni pour tels et tels habiles qui les exploitent. Très heureusement pour la religion catholique, que les fanatiques ultramontains et séctaires tendent à faire déconsidérer.

XXVIII. Mandement (le) du Ciel en présence des mandements de la terre, ou Dieu défiant la majorité des prêtres qui l'ignorent, par son Œuvre de la Miséricorde qui le glorifie : à cette fin de consoler le Monde, et de faire trembler ceux qui perdent le Monde, à la veille de sa régénération (par M. *Ant. Madrolle*). Édition populaire, perfectionnée. (De l'impr. de J.-B. Gros, à Paris.) Paris, Garnier frères ; et Rome, P. Merle, année jubilaire 1851, in-8 de 19 pages. [5856]

XXIX. Merveilles (les) de l'Œuvre de la Miséricorde devenues plus éclatantes que jamais par l'aveuglement et les malédictions mêmes de leurs dénégateurs, ou Bref contre Bref ; par l'auteur du « Mandement du Ciel » et de « la Grande Apostasie dans le lieu saint » (M. *Ant. Madrolle*). De l'impr. de J.-B. Gros, à Paris, sans date (1851), in-8 de 8 pages. [5857]

Dès l'instant que la secte Vintrasienne a un aussi zélé défenseur que l'auteur des deux précédents écrits, elle, et le prétendu régénérateur du monde, peuvent considérer leur cause comme bien malade : ce prolixe avocat en a perdu d'autres meilleures, avant que son extravagance, pour ne pas dire plus, fût à son apogée.

Pape, prélats, prêtres, et vous, catholiques, apostoliques et romains, tremblez tous ! Vintras est Dieu, et M. Madrolle est son prophète, et pour que vous croyiez à ces deux vérités et jusqu'à ce que vous y croyiez, le voyant vous menace d'un déluge d'écrits drolatiques, sortis de son cerveau de....... d'inspiré, afin de vous faire rentrer dans le giron de l'Église de Tilly-sur-Seulle ! Sur les dernières pages des deux écrits que nous venons de citer, le *Voyant* (peu *clair* sous plus d'un rapport), nous annonce, pour poursuivre sa mission, la publication prochaine, des publications suivantes, qui seront faites à la plus grande gloire de Sthrathanaël et de l'œuvre de la Miséricorde. 1° *La grande Apostasie dans le lieu saint*, génératrice de tous les maux de l'Église et du Monde, dont la fin est la République divine et sociale, qu'elle accélère en voulant l'arrêter. Beau et

compacte volume, équivalant à 10. C'est, dit l'auteur, dans la seconde édition des « Merveilles de Tilly », le second et terrible volume du « Prêtre devant le siècle » ! 2° *Le grand Prophète et le grand roi de France*, appelés par toute la suite de l'Écriture sainte, et la tradition universelle, à renouveler la face de la terre. Autre volume compacte, équivalant à 5. Le grand prophète est le jongleur de Tilly, et le roi de France est cet imposteur qui dans le monde a porté tant de noms, mais plus connu sous celui de baron de Richemont. A quoi sert d'être stupide à demi ? Le voyant Madrolle, après l'abbé Nicod, de Lyon, et tant d'autres niais et dupes, reconnaît dans Claude Perin, fils d'un boucher de Lagnieu (Ain), le fils de Louis XVI !! Il paraît que c'est Claude Perrin qui porte parmi les sectaires vintrasiens le nom angélique d'*Amoraël*, c'est au moins ce que nous fait présumer une première annonce du livre que nous citons. 3° *Le Peuple Roi à jamais*, ou le Peuple nouveau et la Terre nouvelle (théorie, théologie et histoire du socialisme). Édition abrégée (d'un livre qui n'existe pas encore), à l'usage du plus grand nombre. 4° *La Constitution divine, humaine et sociale*, imminente, seule capable de sauver la France, elle-même seule capable de sauver le Monde. Autre édition analysée (d'un livre encore dans le cerveau de l'auteur). Volume en une feuille ! 5° *Rome encore inconnue*. Partie de l'Apocalypse dans son éclat ; compacte volume, équivalant à dix. Il va sans dire que l'ex-ultramontain Madrolle verra que Rome n'est plus dans Rome, et qu'elle est à Tilly. Son « Bref contre Bref » le prouve par avance.

Que de lectures réjouissantes pour les vintrasiens et les hôtes de l'hospice de Charenton !

PIERRE, PAUL et JEAN (MM.), *pseudonyme* [GABRIEL et BRAZIER].

Magasin (le) de masques, folie de carnaval en un acte, mêlée de couplets. Représentée sur le théâtre des Variétés, le 25 février 1824. Paris, Duvernois, 1824, in-8, 1 fr. 50 cent. [5858]

PIERRE-VICTOR, *auteur déguisé* [Pierre-Victor LEREBOURS], d'abord élève au Conservatoire de musique et à l'école de déclamation, puis garde d'honneur en 1813. Après les événements de 1814, il reprit ses études théâtrales, et fut acteur tragique à l'Odéon et au Théâtre Français. Des ennuis qu'on lui suscita lui firent abandonner la scène, et alors il se retira dans sa ville natale, à Besançon, où il s'adonna à la culture des lettres. M. Lerebours est membre de l'Académie de Besançon. Nous connaissons de lui les ouvrages suivants, qui tous ont été publiés sous le nom déguisé de *Pierre-Victor*.

I. Harald, ou les Scandinaves, tragédie en cinq actes. Représentée sur le second Théâtre-Français, le 4 février 1825 ; précédée

et suivie d'observations historiques, littéraires et théâtrales, ornées de plusieurs vignettes d'après Devéria. Paris, Barba; l'Auteur, 1825, 1826, in-8 avec une gravure et des vignettes. [5859]

II. Égarement (de l') de l'opinion publique en France, sur la révolution de Belgique, et de la nécessité d'une alliance entre la France et la Hollande, pour résoudre la question belge. Paris et Lahaye, 1831, in-8. [5860]

III. Documents pour servir à l'histoire du Théâtre-Français sous la Restauration, ou Recueil des écrits publiés de 1815 à 1830, par Pierre-Victor. Paris, Guillaumin, 1834, in-8. [5861]

On trouve dans ce volume : 1° Notice sur l'enterrement de Mlle Raucourt; — 2° Lettre à M. Decazes sur mon arrestation; — 3° Idées sur les deux théâtres français et sur l'école de déclamation; — 4° Note contre les sociétaires du second Théâtre Français; — 5° Lettre à M. de Lauriston; — 6° Requête au Conseil d'état contre le préfet de Haute-Garonne; — 7° Mémoire contre le baron Taylor; — 8° Deux pétitions à la chambre des députés; — 9° Examen d'un discours de M. Sosthènes de La Rochefoucauld.

IV. Coup-d'œil sur les antiquités skandinaves, ou Aperçu général des diverses sortes de monuments archéologiques de la Suède, du Danemarck et de la Norwège. Paris, Challamel, 1841, in-8 de 72 pages, 3 fr. 50 cent. [5862]

V. Sur d'anciennes constructions en bois sculpté de l'intérieur de la Norwège. Avec trois planches de dessins. Paris, Challamel, 1842, gr. in-8. [5863]

VI. Observation sur cette question : A quelles causes faut-il attribuer la décadence de la tragédie en France? proposée par le congrès scientifique de France, en 1840. Besançon, Sainte-Agathe, 1843, in-8. [5864]

PIGAULT-LEBRUN, *apocryphe*. Voy. B. (J.-N), et P. L. B.

PIGEON, *pseudonyme* [GUILBERT DE PIXÉRECOURT].

Confidences (les) de l'hôtel de Bazancourt, ou Un Jour de détention. Paris, Lhuillier, 1818, in-8 de 48 pages. [5865]

Il parut presque aussitôt un écrit sous ce titre : *Des Faits opposés à des Mensonges, ou Réponse à un libelle intitulé* Confidences de l'hôtel de Bazancourt, par M. Pigeon. Paris, de l'impr. d'Éverat, 1818, in-8 de 24 pages.

PIGEON, *pseudonyme*.

Véritable complainte de la garde nationale, à l'occasion du nou-

vel ordre du jour pour la revue du 29 avril 1827, par M. Pigeon, avec les notes de M. Blaize Ramier, neveu de l'auteur. Paris, les march. de nouv., 1827, in-32. [5866]

PILPAI, *apocryphe* [MORELLY].

Naufrage des îles Flottantes, ou la Basiliade de —, poème héroïque, traduit de l'indien, par M. M***. Messine (Paris), 1753, 2 vol. in-12. [5867]

PIMANDRE, *pseudonyme* [Jean SIRMOND].

Lettre de — à Théopompe (Remi du Ferron), publiée ci-devant sous le titre de *Lettre déchiffrée* (en 1627). Paris, 1627, 1631, in-8. [5868]

DU FERRON avait opposé au *Catholique d'État* de Ferrier, attribué faussement à Jean Sirmond, un libelle sous ce titre : *Vita Armandi Joannis cardinalis Richelii*. Aureliæ, 1626, in-8. Jean Sirmond s'est déguisé sous le nom de Pimandre pour y répondre. On peut consulter à ce sujet *Isagoge in notit. Script. Hist. Gall.* edente FABRICIO. Hamburgi, 1708, part. 2, p. 41. A. A. B.-R.

PIMPURNIAUX (Jérôme), *pseudonyme* [Adolphe BORGNET (1),

(1) M. Ad. Borgnet était connu dans les lettres douze ans avant que le tome II de « la Littérature française contemporaine » parût (1846), et pourtant il n'a point d'article dans ce livre ! Si nos continuateurs connaissent peu les littérateurs de leur pays, comment connaîtraient-ils ceux de l'étranger. M. Borgnet, a publié, à partir de 1834 :

1° *Lettres sur la révolution brabançonne*. Bruxelles, 1834, 2 vol. in-12.

2° *Lettres* (six) *sur l'histoire de la Belgique pendant les années* 1791 à 1795. — Impr. dans la « Revue Belge », tomes IX-XI. La dernière a paru dans le tome XI, pages 312 à 374.

3° *Légendes namuroises*. Namur, 1837, in-18, sous le pseudonyme de *Jérôme Pimpurniaux*.

4° *Étude sur le règne de Charles-le-Simple*. Mémoire présenté à l'Académie de Bruxelles dans la séance du 4 mars 1843. Bruxelles, 1843, in-4 de 56 pages. — Tiré à part à très petit nombre.

5° *Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*, avec une Introduction contenant la partie diplomatique de cette histoire, pendant les règnes de Charles VI et de Marie-Thérèse. Bruxelles, Vandale, 1844, 2 vol. grand in-8 de xij et 316 et 430 pages, 10 fr.

6° *Louis XIV et la Belgique*. Bruxelles, Decq, 1847, in-8 de 52 pages.

7° *Philippe II et la Belgique*. Résumé politique de l'histoire de la révolution belge du XVIe siècle (1555 à 1598). Bruxelles, Meline, Cans et Comp^e, 1850, in-8, 4 fr.

M. Ad. Borgnet a un fils, M. Jules Borgnet, archiviste de Namur, qui écrit

d'abord juge d'instruction à Namur, aujourd'hui professeur à l'Université de Liége, correspondant régnicole de l'Académie royale de Bruxelles, classe des lettres, élu le 15 décembre 1836].

Légendes namuroises. Namur, 1837, in-18. [5869]

Ce petit volume d'historiettes namuroises est dû à la plume d'un de nos jeunes littérateurs, qui s'est déjà fait connaître par la publication des *Lettres sur la Révolution brabançonne*. M. Ad. Borgnet, juge à Namur, s'est caché cette fois sous le voile du pseudonyme; mais ce voile est assez transparent pour qu'on ne nous accuse pas d'indiscrétion, nous qui, après l'*Émancipation*, venons divulguer ce petit secret littéraire.

Feu M. Jérôme Pimpurniaux, dont une lithographie de notre habile Lauters a reproduit les traits, naquit à Namur, le 1er avril 1741 ; il avait été procureur au conseil de Namur, mais depuis la suppression des anciens corps de justice, il avait entièrement abandonné le barreau. Depuis lors, en vrai Belge, il s'est appliqué à l'étude de l'histoire de son pays; il a recueilli un grand nombre de légendes fort curieuses. Il est mort le 10 mars 1837, en chargeant un ami de la publication de ses manuscrits. Tel est le cadre de la biographie que l'auteur a su broder de détails curieux et intéressants, le tout avec une bonhomie et une simplicité qui auraient pu nous induire en erreur, si nous n'étions depuis longtemps en garde contre tous les pseudonymes du monde.

Les historiettes de M. Borgnet ou de M. Jérôme Pimpurniaux, comme on le voudra, sont pleines d'intérêt; c'est une lecture à la fois instructive et attachante. Tantôt il raconte une vieille chronique du temps des croisades, ou un conte de sorciers; tantôt quelques-uns de ces curieux épisodes de l'invasion française en 1793. Une autre fois, il nous dit l'histoire des anciens monuments et des antiquités du comté de Namur, en poursuivant de son indignation ces gens de la bande noire qui démolissent un à un tous les restes encore debout des travaux artistiques de nos ancêtres ; ou bien il décrit les beaux sites de ce pays si pittoresque des bords de la Meuse, des vallées et des côteaux de l'entre-Sambre-et-Meuse. Une légende est consacrée à retracer l'état des Juifs au moyen-âge dans le Namurois; une autre raconte, dans tous ses dramatiques détails, un pro-

---

aussi, mais au sujet duquel nous ne ferons pas à MM. Louandre et Bourquelot le même reproche d'omission que pour l'article de son père, attendu que M. Jules Borgnet n'a rien publié antérieurement à 1847; mais nous connaissons de lui :

1° *Notice sur les corps de métiers et les serments de la ville de Namur*, depuis leur origine jusqu'à l'avènement de Philippe-le-Bon, 1429. Gand, de l'impr. de Hebbelynck, 1847, in-8 de 63 pages. — Extrait, vraisemblablement, du « Messager des Sciences historiques de la Belgique ».

2° *Histoire du comté de Namur*. Bruxelles, Jamar, 1847, in-8, de 183 pages. — Formant le tome XIV de la « Bibliothèque nationale belge », publiée par le même libraire.

cès en sortilége intenté en 1630 à Catherine Debouche, accoucheuse de profession, parce que des accouchements auxquels elle avait assisté avaient eu des suites malheureuses; pauvre fille qui, après avoir souffert d'incroyables tortures, fut brûlée vive le 20 juin 1630. La 9e légende, qui est une des plus curieuses, renferme l'histoire des *échasses* et des partis qui se formèrent à Namur entre les *Échassiers*, partis qui avaient noms *Melans* et *Avresses*, représentant la ville et les faubourgs, et qui se livrèrent longtemps des combats acharnés. Le dernier combat d'échasses eut lieu le 26 septembre 1814, pour célébrer l'arrivée de *Guillaume de Nassau*.

(*Éveil.*)

C'est aussi sous ce pseudonyme de *Jérôme Pimpurniaux* que M. A. Borgnet a publié dans le no du 15 août 1845 de « la Revue de Liége », la critique d'une publication récente du baron F. de Reiffenberg.

La critique de M. le professeur Borgnet horripila le baron de Reiffenberg, qui profita de l'annonce qu'il avait à faire dans son « Bulletin du Bibliophile belge » (t. II, p. 497), du no de la Revue qui la contient, pour y répondre dans les termes suivants :

« Il y a, dans ce cahier comme dans les autres, de l'esprit, de la variété, une propice association de talents. On y remarque toutefois une innovation. Jusqu'ici la *Revue* n'avait pas l'habitude de frapper, elle se contentait d'avertir d'une voix caressante. Cette méthode a paru à un savant professeur contraire à la discipline académique; en conséquence, il a mis une férule dans la main de la pacifique et indulgente Revue qui, fidèle à ses instincts, a protesté en note contre quelques arrêts du critique. Pour nous, nous ne protestons pas; au contraire, nous adoptons avec docilité quelques-unes de ses remarques, nous lui remontrerons en toute humilité que dans un recueil de diplômes, les ranger par fonds, cartulaires ou chartiers, comme cela se pratique dans les inventaires de nos archives, ce n'est peut-être pas une *confusion* aussi *déplorable* qu'il le dit, lorsqu'une table analytique et chronologique rétablit l'ordre des temps et rend les recherches d'une extrême facilité. Nous oserons penser, à propos de la table onomastique, que parmi plusieurs milliers d'énigmes souvent indéchiffrables, il n'est donné à qui que ce soit de trouver le mot de toutes, que d'ailleurs de légères méprises ne sont pas irréparables. Nous ajouterons que si cette table n'apprend rien de *nouveau*, au gré du docte censeur, il est quantité de personnes qui y ont trouvé des renseignements qu'elles avaient demandés vainement ailleurs, témoin les articles *Diest*, *Florennes*, *Mirewart*, *Salm*, etc. Enfin, si nous comprenons combien il est utile et glorieux d'être du pays de M. Pimpurniaux, nous implorons merci pour ceux que le sort a fait naître dans d'autres lieux : c'est un bel et grand avantage d'être de Namur, sans doute; mais il ne faut pas en abuser. »

M. Pimpurniaux répliqua, à ce qu'il paraît, à cette note par un second écrit, et de nouvelles doléances furent adressées aux lecteurs du « Bulletin du Bibliophile belge ». On lit effectivement à la page 150 du tome III de ce recueil cette autre note :

«..... On prétend qu'un académicien récemment choisi, en prenant possession de son fauteuil, a distribué aux membres de la compagnie, en guise de discours de réception, une satire violente déjà insérée dans un journal quotidien, et dirigée nominativement contre un de ses collègues qui avait le plus chaudement provoqué son élection (1). On ajoute que cette attaque était uniquement motivée par une réponse en deux mots et d'une politesse irréprochable (celle qui précède), à une critique de la « Revue de Liége », critique que la Revue même où elle se trouvait imprimée avait jugée trop amère. Enfin on disait que, dans cette réponse, qui avait précédé d'ailleurs les élections, le nom de l'*élu* n'était point articulé, et que l'offensé s'était toujours exprimé sur le compte de celui-ci de la manière la plus amicale, en annonçant ses écrits (2). Voilà l'anecdote qu'on nous a contée. Nous n'y croyons pas pour notre part; il doit y avoir là-dessous quelque puff ou quelque malentendu. Après tout, pourquoi se fâcher? la vie est courte, et nous pensons comme Candide, qu'au lieu de donner aux oisifs le triste spectacle de ces stériles querelles, il vaut mieux *cultiver son jardin* ou feuilleter ses livres ».

La preuve que le baron F. de Reiffenberg ne pardonna pas les deux critiques dirigées contre lui, c'est que quelques années après, il envoyait à l'auteur des *Supercheries* la note suivante, pour être placée sous le nom de PIMPURNIAUX.

« M. le professeur Borgnet a l'extérieur de Ménalque; on le considérait comme une sorte de *Tityre* littéraire, tranquillement couché sur sa litière académique : *Tityre, tu patulæ*, etc.; mais en réalité, il semble appartenir à cette classe de bonnes gens que Voltaire appelait des *moutons enragés*. En 1846, M. Borgnet a signé du pseudonyme Pimpurniaux une lettre diffamatoire contre un des hommes les plus honorables de la Belgique. Quelques jours après son admission à l'Académie de Belgique, il a distribué à cette compagnie son écrit qui est dirigé contre un de ses collègues auquel il était principalement redevable de son élection. Cette attaque n'était cependant motivée que par une seule phrase, polie et réservée, en réponse à une critique pédantesque contre laquelle la « Revue de Liége », où elle fut insérée, avait même protesté par des notes. On a été justement effrayé de la quantité de fiel qu'il est possible de condenser en quelques pages ».

PIPREL (Jean), *pseudon*. [Louis VEUILLOT].

Opinions, pensées et dits notables de —, sur les événements du

---

(1) Nous ne connaissons ni le titre de l'article de la Revue de Liége, ni celui de la *Violente satire* de M. Pimpurniaux, et nous le regrettons.

(2) Sauf pour l'*Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*, dont il avait dit (Bulletin du Biblioph. belge, t. III, p. 96) : « Ouvrage honnête et sage qui « réunirait tous les suffrages sans exception, s'il y avait plus de coloris et de « mouvement dans le style ».

jour. Paris, Dauvin et Fontaine, 1844, in-18 de 72 pages. [5870]

Cet écrit a donné lieu à la publication du suivant : *Réplique à Jean Piprel, à propos de ses Opinions, pensées et dits notables;* par M. Léon GOHIER. Paris, Sirou, 1845, in-18 de 36 pages.

PIQUANT LE NOIR, *pseudonyme* [DORVIGNY].

Madame Botte, ou les Aventures d'Augustina. Paris, Barba, 1800, 1803, 4 vol. in-18, avec 4 grav. et 2 vol. in-12, 3 fr. [5871]

PIRAULT DES CHAUMES, *superfétation nominale* [J.-B.-V. PIRAULT, ancien avocat à la Cour royale, ancien professeur de droit civil à l'Académie de législation, etc.]. Pour la liste de ses ouvrages, Voy. « la France littéraire », à *Pirault des Chaumes.*

PIRON (Alexis), *apocryphe* [Lambert LALLEMAND].

Lettre d'— à M. Étienne, académicien, ou Examen critique de la comédie de Conaxa, revue, corrigée, augmentée, et mise au théâtre par M. Etienne. Paris, Nouzou, 1812, broch. in-8. [5872]

PITON (Eugène). Voy. VALET DE CHAMBRE CONGÉDIÉ (UN).

PITRE-CHEVALIER, *nom déguisé* [Pierre CHEVALIER].

M. Chevalier adopta ce nom littéraire pour se distinguer de ses nombreux homonymes.

PIXÉRÉCOURT (R.-C. G. de), *nom anobli* [R.-C. GUILBERT, de Pixérécourt, terre patrimoniale, près de Nancy]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Guilbert de P.*

P. J. (M.), *auteur déguisé* [POTERLET jeune].

Paradis (le) des sages; rêveries philosophiques sur le monde intellectuel. Paris, Delaunay, 1826, in-8 de 312 pages. [5873]

P. J. A. R. D. E., *auteur déguisé* [P.-J.-A. ROUSSEL, D. E. (d'Epinal)].

Château (le) des Tuileries, ou Récit de ce qui s'est passé dans l'intérieur de ce palais, depuis sa construction jusqu'au 18 brumaire de l'an VII; avec des particularités sur la visite que lord Bedfort y a faite après le 10 août 1792, dans laquelle on a recueilli des anecdotes curieuses sur les secrets de l'État, sur la famille royale, les personnes de la Cour, les ministres, les parlements, et sur l'enlèvement du mobilier, la police secrète de la Cour, enfin sur la

situation de Paris pendant la Révolution. Paris, Lerouge, an X (1802), 2 vol. in-8, 9 fr. [5874]

Suivant les auteurs de la « Biographie universelle », ce livre est plein de détails romanesques.

PLACENTINUS (Julius-Clement.), *pseudon.* [J.-C. SCOTTI].

Juliis Clementis Placentini, de potestate pontificiâ in Societatem Jesu liber, Francisci Solanguis (Julii-Clementis Scotti) opera evulgatus. Parisiis (Venetiis), 1646, in-4. [5875]

Baillet a soupçonné que Fr. Solangues était Scioppius; mais Théophile Raynaud nous apprend que c'est Scotti lui-même (Niceron, t. 35, p. 344; t. 39, p. 73).

PLACIDAS Valornancien, *pseudonyme* [dom Simplicien GODY, bénédictin].

Honnêtes (les) et diverses poésies de —. Nantes, Sébastien Philippes, 1631, in-8. [5876]

PLACIDE-LE-VIEUX, habitant de Gonesse, de l'Académie du même endroit, et des sociétés littéraires de Saint-Denis et d'Argenteuil, *pseudon.* [Armand CHARLEMAGNE].

I. Mélodrame (le) au boulevard, facétie littéraire, historique et dramatique, avec des notes plus longues que le texte, pour en faciliter l'intelligence. Paris, 1809, in-8. [5877]

II. Epître familière à M. Andrieux, de l'Institut de France, sur sa comédie des « Deux Vieillards » et (par occasion) sur la théorie des cabales et des sifflets; suivie de notes essentielles et instructives à l'usage des littérateurs de Saint-Denis, de Gonesse et d'Argenteuil. A Gonesse, et se trouve aussi à Paris, chez Brasseur, 1810, in-8. [5878]

III. Mirkilan, poème héroï-tragi-comique en neuf chants, traduit ou imité de l'arabe, par —, ... auteur du « Mélodrame au boulevard » et autres facéties. Paris, de l'impr. de Brasseur, 1819, in-12 de 144 pages, 1 fr. 25 cent. [5879]

Réimprimé, ou peut-être reproduit au moyen d'un nouveau frontispice, en 1824, sous ce titre : *le Prince Mirkilan*, conte ou poème en neuf chants, traduit ou imité de l'arabe, pour l'amusement des grands enfants; par —, poète et membre de l'Institut de Gonesse, près Montmartre. Paris, de l'impr. de Hardy, in-12.

PLAISANCE (le duc de), *nom nobiliaire* [Charles-François

LEBRUN, duc de Plaisance]. Pour la liste de ses ouvrages, Voy. « la France littéraire », à *Lebrun*.

PLANTE-AMOUR (le chevalier), *pseudon.* [François BRUYS].

Art (l') de connaître les femmes, avec une dissertation sur l'adultère. La Haye, Kieboom, 1730, petit in-8; — Amsterdam, Michel, 1749, in-8; — Paris, Delaunay, 1820, in-12. [5880]

Voyez les « Lettres sérieuses et badines », par La Barre de Beaumarchais. La Haye, Van Duren, 1729 et ann. suiv., t. IV, p. 231.

Ce singulier nom de *Plante-Amour* est ici un pseudonyme; mais un savant suisse, distingué, le porte réellement aujourd'hui. Voy., sur ce nom substitué à un autre plus drôle encore, notre article Ch. Borde.

PLATEL (l'abbé C.-P.), *pseudon.* [Pierre PARISOT, dit le P. Norbert].

Mémoires historiques sur les affaires des Jésuites avec le Saint-Siége. (Nouvelle édition). Lisbonne (Paris), 1766, 7 vol in-4. [5881]

La première édition, en 2 vol. in-4, a pour titre : *Mémoires historiques sur les missions de l'Inde.*

PLATIÈRE (Sulpice IMBERT, comte de LA), *prête-nom* [BABIÉ DE BERCENAY).

Titres de Bonaparte à la reconnaissance des Français. An X (1802), in-8. [5882]

PLATINE (Baptiste), *pseudon.* [SACCHI DI PIADENA].

Honnête (l') volupté (ouvrage traitant des fruits, des épices, des herbes, des animaux, etc.); traduit du latin de — (par *Desdier Christol*, prieur de Saint-Maurice). Lyon, 1528, in-4; — Ibid., Rigaud, 1571, in-16. [5883]

PLATON, célèbre philosophe grec, dont le nom a été pris par deux écrivains pour la publication d'ouvrages philosophiques.

I. Nyctologues de Platon (ouvrage composé par le marquis de *Saint-Simon*). (1784), 2 part. in-4. [5884]

Tiré à petit nombre.

II. Ma République; auteur, Platon; éditeur, J. (*Delisle*) *de Sales*; ouvrage destiné à être publié l'an M.D.CCC. Paris, 1791, 12 vol. in-12. — Seconde édition, revue et augmentée, sous ce titre : « Éponine, ou de la République ». Paris, 1793, 6 vol. in-8. [5885]

On ne peut voir assurément un plus beau songe, et nous n'entrepren-

drons point de réveiller l'auteur, nous attendrons au moins qu'il ait fini son rêve ; il nous en promet la suite, et même en supposant qu'il se soit trompé et qu'il doive se tromper encore, nous l'exhortons à remplir sa promesse ; les vrais amis de la liberté doivent aimer jusqu'aux erreurs, qui n'ont d'autre source qu'une raison ou trop timide ou trop exigeante, d'autre but que la paix et le plus grand bonheur des hommes (*Moniteur*, *19 septembre 1791*.

III. Philosophie du bonheur, manuscrit de Platon, publié par l'auteur de « la Philosophie de la Nature » (*Isoard*, plus connu sous le nom de *Delisle de Sales*). Paris, Moutardier, 1800, 2 vol. in-8. [5886]

Cet ouvrage avait paru dès 1796, sous le titre : *De la Philosophie du Bonheur, ouvrage recueilli et publié* par l'auteur de la « Philosophie de la Nature ».

PLATON-POLICHINELLE, pseudonyme pris par un ecclésiastique qui en a plusieurs autres [l'abbé MARTINET, docteur en théologie, chanoine de Moutiers, en Savoie (1)]. Il nous a paru piquant de réunir dans un seul article la liste des divers ouvrages que cet ecclésiastique a publiés sous le voile de l'anonyme, sous des pseudonymes et avec son véritable nom, afin que l'on connût bien le bilan littéraire du prêtre ultramontain dont la presse s'est occupée dans ces derniers temps. Nous sommes même assez heureux de pouvoir faire profiter nos lecteurs d'une notice sur M. l'abbé Martinet, qui permettra d'apprécier son esprit original et les opinions religieuses qu'il professe depuis quinze ans. Cette notice a paru d'abord dans « l'Union suisse » en 1847, et elle a été reproduite la même année, dans « la Voix de la Vérité », nº du 10 mars.

« Dieu, dit « l'Union suisse », n'a point fait défaut à l'humanité pour l'aider au retour après la grande apostasie du dix-huitième siècle. Naguère à côté des maîtres en Israël, à côté des pontifes et des docteurs de son Église, il lui a donné, pour guides et pour flambeaux, des génies d'une originalité, d'un éclat extraordinaire. De nobles vengeurs de sa gloire, les Bonald, les Maistre, les Châteaubriant, les Gœrres, les Philipps ont cherché à rétablir Dieu dans ses droits violés partout depuis 60 ans, et à le replacer dans les esprits et dans les cœurs ; et leurs efforts, Dieu merci, n'ont pas été sté-

(1) M. Antoine Martinet, mort évêque de Chambéri, le 6 mai 1839, pouvait bien être l'oncle de l'ecclésiastique qui fait l'objet de cet article.

riles. Mais, depuis lors, de nouvelles questions ont surgi ; je me trompe, de vieilles questions se sont présentées avec une forme nouvelle et ont demandé à être jugées. Prochaine dissolution du protestantisme, religion d'État, utilité des ordres religieux, communisme et son avenir, paupérisme, industrialisme et le reste : toutes ces questions et mille autres de l'ordre social et religieux, qui préoccupent et inquiètent en ce moment les esprits, devaient puiser leur solution dans les doctrines propres à l'Église : elles l'y ont trouvée. Un homme, entre autres, appuyé sur les plus fortes études de la théologie positive, et riche de tous les trésors de la science moderne; un homme sensible à tous les maux de l'humanité et brûlant du désir d'y mettre un terme, s'il est possible ; enfin un digne athlète de l'Église s'est saisi de ces questions et les a résolues ».

« L'auteur anonyme de la *Solution de grands problèmes, de Platon-Polichinelle*, mais surtout du traité *de la perfectibilité humaine*, s'est placé en France, en Savoie, en Suisse et en Belgique, au rang des premiers défenseurs de la foi ».

M. Martinet, chanoine de Moutiers, en Savoie, est l'un des prêtres savoisiens les plus éminents ; il a refusé l'évêché d'Annecy, pour se livrer tout entier à l'humble l'apostolat des campagnes. Il a fondé dans les hautes gorges de Moutiers, une maison de missionnaires séculiers. C'est du fond de cet humble ermitage, c'est dans les loisirs que lui laisse le soin de ses pauvres chéris, qu'il travaille à *éclairer* aussi, sur leurs vrais intérêts, les classes de la société qu'on nomme éclairées ».

Cette apologie cauteleuse de M. l'abbé Martinet par « l'Union suisse », justifie suffisamment l'épithète d'*ultramontain* que nous lui donnons. Qu'est-ce effectivement que M. l'abbé Martinet ? l'un de ces nombreux ministres de Dieu, qui oublient chaque jour que le royaume de leur maître n'est pas de ce monde, et que par conséquent, comme le prescrivait récemment Mgr Sibour, archevêque de Paris, aux prêtres de son diocèse, ils ne doivent s'occuper des affaires de la terre que pour consoler les affligés. Par quelle étrange réaction M. l'abbé Martinet qui, il y a quinze ans avait préféré à la mitre, l'humble mission de pasteur des habitants des hautes gorges de Moutiers, est-il descendu à se faire le champion du fougueux ultra-papiste, évêque de Chartres, M. Clausel de Montals, vieillard impénitent, qui lui, contrairement à son métropolitain,

approuve et encourage même les prêtres de son diocèse à prendre rang parmi les brouillons dont la société est déjà assez encombrée; de ce fougueux qui n'a pas reculé devant l'idée d'amener quelques uns de ses collègues à dénoncer à Pie IX l'esprit de conciliation et de tolérance dont est animé Mgr Sibour, métropolitain de Mgr de Chartres (1).

M. l'abbé Martinet s'est décerné le surnom de Platon-Polichinelle. « On sait, dit-il, que Platon, le plus grand des philosophes « de l'Antiquité, et Polichinelle, le plus gai des enfants du moyen-« âge, s'accostèrent providentiellement il y a quelques années pour « une entreprise gigantesque, la restauration du bon sens en « Europe ». De cet accouplement médiocrement orthodoxe sont déjà nés en effet plusieurs ouvrages : *Platon-Polichinelle* (1840), *Solution de grands problèmes* (1843-46), *Statolatrie, ou le Communisme légal* (1848) ; *des Affaires d'Italie et de l'avenir probable de l'Europe* (1849), *la Science de la vie* (1850), et surtout celui intitulé *le Réveil du peuple* (1850), que les *journalistes ingénieux et chrétiens* brevetés par M. l'évêque de Chartres, nomment « un « catéchisme populaire des plus grandes vérités de l'ordre social, « des principes auxquels il faudra tôt ou tard revenir quand on « voudra retrouver l'ordre et la paix ».

Nous connaissons de M. l'abbé Martinet :

I. * Concordia rationis et fidei contra veteres nuperosque rationalistas. Auctore theologo Tarentasiensi. Lugduni, Guyot, 1835, in-8, 5 fr. [5887]

---

(1) On lit dans l'*Abeille*, journal de Poitiers, du 16 avril 1851 :

« Nous apprenons que plusieurs évêques ont déféré à l'examen et au jugement du Saint-Siége divers écrits de M. l'archevêque de Paris, et notamment le mandement du 15 janvier dernier, comme exprimant des doctrines et des prétentions sur lesquelles l'attention du chef de l'Église devait être appelée.

« Indépendamment de la compétence du concile de Paris, la question se trouve donc ainsi portée au tribunal du Souverain-Pontife ».

Pour son édification, M. l'abbé Martinet devrait bien lire la *Lettre d'un foudroyé à un foudroyant* (M. Clausel de Montals), signée N. Theil, ex-professeur au lycée Napoléon, et imprimée dans le feuilleton du « Siècle » du 19 avril 1851 ; il y verrait que le temps des prêtres qui dissimulent leurs ambitions sous l'apparence de dévouement outré à la papauté et à la monarchie, est passé en France : ils ne révolutionneront plus le pays dans leurs propres intérêts.

II. * **Perfectibilité (de la) humaine. Lyon, Périsse frères, 1835, in-8. (Anon).** [5888]

Il a paru postérieurement un ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec celui de M. le chanoine Martinet. Ce dernier est intitulé : *De la Perfectibilité humaine, ou Réflexions sur la vraie nature du pouvoir*, ouvrage où l'on prouve l'impossibilité d'une forme arrêtée et définitive de la Société; par Edouard Mercier. Paris, Leleux, 1842, in-8, 6 fr.

L'auteur de la notice de « l'Union Suisse » s'est trompé en disant que le traité *De la Perfectibilité humaine* a été le début de M. l'abbé Martinet dans la carrière des lettres : il avait publié peu de temps auparavant sa *Concordia rationis et fidei*. « Le bruyant torrent de la presse a manqué à M. Martinet, dit son biographe. L'ouvrage *De la Perfectibilité humaine*, son chef-d'œuvre, est demeuré peu connu ; il avait surtout le tort de porter un titre trop sérieux pour notre temps. M. Martinet qui le sentit, choisit pour son troisième ouvrage un titre plus badin ».

III. Platon-Polichinelle, ou la Sagesse devenue folie, pour se mettre à la portée du siècle. Première partie. Chartreuse législative. — Deuxième partie. Chambre monacale. — Troisième partie. Les Religieux seraient-ils encore bons à quelque chose ? Par *un Solitaire auvergnat*. Lyon, Pélagaud, 1840, 1841, 3 part. in-18. [5889]

Nous ne connaissons les deux premières parties que par la citation, et non l'annonce, qu'en a faite la « Bibliographie de la France », année 1840, sous le n° 1640.

Les trois parties réunies ont eu, en 1843 et 1844, des 4e et 5e éditions. Lyon, Lesne, et Paris, Poussielgue-Rusand, 2 vol. in-18, 5 fr.

L'ouvrage fut goûté par une classe de lecteurs; ces cinq éditions le prouvent.

IV. Solution de grands problèmes, mise à la portée de tous les esprits. Premier problème : Peut-on encore être homme sans être chrétien ? Par l'auteur de « Platon-Polichinelle ». Lyon, Lesne et Paris, Poussielgue-Rusand, 1843, 1844, in-18. — Tome II. Lyon et Paris, les mêmes, 1845, in-18 ; en tout 2 vol. in-18, 7 fr. — Deuxième problème : Peut-on encore être chrétien sans être catholique. Par l'auteur de « Platon-Polichinelle ». Lyon, Pélagaud, et Paris, Poussielgue-Rusand, 1845, in-18. — Troisième problème : la Société peut-elle se sauver sans redevenir catholique. Paris, Coquebert; Poussielgue-Rusand, et Annecy et Moutiers, 1846, 2 part. en 2 vol. in-18, 5 fr. [5890]

Le deuxième problème a été réimprimé, en 1845, dans les formats in-16 et in-12. C'est surtout dans le *troisième problème*, portant pour épigraphe :

«La société peut-elle se sauver sans redevenir catholique», qu'il faut chercher la solution de tous les problèmes sociaux de notre époque.

Il existe encore une édition postérieure en 4 vol. in-8 : 12 fr.

V. Art (l') d'apprendre en riant des choses fort sérieuses; par *Polichinelle*, séparé de Platon pour cause d'incompatibilité. Paris, Poussielgue-Rusand; Lyon, Pélagaud, et Albertville, Blanc fils, 1849, gr. in-8 de 260 pages, avec une fig. 2 fr. 50 cent. [5891]

Tel est le titre d'un nouvel écrit où, sous la forme d'une fiction pleine de grâce, l'auteur aborde et résout une foule de questions graves et pleines d'intérêt. Oui, c'est bien là Platon, c'est bien Socrate, qui semblent devenus chrétiens, et qui, mêlant le grave au doux, le plaisant au sévère, couvrent, sous le badinage d'une conversation enjouée, l'enseignement des plus sublimes vérités, et qui en outre ont trouvé le secret divin de les faire aimer ! *Biographie de M. Martinet.*

VI. Réflexions de *Polichinelle* sur un souverain comme il y en a peu, et sur le discours d'un trône qui n'a pas son semblable. Paris, A. Sirou et Desquers; Poussielgue-Rusand, 1847, 2 part. en un vol. gr. in-18 de 193 pages, 2 fr. 50 cent. [5892]

Les *Réflexions de Polichinelle sur un souverain comme il y en a peu*, portent sur le Saint-Père : c'est, bien entendu, un souverain sans pareil que le Père commun des fidèles, le chef de l'Église universelle!

VII. Idées (les) d'un catholique sur ce qu'il y aurait à faire; par l'auteur des « Solutions de grands problèmes ». Paris, Poussielgue-Rusand; Lyon, J.-B. Pélagaud, et Albertville, Blanc fils, 1847, gr. in-18 de 225 pages, 2 fr. 50 cent. [5893]

VIII. Statolatrie, ou le Communiste légal; par l'auteur de la « Solution de grands problèmes ». Paris, Lecoffre, 1848, in-18, 1 fr. [5894]

IX. Affaires (des) de l'Italie, et de l'avenir de l'Europe; par l'auteur de la « Solution de grands problèmes ». Paris, le même, 1849, in-12. [5895]

L'auteur termine cet écrit par 40 pages qui sont l'extrait d'un livre intitulé : *les Béats*, tué sous presse, dit-il, par la Révolution du 24 Février 1848.

X. Emmanuel (l'), ou le Remède à tous nos maux; par M. l'abbé *Martinet*, docteur en théologie. Paris, le même, 1849, in-12. [5896]

XI. Science (la) de la Vie; par l'abbé *Martinet*, docteur en théologie. Paris, le même, 1850, 2 vol. in-8, 10 fr. [5897]

Ouvrage en 50 leçons, avec préface et conclusion.

XII. Réveil (le) du Peuple. Avec cette épigraphe :

Din-don, din-don, din-don,
Quand vous réveillerez-vous donc ?

Par *Platon-Polichinelle*. Paris, le même, 1850, in-18, 1 fr. [5898]

« L'Union suisse » terminait son article par l'expression de ce vœu : La presse périodique de Paris doit signaler les productions du chanoine de M***. Elles se recommandent par la science la plus solide, exposée souvent dans des pages brûlantes d'éloquence; par la variété et la richesse des images; par la correction toujours soutenue du style, malgré le feu roulant de plaisanteries propres à délasser l'esprit du vulgaire que l'auteur admet aux discussions les plus élevées ».

Le rédacteur de « l'Union suisse » doit être satisfait, car la presse périodique de Paris vient de signaler la dernière des productions du déserteur des hautes gorges de Moutiers. Le « Journal des Débats » a publié dans son n° du 31 mars 1851, comme premier Paris, un article très remarquable sur *le Réveil du Peuple*, de M. Martinet, signé Alexandre Thomas. Dans cet article qui ne forme rien moins que cinq colonnes, M. Thomas a fait bonne justice de cette mauvaise action, car c'en est une que cette publication. Nous engageons l'éditeur du *Réveil du Peuple*, si ce livre se réimprime, à réimprimer à la fin, comme antidote, l'article remarquable de M. A. Thomas, que nous regrettons de ne pouvoir donner ici en entier à cause de son étendue, mais dont nous donnerons néanmoins le passage suivant, pour faire connaître l'esprit des pamphlets qu'encourage M. Clausel de Montals.

« Il y eut, au début de la première Révolution, des pamphlétaires royalistes qui s'imaginèrent qu'il était fort ingénieux de parler au peuple comme lui parlait le *Père Duchêne* et de servir la vieille et noble cause de la monarchie avec les procédés et les jurons des plus sales démagogues. Les honnêtes gens furent bientôt dégoûtés d'un expédient si équivoque, et la populace ne s'y laissa point attraper. Ce souvenir n'a pas assez modifié le zèle du pieux auteur à qui nous devons *le Réveil du Peuple*. Il avait assurément la meilleure intention de faire tort aux clubs de la République démocratique et sociale, il n'a réussi qu'à leur faire concurrence. Non seulement, comme nous l'allons dire, il argumente dans le sens de leurs idées, mais il s'abandonne jusqu'à leur emprunter leurs figures de rhétorique. La religion a-t-elle donc tant gagné à posséder jadis un Père Garasse? Ce ne sont encore à toutes les pages du nôtre que *drôles* et *gredins*, *goinfres* et *fripons*, *chiens* et *canailles*, *tigres* et *pourceaux*. Il s'est donné pour interlocuteur des gens « du petit peuple », selon son expression favorite, et il traite de cette verte façon tous ceux qui n'en

sont pas; c'est probablement sa manière de se mettre au niveau de son auditoire; on ne s'y prend pourtant pas comme cela dans l'Évangile.

« Ce n'est pas tout. Platon-Polichinelle est quelqu'un de très sérieux; il nous le déclare lui-même et nous en croyons sa robe; mais il faut bien avoir le mot pour rire quand on s'adresse au « petit peuple ». — « Quoique « extrêmement sérieux par le fond, mon livre est assez amusant par la « forme pour que les barbons eux-mêmes se déridant en le lisant ». Aussi l'auteur se risque-t-il un peu loin parfois pour dérider les barbons, ce qui ne l'empêche pas d'affirmer en toute sûreté de conscience que son livre n'en est pas moins à l'usage de la jeunesse, et qu'il l'a fait « pour être lu des enfants ». Il raconte agréablement, d'après la Genèse qu'il cite en marge, comment les filles des enfants des hommes, vraie postérité de Caïn, *mieux attifées et plus égrillardes que les autres, donnèrent dans l'œil des enfants de Dieu*; comment *les belles cousines entrèrent dans les tentes des saints et en prirent le gouvernement*, etc. Il plaisante avec une ironie de haut goût sur la prétendue continence de ce païen de Scipion « qui livra peut-être « dix millions de femmes à la brutalité de ses soldats », — *ce qu'on ne dit pas dans les colléges!* ajoute finement Platon-Polichinelle.

« Telle est cependant la forme d'un ouvrage destiné par un prêtre à la défense de la religion; mais que voulez-vous? son inexpérience aura trahi sa piété : la forme est mauvaise, soit! passons au fond : — le fond est pire! Afin de ramener plus vite les âmes dans le giron de l'Église, l'auteur spécule ouvertement sur toutes les méchantes passions, sur toutes les cupidités qui poussent aux erreurs violentes de ce temps-ci. Il plaide pour les priviléges monastiques et pour les biens du clergé, pour l'absolutisme théocratique et pour les royautés de droit divin, précisément dans les mêmes termes et sur le même terrain que les avocats du phalanstère et du communisme. Lui aussi il essaie d'amorcer son monde par l'appât des jouissances grossières : lui aussi il cherche à déchaîner dans les cœurs tous les serpents de l'envie; c'est par la jouissance et par l'envie qu'il espère reconduire « le petit peuple » jusqu'à Dieu. Excitation à la haine d'une classe de la société, au mépris du gouvernement et des institutions établies, appel à la force brutale, à la résistance armée, tous les délits que la loi est obligée de réprimer dans les feuilles radicales, mais qu'elle ne pouvait point prévoir dans l'œuvre d'un champion de la foi catholique, il les commet tous pour la plus grande gloire de Dieu ».

XIII. Arche du peuple; par *Platon-Polichinelle*. Paris, Jacq. Lecoffre et Cie, 1851, 2 vol. in-18, 2 fr. [5899]

P. L. B., *apocryphe* [Mme GUÉNARD, baronne DE MÉRÉ].

Lucien de Murcy, ou le Jeune Homme d'aujourd'hui; par —, auteur de « Chrysostôme, père de Jérôme ». Paris, Locard et Davy, 1816, 2 vol. in-12, 4 fr. [5900]

Les initiales P. L. B. ont été placées sur le frontispice pour faire croire que ce roman était de Pigault-Lebrun. Ce n'est pas, du reste, la seule

fois que l'auteur ou les éditeurs, au moyen de titres entortillés, ont voulu faire adopter par le public des romans de la composition de l'égrillarde Mme Guénard comme étant du chef d'une école de romans érotiques, qui n'a point encore trouvé d'imitateurs aussi décents que le maître. Les romans que Mme Guénard a voulu faire passer pour être de Pigault-Lebrun, sont :

1° *Chrysostôme, père de Jérôme*, de Pigault-Lebrun. Paris, libr. économique, 1803, 2 vol. in-12.

2° *Achille, fils de Roberville*, ou le Jeune homme sans projets; histoire morale publiée par l'auteur de « Chrysostôme, père de Jérôme ». Paris, Locard et Davy, ..., 2 vol. in-12.

3° *Le fut-il, ne le fut-il pas?* ou Julie et Charles ; suite et conclusion de l'Égoïsme de M. Pigault-Lebrun. Paris, Delavigne, 1821, 2 vol. in-12.

P. L. C. L. D. C., *auteur déguisé* [le comte de Louis CURTY].

Lettres sur la Suisse. 1er vol., 1re partie. Altona, 1797, in-8. [5901]

PL** D., *auteur dég.* Voy. PETIT NEVEU DE BOCACE (UN).

P. L. D. G., *pseudonyme* [le P. LALLEMANT, jésuite].

Nouvelle interprétation des psaumes de David, avec le texte latin et des réflexions courtes et touchantes. Paris, Giffart, 1717, in-12. [5902]

Mémoires de Trévoux, année 1718.

PLÉBÉIEN (UN), *auteur déguisé*.

Un plébéien à M. le comte d'Antraigues, sur son apostasie et sur le schisme de la noblesse. 1789, in-8. [5903]

PLÉBÉIEN OBSCUR (UN), *auteur déguisé*.

A tous les amis de l'ordre et de la vraie liberté. M. de Genoude vengé de ses détracteurs; par un homme du peuple. Nîmes, de l'impr. de Baldy, 1849, in-8 de 8 pages, 10 cent. [5904]

Brochure signée : *Un plébéien obscur*. L'auteur propose à ses frères la candidature de M. de Genoude (mort à Hyères, le 19 avril 1849).

PLEMPIUS. Voy. ORLIX (d').

PLEXIACUS, *pseudon.* [abbate BROCHARD].

Lexicon philosophicum. Hagæ Comitum, 1716, in-4. [5905]

Catal. de Bunau, t. Ier, part. I, p. 288.

PLINE le jeune, *apocryphe* [AURELIUS-VICTOR].

Hommes (les) illustres de —, traduits en français par *Savin*. Paris, 1776, petit in-12. [5906]

PLIS DE RAYNONVILLE, *pseudon.* [CAMUS, évêque de Belley].

Triomphes (les) des vertus remportés sur les vices. Paris, 1633, in-8. [5907]

Il y a un arrêt qui supprime ce livre, et fait défense, sous peine de la vie, d'en vendre aucun exemplaire. (*Note communiquée par M. Malherbe, ancien bibliothécaire du Tribunat*).

PLIVARD. Voy. P.... [J.].

PLOKOF (Jean), conseiller de Holstein, *auteur supposé* [VOLTAIRE].

Traduction du poëme de —, sur les affaires présentes. 1770. [5908]

Plokof est un personnage imaginé par Voltaire, qui est le véritable auteur de cet écrit. Les « Mémoires secrets » en parlent à la date du 9 mai 1770.

PLUS CÉLÈBRES AUTEURS DE CE SIÈCLE (UN DES), *auteur déguisé* [Ant. HOUDART DE LA MOTTE].

Recueil de poésies choisies et pièces d'éloquence d'—. Amsterdam, 1756, 3 vol. in-12. [5909]

PLUS FAMEUX DOCTEURS DE SON TEMPS (UN DES), *auteur déguisé* [Nicolas de HOUSSEMAINE].

Sommaire très singulier de toute médecine et chirurgie....., composé par —, en faveur des pauvres malades. In-12 goth. [5910]

PLUS GRANDS PHILOSOPHES DE NOS JOURS (UN DES), *pseudonyme* [Charles BORDE].

Secret (le) de l'Église trahi, ou le Catéchumène, ouvrage peu connu, avec l'épigraphe : *Ridiculum acri*, an III de la république française. 1794, in-18. (5911]

Cette nouvelle édition d'un opuscule qui a fait beaucoup de bruit, et qui parut en 1768 sous le titre de *Catéchumène*, est suivie du «Songe de Platon», par le même autenr.

PLUS HEUREUX DES ÉPOUX (LE), *auteur déguisé* [J.-B. de LA BORDE].

Recueil de quelques vers, dédié à Adélaïde, par —. Paris, Didot aîné, 1784, in-8 sur papier vélin. [5912]

Livre fort rare. Il existe un exemplaire sur vélin, portant en lettres capitales : PAR M. DE LA BORDE, EXEMPLAIRE UNIQUE.

PLUSIEURS MEMBRES DES CLUBS DE PARIS, *auteurs déguisés* [MM. AUDIFFRET et deux autres].

Biographie des représentants du peuple à l'Assemblée nationale. Avec cette épigraphe : Hors la République, pas de salut. Paris, au dépôt central, rue de Choiseul, 27; A. René et Comp^e (1848), in-18 de 160 pages. Edit. omnibus. Paris, mêmes adresses, 1848, in-32, 50 c. [5913]

PLUSIEURS OFFICIERS DU GÉNIE, *pseudonyme* [Ch.-Ric. FOURCROY DE RAMECOURT, directeur-général du génie].

Mémoires sur la fortification perpendiculaire, par —, (rédigé par Fourcroy). Paris, Nyon aîné, 1786, in-4. [5914]

P. M. B. (M.), *auteur déguisé* [Pierre MASSUET].

Vie (la) du duc de Ripperda, grand d'Espagne. Amsterdam, Ryckhoff, 1739, 2 vol. in-12. [5915]

P. M. C., *pseudonyme* [Charles SOREL].

Recueil historique de diverses aventures arrivez (*sic*) aux princes, seigneurs et grands de la Cour, aux courtisans, aux sçavans, etc. Paris, Loyson, 1662, in-12. [5916]

Reproduit l'année suivante sous ce titre :

Chemin de la Fortune, ou les Bonnes règles de la vie pour acquérir des richesses, par D. S. Paris, 1663, in-12. V. T.

P. M. C. (le), *pseudonyme* [le P. Jean-Marie de CERNOT, du tiers ordre de Saint-François].

Vie de saint Arnoul et de sainte Scareberge, son épouse. Paris, 1677, in-16. [5917]

P. M. L., *auteur déguisé* [PROMÉ, marchand-libraire].

I. Voyages (les) de M. Des Hayes, baron de Courmenin, en Dannemarc; enrichis d'annotations, par le sieur P. M. L. Paris, Clousier, 1664, in-12. [5918]

II. Voyages (les) de M. Quiclet à Constantinople par terre, enrichis d'annotations par le sieur P. M. L. Paris, Clousier, 1664, in-12. [5919]

POÈTE (UN), *auteur déguisé* [Adolphe MATHIEU, de Mons, poète, secrétaire perpétuel de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut].

Un poète. (Mons), juillet 1843, in-12 de 31 pages. [5920]

Diatribe un peu déclamatoire, mais semée de vers vigoureux, où l'au-

tour se peint lui-même et se plaint avec emportement que son génie soit méconnu par l'ingrate Belgique, quoiqu'aucun poète du pays n'ait débuté comme lui.

M. Achille Jubinal a lu dans la séance publique de l'Institut historique, au palais du Luxembourg, le 27 décembre [illegible], un Discours sur la littérature belge, et plus particulièrement sur les poètes Montois. Dans ce Discours, qui a été imprimé à part (gr. in-8 de 11 pages), M. A. Jubinal a rendu une parfaite justice au mérite de M. A. Mathieu, que l'on considère, non sans raison, comme l'un des premiers poètes belges vivants.

POÈTE ANONYME DE LA POLOGNE (LE), *auteur déguisé* [KRASINSKI],

I. De la Poésie polonaise contemporaine : le Rêve de Césara. — La Nuit de Noël. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », n° du 1er août 1846. [5021]

II. Comédie (la) infernale. — Ibid., n° du 1er octobre 1846. [5022]

POÈTE BORAIN (1) (LE), *auteur déguisé* [Philippe-Auguste WUILLOT, de Pâturages en Hainaut, poète satyrique, l'un des rédacteurs du « Méphistophélès », journal satyrique qui parait à Bruxelles depuis le 1er janvier 1831, et de « l'Argus », qui a paru plus tard].

M. Wuillot, auteur de tant de diatribes, après avoir terminé ses études à l'université de Louvain, se destinait à l'enseignement public. Il tomba des premiers degrés qui conduisaient à la chaire académique, dans ces petits journaux qui font de la diffamation métier et marchandise. Le « Méphistophélès », feuille justement décriée, reçut ses bucoliques. Un homme qui n'avait guère plus de moralité, le musicien Stanislas Champein, l'attaqua avec vivacité dans « le Franc-Juge », dont il était l'éditeur et le rédacteur en chef (ce journal a paru du 4 octobre 1834 au 28 janvier 1839). M. S. Champein appelait M. Wuillot *docteur en philosophie et marchande de modes*, attendu que Mme Wuillot exerçait cette honorable profession, et que son mari avait, en effet, obtenu le titre de docteur, le 10 juillet 1824, à l'Université de Louvain, et avait publié à cette occasion une dissertation intitulée : *Disputatio de Antipatro Tarsensi.* Lovani, Cuelens, in-8 de 88 pages. Il y a loin de là aux diatribes

(1) On appelle en Belgique *Borains* les habitants du *Borinage* ou du canton houiller qui environne la ville de Mons.

rimées et non rimées de M. Wuillot. Aujourd'hui ce poète travaille à « l'Argus », et jette à pleines mains le sarcasme et quelquefois l'injure. Doué d'une facilité dont on ne peut pas toujours le féliciter, il n'épargne pas le sel, mais ce sel est âcre et fort mêlé.

Nous connaissons de M. Wuillot :

I. Livre (le) du Diable, recueil de satyres et de pamphlets sur les hommes et les choses de la révolution belge. Bruxelles, chez tous les libraires, 1848 (1843), in-18 de 234 pages, 2 fr. 50 c. [5923]

II. Épitre familière à Sylvain Van de Weyer au sujet de Simon Stevin et M. Dumortier. Bruxelles, F. A. Parys, 1845, grand in-8 de 16 pages. [5924]

III. Ministère (le) du 31 juillet, ou le Cabinet noir. Bruxelles, le même, 1845, in-8 de 12 pages. [5925]

IV. XVIe (le) Anniversaire de la Révolution polonaise. Bruxelles, le même, 1846, in-8 de 8 pages. [5926]

V. Chansonnettes satyriques. Bruxelles, le même, 1847, petit in-8 de 72 pages. [5927]

VI. Flandres (les), à M. Rogier. Bruxelles, le même, 1848. in-8, 50 c. [5928]

VII. Satyres politiques. Bruxelles, de l'impr. de J. Vanbuggenhoudt, 1849, in-18 de 300 pages, 3 fr. [5929]

M. Wuillot est l'un des poètes cités par M. Ach. Jubinal dans le Discours dont nous avons parlé sous le n° 5920. On trouve, dit-il, dans ses poésies beaucoup de verve et de mordant. Malheureusement M. Jubinal a orthographié le nom de ce poète de manière à le rendre méconnaissable : *Willaut*. Sur la même page du Discours imprimé (p. 11), on lit aussi le nom d'un autre poète belge non moins défiguré : *Vaucquier*, au lieu de Wocquier.

POÈTE DE LA VILLE DE ROUEN (UN), *auteur déguisé* [Pierre MAINFRAY].

Rhodienne (la), ou la Cruauté de Solyman, tragédie en cinq actes et en vers. Rouen, David Dupetival, 1621, in-8. [5930]

D. M—NE.

POÈTE DE PROVINCE (UN), *auteur déguisé* [Alphonse BLONDEAU].

Épître à l'auteur de la « Petite Ville », comédie (de Picard), suivie de notes. Paris, Dentu, 1800, in-8 de 22 pages. [5931]

POÈTE DE SYBARIS (UN), *auteur supposé* [ISOARD, plus connu sous le nom de *Delisle de Sales*].

Théâtre traduit pour la première fois du grec, avec des commentaires, des variantes et des notes, pour servir de supplément au *Théâtre des Grecs*. Sybaris (Orléans), Couret-de-Villeneuve, 1788, 3 vol. in-18.—Nouvelle édition, rectifiée. Paris, 1790, 3 vol. in-12. [5932]

POÈTE GASCON (UN), *auteur supposé* [P. BERNADEAU].

Discours d'— sur le globe aérostatique de Bordeaux. Auch, 1784, in-8. [5933]

POÈTE PHILOSOPHE (LE), *auteur déguisé* [VOLTAIRE].

Quatre (les) dernières épîtres du poète philosophe. 1771, in-12 de xjv et de 40 pages. [5934]

Ces quatre *Épîtres* sont celles : 1° *à l'impératrice de Russie*; 2° *au roi de Suède*; 3° *au roi de Danemark*, sur la liberté de la presse accordée dans tous les États ; 4° *à M. d'Alembert*. Chaque épître est suivie de notes.

POÈTE SANS FARD (LE), *pseudonyme* [François GACON, prêtre de la congrégation de l'Oratoire]. C'est sous ce nom d'emprunt que cet écrivain a publié tous ses ouvrages. Voyez-en la liste dans notre « France littéraire », au nom *Gacon*.

POEVILLIRIO (dom), ex-bachelier de Salamanque, *anagram.* [Olivier POLI, napolitain].

Portefeuille (le) littéraire et politique, ou Recueil inédit de pièces historiques, voyages, petits romans, nouvelles, souvenirs, pensées détachées, définitions, etc. Paris, le Comptoir des imprimeurs réunis, 1842—44, 2 vol. in-8, 10 fr. [5935]

POINTEL (Ph. de), *pseudonyme* [le marquis Ph. de CHENNEVIÈRE (1)].

Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres pro-

(1) L'article de M. de Chennevière est l'un des 800 dont nous avons signalé l'absence dans la 2e partie du deuxième volume de la « Littérature française contemporaine » par notre brochure intitulé : « Omissions et Bévues ». Voy. la page 31 de l'écrit que nous citons.

vinciaux de l'ancienne France. Paris, Dumoulin, 1847, in-8 de xvj et 285 pages avec une gravure. [5936]

POINTU (Jérôme), propriétaire, électeur et marchand bonnetier de la rue Saint-Denis, *pseudon.*

Oraison funèbre de l'infortuné droit d'aînesse, immolé avant sa naissance, prononcée par —. Paris, les libraires du Palais-Royal, 1826, in-8 de 16 pages, 50 c. [5937]

POITEAU (A.), *apocryphe* [Pierre BOITARD].

Jardinier (le) des fenêtres, des appartements et des petits jardins. Paris, Audot, 1823, in-18 avec une gravure. — Seconde édition, revue et augmentée. Paris, le même, 1829, in-18 avec 2 planches, 1 fr. 50 c. [5938]

Ce petit ouvrage est anonyme, mais il existe des exemplaires de la seconde édition dont la couverture imprimée porte à tort : *par M. Poiteau.*

POITEVIN (Fr.), *pseudon.* [dom GERBERON].

Église (l') de France affligée, où l'on voit d'un côté les entreprises de la Cour contre les libertés de l'Église, et de l'autre les duretés avec lesquelles on traite en ce royaume les évêques et les prêtres, etc. qui n'approuvent pas les entreprises de la Cour ni la doctrine des Jésuites. Cologne, Pierre le Vray, 1688, in-8. [5939]

POLÉMARQUE, *pseudon.*

Lettres de — à Eusèbe (le P. Nicolas Lombard, jésuite), et d'un théologien (le docteur Arnauld) à Polémarque, sur la « Théologie morale des Jésuites » (du même Arnauld). 1644, in-8. [5940]

Voyez le n° 2295.

POLÉMIS, *pseudon.* [Jean-Baptiste-Charles DESGUERROIS, propriétaire à Troyes].

Cri public (le). (En vers). Troyes, Febvre, et Paris, Garnier frères, 1847, in-8 de 16 pages, y compris le faux-titre. [5941]

Tiré à 53 exempl. numérotés et paraphés à la main. Nous possédons le n° 19.

POLICHINELLE, *pseudon.* [Louis-Germain PETITAIN].

I. Lettre de — à ses compères du comité des finances, offrant

un moyen sûr de rembourser les assignats, et de libérer l'État sans bourse délier. Sans date (1795), in-8 de 15 pages. [5942]

Signée Malo Cloud Polichinelle.

Réimprimée à la suite de la Lettre de Polichinelle à ses compères des deux conseils.

II. Lettre de — à ses compères des deux conseils composant la commission des finances, contenant envoi de sa première lettre écrite au ci-devant comité des finances, et un nouveau projet pour libérer l'État sans bourse délier. Sans date (1795), in-8 de 32 pag. [5943]

III. Lettre de — à ses confrères de la commission du culte. In-8 de 20 pages.

IV. Polichinelle agioteur, comédie en un acte, en prose, présentée à plusieurs théâtres, et partout refusée pour raisons. Paris, Desenne, an IV (1796), in-8 de 79 pages. [5944]

A la fin se trouve une post-face intitulée : *le Compère Lorgnette, éditeur de cette comédie, à ses lecteurs bénévoles.*

POLICHINELLE. Voy. PLATON-POLICHINELLE.

POLIENUS, *pseudon.* [J. BARCLAY].

Virtus vindicata sive Polieni Rhodiensis satyra in depravatos orbis incolas. 1617, in-12. [5945]

Note manuscrite.

POLYTICK (sir), esq. naturalisé français, membre de toutes les académies et sociétés littéraires de l'Europe.

Mausolée (le) d'Agnès Sorel, poème en onze chants, suivi de notes historiques, anecdotiques, politiques et critiques ; par M. de Sales. Seconde édition, publiée par —. Paris, Pillet aîné, 1823, in-8 de 292 pages, avec une gravure. [5946]

POLONAIS (UN), *auteur déguisé* [Wladislas PLATER].

Grande (la) Semaine des Polonais (par *C.-A. Hoffmann*), trad. du polonais en français par —. Paris, de l'impr. de Dentu, 1831, in-8 de 52 pages. [5947]

POLONAIS (UN), *auteur déguisé* [C.-A. HOFFMANN].

I. Nationalité (la) polonaise détruite. Lettre d'— adressée aux députés de la France. 17 novembre 1832. Paris, Hect. Bossange et Comp. ; Heideloff et Campe, 1832, in-8 de 48 pages. [5948]

II. Quelques mots sur l'état des paysans en Pologne. Paris, de l'impr. de Guiraudet, 1833, in-8 de 80 pages. [5949]

III. Lettre d'— à MM. les pairs et les députés de France, suivie de deux écrits, savoir : 1° de l'État actuel de la Pologne ; 2° Débats de la chambre des communes, du 19 juillet 1833, sur la motion de M. B. Fergusson. Paris, de l'impr. de Fournier, 1834, in-8 de 92 pages. [5950]

POLONAISE (UNE), *auteur déguisé* [Mme NAKWASKA].

Trois Nouvelles. Varsovie, Glucksberg, 1821, 1 vol. — Suite. Varsovie, le même, 1822, 1 vol. ; ensemble 2 vol. in-12, 11 fr. [5951]

On a aussi imprimé à Paris, de cette dame, en 1821, la traduction d'un roman de la princesse de Wurtemberg, intitulé : *La Polonaise, ou l'Instinct du cœur*.

POLONAISE (UNE), *auteur déguisé* [Mme GRABOWSKA].

Esquisses polonaises, ou Fragments et traits détachés pour servir à l'histoire de la Révolution de Pologne actuelle ; publiées par M. *Léon. Chodzko*. Paris, Hect. Bossange ; A. André, 1831, in-8. [5952]

POLONAISE (UNE), *auteur déguisé* [Mme Olympe CHODZKA, née Malezewska], a fourni quelques articles de littérature dans les ouvrages de son mari.

POLONIUS (Jean), *pseudon.* [Xavier LABENSKI, alors consul de Russie à Londres].

I. Poésies. Paris, A. André, 1827, in-18. [5953]

II. Empédocle, vision poétique, suivie d'autres poésies. Paris, le même, 1829, in-18. [5954]

La « Revue des Deux-Mondes », IVe série, t. XXII (1840) contient une appréciation des poésies de M. Labenski par M. Sainte-Beuve.

POLSKI (Bronislas), *pseudonyme* [Léonard Chodzko], auteur d'articles de littérature polonaise dans « le Globe » de 1830.

POLYANTHE, et PAULYANTHE, *pseudon.* [Alexandre CHAPPONIER, D. M.], auteur de plusieurs articles insérés dans « l'Abeille », recueil publié par Mme Dufrénoy (1821 et 22), et en société de MM. Benjamin [Antier], et Saint-Amand [Lacoste], du mélodrame

intitulé l'*Auberge des Adrets*, qui a fait courir tout Paris, au théâtre de l'Ambigu-Comique, en 1823.

POLYBE, *apocryphe* [Emm.-L.-H.-Alex. DELAUNAY, comte d'ENTRAGUES].

XVIIIe livre des Histoires de Polybe, trouvé sur le Mont-Athos. 1806, in-8. [5955]

Ce pamplet couvre du voile d'une allégorie diaphane, une critique très amère de la conduite de la Prusse à l'époque de la campagne d'Austerlitz; il fut sévèrement défendu en Allemagne.

POLYCARPE (le R. P.), prieur des bénédictins de Chézery, *pseud.* [VOLTAIRE].

Lettre du —, à M. l'avocat-général Séguier. 1776. [5956]

A l'occasion de la condamnation, sur le réquisitoire de l'avocat-général Séguier, de la brochure de P.-F. Boncerf, intitulée : « Les Inconvénients des droits féodaux », lacérée et brûlée au pied du grand escalier du Palais par l'exécuteur de la haute justice.

POLYCARPE (Charles), *pseudonyme.*

Un seigneur du Beaujolais. Histoire de 1827. Paris, Dentu, 1833, in-8, avec une vignette, 7 fr. 50 cent. [5957]

POLYGRAPHE (LE), humble secrétaire et historien du parc d'honneur, *auteur déguisé* [Nicolas VOLKIER, de Bar-le-Duc].

Flave Vegèce René, homme noble et illustre, du fait de guerre et fleur de chevalerie, quatre livres; *Sixte-Jules Frontin*, homme consulaire, des stratagèmes et subtilités de guerre, quatre livres: *Ælian*, de l'ordre et instruction des batailles, ung livre ; *Modeste*, des vocables du fait de guerre, ung livre : le tout traduit de latin en françois, par —. Paris, Chrétien Wechel, 1536, in-fol., caractères gothiques avec un grand nombre de figures en bois. [5958]

La traduction est dédiée à François de Valois, dauphin de France, par un prologue dans lequel le traducteur dit avoir terminé une traduction de Vitruve, qu'il veut faire revoir par des gens habiles avant de la publier. Voyez la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier, édition de Rigoley de Juvigny, in-4, t. I, p. 577.

POLYTHALASSE (Abel), *pseudon.* [BOUDIER DE VILLEMERT].

Monde (le) joué, ou Mémoires pour servir à l'histoire du genre humain. Berlin (Paris), 1753, in-12. [5959]

POMARÉ (la reine), *pseudonyme*.

Mœurs des lorettes. La pêche aux lorettes, par —. Œuvre posthume, exhumée et revue par Julia Fleurs-des-Prés, avec une notice sur les faits et gestes de l'auteur, par Rose-Pompon, et enrichies de piquantes annotations dues à la plume spirituelle de Frisette. Paris, Labitte, 1847, in-12 de 36 pages. [5959*]

POMME, *pseudonyme* [ROSTAING, médecin].

Réflexions sur les affections vaporeuses, ou Examen du Traité des vapeurs des deux sexes, édition publiée en 1767. Amsterdam et Paris, Vincent, 1767, 2 vol. in-8. [5960]

POMPADOUR (Jeanne-Antoinette POISSON, femme de LENORMAND D'ÉTIOLES, fermier général, femme galante, que Louis XV prit pour favorite et qu'il créa marquise de), *auteur supposé*.

Lettre de la marquise de Pompadour à la reine de Hongrie (composée par *Frédéric II*, roi de Prusse). [5961]

Réimprimée dans l'une des trois éditions de 1772 des *Lettres de Mme la marquise de Pompadour* (par le marquis Barbé-Marbois), et pages 501 et suiv. du volume publié par P.-R. Auguis, sous le titre de « les Conseils du Trône, donnés par Frédéric II, dit le Grand, aux rois... » (Voy. le n° 2589).

Histoire (l') de Mme la marquise de Pompadour, traduite de l'anglais (ou plutôt composée en français par Mlle FAUQUE, ex-religieuse), Londres, aux dépens de S. Hooper, à la Tête de César (Hollande), 1759, deux parties petit in-8 de 160 pages. — Autre édition, sous le même titre et avec la même date, petit in-8 de 189 pages. [5962]

On trouve la note suivante, en tête d'un exemplaire de la traduction anglaise de cet ouvrage :

« Cette vie est d'une demoiselle FAUQUE, ci-devant religieuse, qui, après s'être fait connaître à Paris par de mauvais vers, de mauvais romans, et surtout par ses galanteries, passa en Angleterre où elle épousa (dit-on) un officier prussien (1). Ce livre ayant été traduit du français en anglais,

---

(1) Nous possédons une note très curieuse de Mercier, abbé de Saint-Léger, sur cette femme galante dont le nom de famille était Pillement, sœur de Pillement, peintre et dessinateur célèbre ; elle se maria deux fois : la première avec Falques (et non Fauque), agent de change à Lyon où il fut pendu, et la seconde fois avec un ex-mousquetaire noir, nommé Clermont-Blètre, lequel la quitta et alla servir à Cayenne sous les ordres du chevalier Turgot qui y commandait. Nous donnerons cette note dans nos Additions, au nom de guerre (Fàuque) sous lequel cette femme était connue en littérature.

et d'abord imprimé en Hollande, M. le comte d'Affri, ministre de France, acheta l'édition par ordre du roi ; ce qui n'a pas empêché cet exemplaire d'échapper aux recherches de M. d'Affri, et de tomber, par le plus grand des hasards, dans les mains de gens qui n'en connaissaient pas la valeur, ensuite dans les mains de M. D. L... »

On peut croire que cette note a été transcrite d'un exemplaire français sur lequel elle avait été posée, et que cet exemplaire aura servi pour la réimpression ci-dessus mentionnée. Ces deux éditions de l'*Histoire de madame de Pompadour* sont très rares. A. A. B-R.

Mémoires pour servir à l'histoire de la marquise de Pompadour, traduits de l'anglais. Londres, Hooper, 1763, pet. in-8 de 128 pages. [5963]

Mémoires de Mme la marquise de Pompadour. Liége, 1766, 2 vol. pet. in-8°. [5964]

Ces deux ouvrages ont eu beaucoup d'éditions.

Lettres de Mme la marquise de Pompadour depuis 1746 jusqu'en 1762. Londres, 2 vol. in-8; 3 vol. in-12; 4 vol. in-12. [5965]

Ces *Lettres* ont eu une grande vogue. On les attribua dans le temps à Crébillon le fils ; c'était lui faire beaucoup d'honneur, car ces lettres sont pleines de décence et semées d'anecdotes très piquantes ; elles renferment en outre des vues politiques supérieures à celles dont l'auteur de *Tanzaï* et du *Sopha* a dû être animé. On regarde ces lettres, avec bien plus de raison, comme l'ouvrage de la jeunesse d'un de nos magistrats les plus distingués, de M. le marquis BARBÉ-MARBOIS.

La mention qui a été faite des lettres de la marquise de Pompadour dans le *Journal de Paris*, a suggéré l'idée d'en donner une nouvelle édition, qui parut en 1811, 2 vol. in-12, chez Longchamp, libraire. On lira peut-être avec intérêt une courte notice sur les précédentes éditions.

Les Lettres de la marquise de Pompadour parurent pour la première fois en 1771, à Londres, chez G. Owen et T. Cadell, 2 vol. petit in-8 qui contiennent quatre-vingt-cinq lettres, supposées écrites depuis 1753 jusqu'à 1762 inclusivement ; on les réimprima dès l'année suivante, d'abord avec une troisième partie contenant soixante-dix-sept lettres écrites depuis 1746 jusqu'en 1752, et ensuite avec une quatrième partie intitulée : *Lettres et réponses écrites à madame la marquise de Pompadour*. Cette quatrième partie est composée de cinquante lettres ; la totalité des lettres est donc de deux cent douze.

Chaque partie est précédée de préface, avertissement ou avis de l'éditeur, écrits en style barbare. C'a été sans doute un des moyens employés pour éloigner du véritable auteur les moindres soupçons. J'ai sous les yeux trois éditions de ces lettres, publiées en 1772. La première est composée de trois volumes ; les deux autres n'en ont qu'un, et contiennent cependant la quatrième partie. L'une de celles-ci renferme en outre :

1° un portrait en vers de la marquise de Pompadour, de huit pages; 2° la *lettre pastorale* à madame la marquise de Pompadour, par l'abbé de Bernis, comte de Lyon, ambassadeur de France auprès de la république de Venise, huit pages; 3° une lettre adressée à la reine de Hongrie, qui ne se trouve que dans cette édition. Cette lettre est de la composition de FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, qui la publia en 1759. Voyez le tome troisième du *Supplément* à ses *Œuvres posthumes*. Cologne, 1789, in-8.

On a donné en 1773, dans le format petit in-12, une nouvelle édition des *Lettres* sans les *réponses*. La lettre quarante-huitième, au cardinal de Bernis, en a été retranchée; la préface de cette édition est bien écrite.

Je trouve la même préface en tête d'une édition publiée en 1774, sans les *réponses* également, mais dans laquelle les *Lettres* sont rangées par ordre chronologique. Plusieurs lettres de cette édition offrent des changements.

Il existe une autre édition de l'année 1774, partagée en quatre volumes. Les trois premiers me paraissent n'être autre chose qu'une édition de l'année 1772, à laquelle on a ajouté les *Lettres et réponses* pour former un quatrième volume. Cette édition a été reproduite postérieurement sur de mauvais papier.

Je dois dire aussi que l'on ne trouve que cent soixante-seize lettres dans la nouvelle édition de M. Longchamp. Du reste, cette édition, qui est au moins la vingtième, est assez bien imprimée, et elle est enrichie d'une intéressante notice sur madame de Pompadour.

A. A. B-R.

Mémoires de Mme la marquise de Pompadour, écrits par elle-même, suivis de sa Correspondance; le tout publié par R. P. (René PERRIN). Paris, veuve Lepetit, 1808, 5 vol. in-12. [5966]

Les Mémoires de cette dame sont supposés, comme ses Lettres; mais l'auteur des premiers n'est pas connu.

L'éditeur a joint beaucoup de notes à cette édition; mais il s'est permis des retranchements tant dans les *Mémoires* que dans les *Lettres*. Il n'a reproduit d'ailleurs que deux cent six lettres. A. A. B-R.

Mémoires de Mme la marquise de Pompadour (composés par M. *Scipion Marin*). Paris, Mame et Delaunay, 1830, 2 vol. in-8, 15 fr. [5967]

M. Amédée Pichot a revu ces Mémoires, ainsi que tous ceux publiés chez les mêmes libraires.

De tous les ouvrages qui portent le nom de cette courtisane titrée, il n'y a d'authentique que quatorze lettres qui ont été publiées par la Société des bibliophiles français, et insérées au tome VI des Mélanges de cette société (1828). (Voy. notre « France littéraire », article *Pompadour*).

POMPEI (P. P.), *auteur déguisé* [P.-P. POMPEI PAOLI].

État actuel de la Corse, caractère et mœurs de ses habitants. Paris, Kleffer; Moreau, 1821, in-8 de 320 pages, 4 fr. [5968]

D'après A. A. Barbier, nº 22,459 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, 2e édition, M. le général SÉBASTIANI est en grande partie l'auteur de cet ouvrage.

POMPIGNY (M. de), *nom abréviatif* [MAURIN DE POMPIGNY], auteur dramatique, qui de 1783 à 1813 a fait imprimer vingt-sept pièces de théâtre. Voy. notre « France littéraire », à *Pompigny*.

POMPILIUS (le capitaine), *pseudon.* [Albert-André DE LA FIZELIÈRE], auteur de Nouvelles et de Romans dans divers journaux.

POMPON (le chevalier), *pseudon.* [Louis TRAVENOL].

Épître chagrine du — à la Babiole contre le bon goût, ou Apologie de Sémiramis, tragédie de M. de Voltaire. 1748, in-12 de 24 pages. [5969]

PONCET, *pseudon.* [Jean-Baptiste DESESSARTZ, diacre], auteur d'un grand nombre d'ouvrages de théologie. Voy. en la liste dans notre « France littéraire », au nom *Desessartz*.

PONCET DE LA RIVIÈRE (Mathias), évêque de Troyes, *apocryphe* [l'abbé Jean-Baptiste GEOFFROY, ex-jésuite, mort à Semur, en 1782].

Sermons du P. *J.-B. Geoffroy* (discours et instructions ecclésiastiques, panégyriques, etc.), auxquels on a joint les Oraisons funèbres de messire Poncet de la Rivière (composées par le même abbé *Geoffroy*. Publié par *Verchère*, curé de Chambilly-sur-Loire. Lyon, Bruyset, 1788, 4 vol. in-12. [5970]

Voy. le « Journal général de France », in-4, nº 36 de 1788.

Les Oraisons funèbres jointes à ces Sermons sont au nombre de sept, et avaient été imprimées in-4 sous le nom de Poncet de la Rivière, aux époques où elles furent prononcées; ce sont celles : 1º De Catherine Opalinska, reine de Pologne (1742); 2º de Mme Anne-Henriette de France (1752); 3º de Mme Louise Elisabeth de France, infante d'Espagne... (1760); 4º d'Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne et des Indes (1766); 5º de Marie Leczkinska, reine de France et de Navarre (1769); 6º de Louis XV (1774); 7º de Marie-Thérèse, infante d'Espagne.

PONET (Louis), *pseudon.* [Louis PORTELETTE], romancier et auteur dramatique. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire », à *Ponet*.

PONGERVILLE (J.-B.-A.-A.-S.), membre de l'Institut, *nom féodal* [J.-B.-A.-A. SAMSON DE PONGERVILLE].

Notice littéraire et bibliographique sur Lucrèce (par M. *Louis Marcus*). — Impr. à la tête de la traduction de cet auteur par M. S. de Pongerville. [5971]

PONS DE VENTINE, *anagr.* [Jean-Pons-Guill. VIENNET].

Austerlide (l'). Paris, Nicolle, 1808, in-8. [5972]

PONTCHARTRIN (de). Voy. DEPONTCHARTRIN.

PONT-DE-VEYLE, *nom nobiliaire* [Antoine FERRIOL, comte de Pont-de-Veyle, frère aîné du comte d'Argental, gouverneur de la ville de Pont-de-Veyle, en Bresse].

Somnambule (le), comédie (en un acte, en prose). Paris, Prault fils, 1739; ou Paris, veuve Duchesne, 1768, 1783, in-8. [5973]

Réimprimé à Vienne en Autriche, en 1756, in-8.

On lit sur cette pièce l'anecdote suivante dans l'*Esprit du Mercure de France*, Paris, Barba, 1810, in-8, t. III, p. 37 :

« Feu M. le comte de CAYLUS était lié d'amitié avec M. SALLÉ, homme de beaucoup d'esprit ; il lui proposa de travailler ensemble à mettre un somnambule sur la scène. Un tel personnage ne parut pas moins susceptible de situations comiques à M. Sallé qu'à M. de Caylus ; les deux amis s'occupèrent de ce dramatique projet. L'ouvrage achevé, il fut lu devant M. de PONT-DE-VEYLE, qui le trouva assez agréable pour proposer aux auteurs des avis capables d'ajouter à sa perfection. Sa proposition fut acceptée ; la pièce fut retouchée conformément à ses observations, et représentée avec un succès décidé. Comme M. de PONT-DE-VEYLE se chargea de tous les soins qu'exigent la lecture, la réception et la représentation d'une comédie, et que les premiers auteurs ne se nommèrent pas, on a cité le premier, sans parler des autres ».

PONTIS (Louis de), *auteur supposé* [THOMAS DU FOSSÉ].

Mémoires du sieur (Louis) de Pontis, contenant plusieurs circonstances des guerres et du gouvernement, sous les règnes de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV (publiés par *Thomas du Fossé*). Paris, Desprès, 1676, 1678 ; — Amsterdam, Abraham Wolfgang, 1678, 2 vol. in-12. — Paris, libraires associés, 1715, 2 vol. in-12. [5974]

Ces Mémoires, qui parurent en 1676, ont été réimprimés plusieurs fois ; mais l'édition d'Amsterdam, 1678, est la plus recherchée. Louis DE PONTIS était un gentilhomme provençal qui, au bout de cinquante-quatre ans de services militaires, se retira dans l'abbaye de Port-Royal-des-Champs où il se plaisait à raconter ses campagnes et les actions dont il avait été

témoin. Ce fut d'après ses récits que Thomas du Fossé rédigea son livre dont le succès, quoique très grand, rencontra cependant des détracteurs. Il est un peu diffus, mais rempli d'anecdotes curieuses.

De Manne, nouv. Recueil d'ouvrages anonymes..., n° 1124.

La seconde édition originale a subi plusieurs retranchements.

La troisième, de 1715, est précédée d'une longue préface apologétique (rédigée par Nicole). A. A. B-r.

PONTOPHILE, *pseudon.* [le baron Tupinier, ancien directeur des constructions navales et membre de l'amirauté, plus tard député, pair de France, et quelque temps ministre, mort dans les premiers jours de décembre 1850].

Lettres (au nombre de trois) sur la rentrée des vaisseaux. [5975]

Imprimées dans les « Annales maritimes et coloniales », 2e partie, 1819, t. x, p. 880, et 1820, t. xii, p. 40 et 119.

La première de ces lettres est adressée à M. Gicquel des Touches, et les deux autres à M. Bajot.

A la même époque, le baron de Tupinier fit imprimer une lettre de Navimane à M. Bajot, sur le centre d'effort d'un vaisseau, insérée au tome xii du même recueil (1820), t. xii, p. 387.

Ce sont les premiers écrits du baron Tupinier, auquel on en doit quelques autres.

POPINIAY (1), *pseudon.* [l'abbé P.-Ch. Fabiot Aunillon].

Azor, ou le Prince enchanté, histoire nouvelle pour servir de chronique à celle de la terre des Perroquets; traduit de l'anglais du savant —. Londres, Vaillant (Paris), 1750, 2 vol. in-12. [5976]

POQUET (l'abbé Alexandre-Eusèbe), d'abord curé de Nogentel, membre correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, aujourd'hui directeur de l'Institut des sourds et muets à Saint-Médard, près Soissons, tout à la fois *plagiaire* et *imposteur féodal*.

§ Ier. M. Poquet, *historien plagiaire*.

Histoire de Château-Thierry (composée par feu l'abbé *Hébert*, curé de Lucy-le-Bocage, arrondissement de Château-Thierry). Château-Thierry, A. Laurent, impr.-éditeur, et Paris, J.-B. Dumoulin; Pougin, 1839-40, 2 vol. in-8 de iv-368 et 420 pages, avec dix dessins lithographiés et un plan, 12 fr. [5977]

Il existe des exemplaires tirés sur grand papier fort.

Devions-nous appeler M. Poquet plagiaire, ou fallait-il accoler à

(1) Le mot *Popiniay* signifie en anglais espèce de perroquet.

son nom une épithète plus énergique, ainsi que le veut Charles Nodier dans ses « Questions de littérature légale »? Telle est la première proposition à résoudre.

L'écrivain qui a dérobé quelques pages à un auteur imprimé, pour grossir son bagage littéraire, sans indiquer l'origine de ses emprunts, soigneusement dissimulés, est un plagiaire, cela ne fait pas de doute ; mais celui qui a pris le manuscrit inédit d'un *mort*, croyant ce manuscrit unique et à l'abri d'un contrôle ultérieur, pour éditer sous son propre nom deux volumes presque textuellement copiés sur l'ouvrage qu'il s'est indûment approprié, comment l'appellerons-nous ?

Par respect pour le caractère dont M. l'abbé Poquet est revêtu, nous ne formulerons pas davantage notre pensée ; nous allons tout simplement reproduire les faits qui ont donné lieu à cet article, que, dans l'intérêt de la dignité de la littérature et de la vérité, nous n'avons pas pu nous dispenser d'écrire.

Vers la fin du dix-huitième siècle, l'abbé Hébert, curé de Lucy-le-Bocage (arrondissement de Château-Thierry), auquel l'évêque de Soissons avait interdit certaines fonctions de son ministère, se retira à Château-Thierry, où il employa le temps de son interdiction à recueillir des documents historiques sur le pays qu'il habitait.

L'abbé Hébert rédigea ainsi deux gros volumes in-4 de MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE CHATEAU-THIERRY, qu'il divisa en huit cahiers, et en tête desquels il inscrivit cette épigraphe contenant une allusion à sa position :

« Vobis, ô cives, in magnis utilis esse
« Si nequeo, in parvis utilis esse queam ».

Le premier *tome* contient six cahiers ensemble de 675 pages ; le second *tome* contient deux cahiers ensemble de 674 pages.

L'abbé Hébert a eu la patience d'écrire lui-même trois copies de son œuvre et il a indiqué, au commencement et à la fin de chacun des cahiers de ses *Mémoires*, l'époque à laquelle il les avait commencés et finis. La troisième et dernière rédaction, datée du 15 novembre 1804, a été terminée le 29 novembre 1806, mais elle ne porte pas plus que les autres le nom de l'abbé Hébert, qui a signé d'un H. l'épître dédicatoire adressée par lui à M. Houdet, officier dans le 1er régiment de hussards.

Un des premiers exemplaires des *Mémoires* de l'abbé Hébert

avait été déposé dans la bibliothèque du presbytère de Saint-Crépin, à Château-Thierry; M. l'abbé Poquet, qui était en 1838 curé de Nogentel, à une lieue de Château-Thierry, vit ce manuscrit, dont l'écriture nette et correcte était aussi couramment lisible que les caractères d'un livre imprimé, et l'envie lui vint sans doute d'éditer cet ouvrage dans lequel se trouvaient des documents curieux et inconnus.

Malheureusement, M. Poquet ne réalisa pas cette idée si simple et honorable. Il sut que l'abbé Hébert n'existait plus et il ne craignait pas que le mort sortît de sa tombe pour réclamer des *Mémoires* dont le seul exemplaire *alors connu* pouvait d'ailleurs en *disparaissant* anéantir toute accusation posthume de plagiat! M. Poquet publia donc, sous son propre nom, comme son œuvre personnelle, comme le fruit de ses longues, studieuses et nombreuses recherches, deux volumes in-8, presque entièrement copiés sur le manuscrit de l'abbé Hébert, et il les intitula : « HISTOIRE DE CHATEAU-THIERRY ».

L'abbé Hébert, dans sa préface, avait dit que s'il ne donnait pas à son ouvrage le nom d'histoire, « c'est que ce titre annonce une « suite chronologique de faits *bien fournie et bien suivie*, et qu'il « n'a pas pu acquérir assez de connaissances pour en donner une « semblable; c'est en outre parce qu'il existe des écrits et notices « d'antiquités de Château-Thierry dont il n'a pas pu avoir commu- « nication pour compléter ou même pour rectifier certains pas- « sages.

« Mon but, enfin, continuait l'abbé Hébert, n'est pas de faire une « histoire de Château-Thierry (*j'en laisse l'honneur à quelqu'un « qui aura eu plus de ressources que moi pour se faire instruire « et plus de talent que moi pour se faire lire*), mais seulement « de fournir à celui qui entreprendra cet ouvrage quelques maté- « riaux qu'il emploiera ou qu'il rejettera, selon qu'ils lui auront « paru bons ou mauvais ».

M. Poquet, en présence de la modestie de son précurseur, a-t-il cru consciencieusement que l'honneur d'écrire l'histoire de Château-Thierry lui était réservé? Est-ce en qualité de *plus digne* et de *plus instruit* sur les chroniques locales, qu'il a accepté le legs historique de l'abbé Hébert? Une pareille illusion n'est pas admissible.

Si M. Poquet avait rectifié les erreurs pressenties et quelquefois indiquées par l'abbé Hébert, s'il avait comblé les lacunes que le défaut de renseignements a forcé M. Hébert de laisser, nous réconnaîtrions que M. Poquet a été utile en publiant *ses* deux volumes et que le legs de l'abbé Hébert était réellement à son adresse. Mais, comme le curé de Nogentel n'a fait que reproduire servilement l'œuvre du curé de Lucy-le-Bocage, sans nouvelle critique des faits, n'ajoutant rien, ne corrigeant pas même les fautes que les nombreux livres édités depuis trente ans lui permettaient de voir; mais, comme malgré la recommandation de l'abbé Hébert, à son légataire inconnu, de se renseigner sur les événements révolutionnaires, *écrits sur des ouï-dire*, M. Poquet n'a pas eu le courage de compulser les archives municipales et judiciaires de la ville dont il prétendait raconter les annales et qu'il s'est contenté de copier l'abbé Hébert, — plan, — réflexions et style, — nous avons le droit de dire à M. Poquet qu'il n'est pas un historien honnête et original, et qu'il a indignement intercepté le résultat de travaux importants légué par l'abbé Hébert à *une personne plus instruite que lui.*

Avant de prononcer ces conclusions sévères, auxquelles M. Poquet répondra, s'il ne juge pas plus prudent de garder le silence, nous avons scrupuleusement comparé le texte *édité* par M. Poquet avec le texte des Mémoires *inédits* de l'abbé Hébert; nous avons noté, page par page, les *emprunts* du curé de Nogentel, et quand après ce laborieux examen nous avons acquis la conviction d'un plagiat continuel et ignorant, nous avons résolu de le dénoncer à l'indignation du monde littéraire, pour empêcher de pareilles fraudes de se renouveler.

Nos lecteurs, qui n'ont pas eu, comme nous, les pièces en main, demanderont des preuves avant de condamner; pour leur édification, quoique le cadre de cet article ne permette pas de longs développements, nous allons extraire quelques passages de l'Histoire de M. Poquet, en regard desquels nous placerons l'original de l'abbé Hébert... Le doute alors ne sera plus possible, et on verra avec quel sans façon a procédé le plagiaire.

Dès les premières pages de *son Histoire*, M. Poquet se présente revêtu des dépouilles de l'abbé Hébert; *ses conjectures* sur l'origine de Château-Thierry et de sa forteresse, sur la biographie des premiers seigneurs et les fondations féodales, ne sont que la repro-

duction sommaire des conjectures émises en 1804 par le curé de Lucy-le-Bocage.

Observateur servile de l'ordre des matières suivi par son devancier, M. Poquet parle ensuite de l'ancienne église de Saint-Martin; comparons les deux récits :

Il paraîtrait que l'ancien *presbytère* Saint-Martin fut jadis occupé par des religieuses. C'est du moins ce que l'on peut conjecturer « d'un « inventaire de 1367, qui rappelle « la donation d'un courtil situé der- « rière le Moustier, monastère de » Saint-Martin, dans les Praislons, « près de la fontaine de Saint-Mar- « tin, qui est derrière le jardin ». Cette fontaine fut longtemps ornée et fréquentée par la dévotion des fidèles qui venaient boire de son eau pour être guéris de la fièvre.

POQUET, t. 1, p. 18.

On soupçonne que l'*emplacement* qu'occupe le ci-devant presbytère de Saint-Martin fut jadis occupé par un monastère de religieuses. Dans un inventaire des titres de l'église de Saint-Crépin, il y en a un de rappelé qui est de l'an 1367, et qui porte donation aux curés de Saint-Crépin d'un courtil situé derrière le Moutier de Saint-Martin, dans les Praislons, près la fontaine Saint-Martin : et l'on sait que dans ce temps-là on disoit un Moutier, pour signifier un monastère. Mais voilà toutes les preuves qu'on peut en apporter.

La fontaine Saint-Martin est celle qu'on trouve en descendant de l'église Saint-Martin aux *Praislons*, derrière le jardin du presbytère. Elle étoit plus ornée et plus fréquentée avant la Révolution, qu'elle n'est à présent. On y venoit par dévotion, surtout des hameaux voisins, boire de son eau pour être guéri de la fièvre. On dit qu'il falloit ajouter à cela de manger d'un morceau de pain demandé et donné par charité à la porte du prieur.

HÉBERT, t. 1, p. 129.

Évidemment, sous le rapport de la précision, de la fidélité d'indication des preuves et de l'intérêt des détails, l'avantage est à l'abbé Hébert, qui ne dit pas, comme M. Poquet, que *l'ancien presbytère fut occupé par des religieuses*, mais que sur l'emplacement de ce presbytère s'élevait autrefois un moutier. L'abbé Hébert pressent la faiblesse de l'argument tiré de l'inventaire de Saint-Crépin, et il l'avoue ; M. Poquet, plus hardi, n'a pas vu l'inventaire de Saint-Crépin, détruit par la Révolution, il le prend à l'abbé Hébert,

le tronque et nous l'offre, comme un document inédit, à l'appui de *ses* hypothèses historiques.

Les reliques de Saint-Cénéric occupent une place importante dans l'histoire de la ville de Château-Thierry; cherchons les renseignements nouveaux fournis par M. Poquet sur la translation de ces ossements sacrés, au commencement du x[e] siècle, lors de l'invasion des Normands.

« Les moines effrayés virent bien qu'il fallait abandonner une demeure chère à leur piété; mais en la quittant, ils voulurent emporter ce qu'il y avait de plus précieux dans ce séjour : les reliques de leur saint fondateur. Le cortége pieux se mit donc en route par Melun, traversant le milieu de la Brie, et gagna les bords de la Marne, en face de Château-Thierry.

« La vue de ce château élevé, de ses hauts remparts, vint consoler ces courageux cénobites, au milieu de leur pénible émigration. Il leur semblait que c'était là le lieu hospitalier qu'ils cherchaient depuis le jour de leur départ. S'étant arrêtés près d'un hameau peu éloigné de la rivière, et nommé depuis le Bas Village, ils déposèrent la châsse du Saint dans l'endroit où fut depuis la Belle-Croix. Pendant que quelques religieux veillaient à la garde de leur dépôt, les autres se rendirent en députation au château, pour demander un asile pour leur saint fondateur ».

Dans ces siècles de croyance et de foi, offrir à des chrétiens des reliques, c'était leur offrir le plus grand trésor..... On en fit la translation solennelle, autorisée par l'évêque Abbon.

« Les moines de St. Cénéric virent bien qu'il falloit enfin quitter leur monastère. Plusieurs d'entre eux se chargèrent d'emporter les reliques de leur saint fondateur, et de leur chercher un lieu où elles fussent en sûreté. Ils vinrent d'abord en droite ligne jusqu'à Melun.... Les religieux continuèrent ensuite leur route par le milieu de la Brie, et gagnèrent les bords de la Marne, vis-à-vis de Château-Thierry. (C'était vraisemblement en l'année 910.)

« La ville de Château-Thierry, ou plutôt le château, leur parut convenir au dépôt pour lequel depuis longtemps ils cherchoient un lieu sûr. Ils s'arrêtèrent en face de ce château, près d'un hameau peu éloigné de la rivière, et qu'on nomma depuis le Bas-Village. Ils placèrent avec décence la châsse du Saint à l'entrée du hameau, dans l'endroit où l'on mit longtemps après une croix appelée la Belle-Croix.......... Quelques-uns des religieux y restèrent pour garder la châsse. Les autres vinrent demander qu'on voulût bien recevoir dans le château les reliques de saint Cénéric, leur fondateur ».

La religion dominoit alors dans tous les états et dans presque tous les cœurs. Offrir à des chrétiens des reliques, c'étoit leur offrir un trésor... Abbon, alors évêque de Soissons, en autorisa la translation solennelle.

Ce n'était qu'un simple dépôt fait par les religieux de saint Cénéric.... etc.; mais leur monastère fut entièrement ruiné... Château-Thierry resta donc maître de ces précieuses dépouilles. Elles y furent toujours honorées avec beaucoup de solennité et de dévotion.

Tous les ans, le septième jour de mai, on renouvelait la mémoire de cette translation, par une procession générale où l'on portait les reliques; et tel était l'intérêt que nos aïeux mirent à les posséder, que, pour obtenir que la châsse sortit en procession du château, et qu'elle fût portée par la ville, deux des principaux officiers de la cité restaient au château en ôtage; on tenait les portes fermées sur eux. Cette mesure dura jusque vers le milieu du dernier siècle. Du reste, on observa toujours le même cérémonial.

Le clergé de Saint-Crépin, auquel se réunissaient les corporations religieuses, se rendait le matin à l'église du château, suivi du lieutenant général en robe rouge, du maire, des échevins et des autres magistrats. On y prêchait d'abord le panégyrique du Saint. La procession défilait ensuite; le prieur du château occupait la droite, dans l'enceinte du château; mais pendant le trajet, il cédait le pas au curé de Saint-Crépin. Après le clergé venaient les magistrats, les officiers et le peuple. On

Ce n'étoit qu'un dépôt que les religieux de Saint-Cénéric avoient prétendu faire... etc.; mais, le monastère de Saint-Cénéric fut totalement ruiné....... Les reliques de saint Cénéric restèrent sans réclamation à Château-Thierry; elles y furent honorées tant que le grand nombre des habitants fut catholique, avec beaucoup de solennité et de dévotion.....

Tous les ans, le septième jour de mai, jour où l'église de ce diocèse fait l'office en l'honneur de ce Saint, on renouveloit la mémoire de cette translation par une procession générale où l'on portoit les reliques. On mit pendant bien des siècles tant d'intérêt à les posséder et à les voir près de chez soi, que pour obtenir que la châsse sortît du château et qu'elle fût portée dans la ville, deux des principaux officiers de la ville restoient en ôtages, pendant le temps qu'elle en étoit dehors et qu'on tenoit les portes du château fermées sur eux pendant tout le temps. On ne cessa de donner cette sûreté, quoique depuis plusieurs siècles elle ne fût plus nécessaire, que vers le milieu du dernier siècle. Du reste on observa toujours les mêmes cérémonies jusqu'à la révolution.

Le clergé de Saint-Crépin, auquel se réunissoient les Minimes, les Cordeliers et les Capucins se rendoient le matin à l'église du château, suivis du lieutenant-général en robe rouge, des autres magistrats, du maire et des échevins. Les religieux de Val-Secret s'y trouvoient aussi. On y entendoit alors le panégyrique du Saint. On sortoit ensuite en procession avec la châsse.... (*Suivent quelques renseignements curieux sur les châsses que M. Poquet n'a pas cru devoir reproduire*).

s'arrêtait d'abord à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, d'où l'on se dirigeait ensuite au pied de la croix, dite la Belle-Croix; on y déposait la châsse au pied de la croix. La station finie, on se remettait en marche pour rentrer dans la ville; le cortége s'acheminait alors vers l'église Saint-Crépin, où on chantait une messe solennelle. De là, on reconduisait la châsse au château, où pendant neuf jours elle restait exposée à la vénération des fidèles. Pendant l'octave, beaucoup de prêtres de la ville et de de la campagne venaient dire leur messe au château, « et beaucoup de « gens des campagnes voisines, à « plus de dix lieues à la ronde(1), y « venaient en pélerinage; car les « miracles du saint le font regarder « comme le patron tutélaire de la « ville de Château-Thierry, comme « sainte Geneviève l'est de Paris ». C'était surtout le dimanche de l'octave de la fête qu'il y avait dans l'église du château un grand concours de peuple. Il y avait des divertissements dans les deux cours et dans le parc, mais seulement depuis les vêpres jusqu'au salut.

Poquet, t. 1, pages 27, 28, 29, 30 et 31.

Au commencement de la procession, le prieur de l'église du château avoit la droite sur le curé de Saint-Crépin dans l'enceinte du château, et le curé de Saint-Crépin avoit la droite sur le prieur hors de l'enceinte. (Le clergé de Saint-Martin ne s'y trouvoit pas.) Suivoient les magistrats, les officiers municipaux et le peuple. On descendoit et l'on s'arrêtoit d'abord à l'église de l'Hôtel-Dieu; ensuite on alloit au faubourg de Marne, jusqu'à l'endroit où étoit la Belle-Croix et on y portoit la châsse du Saint. Après y avoir fait une station, la procession revenoit dans la ville, et alloit à Saint-Crépin, où l'on chantoit une messe solennelle. On reconduisoit ensuite les châsses de l'église du château; et pendant neuf jours celle de saint Céméric restoit exposée à la vénération des fidèles.

Pendant ces neuf jours, beaucoup de prêtres de la ville et de la campagne venoient dire leur messe en l'église du château, et beaucoup de gens « des campagnes voisines à « plus de dix lieues à la ronde, dit « le père Giry, minime, dans sa « Vie « des Saints », y venoient en péleri- « nage. Car, ajoute-t-il, les miracles « du Saint le font regarder comme le « patron tutélaire de la ville de Châ- « teau-Thierry, comme sainte Gene- « viève l'est de la ville de Paris »....

C'étoit surtout le dimanche dans l'octave de la fête qu'il se faisoit en l'église du château un grand concours de peuple. On se divertissoit dans les deux cours du château et dans le parc; mais seulement depuis vêpres jusqu'au salut. (Hébert, t. I[er], pages 169, 170, 171, 173, 174, 175).

(1) Le père Giry, minime, *Vie des Saints.*

On voit par le rapprochement des deux textes l'évidence du plagiat. M. Poquet, abrégeant la narration de l'abbé Hébert, a néanmoins presque textuellement copié, et n'a pas éclairé un point obscur, ni révélé un document nouveau. Son originalité consiste à écrire « *était*, *faisait* » avec un *a*, tandis que l'abbé Hébert a écrit « *étoit*, *faisoit* » avec un *o*. M. Hébert cite un extrait de la « Vie des Saints » du père Giry, et il mentionne son auteur, entre parenthèse ; M. Poquet copie la citation, de confiance, sur l'abbé Hébert, et il met le nom du père Giry en *note, au bas de la page*, voilà toute la différence.

Si nous écrivions une critique de l'histoire de Château-Thierry, au lieu de traiter une question de plagiat, nous ferions ressortir l'anachronisme de la description des fêtes de Saint-Cénéric, dont M. Poquet résume sous la date de l'an 902 les diverses cérémonies, comme si ces processions avaient toujours été semblables ; nous dirions que dans le dixième siècle il n'y avait pas plus à Château-Thierry qu'ailleurs un maire, des échevins, un lieutenant-général en robe rouge, et qu'on ne pouvait pas se divertir dans les deux cours du château, par la raison toute simple que le château n'avait alors qu'une seule enceinte ; mais il ne s'agit pas dans ce moment d'examiner la valeur de l'œuvre en discussion, nous constatons que l'abbé Hébert a *préparé* des matériaux importants pour une histoire, que M. Poquet, sans séparer le bon grain de l'ivraie, sans rétablir un ordre de matières plus convenable et corriger les anachronismes, a tout simplement copié les *Mémoires* de l'abbé Hébert.

Un des événements les plus notables de l'histoire de Château-Thierry, aux premiers siècles de la monarchie, est certainement la captivité de Charles-le-Simple.

M. Poquet nous dit à cet égard (page 59) :

« On voudrait connaître sans doute en quel endroit du château fut enfermé ce monarque... On sait que dans nos anciennes citadelles les tours servaient ordinairement de prisons, etc... Il y avait encore dans quelques tours une trappe qui ouvrait sur un cachot obscur... C'est

L'abbé Hébert raconte, p. 186 :

« Le lecteur désire sans doute savoir en quel endroit du château cet infortuné roi fut enfermé, etc.... Les prisons du château dans cet ancien temps, ainsi que dans tous les châteaux, étoient les tours.... Au-dessous de l'appartement au niveau du rez-de-chaussée, il y avoit dans quelques tours un cachot obscur....

là qu'on faisait descendre et rester jusqu'à la mort certains prisonniers.	où l'on faisoit descendre et rester jusqu'à la mort certains prisonniers.
« Rien ne nous oblige cependant de croire que Charles ait eu à souffrir une si cruelle détention. Il n'avait rien fait pour encourir un pareil châtiment, de la part d'un seigneur qui trouvait son intérêt à le conserver. Il nous paraît plus vraisemblable de penser qu'il eut tout le château pour prison. Au moins, c'est ce que l'on peut conclure des expressions du chroniqueur contemporain Frodoard et de l'historien Mezerai, quand il dit qu'Héribert le confina au Château-Thierry, où il le fit sévèrement garder » (p. 40).	« Mais il n'y a pas lieu de croire qu'on ait tenu le roi Charles enfermé dans d'aussi affreuses prisons; il n'avoit rien fait qui eût mérité la colère de notre seigneur (Héribert), et il étoit de l'intérêt de celui-ci de le conserver (p. 187). « Enfin, il est vraisemblable que Charles eut tout le château pour prison. C'est même ce que fait entendre l'historien Mezerai, qui se contente de dire pour exprimer sa captivité : « *Le comte le confina au Château-Thierry, où il le fit sévèrement garder* ». HÉBERT, p. 988.

Ici cependant M. Poquet semble avoir fait de grandes recherches et augmenté le récit de l'abbé Hébert. Une note de trente lignes, pages 40 et 41, réfute quelques conjectures autrefois établies sur l'existence d'un pavillon carré, nommé la Prison du roi, et démoli en 1697, où la tradition voulait que Charles-le-Simple eût été renfermé. M. Poquet annonce qu'un de *ses* manuscrits contient ce passage : « *Nous avons vu de nos jours*, etc., etc. » Mais il déclare ne pas ajouter foi à ce manuscrit, *qui n'est qu'une copie récente et altérée d'un manuscrit d'ailleurs peu ancien lui-même.*

Eh bien ! cette note et ces réflexions, malgré leur apparence d'originalité, n'appartiennent pas plus à M. Poquet que le reste de *ses deux volumes*. Jamais ce plagiaire n'a vu un des vieux documents qu'il a cités; le passage *extrait* par lui, et les observations qui l'accompagnent sont *empruntés* à l'abbé Hébert, qui a déclaré le premier, t. 1, p. 187, *ne pas ajouter foi au manuscrit* en question, *copie récente et altérée d'un manuscrit peu ancien lui-même.*

L'observation concernant la note des pages 40 et 41 s'applique également à presque toutes les notes semées dans les deux volumes de M. Poquet. S'agit-il d'expliquer une généalogie, de raconter la fabuleuse histoire de la succession de Thierry, de fixer la topographie d'anciennes fortifications, etc., etc., M. Poquet évoque *ses vieux manuscrits*, les compare avec les traditions locales et conclut.... Dans toutes ces circonstances, comme dans celle qui pré-

cède, M. Poquet a copié les citations, comparaisons et conclusions toutes faites que lui fournissait l'abbé Hébert. Aussi, quand M. Hébert a jugé à propos de ne donner que la fin d'un procès-verbal ou quelques lignes d'une charte, il est inutile de chercher dans l'histoire de M. Poquet une syllabe de plus; le plagiaire n'a pu que reproduire les extraits des anciens documents tels qu'ils avaient été conservés dans le manuscrit du curé de Lucy-le-Bocage, seul manuscrit qu'il ait connu et *utilisé*, et le seul qu'il ne cite pas !

Cependant, hâtons-nous de le reconnaître, on trouve deux ou trois fois, dans le cours du livre de M. Poquet, cette indication mise en note : « Msc. de M. Hébert ». Cette indication était-elle un hommage rendu au laborieux précurseur de l'historien de Château-Thierry ? Avait-elle pour but de restituer à l'abbé Hébert une petite part de la gloire du chroniqueur, et atténue-t-elle la gravité de nos reproches ? Point du tout. Quand M. Poquet a nommé accidentellement l'abbé Hébert, c'est qu'il s'agissait d'un fait trop apocryphe ou trop compromettant pour que le plagiaire en *prît* la responsabilité; et, chose digne de remarque, dans ces rares occasions où M. Poquet nous renvoie à M. Hébert, il se garde bien de nous dire où nous pourrons rencontrer cet *inconnu*, et prendre communication de son ouvrage.

Les Mémoires de l'abbé Hébert, nous l'avons dit en commençant cet article, sont *anonymes*. Ces mots énigmatiques « Msc. de M. Hébert » ne compromettaient donc pas la sécurité du plagiaire, en mettant les savants ou les curieux sur la voie des précieux documents donnés par le curé de Lucy-le-Bocage à la bibliothèque du presbytère de Château-Thierry, et le manuscrit de l'abbé Hébert pouvait, enfin, être détruit par un accident quelconque, sans qu'on retrouvât une trace imprimée de son importance et du lieu où il avait été oublié jusqu'en 1839. Grâce à la réticence calculée de M. Poquet, l'abbé Hébert restait à l'état de mythe.

Quelles qu'aient été les précautions employées pour que les Mémoires du curé de Lucy-le-Bocage ne fussent jamais connus, ces précautions ont été inutiles. Nous savons maintenant que « l'Histoire de Château-Thierry », *publiée en 1839* par M. Poquet, a été identiquement calquée sur le manuscrit de l'abbé Hébert; nous savons que M. Poquet n'a pas personnellement écrit trente pages dans les deux volumes imprimés sous son nom, et que, lorsqu'au lieu de copier

textuellement l'abbé Hébert, il s'est avisé de le résumer, il a commis des anachronismes incroyables et de grossières balourdises, mettant le nord au midi, et prenant par fois un nom propre pour le nom d'une charge municipale; nous savons, enfin, que le manuscrit de l'abbé Hébert contient des matériaux suffisants pour la rédaction d'un ouvrage sérieux, tandis que M. Poquet, plagiaire inintelligent, n'a tiré que deux maigres volumes du manuscrit original par lui abrégé et travesti.

Pour continuer l'histoire de Château-Thierry, depuis l'époque où l'abbé Hébert l'avait abandonnée (1806) jusqu'en 1839, M. Poquet a ouvert « l'Annuaire de l'Aisne » de 1815 et le recueil des « Hommes utiles », avec lesquels il a complété les dernières feuilles de son ouvrage...... et puis il s'est reposé !

Ce jeune abbé qui avait pu, en sortant du séminaire, remplir deux volumes du résultat de ses studieuses recherches sur un pays nouveau pour lui, n'a pas réalisé les espérances que son début fit certainement concevoir aux personnes qui n'étaient pas dans le secret de sa précoce érudition. M. Poquet n'a pas *produit seul* deux cents pages nouvelles en dix ans... et, dans les courtes notices in-8, dont le total forme ces deux cents pages, que d'*emprunts anonymes* à cet inépuisable abbé Hébert, que de passages du *Gallia christiana*, sans indication d'origine et traduits avec une *indépendance du texte* ou des barbarismes qu'on n'excuserait pas chez un écolier de sixième ! M. Poquet doit être aujourd'hui dans toute la maturité de son talent, et pourtant il se tait, il semble avoir irrévocablement brisé sa plume d'historien. Quel est donc le motif de ce mystérieux silence (1). C'est

(1) Ce silence nous a rappelé Claudine, servante et troisième femme du *poète* Colletet, qui usurpa une réputation de bel-esprit, en récitant des vers dont on la croyait l'auteur, tandis qu'elle n'en était que l'interprète. Lorsque Colletet, dont la muse défrayait le ménage, fut mort, Claudine n'eut plus de vers à réciter; les admirateurs, honteux d'avoir été abusés, se vengèrent par des épigrammes, et Jean de Lafontaine, la gloire de Château-Thierry, fit contre Claudine des stances satiriques qui ne manquent pas d'à-propos dans la circonstance actuelle :

> Les oracles ont cessé,
> Colletet a trépassé.
> Dès qu'il eut la bouche close,
> Sa femme ne dit plus rien.
> Elle enterra vers et prose
> Avec le pauvre chrétien.

que les travaux historiques sont longs et pénibles, et ne s'improvisent pas aussi facilement qu'un plagiat; c'est que les manuscrits semblables à celui de l'abbé Hébert sont rares, et que de pareils instruments ne tombent pas deux fois sous la main du même plagiaire !

§ II. M. Poquet, *imposteur féodal*,

S'étant posé comme successeur des abbés de Saint-Médard, grand-maître des chevaliers de l'Arc de France (27 octobre 1849).

Nous avons discuté l'abbé M. Poquet, *historien plagiaire*, examinons-le maintenant sous un nouvel aspect; après le drame, la petite comédie.

Grâce aux travaux de l'abbé Hébert, qu'il s'est appropriés, M. Poquet s'est élevé au-dessus de ses modestes confrères, exclusivement dévoués à leurs fonctions curiales; il est devenu membre correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, et Mgr. l'évêque de Soissons lui a confié la direction de l'institut des sourds-et-muets de Saint-Médard. M. Poquet a senti son ambition grandir en se voyant investi de la faveur épiscopale; la férule du pédagogue ne suffisait pas à un historien de son mérite, il a rêvé la crosse abbatiale ! et l'historiette que nous allons raconter, quelqu'étrangère qu'elle paraisse d'abord à notre sujet, montrera comment M. Poquet s'est un soir endormi abbé crossé et mîtré de Saint-Médard, avec droits de haute, moyenne et basse justice.

Le 16 septembre 1849, les chevaliers de l'Arc du bourg de Coincy, arrondissement de Château-Thierry, rendaient le bouquet cantonnal, et cent dix-neuf tireurs étaient réunis pour se disputer la *fleur* et les prix qui l'accompagnaient.

La compagnie de Villers obtint le premier prix par son adresse; le bouquet lui fut en conséquence délivré.

Plusieurs jours s'écoulèrent, et la compagnie de Fère-en-Tardenois, à laquelle appartenait le second coup le plus près de la broche, prétendit que le capitaine de Villers avait échantilloné ce coup d'une manière illégale, en coupant les empennes de la flèche au lieu de les gratter, et que le bouquet déposé dans l'église de Villers devait être restitué aux archers de Fère.

Cette réclamation tardive, faite en contradiction d'un procès-ver-

bal régulier et adopté sans discussion par tous les tireurs, fut repoussée par le capitaine de Villers, qui soutint, d'accord avec les règlements et usages, avoir gratté le petit bout de la plume de la flèche à échantillonner, parce qu'elle était engagée jusqu'aux empennes, et n'avoir commis aucune faute qui pût enlever à sa compagnie le bénéfice de son adresse au tir de Coincy.

Autrefois, quand une contestation surgissait entre les officiers ou les compagnies, l'affaire était portée en dernier ressort par devant l'abbé de Saint-Médard-lès-Soissons, *grand-maître de toutes les compagnies du noble jeu de l'Arc et confréries de Saint-Sébastien, dans le royaume de France*, ou en son absence, par devant le grand-maître prieur de l'abbaye, son vicaire-général. Mais les orages révolutionnaires ont emporté les droits féodaux et les abbés de Saint-Médard; la grande maîtrise de l'arc est donc vacante, et si bien vacante, qu'une délibération prise en assemblée générale par les compagnies des environs de Paris avait décidé que le titre de grand-maître serait conféré à M. Alexandre Dumas (1), auteur du roman « Othon l'archer ». Cette délibération n'a pas été régularisée, et jusqu'à ce qu'on ait avisé, il n'existe plus de juge souverain des contestations entre les chevaliers de l'Arc... Voilà ce que nous pensions, et cependant que notre erreur était profonde! La succession féodale des abbés de Saint-Médard a survécu aux révolutions qui ont bouleversé la France. Si l'abbé de Saint-Médard n'est plus à la tête de ses laborieux bénédictins, dirigeant leurs recherches historiques, son *continuateur honoraire* empaille des animaux, et pour varier ses innocents plaisirs, fulmine des brefs contre les vassaux indociles de l'ancienne abbaye.

Des vassaux en 1849, en pleine république, cela paraît incroyable; c'est pourtant la vérité, lisez plutôt le précieux document qui suit :

« DIOCÈSE DE SOISSONS. — ANCIENNE ABBAYE DE ST-MÉDARD.

« Nous, soussigné, directeur de l'institut des sourds-et-muets, établi dans l'ancienne abbaye de Saint-Médard, diocèse de Soissons,

« Considérant que de temps immémorial, et d'après les statuts admis et reconnus par toutes les compagnies du noble jeu de l'Arc,

(1) Cette anecdote, dont nous garantissons l'authenticité, nous a été attestée par un chevalier de l'Arc qui assistait à cette assemblée générale.

érigées en France, *il a toujours appartenu aux* ABBÉS DE SAINT-MÉDARD, NOS PRÉDÉCESSEURS (1), de faire des réglements et ordonnances concernant ledit jeu, comme aussi de juger en dernier ressort tous les différends qui pourraient s'élever à l'occasion dudit jeu;

« Vu la demande qui nous a été faite par la compagnie de Fère-en-Tardenois et d'autres compagnies, de prononcer dans *un conteste* qui vient d'avoir lieu... etc., etc. ;

« Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ART. 1er.

« La fleur cantonnale placée dans l'église de Villers, devra être transférée dans l'église de Fère-en-Tardenois, le premier dimanche d'après la Toussaint.

ART. 2, etc., etc.

« Donné en l'abbaye de Saint-Médard, le 27 octobre, le jour de la fête de saint Simon et de saint Judde, apôtres, *sous le sceau et les armes de notre abbaye*, l'an de Notre-Seigneur 1849.

L'Abbé POQUET,
Directeur de Saint-Médard.

Quand on a lu cet arrêté, qui aurait été plus convenablement daté du 1er avril ou du mardi gras, il faut rire malgré soi, et la critique est désarmée. Le parodiste des abbés de St-Médard n'a fait de tort à personne dans cette circonstance : éclairé par les remontrances et les sarcasmes des chevaliers de l'Arc de Villers, il a fini par abdiquer ses dignités usurpées, en demandant qu'on fît la paix, et qu'on ne parlât plus de cette affaire... Que la fantaisie féodale de M. Poquet lui soit donc légère ! S'il n'avait jamais pris que

(1) Nous avons copié textuellement cet *arrêté* dans un Mémoire justificatif des chevaliers de l'Arc de Villers, imprimé chez M. Eugène Laurent, à Château-Thierry. Cette petite brochure de 16 pages in-8, contient l'historique détaillé de cette risible affaire, et les correspondances échangées entre M. Poquet et ses justiciables réfractaires. La compagnie de Villers, condamnée sans avoir été entendue, a fait comprendre à M. Poquet que le directeur d'un pensionnat de sourds-muets n'avait aucun droit à la juridiction féodale des abbés de St-Médard, et M. Poquet, écrasé sous le ridicule, a battu en retraite.

la juridiction ou même le titre des abbés de Saint-Médard (1), nous n'aurions pas troublé ses douces illusions en lui consacrant un article dans ce livre.

PORNIN, ex-commandant en chef des montagnards, et ex-président du comité organisateur des gardiens de Paris, *auteur supposé* [le citoyen CASTÉRA].

Vérité (la) sur la Préfecture de Police pendant l'administration de Caussidière. — Réfutation des calomnies-Chenu. Paris, Palais-National, galerie de Valois; Guérin et Bernard, rue Saint-Hugues, n° 4, 1850, in-12 de 108 pages. [5978]

Les prétendues calomnies Chenu sont dans les deux ouvrages publiés sous son nom, et dont voici les titres :

1° *Conspirateurs (les)*; par A. Chenu, ex-capitaine des gardes du citoyen Caussidière : Les Sociétés secrètes. — La Préfecture de police sous Caussidière. — Les Corps francs. Paris, Garnier frères, 1850, in-12, 1 fr. 25 c. — Il y a une onzième édition de la même année, qui est augmentée de la liste des personnes qui ont concouru à la nomination des membres du gouvernement provisoire ;

2° *Montagnards (les) de 1848*. Encore quatre nouveaux chapitres, précédés d'une Réponse à Caussidière et autres démocs-socs ; par A. Chenu.... Ornés de scènes et portraits dessinés d'après les croquis de l'auteur. Paris, D. Giraud et J. Dagneau, 1850, in-12, 1 fr. — Écrit qui a eu également plusieurs éditions coup sur coup.

Indépendamment de l'écrit publié sous le nom du citoyen Pornin, en réponse au citoyen A. Chenu, il en existe deux autres :

1° *Réponse aux deux libelles* « les Conspirateurs » et « la Naissance de la République », de Chenu et de Delahodde, d'après les lettres, pièces et documents fournis ou publiés par Caussidière, ex-préfet de police, Lubatti, ex-officier d'état-major de la garde républicaine, et d'autres fonctionnaires de la préfecture de police, avec des Révélations curieuses sur la vie de Delahodde, par le citoyen Miot, représentant du peuple. (Le tout recueilli et publié par le citoyen CASTÉRA, rédacteur de « le Correspondant de

(1) Avant que la discussion survenue entre les chevaliers de l'Arc n'eût fourni à dom Poquet une précieuse occasion pour ressusciter les droits abbatiaux de Saint-Médard, cet amusant personnage, dont la spécialité semble être l'exploitation de la tombe, s'était déjà arrangé de manière à orner son nom du titre posthume d'abbé de Saint-Médard. Publiant, en 1849, le nécrologe de ses illustres prédécesseurs, M. Poquet inscrit son nom et ses *titres littéraires* à la fin de la liste des abbés de Saint-Médard, sous le n° 91. L'épitaphe de cet homme qui n'est pas mort, est en outre si singulièrement rédigée, qu'un lecteur innocent pourrait croire, à première vue, que M. Poquet a été évêque de Soissons !

Paris, journal mensuel démocratique »). Paris, Palais-National, galerie Valois, n. 185, 1850, in-12, 75 cent.

Les pièces qui composent cette brochure ont été publiées d'abord dans les journaux rouges.

Pendant un ou deux mois, il est tombé une pluie torrentielle d'ordures de cette sorte, et tout le monde, pour s'édifier, l'a regardé tomber. L'écrit du citoyen Castéra a donc eu aussi plusieurs éditions : Nous possédons la cinquième.

Pour une polémique assez plaisante suscitée par les citoyens Lubatti et Miot aux rédacteurs du « Corsaire » et de « l'Assemblée nationale », Voy. les pages 261-68 du tome III des *Supercheries*.

2° *Réponse aux pamplets* « les Conspirateurs » et « la Naissance de la République » (parM. Achille PHILIPPE). Avec six portraits. Paris, rue de la Harpe, 90, etc., 1850, gr. in-8 de 16 pages. — Réimpr. peu après.

PORTIER DE LA GRANDE SOCIÉTÉ (LE), *pseudon.* [TEN HOVEN].

Anti-Suttonius, ou le Magicien noir. La Haye, 1768, in-8. [5979]

Contre-partie d'un autre ouvrage du même auteur, publié sous le pseudonyme de J. WILKES (Voy. ce nom).

PORTIER DU COLLÉGE PHILOSOPHIQUE (de Louvain) (LE), *auteur supposé* [le baron Frédéric de REIFFENBERG].

Réponse du —. Bruxelles. [5980]

Le baron de Reiffenberg avait fait imprimer auparavant deux autres écrits anonymes sur le même établissement : Qu'est-ce que le Collége philosophique ? — Entrerai-je au Collége philosophique ?

PORTUGAIS (UN), *pseudonyme* [Pierre-Olivier PINAULT].

Réflexions d'— sur le Mémoire présenté par les Jésuites au pape Clément XIII. (En italien et en français). Lisbonne (Paris), 1758, in-12. V. T. [5981]

Il a été publié contre cet ouvrage :

1° Supplément aux *Réflexions d'un Portugais*, ou Réponse de l'ami de Rome à son ami de Lisbonne, traduit de l'italien (par l'abbé GOUJET, avec une préface du même). Gènes (Paris), Simon, 1760, in-12.

Pinault a eu quelque part à cette traduction pour les premières pages et la révision du tout.

2° *Observations critiques d'un Romain sur les Réflexions d'un Portugais, ou Nouveau Supplément auxdites Réflexions*, etc. (trad. de l'italien en français par l'abbé GOUJET, avec une préface du même). En Europe (Paris), 1760, in-12.

PORTUGAIS DE DISTINCTION (UN), *auteur déguisé* [BARRETO-FEIO].

Dom Miguel, ses aventures scandaleuses, ses crimes et son usurpation; traduit par *J.-B. Mesnard*. Paris, Ménard, 1833, in-8, 7 fr. 50 cent. [5982]

POTAIE (Gilles), *pseudonyme* [MM. HERLA, avocat; LOBET, CLOSSET et DEREUME], auteurs de chansons en patois liégeois, et d'articles de journaux belges.]

POTIER (ancien acteur des Variétés). *Ouvrages qui ont été publiés à tort sous son nom.*

I. Trois Messéniennes, par M. Potier, avec des notes savantes et des remarques sur les beaux-thés du texte, par le révérend Claude Aldiborontophoscophornio, nez à Béthune. Avec cette épigraphe : Pas si baite ! Paris, les marchands de nouveaux-thés, 1824, in-8 de 36 pages, 1 fr. 50 cent. [5983]

II. Mémoires (ses) (composés par MM. *Charles Potier*, son fils, et *Aristide Letorzec*, connu au théâtre sous le nom de Lajariette). [5984]

Commencés dans un journal : « la Presse », « la Patrie », ou « le Courrier Français » mais non terminés, et qui par conséquent n'existent pas comme livre.

POULAIN DE BEAUREGARD, *pseudonyme* [LEMAIRE, de Clermont], assassin sur lequel on a publié les deux ouvrages suivants :

I. Procès de Lemaire, de Clermont, se disant Poulain-de-Beauregard. Six cahiers in-8, 2 fr. [5985]

II. Mémoires sur la vie de Lemaire, de Clermont, écrits par lui-même en prison, pour faire suite au procès. In-8, ornés de son portrait gravé par Tardieu, 1 fr. 75. [5986]

Ces deux ouvrages sont faits pour ne pas être séparés. Tout le pays fut effrayé quand on eût découvert les crimes de Lemaire; son arrestation, son jugement, son exécution, excitèrent dans toutes les classes un sentiment difficile à peindre la terreur, l'horreur même et ce genre d'émotions qui fait le succès des noirs romans d'outremer et des conceptions ultrà-tragiques du plus sombre mélodramme. Aussi la lecture de ces deux ouvrages a-t-elle été généralement recherchée.

POUPAR (J.-B.), *plagiaire* [le marquis de SY].

Art (l') poétique d'*Horace*, traduit en vers par— (avec le texte à

côté), précédé de l'Éloge de l'auteur par M. *Dumas*. Lyon, Rivoire, 1828, in-8 de 72 pages. [5987]

Un de nos philologues les plus distingués a publié en 1828, sous le pseudonyme de Launoy, un petit écrit intitulé : « Lettre sur un point d'histoire littéraire ». (Lyon, in-8 de 8 pages). Il est démontré dans cet écrit que, sauf une vingtaine de vers, la traduction de l'Art poétique d'Horace, seul titre littéraire de M. Poupar, pour son admission à l'Académie de Lyon, n'est autre que celle du marquis de Sy, publiée en 1816, dont M. Poupar avait pris une copie à Londres en 1800.

POUTAVERY (messire), grand-Earée de Taïti, *auteur supposé* [PONCELIN DE LA ROCHE-TILHAC].

Histoire des révolutions de Taïti, par—, ouvrage traduit du taïtien en français par mademoiselle B. D. B. D. B. (composé par Poncelin). Paris, Lamy, 1782, 2 vol. in-12. [5988]

P. P., *pseudonyme* [Michel de MARILLAC, garde des sceaux].

Quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ, qu'aucuns attribuent à Gersen, d'autres à Gerson et d'autres à Thomas à Kempis, traduits en français, par—. Paris, Thierry, 1621, in-12. — Dernière édition, revue et corrigée. Paris, Cramoisy, 1630, in-12.—Autre édition, avec les initiales R. G. A., sur le frontispice. Paris, Calleville, 1631, in-8. [5989]

Quatre Livres de l'Imitation de Jésus-Christ, par *Thomas à Kempis*, chanoine régulier ; traduits en français (par *Michel de Marillac*) ; avec la vie du même, recueillie par *Hérîbert Rosweyde*, de la compagnie de Jésus (et une dédicace du P. *Rosweyde* à l'abbesse de Messines). Anvers, de l'imprimerie Plantinienne, 1652, in-32.

Lorsque je publiai en 1812 ma *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de J.-C., suivie des Considérations de M.* GENCE *sur la question relative à l'auteur de l'Imitation*, j'avançai que sur soixante éditions au moins de la traduction française de l'Imitation de J.-C., par le garde-des-sceaux Marillac, il n'en existait qu'une imprimée en 1643, in-12, avec le nom du traducteur. J'ignorais alors l'existence d'une édition dans le format in-32, publiée la même année que l'édition in-12, et par les soins du même éditeur dom Valgrave ; la seule différence que l'on remarque entre ces deux éditions, est que l'in-12 renferme une dédicace à la Reyne régente, et que la *briève apologie, en faveur de Gersen*, dans l'édition in-32, est intitulée dans l'édition in-12, *Avis touchant l'auteur, etc.* L'édition in-32 est encore plus rare que l'in-12, puisque l'on n'en connait qu'un exemplaire. Art. de A. A. B-R.

PP. BÉNÉDICTINS (LES), *auteur dég.* [dom TAILLANDIER].

Projet d'une Histoire générale de Champagne et de Brie, par les

PP. Bénédictins (rédigé par dom Taillandier). Reims, 1738, in-4. [5990]

L'abbé Desfontaines présente une longue analyse de ce Projet dans ses *Observations sur les écrits modernes*, t. 15, lettre 214.

P*. P*. P*., *pseudonyme* [Gabriel FEYDEL].

Remarques morales, philosophiques et grammaticales sur le Dictionnaire de l'Académie française. Paris, A.-A. Renouard, 1807, in-8. [5991]

PRADEL (Eugène de), *nom abréviatif* [COURTRAY DE PRADEL], improvisateur français. Pour la liste de ses ouvrages, voyez « la France littéraire », à *Pradel*.

PRAKTISCHEN KAUFMANNE (Von einem), *auteur déguisé*.

Parlez-vous français? Od. franz. - deutsch Ladengespraeche. Nebst e. Sammlung der nœthigsten kaufmaenn. Ausdrücke u. Redensarten. Ein Handbuch für Jeden, der sich bei Kauf-u. Verkauf schœn und richtig ausdrücken und unterhalten will. Hrsg. von Aachen, Wengler, 1847, in-8 de 154 pages, 2 fr. [5992]

PRÉDICATEUR CÉLÈBRE (UN), *auteur déguisé* [le P. TERRASSON, de l'Oratoire].

Nouveaux Sermons d'—. Tome 1er (et unique). Utrecht, 1739, in-12. [5993]

PRÉDICATEUR DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE (UN), *auteur déguisé*.

Nouvelle Instruction, en forme de conférences ou de catéchisme sur l'état actuel du clergé de France, avec un Traité sur leschisme, et des Règles de conduite pour les vrais fidèles. VIe édition. Paris, 1791, in-18. [5994]

PRÉFET (UN), *auteur déguisé*.

Correspondance d'— avec les généraux, intendants et commissaires de l'armée autrichienne d'Italie, stationnée à Lyon pendant l'occupation de 1815. Tours, Mame, 1829, in-8 de 128 pages. [5995]

P. R. E. L., ancien domaniste, *auteur déguisé* [PREL, ancien domaniste].

Brachygraphie, art d'écrire par abréviation sans aucun nouveau

signe. Caen, Chalopin fils, et Paris, Dondey-Dupré, père et fils, 1825, in-8 de 74 pages avec trois tableaux. [5996]

Cette manière de faire passer son nom écrit en style lapidaire, comme l'indiquent les initiales que nous donnons, nous semble assez originale pour être signalée.

PRELLE (le baron de), *pseudon.* [PONCET, conseiller d'État].

Considérations sur les avantages de la vieillesse. Paris, Cramoisy, 1677, in-12. [5997]

Le P. Bouhours a été l'éditeur et probablement le réviseur de ce volume. Voyez les *Lettres choisies* de La Rivière. Paris, 1751, in-12, t. II, p. 263.

PREMARAY (Jules de), *nom abréviatif* [Jules REGNAULT DE PREMARAY], auteur dramatique, nouvelliste et journaliste.

PREMIER MARGUILLER DE LA PAROISSE DE FONTENOY (LE), *pseudonyme* [LINDET DE SEMONVILLE, avocat].

Épître au Roi. Vis-à-vis Fontenoy, 1745, in-4 de 14 pag. [5998]

PRÉPOSÉ AU GOUVERNEMENT DU DIOCÈSE DE BORDEAUX (LE), *auteur déguisé* [l'abbé BOYER, grand-vicaire de M. de Cicé].

Règles pour l'exercice du saint ministère dans les circonstances présentes. (Vers 1798), in-8 de 56 pages. [5999]

PRÉSIDENT D'ASSISES (UN), *auteur déguisé* [DUFOUR, conseiller à la Cour royale de Metz].

Aide-mémoire d'—. Metz, Dosquet, 1835, in-8 avec trois planches. [6000]

Les continuateurs de « la France littéraire » ont attribué mal à propos cet ouvrage à M. Dufour, ancien intendant militaire.

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE (LE), *auteur déguisé.*

Mémoire sur la noblesse et les moyens de la relever. 2e édition. Anvers, De Cort, 1844, in-8, 1 fr. 50 cent. [6001]

PRÉSIDENT DE PROVINCE (UN), *pseudonyme* [le comte de RIVAROL].

Suite du poëme des « Jardins » (de Jacques Delille), ou Lettre d'—, à M. le comte de Barruel, capitaine de dragons (avec « le Chou et le Navet », dialogue en vers), 1782, in-8. [6002]

PRESLE (la baronne de), *pseudonyme* [Em. Marco de SAINT-HILAIRE], auteur d'un feuilleton sous ce nom. [6003]

PRESSIGNI (le sieur de), *pseudon.* (dom GERBERON].

Méditations chrétiennes sur la Providence et la Miséricorde de Dieu, etc. Anvers, Schipper, 1692, in-12. [6004]

PRÊTRE (UN), *auteur déguisé* [l'abbé Marie-Nicolas-Silvestre GUILLON, depuis évêque de Maroc].

Qu'est-ce donc que le Pape? Paris, Briand, (vers 1789), in-8 de 50 pages. [6005]

PRÊTRE (UN), *auteur déguisé* [l'abbé ARMELY].

Séparations (les), ou l'Église justifiée contre ceux qui s'en sont séparés. Bourg, Janinet, 1809, in-8. [6006]

PRÊTRE (UN), professeur de philosophie, *auteur déguisé.*

Alliance de la charité catholique et de la liberté des peuples. Poëme en cinq chants. Paris, de l'imprimerie d'Urtubie, 1837, in-8 de 328 pages, 6 fr. [6007]

PRÊTRE (UN), *auteur déguisé.*

Mémoires d'—. Paris, Pétion, 1847, 5 vol. in-8. [6008]

Ces Mémoires ont été imprimés d'abord dans le « National » en 1846, et l'on pourrait croire qu'ils ont été fabriqués par l'un des rédacteurs de ce journal; mais il nous a été affirmé que ces Mémoires étaient bien ceux d'un ancien prêtre, et que M. Léopold Duras qui s'était chargé de les revoir, y a supprimé beaucoup de faits plus forts que ceux qu'ils renferment; ils n'en restent pas moins un livre perfide.

PRÊTRE (UN), *auteur déguisé* [l'abbé FONTAINE, desservant de Saint-Mesmin, au département de l'Aube].

Agonie de la liturgie troyenne, par — qui lui fait ses adieux. Troyes, Armand Berthelon, 1847, in-8 de 76 pages. [6009]

PRÊTRE (UN), *auteur déguisé* [l'abbé J.-H. MICHON].

Lettres à mes électeurs; par J.-H. M. Angoulême, tous les libraires, 1848, in-18 de 36 pages. [6010]

Première lettre, 10 avril 1848. Aux électeurs d'Angoulême, par un prêtre, candidat, auteur des « Lettres au clergé de France », qui ont été publiées peu auparavant avec le nom de l'auteur.

PRÊTRE CATHOLIQUE (UN), *auteur déguisé.*

Lettre d'— à Pierre Brugière, se disant curé constitutionnel de

Saint-Paul (à l'occasion de son Instruction pastorale sur le bref du Pape). Paris, 1791, in-8 de 40 pages. [6011]

Nous allons donc encore voir la controverse établir parmi nous son querelleur empire ! — Ainsi Pierre Brugière va répliquer au Prêtre Catholique, le Prêtre Catholique ripostera à Pierre Brugière, et Pierre Brugière reviendra à la charge et le Prêtre Catholique à l'escalade, en sorte qu'après s'être bien *répliqué* et *riposté*, de part et d'autre, ils finiront par nous faire entre-égorger (car c'est toujours pour des vétilles que l'on s'extermine). Nous devrions cependant bien nous rappeler que Voltaire a défini la *Controverse*, « l'ennemie de toutes les religions qu'elle se vante de « soutenir ; de toutes les lois qu'elle feint d'expliquer, et surtout de la « concorde qu'elle a bannie de la terre dans tous les temps ».

Note du temps.

PRÊTRE CATHOLIQUE EN EXIL POUR LA FOI (UN), *auteur déguisé* [l'abbé LE CORDIER].

Réflexions sur une lettre de Mgr l'archevêque provisoire de Toulouse, etc. Londres, 1822, in-8 de 35 pages. [6012]

PRÊTRE CATHOLIQUE ET AMOVIBLE (UN), *auteur déguisé.*

Socialisme (le) le plus inamovible et le plus rusé, c'est le serpent, ou Réfutation de quelques erreurs de M. Jules Favre, député socialiste. Paris, de l'impr. de Marc-Aurel, 1850, in-8 de 96 pages, 1 fr. 25 c. [6013]

La préface est signée J. M. J.

PRÊTRE CATHOLIQUE FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé* [l'abbé de CHATEAUGIRON, du diocèse de Rennes].

Eclaircissements demandés à Mgr l'archevêque d'Aix. Londres, 1801, in-8 de 163 pages. [6014]

Cet ouvrage a occasionné plusieurs écrits, et entre autres, celui qui porte pour titre : « Réponse à un écrit intitulé Éclaircissements demandés à M. l'archevêque d'Aix... » (par M. le comte L.-Matth. de Barral, d'abord évêque de Troyes, depuis archevêque de Tours). Londres, L. L'Homme, 1802, in-8 de 181 pages, écrits auxquels l'abbé de Châteaugiron a répondu par un *Examen impartial et paisible des objections proposées à l'auteur des Éclaircissements*, in-8.

PRÊTRE DE BORDEAUX (UN), *auteur déguisé* [le P. de BORDES].

Et cetera (les) de Du Plessis (Mornay), parsemez de leurs *qui pro quo*, avec autres de l'orthodoxe mal nommé *Rotan*, *Loque*, *Vignier*, et quelques prétendus ministres ; le tout sur les points de la Sainte Messe, Eucharistie et autres principaux controversez de

présent en la religion chrestienne. Toulouse, veuve Colomiez, 1600, in-8 de 133 pages. [6015]

PRÊTRE DE CAMPAGNE (UN), *auteur déguisé*.

Action (de l') du gouvernement sur les Flandres. Bruges, 1848, in-8. [6016]

PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE (UN), *auteur déguisé* [le P. LORIOT).

Ancienne et nouvelle discipline de l'Église, touchant les bénéfices et les bénéficiers, extraite de la discipline du R. P. *Thomassin* prêtre de l'Oratoire. Paris, de Nully, 1702, in-12. [6017]

PRÊTRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE (UN), *auteur déguisé* [le P. CORBIN, depuis précepteur du Dauphin].

Traité d'éducation civile et religieuse, à l'usage des élèves du collége royal de La Flèche. Nouv. édition. Paris, Desaint, 1788, in-12. [6018]

La première édition avait paru l'année précédente à Angers, avec le nom de l'auteur.

PRÊTRE DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ DE SORBONNE (UN), *auteur déguisé* [DANCEL, du diocèse de Coutances, alors professeur de philosophie au collége d'Harcourt, depuis grand-vicaire de Coutances et curé de Valognes].

Apologie du serment civique; par —, ami de la religion et des lois. 1790, in-8. [6019]

M. Dancel rétracta son serment dès 1791.

PRÊTRE DE LA MISSION DE FRANCE (UN), *auteur déguisé* [l'abbé JAISSON].

Oraison funèbre de S. E. Mgr le cardinal de Périgord, prononcée dans l'église métropolitaine de Reims, le 8 janvier 1822, et le lendemain dans l'église de Saint-Remi, par —, lors de la translation du cœur de ce prélat à Reims. Paris, de l'impr. de Cosson, 1822, in-8 de 20 pages. [6020]

PRÊTRE DE L'ORATOIRE (UN), *auteur déguisé* [Denis AMELOTTE].

I. Vie (la) du P. Charles Condren, second général de l'Oratoire. Paris, 1643, in-4. [6021]

II. Vie de sœur Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite de

Beaune (morte en 1648). Paris, Le Petit, 1655, 1656, in-8. [6022]

En l'année 1654, il était sorti des presses de l'imprimerie royale une autre Vie de la même sœur, sous ce titre : *L'Enfance de Jésus et sa famille honorées en la Vie de Marguerite du Saint-Sacrement.* Cette Vie a été rédigée par Jean AUVRAY, prieur de Bossets, sur les Mémoires du P. Parisot de l'Oratoire. (*Bibl. hist. de la France*, t. IV, p. 370).

PRÊTRE DE L'ORATOIRE (UN), *auteur déguisé* [le P. LORIOT].

Psaumes (les) de David, en latin et en français, avec des réflexions morales sur chaque verset, etc. Paris, Osmont, 1700, 3 vol. in-12. [6023]

PRÊTRE DE L'ORATOIRE (UN), *auteur déguisé* [le P. BORDES, d'Orléans].

Supplément au Traité dogmatique et historique (par le P. Thomassin) des édits dont on s'est servi pour maintenir l'unité de l'Église catholique. Paris, de l'impr. royale, 1703, in-4. [6024]

PRÊTRE DU SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET (UN), *auteur déguisé* [l'abbé CERNÉ].

Pédagogue (le) des familles chrétiennes, contenant un recueil de plusieurs instructions sur diverses matières. Paris, 1662, in-8. [6025]

Cet ouvrage avait déjà paru en 41 cahiers différents. Paris, veuve Targa, en différentes années, sous le titre d'*Abrégés, contenant un Recueil, etc.*, par un *prêtre du séminaire, etc.*

PRÊTRE DE SAINT-THOMAS D'AQUIN (UN), *auteur déguisé* [l'abbé PORTAL].

Abrégé de l'histoire de l'Église, sur le plan de Lhomond, enrichi de notes explicatives. Paris, Vaton, 1830, in-18, 1 fr. [6026]

PRÊTRE DESSERVANT (UN) (département du Puy-de-Dôme), *auteur déguisé.*

Réflexions sur l'existence de Dieu. Paris, de l'impr. de Bacquenois, 1836, in-8 de 28 pages. [6027]

PRÊTRE DU CLERGÉ (UN), *auteur déguisé* [l'abbé Ch.-L. de LANTAGE].

Vie d'Agnès de Jésus, de l'ordre de saint Dominique, par —,

avec l'Abrégé de la vie de Françoise des Séraphins (par *Marie-Madelaine de Mauroy*). Au Puy, 1666, in-4. [6028]

PRÊTRE DU CLERGÉ DE PARIS (UN), *auteur déguisé.*

Héroïne (l') de la Charité, ou Vie de Jeanne Biscot. 2e édition. Lille, Lefort, et Paris, Adr. Leclère, 1850, in-18. [6029]

PRÊTRE DU CLERGÉ DE SAINT-SULPICE (UN), *auteur déguisé* [Jean-Jacques Olier, curé de Saint-Sulpice, fondateur et premier supérieur du séminaire de ce nom].

Catéchisme chrétien pour la vie intérieure. Paris, Langlois, 1650, in-12. [6030]

Les éditions postérieures portent le nom de l'auteur.

PRÊTRE DU DIOCÈSE (UN), *auteur déguisé* [François-Charles-Jacques Vannier, prêtre du diocèse de Vannes (1); né à Vilfré, en 1791].

Nouvelle manière d'entendre la Sainte-Messe et faire dévotement le Chemin de la Croix. Fougères, de l'impr. de Josse, 1838, in-18 de 108 pages, 40 c. [6031]

PRÊTRE DU DIOCÈSE (de Besançon), *auteur déguisé* [l'abbé Grizot, ancien directeur du séminaire de Besançon].

Histoire de la vie souffrante et glorieuse de Jésus-Christ dès la dernière Pasque jusqu'à son ascension au Ciel, tirée des évangelistes. Besançon, Charmet, 1770, 2 vol. in-12. [6032]

PRÊTRE DU DIOCÈSE D'AMIENS (UN), *auteur déguisé.*

Imitation de Jésus-Christ exprimée en méditations affectueuses. Paris, Debécourt, 1839, in-18 de IV et 300 pag., fig., 1 fr. [6033]

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE BEAUVAIS (UN), *auteur déguisé* [l'abbé Brébion].

Un épisode de la question jésuitique. Demande d'autorisation au conseil d'État pour poursuivre Mgr l'évêque de Beauvais. Paris, de l'impr. de Baudouin, 1845, in-8 de 8 pages. [6034]

---

(1) Plus tard prêtre à Saint-Christophe, près de la Rochelle, puis à Châlons (Marne). Lors de l'assassinat Fieschi, il fut mis en suspicion, et comparut devant la Cour des pairs.

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE BESANÇON (UN), *auteur déguisé* [l'abbé GRIZOT, ancien directeur du séminaire de Besançon].

I. Lettre à un ministre protestant, au sujet d'une abjuration. Besançon, Daclin, 1755, in-12 de 48 pages. [6035]

II. Lettre à un protestant sur la cène du Seigneur, ou la divine Eucharistie. Besançon, Charmet, 1767, in-12. [6036]

III. Lettre à une dame sur le culte que les catholiques rendent à Jésus-Christ. Besançon, Métoyer, 1770, in-12. [6037]

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE LÉON (UN), *auteur déguisé* [l'abbé BRITZ].

Introduction à la vie dévote, composée par saint *François de Sales*, et traduite en bas-breton. Morlaix, 1710, in-8. [6038]

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE LIMOGES (UN), *auteur déguisé* [l'abbé ROBY, ex-jésuite].

Vie de la vénérable servante de Dieu, Marcelle Chambon, dite Madame Germain (morte le 14 septembre 1661), fondatrice des religieuses de Saint-Joseph de la Providence, à Limoges. Limoges, 1770, in-12. [6039]

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE LIMOGES (UN), *auteur déguisé*.

Dévotion au très saint et immaculé cœur de Marie, ou Manuel à l'usage des confréries..., avec un appendice sur la dévotion au sacré cœur de Jésus. Limoges, P. Durard et Comp.. 1840, in-18 de viij et 348 pag., 1 fr. 25 c. [6040]

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MARVEJOLS (UN), *aut. dég.*

Chapeau ecclésiastique (du). Marvejols, de l'impr. de Théret, 1846, in-8 de 16 pages. [6041]

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE NANTES (UN), *auteur déguisé* [l'abbé TRAVERS].

Dissertation sur les monnoyes de Bretagne. Nantes (vers 1750), in-8. [6042]

PRÊTRE DU DIOCÈSE D'ORLÉANS (UN), *auteur déguisé* [l'abbé PELLÉ, mort vers 1847].

Histoire philosophique et religieuse de l'Homme. Paris, Vrayet de Surcy, 1841, in-8, 5 fr. [6043]

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE PARIS (UN), *auteur déguisé* [l'abbé COLINOT].

Pensez-y bien; courtes réflexions sur les quatre fins et le purgatoire. Paris, Huart, 1721, in-32. [6044]

Il existe un *Pensez-y bien*, imprimé à Paris en 1696, in-24, chez Urbain Coustelier, et composé par le R. P. P. D. L. C. J. Jean-Baptiste Cusson en a publié une édition revue et corrigée, à Nancy, en 1711, et il déclare dans sa préface que le nom de l'auteur est demeuré inconnu.

A. A. B-R.

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE RENNES (UN), *auteur déguisé* [l'abbé Guy CARRON].

Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année. Winchester, ..., in-12, pap. vél. [6045]

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE TULLE (UN), *aut. dég.* [Pierre-Dumoulin-Henri BORIE, frère du martyr, alors clerc minoré, aujourd'hui missionnaire en Chine].

Vie de Mgr Borie, évêque nommé d'Acanthe, vicaire apostolique du Tonquin occidental, de la congrégation des Missions étrangères, martyr au Tonquin. Paris, Gaume frères, 1844, in-12, avec un portr. et un fac simile. — 2e édition, refondue et considérablement augmentée, sous ce titre : Vie du vénérable serviteur de Dieu Pierre-Rose-Ursule Dumoulin Borie, évêque d'Acanthe, vicaire apostolique du Tonquin occidental, etc., martyr dans la persécution suscitée le 3 janvier 1838 ; suivi d'un Appendice sur les missions chez les Infidèles. Paris, Sagnier et Bray, 1845, in-12, avec un portr. et une grav., 2 fr. [6046]

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE VALENCE (UN), *aut. dég.* [M. l'abbé Jean-François BLETTON, vicaire de Saint-Vallier, au diocèse de Valence (Drôme)], auteur de plusieurs vies de saints et de traités religieux dont on trouve l'indication dans notre notice sur ce digne ecclésiastique, insérée au tome Ier de « la Littérature française contemporaine ».

PRÊTRE EXILÉ POUR LA FOI (UN), *auteur déguisé* [l'abbé HAMEL], traducteur de la « Lettre de plusieurs évêques de France au pape Pie VI » (Londres, 1779, in-8). [6047]

PRÊTRE FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé* [L. PARIS VAQUIER].

Lettre d'—, retiré en Hollande, à un de ses amis de Paris, au

sujet de l'état de l'Église catholique d'Utrecht. Utrecht, 1753, in-12. V. T. [6048]

PRÊTRE FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé* [l'abbé Pierre-Louis BLANCHARD].

Véritable esprit (le) du Catéchisme, à l'usage de toutes les églises de l'Empire français, qui vient d'être publié par M. Buonaparte. Instruction familière par demandes et par réponses, adressée aux fidèles de France. Londres, 1806, in-8 de 60 pages. [6049]

PRÊTRE IMPARTIAL (UN), *auteur déguisé.*

Réflexions d'— sur les décrets de l'Assemblée nationale, adressées au clergé de France. Paris, Leclerc, 1790, in-8 de 15 pages. [6050]

Le décret de l'Assemblée nationale qui donne lieu aux réflexions de cet auteur, est celui qui déclare que les biens du clergé appartiennent à la Nation. Prouver que ce décret ne peut procurer à la religion et à ses ministres que les plus grands avantages, voilà le but que s'est proposé le prêtre impartial. *Note du temps.*

PRÊTRE ITALIEN (UN), *auteur déguisé* [l'abbé DEGOLA].

Justification de Fra Paolo Sarpi, ou Lettres d'— à un magistrat français (M. Agier), sur le caractère et les sentiments de cet homme célèbre. Paris, Eberhart, 1811, in-8. [6051]

PRÊTRE LUXEMBOURGEOIS (UN), *auteur déguisé.*

Mémoire d'— au roi des Belges, au Sénat, à l'ancienne et à la nouvelle législature belge, relativement aux griefs du Luxembourg. Marche, Danloy-de Feignies, 1848, in-8, 75 c. [6052]

PRÊTRE POITEVIN (UN), *auteur déguisé.*

Voix au peuple ; premiers accents. Poitiers, Coignard ; et Paris, Garnier frères, 1849, in-8 de 32 pages. [6053]

PRÊTRE RÉGICIDE (UN), *auteur supposé* [Alexandre MARTIN].

Mémoires d'—. Paris, Ch. Mary ; Tenon, 1829, 2 vol. in-8, avec un fac-simile de l'écriture de C. Desmoulins, 15 fr. [6054]

Le prêtre régicide dont on prétend publier les mémoires, est MONNEL, le conventionnel.

PRÊTRE SOLITAIRE (UN), *auteur déguisé* [Hubert JASPART].

Solitude intérieure dans laquelle le solitaire fidèle, comme aussi tout chrétien, trouvera le moyen de vivre, mourir et espérer en Dieu. Paris, 1678, in-16. [6055]

Catalogue manuscrit des Barnabites. V. T.

PRÊTRE SOLITAIRE (UN), *auteur déguisé.*

Psaumes (les) de la pénitence paraphrasez, avec des réflexions sur les principales véritez qu'ils renferment. Paris, P.-G. Le Mercier, 1732, pet. in-12 de xij et 264 pages. [6056]

En tête des Psaumes, on trouve un *Discours préliminaire sur le crime et la conversion de David.*

PRÊTRE SOLITAIRE (UN), *auteur déguisé* [dom Boniface Grivault, camaldule].

Psaumes (les) paraphrasés, suivant le sens littéral et le prophétique. Paris, 1738, 3 vol. in-12. [6057]

PRÊTRE SUCCURSALISTE DE LA MÉTROPOLE DE BORDEAUX (UN), *auteur déguisé.*

Évêque (l') jugé par l'Histoire, ou l'Épiscopat considéré dans sa nature, son élection et son gouvernement, où l'on traite de l'inamovibité et du droit casuel des prêtres; première partie. Périgueux, impr. de Dupont, 1847, in-8 de 228 pages. [6058]

PRÊTRE SUPÉRIEUR DES COMMUNAUTÉS (UN), *auteur déguisé* [l'abbé de Beaufort].

Récit abrégé des vertus et de la mort de Mme la duchesse douairière de Noailles aux communautés, etc. Châlons, Seneuze, 1698, in-12. [6059]

PRÉVAULT (H.), *pseudonyme* [M. Brun-Lavainne (1), archiviste de la ville de Lille, et non achitecte, comme le disent les continuateurs de la France littéraire].

I. Abrégé (nouv.) de l'histoire de France, depuis le commen-

---

(1) Nous ne comprenons rien à la manière de faire de nos continuateurs de la « Littérature française contemporaine ». Cent fois ils ont rappelé dans leurs notices d'auteurs des opuscules au-dessous de 4 pages d'impression; mais dans celle qui concerne M. Brun-Lavainne, impr. au t. II, p. 457, ils n'ont pas jugé devoir citer aucun des ouvrages dont nous donnons ici la liste. Ils se sont bornés à dire dans la note finale de leur notice, que « M. Brun-Lavainne a publié plusieurs ouvrages d'éducation sous le pseudonyme de « Révault », au lieu de *H. Prévault*, que portent ses ouvrages d'éducation, quand ils ne sont pas simplement anonymes, ce que nos continuateurs ont encore ignoré. Il résulte de cet arbitraire que dix-sept petits ouvrages de M. Brun-Lavainne, dont la majeure partie a eu plusieurs éditions, sont passés sous silence. Si c'est ainsi que les continuateurs de « la Littérature française contemporaine » croient rendre service à l'histoire littéraire de leur pays, nous craignons que cette croyance ne soit que la leur seulement.

Le catalogue où nous avons puisé les éléments de cette nomenclature, nous

cement de la monarchie jusqu'au règne de Charles X ; précédé d'une notice sur la maison de Bourbon, et suivi du tableau des mœurs et coutumes des Français sous les trois races, à l'usage des colléges et des maisons d'éducation. Lille, Lefort ; et Paris, Maire-Nyon, 1827, 1833, 1839, 1844, 1849, in-18, avec une carte, 2 fr. [6060]

La cinquième édition, de 1849, porte pour titre : *Histoire de France.*

II. Vie de Louis XVII, suivie de notices intéressantes sur les augustes victimes du Temple. Lille, Lefort, 1827, 1829, 2 part. in-18. — VIe édition. Ibid., 1844, in-18, avec un port. [6060*]

III. Vie de Saint Louis, roi de France. Ibid., 1827, 1829, 1840, 2 part. in-18. [6061]

IV. Vertus et bienfaits des Missionnaires, ou Histoire abrégée des Missions de l'Amérique, par *P. Bourgoing* (abrégée par *M. Brun-Lavainne*). Ibid., 1827, 2 part. in-18. [6062]

V. Jeunes (les) Bourbons proposés pour modèles à la jeunesse française. Lille, Lefort, 1827, in-18 ; ou 1828, 2 part. in-18. [6063]

VI. Modèles de grandeur d'âme, ou Détails intéressants sur la Vie et la mort du duc de Berry. Ibid., 1828, in-18. Anon. [6064]

Ce petit volume a obtenu quatre éditions distinctes dans la même année sans que les titres rappellent cette circonstance. La première édition a 3 feuilles 1/3 d'impression ; la deuxième, 3 feuilles avec un portrait ; la troisième, 3 feuilles 1/3, et la quatrième, 2 feuilles 2/3 avec un portrait.

VII. Famille (la) heureuse, ou Contraste du bonheur d'une vie paisible et chrétienne, avec le trouble et les agitations du monde. Ibid., 1828, 2 part. in-18, ensemble de 6 feuilles. Anon. [6065]

---

fournit le nom d'un autre écrivain, auteur de plus de vingt ouvrages, qui ne figure même pas dans le livre de MM. Louandre et Bourquelot ! Cette omission est d'autant moins excusable, que l'écrivain en question appartient, ainsi que MM. Louandre et Bourquelot, à l'école des Chartres : c'est M. Clément-Melchior-Justin-Maxime FOURCHEUX DE MONTROND, né à Bagnols (Gard), le 4 septembre 1805. Il est vrai que presque tous les ouvrages de M. de Montrond sont anonymes ; mais le but des rédacteurs du livre en question n'est-il que de rappeler ce que tout le monde sait ? Oh ! alors, les lecteurs ne doivent pas être surpris que tant de choses y manquent.

Nous ne savons pas encore si notre *Encyclopédie du Bibliothécaire* verra le jour ; dans l'affirmative, ce n'est certes point le livre de MM. Louandre et Bourquelot que nous prendrons pour guide : il ne serait pas assez sûr.

VIII. Princesses (les) de France, modèles de vertu et de piété. Lille, Lefort, 1828, 1829, 2 part. in-18. — IVe édition. Ibid., 1844, in-18. [6066]

IX. Héros (les) Vendéens, ou Bonchamp, Cathelineau, Charette, Lescure, Larochejacquelein et leurs compagnons d'armes, modèles de dévouement et de fidélité au roi. Ibid., 1829, 2 part. in-18, ensemble de 6 feuilles. Anon. [6067]

Réimpr. dans la même année sans que rien l'indique.

X. Suites funestes de la lecture des mauvais livres. Par l'auteur de « la Famille heureuse ». Ibid., 1829, 2 part. in-18, ensemble de 6 feuilles. [6068]

XI. Bonheur d'une famille chrétienne, ou Esquisses sur quelques travers de la Société et sur quelques moyens de trouver la félicité dès ce monde. Ibid., 1832, 2 part. in-18, ensemble de 6 feuilles. Anon. [6069]

XII. Histoire de Godefroy de Bouillon. Ibid., 1833, 2 part. in-18; ou 1834, 1840 et 1849, in-12. [6070]

XIII. Voyage sur la mer du monde. Ibid., 1834, 2 part. in-18, ensemble de 6 feuilles, et in-12. Anon. [6071]

XIV. Traité de la tenue des livres. Ibid., et Paris, Maire-Nyon, 1836, in-18. [6072]

XV. Robert, ou le Superstitieux éclairé. Ibid., 1836, in-18. Anon. [6073]

XVI. Petit (le) Savoyard. Ibid., 1836, in-18. Anon. [6074]

XVII. Retour (le) en Savoie. Ibid., 1838, in-18. Anon. [6075]

Ces divers petits ouvrages font partie d'une « Nouvelle Bibliothèque catholique », impr. à Lille, par M. L. Lefort, et dont un dépôt est établi à Paris, chez MM. Adrien Leclère et Cie.

PRÉVENU (UN), *pseudon.*, auteur d'un article intitulé *la Force*, imprimé dans le tome IX du « Livre des cent-et-un » (1832). [6076]

PRÉVILLE (le sieur de), *pseudonyme* [le P. PINTHEREAU, jésuite].

I. Progrès (le) du Jansénisme découvert à Mgr le chancelier. Avignon, P. Thomas, 1655, in-4. [6077]

II. Naissance (la) du Jansénisme découvert à M. le chancelier. Louvain, 1664, in-4. [6078]

Voyez le n° 2132.

PRÉVILLE, *nom théâtral* [Pierre-Louis DUBUS], comédien français célèbre, membre honoraire de l'Institut national.

Mémoires de Préville, publiés par M. K. S. [*H.-A. Cahaisse*]. Paris, 1812, in-8.—Nouv. édition (publiée dans un meilleur ordre, par *M. Ourry*). Paris, Ponthieu, 1823, in-8. [6079]

La nouvelle édition fait partie de la « Collection des Mémoires sur l'art dramatique » : les Mémoires d'Azincourt et ceux de Préville en forment, réunis, le 8e volume.

Cahaisse ne s'est donné que comme l'éditeur des Mémoires de ces deux célèbres artistes; mais l'opinion publique dit qu'il en est l'auteur.

PRIEUR (UN), *auteur déguisé* [l'abbé de FOURQUEVAUX].

Lettre d'— à un de ses amis, au sujet de la nouvelle réfutation du livre des « Règles pour l'intelligence des Saintes Ecritures ». Paris, Valleyre, 1727, in-12. — Nouvelles Lettres d'— etc. Paris, J. Estienne, 1729, in-12. [6080]

PRIEUR DE BOLLEVILLE (LE), *auteur déguisé* [Richard SIMON].

Réponse au livre intitulé : Sentiments de quelques théologiens de Hollande, sur « l'Histoire critique du Vieux-Testament ». Rotterdam, Reinier Leers, 1686, in-4. [6081]

PRIEUR DE COURCELLES (LE), *pseudonyme* [SIMON GUEULLETTE].

Abrégé de l'Histoire gallicane, par demandes et par réponses. Paris, De Launay, 1699, in-12. [6082]

PRIEUR DE LONVAL (LE), *auteur déguisé* [BOCQUILLOT, chanoine d'Avalon].

Nouvelle Histoire du chevalier Bayard, etc. Paris, Robustel, 1701, in-12. [6083]

Cette histoire n'est autre chose que celle du *loyal serviteur* (un secrétaire de Bayard), publiée en 1616, in-4, par Théodore Godefroy, mais mise en langage moderne.

PRIEUR DE SAINT-AGATHANGE (LE), *pseudonyme* [CAMUS, évêque de Belley].

Eclaircissements (les) de Méliton, sur les « Entretiens curieux

d'Hermodore et du Voyageur inconnu » à la justification du directeur désintéressé. 1635, in-4. [6084]

Les *Entretiens curieux d'Hermodore* sont de Jacques de Chevanes, capucin, caché sous le nom de Saint-Agran.

PRIEUR DE SAINT-EDME (LE), *pseudonyme* [P. COLLET, lazariste].

Lettres critiques sur différents points d'histoire et de dogme. 1744, in-8 ; — Turin, 1751, in-12. [6085]

PRINCE (UN), *pseudonyme* [RABELLEAU].

Voyage d'— autour du Monde, ou les Effets du luxe. Rouen, Machuel, 1772, 2 part. in-12. [6086]

PRINCE DES CRITIQUES (LE), *pseudon.* [Georges MATHIEU DAIRNWOEL].

A M. Félix Piat, réponse du —. Nouv. édition, à 20,000. Paris, tous les march. de nouv., 1844, gr. in-16 de 15 pag. [6087]

Par cette dénomination de *Princes des critiques*, l'auteur de cet opuscule a voulu laisser croire qu'il était question de M. Jules Janin, dont il avait imité le style avec assez de bonheur. Aussi l'opuscule fut-il attribué pendant quelques jours à M. Janin, qui dut le désavouer.

PRINCE DES SOTS (LE), *pseudon.* [Nicolas JOUBERT, qui prenait ce titre, et qui soutint en cette qualité un procès au parlement de Paris, se décorait, sous le règne de Henri IV, du nom du sieur Angoulevent. (Voy. De Reiffenberg, *Histoire des Fous en titre d'office*, dans le *Lundi*. Bruxelles, 1835, pag. 293-94, et le Bulletin du Bibliophile belge, t. III, pag. 411).

PRINCE ÉTRANGER (UN), *auteur déguisé* [le prince BELOSELSKY].

Poésies françaises d'—, ou Épîtres aux Français, aux Anglais et aux Républicains de Saint-Marin (publiées par *Marmontel*]. Paris, Didot aîné, 1789, in-8 sur papier vélin. [6088]

Il y a des exemplaires de ces poésies qui ne portent que le second titre.

On doit à la fille de ce prince, qui a épousé le prince Volkonsky, quelques productions remarquables.

PRINCE SOUVERAIN (UN), *auteur déguisé* [le roi LOUIS-PHILIPPE].

Voyez la note du n° 4333.

PRISCUS CENSORINUS PHOTISTICUS, *pseudonyme* [G. de WITTE].

Prisci Censorini Photistici hydra mystica, sive de corruptâ morali doctrinâ dialogus. Coloniæ, 1691, in-4. [6089]

Les auteurs italiens les plus recommandables attribuent cet ouvrage à Jean-Vincent Gravina; cependant je le trouve dans la liste de ceux de Gilles de Witte. Voyez sa Vie, par P. Le Clerc, p. 53. J'avoue que le format in-4, employé ordinairement par de Witte, et la bizarrerie du titre, très conforme à ceux des autres opuscules du janséniste de Hollande, me portent à croire qu'il en est le véritable auteur. A.-A. B—R.

PRISEUR DE BRIENNE (UN) *aut. dég.* [CHAVANCE, propriétaire à Brienne-le-Château (Aube)].

Tabatière (la) vengée, réponse rimée à l'auteur de « l'Art de fumer ». Paris, Lallemand-Lépine; Martinon ; P. Mascagna, 1844, in-8 de 44 pages. [6090]

Contre-partie de « l'Art de fumer », par Barthélemy.

PRISONNIER AU CHATEAU DE VINCENNES (UN), *aut. dég.* [le comte de MIRABEAU].

Libertin (le) de qualité, ou Confidences d'—. Hambourg, 1784, in-8. [6091]

PRISONNIER DE GUERRE (UN) de la garnison de Dantzick, en 1813 et 1815, *auteur déguisé.*

Voyage en Pologne et en Russie. Paris, A. Dupont, 1828, in-8 de 290 pages, 5 fr. [6092]

PRISONNIER POLONAIS (UN), *auteur déguisé* [Michel BUDZYNSKI].

Quatre années, 1833, 1834, 1835 et 1836 dans la Gallicie autrichienne. Bruxelles, 1838, in-12, 1 fr. 50 cent. [6093]

Ce livre a paru en même temps en polonais et en français de la traduction de l'auteur, corrigée par un Français.

PROBUS (Æmilius), nom sous lequel une traduction des Vies des grands capitaines de CORNÉLIUS NÉPOS a été imprimée à la suite d'une édition des « Vies des hommes illustres » de Plutarque, traduites par Jacq. Amyot, Paris, 1587, 4 vol. in-8.

PROCOCURANTE, directeur d'une école d'enseignement mutuel au pied des Pyrénées, *pseudon.* [REYNAUD].

Lettre à MM. Audoyer et Bernardet sur leur manière d'ensei-

gner l'écriture en huit leçons, d'après la méthode américaine. Paris, Lecaudey, 1825, in-8 de 8 pages. [6094]

Cet écrit, qui a eu trois éditions, ou tirages, coup sur coup, s'est vendu au profit des incendiés de Salins.

PROCOPE COUTEAUX, *auteur déguisé* [COLTELLI], docteur en médecine de l'Université de Montpellier. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire », à *Procope-Couteaux*.

PROCUREUR (UN), *pseudonyme*.

Poëme de la Chicane. 1762, in-8. [6095]

PROCUREUR GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE TOULOUSE (LE), *auteur déguisé* [RIQUET DE BONREPOS].

Compte rendu des Constitutions des Jésuites. 1762, in-12. V. T. [6096]

On a du même magistrat un *Second compte rendu* en deux parties, 1762, in-12 (*Catalogue manuscrit* de l'abbé Goujet).

PROFANE (UN), *pseudon.* [André BLONDE, avocat].

Lettre d'— à M. l'abbé Baudeau, très vénérable de la scientifique et sublime loge de la Franche-Économie. 1773, in-12. V. T. [6097]

L'auteur a été mis à la Bastille pour cette lettre.
Voy. la *Bastille dévoilée*, quatrième livraison, p. 82.

PROFESSEUR (UN), membre de plusieurs sociétés littéraires, *pseudon.* [BRILLAT-SAVARIN, alors conseiller à la Cour de cassation].

Physiologie du goût, ou Méditations de gastronomie transcendante, ouvrage théorique, historique et pratique. Paris, Sautelet, 1826, 2 vol. in-8, 14 fr. [6098]

Réimprimé plusieurs fois depuis avec le nom d'auteur.

PROFESSEUR (UN), *auteur déguisé* [Fréd. HENNEBERT, archiviste de la ville de Tournay].

Cours élémentaire de prononciation de lecture à haute voix et de récitation. Tournay, 1834, in-12 de 102 pages. — Sec. édition (entièrement refondue et augmentée d'un choix de lectures en prose et en vers propres à servir d'exercices). Tournay, 1839, in-12 de vj et 182 pages, 2 fr. [6099]

De nouvelles éditions ont été depuis publiées avec le nom de l'auteur; la troisième, en 1841; la quatrième, Tournay, Casterman, 1846; la cin-

quième, même adresse, 1849, in-12 de 360 pages. La dernière a paru sous ce titre : *Cours de prononciation, de lecture à haute voix et de récitation, d'après l'Académie et les grammairiens les plus estimés, suivi d'un choix de morceaux en prose et en vers propres à servir d'exercices.*

En annonçant cette cinquième édition, M. de Reiffenberg disait, dans le Bulletin du Bibliophile belge, t. IV, p. 114 : « Une cinquième édition est une chose rare partout et particulièrement en Belgique. M. F. Hennebert, archiviste de Tournay et professeur à l'Athénée de cette ville, a obtenu ce succès. Son *Cours de prononciation*, etc. vient d'être bien réellement réimprimé pour la cinquième fois chez M. J. Casterman ; si l'on peut appeler réimpression un livre constamment amélioré. L'art d'écrire des ouvrages classiques est un don à part ; il faut une faculté toute particulière pour se mettre à la portée des jeunes intelligences, pour être toujours clair, précis, instructif et jamais ennuyeux. M. Hennebert jouit de ce précieux privilége ».

Page 521 de ce volume, nous disions, à l'article de M. Pimpurniaux (1), que les auteurs de la « Littérature française contemporaine » ne connaissant que très imparfaitement les écrivains français de la France, ne pouvaient pas connaître ceux de l'Étranger. Voici une nouvelle occasion pour justifier notre assertion. Le nom de l'estimable M. Hennebert figure dans l'informe nomenclature de MM. Louandre et Bourquelot ; mais il eût été préférable qu'il y fût entièrement omis que de présenter un article tronqué comme celui que ces messieurs ont donné. Qu'est M. Hennebert aux yeux des auteurs de « la Littérature française contemporaine » ? Ils n'en ont rien su. Sur trois ouvrages que l'on cite de lui, le premier est une grossière erreur; car M. Hennebert, belge, n'est ni l'auteur, ni l'éditeur du « Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou » (Moscou, 1842, in-8), recueil, soit dit en passant, qui n'a pas qu'un volume, mais qui en forme 15 ou 20. « L'Annuaire de l'Université catholique de Louvain » (VIe année seulement), n'est pas plus de M. Hennebert que le « Bulletin » cité précédemment. Quant au troisième ouvrage, « les Archives tournaisiennes historiques et littéraires » ; ce titre ainsi étranglé ne fait point assez connaître l'intérêt que présente cette brochure.

Au risque de nous entendre encore dire que nous signalons de prétendues omissions, comme cela est arrivé lors de la publication de notre écrit relevant huit cents omissions et bévues d'un seul demi-volume de MM. Louandre et Bourquelot, nous allons donner l'article qui concerne l'estimable M. Hennebert, tel qu'on devait le trouver dans le livre que nous critiquons :

Hennebert (Jean-Baptiste-Joseph-Frédéric), historien du Tournaisis, conservateur des archives de la ville de Tournai, et de celles des anciens états du Tournaisis, professeur à l'Athénée, membre de la Société provinciale des sciences et des arts du Hainaut; de celle des Bibliophiles belges (à Mons), membre correspondant de la Société d'agriculture, des sciences et arts de Valenciennes, de celle des antiquaires de la Morinie, des antiquaires

(1) Voy. aussi ci-devant notre article *Prévault*.

de Picardie, de la Société historique et littéraire de Tournai, etc.; né à Crèvecœur (Oise), le 25 mars 1800, naturalisé belge. On a de lui :

1° Almanach administratif, judiciaire, ecclésiastique et militaire de Tournai et de son arrondissement pour 1823. Tournai, Dosson-Varlé, 1823, in-18.

2° Calendrier tournaisien, administratif, etc., pour l'année 1830. Ibid., 1830, in-plano.

3° Almanach cantonal de Roubaix, Turcoing et Lannoy, pour 1830. Roubaix, Beghin, 1830, in-32 de 90 pages.

4° Troubles de France, recueil des événements qui ont accompagné et suivi la publication des ordonnances du 25 juillet à Paris et dans les départements, des actes du gouvernement provisoire, proclamations, etc. ; traits d'héroïsme, d'humanité, etc. Tournai, impr. de L. A. Robert et Renard, 1830, in-8. — Il n'en a été publié que les 64 premières pages.

5° Saint Eleuthère, évêque de Tournai. Sa vie, ses miracles, sa mort; d'après les meilleures autorités; par un Tournaisien. Tournai, 1830, in-12 de 102 pages; et Tournai, Castermann, 1840, broch. in-8.

6° Calendrier tournaisien, administratif, judiciaire, etc., pour 1833. Tournai, Dosson-Varlé, 1838, in-plano.

7° Cours élémentaire de prononciation, de lecture à haute voix et de récitation, d'après les grammairiens les plus estimés. Tournay, Renard-Dosson, 1834, in-12. — Voy. le n° 6099.

8° Questionnaire sur toutes les parties de la grammaire française de Noël et Chapsal. Tournai, 1836, in-12 de 48 pages.

9° Notice sur la vie et les ouvrages de H. Delmotte, publiée par la Société des bibliophiles belges. Mons, 1836, in-8 de 44 pages avec un portr. et un fac-simile. — Deuxième édition, revue et augm. Ibid., 1844, gr. in-8 de 19 pages, pap. fort, avec un portr.

Il n'a été tiré de la première édition que 100 exemplaires pour le commerce.

10° Bibliologue (le) de la Belgique et du nord de la France. Tournai, 1839, in-8, 6 fr. — Recueil dans le genre du Bulletin du bibliophile de Techener, mais sur une plus petite échelle : il est regrettable qu'il n'ait paru qu'une année ; car les notices sur les livres anciens et nouveaux ainsi que sur les écrivains dont M. Hennebert l'enrichissait, lui donnaient beaucoup d'intérêt.

11° Archives tournaisiennes historiques et littéraires. Recueil concernant Tournai et le Tournaisis. 1er Fascicule, contenant : 1° l'Abdication de Charles-Quint, par L. Gallait (avec gravure). 2° L'Athénée de Tournai au concours général de 1841. 3° Fragment du MS. de Ch. de Hurges, intitulé : Mémoires d'eschevin de Tournai, 1609-1611. — 4° Tablettes artistiques, historiques et littéraires. 5° Bulletin bibliographique, Tournai, Renard-Dosson, 1843, in-8 de 62 pages.

12° Notice sur l'octroi communal de la ville de Tournai, avant l'occupation française. Bruxelles, 1846, in-4, 2 fr. 50 c.

13° Essai historico-philologique sur le nom de Tournai. Tournai, 1848, in-8 de 38 pages, 1 fr. 25 c.

14° Bibliographie tournaisienne. Des premières productions de la presse de Tournai. Tournai, A. Delmée, 1848, in-8 de 4 pages.

15° Numismatique tournaisienne. Tournai, A. Delmée, 1848, in-8 de 4 pages.

16° Annuaire de l'enseignement moyen, présenté à M. le ministre de l'intérieur; par Fréd. H. Première à troisième années. Bruxelles, Hayez, 1849-51, 3 vol. in-18, 3 fr.

Annuaire publié sous le patronage du congrès professoral de la Belgique. On trouve dans la première année une *Notice sur M. Ch. Lecocq*, de Tournai (Voy. le n° 17). Nous ignorons ce que renferment de M. Hennebert les deux années suivantes.

Feu le baron de Reiffenberg, en annonçant, dans son « Bulletin du bibliophile belge, en 1849, la première année de cet Annuaire, disait:

Fidèle à ses goûts de bibliophile, M. Hennebert a fait tirer *quatre* exemplaires sur papier jaune de cet utile *vade-mecum*.

17° Notice biographique et bibliographique sur feu M. Ch. Lecocq, de Tournai, 1849.

Imprimée pages 138-142 du « Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai, 3e cahier, auquel troisième cahier M. Hennebert a payé un large contingent.

Indépendamment des opuscules et ouvrages que nous venons de citer, M. Hennebert a fourni plusieurs articles et notices aux «Archives du nord de la France et du midi de la Belgique », imprimées à Valenciennes, ainsi qu'au « Messager des sciences historiques de la Belgique, impr. à Gand, recueils dans lesquels on trouve de lui : *Entrée d'Henri VIII à Tournay*. — *Notice sur J.-B.-P. Du Bois*, — une *Lettre de Jeanne d'Arc aux Tournaisiens*. — *Notice sur l'abbé Du Vivier*.

En outre, M. Hennebert a publié comme éditeur :

Ritmes et refrains tournaisiens, poésies couronnées par le puy d'escole de rhétorique de Tournai, 1477-1491, extrait d'un manuscrit de la bibliothèque de Tournai, avec une préface et des notes. Mons, 1837, in-8 de XX et 159 pages.

De plus, les bibliomanes doivent à ses soins un petit in-8 de 45 et VI pages, imprimé à Tournai, en 1836, à quarante exemplaires seulement, pour ses amis ; il renferme des articles publiés par Ch. Nodier, et est intitulé : *la Corbeille de rognures, ou Feuillets arrachés d'un livre sans titre*.

PROFESSEUR (UN), *pseudon.* [Emmanuel CHRISTOPHE, prote d'imprimerie à Chartres].

Album poétique de la jeunesse, ou nouveaux Ornements de la mémoire. Recueil de poésies contemporaines, mises en ordre par —. (Publié avec une préface de M. *A. Bureau*). Chartres, Garnier fils, 1835, in-12, 3 fr. [6100]

PROFESSEUR (UN), *auteur déguisé*.

Introduction à l'histoire palingénesique des sociétés humaines. [6101]

Impr. dans la Revue du Midi, t. XI (1836), p. 216-38.

PROFESSEUR (UN), *auteur déguisé* [Jules TAULIER, de Grenoble].

Cours d'Histoire sainte, suivi d'un Abrégé de la vie de J.-C. et de l'Histoire de l'Église. Grenoble, Prud'homme, 1837, in-18. — IIIe édit. Ibid., 1843, in-18. [6102]

Les éditions suivantes ont paru sous le titre d'*Abrégé d'Histoire sainte*, et avec le nom de l'auteur.

PROFESSEUR BELGE (UN), *auteur déguisé* [L.-V. RAOUL].

Exposition du système de l'enseignement public dans les Pays-Bas. Tournay, 1817, in-12. [6103]

PROFESSEUR D'ARCHITECTURE RURALE (UN), *auteur déguisé* [Franç. COINTEREAU].

I. Almanach républicain perpétuel des cultivateurs. Paris, an II (1793), in-4. [6104]

II. Économie (l') des ménages. Paris, 1793, in-4. [6105]

PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES (UN), *auteur déguisé* [P.-J.-B.-P. CHAUSSARD].

Appel aux principes, ou Observations classiques et littéraires sur les « Georgiques françaises » (de l'abbé Delille). Paris, 1801, in-8. [6106]

PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES (UN), *auteur déguisé* [J.-E.-J. FORESTIER, dit BOINVILLIERS].

Abrégé de l'histoire et des antiquités romaines, ou Lois, mœurs, coutumes et cérémonies des Romains. (Par *Nicolas Théru*, professeur de l'Université). Nouv. édition, augmentée de plusieurs détails intéressants qui avaient été omis dans les précédentes; rédigée pour l'instruction de la jeunesse et l'intelligence des auteurs classiques; par—. Paris, Laurens jeune, an XI (1803), in-12 de 248 pag., 2 fr. —Autre édition. Paris, Delalain, 1810, in-18, 1 fr. 50 c. [6107]

La première édition du livre de Théru est de Paris, 1706, in-24.

L'édition publiée par Boinvilliers a été plusieurs fois réimprimée avec le nom de l'éditeur.

P. Blanchard a aussi donné une édition de ce petit ouvrage.

PROFESSEUR DE DOUAY (UN), *pseudon.* [l'abbé J. SAAS].

Lettre d'— à un professeur de Louvain, sur le Dictionnaire his-

torique de l'abbé Ladvocat. Douay, J.-F. Schwetz, 1762. — Lettre sur « l'Encyclopédie » (par le même). Amsterdam, Is. Tirion, in-8. [6108]

Voy. le nº 6115.

PROFESSEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS (UN), *auteur déguisé* [Joseph NAUDET, aujourd'hui conservateur administrateur de la Bibliothèque nationale, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres].

Henriade (la), poème (de *Voltaire*), auquel sont joints les passages des auteurs anciens et modernes qui présentent des points de comparaison ; édition classique; par—. Paris, Duponcet, 1813, in-18. [6109]

PROFESSEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS (UN), *auteur déguisé* [REGNIER, alors professeur de rhétorique au collége royal Charlemagne, depuis (en 1848) précepteur du comte de Paris].

Théâtre classique, contenant le Cid, Cinna, Polyeucte, Britannicus, Esther, Athalie, Mérope et le Misanthrope, nouvelle édition, publiée par — Paris, Hachette, 1841, gr. in-18, format anglais, 2 fr. 50 c. [6110]

PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ (UN), *auteur déguisé* [Charles DUROZOIR].

L'abbé de La Salle, et l'Institut des frères des écoles chrétiennes, depuis 1651 jusqu'en 1842. Paris, Lebrun, 1842, in-18. [6111]

PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ (UN), *pseudon.* [A. POILLEUX, libraire-éditeur, à Paris].

Éléments de la grammaire latine, à l'usage des colléges, par *Lhomond.* Nouvelle édition, entièrement revue et corrigée avec soin, augmentée d'un numéro d'ordre pour chaque règle, pouvant servir de questionnaire, par—. Paris, A. Poilleux, 1847, in-12. [6112]

PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS (UN), *auteur déguisé* [MENERET].

Instruction de la jeunesse en la piété chrétienne, tirée de l'Écriture-Sainte et des SS. Pères, par *Charles Gobinet*, principal du collége du Plessis-Sorbonne, édition retouchée par—, suivant le plan de M. Lhomond. Paris, 1804 ; Lille, 1815, in-12. [6113]

Il serait à désirer que cette édition fût généralement substituée aux anciennes, qui conviennent peu aux mœurs actuelles de la jeunesse.

PROFESSEUR DE LÉGISLATION ET DE PROCÉDURE (LE) de la Faculté de Dijon, *auteur déguisé* [PONCET].

Traités élémentaires de législation et de procédure, à l'usage des élèves de la Faculté de droit de Dijon. Premier traité. *Des Actions.* Dijon, Lagier, 1817, in-8, 4 fr. — Deuxième Traité. *Des Jugements.* Ibid., 1820, 2 vol. in-8, 12 fr. [6114]

PROFESSEUR DE LOUVAIN (UN), *auteur supposé* [l'abbé P. BARRAL].

Réponse d'— à un professeur de Douay, pour servir de supplément à sa critique du « Dictionnaire historique portatif » de M. l'abbé Ladvocat. Louvain, 1763, in-8 de 17 pages. [6115]

Voy. le nº 6108.

Voy. la préface du nouveau Dictionnaire historique de Chaudon, édition de l'abbé Saas, Amsterdam (Rouen), 1769, in-8, p. VI, note.

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES (UN), *auteur déguisé* [Jean-Jacques MASSABIAU, professeur de mathématiques spéciales au collége royal de Rodez].

Essai d'arithmétique. Rodez, Carrère, 1820, in-8 de 92 p. [6116]

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES (UN), *aut. déguisé*.

Traité élémentaire d'algèbre. Bruxelles, Greuze, 1847, in-8. [6117]

PROFESSEUR DE MORALE (UN), *auteur déguisé*.

Réponse à une consultation. Paris, de l'impr. de Poussielgue, 1845, in-12 de 12 pages. [6118]

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE (UN), *auteur déguisé* [l'abbé MABIRE].

Idées sur l'éducation, à l'occasion de la nouvelle loi sur l'enseignement. Paris, Lecoffre, 1850, in-8 de 96 p., 1 fr. 50 c. [6119]

PROFESSEUR DE THÉOLOGIE (UN), directeur de séminaire, *auteur déguisé* [l'abbé P.-Denis BOYER, de Saint-Sulpice].

Antidote contre les Aphorismes de M. F. D. L. M. (F. de La Mennais). Paris, Adr. Leclère, 1826, in-8. [6120]

PROFESSEUR DE THÉOLOGIE (UN) et docteur en droit canon, *auteur déguisé* [le P. J.-Jos. PETITDIDIER, jésuite].

Saints (les) enlevés et restitués aux Jésuites. Luxembourg, 1738, in-18. [6121]

PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ (UN), *auteur déguisé* [Adolphe ROUSSEL, d'Anvers, avocat à Bruxelles, et professeur de l'Université libre (1)].

I. Méditations sur l'existence et les conditions d'un enseignement supérieur donné en Belgique aux frais de l'État. Bruxelles, Berthot, 1835, gr. in-8 de 60 pages. [6122]

Sous un autre pseudonyme, que nous avons oublié de citer à sa place, celui de Philarète DUROSOIR, docteur en droit, en philosophie et ès-lettres, ex-bibliothécaire d'une ville d'Allemagne, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. M. Adolphe Roussel a encore publié l'écrit suivant :

II. Observations sur le titre III du projet de loi relatif à l'instruction publique et sur le rapport de la section centrale. Bruxelles, Berthot, 1835, gr. in-8 de 125 pages. [6123]

Ces brochures, remarquables par un style incisif et une logique serrée, ont été inspirées par la réorganisation des universités et l'abandon de celle de Louvain faite au clergé par le gouvernement. Il s'y trouve des passages qui rappellent Paul-Louis Courier.

Bulletin du bibliophile belge, IV, 245.

PROFESSEUR DU PRYTANÉE FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé* [Antoine SERIEYS].

Voyage de Dimolo et Nicolo Stephanopoli en Grèce, pendant les années 1797 et 1798 ; rédigé par—. Paris, 1800, 2 vol. in-8. [6124]

PROFESSEUR EN THÉOLOGIE (UN), *auteur déguisé* [Jacques BOILEAU].

Traité des empêchements du mariage, où l'on fait voir que le

(1) En 1830, M. Ad. Roussel, étudiant en droit à l'Université de Louvain, insérait des articles violents contre le gouvernement dans la Gazette de cette ville. Cette même année une querelle qu'il eut avec le professeur Warnkœnig l'ayant fait rayer du rôle des étudiants, il ne mit plus de retenue dans ses attaques, et lorsque les troubles éclatèrent au mois d'août 1830, il se mit à la tête du peuple de Louvain, qui l'accepta aveuglément pour son chef. Il prit une part fort active aux premiers mouvements, se fit commissaire du district pour faciliter ses entreprises, puis trouva plaisant de se nommer collègue des mêmes professeurs qui avaient signé son expulsion. Dans la chaire académique il fit preuve de beaucoup de capacité. Mécontent du ministre de Theux, qui lui refusait de l'avancement, il donna sa démission, en 1835, et alla s'établir comme avocat à Bruxelles, où il accepta de plus une chaire de droit à « l'Université libre ». Dans cette double carrière, il a obtenu de nombreux succès. Il est actuellement un des membres actifs de « l'Alliance », association politique et libérale opposée au parti prêtre. DE RG.

droit qu'ont les rois et les princes d'en établir à l'égard de leurs sujets, n'a pu leur être ôté par violence ou par piété. Cologne, 1691, in-8. [6125]

PROFESSEUR EN THÉOLOGIE (UN), ex-jésuite, *pseudonyme* [Laurent LITTA, cardinal romain, mort en 1820].

Lettres diverses et intéressantes sur les quatre articles dits du clergé de France, par—; accompagnées d'une Dissertation de *Muzarelli*. Paris, 1809 (ou plutôt, Lyon, vers 1818), in-8 de 144 pag. [6126]

Livre dont il existe au moins quatre éditions, avec le nom de l'auteur, faites en France. Le fameux abbé F. de La Mennais est l'éditeur d'une d'elles (Voy. le nº 3765).

PROFESSEUR LIÉGEOIS (UN), *auteur déguisé*.

Essai de grammaire française élémentaire par demandes et par réponses généralement conforme à celle de MM. Noël et Chapsal et aux principes admis par l'Académie française. Liége, Oudart, 1847, in-8 de 290 pages, 3 fr. [6127]

PROFUTURUS (Fr.) Theologus Belga, *pseudon*. [Petr. NICOLE].

Belga percontator, seù Fr. profuturi theologi Belgæ scrupuli super narratione rerum gestarum in conventu cleri Gallicani circà constitutionem Innocentis XI. 1657, in-4. [6127*]

PROLÉTAIRE (UN), *pseudon*. [N.-R. CAMUS-DARAS].

Serio-Jocosa, ou Opuscules sérieux et badins. Paris, libr. de Rouanet, 1836, in-8 de 72 pag., 1 fr. [6128]

PROLÉTAIRE (UN), *auteur déguisé*.

Introduction historique à la Science de l'Avenir. Paris, A. Appert, 1845, in-12 de 154 pages, 1 fr. [6129]

Voici la table des articles que contient ce volume : A mes compagnons de travail ; — de la Situation présente ; — des Sociétés anciennes et de leurs constitutions : — Société babylonienne, — persanne, — indienne, chinoise, — égyptienne, — grecque, — romaine ; — Dualité du pouvoir et déviation de la voie chrétienne ; — du Gouvernement ; — de la Légitimité ; — du Bien social ; — Morale religieuse ; — de l'Unité religieuse ; — Récapitulation ; — Post-préface.

La « Démocratie pacifique », et cela se conçoit, a fait l'éloge de ce livre : Voici en quels termes, dans son numéro du 24 juillet 1845, elle annonce sa publication :

« Chaque jour la classe ouvrière s'éclaire, ses manières se perfectionnent, elle acquiert un sentiment plus complet de sa dignité. Déjà cette

classe a eu ses poètes, bientôt elle aura, symptôme plus grave, ses économistes, ses socialistes. L'auteur de l'*Introduction historique à la science de l'avenir* est un prolétaire qui a contemplé, compris le mouvement des sociétés et qui cherche à faire profiter ses compagnons de travail de la lumière qui a brillé dans son intelligence. Il commence par flétrir la société actuelle rongée par l'égoïsme, puis il se demande si un pareil état de choses doit être définitif, s'il n'est pas transitoire comme les institutions babyloniennes, persannes, indiennes, chinoises, égyptiennes, grecques, romaines, que notre prolétaire passe en revue. Il conclut qu'il n'y aura de salut pour l'humanité que dans l'application des principes du christianisme, charité, fraternité, association, unité.

« L'*Introduction à la science de l'avenir*, écrite dans un style clair et naturel, est faite pour répandre parmi les ouvriers des notions historiques et sociales parfaitement saines.

« L'auteur ne conclut pas avec assez de précision et ne nous fait pas connaître par quelle méthode il entend réaliser dans la société les préceptes de l'Évangile, mais le titre de son ouvrage ne nous promettait qu'une *Introduction historique à la science*. Ce titre est heureusement rempli.

« Nous espérons que l'auteur se sentira encouragé pour pousser plus loin ses études sociales ».

Une bonne fortune a mis entre nos mains un exemplaire de cet ouvrage avec une lettre destinée à son auteur, laquelle lettre renferme une appréciation différente de celle des enfants perdus de Fourier. Comme cette lettre est due à un homme honorable et distingué, nous en ferons profiter nos lecteurs :

« Achères-sur-Poissy, 17 juillet 1845.

« Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre et votre livre à la campagne, où ma santé me retient depuis quelques semaines. Je vous remercie de ce double envoi, et, pour vous prouver l'estime que j'en fais, je vous dirai la vérité.

« Vos intentions sont excellentes, je le crois; mais le livre ne me paraît pas répondre à vos intentions. Il est plein d'amertume, il est presque menaçant. Le vouliez-vous faire ainsi? Non, je ne le crois pas. Vous vous plaignez de vos souffrances. Et qui donc n'a pas souffert ici-bas? Qu'est-ce que vivre, si ce n'est souffrir? Les richesses elles-mêmes, que vous semblez envier, ne sont qu'un instrument de plus de supplices. Qui a vu les riches, ne peut que les plaindre. Et qui êtes-vous, pour imaginer que les richesses qui corrompent tout, ne vous corromperaient pas?

« Vous vous plaignez du travail, et le travail nous est imposé à tous, et si nous n'avions pas le travail nous mourrions de consomption. Il est rude, mais il est de notre nature.

« L'éloignement que vous éprouvez pour les puissants de ce monde, vous a trompé sur l'origine de la Société. Permettez-moi de vous dire que, sous ce point de vue, vos études historiques sont très superficielles. Vous méconnaissez la philosophie de l'histoire. Il ne faut pas s'arrêter à la super-

ficie des choses ; les trésors intellectuels comme les matériels ne se trouvent qu'en creusant profondément le sol.

« Quant à l'avenir des sociétés et au perfectionnement des institutions, ce n'est pas dans l'histoire des hommes qu'il faut en chercher les éléments, mais dans les lois de Dieu, visibles dans ses œuvres. Vous avez beaucoup lu Bernardin de Saint-Pierre, mais il ne suffit pas toujours de lire. Il faut, dit Rabelais, casser l'os pour en tirer la moelle.

« Je ne puis vous en dire davantage en ce moment. J'écris ceci sous l'impression de ma lecture. Il faudrait du temps et peut-être un gros livre pour vous juger et vous réfuter. Au mois de novembre, à mon retour à Paris, si vous voulez me consacrer une matinée, le dimanche, j'ai l'espoir que nous nous entendrons ; car vous êtes homme de bonne volonté et de sincérité, et cela suffit pour inspirer l'intérêt de celui dont vous vous dites le compatriote.

« Agréez l'expression de mes sentiments d'estime.

« L. AIMÉ MARTIN ».

PROLÉTAIRE CATHOLIQUE RÉPUBLICAIN (UN), *auteur déguisé* [Jules GUÉRIN, vérificateur en bâtiments, ancien serrurier à Paris].

Un prolétaire catholique républicain au peuple souffrant de Paris. Paris, impr. de Claye et Taillefer, s. d. (1848), in-8 de 4 pag. [6130]

PRONT-BERTHOMMIER, fondateur conservateur du « Providentiel » *auteur supposé* [DUCHALARD DE L'AGAPARIOLLE].

Providentiel (le), établissement consacré à la gloire française, à l'élévation des mœurs, à la fécondité des sciences, de la littérature, des arts, du commerce, de l'exercice le plus étendu de la bienfaisance. Paris, L.-F. Hivert, 1827, in-8 de 48 pag. [6131]

PRONY (de), *nom nobiliaire* [Gaspard-François-Claire-Marie RICHE, baron DE PRONY, ingénieur et géomètre]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire », à *Prony*.

PROPOSANT (LE), *pseudon.* [VOLTAIRE].

Collection de Lettres sur les miracles, écrites à Genève et à Neuchâtel, par M. le proposant Théro, M. Covelle, M. Needham, M. Baudinet et M. Montmolin. Neuchâtel, 1765, in-8; Genève, 1767, in-12. [6132]

Ces lettres sont au nombre de vingt : elles ont été imprimées dans les Œuvres de Voltaire, sous le titre de *Questions sur les miracles*.

David Claparède, né en 1727, mort postérieurement à 1786, est auteur de « Considérations sur les miracles, » 1765, in-8, qui firent naître les

Lettres sur les miracles, et beaucoup d'autres écrits. Ces lettres parurent isolément et successivement. M. Beuchot possédait, des seize premières, un exemplaire où chacune forme un cahier avec sa pagination séparée. Je n'ai jamais pu me procurer ainsi les lettres 17 à 20, ajoute le même éditeur. Il se pourrait que ces quatre dernières n'aient paru que lors de la réunion des seize premières en corps d'ouvrage. Ce qui le lui donnait à penser, c'est qu'on ne trouve que seize lettres dans la réimpression in-12 de 126 pages, sous la date de Genève, 1767, avec cette pièce en tête :

ÉPITRE DÉDICATOIRE DE L'ÉDITEUR
au sieur Comus.

On ne pouvait dédier ce recueil de *Questions sur les miracles* plus dignement qu'à vous, Monsieur, parce que marchand d'ognons se connaît en ciboule.

Je suis avec admiration,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BRIOCHETINO,
descendant du célèbre Brioché.

*Brioché, comme on le voit à la page première du *Pot-Pourri* de Voltaire (1764), était un maître renommé de marionnettes.

La première des *Questions sur les miracles* est mentionnée dans les « Mémoires secrets, » du 23 juillet 1766; la seconde lettre, dans un article du 21 août. On voit, par un article du 4 septembre, qu'il en paraissait alors huit. Je ne trouve, dit M. Beuchot, aucune trace des autres. Cependant, j'ai sous les yeux un volume in-8 de 232 pages, qui doit être sorti des presses de Cramer, et intitulé : *Collection de lettres sur les miracles, etc.* Lausanne, 1765. Ce volume contient les vingt lettres, et est terminé par l'alinéa : *Voilà le recueil complet, etc.*, qui n'est pas dans le volume in-12, daté de 1767, dont il a été parlé. Il est souvent arrivé à Voltaire d'antidater ses ouvrages; mais la date de 1765 pour les vingt lettres est incontestable, d'après Needham même, l'antagoniste de Voltaire. Une autre édition de cette *Collection*, en 258 pages, petit in-8, avec le millésime de 1767, est entièrement conforme à l'édition de 1765. Elles n'ont, ni l'une ni l'autre, l'*Épitre dédicatoire* de l'édition in-12, datée de 1767, et qui, d'après cela, pourrait bien ne pas être authentique.

On pourrait croire, et M. Beuchot lui-même l'a cru longtemps, que toutes les pièces qui font partie des *Questions* sortaient de la plume de Voltaire. Quelques explications sont ici nécessaires.

Jean Tuberville de Needham, jésuite, né à Londres, en 1713, mort à Bruxelles, le 30 décembre 1781, auteur d'expériences de physique ridiculisées par Voltaire, et de quelques écrits (cités dans la « France littéraire »), publia : 1° « Réponse d'un théologien au docte proposant des autres questions », in-12 de 23 pages : c'est une réponse à la seconde lettre, et que Voltaire reproduisit tout entière, en y joignant des notes dans la Collection, en 1765 et 1767; les éditeurs de Kehl n'en ont donné

que les passages nécessaires à l'intelligence des notes de Voltaire : cela était suffisant. M. Beuchot a fait comme eux ; 2° « Parodie de la troisième Lettre du proposant, adressée à un philosophe », in-12 de 25 pages, plus le titre, aussi reproduit en entier en 1765 et 1767, et, par extraits, dans les éditions de Kehl ; 3° « Réponse en peu de mots aux dix-sept dernières Lettres du proposant ». M. Beuchot n'a pas vu l'original de cette pièce; mais elle est dans un volume intitulé : *Questions sur les miracles, etc., avec des Réponses, par M. Needham*, Londres, et Paris, Crapart, 1769, in-8 de 116 pages; 4° « Remarques sur la seizième Lettre du proposant, » dont M. Beuchot n'a vu que la réimpression de 1769, mais qui doit avoir paru en 1765, sous le titre de « Projet de notes instructives », puisque c'est sous ce titre qu'on l'a reproduit en 1765 et 1767, en y joignant aussi des notes.

Les *Questions sur les miracles* ont été insérées par M. Beuchot, dans le tome XLII de son édition, sixième volume des *Mélanges*, en y ajoutant de nouvelles notes pour faire reconnaître au lecteur ce qui est de Voltaire.

PROPRIÉTAIRE (UN), demeurant dans la commune de Pagny-Château, *auteur déguisé* [Pierre-Louis BAUDOT aîné].

Observations sur un coup de tonnerre, adressées aux habitants de Pagny-Château (canton de la Seurre, département de la Côte d'Or). Dijon, Frantin, 1807, broch. in-8. [6133]

PROPRIÉTAIRE (UN), *auteur déguisé* [CLERC, avoué à Châtillon-sur-Seine].

Principes sur la culture de la vigne en cordons, sur la conduite des treilles, et la manière de faire le vin. Châtillon-sur-Seine, de l'impr. de Ch. Cornillac, 1822, in-8 de 81 pages, avec une planche. [6134]

PROPRIÉTAIRE (UN) qui a habité pendant douze ans les Antilles, *auteur déguisé* [REY DE MORANDE].

Facilité (de la) et des avantages de l'introduction en France de la culture du coton, du café, et notamment de la canne à sucre, ainsi que de plusieurs autres plantes des tropiques. Paris, août 1830, in-8 de 87 pages. [6135]

PROPRIÉTAIRE-AGRICULTEUR (UN), *auteur déguisé* [de LA MAILLARDIÈRE, mort vers 1804].

Vétéran (le) en civisme comme en service militaire à ses concitoyens. In-8 de 56 pages. [6136]

PROPRIÉTAIRE-CULTIVATEUR (UN) du département de la

Meurthe, *auteur déguisé* [BENOIST, devenu maire de Nancy sous la Restauration].

Jachères (des). Nancy, Haener, an II de la République une et indivisible (1794), in-8 de 38 pages. [6137]

PROPRIÉTAIRE-CULTIVATEUR (UN), *auteur déguisé*.

Observations nouvelles sur l'impôt foncier. Paris, Debray; Dentu, 1814, in-8 de 32 pages, 75 cent. [6138]

PROPRIÉTAIRE-CULTIVATEUR (UN), *auteur déguisé* [Em. BOUCHOTTE].

Mauvais (du) état actuel des chevaux dans le département de la Moselle. Metz, Bosquet, 1824, in-8 de 23 pages. [6139]

PROPRIÉTAIRE DE BOURGOGNE (UN), *auteur déguisé*.

Adresse au Ministère et aux deux Chambres sur les impôts indirects pour le budget de 1817. Paris, Plancher, 1817, in-8 de 16 pages. [6140]

PROPRIÉTAIRE DU CALVADOS (UN), *auteur déguisé* [VAUQUELIN DE LA FRESNAYE].

Sur le Haras du Pin, ou de la ci-devant Normandie. Projet pour conserver les belles races de chevaux dans les départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados, et pour en élever une nouvelle qui puisse être supérieure. Falaise, Brée frères, 1796; ou Paris, Batilliot jeune; Falaise, Brée, 1803, in-8 de xjv et 106 pag. 1 fr. 50 cent. [6141]

PROPRIÉTAIRE EN BRETAGNE (UN), *auteur déguisé* [MONSODIVE].

Sentinelle (la) du peuple aux gens de toutes les professions, sciences, arts, commerce et métiers, composant le tiers-état de la province de Bretagne; par un propriétaire en ladite province. 1787-1788, 30 numéros in-8. [6142]

Cet ouvrage se distribua clandestinement et par cahiers. Tous les arguments des défenseurs de la noblesse y sont habilement réfutés. Voyez l'*Introduction au Moniteur*, qui donne le nom de l'auteur. Volney a été son collaborateur. A.A. B—R.

PROPRIÉTAIRE FONCIER (UN), *auteur déguisé* [RABAUT DE SAINT-ETIENNE].

Considérations sur les intérêts du Tiers-Etat, adressées aux pro-

vinces. Seconde édition. Sans lieu d'impr. (Paris), 1788, in-8 de 103 pages. [6143]

Un avis du libraire parisien dit que cet ouvrage a été composé en Languedoc, où il a eu trois éditions en huit jours.

PROSCRIT ITALIEN (UN), *aut. dég.* [le comte LIBRI-BAGNANO].

Lettre d'— à M. de Châteaubriand. Paris, de l'impr. de Chaigneau fils aîné, 3 juin 1828, broch. in-8. [6144]

PROSCRITTO (UN), *auteur déguisé* [le prince Pierre BONAPARTE, aujourd'hui membre de la chambre des représentants de la France].

Rosa (la) di Castro. Novella maremmana racconta da —. Bruxelles, Wouters et Comp., 1843, in-18 de 154 pages. [6145]

Nouvelle qui a été depuis 1848 traduite en français, à Paris, et imprimée dans le 1er volume des « Veillées littéraires illustrées ».

PROSPER (S.), *apocryphe* [S. LÉON].

Saint Prosper, disciple de Saint Augustin, de la vocation des Gentils, où la doctrine catholique de la liberté et de la grâce est déclarée contre les erreurs des hérétiques; traduit en françois avec des réflexions par le P. *Ant. Girard*, jésuite. Paris, 1649, in-8. [6146]

C'est à tort que le P. Girard a présenté saint Prosper comme auteur de ce Traité. Néanmoins il est attribué par l'abbé Antelmi à saint Prosper et par le P. Quesnel à saint Léon (« Journal des Savants »,1689-1690).

L'original est intitulé : *Liber de Vocatione gentilium.*

PROSPER, nom commun à deux mélodramaturges ; MM. *Le Poitevin de Saint Alme* et *Marguery.*

PROSPER, auteur dramatique. Voy. DELACROIX (Ch.).

PROST DE ROYER, *auteur douteux.*

Lettre à Mgr l'archevêque de Lyon, dans laquelle on traite du prêt à intérêt. Avignon, 1763, in-8. [6147]

Réimprimée en 1770, in-8, avec le nom de cet auteur. En 1768, Voltaire l'avait placée à la suite du *Discours de l'empereur Julien;* en 1769, dans le t. I, p. 173, des *Choses utiles et agréables,* in-8 ; et en 1770, dans la troisième partie de ses *Nouveaux Mélanges,* etc.

On croit que Voltaire a eu plus de part à cette lettre que Prost de Royer. L'abbé Morellet la lui attribue expressément dans une addition manuscrite à l'exemplaire que je possède de son *Catalogue d'une bibliothèque d'économie politique.*

L'abbé Morellet, ainsi que nous venons de le dire, regardait Voltaire

comme le principal auteur de cette lettre; mais M. Rieussec, ancien ami de Prost de Royer, a écrit à M. Beuchot, le 30 décembre 1822, qu'il la croyait entièrement de Prost de Royer.

PROTESTANT (UN), *auteur déguisé* [Jean MARTEILHE, de Bergerac, mort à Cuilenbourg, en 1777, âgé de 95 ans].

Mémoires d'— condamné aux galères de France pour cause de religion, écrits par lui-même. Rotterdam, Beman et fils, 1757, in-8. [6148]

Le titre de cet ouvrage a été rafraîchi de cette manière : *Mémoires d'un protestant....* nouvelle édition, augmentée d'une clef des lettres, qui signifient les noms des personnes, villes, etc. La Haye, C. Plaatt, 1778.

Le premier article de la clef contient le nom de l'auteur ; une note manuscrite m'a appris l'époque de sa mort. A.-A. B—R.

PROTESTANT (UN), *auteur déguisé* [P.-H. MARRON].

Lettre d'— à l'abbé Cérutti. (Paris, 1789), in-8. [6149]

PROTESTANT (UN), *auteur déguisé*.

Observations d'— sur les Missions romaines chez les Païens, suivies du compte-rendu de la Société des Missions de Neuchâtel. Neuchâtel, 1843, broch. in-8, 30 c. [6150]

PROUSSINALLE (de), *pseudonyme* [Pierre-Joseph-Alexis ROUSSEL, d'Épinal].

Histoire secrète du tribunal révolutionnaire, contenant des détails curieux sur sa formation, sur sa marche, etc., avec des anecdotes piquantes sur les orgies que faisaient les juges et les jurés, etc. Paris, Lerouge, 1815, 2 vol. in-8, 10 fr. [6151]

Ce livre a été reproduit, avec le véritable nom de l'auteur, sous ce titre : *Histoire des tribunaux criminels extraordinaires, révolutionnaires et commissions militaires*, créés pendant les années 1792-93-94 et 1795. Seconde édition. Paris, Wolff-Lerouge, 1830.

PROUSTEAU, *auteur supposé* [dom FAVRE].

Catalogue des livres de la bibliothèque fondée par Prousteau. Paris, Barrois, 1777, in-4. [6152]

PROVINCIAL (UN), *auteur déguisé* [LE ROY, fils d'un célèbre avocat].

Lettre d'— sur un discours latin de M. Crévier (à l'occasion de la dispute entre l'abbé d'Olivet et le président Bouhier, sur l'éloquence). Paris, 1738, in-12. [6153]

PROVINCIAL (UN), *auteur supposé* [SERVAN].

Doutes d'— proposés à MM. les Médecins, chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal. Lyon et Paris, Prault, 1784, in-8 de 126 pages. [6154]

PROVINCIAL (UN), *auteur déguisé* [CARME-DUPLAN].

Comètes (les) ne sont point des météores. Réponse à la lettre de M. l'abonné au « Journal de l'Empire », insérée dans la feuille du 24 novembre 1811, semée de réflexions critiques, sur la manie des systèmes ; avec deux planches. Toulouse, Bénichet cadet, et Paris, Alex. Johanneau, 1812, in-12, 1 fr. 50 c. [6155]

PROVINCIAL (UN), *pseudonyme.*

Questions d'— sur l'état actuel et sur les budgets de 1814 et de 1815. Paris, Dentu, 1814, in-8 de 32 pages, 75 c. [6156]

PROVINCIAL (UN), *pseudonyme.*

Révolution (la) de 1848. Études politiques. Paris, Garnier frères, 1848, in-8 de 24 pages. [6157]

PROVINCIAL (UN), *auteur déguisé.*

M. Cousin et la Profession de foi du vicaire savoyard (de J.-J. Rousseau). Lyon et Paris, Périsse, 1849, in-8 de 72 pages. [6158]

PROVINCIAL DE L'ORDRE DE *** (Saint-Augustin) (UN), *auteur déguisé* [le P. Charles MUNIER, prieur des Augustins de Nanci].

Discours d'—, prononcé dans le cours de ses visites en 1788. (Nanci, Claude Leseure), in-12 de vj et 54 pag. [6159]

PROVINCIALE (UNE), *auteur déguisé* [Mme BELOT, depuis Mme la présidente de MENIÈRES].

Réflexions d'—, sur le discours de M. Rousseau, touchant l'origine de l'inégalité, etc. Londres, 1756, in-8. [6160]

PROVINCIALE (UNE), *auteur déguisé* [FENESTRE DE HOTOT].

Mémoires d'—, écrits par elle-même. Paris, 1764, 2 parties in-12. [6161]

PRUDENT (le P.), *nom de religion* [Joseph-Hippolyte-Augustin

VAUCHOT, capucin]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire », à *Prudent*.

PRUD'HOMME [Anatole-Oscar], neveu de l'illustre Joseph Prud'homme, professeur d'écriture, élève de Brard et Saint-Omer; expert juré et assermenté près les cours et tribunaux, etc., etc. (1) *pseudon*. [Henri-Florent DELMOTTE].

Scènes populaires montoises, calligraphiées..... Mons, Leroux, 1834, gr. in-8 de 77 pages. [6162]

Tiré à 150 exemplaires, sur papier vélin blanc numérotés, plus quatre exemplaires sur papier grand raisin de couleur, cinq sur papier colombier de couleur, glacé, et un sur satin rose. Édition de luxe.

Dans ces petits tableaux, Delmotte a esquissé avec une grande vérité les mœurs et le langage de la classe ouvrière de Mons ; c'est la nature prise sur les faits. Aussi, les *Scènes populaires* ont-elles obtenu un succès tel que l'édition a été épuisée en très peu de temps. Ces *Scènes* sont en outre fort remarquables sous le rapport typographique : les lettres rouges, les caractères gothiques, les vignettes, les traits de plume des titres courants, les enjolivements de la pagination mis en signatures, tout est d'une originalité qui n'exclut pas la grâce, et plus d'un habile imprimeur de la capitale serait fier d'avoir produit cette œuvre curieuse.

PRUD'HOMME (Léonidas), *pseudon* [Jules LOVY], auteur d'articles dans « le Tintamarre ».

PRUD'HOMME (Joseph), *pseudonyme*.

I. Un million de bêtises, jeux de mots, calembours, naïvetés, anecdotes plaisantes et curieuses, charges d'atelier, parodies, etc., etc. (Tome 1er). Bruxelles, Prud'homme, 1846, in-32.—(Tome 2). Trop de calembours, de jeux de mots, naïvetés, anecdotes plaisantes et curieuses, charges d'atelier, parodies, etc. Ibid., 1846, in-32. [6163]

On peut se procurer chaque volume séparément. Prix de l'un ou l'autre: 1 fr. 25 c.

II. Omniana, ou Recueil de bons mots, de traits d'esprit, de naïvetés, de bêtises, de calembours et d'anecdotes plaisantes ou curieuses; par tout le monde, dédié à l'auteur. Première série. Joseph Prud'homme, éditeur, membre des ordres du Baudrier d'Orion, de

(1) Personnage du vaudeville intitulé « la Famille improvisée.

Sirius, des Pyramides, de l'Obélisque, du mont Thabor, de l'Éléphant bleu, de la Comète (de 1811); grand Taïli de première classe, conseiller intime de S. A. R. le grand duc régnant Rodolphe de Gerolstein et membre de trop de sociétés savantes. Bruxelles, chez tous les libraires, 1845, in-18, 50 c. [6164]

Il paraîtra une livraison de l'*Omniana* tous les deux mois; chaque livraison sera remise *gratis* à celui qui aura payé le prix à l'avance à raison de 50 cent.

Le nombre de livraisons de cet ouvrage est fixé à 129, 451, 251, 729, 700,000, 000, 009, 741 ; toute livraison dépassant ce nombre sera donnée *gratis* à tous les abonnés...... de l'*Observateur*.

PRUD'HOMME, élève de Brard et de Saint-Omer, expert assermenté près les tribunaux de la Seine, etc. *pseudonyme*.

Lettre au citoyen Proudhon, liquidateur de la société française. Paris, impr. de Frey, 1848, in-fol. d'une demie feuille. [6165]

PRUSSIEN (UN), *auteur déguisé* [J.-B. CLOOTZ, qui s'est nommé depuis Anacharsis].

Adresse d'— à un Anglais (Edmond Burke). Paris, 1790, in-8. [6166]

PRUSSIEN (UN), *auteur supposé* [le chevalier Alvar.-Aug. de LLAÑO, Espagnol].

Lettres d'— sur les écrits de M. de Châteaubriand. Berlin, 1815, in-8. [6167]

PRUSSIEN RHÉNAN (UN), *auteur déguisé*.

Frontière (la) du Rhin. Lettre d'—, à M. Mauguin, membre de la chambre des députés de France. Liége, Collardin, 1840, in-8. [6168]

PSALMANAAZAR (George), pseudonyme du principal auteur de la grande « Histoire universelle, » publiée en anglais. Né en Languedoc, en 1679. Les trente-deux premières années de sa vie furent si vagabondes et si honteuses, que, par respect pour sa famille, il crut devoir toujours taire son véritable nom. Mort à Londres en 1763, chéri par sa piété et sa vertu, et emportant avec lui l'estime universelle et la considération la mieux méritée.

Description de l'île de Formose en Asie, du gouvernement des lois, des mœurs et de la religion des habitants, dressée sur les Mémoires de Geo. Psalmanaazar, avec une Relation de ses voyages, par le sieur N. F. D. B. R., avec figures. Amsterdam, Est. Roger, 1705, 1708, 1712; ou Paris, 1737, in-12. [6169]

Véritable roman géographique. L'auteur, qui se faisait passer alors pour un Japonais, natif de l'île de Formose, avait vingt-cinq ans lorsqu'il publia, en anglais, cette grossière fiction. Bien plus tard, il composa, pour le « Complete System of Geography » (1747), l'article *Formose*, uniquement afin d'avoir occasion de rétablir la vérité sur ce qui concernait cette île. Cet article se trouve inséré au tome XI, page 251 de l'ouvrage cité.

La première relation de Formose fut longtemps citée comme une autorité ; et, de nos jours même, des auteurs, ignorant encore l'origine de cette relation, quoiqu'elle soit indiquée dans beaucoup d'ouvrages, en ont donné de longs extraits, où se lit tout ce qu'elle offre de plus imaginaire, sans s'apercevoir de l'obscurité de tels récits.

Les parties de l'Histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, dont Psalmanaazar est auteur, sont, d'après lui-même : 1° l'Histoire des Juifs, depuis Abraham jusqu'à la captivité de Babylone ; 2° l'Histoire des Celtes et des Scythes ; 3° l'Histoire ancienne de la Grèce, durant les temps fabuleux ou historiques ; 4° la Suite de l'Histoire des Juifs, depuis leur retour de la captivité de Babylone jusqu'à la destruction du temple de Jérusalem par Titus ; 5° l'Histoire des anciens empires de Nice et de Trébizonde ; 6° l'Histoire ancienne d'Espagne ; 7° celle des Gaulois ; 8° celle des Germains. Et, dans la seconde édition : 9° la suite de l'Histoire de Thèbes et de celle de Corinthe ; 10° la Retraite des Dix-Mille ; 11° la suite de l'Histoire des Juifs (depuis la destruction de Jérusalem par Titus jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait). Le grand corps d'ouvrage auquel ces parties appartiennent a été traduit en français (1742-1792, 43 vol. in-4).

P. S. F. (le), *auteur déguisé* [le poète sans fard, GACON].

Secrétaire (le) du Parnasse, au sujet de la tragédie d'Inès de Castro. Paris, 1723, in-8. [6170]

P. S. G. P., *auteur déguisé* [PAVILLON].

Sept (les) Livres de la Diane de *George de Montemayor*, traduits en français avec l'espagnol à côté. Paris, Du Breuil, 1611, 1613, in-8. [6171]

P. S. L., *auteur déguisé* [l'abbé LE MIRE, curé de Versigny, près Nanteuil-le-Haudouin].

Pastorales et Élégies de —. Paris, Laurens aîné, 1814, in-8. [6172]

On doit encore à M. Le Mire 1° *Exercice d'éducation pour la ville de Dammartin*, Paris, Delance, 1804, in-12 ; 2° un poème sur le désastre du 13 février 1820, Paris, Nozeran, 1820.

PSYCOSCOPE (G.-L.), *pseudon.*

Lorgnon (le) politique. Paris, Janet et Cotelle, 1834, in-8 de 20 pages. [6173]

P. T. D., archevêque de Toulouse, *auteur déguisé* [Pierre-Thérèse-David D'ASTROS, archevêque de Toulouse].

Adresse au Roi en son conseil. Toulouse, de l'impr. de Manavit, 1845, in-4 de 16 pages. [6174]

Apologie des jésuites et du libre enseignement.

P. T. D. M. C., *auteur déguisé* [le P. Thomas de MARTIGUES, capucin].

Relation très exacte des malheurs que le débordement du Rhône a causés à la ville d'Arles. Arles, 1755, in-4. V. T. [6175]

P.-T. L.-B., *auteur déguisé* [Guillaume-Charles-Antoine PIGAULT-LEBRUN].

Citateur (le). Paris, Barba, 1803, 2 vol. in-12, 3 fr. 60 c. [6176]

Souvent réimprimé sous l'Empire, avec le nom de l'auteur, et défendu par la Restauration.

Feu le baron F. de Reiffenberg a rapporté dans son « Bulletin du Bibliophile belge », t. VII, p. 26 (1850), une anecdote curieuse sur ce livre, que nous reproduirons ici.

NAPOLÉON ET LE CITATEUR DE PIGAULT-LEBRUN. Voici une anecdote que j'ai entendu raconter, il y a des années, par le général baron de Pommereul, alors refugié à Bruxelles, où il amusait les loisirs de sa vieillesse à traduire Milizia et Martial :

Le 5 janvier 1811, l'Empereur convoqua, de grand matin, le conseil d'État. La colère se peignait dans tous ses traits, et les conseillers qui en ignoraient la cause, étaient frappés de stupéfaction et de terreur. Tout à coup il s'adressa avec emportement au comte Joseph-Marie Portalis, fils du célèbre Jean-Étienne-Marie, et qui, chargé en considération de son père, de la direction générale de la librairie, n'avait pas su arrêter la publication dans Paris du bref du Pape, relatif au cardinal Maury ; il l'accable

de reproches et d'injures très peu impériales, et finit par le chasser à coups de pied de la salle des séances. Je laisse à penser si les assistants étaient dans la consternation. Cependant, une circonstance plaisante vint se joindre à cette scène d'anxiété et d'effroi. L'Empereur, échauffé par l'expulsion qu'il venait d'opérer, arpentait le conseil à grands pas, murmurant entre les dents quelques mots mal articulés, entre autres celui de *bigot*. Ce qu'ayant entendu le ministre des cultes, Bigot de Préameneu, il faisait à l'Empereur, chaque fois qu'il passait devant lui, une profonde révérence, comme s'il était question de sa personne.

Quand la fureur de Napoléon fut un peu calmée, il parla de remplacer Portalis. Pommereul comprit qu'appartenant au parti philosophique du conseil, la réaction pourrait bien tourner sur lui les yeux du maître. C'est ce qui arriva en effet ; il fut chargé, séance tenante, de la direction de la librairie, et reçut l'ordre étrange de jeter dans le public cent mille exemplaires du *Citateur*. Le restaurateur de l'Église en France répondait à un bref aggressif du Pape par un tissu d'impiétés sacriléges.

Le *Citateur*, en effet, n'est pas autre chose. La « Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers de S. M. L. R. D. P. », c'est-à-dire par Voltaire, est, en comparaison, un chef d'œuvre d'exactitude et d'impartialité. Il est cependant rédigé avec une certaine adresse, et consiste surtout dans des rapprochements superficiels, aussi propres à faire illusion à l'ignorance qu'à entraîner l'incrédulité. De Rg.

PTOLÉMÉE (Claude), astronome grec.

Deux de nos académiciens n'ont voulu voir dans Ptolémée qu'un plagiaire. Nous lisons dans la feuille, intitulée « le Journal » du 18 août 1848 :

La dernière séance n'a rien offert d'intéressant, si ce n'est une lecture de M. Biot qui est venu continuer l'œuvre commencée, il y a quelque trente ans, par Laplace : la réhabilitation d'Hipparque ! Il faut vous dire qu'Hipparque était un astronome qui florissait en Bithynie, je ne sais combien d'années avant notre ère. Or ce grand astronome fut indignement pillé par un autre de ses confrères nommé Ptolémée qui s'appropria sans façon les observations d'Hipparque. Laplace, le premier, signala ces indignités astronomiques, et dans l'enthousiasme de l'improvisation, s'écria en pleine séance de l'Académie : Comprend-on l'impudent plagiat de ce *polisson* de Ptolémée !

A voir lundi le juste acharnement de M. Biot, on était autorisé à croire que s'il ne s'exprimait point aussi vivement contre ce polisson de Ptolémée, il n'en partageait pas moins le sentiment de haine de l'illustre Laplace contre ce plagiaire mort depuis l'an 139 de l'ère vulgaire !

PUBLIC (LE), *pseudon.* [Fréron].

Réponse du — à l'auteur d'Acajou (et Zirphile, Duclos). Londres (Paris), 1751, in-12. [6177]

PUBLIC (LE), *pseudonyme.*

Public (le). A Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais. Paris, ce 8 juin (1787). Sans lieu, ni date, in-8 de 16 pag. [6178]

Écrit signé : Par mandement exprès du public,
S. A. S.,.. G.. R.. O..

Il existe une réplique à cet écrit, sous le titre de *Réponse d'un homme impartial* (Voy. ce nom).

PUBLICISTE DE FRANCE (UN), *auteur déguisé.*

Lettres d'— à un publiciste d'Allemagne, relativement au projet d'assembler un congrès pour délibérer sur l'incendie qui embrase la France et qui menace l'Europe entière. Paris, 1791, in-8 de 13 pages. [6179]

PUBLICISTE DU PALATINAT (UN), *auteur déguisé.*

Considérations importantes sur les droits et les devoirs respectifs de la France et des États de l'empire d'Allemagne, possessionnés en Alsace ; et particulièrement sur les rapports des possessions palatines de Deux-Ponts, sous la souveraineté de la France (avec des pièces justificatives); traduites de l'allemand, par M..... Paris, de l'impr. de P.-Fr. Didot jeune, 1792, in-4 de xxiij et 277 pag. [6180]

Les pièces justificatives remplissent les pages 223 à 277.

PUBLICISTE PATRIOTE (LE) *auteurs déguisés* [dom MALHERBE, ancien bibliothécaire du Tribunat, et VERNES].

Testament du—, ou Précis des Observations de M. l'abbé de Mably sur l'histoire de France. La Haye et Paris, Bleuet fils aîné, 1789, in-12. [6181]

PUBLIUS, *pseudon.* [J.-Fr. ANDRÉ, des Vosges].

I. Fête (la) de la Pentecôte. Paris, Prudhomme, 1789, in-8.

II. Fous politiques (les). N° 1. Paris, le même, 1789, in-8 de 130 pages. [6182]

III. Histoire des Œufs de Pâques de M. de Calonne, viciés par Cérutti, ex-jésuite italien. Paris, le même, 1789, in-8. [6183]

IV. Observations sur les trois ordres du royaume. Paris, le même, 1789, in-8. [6184]

V. Œufs (les) de Pâques, pour l'ouverture des États-Généraux. 1789, in-8. [6185]

VI. Quasimodo (la) de Surène. Paris, le même, 1789, in-8. [6186]

VII. Roy (le) d'Yvetot et la reine de Hongrie. Paris, le même, 1789, in-8. [6187]

VIII. Scandales (les) de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans. Avec cette épigraphe : Le flot qui l'apporta recule épouvanté. Racine. Paris, le même, 1789, in-8. [6188]

Contre les Instructions aux bailliages (rédigées par Sieyes).

L'auteur de ces huit opuscules pseudonymes, et de tant d'autres *synonymes* et anonymes, rappelés dans notre « France littéraire », au nom d'André, fut le Mécène d'un pauvre diable qui devint ingrat en devenant grand seigneur.

M. André, des Vosges, prit en amitié M. de Fontanes, qui, lorsqu'il débuta dans le monde, était dépourvu de fortune. André l'emmena avec lui en Angleterre et le présenta au célèbre Garrick comme un jeune homme de grande espérance. Il en fut accueilli d'une manière très distinguée. Fontanes, alors, ne laissait échapper aucune occassion d'exprimer à son bienfaiteur, à son ami, autant d'attachement que de reconnaissance. Mais, dès qu'il fut élevé à la dignité de grand-maître de l'Université, son *bon André*, son *cher André*, comme il l'appelait, ne fut plus pour lui qu'un ivrogne dont il ne pouvait supporter la présence. André, au lieu de l'importuner, s'éloigna de lui et ne parla de son ingratitude que comme d'un nouveau témoignage du proverbe latin : *Honores mutant mores*.

Note de feu A.-J.-E. Lerouge, compatriote d'André.

PUTELANGE (le comte de). Voy. LUSSY (le chev. de).

PUYBERLAND (A. de), *nom domanial* [P.-R. AUGUIS], éditeur de la traduction des lettres d'*Héloïse* et *d'Abailard*, par de Longchamps (Paris, 1823, 2 vol. in-8).

PUYMAURIN (de), père et fils, *nom nobiliaire* [MARCASSUS DE P.]. Pour la liste de leurs ouvrages, voy. notre « France littéraire », à *Puymaurin*.

PUYSÉGUR (de), *nom nobiliaire* [CHASTENET DE P.]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire », à *Puységur.*

PUYVALLÉE (de), *nom nobiliaire* [BENGY DE P.]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire », à *Bengy.*

PYTHAGORE, *pseudonyme* [Jean OLIVIER].

Métempsycose (la) ; discours prononcé par — dans l'école de Crotonne. Amsterdam et Paris, Prault, 1760, in-12. [6189]

PYTHAGORICIEN (UN), *pseudon.* [Charles-Thomas-François D'OUTREPONT].

Métempsycose (la), ou Dialogue des bêtes. Paris, F. Didot, 1830, in-8 de 64 pag., 1 fr. 50 c. [6190]

Q

QUADRATUROMANE (UN), *pseudon.* [Jean-Augustin LEBLOND, ancien procureur à Meulan, où il était né, mort aux Mureaux, faubourg de cette ville, le 1er mai 1819, âgé de soixante-six ans].

Difficulté (la) vaincue, ou la meilleure approximation, essai géométrique d'— ignorant absolument l'algèbre. Amsterdam (Paris), 1781, in-8 de 16 pag. [6191]

QUAKER (UN), *auteur supposé* [VOLTAIRE].

Lettre (première) d'— à Jean-George Le Franc de Pompignan, évêque du Puy en Velay, etc., etc., digne frère de Simon Le Franc de Pompignan. 1763. — Deuxième Lettre du même au même. 1764. [6192]

Ces deux écrits sont dirigés contre « l'Instruction pastorale de l'évêque du Puy sur la prétendue philosophie des incrédules modernes », 1763, in-4.

QUAKER (UN), *auteur déguisé* [Josias MARTIN].

Lettres d'— à François de Voltaire, à l'occasion de ses « Remarques sur les Anglois ». Londres, P. Vaillant, 1748, in-8. [6193]

QUAKER (UN), *auteur déguisé* [John WILH, quaker], auteur d'articles dans le journal de De Beaunoir [Al.-J.-B. Robineau], intitulé « l'Ami des Hommes » (1791).

QUAKERS (LES), *pseudonyme* [le comte d'AUTREY, mort en 1777].

Quakers (les) à leur frère V***. Lettres plus philosophiques que ***, sur sa religion et ses livres. Londres et Paris, Vallat-la-Chapelle, 1768, in-8. [6194]

Dans ma première édition, j'avais attribué ces lettres à l'abbé Guénée; mais on voit, en les lisant, qu'elles sont d'un écrivain qui venait pour

ainsi dire de réfuter l'*Antiquité expliquée*, publiée sous le nom de Boulanger. Cet écrivain est le comte D'AUTREY, mort en 1777; et, en effet, l'abbé Gérard, dans ses *Mélanges intéressants*, Paris, 1810, in-12, p. 58, présente le comte d'Autrey comme auteur de quelques *Lettres ingénieuses à Voltaire*. A.-A. B—R.

QUAND-MÊME, *pseudonyme*.

Scandale (le), ou le Dix-Neuvième Siècle, satire. Paris, les march. de nouv., 1829, in-8 de 20 pages. [6195]

QUARTIERS-MAITRES TRÉSORIERS (DES), *aut. déguisé*.

Législation (de la) et de l'administration militaires. Paris, Cordier; Delaunay, 1820, in-8 de 88 pages. [6196]

QUATRE-ÉTOILES (MM.), *auteur déguisé*.

Giboulées (les) de Mars, poisson d'avril en onze morceaux, prose et vaud. Lyon, Léon Boitel, 1827, in-8. [6197]

QUATRE GENTILHOMMES PROTESTANTS, *pseudonyme* [G. FLOURNOIS].

Réponses généreuses et chrétiennes de —, avec quelques entretiens sur les affaires des Réformés de France. Cologne, 1682, in-12. [6198]

QUATRE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ, *aut. supposés* [M. Noël VERGER].

Dictionnaire classique de la langue française, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs français et des notes puisées dans les manuscrits de Rivarol. Publié et mis en ordre par —. Paris, Baudouin frères, 1827, très gros vol. in-8. [6199]

Le Dictionnaire de M. Verger a été donné trois fois sous des noms d'auteurs différents, et une fois sans nom d'auteur (Voy. notre « France littéraire », au nom VERGER).

QUELQUES JUIFS, *auteurs supposés* [l'abbé Antoine GUENÉE].

Lettres de — portugais, allemands et polonais, à M. de Voltaire, suivies d'un petit Commentaire extrait d'un plus grand. Lisbonne, et Paris, Laur. Prault, 1769, in-8. [6200]

Première édition d'un ouvrage souvent réimprimé et avec des additions de l'auteur ou des notices (Voy. notre « France littéraire » à GUENÉE).

QUELQUES PATRIOTES, *auteurs déguisés* [MM. CHARDIN, Arm. CHARLEMAGNE et A.-A. RENOUARD].

Observations de — sur la nécessité de conserver les monuments

de la littérature et des arts. Paris (Didot), an II (1794), in-8. [6201]

QUELQUES THÉOLOGIENS, *auteurs supposés* [l'abbé Guillaume-André-René BASTON].

Observations de — sur un écrit intitulé : « Adresse de la Société des Amis de la Constitution à Rouen, à tous les citoyens du département de la Seine-Inférieure, sur le serment que doivent prêter les ecclésiastiques fonctionnaires publics ». (Rouen, 1791), in-8. [6202]

QUELQU'UN, citoyen français, *auteur déguisé* [L. CALINEAU, de Metz].

Dictionnaire des Jacobins vivants, dans lequel on verra les hauts-faits de ces messieurs. Hambourg, 1779, in-12 de 192 pages. [6203]

QUELQU'UN..., *auteur déguisé* [le vicomte J.-Fr. de LA ROCHEFOUCAULD, comte de SURGÈRES].

Sur le Soleil; par — qui n'est pas physicien, à l'usage de ceux qui ne le sont pas. (Sens, de l'impr. de Tarbé), in-12 de 19 pages. [6204]

Neuvième traité des « Ramassis », 1783-85, 3 vol. in-12.

QUELQU'UN..., *auteur déguisé* [L. MIEROSLAWSKI].

Débat entre la révolution et la contre-révolution en Pologne, par — qui ne dit pas ce qu'il pense, mais qui ne peut dire tout ce qu'il pense. Leipzig, Keil et Comp., 1847, in-8 de 120 pages. [6205]

QUERCU (Leodegarius à), *pseudonyme* (Adrianus TURNEBUS].

Leodegarii a Quercu (Adriani Turnebi) Animadversiones in Rullianos Petri Rami commentarios. Parisiis, in-4 ; et dans le t. I de Turnebi opera. Argentorati, 1600, 3 vol. in-fol. [6206]

L'auteur a publié sous le même masque : *Responsio ad Audomari Talæi (Petri Rami) admonitionem*. Parisiis, 1556, in-4 ; et dans le t. I des *Œuvres* de Turnèbe.

QUERLON (de), *nom nobiliaire* [MEUSNIER DE Q.]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire », à *Meusnier*.

QUESNEL (le P.), *apocryphe* [VOLTAIRE].

Ingénu (l') (ou le Huron), histoire véritable, tirée des manuscrits

du —. Londres, 1767, 2 part. petit in-8 ; — et Lausanne, 1767, in-12. [6207]

Quelques éditions séparées portent pour titre : *le Huron, ou l'Ingénu.*

L'ouvrage se vendait publiquement en septembre 1767, mais, au bout de huit ou dix jours, il fut saisi, et le prix, qui était de trois livres, monta à vingt-quatre. (« Mémoires secrets », du 13 septembre 1767.)

Cet ouvrage fait partie des romans de Voltaire.

QUIDITOU (M.), auteur inconnu du public, et qui n'est d'aucune académie [SIMONOT, officier d'administration des hôpitaux].

Contes, Anecdotes et Chansons. Prem. livr. (de l'impr. de Ch. Duriez, à Senlis). Paris, dans les 200 principaux cafés, août 1843, in-8 de 8 pag. Prix : gratis. [6208]

M. Simonot fit imprimer sous son nom dans la même année, et dans la même imprimerie, un ouvrage intitulé : *Jeanbouchedor, ses contes bigarrés et discours en l'air*, in-12, et l'année suivante il fonda un petit journal intitulé *le Glaneur senlisien*, dont le premier numéro porte la date 11 juillet 1844. Nous en avons vu le nº 14, daté du 10 octobre.

QUILLENBOIS, *pseudonyme* [SARCUS], dessinateur, auteur d'un grand nombre de dessins pour les journaux et les ouvrages illustrés de ces derniers temps.

QUINAULT l'aînée (Mlle), *apocryphe* [le bar. LAMOTHE-LANGON].

Mémoires de Mlle Quinault ainée, de la Comédie-Française, duchesse de Nevers, chevalière de l'Ordre royal de Saint-Michel, de 1715 à 1793. T. I et II. Paris, Allardin, 1836, 2 vol. in-8, 15 fr. [6209]

Non continués.

QUINCY (de), *nom nobiliaire* [Charles SEVIN, marquis de Q.]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. notre « France littéraire », à *Quincy*.

QUINGSY (de), *nom nobiliaire* [PELLIER DE Q.]. Pour la liste de ses ouvrages, Voy. notre « France littéraire », à *Pellier*.

QUINTIL HORATIAN. Voy. HORATIAN.

QUINTINUS ÆDUUS (Leodegarius), *pseudonyme* [Theophilus RAYNAUD].

I. Theologia antiqua de veri martyrii adæquatè sumpti notione. Lugduni, 1656, in-12. [6210]

II. Thomas Hurtado, Clericus regularis minor, vulgò *Peloso*, in resolutione controversiæ de communione pro mortuis, vulsus ac depilatus à Leodegario Quintino Æduo, S. T. D. Lugduni, 1656, in-8. [6211]

QUINZE-VINGTS (UN), *pseudonyme* [le marquis J.-B.-D., MAZADE D'AVÈZE].

Assassinat Fualdès, récit en vers, improvisé par —, après avoir entendu la lecture des écrits relatifs à cette affaire. Paris, de l'impr. de Plassan, avril 1818, in-8 de 7 pages. [6212]

QUIPROQUO, *pseudonyme*.

Tout le mondiana (tout le monde y en a), ou Feu roulant de calembourgs, jeux de mots, pointes, lazzis, quolibets, pasquinades, turlupinades, coq-à-l'âne, amphigouris, épigrammes, etc., etc., rassemblés et mis à la queue leu-leu avec de l'encre à l'Odry (eau de riz). Paris, les march. de nouv., 1838, in-32 avec 6 vignettes, 3 fr.; ou 1841, in-18. [6213]

La réimpression ne porte point seconde édition, et pourtant c'en est une; car la première forme cinq feuilles d'impression, tandis que la dernière n'en a que trois. Toutes deux sortent des presses de Baudouin, à Paris.

Q. V. T., *auteur déguisé* [TENNESSON].

Vocabulaire des municipalités et des corps administratifs. Paris, 1790, in-8. V. T. [6214]

FIN DU TOME TROISIÈME.

Imp. Maulde et Renou, r. Bailleul, 9.



